

S. 940.

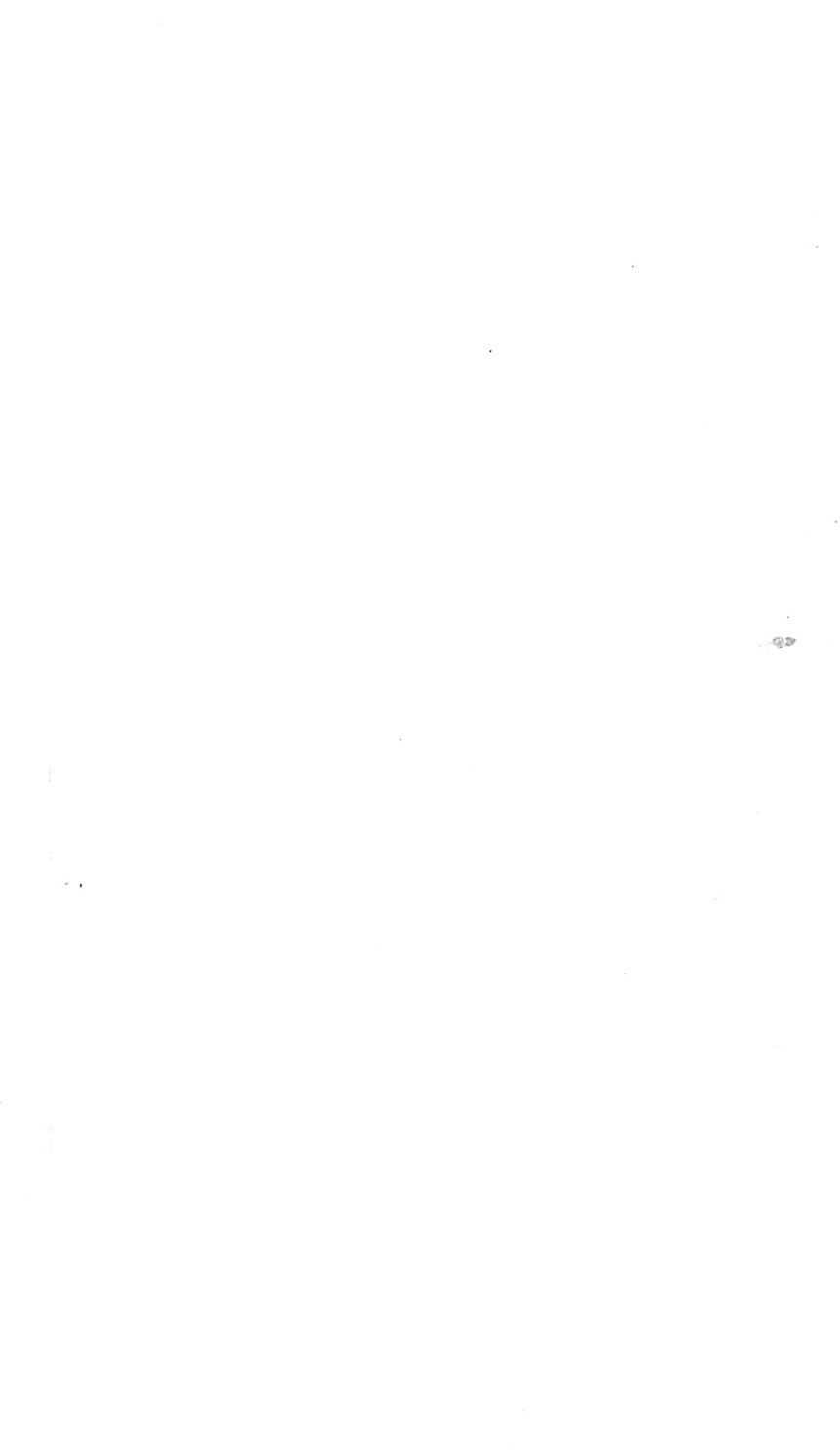
C1.











REVUE K

ET MAGASIN

# DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE ;

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER  
LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET  
A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE  
ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT  
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS  
DE LA SCIENCE.

PAR MESSIEURS

F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur, des Sociétés nationale et centrale d'Agriculture,  
Entomologique de France, impériale des naturalistes de Moscou, et d'un  
grand nombre d'autres Sociétés scientifiques nationales et étrangères.

ET AVEC LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE DE

AD. FOCILLON, x 10

Licencié ès-sciences naturelles, Préparateur au Collège de France,  
Maître des conférences d'histoire naturelle  
à l'école d'Administration.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — T. I<sup>er</sup>. — 1849.



PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.



En commençant cette nouvelle série, en réunissant le *Magasin de zoologie* et la *Revue zoologique*, je dois faire connaître les causes du retard que j'ai été forcé d'apporter dans l'apparition de ces deux journaux. Je suis heureux d'annoncer le succès des démarches longues et pénibles faites, depuis plusieurs années, pour obtenir que le gouvernement aidât la publication de ces recueils, dans lesquels les zoologistes français et étrangers ont fait connaître, depuis près de vingt-ans, les résultats de leurs travaux.

Tant que j'ai cru pouvoir soutenir seul ces journaux scientifiques, j'ai fait des efforts persévérants pour les conserver aux savants; mais je n'y suis parvenu qu'en m'imposant des privations et des sacrifices de tous genres.

Arrivé au terme de mes ressources, ayant même compromis gravement mon avenir pour continuer ces utiles recueils, je me voyais enfin dans l'impossibilité d'aller plus loin, j'étais forcé de m'arrêter et d'enlever aux zoologistes le seul moyen rapide et tout-à-fait gratuit qu'ils ont chez nous de faire connaître les résultats de leurs recherches. Cette collection des travaux de tant de savants, ce dépôt si riche en faits nouveaux, les seuls qui fassent réellement



progresser la science, allait être fermé après dix-neuf ans d'une brillante carrière.

Grâce à la justice et à la bienveillante sollicitude de M. de Falloux, ministre de l'instruction publique ; grâce à son zèle éclairé pour les vrais intérêts des sciences et des lettres françaises, notre publication, reconnue par les zoologistes les plus illustres comme *un livre très-utile pour la zoologie*, et comme *le seul recueil de ce genre qui se publie en France*, pourra être continuée et satisfaire encore les besoins de la science.

Je puis regarder la protection accordée aujourd'hui au *Magasin* et à la *Revue zoologique* comme une récompense honorable des efforts persévérants que j'ai faits, depuis dix-neuf ans, pour les conserver à mon pays, en donnant, dans l'intérêt seul de la science, et mon temps et le produit d'un travail incessant. On n'ignore pas que de pareils ouvrages ne peuvent jamais donner de bénéfices, comme le feraient des Traités et des Manuels destinés à la vulgarisation de quelques branches des connaissances humaines ; ils n'ont pour lecteurs que l'élite des savants, c'est-à-dire un public peu nombreux et généralement peu favorisé de la fortune, et il est impossible qu'ils arrivent jamais à couvrir complètement les frais de leur publication. Du reste, je puis le dire ici avec un sentiment d'orgueil national qui n'a rien d'exagéré, les auteurs des recueils que M. le ministre de l'instruction publique veut bien aider de son appui ne sont pas indignes de son intérêt, et l'on pourra s'en convaincre en lisant les notes adressées au ministre au sujet de notre demande de souscription, notes émanant des hommes justement placés aujourd'hui à la tête de la science.

Je dois ajouter que, sans les démarches actives de plusieurs honorables Députés et Représentants du peuple, qui ont, à diverses époques et avec une louable persévérance, signalé à l'attention du ministre les témoignages de tant de savants illustres, notre recueil était pour jamais fermé aux travaux des zoologistes qui ont porté si haut chez nous l'honneur de cette utile et belle science.

Qu'il me soit donc permis d'adresser, en mon propre nom et au nom de mes savants collaborateurs, l'expression de notre profonde reconnaissance aux protecteurs éminents qui ont accompli une mission si noble et si désintéressée. Honneur surtout au ministre éclairé, à l'homme d'état digne de ce nom, qui protège avec une égale sollicitude les sciences et les lettres, dont l'éclat est une des illustrations de notre pays! Il a su prouver cette fois encore qu'il est à la hauteur des fonctions qu'il doit à la confiance publique, et montrer toute l'élévation de son esprit en se disant l'obligé de ceux qui lui ont présenté l'occasion de faire ainsi une chose juste et utile.

Paris, ce 15 avril, 1849.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

# PRINCIPALES PIÈCES

DÉPOSÉES AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET RELATIVES A LA DEMANDE DE SOUSCRIPTION AU MAGASIN  
DE ZOOLOGIE ET A LA REVUE ZOOLOGIQUE.

---

Paris, le 12 novembre 1845.

M. le ministre, je viens appeler votre attention sur un recueil périodique, le *Magasin de zoologie*, dont je suis le fondateur et le directeur, et j'ose espérer que vous voudrez bien accueillir avec un bienveillant intérêt les détails que j'ai l'honneur de vous donner sur cette publication scientifique.

Créé dans le but d'enregistrer les faits nouveaux acquis en zoologie, en paléontologie et en anatomie comparée, de donner une idée exacte de ces faits au moyen de planches gravées et coloriées, et de contribuer ainsi aux progrès de ces branches diverses de la science, le *Magasin de zoologie* est le *seul* recueil de cette nature qui soit publié en France et qui fournisse aux zoologistes un moyen gratuit de faire connaître leurs travaux et leurs découvertes. Commencé en 1834, et comptant déjà *quinze* années d'existence, il forme une collection de quinze volumes ornés de plus de 4,400 planches, renfermant une quantité considérable de matériaux qui, dans tous les pays, sont mis journellement à contribution par les auteurs de traités généraux ou cités par les professeurs dans leurs cours, et mettent toutes les personnes qui s'occupent sérieusement de zoologie dans l'obligation de consulter ce recueil.

Le *Magasin de zoologie* ne forme pas un *Manuel* ou un *Traité élémentaire* adressé aux étudiants et aux personnes qui désirent seulement acquérir une idée de l'histoire naturelle des animaux; il a un but plus élevé et plus scientifique, celui de faire avancer la zoologie, en enrichissant cette science de faits nouveaux. Il n'a donc pour lecteurs que l'élite des *savants*, c'est-à-dire un public peu nombreux, en général peu favorisé de la fortune, dont une grande partie va le consulter dans des bibliothèques publiques ou formées par association, ce qui restreint beaucoup le

nombre des souscriptions. D'un autre côté, les nombreuses planches dont il se compose entraînant son directeur dans des dépenses considérables, il en résulte que ses frais n'ont pu être balancés jusqu'à présent par les souscriptions, ce qui le constitue annuellement en perte.

J'ai fait, jusqu'à présent, tout ce qu'il m'était possible pour continuer cette publication, espérant toujours que les pertes cesseraient pour moi, ou que le gouvernement m'aiderait dans cette utile entreprise; mais mes espérances ayant été, jusqu'à présent, déçues, je me vois dans la pénible nécessité de l'interrompre à la fin de cette année.

J'ose cependant espérer, M. le ministre, que vous voudrez bien prendre en considération les sacrifices que j'ai faits depuis quinze ans, et venir en aide à une publication dont l'importance et l'utilité sont attestées par les détails que je viens de mettre sous vos yeux, ainsi que par les honorables témoignages qui ont bien voulu se joindre à ma demande. Le *Magasin de zoologie* me paraît être éminemment dans la catégorie des ouvrages entrepris dans le seul intérêt de la science, étrangers par leur nature à toute idée de spéculation, et pour lesquels des fonds annuels sont votés à titre d'encouragement par les chambres.

Dans cette attente, j'ai l'honneur d'être, etc.

M. Guérin-Ménéville, membre de la Société royale d'Agriculture, et dont le nom, deux fois porté sur les listes de présentation de l'Académie des Sciences, se rattache à de nombreux et utiles travaux de zoologie, a fondé, il y a quelques années, un recueil, le *Magasin de zoologie*, qui jouit d'une juste estime en France et à l'étranger. M. Guérin-Ménéville, qui a fait pour cet ouvrage, enrichi d'un grand nombre de planches coloriées, des dépenses considérables, se voit au moment d'être obligé d'en interrompre la publication. Ce serait un véritable malheur pour la science, qui ne possède aucun autre recueil de ce genre; ce serait aussi un très-grand malheur pour le directeur, qui perdrait entièrement le fruit de ses recherches et de ses travaux. Comme membres de la section de zoologie de l'Académie des Sciences et témoins, depuis vingt ans, des efforts de M. Guérin-Ménéville, nous croyons devoir émettre le vœu que M. le ministre veuille bien prendre en considération la demande de ce savant distingué, et prêter au Ma-

*gazin de zoologie* un appui sans lequel la science serait privée du seul recueil de ce genre qui se publie en France.

*Signés*, DE BLAINVILLE. — IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, membres de l'Académie des Sciences, section de zoologie. — ORFILA, Doyen de la Faculté de Médecine.

Comme Doyen de la section de zoologie de l'Institut, et bien convaincu de l'heureux emploi que M. le ministre pourrait faire de quelques portions des fonds dont il peut disposer pour l'encouragement des sciences, je viens le solliciter de prendre intérêt à la demande de M. Guérin-Méneville. Ce naturaliste a employé avec persévérance et sans aucun fruit un beau talent et des connaissances exactes à la culture d'une science qui, malheureusement, n'a été pour lui qu'un champ stérile, quoiqu'il se soit acquis des droits réels à la reconnaissance des savants.

*Signé*, DUMÉRIL, membre de l'Académie des Sciences, etc., etc.

M. Guérin-Méneville est très-digne de l'intérêt de M. le ministre de l'instruction publique par la persévérance et par l'exactitude de ses travaux. Le recueil qu'il publie est un livre très-utile pour la zoologie, c'est-à-dire pour une science qu'il importe essentiellement à la France d'encourager.

*Signé*, FLOURENS, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, etc., etc.

Je me joins à mes collègues de l'Académie des Sciences et du Muséum pour appuyer la demande de M. Guérin-Méneville auprès du ministre. Tout ami des sciences anatomiques et zoologiques en France ne peut que désirer la continuation de deux publications mensuelles qui, depuis leur fondation, ont été d'une utilité réelle et incontestable pour tous nos jeunes savants.

*Signé*, SERRES, membre de l'Académie des Sciences, etc., etc.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'empressement que je joins ma recommandation à celles ci-dessus en faveur de M. Guérin-Méneville, qui depuis longtemps a consacré son temps et sa for-

tune à la publication d'un ouvrage très-intéressant sur l'histoire naturelle. Il mérite à tous égards d'être encouragé, et je crois qu'on ne peut faire un meilleur emploi des fonds à la disposition du ministre qu'en en détournant une faible portion pour un certain nombre d'exemplaires qui seraient distribués aux bibliothèques des départements. Je prends donc la liberté de le recommander particulièrement à M. le comte de Salvandy.

*Signé*, B. DELESSERT, membre de l'Académie des Sciences, etc., etc.

D'après les nombreuses et importantes apostilles mises à cette pétition, je devrais peut-être me dispenser d'y joindre la mienne, qui ne peut rien ajouter à celles qui précèdent; mais je connais M. Guérin-Méneville depuis que, très-jeune, il a commencé à se livrer à l'histoire naturelle; son *Magasin* m'a été souvent utile pour les ouvrages que j'ai eu à publier sur cette science, et je l'ai cité comme l'ont fait tant de savants nationaux et étrangers. Je crois donc devoir déclarer que j'ai souvent entendu M. Cuvier louer la rare sagacité de M. Guérin-Méneville pour bien discerner les caractères des animaux de toutes les classes et son habileté à les dessiner avec exactitude. Ce serait, suivant mon humble opinion, un dommage réel pour toutes les parties de la zoologie en général, si M. Guérin-Méneville était obligé de renoncer à la publication de son *Magasin*, et je pense que M. le ministre rendra un véritable service aux sciences, en souscrivant pour un nombre d'exemplaires suffisant pour que cette publication puisse être continuée.

*Signé*, B. WALCKENAER, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., etc.

Le *Magasin de zoologie* que publie M. Guérin-Méneville est un recueil très-utile aux progrès de la zoologie et à ceux qui la cultivent. Je suis intimement convaincu que M. le ministre rendrait un éminent service à cette belle science, en soutenant cette entreprise par des souscriptions en faveur des bibliothèques publiques de Paris et des départements, des Facultés de Médecine et des Sciences, et même des collèges royaux. Elles mettraient M. Guérin-Méneville à même de continuer cette publication, dont

la suspension serait on ne peut plus regrettable et forcerait les zoologistes français de publier à l'étranger une partie de leurs découvertes, tandis que c'est l'étranger qui demande en ce moment à insérer ses propres découvertes dans le *Magasin de zoologie*, ainsi que je puis le certifier à M. le ministre de l'instruction publique.

*Signé*, G. DUVERNOY, membre de l'Académie des Sciences, etc., etc.

Il est des hommes positivement instruits qui, malgré de longs et utiles travaux, malgré de nombreuses publications dont la science s'est enrichie, non-seulement n'atteignent pas la position à laquelle ils avaient de justes droits, mais ont été insensiblement entraînés à de grands sacrifices à leur détriment. M. Guérin-Ménéville se trouve dans cette catégorie : ses ouvrages dans les diverses branches de la zoologie, sa ténacité à en poursuivre la continuation, lui méritent à un haut degré l'intérêt des savants et la protection de M. le ministre, que j'appelle de tous mes vœux. Ce serait pour la science un véritable malheur, que le *Magasin de zoologie*, si bien dirigé par M. Guérin-Ménéville, et qui est un précieux répertoire des découvertes de l'époque, vint à être suspendu.

*Signé*, LÉON DUFOUR, membre de l'Académie des Sciences, etc., etc.

Voilà vingt-cinq ans que je connais et apprécie M. Guérin-Ménéville, dont les travaux scientifiques sont aussi importants que nombreux. Je le regarde comme l'un des hommes qui ont le plus contribué, en France, aux progrès des sciences naturelles ; mais, trop assidu au travail, il fut toujours un *pauvre solliciteur*, *n'entendant rien à se faire bien venir du pouvoir qui distribue les faveurs* ; aussi, tandis que son nom retentit à l'étranger, végète-t-il dans son propre pays, où j'ai même des raisons de croire que M. Guérin est victime, *dans ses intérêts*, de son dévouement et de son zèle. Depuis bien des années, je me suis fait un devoir de saisir toutes les occasions de proclamer le mérite que j'avais reconnu à M. Guérin-Ménéville. Je l'appelai à la rédaction du Dictionnaire classique que je dirigeais et à celle du grand ouvrage de la *Commission de Morée*, et je joignis mon apostille



à celle des savants du premier ordre qui en diverses occasions se rendirent garants de ce qu'il valait. J'ai pensé qu'il suffirait de faire connaître de tels faits à M. de Salvandy, dont je me plais à proclamer que j'ai moi-même éprouvé l'esprit de justice, pour qu'il fût fait quelque chose en faveur de M. Guérin-Méneville. J'ai placé la présente note après celle des Blainville, des Geoffroy Saint-Hilaire, des Duméril, des Duvernoy et autres célébrités du premier ordre, pour faire ressortir ce qu'il y a d'extraordinaire, sous un gouvernement éclairé, à ce qu'un savant dont les sommités scientifiques ont une si haute opinion, ne puisse devenir rien. En attendant que justice lui soit enfin rendue, je me joins à mes confrères, qui ont signé avant moi, pour solliciter qu'on fasse pour le *Magasin de zoologie* ce qu'il me semble convenable et honorable de faire.

*Signé*, B. BORY-DE-SAINT-VINCENT, membre de l'Académie des Sciences, etc.

Pendant plus de dix années, avant de me livrer à l'étude des sciences archéologiques et philologiques, j'ai poursuivi avec ardeur celle des sciences naturelles. Je ne crains pas de le dire hautement, je n'ai jamais eu d'autre guide que mon ami M. Guérin-Méneville, auprès duquel j'étais parfaitement assuré de trouver toutes les lumières désirables et tous les bons conseils à l'aide desquels on peut économiser son temps, tout en acquérant les connaissances dont on veut se rendre maître. J'ai donc suivi avec assiduité, je dirai plus, avec une sincère reconnaissance, les travaux toujours désintéressés de M. Guérin-Méneville, et je puis affirmer à M. le ministre de l'instruction publique que jamais savant n'a rendu plus de services et n'a plus honoré son pays par ses publications. Je puis affirmer aussi que ces publications n'ont été pour lui qu'une source de ruine, et que le gouvernement ne pourrait se refuser à lui venir en aide, aujourd'hui que son patrimoine est anéanti, qu'en se refusant à bien mériter de la science.

*Signé*, DE SAULCY, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc., etc.

La vérité et la crainte de voir cesser un ouvrage périodique, le seul en France qui depuis longues années fournisse à tous les savants nationaux et de l'étranger les moyens de publier de la ma-

nière la plus satisfaisante les résultats de leurs travaux, m'engagent à réclamer ici la protection de M. le ministre pour la continuation de cet ouvrage. Invité par son fondateur, M. Guérin-Méneville, dès l'année 1832, à y insérer une de mes premières observations ornithologiques, cette circonstance me détermina à continuer avec assiduité des travaux qui, d'après les témoignages flatteurs de quelques savants, me permettent d'espérer qu'ils n'ont pas été sans quelque utilité pour la science. L'interruption de cet utile recueil, dans lequel nombre de mes collègues des provinces et de l'étranger ont pu, ainsi que moi, publier depuis longtemps le fruit de leurs recherches, deviendrait pour nous une privation des plus fâcheuses et un obstacle réel à la continuation de nos efforts simultanés pour l'avancement d'une science si généralement goûtée et cultivée de nos jours.

*Signé*, B. DE LAFRESNAYE, président de la Société académique de Falaise, etc., etc.

Après les notes et les déclarations des premiers savants de notre époque, après ces témoignages de haute estime prodigués par nos illustrations scientifiques à la science et aux travaux de M. Guérin-Méneville, nous croyons remplir un devoir, en priant instamment M. le ministre de donner à cette demande la plus sérieuse attention; d'accorder au savant naturaliste, à l'écrivain consciencieux et désintéressé sa bienveillante protection. Toutes les personnes qui liront les attestations si honorables délivrées à M. Guérin-Méneville éprouveront, comme nous, un pénible étonnement de voir que dans notre France tant de travaux si utiles, et qui font tant d'honneur à notre pays, n'ont obtenu du gouvernement, depuis quinze années, ni récompenses ni secours. Nous espérons que signaler à M. le ministre cet oubli regrettable c'est le faire cesser et lui donner l'occasion de faire un acte de justice qu'il sera heureux d'accomplir.

*Signé*, CRÉMIEUX, député d'Indre-et-Loire.

Depuis plusieurs années je suis avec grand intérêt, autant que mon peu de connaissances me le permet, les si utiles et si constants travaux de M. Guérin-Méneville. J'ai été à même de le connaître pour la première fois dans nos temps de troubles, lorsque j'avais l'honneur de commander la 12<sup>e</sup> légion, et c'est en voyant le brave

garde national, l'excellent citoyen, sur nos tristes champs de bataille, que j'ai connu le jeune et laborieux savant. Il est, suivant moi, peu d'hommes plus intéressants, et j'ai souvent pensé que si sa modestie ne lui inspirait pas trop de discrétion le gouvernement serait déjà venu au secours de ses travaux; et quand, dans ce moment, je pense à l'élevation et à la générosité des sentiments de M. le ministre de l'instruction publique, j'éprouve un vrai bonheur, je ressens une vive espérance en mettant M. Guérin-Méneville et ses travaux sous cette protection si juste et si bienveillante.

*Signé*, Le président AGIER, membre de la Chambre des Députés.

J'éprouve un sentiment de honte à joindre mon témoignage à tous ceux qui précèdent, et auprès desquels le mien sera de si peu de poids. Je ne puis que manifester à M. le ministre de l'instruction publique la confiance que m'inspire à l'avance le jugement qu'il portera sur l'utilité des travaux de M. Guérin-Méneville et l'espérance qu'il voudra bien lui accorder les encouragements qui sont à sa disposition. Il serait peu honorable pour notre époque, et l'on pourrait notamment reprocher à l'administration que des travaux aussi recommandables fussent une cause de ruine en même temps qu'un titre d'honneur pour leur auteur.

*Signé*, H. BOULAY DE LA MEURTHE, membre de la Chambre des Députés, actuellement vice-président de la République.

L'importance du recueil publié par M. Guérin-Méneville ne peut manquer d'attirer l'attention de M. le ministre. Pour ma part, je suis heureux de joindre mon suffrage à tous ceux qui précèdent, en faveur d'une publication si éminemment utile et recommandable.

*Signé*, F. DE LASTEYRIE, député de la Seine.

En outre, un grand nombre de collaborateurs du *Magasin de zoologie* et de la *Revue zoologique* présents à Paris, lors de l'envoi de cette pétition, avaient adressé à M. le ministre une demande collective dont voici les conclusions :

Le directeur fondateur du *Magasin de zoologie*, ne pouvant

plus soutenir ces pertes, va être obligé de cesser cette publication, dont la collection forme 15 volumes ornés de plus de 1,100 planches. Cependant ce recueil est de la plus grande utilité aux zoologistes ; il est cité dans tous les pays, par les professeurs dans leurs cours, par les auteurs de traités généraux, etc. Il est consulté par tous ceux qui veulent publier des objets nouveaux, et il renferme une quantité si considérable de matériaux, qu'il forme un dépôt de faits importants, un *Magasin*, enfin, dans lequel aucun zoologiste travaillant sérieusement ne peut se dispenser de puiser, quand il n'y dépose pas ses découvertes.

Par ces motifs, les soussignés ont l'honneur de prier M. le ministre de l'instruction publique de vouloir bien venir en aide au directeur du *Magasin de zoologie*, afin que cette publication, aussi utile à la science qu'honorable pour notre pays, ne soit pas interrompue.

---

Les deux Recueils scientifiques réunis aujourd'hui sont cités continuellement dans les ouvrages qui se publient dans tous les pays. A chaque page des *Archives d'histoire naturelle* de Berlin, de Londres, Vienne, Turin, Moscou, Pétersbourg, Philadelphie, etc., les travaux insérés dans le *Magasin* et dans la *Revue zoologique* sont mis à contribution avec empressement, ce qui met en honneur, dans tout le monde savant, le nom des zoologistes français.

Voici, entre beaucoup d'autres, un passage que l'on trouve dans le *Rapport sur les progrès et l'état actuel de l'Ornithologie en 1845*, publié par l'un des savants les plus éminents de l'Angleterre, M. Strickland, président de la Société zoologique de Londres :

« Parmi les ouvrages modernes de cette classe (mélanges, descriptions, etc.), le *Magasin de zoologie* de M. Guérin-Meneville, commencé en 1831, doit être d'abord mentionné. Cette publication mérite, à cause de l'excellence de la matière qu'elle contient, et de son prix modéré, les encouragements des zoologistes. Ce recueil est rendu plus commode aux naturalistes sérieux, en ce qu'il est vendu en sections séparées. La partie ornithologique de ce journal contient les meilleures observations de MM. *Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire*, *De Lafresnaye*, *d'Orbigny*, *Eydoux*, *Gervais*, *Lherminier*, *A. Delessert* et autres. Beaucoup de formes

nouvelles et importantes y sont décrites et figurées avec une grande exactitude, et quoique les auteurs ne soient pas toujours de l'avis des ornithologistes anglais, ils font néanmoins grand cas des documents de ces derniers.

« En somme, le *Magasin de zoologie* doit être regardé comme un ouvrage qui donnera beaucoup de crédit à la science française, et l'on doit bien regretter que, depuis la cessation de notre propre *Journal zoologique*, aucun recueil périodique semblable n'ait été mis sur pied dans notre pays.

« Un ouvrage tout-à-fait en connexion avec le *Magasin de zoologie* est la *Revue zoologique de la Société Cuvierienne*, dont l'objet est de mettre au jour, sans perte de temps, les découvertes zoologiques, en publiant, courtes, mais exactes, les descriptions d'espèces nouvelles. La multitude de laboureurs actuellement sur le même champ, et l'importance d'adhérer à la règle de priorité comme la base de la nomenclature zoologique systématique, rendent nécessaire de publier rapidement et de répandre largement la première annonce des découvertes des naturalistes. Les délais nécessaires à la gravure des planches et à l'impression des Mémoires, dans les transactions scientifiques, ont souvent dépossédé les premiers auteurs d'une découverte de leur vrai droit de priorité, et introduit de la confusion et de la controverse dans la science; c'est pour remédier à ce mal que l'excellente quoique modeste *Revue zoologique* a été instituée. »

En avril 1847, cinq honorables députés ont encore rappelé cette demande au ministre. Leur note, présentée par l'honorable M. Paulmier, député du Calvados, se terminait ainsi :

« Nous croyons donc, M. le ministre, servir vos vœux et les intérêts de la science, en rappelant cette demande à votre souvenir; et en appelant sur elle toute votre sollicitude. »

Signés, PAULMIER, député du Calvados,  
 OGER, député des Ardennes,  
 CHAMPANHET, député de l'Ardèche,  
 LARNAC, député des Landes,  
 DE TRACY, député de l'Orne.

Enfin, tout récemment, pressé par la nécessité de répondre à mes honorables collaborateurs et à mes abonnés, las d'attendre l'arrêt de mort de nos deux recueils ou l'annonce de leur continuation, j'ai adressé une nouvelle demande à M. le ministre actuel, en le

suppliant de vouloir bien me donner une prompte réponse. En considération de la difficulté des temps, disais-je, pour ne demander ni aux savants ni au gouvernement des sacrifices trop lourds, sur l'avis de divers collaborateurs et abonnés, je me décide à réunir les deux recueils (la *Revue zoologique*, à 18 fr. par an, et le *Magasin de zoologie*, à 36 fr. par an) en un seul journal dont le prix d'abonnement annuel ne sera que de 20 fr.

Ce journal, suffisant pour les besoins actuels de la zoologie, sera plus complet que la *Revue zoologique*, qui n'a pas de planches, mais il contiendra moins de figures que le *Magasin de zoologie*, qui était si riche en planches, ce qui rendait son prix trop élevé.

Cette nouvelle demande, qui rappelait les précédentes, ainsi que les nombreux et honorables témoignages qui les accompagnent, a été appuyée par MM. THOMINE DESMAZURES et HERVIEU, représentants du Calvados, et par M. Amable DUBOIS, représentant du département de la Somme, qui ont compris qu'une semblable affaire, toute dans l'intérêt de la science et du pays et complètement étrangère à la spéculation, méritait leur recommandation. Je dois ajouter enfin qu'un illustre membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. LENORMAND, quoique étranger aux études spécialement zoologiques, s'est également intéressé à notre publication et en a signalé toute l'utilité à M. le ministre.

En fixant l'attention de M. le ministre sur les demandes précédentes, sur les nombreux témoignages d'intérêt prodigués à nos recueils par les savants et les juges les plus compétents, ils ont véritablement déterminé M. de Falloux à prendre l'arrêté qui conserve nos recueils aux naturalistes.

Les noms des savants, des députés et des représentants du peuple qui ont si généreusement et si activement contribué à ce résultat resteront gravés dans la mémoire des collaborateurs et des souscripteurs de la *Revue* et du *Magasin de zoologie*.

---

Obligé quelquefois de quitter momentanément Paris pour remplir la mission agricole et scientifique dont je suis chargé par M. le ministre de l'agriculture, dans le but d'étudier les maladies de nos végétaux utiles et des vers à soie, j'ai dû m'adjoindre un jeune savant, M. FOCILLON, qui veut bien partager avec moi les soins de la direction du journal et me suppléer pendant mes voyages.

G. M.

# REVUE

ET MAGASIN

# DE ZOOLOGIE.

---

**DOUZIÈME ANNÉE. — JANVIER 1849.**

---

2<sup>e</sup> SÉRIE.

—

## I. TRAVAUX INÉDITS.

OBSERVATIONS SUR les *types peu connus* du Musée de Paris,  
par M. le Docteur PUCHERAN. — *Rapaces nocturnes.*

(Deuxième article.)

Le premier article que nous avons publié sur les types peu connus du Musée de Paris était, ainsi que se le rappellent peut-être les lecteurs de la *Revue zoologique* (1), consacré au genre *Dicée*. Depuis ce moment nous n'avons pas cessé de poursuivre nos études à ce sujet (2). Aussi nous proposons nous de continuer par le genre *Cinnýris*, lorsqu'une occasion récente s'étant présentée de déterminer les *Rapaces nocturnes* de notre collection nationale, nous avons cru qu'il était nécessaire, par suite de la difficulté du sujet, de publier le plus tôt possible le résultat des ob-

(1) *Revue zoologique*, 1846, p. 154.

(2) C'est par suite des notes que nous lui avons communiquées que M. de Lafresnaye a pu récemment (*Revue zoologique*, 1848, page 59) donner une diagnose complète de l'*Attila Brasiliensis*, Less. C'est nous-mêmes qui avons fait connaître à M. de Lafresnaye l'individu type de M. Lesson. Dès 1846 (*Revue zoologique*, page 136), nous avons, au reste, déjà signalé l'erreur commise par M. Gray, qui avait confondu les deux genres *Tyuca* et *Attila*.



servations qui nous sont propres, sur les individus autrefois décrits par Vieillot et M. Lesson. Nous pensons que les types de Daudin sont assez connus pour qu'il nous soit permis de garder le silence en ce qui les concerne.

#### A. TYPES DE VIEILLOT.

Dans les diverses livraisons du *Genera of Birds*, M. Gray n'a parlé que du *Strix maculosa* et du *Strix crassirostris* de Vieillot : il n'a rien dit ni du *Strix persica*, ni du *Strix superciliosa*, ni du *Strix fusca* de cet ornithologiste. Il n'a probablement pas su la place qu'ils devaient occuper. Nous allons copier les diverses descriptions de ces espèces, dans la deuxième édition du *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, et ensuite dans la partie ornithologique de l'*Encyclopédie*. Une fois cette œuvre terminée, nous ferons connaître notre opinion définitive à leur sujet, en priant nos confrères de vouloir bien examiner les pièces du procès, pour adopter ou rejeter notre manière de voir.

1<sup>o</sup> *Strix persica*, Vieill. « Le *Strix persica*, dit Vieillot (*Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, 2<sup>e</sup> édit., vol. VII, p. 26), est de la taille de notre Chevêche, dont ce n'est peut-être qu'une variété : plumage blanchâtre, tacheté de gris un peu blond; doigts velus; bec et ongles jaunâtres. » La diagnose de l'*Encyclopédie*, vol. III, p. 1289) est plus complète. La voici en entier :

*Strix albida, griseo maculata, rostro flavicante, digitis hirsutis*. — Blanchâtre et tachetée de gris; bec jaunâtre, doigts velus.

« L'individu qui a servi à cette description est au Muséum d'histoire naturelle. Son plumage est blanchâtre, tacheté de gris un peu blond. Peut-être n'est-ce qu'une variété accidentelle de notre Chevêche, dont elle a la taille. — La Perse. »

Le type de cette description est évidemment la Chevêche originaire de Perse (du voyage d'Olivier), et qui est encore étiquetée comme étant une variété de la Chevêche com-

muné. En examinant cet individu, il est facile de s'apercevoir que la description de Vieillot n'est pas tout-à-fait aussi correcte qu'elle devrait l'être. Si le plumage est blanchâtre, ce n'est, en effet, que sur les parties inférieures. Au-dessus, la teinte du fond est plutôt la couleur isabelle, que tous les zoologistes considèrent comme étant la teinte caractéristique des animaux du désert. Les taches sont blanches, mais d'un blanc un peu gris. En dessous, le fond de coloration est interverti : le fond ici est blanc, les taches d'une nuance semblable à celles de la base de coloration du dessus.

En comparant le *Strix persica* au *Strix passerina* de notre Europe, les différences sont extrêmes, par suite de la couleur presque noire de cette dernière espèce. Mais les individus d'Algérie, dont M. J.-J. Levaillant a fait une espèce sous le nom de *Strix numida*, viennent un peu relier les deux types. Il est probable qu'il ne s'agit ici que d'une variété locale ; car, comme nous en avons vu un second provenant du voyage en Perse de M. Aucher Eloy, comme nous en possédons un jeune, originaire de Nubie, d'où M. Lefebvre l'a rapporté et qui ressemble beaucoup au *Strix persica*, nous ne pouvons admettre que c'est une variété accidentelle de notre Chevêche.

2<sup>o</sup> *Strix superciliaris*, Vieill. « Face d'un blanc roussâtre, larges sourcils blancs ; bec de cette couleur. Parties supérieures d'un brun marron, parsemé de petits points blancs sur la tête et de quelques mouchetures arrondies sur les ailes ; parties inférieures blanches, avec des bandes transversales d'un brun marron, très-rare sur le ventre et nulles sur les parties postérieures ; doigts velus ; bec allongé, couleur de corne jaunâtre ; taille un peu supérieure à celle de notre Chevêche. Cet oiseau est au Muséum d'histoire naturelle. Je ne connais pas son pays. » (*Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, vol. VII, p. 53.)

Sauf la diagnose latine (1), qui ne nous apprend rien de

(1) Elle est ainsi conçue : *S. facie rufescente alba ; superciliis latis, albis ; corpore supra spadiceo, subtus albo, badio transversim striato ; vertice atisque supra albo punctatis ; rostro flavescente ; digitis hirsutis.*

nouveau, la description de l'*Encyclopédie* (page 1293) est absolument conforme à celle du *Dictionnaire*. Comme les renseignements donnés par l'écrivain, relativement à la provenance, étaient à une nullité désespérante, nous avons été obligés de répéter fréquemment nos recherches et nos comparaisons avec les individus que nous supposions avoir servi à Vieillot. Avec de la persévérance, nous sommes parvenus à nous convaincre que le *Strix superciliaris* était la même espèce que le *Strix Sonnerati*, Tem (col. 21); *Noctua Sonnerati*, Less; *Athene Sonnerati*, G. R. Gr. Notre individu a donc servi à Vieillot et à MM. Temminck et Lesson.

5° *Strix fusca*, Vieill. « Se trouve à Saint-Domingue et à Porto-Ricco, d'où ont été apportés les deux individus que je décris ci-après : leur plumage est brun sur toutes les parties supérieures, avec quelques taches blanches en forme de larmes sur les ailes; blanc sur les inférieures, et couvert de taches brunes plus ou moins grandes; la collerette est totalement grise chez l'un, blanchâtre près du bec chez l'autre; les plumes de la queue brunes; les doigts velus; le bec et les ongles couleur de corne. » (*Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, vol. VII, p. 22.)

Dans l'*Encyclopédie* (p. 1288), la diagnose latine se trouve sur ajoutée. Nous la donnons en note (1), comme nous l'avons fait pour l'espèce précédente. Sauf cette addition, la description ne nous apprend qu'une chose; mais elle est fort importante, décisive, c'est que cette Chouette, ou plutôt cette Chevêche, qui a été apportée de Porto-Ricco par le naturaliste Mauge, habite aussi Saint-Domingue. Muni de ce renseignement, nous n'avons pas tardé à nous convaincre que le *Strix fusca* (Vieillot) était la même espèce que le *Strix Maugei*, Tem (col. 46); *Noctua Maugei*, Less; *Athene Maugei*, G. R. Gr.

Les renseignements dans lesquels nous venons d'entrer nous semblent de nature à faire considérer les *Strix Maugei* et *Strix Sonnerati*, de M. Temminck, comme formant

(1) *Strix supra fusca; subtus alba, fusco maculata; alis albo guttata; rectricibus lateralibus exterioribus albo extus maculatis; rostro corneo, digitis hirsutis.*

deux doubles emplois. Les noms d'*Athene Maugei* et d'*Athene Sonnerati* doivent donc être remplacés par ceux d'*Athene fusca* et d'*Athene superciliaris*.

#### B. TYPES DE M. LESSON.

M. Gray a fait pour les espèces de M. Lesson le contraire de ce qu'il avait fait pour celles de Vieillot : il les a toutes admises. Nous allons voir que, malheureusement, ce zoologiste a procédé avec un peu trop de légèreté. Pour cela, nous allons passer successivement en revue tous ces types, en commençant par le *Noctua frontata*.

1° *Noctua frontata* (p. 406). De la taille de la Chevêche à collier : brune sur la tête et le corps; le front blanc; des gouttelettes en larmes blanches sur les couvertures des ailes; l'extrémité des rémiges blanche. Tout le dessous du corps flammé de blanc et de brun; la queue barrée de brun et de blanc; les doigts très-velus jusqu'aux ongles. Patrie ignorée.

Cette espèce ne diffère pas de celle dont M. Gould a donné une description, en premier lieu, sous le nom d'*Athene fortis*; en second lieu, sous celui d'*Athene connivens*, parce qu'il la rapporte au *Falco connivens* de Latham. Qu'on applique à l'*Athene connivens* la description de M. Lesson, on la trouvera parfaitement exacte, avec cette différence cependant que les extrémités des rémiges ne sont vraiment pas blanches, et que cette expression n'est applicable qu'aux taches blanches des rémiges secondaires. Mais comme M. Lesson n'a pas eu notre oiseau sous les yeux, et ne l'a si imparfaitement décrit que parce qu'il l'a vu de côté, son erreur est fort concevable.

L'individu qui nous paraît être le type avait été rapporté de la Nouvelle-Hollande par un officier de la frégate *La Téthys*, lors du voyage de M. le capitaine de Bongainville. C'est par suite d'un échange avec M. Florent Prévost que notre Musée en est actuellement possesseur. Si nous ne disons pas d'une manière positive que c'est le type, c'est

par suite du silence que garde M. Lesson sur ce sujet : il n'indique point en effet le Musée de Paris ; mais comme le travail dans lequel sa description est insérée a été fait, a été composé dans notre Musée, nous croyons ne pas trop nous aventurer par l'assertion émise ci-dessus.

2° *Scops lophotes*, Less. (p. 107, n° 27). Voici la diagnose de M. Lesson : « Tout le dessus du corps brun foncé, ponctué de roux, mais par points très-ténus, très-rapprochés et très-nombreux. Le dessous du corps roux ; flammé de noir, formant une masse brune sur la poitrine ; les huppées élargies à la base. Patrie inconnue. »

Je rapporte à cette description, désespérante par sa concision et qui ne nous fait même pas connaître la taille du type décrit, un individu de la collection du Musée de Paris, originaire de Cayenne, et qui a été acquis à M. Perrot, en 1826. Cet individu, par sa taille, est un peu supérieur au *Strix atricapilla*, Natt., Tem. Il est brun, très-foncé sur toutes les parties supérieures : cette teinte est vraiment noire sur la tête. Moins foncé ailleurs, chaque plume porte des petits points et des petites lignes ondulées de couleur blanche : quelques-uns sont cependant roux. Ces points et ces lignes n'occupent guère que la moitié inférieure des plumes : la partie la plus rapprochée de leur insertion en est privée. Sur le milieu du dessus du cou, ces points sont devenus plus grands, formant de petites taches, les unes blanches, les autres fauves. En se groupant, elles établissent, depuis la huppe du côté gauche, jusqu'à un pouce environ de celle du côté droit, une bande arrondie, de forme convexe par le bord qui regarde le dos, concave par le bord opposé. A gauche, cette ligne aboutit, au-dessous de la huppe, à une plaque de points fauves qui se continue en arrière et en dehors, et se termine, sur les côtés en arrière du fouet de l'aile, en devenant plus divisée. A droite, la même disposition se reproduit, mais la plaque est beaucoup moindre, et ne communique pas aussi immédiatement avec la ligne du cou.

Toutes les couvertures des ailes sont colorées comme le dos ; mais le dessus de la tête est exempt de taches et de petits points : on n'en aperçoit que sur le sourcil, et au-dessus du bec. Ils sont plutôt fauves roux que blancs. La huppe est composée de plumes assez étalées et assez larges. Leur fond de coloration est le même que celui de la calotte crânienne : presque toutes présentent des points fauves roux, en arrière et en avant ; chez quelques-unes il y a des bandes transversales de la même couleur. C'est sur la moitié interne des deux faces de la plume que ces nouvelles teintes sont principalement répandues.

Les rémiges sont brun très-foncé en dessus ; mais sur leur moitié externe existent des taches fauves, de forme quadrangulaire, présentant quelques petits points blancs dans leur centre. A ces taches, correspondent sur la moitié interne, des bandes d'un gris brun clair, très-difficiles à apercevoir sur les premières pennes. A mesure que les rémiges deviennent plus internes, les taches fauves externes sont remplacées par d'autres beaucoup moins imitées et de couleur blanchâtre plutôt que fauve. Ces taches ne sont pas isolées comme celles des primaires : elles sont liées entre elles par des petits points blanchâtres et fauve blanchâtre répandus le long du bord externe des pennes. A l'extrémité de toutes les rémiges, ces points blanchâtres et fauve blanchâtre se manifestent de nouveau et sur les deux bords de la plume. C'est une reproduction du mode de coloration de la région dorsale ; en dessous, la coloration de l'aile est plus terne, moins foncée. Les couvertures inférieures sont fauves, et un peu blanchâtres sur le fouet de l'aile. La face intérieure est, en dessous des couvertures, sillonnée transversalement de bandes alternativement brunes, fauves et fauve blanchâtre. Tout-à-fait en dessous, enfin, reparait le mode de coloration que nous avons déjà décrit, comme étant propre, en dessus, aux rémiges primaires. La principale différence consiste en ceci : c'est que les petites taches qui se trouvent occuper la face externe

des plumes sont blanchâtres, au lieu d'être fauves. Dans cette espèce, la quatrième plume de l'aile est la plus longue, la cinquième l'égale presque.

Voici maintenant le mode de coloration des parties inférieures :

Les parties latérales de la région thoracique sont occupées par deux grandes places à fond noir. Le fond de coloration des plumes qui la composent, c'est le noir ; mais sur ce noir se trouvent jetées des taches et des points blanchâtres et fauves. Mais le fond noir est prédominant. Dans l'espace situé immédiatement au-dessous du bec, la teinte fauve devient plus facilement apercevable. Elle est plus distincte encore au milieu du thorax : c'est là que commence à se manifester le fauve roux des parties abdominales.

Sur l'abdomen, en effet, sur les côtés, comme au milieu, le fauve roux prédomine. Les plumes sont presque en entier de cette couleur : leur rachis est occupé par des traits brun foncé : sur certaines, ce trait est très-mince, sur d'autres plus étalé ; sur les premières, il s'élargit quelquefois dans un point du trajet. A droite et à gauche du rachis se voient, adoptant une disposition transversale, de petits points d'un brun plus clair, qui quelquefois se réunissant forment une vraie ligne en zig-zag. Dans l'intervalle de séparation des tarsi, la coloration est presque uniformément fauve.

Quant à la queue, qui est carrée, de longueur moyenne, et dont l'extrémité est presque atteinte par les ailes, ses couvertures supérieures sont de la couleur du dos. Il en est de même des rectrices médianes. Dans les latérales, les lignes sont mieux formées transversalement ; leur teinte est plus blanche. En dessous, la teinte noire est plus effacée, et il se produit pour toutes les plumes ce qui a lieu, en dessus, uniquement pour les latérales. Les couvertures inférieures sont fauve roux : les points de couleur différente peuvent être considérés comme totalement effacés.



La face et les poils qui couvrent le bec des deux côtés sont presque en entier noirs, fort peu nuancés de roux. Le bec, droit jusqu'aux narines, se courbe ensuite et forme un crochet saillant. La pointe est couleur de corne; la base parsemée de noir et de noirâtre. Il en est de même de la mandibule inférieure, à cela près que la base est de même couleur que la pointe.

Quant aux tarses, ils sont assez élevés, jaunâtres, et paraissent avoir été couverts d'un duvet fauve strié transversalement de brun. Les seuls doigts qui restent à l'une des pattes de notre individu sont colorés comme les tarses : l'ongle est, au médium, assez allongé et bien acéré; brun dans presque toute son étendue, il est couleur de corne à sa base, et dans une faible partie de son étendue. Sur la face interne, à l'ongle du pouce, le brun occupe, au contraire, un espace fort minime.

Les dimensions de cet individu sont les suivantes ?

Longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue (mesure prise par le dessus du corps), 0, m. 29. — *Idem* du bec (le long de sa courbure), 0, m. 025. — *Idem* de la queue (mesurée en dessus), 0, m. 075. — *Idem* du tarse, 0, m. 035. — *Idem* du doigt médium, sans l'ongle, 0, m. 015. — *Idem* du doigt médium, avec l'ongle, 0, m. 033. — *Idem* du pouce, sans l'ongle, 0, m. 01. — *Idem* du pouce, avec l'ongle, 0, m. 021.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le Hibou nudipède de Vieillot, figuré dans la planche 22 du travail de cet ornithologiste éminent sur les oiseaux de l'Amérique septentrionale. La différence principale est fournie par le mode de coloration du disque et des côtés de la face : elle est grandement mélangée de blanc et de jaunâtre chez le *Bubo nudipes*; elle est vraiment noire chez notre individu. En second lieu, suivant Vieillot, chez le *Bubo nudipes*, la queue est arrondie à son extrémité : or, elle est vraiment carrée chez le *Scops lophotes*. Telles sont les différences principales qui séparent ces deux types spécifiques,

et si nous ne nous prononçons pas d'une manière plus définitive sur leur réunion ou sur leur séparation, cela tient à ce que nous n'avons pas encore pu voir un seul individu qui reproduisit d'une manière complète les traits spécifiques signalés par Vieillot.

3° *Scops de Java* (*Scops Javanicus*, Less., p. 107, n° 25). M. Lesson considère cette espèce comme pouvant être le *Strix lempyi* de Horsfield. M. Gray rapporte, au contraire, ce dernier type au *Strix noctula*, Reinw, Tem. Voici la description : « En entier d'un jaune roux soyeux, vermiculé de brun, plus foncé sur la tête, le dos et les épaules; bec robuste; tarses prononcés.

Habite l'île de Java (Leschenault), et Sumatra (M. Diard). Par cette dernière diagnose, les deux individus types de l'espèce se trouvent bien indiqués. On ne peut douter que ce ne soient les deux individus encore existants au Musée de Paris. Or, ces individus ressemblent infiniment au *Scops noctule* (*Strix noctula*, Reinw). La seule différence bien appréciable à l'œil consiste en ceci, que le *Scops Javanicus* est plus brun, plus noirâtre dans ses parties supérieures; plus jaune, plus fauve, plus roussâtre, au contraire, dans ses parties inférieures. Ce n'est donc que d'une manière très-dubitative que nous séparons maintenant les deux types. Nous les réunirions peut-être plus sûrement, si les *Strix noctula* que nous avons examinés venaient de Java, au lieu d'être originaires, comme ils le sont, du continent indien. On concevra dès-lors notre hésitation : entre des individus de localités si différentes, doivent exister des dissemblances dont la valeur ou la nullité spécifique nous seront, sans nul doute, ultérieurement fournies par l'observation.

4° *Scops de Porto-Ricco* (*Scops Portoricensis*, Less., p. 107). Cette espèce, basée sur un individu apporté de Porto-Ricco au Musée de Paris par le voyageur Maugé, a été, depuis 1830, époque des premières notions qui ont été fournies sur elle, décrite et figurée par M. Desmurs (livre V°, pl. 26). Nous pouvons donc garder le silence à

son égard, car elle peut être considérée comme étant présentement une des mieux connues.

5° *Duc sultan* (*Bubo sultanus*, Less., p. 115, n° 47). Pas plus pour cette espèce ci que pour certaines des précédentes, M. Lesson n'indique ni le Musée qui renferme son type, ni le lieu de provenance d'où il est originaire. Voici sa description :

De la taille du grand Duc d'Europe. Bec noir à la base, jaune de corne à l'extrémité, long, puissant, à mandibule supérieure très-recourbée; de longs poils sur la cire, raides, noirs; huppés élargies, brunes. Tout le dessus du corps brun, vermiculé de blanc sur la tête et sur le dos; les ailes pruiteuses, à épaules brunes sans taches. Le dessous du corps d'un brun clair pruiné de blanc; couvertures inférieures blanches. Tarses recouverts jusqu'aux ongles de poils courts serrés et blancs.

Cette description s'applique de tout point à un individu de la collection du Musée de Paris, originaire du Sénégal, et acquis par échange, en 1825, à M. Florent Prévost. Or, cet individu est un *Strix lactea*, Temm. : c'est ce *Strix lactea* que M. Lesson décrit (page 111) dans son *Traité d'Ornithologie*, sous le nom d'*Otus lacteus*.

Ainsi donc l'*Athene frontata*, G. R. Gr. (*Noctua frontata*, Less.), et le *Bubo sultanus*, Lesson, doivent être rayés du nombre des espèces, comme constituant de doubles emplois. Je soupçonne fort qu'il pourrait en être plus tard de même du *Scops Javanicus*. Je terminerai en disant que j'ignore pour le moment si M. Lesson, depuis la publication de son *Traité d'Ornithologie*, a rectifié les déterminations dont il vient d'être question : s'il en est ainsi, les réflexions critiques qui précèdent ne sont applicables qu'aux travaux plus récents de M. G. R. Gray. Mais, quoiqu'il en soit, il est évident que nous ne pouvons laisser des faits de cette nature se fixer dans la science. Nous avons trouvé un devoir à accomplir : nous croyons avoir bien fait en n'hésitant pas devant la tâche qu'il nous imposait.

En finissant, qu'on nous permette quelques rectifications qui nous sont encore personnelles. La première est relative à quelques espèces d'origine Madécasse que nous avons déjà publiées, mais que nous devons dire l'avoir été avant nous. Notre Glaréole de Geoffroy (*Glareola Geoffroyi*), et notre *Biensis typus*, avaient déjà reçu de M. Jules Verreaux (*The south African quarterly Journal*, 2<sup>e</sup> vol., p. 80), le nom de *Glareola ocellaris*, et de *Rallus Madagascariensis*. Quant à notre *Gallinago Bernieri*, M. le prince de Canino l'avait décrite dans la *Faune italienne*, sous le nom de *Gallinago macrodactyla* (Article de la Bécassine de Brehm, *Gallinago Brehmii*).

En second lieu, nous profiterons de la même occasion pour adresser nos remerciements à M. Hartlaub qui, l'an dernier (*Revue zoologique*, 1847, p. 80), a bien voulu manifester publiquement l'intérêt qu'il porte à nos études sur les types peu connus du Musée de Paris. Mais nous devons ajouter que si la science ornithologique retire quelques fruits de ce travail, l'honneur de l'initiative doit en revenir au professeur du Muséum, à la chaire duquel nous sommes attachés. C'est M. Geoffroy qui, lors de nos premières déterminations, porta notre attention sur l'importance de la conservation des types si nombreux que possède notre collection nationale. En persévérant dans cette voie, nous ne faisons donc que suivre les inspirations dont nous lui sommes redevables, inspirations dont la tendance si progressive sera, sans nul doute, appréciée à sa juste valeur par la zoologie contemporaine (1).

(1) La détermination des *Rapaces nocturnes* du Musée de Paris nous a fait connaître quelques espèces que nous croyons nouvelles et dont nous allons donner une courte diagnose :

*Athene melanotus*, Nob. Espèce fort semblable à l'*Athene torquata*, G. R. Gr. (*Strix torquata*, Daud.) : en différant principalement par le mode de coloration de la queue. Les bandes blanches des rectrices sont plus petites et plus grêles, surtout à la face supérieure; elles sont au nombre de trois, en dessous comme en dessus. L'habitat est également différent : l'*Athene melanotus* vient du Brésil; l'*Athene torquata* est, au contraire, originaire de Cayenne.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce d'*Anodonte* ; par  
MM. Jules RAY et Henri DROUET, à Troyes.

Nous avons dit, dans un précédent article, que les travaux des naturalistes modernes nous faisaient penser qu'il en serait prochainement pour le genre *Anodonte* comme il en a été pour certains autres dans diverses classes d'animaux. Autrefois tel genre ne comptait qu'une ou deux espèces, qui maintenant en possède un bon nombre, grâce aux études des savants modernes. C'est ainsi qu'en France même on reconnaissait à peine quelques espèces de chauve-souris avant le Mémoire que Daubenton publia en août 1759, Mémoire dans lequel cet illustre naturaliste indiqua la route que les auteurs allemands ont suivie depuis. Actuellement personne ne conteste l'admission des espèces si nombreuses de ces animaux curieux. Pour second exemple, nous pourrions encore citer les Campagnols, dont les dévastations nécessitaient la connaissance des mœurs particulières à chaque espèce, et qui étaient bien peu étudiés il y a quelques années seulement. Sans les recherches de M. de Sélvs de Longchamp, aucun naturaliste ne songeait, pour ainsi dire, aux découvertes multipliées auxquelles ils devaient donner lieu.

*Scops rutilus*, Nob. Taille du Scops d'Europe : roux assez vif en dessus, avec des flammèches longitudinales noires et des taches transversales fauves. Bande longitudinale blanche sur les scapulaires. Aigrettes courtes, de même couleur que les parties supérieures. Parties inférieures d'un roux beaucoup plus clair que les supérieures, chaque plume offrant sur ses deux faces des petites bandes de couleur blanche. Habite Madagascar.

Ce même travail de détermination m'a permis de connaître le *Nyctalops stygius*, de Wagler (*Otus stygius*, G. R. Gr.). C'est bien un *Otus*, comme l'a conjecturé M. G. R. Gray, et il est probable que le seul motif un peu plausible de l'isolement générique de cette espèce consiste dans la coloration uniformément noire de ses parties supérieures. Wagler ne connaissait pas d'une manière précise le lieu de provenance de l'individu qu'il a décrit, car il le dit originaire du Brésil ou de l'Afrique méridionale. Notre exemplaire provient du voyage de M. Auguste Saint-Hilaire au Brésil. C'est le même individu que, dans son *Traité d'Ornithologie* (page 110), M. Lesson décrit comme une variété brésilienne de notre Hibou commun.

Aujourd'hui donc on peut dire avec quelque certitude, en voyant la savante publication entreprise depuis peu par M. l'abbé Dupuy sur les mollusques de France, que les Anodontes seront étudiées comme elles le méritent, et que ce naturaliste donnera à ce genre toute l'extension dont il est susceptible. On ne le verra plus restreint à trois espèces, et même à une seule, comme certains auteurs semblaient le faire.

Il est d'ailleurs nécessaire de s'expliquer ici sur le mot *espèce*. Généralement on entend, par ce mot, un type d'organisation, de forme et d'activité, rigoureusement déterminé, qui se perpétue successivement par génération directe et d'une manière indéfinie avec la même constance de caractères. Cette définition, quoique assez précise, n'a pas laissé que de donner lieu à des manières très-différentes de l'envisager. Certains naturalistes, qui croient difficilement à la multiplicité des espèces, ne considèrent que comme variété, une réunion d'individus, dont la ressemblance s'éloigne peu du type, mais qui se ressemblent entre eux et qui, en se reproduisant, donnent des individus semblables à eux. Dans ce cas-ci, nous pensons que ce groupe (si l'on ne veut pas l'appeler espèce) doit être au moins qualifié *variété constante* et distingué de la *variété accidentelle*. Dans celle-ci, les enfants ressemblent à la souche primordiale, et n'offrent pas les anomalies de leurs parents, tandis que dans les variétés constantes, de même que dans les espèces, les enfants ressemblent aux individus qui les ont produits directement.

Quelques zoologistes ont été jusqu'à vouloir réunir les genres *Unio* et *Anodonta* en un seul, en se fondant sur l'identité des animaux dans ces deux groupes, ne pensant pas que des caractères tirés de la coquille soient suffisants pour opérer une distinction générique. D'autres ont donné dans l'excès contraire : les auteurs américains, par exemple, ont tellement multiplié les espèces de ces deux genres, qu'ils se sont attiré le reproche opposé. De part ou d'autre,

il y a eu exagération. Pour nous, nous pensons, de même que le naturaliste d'Auch, qu'il est assez indifférent d'appeler espèce, ou variété constante, un groupe nettement séparé d'un groupe voisin, et qui se reproduit constamment sous la même forme et avec les mêmes caractères.

Ces réflexions nous ont été suggérées par la lecture de l'ouvrage de M. Dupuy, et répondent d'avance aux objections qui pourraient être faites par les partisans de l'ancienne école.

Peut-être aurions-nous dû prendre pour nom générique le mot *Anodontites*, imposé par Bruguière, plus de dix ans avant Draparnaud, dans les planches de l'Encyclopédie; mais le mot *Anodonta* étant généralement adopté jusqu'à présent, nous avons cru devoir le conserver.

Nous allons décrire, dans le genre *Anodonte*, une espèce nouvelle découverte dans le département de l'Aube, comme celle que nous avons publiée au mois d'août dernier. Il nous a été impossible de la rapporter à aucune de celles décrites jusqu'ici. Nous ne pouvons mieux faire, pour la nommer, que de la dédier au savant qui vient d'entreprendre l'histoire naturelle des mollusques de France. Que M. l'abbé Dupuy veuille bien agréer cette légère marque de notre estime et de notre reconnaissance!

Nous l'avons fait figurer (pl. 1 et pl. 2, fig. 1 et 2) sous deux aspects, suivant notre méthode: vue par le côté, et vue par la charnière. De plus, nous avons cru devoir, afin d'en faire mieux saisir les caractères, donner la coupe médiane des valves réunies. De cette manière, on la reconnaîtra aisément; et si par hasard elle se trouvait déjà décrite par un auteur étranger (ce que nous ne pensons pas, d'après nos recherches et celles de nos correspondants), l'erreur serait facile à relever.

Cette espèce, comme l'*Anodonta Milletii* (pl. 2, fig. 3), a été établie non pas sur quelques individus, mais sur des centaines d'échantillons. Ce n'est donc pas une variété accidentelle de forme, de taille ou de coloration, d'une espèce

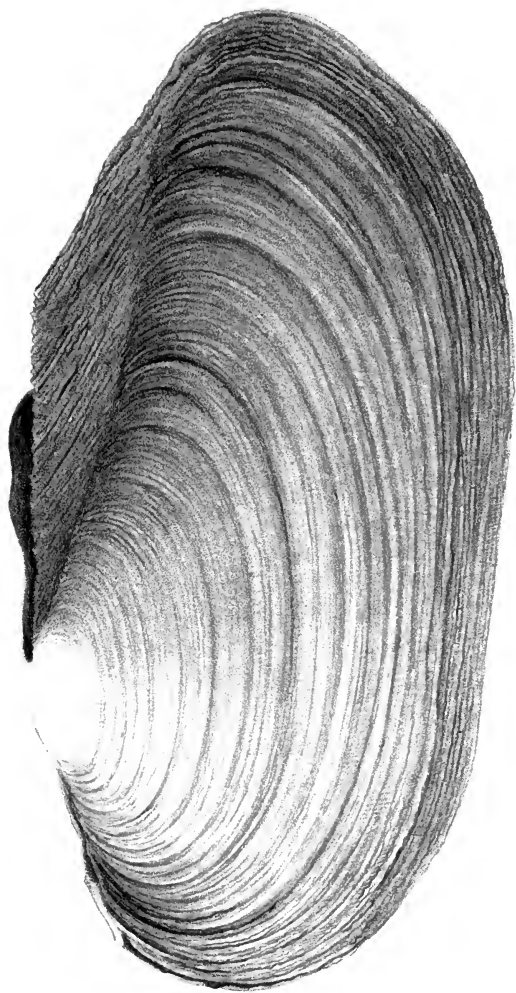
voisine, mais bien un type constant et nettement caractérisé. On la retrouve d'ailleurs dans des localités très-distantes l'une de l'autre. C'est aussi l'avis des conchyliologistes exercés auxquels nous l'avons soumise, et en particulier de M. Dupuy, qui, dans une de ses lettres, nous en parle de la manière suivante : « Votre grande Anodonte (en comparaison de l'Anatina, avec qui elle vit) me paraît quelque chose de très-remarquable, si cette forme, cette taille, cette disposition sont constantes. »

*Anodonta Dupuyi.* Testa magna, ovata oblonga, tumida, ventricosissima, rugosa, minus superius, multò inferius sulcata, valde crassa, ponderosissima, opaca; posterius brevissima, elliptica; antèrius elongata, vix alata, in rostrum obtusè angulatum producta : *Margine* inferiore et superiore sæpiùs ferè parallelis, inferiore convexiusculo, ad marginem antero-superiorem inflexo; *Umbonibus* tumidis, decorticatis, ligamento valdè prominente, crasso, nigrescente, gibboso, sub natibus longiùs producto; *Testa* superius ad rostrum notabiliter dehiscente; *Epidermide* bruneo-nigrescente, ad umbones *sub rubricato*; *Testa* interiùs cærulæ-albida, lacteis maculis variegata; lamina cardinali recta; sinu cardinali notandissimo; margine inferiore crasso, limbato; impressionibus muscularibus profundis.

*Animal* : Album, crassum, obesum.

Coquille grande, ovale-allongée, renflée et très-ventrue, grossièrement sillonnée, surtout à la partie inférieure, où les stries d'accroissement sont très-sensibles et lamelleuses; opaque, très-épaisse et d'un poids remarquable; très-courte et semi-elliptique postérieurement; très-allongée, obtusément bi-anguleuse, et à peine ailée à la partie antérieure; bords supérieur et inférieur le plus souvent presque parallèles (quelques fois cependant le supérieur se relève, ce qui rend un peu plus sensible l'angle de l'extrémité antérieure du ligament); bord inférieur presque droit, sensiblement relevé antérieurement pour former l'un des angles du bec; sommets fortement excoriés et laissant apercevoir la partie nacrée du test (cette dénudation s'étend quelquefois sur les stries du ventre de la coquille), protubérants, légèrement



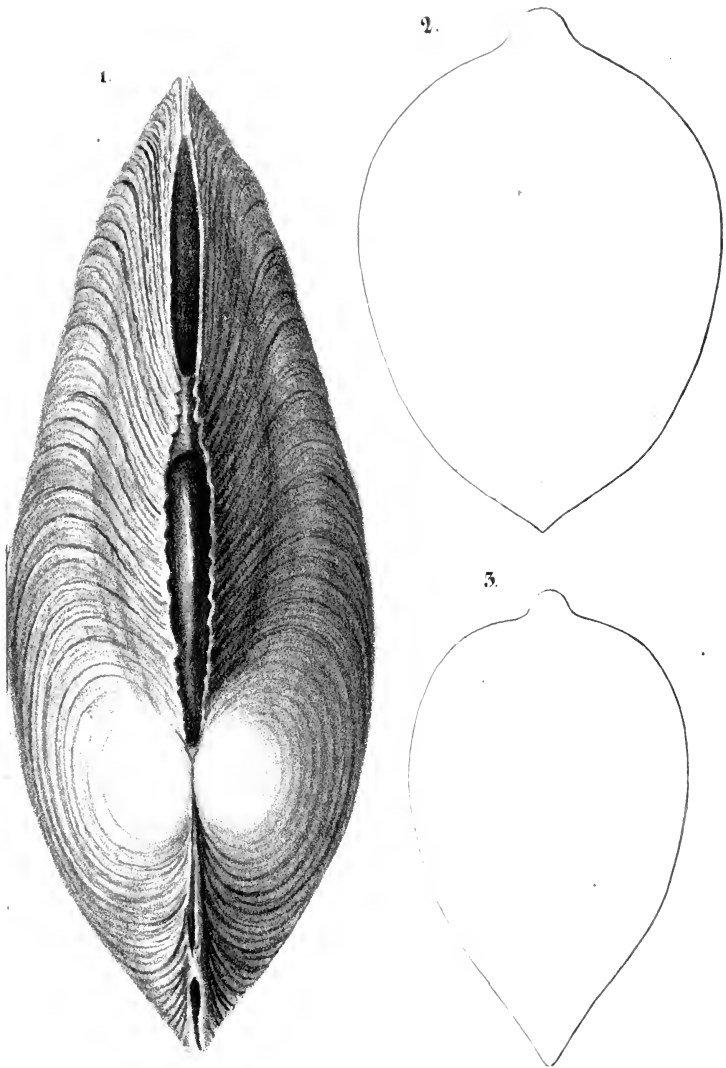


H. Nicolet

Lith. J. Froment.

*Anodonta Dupuyi.*





*H. Nicolet*

*Lith. J. Froment*

1. 2. *Anodonta Dupuyi*. — 3. *Anodonta Milletii*.



ridés et d'un blanc qui tranche avec la couleur de l'épiderme; ligament très-proéminent, gros, épais, bossu et sinueux, de couleur noire, passant sous les nates et se prolongeant assez loin derrière les crochets sous la forme d'une membrane papyracée; une échancrure très-remarquable à la partie antérieure du ligament; le bâillement de la partie antero-supérieure de la coquille est ordinairement très-prononcé et offre un ellipsoïde très-allongé; épiderme d'un brun noirâtre, plus clair et souvent rouge-cuivré au-dessous des nates, rarement rayonné de teinte neutre dans sa partie médiane et abdominale; nacre d'un blanc pâle, parsemé de grandes taches lactées livides; lame cardinale grosse, mais peu saillante, droite; sinus long et très-marqué; bord interne inférieur très-épais, marginé surtout postérieurement.

En abaissant une ligne verticale des crochets sur la base, on trouve que la partie postérieure est comprise trois fois *au moins* dans la partie antérieure.

La coupe médiane de la coquille présente, au bord inférieur, la forme un peu arrondie du ventre d'un poisson, tandis que dans la plupart des autres espèces la même coupe est très-anguleuse inférieurement et offre plutôt la forme d'un coin allongé.

L'animal se distingue de ses congénères par son épaisseur, son obésité, sa blancheur, son pied grisâtre, et par l'absence des deux ampoules que l'on remarque de chaque côté du dos sur d'autres espèces, quand on le sort de l'eau bouillante pour en détacher la coquille. Dimensions de l'individu figuré : Larg. 130 millim., haut. 69; épais. 49. Le poids de la coquille est de 62 grammes.

Dimensions d'un individu plus petit : Larg. 105 millim.; haut. 60; épais. 44. Le poids de la coquille est de 45 grammes.

Cette Anodonte habite les eaux tranquilles, bourbeuses et ombragées. Nous l'avons recueillie déjà dans trois localités : à Notre-Dame-des-Prés, près Troyes, dans un canal

alimenté par le ruisseau de Vienne; à Bar-sur-Aube, dans un vivier formé par un petit bras de l'Aube; et à Villemeureuil, dans un étang. De plus, nous l'avons reçue du département de la Marne, par les soins de M. Gerbe, qui l'avait trouvée dans les fossés qui environnent Vitry-le-Français.

Nous avons observé deux variétés accidentelles et monstrueuses, très-singulières: l'une très-comprimée et orbiculaire, à poids ordinaire; l'autre, au contraire, excessivement ventrue, globuleuse-allongée, et ne pesant pas moins de 82 grammes, quoique de taille ordinaire.

---

INSECTES de Taïti des Marquises et des îles voisines,  
par M. LÉON FAIRMAIRE.

*Lebia bembidioides*. — Long. un peu plus de 3 mill.; larg. 2 mill. — Suprà metallico viridis, nitida, prothorace medio lineato, cordiformi sed posticè late truncato, marginato, transversim tenuiter strigato, elytris obsoletissimè striatis, lateribus rotundatis posticè subsinuatis, obliquè truncatis.

*Plochionus Pradierii*. — Long. 9 mill.; larg. 3 mill. 1/2. — Brunneo-rufescens, prothorace lateribus valdè rotundatis, postice constricto, medio lineato, angulis posticis obliquè truncatis, elytris punctatissimis tenuiter striatis, pedibus abdominisque disco ferè testaceis.

*Anchomenus anachoreta*. — Long. 12, 14 mill.; larg. 3, 3 mill. 1/2. — Brunneo-submetallicus, capite bi-impresso, antennis dimidiam corporis partem æquantibus, prothorace lateribus marginatis, postice parùm angustato, elytris fortiter striatis, interstitiis convexis.

*A. monticola*. — Long. 10, 12 mill.; larg. 4, 4 mill. 1/2. — Pallidè brunneus, elytris obscurioribus, striis parùm impressis, interstitiis planis, secunda stria bipunctata, tertia unipunctata, prothorace paulò angustato, antennis dimidiam partem æquantibus.

*A. eremita*. — Long. 11 mill.; larg. 4 mill. — Brunneo-metallicus, antennis dimidio corpore parùm longioribus, prothorace elungato, marginato, postice valdè angustato, elytris valdè striatis, striis postice paulò obsoletis.

*Monocrepidius rufangulus*. — Long. 10, 11 mill. ; larg. 3 mill. — Brunneus, aut rufo-brunneus, pube densa sericea indutus, prothorace crasso, angulis posticis acutis, rufis ; punctulato, medio tenuissimè lineato ; elytris punctato-striatis, interstitiis subtilissimè punctulatis ; subtus obscurè castaneus, antennis pedibusque pallidioribus.

*M. subcastaneus*. — Long. 13, 14 mill. — Castaneo ferrugineus, varians, pube densa flavogrisea indutus, prothorace medio vittâ fusca, sæpiùs toto infuscato, punctato, angulis posticis acutis, elytris punctato-striatis, transversim rugulosis, antennis pedibusque ferrugineis.

*M. sericans*. — Long. 43 mill. ; larg. 4 mill. — Elongatus, brunneo-cinerascens, nitidus, pube densa grisea, sericea, indutus ; prothorace elongato, anticè vix angustato punctato, minùs pubescente, nitidiore, angulis posterioribus acutis, bicarinatis ; elytris prothorace triplo longioribus, striatis, leviter rugulosis, antennis pedibusque griseotestaceis.

*Agrypnus pruinosus*. — Long. 10, 13 mill., larg. 3, 4 mill. — Omnino brunneo-castaneus, subnitidus, pube griseo-flava fasciatus ; capite fortiter punctato, anticè leviter excavato ; prothorace fortiter, non dense, punctato, scutello oblongo, apice rotundato, fortiter punctato ; elytris seriebus punctorum impressis, interstitiis subelevatis.

*A. squalidus*. — Long. 14 mill. ; larg. 4 mill.  $1/2$ . — Brunneus, subnitidus, pube flavo-grisea, brevissima, subfasciatus ; capite anticè leviter impresso, summo tenuiter impresso ; prothorace crassiore, cum capite fortiter punctato, angulis posticis leviter rufescentibus ; elytris seriebus punctorum substriatis, interstitiis seriatis punctatis. Præcedente valdè simillimus.

*Oophorus instabilis*. — Long. 4 mill.  $1/2$  ; larg. 1 mill. — Testaceus pubescens ; capite ferè nigro, punctato, prothorace punctulato, angulis posticis validis, acutis : brunneo, margine antico angulisque posticis testaceis ; elytris punctatis, striato-punctatis, mediò macula brunnea, ad margines exteriores dilatata, ad suturam obsoleta, subtus pallidè brunneus, punctatus, pedibus pallidè testaceis.

*Agrilus indignus*. — Long. 7 mill. ; larg. pas tout à fait 2 mill. — Suprà viridi æneus, capite anticè ferè aurato, inter oculos excavato et quasi bituberculato ; prothorace lateribus rotundatis.

marginè postico ad scutellum recto, utrinquè fortiter sinuato, angulis acutis; transversim ruguloso; elytris rugulosis, quasi squamosis, præsertim ad basim: subtus obscure viridi-æneus, nitens.

— *Cylidrus Vescoi*. — Long. 6, 10 mill. — Suprà cyaneus, nitidus, antennis fuscis, basi testaceis: subtus thorace cyaneo, abdomine flavo, femoribus pallidè flavis, tibiis interdum fuscis.

— *Elytrurus Coquereli*. — Long. 10 mill.; larg. 4 mill. — Niger, nitidus, rostro thoraceque rugoso punctatis; elytris violaceis, seriatiim punctatis, transversim rugulosis, utrinquè carinatis, apicè parum productis, obtusis.

— *E. otiorhynchoïdes*. — Long. 11 mill.; larg. 3 mill. — Niger, griseo-pubescent, rostro thoraceque rugoso punctatis; elytris lateribus rotundatis, dorso deplanatis, seriatiim granulosis, utrinquè carinatis, apicè parum productis, acutis.

— *Tylodes clathratus*. — Long. 8 mill.; larg. 3 mill. 1/2. — Elongatus, nigro-brunneus, prothorace rotundato, punctato-rugoso, squamulis ferrugineis induto, elytris lateribus leviter rotundatis, dimidiâ parte posticâ attenuatâ, punctis excavatis, seriatiim dispositis, interstitiis granulatis, ferrugineo squamosis.

— *Acalles amplicollis*. — Long. 3, 4 mill.; larg. 2, 2 mill. 1/2. Brunneus, obscurus, crassus, squamulis ferrugineo griseis indutus, prothorace longitudine bis latiore, lateribus dilatatis, rotundatis, fortiter punctato, medio carina abbreviata: elytris latitudine vix longioribus, prothorace non latioribus, humeris obliquè truncatis: postice fortiter declivibus, sextriatis, striis punctis magnis impressis, interstitiis tenuiter punctatis interdum ferrugineo fasciatis.

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 2 Janvier 1849. — M. F. Mazière lit un Mémoire ayant pour titre : *Etudes sur les vertèbres céphaliques et leurs appendices*. Dans ce travail, l'auteur s'attache à déterminer le nombre et l'étendue des anneaux crâniens, la composition et les analogies de l'appareil maxillaire, de l'hyoïde, et des pièces branchiostèges des poissons. Ce mémoire est présenté par son auteur comme



étant, non la démonstration, mais l'énoncé d'un principe d'anatomie philosophique, reliant entre eux les faits épars dans divers ouvrages.

*Séance du 8 Janvier.* — M. Duvernoy donne lecture d'un travail de M. Léon Dufour, *Sur la circulation dans les insectes*. Le célèbre anatomiste de Saint-Sever combat, par le raisonnement et par des faits, la théorie de la circulation du sang dans des lacunes circulaires limitées par les deux membranes des trachées.

— M. Milne Edwards dit qu'il n'interviendra pas dans cette discussion; il déclare seulement qu'il fait voir chaque année à ses élèves des injections du vaisseau dorsal chez des Orthoptères, et la circulation du sang chez divers insectes à l'état vivant.

— M. Duvernoy, ayant été classé, par M. Léon Dufour, parmi les anatomistes qui ont des opinions différentes des siennes, ne se croit pas appelé à entrer en discussion dans ce débat.

La *Revue zoologique* ne peut jouer que le rôle de spectateur impartial dans cet important débat. Elle n'a pas de jugement à porter dans ce moment, car les éléments de cette discussion ne sont pas encore assez élaborés; elle ne pourrait non plus résumer convenablement des notes insérées aux comptes-rendus, car en resserrant les idées et les raisonnements du savant anatomiste de Saint-Sever elle leur retirerait tout leur intérêt.

Du reste, nous pouvons annoncer que ce beau sujet d'études va être élucidé dans notre recueil par la publication des recherches que M. Nicollet a faites, depuis quelque temps, sur la structure des organes de la circulation du fluide nourricier chez les insectes. Nous attendrons donc, pour présenter les conclusions que l'on pourra déduire des travaux de MM. Léon Dufour, Milne Edwards, Blanchard et Nicollet, que les études de ce dernier zoologiste soient terminées et publiées, et nous nous bornerons, en attendant, à renvoyer nos lecteurs aux notes si claires,

si logiques et si savantes que M. Léon Dufour a insérées dans les comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences.

*Séance du 15 Janvier.* — M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire lit une *Note sur l'Alpaca et sur l'Alpa-vigogné ou métis d'Alpaca et de Vigogne*. Fidèle à la mission qu'il s'est imposée, et dont nous avons déjà eu lieu d'apprécier le but et la portée, le savant zoologiste démontre aujourd'hui par les faits ce qu'il a démontré, en 1847, par la théorie, à savoir l'importance extrême qu'il y aurait à enrichir notre pays de ces précieuses toisons. Aux exemples de facile acclimatation en Ecosse, en Angleterre, en Hollande même, qu'il a fait connaître à l'Académie, il ajoute aujourd'hui les résultats obtenus par le commerce anglais en quatre années, pendant lesquelles l'importation s'est élevée, de 8,000 balles de laines d'Alpaca, à 24,500. Il met sous les yeux de l'Académie huit échantillons de laine rapportés du Pérou par M. le docteur Weddell, de l'expédition de M. Castelnau. Parmi ces échantillons se trouve une laine encore inconnue en France, celle de l'Alpa-vigogné. M. Geoffroy St-Hilaire termine cette communication en citant plusieurs passages de la relation de M. Weddell au sujet de la production de l'Alpa-vigogné, et met en relief ce fait intéressant que, contrairement à l'opinion admise, ce métis est fécond.

— M. Boussingault, après la lecture de cette note, fait remarquer que dans la république de l'Equateur les Lamás ont considérablement diminué depuis l'introduction de la race ovine.

— M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire fait un *Rapport sur une lettre et une pièce tératologique adressées à l'Académie par M. Cognot*. L'objet de cet envoi est un chien monstrueux né, dit la lettre, avec cinq autres individus bien conformés. Il offre un genre de monstruosité rare chez les mammifères, mais commun chez les oiseaux, et rentre parfaitement dans la famille des monstres doubles polyméliens et dans le genre Pygomèle.

— M. E. Blanchard répond, dans une Note, au Mémoire récent de M. L. Dufour sur la circulation dans les insectes.

— M. F. Pouchet adresse une *Note sur le développement de l'organisation des infusoires*. Il a constaté que si quelques infusoires sortent de l'œuf avec leurs formes définitives (*Kérones*, *Vorticelles*), les autres sont sujets à de véritables métamorphoses (*Kolpodes*, *Dileptes*). Sur les œufs de *Vorticelles* parvenus à 0,04 de millimètre de diamètre, il a reconnu, dans le Vitellus, les mouvements gyrotoires observés chez les Mollusques et chez d'autres animaux. Il a aussi vu et observé dans les embryons de ces œufs, à la veille d'éclore, la vésicule contractile en mouvement, et chez les *Vorticelles* adultes il signale la présence d'un sac très-visible et intérieurement revêtu de cils vibratiles; ce sac est déterminé par l'auteur comme un organe de respiration, et la vésicule contractile comme une sorte de cœur.

— M. Remak, dans une lettre *Sur la fonction de la couche superficielle du germe*, annonce les résultats suivants de ses recherches embryologiques. Cette couche n'aurait ni la fonction que lui ont attribuée Pander, Baer et une foule d'embryologistes, de former les parois du corps, ni celle que lui supposait Reichert, d'envelopper momentanément l'embryon. Elle produirait les parties cornées, l'épiderme, les plumes ou les poils et les glandes cutanées, dans les deux premières classes de vertébrés; de là le nom de *couche cornée*. C'est la *couche médiane* qui fournit les parois du corps, et la couche inférieure, ou *couche glanduleuse*, donne naissance à l'épithélium des voies digestives et respiratoires et au tissu cellulaire des principales glandes.

L'auteur appuie ces déterminations sur des observations de sept années, et c'est là un garant d'exactitude qui permet de reconnaître une véritable importance à cette rectification de l'histoire physiologique du germe.

*Séance du 22 Janvier.* — M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire répond, dans une Note, aux observations faites par M. Bous-

singault dans la précédente séance. Il démontre, par le témoignage de plusieurs voyageurs, MM. *d'Orbigny*, *Roehne*, *Meyen*, *de Castelnau*, que si les Lamas ont diminué de nombre au Pérou, depuis l'importation du Mouton, cette diminution s'explique, non par une supériorité de la race ovine qui rendrait le Lama inutile en Europe, mais parce que le Mouton ne peut vivre que dans les meilleures localités, tandis que le Lama vit partout. Il a donc dû céder la place à la race ovine dans les meilleurs pâturages; mais il abonde encore sur les montagnes au milieu des bruyères et des petites herbes, qu'il affectionne, et loin d'en être dépeuplées, les hauteurs de la Bolivie et du Pérou en renferment des quantités considérables. C'est justement là ce qui donne une réelle importance à la naturalisation du Lama et de l'Alpaca. Loin de faire concurrence à nos races ovines, ces nouveaux hôtes iront peupler nos montagnes et fournir à leurs misérables populations une excellente viande et une laine magnifique. En réalisant de pareils bienfaits, la science et le savant qui la représente ont droit aux respects et à la reconnaissance de tous.

— M. *Duvernoy* lit la seconde partie du Mémoire de M. *Léon Dufour* sur la circulation dans les insectes.

— MM. *Dubreuil* et *Gervais* annoncent la découverte dans la mollasse marine de Castries (Hérault) d'un fragment de machoire inférieure avec deux dents, qu'ils ont reconnu appartenir à une espèce nouvelle du genre Dauphin. Ils la nomment *Delphinus brevidens*. Dans le même terrain, ils ont aussi trouvé un fragment de plaque dentaire du *Myliobate micropleurus* de M. *Agassiz*.

Séance du 29 Janvier. — M. *Demeaux* présente un mémoire *Sur les causes de la stérilité*, qui deviendra plus tard l'objet d'un rapport.

— M. *P. J. Van Beneden* adresse une *Note sur le développement des Tétrarhynques*. Il constate quatre phases dans ce développement. Dans la première, ces vers, qui habitent surtout les cæcums pyloriques, sont les *Scolex poly-*

*morphus* et *Scolex acalepharum* de Sars, *Tetrastoma playfairii* de Forbes et Goodsir, *Dithyridium Lacertæ*, etc. La seconde période déjà observée par M. Ch. Leblond, nous montre un *Tétrarhynque* formé par gemmiparité dans l'intérieur du Scolex, qui lui-même s'est entouré d'une gaine transsudée par sa peau (*Amphistoma rapaloïdes* de Ch. Leblond). Ils habitent alors les kystes péritonéaux des poissons. Dans la troisième phase, le Tétrarhynque libre prend la forme tænioïde, c'est un *Bothryocephale* ou *Rhyncobothrius*. On le trouve dans l'intestin des Sélaciens. Dans la dernière phase, l'animal est un segment détaché du tænioïde et chargé de disperser la semence; ce sont les *Proglottis* de M. Dujardin. C'est, pour M. Van Beneden, l'animal adulte.

Cette Note intéressante prouve combien il serait nécessaire que des études sérieuses sur le développement des *Helminthes* vissent réduire à ses justes proportions le nombre des espèces, et expliquer des anomalies anatomiques, tenant à ce que certains états transitoires ont été considérés comme définitifs. C'est un des chapitres de la grande histoire des métamorphoses dans le règne animal.

M. Cardan adresse une *Note sur un cas de conception double*, dans lequel, la mère, se croyant enceinte de huit mois, l'un des jumeaux paraissant à terme, l'autre semblait n'avoir que quatre mois environ, et se trouvait déjà dans un état avancé de décomposition.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 11 Octobre 1848. — M. L. Brisout de Barneville présente le Catalogue des Acrididés recueillis jusqu'à présent dans un rayon de vingt à vingt-deux lieues autour de Paris. Voici quelles sont les espèces de cette famille encore inédites ou presque toutes nouvelles pour les environs de Paris :

*Acridium bisignatum*, Costa (*OEdipoda bisignata*, A. Serv.).

— *Acridium lineatum*, Costa. (*Gryllus lineatus*, Panzer) commun. — *Acridium stigmaticum*, Brisout (*Gryllus stigmaticus* Rambur.). — Carènes latérales du prothorax presque droites, arquées, ou légèrement anguleuses. Presternum sans pointe, transversal, linéaire, très-étroit. Ailes aussi longues que les élytres ou un peu plus courtes. Dernier segment abdominal ou plaque sous-anale du mâle conoïdale, courte. Pièces terminales supérieures de l'abdomen de la femelle médiocrement comprimées, à bord supérieur externe pourvu d'une grosse dent saillante; toute la partie postérieure de ces appendices en arrière de la forte dent du bord externe est manifestement rétrécie en un long crochet terminal qui présente, en dessus, la forme d'un triangle rectangle courbé; pièces terminales inférieures très-comprimées dans leur partie postérieure, munies d'une forte dent au bord externe et inférieur.

— *Acridium dorsatum*, Costa (*Gryllus dorsatus*, Zetterstedt). — *Acridium ventrale*, Brisout (*Gryllus ventralis*, Zetterstedt. *Gr. rufipes*, id.) — *Acridium declivum*, Brisout. — Tête déclive. Carènes latérales du prothorax droites, ou presque droites. Elytres, dans les deux sexes, plus courtes que l'abdomen. Ailes du mâle plus courtes que les élytres, mais dépassant de beaucoup la moitié de leur longueur. Ailes de la femelle un peu plus courtes que les élytres. Plaque sous-anale du mâle conique, très-allongée. Pièces terminales supérieures de l'abdomen de la femelle médiocrement comprimées, à bords supérieurs entiers, sans dents ni échancrures, terminées par un crochet assez court. Pièces terminales inférieures un peu comprimées à leur partie postérieure.

*Tetrix depressa*, Brisout. Prothorax déprimé, un peu plus long que l'abdomen, fortement caréné en arrière, présentant une dépression transversale vers le milieu du corps, entre les deux carènes latérales supérieures, lesquelles, en arrière de la dépression, sont aussi élevées ou un peu plus élevées que la carène médiane. Ailes plus courtes que le prothorax et que l'abdomen, mais encore assez développées. — Habite Fontainebleau. (*Collect. Serville.*)

— M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il a reçu quelques-unes des chenilles qui produisent de grands ravages aux environs de Phalsbourg, et il dit qu'elles se rapportent à l'*Orgyia pudibunda*.

— M. *Ed. Doubleday* montre un singulier Lépidoptère aptère, appartenant à la tribu des Tineites, et qui, par son aspect général, rappelle un coléoptère du genre *Rhytiphora*. Cet insecte a été trouvé courant sur la neige gelée, par le docteur Hooker, sur les côtes de l'île Kerguelen, dans l'Océan antarctique.

— M. *H. Lucas* montre des *Hesperophanus griseus* et des *Stenopterus mauritanicus* qui viennent de sortir de bûches du *Cytisus spinosus* ayant déjà subi l'action du feu. Ces insectes ont dû rester à l'état de larve pendant près de six ans.

— Le même membre fait voir deux individus dans un état parfait de conservation de l'*Anihocharis Levillantii* et du *Cigarites Massinissa*, et il dit qu'il se propose de les faire dessiner pour les *Annales* de la Société.

Séance du 25 Octobre 1848. — M. *E. Desmarest* annonce qu'il a reçu de M. *Reeb*, pharmacien à Phalsbourg, au nom du maire de cette ville, une boîte contenant des chenilles et des cocons du Lépidoptère qui dévastaient les forêts des environs de Phalsbourg, et une note détaillée sur les dégâts causés par ces insectes. Ces chenilles se rapportent au *Bombyx pudibunda*. La Note de M. *Reeb*, qui sera insérée en entier dans le *Bulletin* de la Société, contient des détails intéressants sur le *Bombyx pudibunda*, et confirme, presque en tous points, la Note lue par M. *Reiche*.

— A l'occasion de cette communication, M. *Guérin-Méneville* entretient la Société des ravages faits dans les plantations de pommiers par l'*Hyponomeuta padella*, et il donne à cet égard des détails du plus haut intérêt. Il termine sa communication en faisant remarquer que la loi sur l'échenillage n'est pas suffisante pour obliger les cultivateurs à se protéger eux-mêmes en détruisant, d'une manière aussi complète que possible, les chenilles qui leur causent de si grands dégâts : il pense que la Société devrait prendre l'initiative à ce sujet, et adresser au gouvernement un projet de règlement sur l'échenillage.

La proposition de M. Guérin-Méneville est adoptée à l'unanimité, et la Société nomme une commission composée de MM. Amyot, Bellier de la Chavignerie, Guérin-Méneville, Lucas et Pierret, pour étudier cette question importante et pour lui donner son avis, et sous le point de vue scientifique, et sous celui de la loi.

— M. Bellier de la Chavignerie, au nom d'une commission nommée dans une précédente séance, et composée de MM. Bellier de la Chavignerie, Rouzet et des membres du bureau, lit un projet de rapport à adresser à M. le ministre de l'agriculture, relativement au grand nombre de cocons du *Bombyx chrysothorax* qui couvrent les arbres des environs de Paris, et demandant que l'on fasse observer très-rigoureusement la loi sur l'échenillage, si l'on ne veut que de grands dégâts soient produits l'année prochaine.

A la suite de ce rapport, et comme confirmation de ce qu'il contient, M. Guérin-Méneville dit qu'en rentrant à Paris il a observé, dans toute la région tempérée et centrale de la France, depuis Grenoble jusqu'à Paris, que les buissons qui bordent les routes et les propriétés sont couverts de bourses de soie blanche contenant un grand nombre de jeunes chenilles du *Bombyx chrysothorax*. Notre collègue se proposait de signaler ce fait à l'administration et à l'attention des agriculteurs, et il pense que si l'échenillage n'est pas pratiqué sévèrement dans toutes les localités qu'il a traversées, les chenilles causeront de grands désastres parmi les arbres fruitiers et forestiers l'année prochaine.

— M. Pilate annonce que les mêmes chenilles sont aussi fort abondantes dans le département du Nord, particulièrement aux environs de Lille.

Après ces communications, le rapport présenté à la Société est adopté, et il est décidé qu'il en sera adressé un exemplaire, 1° au ministre de l'agriculture et du commerce, et 2° au ministre de l'instruction publique.

— M. Guérin-Méneville communique un Mémoire qu'il



a lu à l'Académie des Sciences, qui a pour titre : *Recherches sur la maladie des vers à soie, connue sous le nom de Muscardine, et sur un Moyen efficace de préserver les magnaneries de ce fléau.*

— M. Amyot donne communication d'un extrait d'une Notice imprimée de M. Millet, et qui avait été apportée à la Société. Le travail de M. Millet contient la liste de cent quatre-vingt-seize espèces d'insectes qui se trouvent dans le département de Maine-et-Loire, et parmi elles on peut en remarquer plusieurs qui n'avaient été signalées jusqu'à présent que comme exclusivement propres aux départements méridionaux, notamment la *Cicada fraxini*, Fabr., qui se trouve communément dans les vignes aux environs de Saumur.

— M. Amyot donne lecture d'une lettre qui vient de lui être adressée par M. Westwood, sur le système mononymique et sur la construction des noms hébreux, et il fait ensuite connaître la réponse qu'il a envoyée à l'entomologiste anglais. Ces deux lettres, qui établissent une discussion sur la méthode mononymique, seront imprimées en entier dans le *Bulletin* de la Société.

---

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

CATALOGO de los *Moluscos*. — Catalogue des Mollusques terrestres et d'eau douce de l'Espagne, par le docteur GRAELLS. — In-8°. Madrid, 1846.

Le Catalogue que nous annonçons aujourd'hui ne nous est connu que depuis peu de temps, bien qu'il ait paru à Madrid dans le cours de l'année 1846, circonstance que nous devons attribuer au peu de relations que nous avons avec l'Espagne, et non au peu d'importance du travail de M. Graells.

Un Catalogue tel que celui dont il s'agit paraît, au pre-

mier abord, ne présenter que peu d'intérêt; mais on reconnaîtra qu'il n'en est point ainsi, pour peu qu'on réfléchisse aux avantages que l'on retire de ce genre de publications pour l'étude des Mollusques au point de vue de la distribution géographique. M. le docteur Graells a donc rendu un véritable service aux amis de la science, et nous l'en remercierons d'autant plus volontiers qu'il voudra certainement compléter son œuvre un peu plus tard, en nous faisant connaître la suite de ses observations.

Voici, par genres, le nombre d'espèces déjà connues dont l'auteur du Catalogue a constaté l'existence en Espagne :

Arion	3 espèces.	Conovula	1 espèce.
Limax	6	Lymnceus	13
Testacella	1	Physa	5
Vitrina	2	Planorbis	11
Succinea	4	Valvata	3
Helix	66	Paludina	6
Achatina	3	Melanopsis	5
Pupa	22	Neritina	5
Vertigo	3	Ancylus	6
Balea	1	Anodonta	2
Clausilia	4	Unio	6
Cyclostoma	6	Cyclas	3
Truncatella	1	Pisidium	3
Carychium	1		

En outre de ces espèces déjà connues, M. Graells en a décrit quelques-unes qui lui ont paru nouvelles, et dont nous allons reproduire la caractéristique.

*Helix Grateloupi*. Testâ globosâ, luteo-corneâ, tenui, imperforata, obliquè leviter striatâ, anfractibus 4, ultimo cæteris duplo majore, zonis quinque ex maculis rufo-fuscis seriatim dispositis ornato: labro tenui, columellâ et peristomate carneis. — Alt. 15 millim.; lat. 17 millim. — Hab. Isla de Mallorca.

*Neritina Velascoi*. Testâ parvâ, convexâ, nitidâ, tenuissimè longitudinèlter striatâ, fusco nigricante aut violaceo-purpureâ,

maculisque minimis albidis numerosissimis tectâ : spira apice sæpissime erosa, labio columellari crasso, albo, calloso, convexo, margine integro : fauce ellipticâ ; operculo planô, corneo lutescente, transversè striato. — Alt. 10 millim. — Hab. regn. Valentinum, in rivulis. — Espèce variable dans ses couleurs.

*Neritina Valentina.* Testâ parvâ, nigro-virente, maculis minimis, numerosissimis, confertis, clarioribus obtectâ, patentioribus in anfractu secundo ; sub-turriculatâ, longitudinaliter tenuissimè striatâ ; anfractibus ternis, convexiusculis, transversè valdè coarctatis, ultimo aliis duplo majore ; callo columellari convexiusculo, labio integro, fauce ovatâ ; operculo plano, transversè striato, corneo-lutescente. — Alt. 12-16. — Hab. in rivulis regni Valentini. — Espèce aussi variable dans sa coloration.

*Planorbis Dufourii.* Animal corpore fusco rufescente, tentaculis pallidioribus, acuminatis, basi valdè latioribus. — Testâ pellucidâ, vitreâ, fragilissimâ, transversè et longitudinaliter tenuissimè striatâ, suprâ late umbilicatâ, subtus planulatâ anfractibus subquaternis ; fauce effusâ, peristomate in adultis continuo, subincrassato. — Diam. 15-18 millim. ; lat. 6-8 millim. — Hab. provincias centrales.

*Nota.* Cette description est suivie d'observations intéressantes sur l'anatomie et sur la reproduction de ce Mollusque.

Nous avons reçu des environs de Gibraltar une espèce qui nous paraît être l'*Helix Grateloupi* de M. Graells ; toutefois l'auteur emploie dans sa description les mots *testâ globosâ*, tandis que notre coquille est *globosâ depressâ*, ou plutôt *orbiculato-convexâ*, et se rapproche beaucoup de l'*Helix Nicæensis* (Fer.), si ce n'est que cette dernière est *obtectè perforatâ*.

Nous remarquons aussi que l'auteur donne des caractères identiques à l'opercule des deux *neritines* qu'il a décrites. Or, si ce sont réellement des espèces distinctes, il devra trouver dans l'opercule des caractères différents : c'est un point sur lequel nous croyons devoir appeler son attention.

Nous terminerons en faisant observer que, dans un pays aussi vaste et aussi accidenté que l'Espagne, de nouvelles

recherches faites avec soin et avec persévérance, conduiraient certainement à la découverte d'un bien plus grand nombre de Mollusques. Nous ne saurions donc trop engager M. le docteur Graells, ainsi que les amis qui l'ont si bien secondé, à reprendre le cours de leurs explorations, et à enrichir la science de nouveaux matériaux dont la valeur serait justement appréciée de ce côté-ci des Pyrénées.

S. PETIT.

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. *Ehremberg* a démontré à l'Académie des Sciences de Berlin, dans sa séance du 26 octobre 1848, que le célèbre prodige du sang dans le pain et dans les viandes, connu dès la plus haute antiquité, et qui s'est présenté récemment à Berlin, est occasionné par la présence d'un animalcule du genre *Monas*, inconnu jusqu'à présent (*Monas? prodigiosa*). M. *Ehremberg* emprunte à l'histoire ancienne et moderne une foule de citations où il est question de pains qui laissaient couler des gouttes de sang lorsqu'on les coupait, ou d'autres matières alimentaires que le vulgaire croyait couvertes de sang, à cause des points rouges que formait l'animalcule en question ou sa dépouille. M. *Ehremberg* assigne à cette monade les caractères suivants :

*Monas prodigiosa* (*Mucor sanguineus*, de Pietro de Col. ; *Zaogalactina imetrofa*, de Sette). — Corpusculis  $\frac{1}{5000}$  ad  $\frac{1}{3000}$  lineæ longis, subrotundis, singulis hyalinis, acervatis sanguineis, proboscide corpore brevior. — In cibis humidis interdum copiosæ sanguineas maculas gelatinosas efficiunt. In pollice cubico uno 46,656,000,000,000 ad 884,736,000,000,000 vivunt. — *Hab.* in Syriâ et Europâ.

## I. TRAVAUX INÉDITS.

REMARQUES SUR UN CAS DE pathologie observé dans les os d'une CIVETTE (*Viverra civetta*, Linné), et sur la transformation du tissu tendineux en tissu fibro-osseux étudiée dans un AGOUTI (*Cavia aguti*, Erxleben); par M. EUGÈNE DESMAREST, préparateur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, secrétaire de la Société entomologique de France, membre titulaire de la Société de Biologie, etc. (1).

La science possède de nombreux matériaux sur les maladies des os et sur la transformation des tissus; mais les observations des médecins et des naturalistes ont été presque exclusivement faites sur l'homme. Aussi ai-je pensé qu'il ne serait peut-être pas sans quelque intérêt d'indiquer des faits analogues étudiés dans la série des animaux.

On admet, en général, que les os ont des maladies qui leur sont propres. Ainsi, l'ossification est lésée chez les rachitiques et chez ceux atteints par la teigne; à la suite des maladies vénériennes, des scrofules, etc., il se forme sur les os des tumeurs gommeuses, des tophus, des nodosités; en outre, la goutte cause des déformations aux articulations; et enfin, dans quelques cas pathologiques, le phosphate de chaux peut produire des ankyloses plus ou moins complètes.

Ces faits ont été principalement étudiés dans l'espèce humaine, et ils ont été relatés dans les archives de la science: aussi ne viendrai-je pas, à ce sujet, répéter ce qui a déjà été dit plusieurs fois. Je rappellerai seulement que M. Flourens et son ancien aide du Muséum, M. Auguste Duméril, ont fait quelques recherches sur la structure d'os patholo-

(1) Mémoire lu à la Société de Biologie (séance du 17 février 1849) et à la Société philomatique (séance du 17 mars 1849).

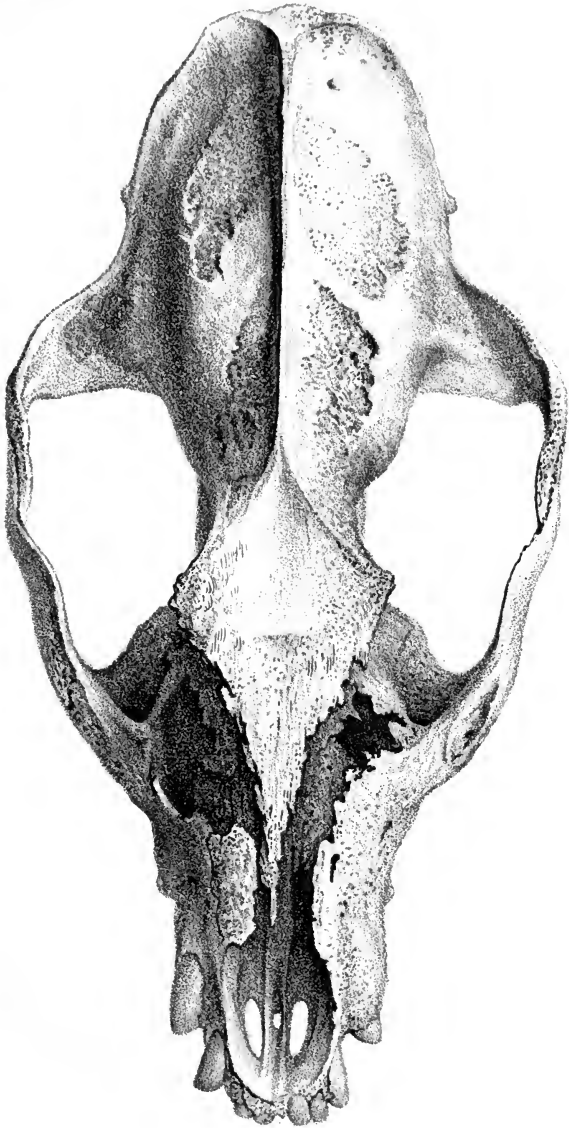
giques chez des animaux, et qu'ils ont vu des caries dans des os longs de quelques mammifères, mais uniquement à leur face d'articulation.

M. de Blainville, avec toute la bienveillance qu'il a toujours montrée à mon égard, m'a mis à même de signaler un fait curieux de maladie des os dans un mammifère carnassier qui était déposé dans les galeries d'anatomie comparée du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

C'est dans une Civette mâle (*Viverra civetta*, Linné) que j'ai vu ce cas pathologique. Sur plusieurs parties du squelette de cet animal, on peut remarquer que les os présentent des érosions très-marquées (1). La tête (*Voy. pl. 3*) est principalement remarquable par la généralité de l'affection des os du crâne et de la face : presque tous les os sont détruits en grande partie par la maladie ; ceux du nez sont même presque entièrement perforés ; l'arcade zygomatique et les parties qui avoisinent le trou occipital offrent des traces apparentes de destruction des os, ainsi que l'articulation des deux branches de la mâchoire inférieure. L'intérieur du crâne, ainsi que j'ai pu m'en assurer par l'ouverture formée pour enlever le cerveau, ne semble pas anormal, et il paraît en être de même des fosses nasales : le sphénoïde est intact (2). La colonne vertébrale, à l'exception de l'atlas et de l'axis, qui sont usés par la maladie et troués en divers endroits, est à peu près dans l'état normal. Les membres ne sont pas très-attaqués par l'affection pathologique ; toutefois le tissu d'une des omoplates et du bassin est érodé, et l'on peut voir des perforations sur le premier de ces deux os ; l'autre omoplate,

(1) Ce squelette n'ayant pas été macéré, ainsi que je l'ai constaté d'une manière positive, on ne doit nullement attribuer la décomposition des os à l'action prolongée de l'eau, ainsi qu'on aurait pu le penser.

(2) Je joins à cette notice une figure lithographiée représentant la tête pathologique de la Civette, et je crois superflu d'en donner l'explication. (*Voy. pl. 3.*) Cette planche est due au crayon de l'un de nos plus habiles iconographes d'ostéologie, M. Delahaye, qui a bien voulu la dessiner pour moi. Je le prie de recevoir ici tous mes remerciements.



*Delahaye del*

*Lith. de Bequet fr.<sup>o</sup>*

*Viverra civella pathologique.*





qui est déformée, est soudée avec l'humérus; enfin l'on voit des caries sur la plupart des os longs. Le sternum est également difforme; mais cette dernière observation est peu importante, car elle se remarque très-souvent chez les mammifères. Le système dentaire est parfaitement intact; les dents sont bien conservées et ne présentent aucune trace pathologique. Le cerveau, que j'ai observé à l'extérieur seulement, et comparativement avec le cerveau d'une Civette normale, ne m'a pas présenté de différences appréciables.

Jé n'ai malheureusement pas étudié d'une manière complète la maladie qui a causé la mort de la Civette d'où provient ce squelette; toutefois je trouve dans mes notes que ce mammifère est mort à la suite d'une paralysie et que sa tête était couverte de nombreux abcès, mais je ne veux en rien établir le rapport qu'il peut y avoir entre ces affections et l'état pathologique des os. La cause de la maladie qui a produit l'altération que je viens de décrire est plus probablement due à l'humidité du lieu qu'habitait la Civette. En effet, j'ai souvent remarqué, dans les os d'un assez grand nombre de mammifères morts à la ménagerie du Muséum, des cas pathologiques de même nature, quoique moins généraux, et ayant surtout beaucoup moins de gravité que celui que je signale. Les animaux du groupe des Didelphes, principalement ont leurs os presque constamment attaqués (1).

L'animal qui présente cette grave affection a vécu environ

(1) Une autre cause de maladie des os, que l'on connaît depuis longtemps provient des mauvais traitements auxquels on soumet parfois les animaux, particulièrement dans nos grandes villes. En médecine vétérinaire on a indiqué des cas nombreux de pathologie dans des os de Chevaux, et consistant soit en des exostoses quelquefois énormes, soit en des fractures, soit même en des perforations. On peut en voir des exemples dans le Cabinet d'Anatomie de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, et la Galerie d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle renferme un squelette de Dauw (*Equus Burchelii*) chez lequel les os du nez sont partiellement détruits, d'une manière qui semble régulière, par l'action de frottement du licon.

quatre ans à la ménagerie du Muséum ; il était très-adulte et avait été donné par M. le docteur Clot Bey, qui l'avait apporté d'Égypte.

Le Musée Dupuytren, ainsi qu'a bien voulu m'en prévenir M. le docteur Rayer, présente des exemples assez nombreux de caries dans des têtes humaines ; mais aucune de ces caries, qui par quelques-uns de leurs caractères offrent de l'analogie avec l'affection que je viens de décrire, n'est complète comme elle. Je noterai toutefois les cas de caries qui m'ont paru les plus remarquables : 1° une tête édentée de vieillard probablement de femme (n° 272 de la collection), offrant une altération profonde à la réunion phéno-fronto pariétale droite, à l'extrémité postérieure du pariétal gauche, sur le bord alvéolaire supérieur gauche, ainsi que sur la branche droite du maxillaire inférieur, et sur son bord inférieur droit autour de la canine ; enfin, quelques points érodés à la table interne du crâne, de même qu'à la gouttière basilaire ; 2° une belle tête d'adulte (n° 269) ayant une carie sur la base frontale droite, quelques érosions à gauche de la racine du nez, et en outre une profonde carie à l'angle gauche du maxillaire inférieur ; 3° une tête (n° 324) présentant des caries profondes à la tubérosité maxillaire supérieure droite, à l'os malaire du même côté et ayant la cavité orbitaire entièrement détruite ou fortement érodée ; 4° un crâne (n° 270) sur lequel on voit une carie occupant le sommet de la tête (coronal et pariétaux). Enfin je terminerai cette énumération en parlant, quoique ces exemples n'aient que peu de rapport avec l'affection pathologique de la Civette, de deux têtes d'enfants (n° 277 et 381) dont la surface supérieure du crâne est très-fortement érodée par la teigne, et dans lesquelles les os présentent un peu une disposition semblable à de la dentelle.

---

Plusieurs parties tendineuses et cartilagineuses du corps peuvent recevoir du phosphate de chaux dans leur tissu et s'ossifier dans la vieillesse de l'animal, comme, par exem-

ple, la crosse de l'aorte. De même les tendons des doigts, chez les vieillards, et ceux des pattes des oiseaux, s'ossifient souvent, et de là naissent des os sésamoïdes. Enfin des tendons musculaires tendent à s'ossifier et se transforment au moins en un tissu fibro-osseux.

Dans un squelette d'Agouti (*Cavia aguti* Erxleben), que j'ai étudié, un certain nombre des tendons des muscles se sont presque entièrement ossifiés et paraissent s'être développés outre mesure. Les tendons des muscles de la colonne vertébrale sont surtout très-remarquables par leur nature fibro-osseuse et par leur grand développement. En effet, ces tendons forment comme deux membranes longues de près de huit centimètres, et cependant on a dû en détruire une portion lorsqu'on a préparé le squelette de ce rongeur. La rotule présente un long bouquet de tendons ossifiés, et il en est de même de presque toutes les articulations, qui offrent des membranes fibro-osseuses assez grandes, et qui donnent à l'animal un aspect tout particulier.

Cet Agouti était un mâle très-adulte; il a vécu longtemps à la ménagerie du Muséum; le développement extraordinaire de ses ongles montre qu'il ne pouvait pas se livrer à de grands mouvements et qu'il devait rester presque constamment en repos.

J'ai déjà observé des faits à peu près semblables à celui-ci, quoique toutefois beaucoup moins remarquables, dans d'autres mammifères, surtout chez des Pachydermes et des Ruminants; et l'on n'ignore pas que chez certains oiseaux, principalement dans des espèces de l'ordre des Gallinacées, la transformation du tissu tendineux en tissu fibro-osseux n'est pas rare, surtout dans la vieillesse. Dans les derniers animaux que je viens de citer, il semblerait même qu'une partie des muscles éprouve parfois cette même modification; mais cette dernière assertion, qui est loin aujourd'hui de pouvoir être regardée comme certaine, a besoin d'être confirmée sur l'animal fraîchement mort, et je chercherai à m'en assurer positivement.

NOTE SUR des tubercules observés dans un JABIRU (*Mycteria americana* Linné) (1), par M. E. DESMAREST.

On a recueilli un très-grand nombre de remarques sur des tubercules observés dans plusieurs mammifères, mais beaucoup plus fréquemment chez les singes que dans d'autres animaux. Les oiseaux ont fourni aussi quelques exemples semblables qui, toutefois, sont considérablement plus rares : aussi ai-je cru devoir indiquer un cas pathologique de même nature que j'ai eu l'occasion d'étudier.

Dans un Jabiru mâle (*Mycteria americana*), provenant de la Guiane, d'où il avait été rapporté par M. de Castelleau en juin 1847, et qui avait vécu à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle jusqu'en avril 1848, j'ai constaté l'existence d'un assez grand nombre de tubercules.

Des indurations se remarquent sur la trachée ; quelques tubercules se trouvent sur la grosse bronche au point où elle abandonne une partie de son cartilage pour pénétrer dans les poumons ; ces derniers organes surtout offrent de très-abondants tubercules ; enfin sur le tissu cellulaire qui entoure les vaisseaux pulmonaires et aortiques, ainsi que sur la membrane qui avoisine le rein gauche, on voit quelques indurations tuberculeuses. Ces altérations sont assez semblables à celles que l'on a étudiées souvent chez d'autres animaux : ce sont des tubercules creux avec des points d'indurations jaunes. Ainsi que je l'ai dit, le poumon est le siège principal de l'affection pathologique, et c'est de là qu'elle a dû se propager aux autres parties.

Je ne m'étendrai pas en ce moment sur ce sujet important, mais je ferai plus tard de nouvelles recherches sur la grave affection dont je signale un exemple dans la série ornithologique, et je chercherai à indiquer les travaux jusqu'ici publiés par les naturalistes et les médecins qui se sont occupés de l'anatomie pathologique des oiseaux.

(1) Ce travail a été communiqué à la Société de Biologie dans la séance du 3 mars 1849.

DESCRIPTION de quelques *Mammifères* et *Oiseaux nouveaux* de l'Amérique méridionale; par M. E. DEVILLE, préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

La publication du voyage de M. de Castelnau dans l'Amérique méridionale ayant été ajournée par suite des événements politiques, je crois devoir profiter des avantages offerts aux naturalistes par la *Revue zoologique*, pour faire connaître successivement les objets nouveaux qui ont été observés pendant cette expédition, afin de conserver la priorité de ces découvertes à notre pays.

M. de Castelnau, auquel j'avais été adjoint comme préparateur de zoologie, étant parti pour Bahia en qualité de consul, m'a chargé de le remplacer ici pour la détermination et la publication des objets de zoologie que nous avons recueillis ensemble. Je vais commencer à m'acquitter de ce devoir, en donnant la description de quelques espèces d'oiseaux que je crois nouvelles.

*Midus Weddellii*. Partie antérieure du corps noire; le front, l'arcade sourcilier, le tour des lèvres blancs; les poils latéraux de la mâchoire inférieure plus allongés et formant une moustache; partie postérieure d'un roux vif, annelée de noir sur la partie inférieure du dos; mains, pieds et queue noirs.

Cette jolie petite espèce a été rapportée par M. le docteur Weddell, de Bolivie (province d'Apolobamba).

*Jacamerops Isidori*. Couleur générale en dessus, une tache triangulaire sous la gorge et la queue, d'un vert bronzé très-foncé à reflets métalliques violacés, plus marqués sur le dos; tout le reste du corps d'un roux canelle. — Long. 18 cent. 6 millim.

Habite la mission de Sarayacu, rivière Ucayali, Pampa del Sacramento. — Mêmes habitudes que les Jacamars. — Nous dédions cette espèce au savant professeur M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.

*Galbula chalconcephala*. Bec droit et court; mandibule supérieure noire, l'inférieure jaune; une calotte sur la tête d'un roux bronzé à reflet métallique; tour des yeux jaunes et nus; dessus

du corps et les deux plumes médianes de la queue d'un vert émeraude; sous la mandibule inférieure une tache triangulaire rousse, derrière laquelle vient une petite tache transversale blanche formant le milieu de la gorge; le reste de cette dernière, le ventre, les flancs, une partie du dessous de l'aile et le dessous de la queue roux, plus foncé sur la gorge et le ventre que sur le reste du corps; les grandes rémiges de l'aile noires en dessous, ainsi que le bout des grandes couvertures alaires. Queue longue, la deuxième et troisième penne latérale ayant à son bord externe une petite bande d'un vert émeraude très-foncé; bord externe et bout de la quatrième penne du même vert que les deux médianes.

La femelle diffère du mâle par l'absence de blanc sous la gorge et un peu moins de roux bronzé sur la tête. — Long. tot. 13 cent. 2 mill. — Long. du bec 4 cent. 2 mill.

De la mission de Sarayacu, rivière Ucayali. Ils vivent généralement par paires isolées, dans les grands bois humides, sur les branches basses. Vol très-léger.

*Galbula cyanescens*. Bec moyen, droit, et entièrement noir. Couleur générale d'un vert cuivré, à reflets métalliques; dessus de la tête d'un vert bleu; une petite tache triangulaire grise sous la gorge, les plumes terminales formant un demi-cercle bleu; ventre marron, ainsi que les pennes latérales de la queue, la première seule exceptée, étant, à son bord externe et à son extrémité, de la même couleur que les quatre pennes médianes, lesquelles sont de la couleur générale. — Long. tot. 16 cent. 3 millim.

Habite les bords de l'Amazone.

*Bucco lanceolata*. Dessus du corps d'un brun roux, un peu plus vif sur la tête, les oreilles, et sur les tertrices supérieures de la queue; une petite bande terminale, plus ou moins claire sur tout le dos et les couvertures des ailes; dessous tacheté de blanc et de noir; queue brune en dessus, grise en dessous; deux taches noires, une à sa base, l'autre presque à son extrémité, laquelle est grise; les deux rectrices du milieu seules sont brunes et sans taches; la première rectrice n'est tachetée qu'intérieurement, son bord externe est gris, les plumes du croupion sont d'un roux canelle. — Long. tot. 10 cent. 3 millim.

Habite les Pampa del Sacramento (mission de Sarayacu).

*Onychorhynchus Castelnavi*. Cette espèce pourrait être

prise de prime-abord pour le *Todus regius* de Lin. ; mais, après examen fait, notre individu en diffère par les caractères suivants :

Le bec est plus étroit, moins long et noir ; son arête est plus vive ; sa couleur générale est plus foncée, et sa huppe est d'un rouge très-vif.

Il diffère en outre par la couleur de sa gorge, qui est d'un blanc roussâtre ; la poitrine et les flancs, qui sont d'un roux plus foncé, fascié de brun, le brun occupant le centre et l'extrémité de chaque plume. — Long. tot. 16 cent.

La femelle diffère du mâle par sa coloration, qui est plus claire.

Le jeune est flamméché de jaune et de brun ; son bec est court, très-aplati ; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure jaune ; la huppe, qui commence déjà à être apparente, est d'un jaune doré, coupée à son extrémité par deux bandes transversales noires. Queue courte, d'un brun roux, très-faiblement zonée de petites bandes transversales d'un brun noir, devenant plus marquées vers son extrémité. Il vient de la mission de Sarayacu, Pampa del Sacramento, se tient généralement dans les bois humides, et ne se montre jamais au grand soleil. Les Indiens lui donnent le nom de *Acutiri*.

*Cassicus Oseryi*. Bec fortement renflé à sa base, formant un bourrelet arrondi sur la partie frontale, s'étendant jusqu'à la naissance de l'œil ; lorums noirs, bord des paupières garni de petites plumes noires ; en dessus d'un brun roux chatain, plus foncé sur le derrière de la tête, plus clair et passant au vert olive sur la partie frontale ; gorge et poitrine d'un jaune plus ou moins olivacé, changeant un peu au gris sous la gorge ; ventre mêlé de chatain et de jaune olivâtre. Aile à première rémige noire ; les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième, ayant à leurs bords externes, et au tiers de leur longueur à peu près, une bande jaune allant en s'éclaircissant, et s'élargissant de la deuxième à la sixième ; les grandes couvertures des ailes ayant du côté du bord interne une bande rousse chatain, puis une autre d'un jaune olivâtre faiblement coloré jusqu'à la baguette du milieu, laquelle est

noire, ainsi que tout le bord interne. Pieds robustes ; le pouce et son ongle très-forts. Queue jaune, à l'exception des quatre penes médianes, et le bord externe de la première penna latérale, qui sont d'un brun verdâtre foncé. — Long. tot. 29 cent. 3 mill. — Long. de l'aile 19 c. 3 m. — Long. du bec 5 c. 2 m. — Larg. du renflement du bec 2 c. 3 m. — Long. de la queue 12 c. 3 m.

Habite Pébas, sur le Haut-Amazone. — Nous dédions cette belle espèce à la mémoire de notre infortuné ami et compagnon, M. Eugène d'Osery, qui fut si malheureusement ravi aux sciences et à ses nombreux amis.

(La suite prochainement.)

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce de *Perroquet*, par  
MM. Jules VERREAUX et O. DES MURS.

*Pionus fuscicapillus*. P. viridis; capite, facies gulâ colloque fuliginosè brunneis dorso infero smaragdineo; scapulo alis corporeque inferiore viridi brunneoque semi-partitùs; flexurâ alarum junquillaceâ: mandibulâ superiore nigrâ, inferâ albâ; pedibus nigris. Hab. Zanzibar. — Longueur totale 28 centim.

Cette espèce, qui vient augmenter le nombre des *Pionus* d'Afrique, a les plus grands rapports avec le *Pionus Meyeri*.

La tête, le cou et la gorge sont d'un brun enfumé; les scapulaires et les couvertures alaires supérieures d'un vert sale à reflets bruns; le pli de l'aile et ses couvertures inférieures, jaune jonquille; l'extrémité des rémiges et des rectrices est d'un brun-verdâtre, le bas du dos et le croupion sont d'un vert-émeraude; le dessous du corps est chamarré vert malachite et brun-sale. — Mandibule supérieure noirâtre, l'inférieure blanche. Pattes noires. Ailes venant à l'extrémité de la queue.

Les deux seuls individus de cette espèce qui nous ont passé sous les yeux faisaient partie de la collection du prince Masséna, auquel ils avaient été vendus par M. Verreaux père. Ils figurent aujourd'hui dans la riche collection de M. Thomas Wilson, de Philadelphie.



NOTICE sur le *Podargus cinereus*, Cuv. (Gould, *Birds of Australia*), par M. Jules VERREAUX.

Ces Podarges se rencontrent en grande abondance non-seulement sur le vaste continent de l'Australie, mais encore et surtout dans l'île de Tasmanie, connue généralement sous celui de Van-Diëmen.

On les trouve régulièrement aux alentours de Hobart-Town, et plus rarement dans ceux de Sydney, dans la Nouvelle-Galle du Sud.

Pendant mon séjour dans les deux colonies, j'ai pu rassembler tous les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire complète de ces oiseaux, combler la lacune laissée par mes devanciers, et rectifier quelques erreurs.

J'ai étudié les Podarges pendant toutes les saisons et dans les diverses localités, de manière à ne garder aucun doute sur la différence qui, malgré ce qu'on en a dit, existe entre les deux sexes.

La teinte du plumage est toujours plus grisâtre chez le mâle; au contraire on remarque chez la femelle une coloration plus rousse et plus fauve: aussi, avec un peu d'habitude, saisit-on cette différence au premier coup-d'œil.

Enfin j'ai pu, grâce au grand nombre d'individus que j'ai tués, m'assurer des nombreuses variations produites sur les nuances du plumage de ces oiseaux par la mue et par les divers degrés de l'âge.

Comme l'ont constaté les auteurs qui m'ont précédé, le Podarge est complètement nocturne.

La nuit comme le jour les couples se trouvent toujours ensemble ou à peu de distance l'un de l'autre; ils habitent de préférence les grands bois où les rayons solaires absorbent l'humidité produite par des arbres aussi vieux que la terre et qui détruisent autour d'eux toute végétation inférieure.

Ils se tiennent constamment, chose singulière, dans les

lieux exposés à la chaleur du soleil et aux intempéries de la pluie et du vent.

Perchés sur une grosse branche horizontale, non loin du corps de l'arbre et à peu de pieds du sol, ils restent immobiles, les plumes ébouriffées et le cou rentré, ils ressemblent ainsi plutôt à un mammifère qu'à un oiseau. Dans cette attitude, ils demeurent impassibles; si quelque bruit se fait entendre autour d'eux, ils ouvrent à demi les yeux, claquent du bec et ne tardent pas à se rendormir si on le leur permet : alors il devient facile de les saisir, même à la main.

Les arbres qu'ils affectionnent pour se percher ainsi sont : les Euralyptes, les Engaphæra et surtout les Casuarina, dont l'écorce rugueuse offre plus de solidité à leurs pattes.

Dès les premiers instants du crépuscule cette léthargie cesse, et les Podarges s'envolent par couple d'arbre en arbre, et semblent se poursuivre et se jouer.

Dès que la nuit a commencé, ils se posent près des buissons touffus, y pénètrent en s'aidant de leur queue, et en parcourent toutes les branches afin d'y saisir au repos les insectes qui s'y réfugient pour passer la nuit.

En ouvrant l'estomac de ces oiseaux, comme j'ai l'habitude de le faire pour les espèces que j'étudie, je n'y ai trouvé, pendant la belle saison, que des insectes mous, tels que des mantes, des sauterelles, des punaises, des mouches, etc.

L'hiver, au contraire, quand ces oiseaux exploitent davantage les grands arbres, leur estomac contient des insectes durs qu'ils cherchent sur les écorces ou entre leurs rugosités.

Ces ressources leur manquent-elles, ils se nourrissent de coquillages terrestres qu'ils vont chercher dans les marais. C'est même de cette manière que j'ai pu me procurer quelques espèces d'Hélix que mes recherches n'avaient pu me fournir.

Pendant la ponte, leurs goûts deviennent plus carnassiers : ils dévorent alors de petits oiseaux qu'ils prennent dans leurs

nids. Lorsque les oiseaux sont trop gros, j'ai vu les Podarges, soit libres soit en captivité, porter leur proie sur une grosse branche, la saisir par la tête et la heurter de droite et de gauche contre cette branche, de façon à briser ses os ; ensuite ils l'avalent tout entière, en commençant par la tête.

Comme les oiseaux de proie, lorsque la digestion commence à s'opérer, ils rejettent un paquet de plumes en forme de boule.

La chasse des Podarges ne dure guère que deux heures, à l'entrée de la nuit ; ils recommencent à voler environ deux heures avant le jour.

Dans la saison des amours, avant l'accouplement, le mâle, posé sur une branche morte, appelle sa femelle par des cris qui ressemblent beaucoup plus au roucoulement d'un pigeon qu'à la voix d'un oiseau de nuit : la femelle ne tarde point à venir le joindre avec la légèreté du vol d'un Engoulevent.

Si un autre Podarge se met à la traverse de leur amour, le mâle hérissé ses plumes, fait claquer son bec, et pousse des cris qui semblent rappeler les mugissements d'un taureau. Le combat s'engage ensuite, et rarement un des deux rivaux se retire sans laisser bon nombre de plumes sur le champ de bataille et sans avoir reçu de graves blessures.

Une fois libre, le vainqueur va et vient autour de la femelle, en roucoulant comme le ferait une colombe.

Quand la femelle a cédé, il se couche près d'elle côte à côte, et il reste immobile jusqu'au moment de commencer la chasse.

Les amours du Podarge ont lieu la nuit, vers le mois de juillet, et continuent quelquefois pendant août.

La ponte commence en septembre : le mâle et la femelle montrent la même activité pour la construction d'un nid très-plat, formé de petites branchettes posées dans l'enfourchure d'une branche horizontale, à cinq ou six pieds du sol. Ils recouvrent ce nid de débris de graminées et de

quelques plumes. Ce nid est, du reste, si mal construit, qu'on peut voir le jour à travers toutes les substances qui le composent; il a d'ordinaire huit à dix pouces de diamètre.

La femelle dépose le plus souvent dans ce nid deux ou trois œufs et même quatre, s'il faut en croire quelques anciens chasseurs de la Tasmanie; les œufs ont environ deux pouces de longueur; ils sont d'un blanc pur et d'une forme allongée, presque aussi gros d'un bout que de l'autre; ils ressemblent, pour la matière crayeuse, plutôt aux œufs de *Strix* qu'aux œufs de *Caprimulgus*, près desquels les auteurs rangent le genre *Podarge*. Je dois faire remarquer ici que ce genre tient le milieu entre les *Strix* et les *Caprimulgus*.

Le mâle et la femelle couvent alternativement: la dernière remplit ordinairement cet office pendant le jour, et dès que la nuit arrive, elle cède la place au mâle, qui ne quitte le nid qu'à son retour. Elle recommence ce manège jusqu'à l'éclosion des petits; le mâle paraît alors exclusivement chargé de l'approvisionnement de toute la famille.

Comme je l'ai dit plus haut, pendant cette période, les *Podarges* se montrent avides de jeunes oiseaux, surtout de toutes les petites espèces si nombreuses et qui nichent dans les buissons touffus, tels que les *Meliphagidæ*, les *Malurus*, *Petroica*, etc.

A leur naissance, les petits *Podarges* sont recouverts d'un duvet gris-blanc que remplacent bientôt des plumes d'une teinte très-pâle d'abord, et que la seconde mue colore ensuite d'une manière plus prononcée.

Lorsque le nid se trouve trop exposé au soleil, et que les petits sont trop gros pour que la mère puisse les abriter, le couple les transporte dans une de ces cavités si nombreuses dans les arbres des deux pays. De cette façon, elle sauve une partie de sa nichée d'une mort presque certaine, le nid devenant insuffisant à mesure qu'ils grossissent.

J'ai vérifié ce fait à diverses reprises, surtout sur des

nids abandonnés qui restaient dans les Casuarinas; ces nids se trouvaient à l'extrémité des branches sans que le feuillage donnât l'ombre nécessaire, et certes les petits auraient péri s'ils n'eussent été placés dans ces arbres par l'instinct paternel.

Vers la fin d'octobre, ou plutôt dans les premiers jours de novembre, les jeunes Podarges commencent à voler; comme le père et la mère, ils dorment tout le jour.

Déjà, à cette époque, il est facile de reconnaître leur sexe d'après les couleurs du plumage.

Dans ses allures, le Podarge ressemble plus au Strix qu'à tout autre genre; comme les Strix, il a la faculté de tourner la tête dans tous les sens: il fait claquer son bec, ses yeux se voilent, etc.

Un estomac musculeux vient encore ajouter une complication qui sans doute le fera classer dans un ordre à part lorsqu'on connaîtra mieux son anatomie.

A l'état de domesticité, le Podarge devient très-familier et reconnaît son maître. Ceux que j'ai possédés mangeaient en plein jour; après quelques semaines, ils semblaient préférer les oiseaux vivants à toute autre nourriture. Ils les poursuivaient avec une grande légèreté; parfois même ils disputaient leur proie aux autres animaux placés avec eux dans ma chambre, surtout avec les *Beltongia*, les *Hypsi-prymnus*, et même les *Phalangista*, dont la grosseur et la force dépassaient de beaucoup la leur. Enfin ils se montraient si familiers, qu'ils venaient parfois se reposer sur ma tête et cherchaient la chaleur jusque sur ma bouche lorsque je dormais. D'autres fois ils pénétraient dans mon lit et y tenaient en respect divers animaux qui avaient l'habitude d'y venir prendre place.

Libre, le Podarge rappelle l'Engoulevent par la quantité de sa graisse épaisse, d'une blancheur parfaite, qui fond comme de l'huile; aussi ces oiseaux demeurent-ils fort long-temps sans maigrir.

J'ai vu deux de ces oiseaux rester sur la même branche

pendant plus de huit jours dans un des ravins du Mont-Wellington. Lorsque les froids de l'hiver se faisaient sentir, il m'est arrivé de les prendre à plusieurs reprises sans qu'ils cherchassent à s'envoler, à peine se reveillaient-ils. Il est donc certain qu'ils tombent dans un état léthargique pendant les grands froids.

Les colons nomment les Podarges Marpoek, et prétendent que ce nom exprime leur cri ; mais je n'ai jamais pu reconnaître ces syllabes dans les cris du Podarge.

Les individus que j'ai adressés au Muséum de Paris serviront, je l'espère, à prouver que les Podarges de la Tasmanie et de l'Australie ne forment qu'une seule et même espèce dans ces deux îles. Les sexes et les âges viendront à l'appui de ce fait.

Dans un autre article, je ferai l'énumération des différentes espèces de Podarges indiquées par les auteurs, et principalement par mon digne ami et savant collègue, M. Gould, dont les travaux scientifiques ont ajouté tant de richesses aux connaissances que nous possédons sur cette partie du globe que j'ai moi-même visitée dans mon dernier voyage, dont la durée a été de cinq années, et duquel j'ai rapporté un nombre considérable d'observations que j'espère pouvoir publier un jour, si le gouvernement, reconnaissant l'utilité de ces travaux, m'en donne enfin les moyens.

---

DESCRIPTION de quelques nouvelles espèces de *Coquilles*,  
par C. A. RECLUZ, pharmacien à Vaugirard.

1. *Teredo Petitii*. — T. palmulis duabus rectis, palæformibus; latere dilatato, profundè emarginato : dentibus obtusiusculis; tubo brevi, cylindrico-conico, vix arcuato; postice supernè ac infernè emarginato, lateraliter angulis binis producto.

*Hab.* trouvé par M. Webbe dans un morceau de palmier venant du haut de la rivière de Grand-Bassam (côte ouest d'Afrique), et envoyé à M. Petit de la Saussaie, qui a bien voulu nous permettre de le décrire.

Animal subconique, tronqué antérieurement, renflé dans le centre et subcylindrique en arrière, jusqu'à la naissance des siphons. *Manteau* très-mince, ouvert seulement en avant et entre les deux valves pour la sortie d'un pied très-court, gros, tronqué et à sole (troncature) ovale-arrondie. Il est terminé postérieurement en *deux siphons* annulés dans leur contraction, soudés jusque près de leur sommet et formant un tube aplati latéralement, avec une rainure indiquant leur point de jonction. Ces siphons sont réunis au manteau par un anneau fibulaire dont les côtés sont prolongés et dilatés en deux auricules minces, semi-circulaires. Entre ces deux auricules et les siphons sont implantés, dans le centre de l'angle postérieur de leur jonction, *deux palettes* testacées exactement en forme de pelle, à queue antérieure linéaire, à lame dilatée, légèrement bordée en dedans et à bord postérieur échancré profondément de manière à former deux dents un peu obtuses : la lame et la queue des palettes sont presque de la même longueur. Une paire de *branchies* sur chaque côté du corps, soudées sur le dos et à leur extrémité postérieure, épaisses, finement granuleuses, plus longues que le corps et s'étendant jusqu'à l'origine des siphons : les supérieures ou externes plus étroites que les autres. *Bouche* très-petite, bordée de quatre palpes labiales triangulaires et finement striées. *Un seul muscle adducteur* gros, cylindrique, situé transversalement au-dessus de la bouche de l'animal. Nous n'avons pu en voir un second.

Nous n'avons observé aucune trace de glandes purpurifères qui se montrent ordinairement sur le bord de chaque lobe du manteau du *Teredo navalis* et autres espèces perforantes. La raison en est, sans doute, de ce que ce mollusque est sabulicole, et qu'alors il n'a que faire d'une humeur destinée, chez les autres espèces, à perforer la pierre ou le bois.

*Coquille* subglobuleuse, échancrée à la partie antéro-inférieure d'un peu plus du quart de son volume. Les valves

sont plus hautes que longues, courbées en arc, auriculées supérieurement à leur côté antérieur, et brusquement atténuées en pointe à l'inférieur; convexes en dehors, concaves en dedans et auriculées en avant et en arrière. Auricules antérieures anguleuses, profondément striées longitudinalement (transversalement. Lk), avec des lignes élevées, croisées en travers par des stries plus marquées en avant qu'en arrière. Auricules postérieures ascendantes à la marge et subtronquées. Le centre des valves divisé en deux parties par un large sillon vertical orné de stries arquées : la partie antérieure sculptée d'avant en arrière par des lignes régulières saillantes et granuleuses ; la postérieure par d'autres lignes moins en relief, obliquant d'arrière en avant, courbées au sommet et à la base, où elles se continuent avec celles du sillon. Auricules postérieures ascendantes à la marge et tronquées. Appendice de l'intérieur des valves arqué, aplati, étroit et prolongé jusqu'aux deux tiers de leur face intérieure.

*Tube* conico-cylindrique, un peu arqué, recouvert d'un épiderme brun, rugueux, très-ouvert et à bords minces en avant, solide en arrière, échancré en dessus plus fortement qu'en dessous, à côtés prolongés en pointe obtuse et renforcés en dedans par un angle aigu correspondant aux échancrures des palettes. — Longueur 26 millim. ; largeur : en avant 6 millim.  $\frac{1}{3}$  ; en arrière 2 millim.  $\frac{1}{2}$ .

Les Tarets sont des animaux ayant plus de rapports avec les Pholadaires qu'avec les Tubicolés, mais à valves très-courtes, fortement échancrées en avant, ayant une grande partie de leur corps logé dans un tube, et terminé postérieurement par un double siphon bordé et protégé de deux palettes sécrétées par le muscle fibulaire. D'après cela, nous ne concevons guère ce que dit Lamarck « que les valves des Tarets portent sur leur dos l'empreinte bien marquée de deux palettes primées, » puisque ces palettes sont situées à l'extrémité postérieure du corps de l'animal et les valves à l'extrémité antérieure, servant à protéger la tête et le pied



du mollusque, et que d'ailleurs le sillon médéan et bordé de stries bifariées des valves représente le même sillon que l'on remarque sur les valves de certaines Pholades ( *Pholas crispata*, *tastria*, etc.). Nous ne concevons pas davantage que les palmules soient branchiales, puisque les branchies sont renfermées dans le sac formé par le manteau, tandis que les palmules sont extérieures et implantées dans l'angle postérieur de l'anneau fibulaire, qu'elles bordent les siphons et s'appliquent en avant de leur orifice, face contre face, pour en protéger l'entrée.

*Lutraria Senegalensis*. — L. testa ovato-oblonga, tenuissima, pellucida, subepidermide fuscescente candida, transversim plicata: plicis subscalariformibus; supernè ac obliquè angulata; latere portico longiore, attenuato, subtruncato, valde hiantè; intus margaritacea.

*Hab.* l'Afrique, dans un marigot situé près du comptoir de Grand-Bassam (côte ouest d'Afrique), à 200 mètres environ de la mer, mais sans communication directe avec elle. Ce marigot est tantôt doux, tantôt salé, selon qu'on est dans la belle saison ou dans la saison pluvieuse. Le fond de ce marigot est un sable vaseux; les bords en sont sablonneux. M. Petit, qui a reçu cette Lutraire de M. Webbe, conducteur des travaux de la marine, en avait déjà obtenu un premier exemplaire provenant de la rivière de Cazanance, Poste de Sediou (côte d'Afrique).

Coquille ovale-oblongue très-mince, fragile, translucide, blanche, recouverte d'un épiderme brunâtre débordant les valves de toute part, sillonnée de plis transverses presque scalaires; le côté postérieur des valves graduellement atténué, plus long que l'antérieur et portant un angle oblique courant des crochets à la marge postérieure qui est subtronquée. Crochets petits, à peine recourbés sur le côté antérieur. Charnière formée, sur la valve gauche, d'une dent cardinale pliée en toit et de deux dents latérales triangulaires et prolongées en un long angle aigu du côté externe; sur la valve gauche, d'une fossette pour loger la

dent correspondante et de deux dents latérales dissemblables : la postérieure triangulaire, l'antérieure légèrement élevée et arrondie vers la charnière. Toutes ces dents latérales sont séparées du bord supérieur de la coquille par un sillon profond. Ligament double : l'externe situé entre les crochets, linéaire et fibreux ; l'interne fort, cartilagineux, fixé dans un cuilleron trigone de chaque valve. — Hauteur 10 millim. ; largeur 19 millim. ; épaisseur 7 millim. 1/2.

Animal enveloppé dans un manteau extrêmement mince, ouvert d'un bout à l'autre jusqu'à la naissance du tube ; bordé de deux cordons musculaires séparés par un espace marqué de lignes brunes anastomosées entre elles : le cordon musculaire inférieur garni de cirres tentaculaires courts. Manteau terminé postérieurement par un tube unique, très-gros, ayant en longueur la moitié de l'étendue de la coquille, dans l'état de contraction, recouvert d'un épiderme brun, épais, ridé transversalement et percé de deux siphons ciliés à leur orifice extérieur. Les orifices internes débouchent dans une chambre formée par un rebord transversal membraneux et supérieur, et par l'épiderme qui se continue inférieurement. Ces deux siphons sont séparés l'un de l'autre par une cloison qui ne se prolonge pas en avant comme dans les Mactres et Lutraires, et sur laquelle, pas plus que sur la cloison supérieure, on ne remarque aucune trace de valvules, comme sur celles des deux genres cités.

Corps oblong, étroit. Bouche très-petite, bordée de quatre palpes labiales courtes, épaisses, étroites, pyramidales, striées et crénelées à la marge inférieure. Une paire de branchies sur chaque côté du corps, demi-rondes, très-épaisses, à peine striées en long (nullement plissées), crénelées à la marge, très-inégales entre elles, les supérieures d'un tiers plus courtes en avant que les inférieures : toutes réunies postérieurement. Pied épais, lancolé et longuement aminci en pointe en avant.

L'animal de cette espèce se rapproche des Lutraires par

ses siphons réunis en un seul tube permanent au-dehors; il diffère de celui des Lutraires 1° par son manteau ouvert depuis le côté antérieur jusqu'à la naissance des siphons, au lieu qu'il n'est ouvert que dans les deux tiers de son contour chez les Lutraires, elleptique et solenoïde; 2° par ses branchies semi-lunaires de moyenne grandeur, très-inégales entre elles, très-finement striées en travers, crénelées à la marge, celles des Lutraires étant très-grandes, allongées, falciformes, égales, striées et plissées transversalement et à bords onduleux; 3° par sa coquille mince, papyracée, transparente, et pourvue de dents latérales qui manquent aux six à sept espèces de Lutraires connues et voisines de celles qui constituent la première section des Lutraires de Lamarck.

Il se rapproche des Mactres par l'ouverture des lobes du manteau et le caractère de la charnière de la coquille; mais il en diffère: 1° en ce que ses palpes labiales sont très-courtes, épaisses; elles sont très-longues et très-minces chez les Mactres; 2° par ses branchies semi-lunaires, très-inégales, et n'ayant guère que la moitié de la longueur du corps, au lieu qu'elles sont pyramidales, presque égales, aussi larges que le corps et très-allongées dans les Mactres; 3° par ses siphons réunis en un seul tube constamment extérieur et subcylindrique; ils sont bien réunis dans les Mactres, mais le tube qu'ils forment est aplati sur les côtés, très-court, et toujours contracté dans la coquille dans l'état de repos de l'animal.

Ces différences dénotent que c'est avec raison que Lamarck a constitué une section particulière pour les espèces de Lutraires minces et papyracées, telles que les *Lutraria candida*, *tellinoides*, *papyracea*, *plicatella*, *crassiplica*, *complanata*, auxquelles il faudra joindre notre *Lutraria senegalensis*.

*Dreissena Salléi*. — Testa ovato-oblonga, posticè subtusque inæquivalvi; natibus arcuatis; valvulis convexiusculis, subepidermide

olivacea rugosa que albo cretacea; intus zonis nigrescentibus, inæqualibus concentricè picta:

*Hab.* découverte par M. Auguste Sallé, dans le *Rio dulce*, entre la mer et le golfète (République de Guatimala, centre Amérique), dans les pierres qu'elle perfore, et où on l'y trouve par paquets de plusieurs individus. Hauteur 13-14 millim.; longueur 19 à 23 millim.; convex. 9 millim.

Le genre *Dreissena*, institué depuis peu de temps, compte déjà six espèces, savoir : 1° la *Dreiss. polymorpha*, Van Beneden; 2° *Dreiss. cochleata*, Nyst, d'Europe; 3° *Dreiss. africana* (et var. *Dreiss. cœrulescens*), Van Beneden; 4° le *Dreiss. Sallei*, Récl., du centre Amérique; et enfin deux autres espèces : l'une rapportée de Cuba par M. Pfeffer, et une autre de la rivière du Mississipi, appartenant au cabinet de M. Cuming, de Londres. Il est à remarquer que deux sont d'Europe, trois d'Amérique et une seule d'Afrique, car nous ne pouvons admettre que le *Dreiss. cœrulescens* de M. Van Beneden soit une espèce. Le *Dreiss. africana*, dont M. Janelle, amateur distingué de Paris, possède deux beaux groupes, se présente tantôt avec deux rayons divergents formés par l'épiderme, tantôt avec un seul, et le plus souvent sans trace de rayons; ordinairement d'un blanc bleuâtre à l'intérieur ou d'un beau bleu-clair. Le *Dreiss. polymorpha* est équivalve; mais les *Dreiss. africana*, *Sallei*, *cochleata* et les autres espèces sont inéquivalves vers le côté postérieur de la région ventrale. Enfin le *Dreiss. Sallei* est la seule espèce connue qui soit perforante. Quelques personnes classent dans le genre *Dreissena* le *Tichogonia Krausii* de M. Kuster de Nuremberg; mais c'est à tort, car cette coquille appartient à notre genre *Septifer* et doit par conséquent changer son nom en celui de *Septifer Krausii*, par le motif que le nom de *Tichogonia* ne peut et ne doit être qu'un synonyme du genre *Dreissena*.

*Nerita* (*Neritina*) *Webbei*. — Testa subglobosa seu ovato-conica, supernè convexo-obtusissima, lavigata, lutescente inter-

dum pallide fusca, lineolis nigris, rubrisve, longitudinalibus aut transversis variè picta; anfractibus  $1 \frac{1}{2}$ ; labio incrassato, gibboso, margine in medio irregulariter denticulato; labro acuto, tenui.

Var. *a*. Testa lineolis nigris longitudinalibus, obliquis creberrimis, undulatis picta.

Var. *b*. Testa lineolis nigris longitudinalibus, creberrimis angulato flexuosis.

Var. *c*. Testa lineolis nigris longitudinalibus, creberrimis undatis ac bifurcatis.

Var. *d*. Testa lineolis longitudinalibus creberrimis undulatis supernè rubris, infernè nigris.

Var. *e*. Testa lineolis nigris vel atro-purpureis distantibus, latiusculis, longitudinalibus, angulatis.

Var. *f*. Testa supernè lineolis nigris creberrimis seriatim arcuatis vel angulato-flexuosis rarisque, infernè lineolis brevibus oblique rectis creberrimis zona transversa efformantibus.

Var. *g*. Testa supernè lineolis oblique arcuatis rubris, infernè fascia atropurpurea antice subpunctata.

Var. *h*. Testa supernè lineolis oblique arcuatis brevibus rubrisque, infernè fascia partim punctis transversim seriatim, partim linea continua efformata.

Var. *i*. Testa supernè lineolis creberrimis arcuatis rubris, subtus lineolis zonisve, transversis, distantibus nigris.

Var. *j*. Testa supernè lineolis 2-3 nigris transversis ad suturam et medio linea unica cineta.

Var. *k*. Testa mediò lineola nigra cineta.

Var. *l*. Testa zonis nigris latis supernè et in medio, infernè lineola interrupta picta.

Var. *m*. Testa lineolis nigris intricatis.

Var. *n*. Testa nigra; albido punctata.

*Hab.* découverte par M. Webbe, dans la rivière du Grand-Bassam (côte ouest d'Afrique) et envoyée à M. Petit de la Saussaié, qui a bien voulu nous en gratifier. — Hauteur 6-8 millim.; largeur 7 millim.; convex. 5 millim.

NOTICE sur une *pluie d'Insectes* observée en Lithuanie le  
24 janvier 1849, par M. le comte TYZENHAUZ.

C'est sous ce signalement que j'ai obtenu, le 30 janvier, un envoi de quelques centaines de larves noires, longues de 7 à 9 millim. Le phénomène ayant eu lieu à peu de distance de ma demeure, je me hâtai d'en faire l'investigation sur les lieux, en voici le résultat :

L'endroit où ces larves ont été aperçues est situé dans le gouvernement de Wilna, district de Vilijka, à trente-cinq lieues nord-est de la ville capitale de ce gouvernement. C'est un champ argileux, cultivé, entouré de trois côtés par une forêt de sapins, avec une ferme au centre nommée *Posopou*.

Quelques jours avant la découverte, un dégel complet, par une température de 2 à 3 degrés au-dessus de zéro et un vent d'ouest assez fort qui a continué jusqu'au 9 janvier, avait fondu le peu de neige qui couvrait la terre; elle disparut bien plus tôt dans les bois, au pied des arbres, que dans les champs.

Un froid de 5 degrés convertit bientôt en verglas l'humidité superficielle de la terre, qui jusqu'à présent est encore gelée à trois pieds de profondeur.

Le 9 au soir, le vent prit une direction nord-ouest, et souffla avec une violence croissante pendant deux jours consécutifs, en chassant la pluie et la neige alternativement. Le 11 au soir, il parvint à son maximum; l'ouragan, pendant la nuit, déracinait et brisait les sapins de la forêt voisine, enlevant la neige et les branches cassées des arbres jusqu'aux nues, il ne se calma que vers les six heures du matin.

Le 12, à la pointe du jour, quelques valets de ferme qui allaient à leur travail, furent très-surpris d'apercevoir sur la neige des points noirs clairsemés sur toute l'étendue d'une très-vaste cour, entre les granges et les étables; c'étaient justement là les larves en question qui, contournées

en spirale, demeuraient immobiles et comme mortes : après le lever du soleil, elles commencèrent à se dérouler et à ramper lentement sur la neige. Ce fut alors que les corneilles, les pies, les moineaux et les volailles de la basse-cour, fondirent en nombre pour les dévorer.

L'étendue du terrain occupé par ces animaux, y compris l'enceinte de la cour, et une longue trainée en dehors, dans la direction du vent, a été évaluée à environ 750,000 pieds carrés, et on a compté 2 à 3 larves par pied carré. Leur nombre diminuait de jour en jour, par la voracité des oiseaux arrivant de toutes parts pour s'en régaler; huit jours plus tard, on en a encore trouvé de cachées dans quelques recoins entre les bâtiments.

J'ajouterai, comme preuve de ce qu'elles ont été apportées par le vent, que, dans tous les endroits où la neige se trouvait plus accumulée, comme devant les palissades et les clôtures, les larves ont été remarquées en plus grand nombre qu'ailleurs.

Celles que je conserve vivantes dans de la terre franche ne cherchent point à s'entre-dévorer ni à sortir du bocal de verre où je les ai déposées, et restent enfouies dans le terreau. Quand je les en retire, elles sont tout engourdies; mais sitôt que la chaleur de la main vient à les ranimer, elles se déroulent et se mettent à marcher avec assez d'agilité (1).

Ces larves appartiennent indubitablement à un insecte coléoptère du genre *Telephorus* de Schœffer. Elles ressemblent, à quelque différence près, à celle qui est figurée sur la planche 168, fig. 3, du *Magasin de zoologie*, an. 1836; mais elles diffèrent un peu de la diagnose de M. Blanchard, *Loco cit.*, page 7, que je mets en regard avec la mienne :

(1) Quand la température s'élève assez pour les ranimer, ces larves sont si carnassières que, ne les ayant pas visitées pendant plusieurs jours, j'en trouvai à peine le tiers de vivantes, entourées de débris de leur voracité, et craignant leur destruction totale, je leur jetai une petite musaraigne fraîchement dépouillée, qui fut bientôt toute couverte de larves qui se mirent à la dévorer.

## DIAGNOSE

de M. Blanchard.

là mienne.

Larva unciam longitudinis habet, corpus omnino nigrum, villosum fereque glabrum. Caput ejus quoque nigrum parvum est, fulgens, depressumque. Mandibulæ robustæ atque parum curvatæ; fusco-nigro colore. Antennis fulvis, primi undecim annuli similes, solus ultimus brevior. Pedes fuscii et nonnihil longi.

Larva 7<sup>m</sup>—9<sup>m</sup> longitudinis, corpore terretiusculo, molli, glabro, supra sericeo nigro, subtus et rufescente fusco, annulis 12 gradatim a medio ad utrumque extremum tenuioribus, capite parvo depresso, anteriorius splendente nigro. Mandibulæ robustæ dente unico instructæ; antennis pedibusque brevis brunneis.

En outre les lignes longitudinales tant soit peu plus claires que le reste de l'insecte, qui se font faiblement apercevoir sur la partie dorsale et signalée par M. Blanchard, ne se retrouvent point dans notre espèce.

Il se peut que ces légères différences soient purement locales, ou bien que mes larves appartiennent à quelqu'autre espèce du même genre, également commune dans nos contrées, dont les métamorphoses sont encore inédites (1).

Les circonstances relatives au phénomène dont je fais mention coïncident avec les faits consignés dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, et l'opinion de Dégér, qui avait vu ces larves en 1745. Réaumur et Latreille partageaient également cette opinion, et leurs conjectures me semblent beaucoup plus vraisemblables que celles de quelques naturalistes modernes.

Les faits les plus récents parvenus à ma connaissance sont, celui de 1806, observé dans le cercle d'Anspach, et celui du 30 janvier 1847, dans les montagnes d'Eifel, non

(1) Lorsque, pour les conserver, on les met dans de l'alcool, la couleur rousâtre du dessous du corps change en noir; les anneaux se distendent, et la larve acquiert une longueur de 11 à 12 m. — Retirées du fluide, l'humidité venant à s'évaporer promptement, leur peau se ride et offre ces lignes pâles, longitudinales, signalées par M. Blanchard, que l'on distingue sur la figure de cette larve. (*Mag. zool.*)



loin de Blankenheim, en Bavière. Selon le professeur Goldfuss, les larves du Téléphore quittent leur retraite par un temps doux, et, enlevées par le vent, elles retombent avec la neige sur la terre. (*Isis*, 1847, p. 176.)

Cette version est de beaucoup plus probable que celle de M. Blanchard, qui attribue l'apparition des larves à l'inondation occasionnée par les pluies, ou au manque d'air dans le cas que ce fût la neige qui vint à couvrir la surface de la terre. On pourrait l'admettre, à la rigueur, pour un climat où la terre ne gèle que superficiellement, mais non pour les pays du nord, où, comme je l'ai dit plus haut, la gelée pénètre à trois pieds de profondeur et davantage. Dans ce cas, une chaleur momentanée de 3 ou 4 degrés pourrait-elle parvenir jusqu'aux larves enfouies profondément dans le sol? D'ailleurs la neige, qui communément dure, chez nous, jusqu'au printemps, ferait périr les larves en les privant totalement d'air, ou bien leur apparition devrait se répéter tous les hivers.

Il est connu de fait que dans les forêts infectées par des insectes Xylophages on rencontre très-souvent des massifs d'arbres totalement dépouillés de feuillage, qui périssent sur pied. Maintes fois j'ai examiné de pareils troncs de sapins; en en détachant l'écorce, j'ai toujours trouvé des myriades de larves ou de nymphes de ces insectes destructeurs, et parmi elles un grand nombre de larves de Téléphores qui apparemment s'y trouvaient pour donner la chasse aux petites espèces Xylophages. Il se peut donc que, durant cette invasion, surprises par des gelées précoces, engourdis par le froid, elles sont forcées de passer tout l'hiver abritées sous l'écorce; il se peut aussi que, quittant leur retraite souterraine au pied des arbres, elles remontent vers le tronc pour y chercher leur nourriture favorite.

Dans le premier ou second cas, un coup de vent suffit pour les enlever et les porter au loin dans les champs. Je n'aspire nullement à l'honneur du dernier mot, car ce que je viens de dire; et tout ce qui a été publié sur ce sujet,

n'est que pure hypothèse; il faudrait posséder une suite d'observations exactes et bien avérées pour pouvoir y prétendre.

*Nota.* Ma Notice était achevée lorsque je pris connaissance de deux faits de la même nature, portant la même date du 12 janvier, l'un à cinq lieues de distance de celui que je viens de décrire, l'autre dans le gouvernement de Kowno, sur les confins de la Courlande, sur le grand lac de Dryswiaty, distant de quelques lieues de la forteresse de Dünabourg. Le dernier fait est une bonne preuve que l'insecte vient de loin et qu'il a été bien nommé par Schœffer. Il faut en outre remarquer que les bords du lac sont boisés.

---

CICINDELETES de la Guinée Portugaise, découvertes par M. Bocandé, avec des notes de ce voyageur et la description des espèces nouvelles, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE. (Voy. *Revue Zoologique*, 1848, p. 345).

*Cicindela (Euryoda) concinna* (Dej., spec. 5, 218). Variété ayant le dessus des élytres obscur, arrivant même au noir, avec les cuisses fauves dans quelques individus, et les taches blanches des élytres beaucoup plus petites que chez ceux qui viennent du Sénégal.

Cette espèce varie pour la couleur générale; les individus que l'on peut regarder comme les types, ceux qui viennent du Sénégal, sont d'un beau bleu, avec un reflet verdâtre à la base des élytres, se prolongeant, sur les côtés, mais en se fondant avec le bleu, jusque vers l'extrémité. Ils ont en général les pattes vertes avec les cuisses bleues, mais il y a des variétés à cuisses fauves, comme l'a signalé Dejean, et comme j'en vois une dans la collection de M. Buquet.

Les individus qui proviennent de la Guinée portugaise ont les élytres d'une couleur plus obscure, arrivant généralement au noirâtre en dessus, avec les côtés verts en avant, passant au bleu en arrière. Ils ont en général les cuisses fauves, mais on remarque le passage de cette cou-

leur au bleu vert, chez des individus à cuisses rougeâtres à reflets métalliques et plus ou moins colorés de bleuâtre. Chez ces individus la ponctuation des élytres semble un peu moins serrée, et ces élytres semblent être un peu moins élargies en arrière; mais ces différences ne sont que des nuances légères des caractères de simples variétés, avec lesquels des entomologistes, ambitieux de fonder une espèce, pourront peut-être faire la *C. Cursor*, que nous leur proposons d'adopter.

Il y a chez M. Buquet une variété à cuisses fauves, chez laquelle il y a deux petites taches blanches au milieu des élytres, dont l'une est placée au-dessous de la tache normale et contre le bord externe. Chez deux individus de la variété de Guinée, il n'y a plus de tache blanche au milieu de l'élytre, et celle de l'extrémité est considérablement diminuée.

M. Bocandé a trouvé abondamment cette espèce entre le cap Roxo et Diembering. (Iemberin des habitants); il les rencontrait sur les bords d'un petit chemin qui conduit du village de Iemberin à Bouiou. Ce chemin, entretenu par les habitants, a, de chaque côté, un petit talus de terre sur lequel elles couraient sortant des bois traversés par la route. Cette Cicindèle ne vole pas.

*C. (Euryoda) versicolor* (Dej., spec. 1, 37) — Syn. *C. Leprieurii*, Dej., 5, 219 (1). Un examen attentif d'un grand nombre d'individus de diverses variétés de la Cicindèle connue dans les collections sous le nom de *C. Leprieurii*, et surtout la comparaison du texte des deux descriptions de Dejean, nous ont prouvé que ces descriptions ne se rapportent qu'à une seule et même espèce, dont deux espèces de sexes différents ont été décrites, à six ans de distance, sous deux noms.

(1) Au moment de mettre sous presse, M. de Laferté, possesseur de la Collection de Carabiques de M. Dejean, nous assure que la *C. versicolor* diffère réellement de la *C. Leprieurii*. S'il en est ainsi, les descriptions de ces deux espèces devront être refaites, car elles conduiront tout lecteur qui n'aura pas les types sous les yeux aux conclusions que nous avons adoptées.

La description donnée par Dejean de sa *C. Leprieurii* ne diffère de celle de sa *C. versicolor* qu'en un point, provenant, ou d'une omission ou de ce que l'individu décrit formait une variété. En effet, ces deux espèces, d'après leurs descriptions, ne différeraient que parce que la *C. Leprieurii* n'aurait pas au milieu des élytres le petit point blanc signalé à cet endroit dans la *C. versicolor*.

Dejean a décrit sa *C. Leprieurii* sur un individu mâle que lui a remis M. Buquet, qui n'en avait que deux exemplaires. Nous avons vu le second dans la collection de M. Buquet, et nous lui avons trouvé le petit point blanc au milieu des élytres, dont Dejean ne parle pas; aurait-il reçu de M. Buquet une variété dépourvue de ce point blanc?

Quant à la description de la *C. versicolor*, elle a été faite sur une femelle, et va parfaitement à des individus du même sexe de la *C. Leprieurii*, qui forment une variété à cuisses presque fauves.

Ainsi la *C. versicolor* de la collection Dejean est un individu femelle, à labre entièrement noir, comme cela a lieu dans toutes les femelles de ce petit groupe.

Sa *C. Leprieurii* est une *C. versicolor* mâle, à labre marqué au milieu d'une tache longitudinale blanche, formant une variété chez laquelle la petite tache blanche du milieu des élytres a disparu, et dont les cuisses tirent un peu sur le fauve.

Du reste, tous les autres caractères assignés à ces deux espèces sont identiques.

Nous avons vu, dans la collection de M. Deyrolle, un individu étiqueté *C. Leprieurii*, chez lequel nous avons trouvé deux petites taches blanches au milieu des élytres; une au milieu, et l'autre au bord externe de l'élytre, sur la même ligne.

M. Bocandé a trouvé ces insectes au commencement de la saison des pluies. Ces Cicindèles, qui ne volent pas, courent entre les herbes et cherchent à se cacher sous les touffes quand on les poursuit. Quand les herbes sont hautes, vers

septembre et octobre, on les aperçoit le matin, lorsque le soleil n'a pas encore évaporé la rosée, suspendues au haut des graminées, où elles sont engourdies; alors on les prend facilement, on les cueille, pour ainsi dire.

*C. Brunet.* (Gory, *Ann. Soc. Ent.*, t. 2, p. 137, 1833) Cette jolie espèce a été vaguement décrite par M. Gory, qui ne parle ni de ses affinités parmi les autres espèces, ni de la forme de son labre, ni de la couleur de ses palpes, ni d'aucun de ses caractères réels.

Selon nous elle ne doit pas être éloignée de la *C. chalibeæ* (Dej., Spec. 1, 38) qui forme seule la 4<sup>e</sup> division, quoique M. Dejean l'ait placée, dans son dernier Catalogue, à la fin de sa 3<sup>e</sup> division (sous le nom inédit de *C. janthina*, en mettant en synonymie le nom publié par M. Gory). Du reste, cette 4<sup>e</sup> division nous paraît mal établie, car la seule espèce avec laquelle Dejean l'a fondée ne peut être considérée comme ayant le corps même faiblement déprimé. Nous possédons quatre individus de cette *C. chalybeæ*: nous avons des mâles et des femelles, et tous ont le corps et les élytres ainsi et plus cylindriques que les espèces de la troisième division, avec le labre fort avancé bleu et armé de sept dents, comme dans les *C. concinna* et *Leprieurii*, les vrais types de la troisième division.

La *C. Brunet* ressemble entièrement à la *C. chalybeæ* pour l'aspect général et la coloration uniforme d'un beau bleu foncé après sa mort. M. Bocandé nous a appris que pendant la vie elle est d'un beau vert métallique très-brillant. Elle se distingue de la *C. chalybeæ* par une forme un peu plus svelte et allongée, par la ponctuation des élytres bien plus forte, par ses mandibules, ayant plus de jaune à leur base; par ses palpes jaunes avec le dernier article seulement noir, et par ses trochanters plus ou moins fauves ou brunâtres, tandis que les pattes sont plus vertes que bleues.

Chez les mâles, les mandibules sont deux fois au moins plus longues que celles des femelles, avec trois rudiments

de dents au côté interne, et l'extrémité arquée et comme tronquée.

Cette espèce se voit rarement à terre entre les herbes; elle a été toujours trouvée par M. Bocandé sur les nids de Termites et courant sur les monticules qu'ils forment. Serait-elle spécialement destinée à se nourrir de Termites, à concourir à la limitation du nombre de ces insectes?

*C. festiva* (Dej., Spec. 5, 220). Cette espèce a réellement les élytres un peu aplaties en dessus; son labre n'a que cinq dentelures; il est moins avancé que celui des *C. concinna* et *Leprieurii*; enfin il est certain qu'elle ne peut être rangée dans la même division. Du reste, Dejean est de notre avis, car il dit qu'il n'est pas bien certain qu'elle appartienne à la troisième division.

Elle se trouve dans les sentiers, mais elle ne vit pas en famille. Lorsque les pluies ont fait élever les herbes, on voit ces Cicindèles circuler dans les lieux découverts, mais elles doivent sortir des endroits couverts d'herbes, où elles chassent.

*C. Saraliensis*. Voisine, pour la forme allongée un peu cylindrique et parallèle de son corps, de la *C. festiva*, mais ayant le labre moins avancé, transversal, et terminé en avant par trois petites dents. Dessus d'un noir un peu bronzé. Labre offrant une large bande transversale jaune dans les deux sexes. Antennes simplement filiformes, noires, avec des reflets bleus sur les quatre premiers articles. Côtés des mandibules jaunes jusque près de l'extrémité; palpes jaunes avec le dernier article vert. Tête et corselet finement chagrinés. Elytres assez fortement ponctuées, avec des espaces entièrement mates et noirs, formant des espèces de lignes longitudinales irrégulières, dont une, plus large au milieu de leur disque, présente trois petites taches anguleuses, allongées dans le sens longitudinal et jaunes partant du tiers antérieur et se terminant au tiers postérieur. Il y a de plus, en arrière et près du bord externe, deux autres taches de la même couleur, triangulaires ou de formes variées. L'extrémité [des élytres est terminée à la suture par une forte épine, et leur bord postérieur, depuis l'endroit où elles commencent à se rétrécir, est finement denticulé.

La femelle est un peu moins étroite, et les deux taches postérieures du milieu de ses élytres sont réunies et forment une petite ligne sinueuse. Dans les deux sexes, le dessous et les pattes sont bleus avec des reflets verts et bronzés. — Long. 12 millim. ; larg. 4 millim.

Trouvée seulement dans le pays de Saral, territoire des Cassangues, et particulièrement au village de Bissen, sur les bords du San-Domingo.

*C. Bocandei*. Entièrement d'un noir à reflets faiblement bronzés en dessus. Labre jaune bordé de noir, avec cinq dents en avant. Base externe des mandibules et palpes jaunes, ceux-ci ayant le dernier article noir. Antennes grandes, noires, avec les articles du milieu faiblement dilatés et aplatis, et offrant quelques reflets bleus sur les quatre premiers articles. Tête et corselet assez fortement chagrinés. Elytres couvertes de gros points enfoncés contigus, ronds, qui leur donnent, vues à la loupe, l'aspect d'un dé à coudre, avec une ligne de petites taches d'un vert métallique placée entre la suture et le milieu de la largeur des élytres; ces taches étant plus bronzées et presque effacées en arrière chez la femelle; le bord réfléchi des élytres, en dessous, est d'un brun rougeâtre. Dessous et cuisses d'un beau bleu à reflets verts, avec les pattes noires; pas de poils blancs sous le corps. — Longueur 14 à 16 millim.  $1/2$ ; largeur 5 à 6 millim.  $1/2$ .

Elle est très-voisine de la *C. anthracina* pour l'aspect général. M. Bocandé l'a trouvée seulement au village de Farim vers la fin de juin. Elle marche parmi les herbes nouvellement poussées, dans les champs où l'on cultive le riz.

Cette espèce, la suivante et les *C. lugubris*, *Deyrolet* et *flavosignata*, qui ont aussi les antennes légèrement dilatées au milieu, pourraient former un groupe naturel, dont on fera plus tard un genre sous le nom de *Euryarthron* (*Eurus*, *latus*; *arthron*, *articulus*).

*C. anthracina*. Entièrement d'un noir mat en dessus avec les antennes de cette couleur à base offrant des reflets bleus, ayant les cinquième, sixième et septième articles surtout assez fortement dilatés et aplatis, ce qui leur donne jusqu'à un certain point un aspect un peu fusiforme. Labre avancé, fortement tridenté au mi-

lieu, noir avec une large bande transversale jaune au milieu chez le mâle et n'ayant qu'une tache étroite et triangulaire chez la femelle. Mandibules noires à base jaune. Palpes jaunes avec le dernier article noir. Tête et corselet finement granuleux. Elytres couvertes de petits points enfoncés et bleus vus à la loupe : à certains jours elles offrent, vers le milieu et en arrière, deux ou trois faibles traces de lignes bleuâtres vaguement indiquées. Le dessous est noir, avec quelques reflets bleus, et il y a une large bande de poils blancs de chaque côté du corps. Les pattes sont d'un noir bleu avec les cuisses à reflets bronzés. — Longueur 17 à 21 mill. ; longueur 6 à 7 millim.

Un mâle offre un cas de monstruosité. La patte intermédiaire gauche ne se compose que du trochanter et d'un petit moignon de cuisse. Ce moignon n'est pas le résultat d'une cassure, il est arrondi et terminé, c'est bien un défaut de développement.

Cette espèce est rare. On la trouve dans les chemins et indifféremment dans différentes parties du pays. Lorsqu'elle est épouvantée et qu'elle s'envole, au lieu de se poser à terre un peu plus loin, elle va se placer sur les feuilles des arbres, souvent à une assez grande hauteur. On la prend alors avec le filet.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une lettre de M. de La Ferté-Sénéctère, qui vient d'étudier les Cicindèles de M. Bocandé et qui pense que cette espèce pourrait bien être une variété de la *C. lugubris*.

*C. lugubris* (Dej. 1, 390). Cette curieuse espèce a été étudiée récemment par M. de Brême (*Ann. Soc. Ent. de France*, 2<sup>e</sup> série, t. 2, p. 288, pl. 7, f. 1, 2. — 1844), qui a décrit le mâle avec un grand soin; seulement il n'a pas parlé de la légère dilatation des articles intermédiaires de ses antennes, caractère qui la range dans un groupe particulier avec les deux précédentes.

On la trouve assez communément dans les chemins et dans les champs dont les herbes ne sont pas très-élevées.

*C. Deyrolei*. Elle est très-voisine de la *C. lugubris* (Dej., sp. 1, 39) pour la coloration et l'aspect général,



mais elle s'en distingue par une tête et un corselet plus petits, relativement aux élytres, et parce que ces dernières sont sensiblement plus élargies et plus aplaties. Les rugosités de sa tête et de son corselet sont plus fortes et la lèvre supérieure, dans les deux sexes, est entièrement jaune, et terminée par cinq dents, dont l'intermédiaire est plus saillante chez la femelle.

Cette Cicindèle est, en dessus, d'un noir mat. Les élytres, terminées à la suture par une épine, offrent quelques traces de ponctuation vers la base seulement. Elles ont, au milieu de la base, une petite tache jaune; une large bordure de la même couleur règne près du bord externe, depuis les angles huméraux jusqu'à la suture près de l'extrémité postérieure. Cette bande a en dedans deux courtes dents jaunes arquées, et il y a sur le milieu trois minces lignes jaunes interrompues sur divers points. Le dessous est bleu à reflets verts et bronzés, avec des poils blancs couchés. Les pattes sont bleues, avec les cuisses couleur de cuivre rouge, à reflets verts dorés. Les antennes sont entièrement noires, avec les quatre premiers articles lisses et cylindriques et les autres tomenteux, aplatis et un peu dilatés, plus larges que les précédents, quand on les observe par le côté et allant en diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité. — Longueur 15 à 17 millim.; largeur 3 1/2 à 6 mill.

On la trouve par tout le pays, mais plus particulièrement chez les Bagnous et les Cassanges, entre les Rio-San-Domingo et Casamance, de 18° 10' à 18° 40' de longitude ouest méridien de Paris.

*C. Flavosignata* (Laporte, *Etudes Ent.*, 2, 139). Cette belle espèce offre encore une certaine dilatation aux articles du milieu de ses antennes, mais à un degré moindre que chez les précédentes (*Anthracina* et *Bocandei*); elle semble établir le passage avec les espèces qui ont les antennes tout-à-fait filiformes.

Nous avons sous les yeux une variété chez laquelle le jaune occupe plus de place que le noir, sur les élytres. Les lunules de la base sont très-élargies, se touchent presque à la suture, et forment une large bande qui occupe le tiers antérieur et ne laisse qu'un point noir derrière l'écus-

son, Les lunules postérieures occupent également toute l'extrémité, et le jaune remonte le long de la suture jusqu'à la bande médiane.

Elle a les mêmes habitudes que la *C. anthracina*.

*C. Sexpunctata* (Fab. Dej., sp. 1, 47). M. Bocandé ne l'a trouvée abondamment qu'auprès de Chour ou Kiour, village de Papels, à 15 kilomètres S. E. de Cacheo, autour du marais d'où sort le Rio-Basserel, qui se jette dans le Rio-San-Domingo, à peu de distance de son embouchure.

*C. cincta* (Ol. Fabr. Dej., sp. 1, 40). Elle varie un peu pour la couleur du dessus. Il y a des individus d'un noir mat comme la femelle décrite par Dejean; d'autres d'une couleur bronzée violette terne, et d'autres d'un vert très-obscur avec des reflets dorés sur le corselet. Dans tous, les quatre petites taches jaunes de chaque élytre sont à peu près de même forme et de même grandeur.

M. Bocandé assure que cette espèce est commune dans les pays qu'il a parcourus. On la trouve dans les chemins et les herbes, mais elle ne vit pas en familles.

(La suite prochainement.)

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 12 Février 1849. — M. Stanislas Julien lit une Note dans laquelle il montre que, dès le 3<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Chinois employaient les moyens anesthésiques dans les opérations chirurgicales. L'agent auquel ils avaient recours était le Hachich, si répandu parmi les Orientaux. M. Stanislas Julien avoue que lui-même n'avait pas d'abord une assez grande confiance dans la médecine chinoise pour aller lui demander des remèdes inconnus à la nôtre; mais aujourd'hui il croit devoir se mettre à l'œuvre,

et les études préparatoires longues et fastidieuses qu'il lui faudra faire ne l'effraient pas, car il est soutenu par l'espoir de doter, dès aujourd'hui, son pays de découvertes réservées à l'avenir. Nous sommes complètement de l'avis du savant professeur, et personne ne peut contester, d'après ce qui précède, que l'étude des livres chinois aurait pu nous mettre, il y a bien longtemps, en possession de moyens merveilleux d'anéantir la douleur et d'épargner bien des souffrances aux victimes des maladies. Il y a donc sans doute encore dans cette science chinoise bien des trésors à découvrir, et nul effort ne méritent plus les encouragements d'un gouvernement éclairé que ceux du savant dont les labeurs nous ouvrent cette voie.

— M. *Lamarre-Picquot* annonce que les objets d'histoire naturelle qu'il a recueillis pendant sa dernière expédition dans l'Amérique septentrionale, et qu'une commission nommée par l'Académie est chargée d'examiner, sont arrivés en France et déposés au ministère de l'agriculture.

*Séance du 19 Février.* — M. *Serres* lit un *Mémoire sur les lois de l'Embryogénie*, où il rappelle les longues discussions des physiologistes sur les préexistences organiques, et les heureux résultats qu'il a obtenus, en dirigeant ses études d'après les indications de la loi centripète du développement. Il annonce que, pour donner toute la clarté désirable à ses descriptions, il vient d'y joindre trente-neuf planches dont il fait hommage à l'Académie.

— M. *Cl. Bernard* communique des *Recherches sur les usages du suc pancréatique*. « La proposition qui découle, dit l'auteur, des expériences contenues dans mon Mémoire, c'est que le suc pancréatique est destiné, à l'exclusion de tous les autres liquides intestinaux, à modifier d'une manière spéciale, ou, autrement dit, à digérer les substances grasses contenues dans les aliments, et à permettre, de cette façon, leur absorption ultérieure par les vaisseaux chylifères. » Il décrit le suc pancréatique, qu'à l'aide d'une ingénieuse opération il peut extraire en quantité considé-

nable du canal pancréatique d'un chien; il explique son action chimique sur les substances grasses neutres, et démontre, par des observations d'anatomie comparée, faites surtout sur le lapin, que le chyle n'a sa couleur laiteuse qu'après avoir été modifié par le suc pancréatique, qui lui incorpore les matières grasses auxquelles il doit cette couleur. Il annonce qu'il y a dans le suc pancréatique un agent organique spécial de cette réaction, agent dont il indique les propriétés distinctives. La pathologie confirme ces curieux résultats, et nous apprend que les maladies du pancréas suspendent l'absorption de la graisse. Cette propriété spéciale n'empêche pas le suc pancréatique de réagir, comme l'ont indiqué MM. *Boucharlat* et *Sandras*, sur l'amidon; mais beaucoup d'autres liquides de l'économie modifient cette substance de la même manière, tandis que la réaction sur les substances grasses est, comme nous l'avons dit, tout-à-fait propre au suc pancréatique.

Ce Mémoire contient une des belles découvertes de la physiologie moderne, et vient noblement associer le nom de son auteur aux noms qu'ont illustrés dans ces dernières années tant de savantes et ingénieuses recherches sur l'histoire de la digestion.

— MM. *Paul Hervier* et *Saint-Sager* font connaître les résultats de leurs *Recherches sur l'acide carbonique exhalé par le poumon à l'état de santé et de maladie*. Ces résultats, trop longs et trop variés pour pouvoir trouver place ici, montrent que les influences qui modifient l'exhalaison carbonique sont excessivement nombreuses, et tiennent à la fois aux circonstances climatériques, à l'exercice de nos fonctions, au genre d'alimentation, à l'âge et enfin à la nature de nos divers états pathologiques.

— M. *Coze*, doyen de la Faculté de Strasbourg, rend compte d'*Expériences entreprises dans l'intention d'apprécier le mode d'action du Chloroforme sur l'économie animale*. Il conclut que le Chloroforme suspend et quelquefois détruit la vie des divers organes avec lesquels il est

mis en contact. Cette action varié, dans ses détails, suivant les conditions anatomiques et physiologiques des parties.

M. *Straus-Durckheim* adresse une lettre où, rappelant la forme articulée de la fibre musculaire qu'il a fait connaître en 1823, il compare cette fibre à un électro-aimant, ce qui lui permet de mieux expliquer la permanence de la contraction, qu'il ne pouvait comprendre par la comparaison avec la pile de Volta.

*Séance du 26 Février.* — M. *Dumas* lit un rapport sur un Mémoire de M. *Cl. Bernard*, intitulé : *Recherches sur les usages du suc pancréatique*, dont nous avons rendu compte. Ce rapport déclare le travail dont il s'agit très-digné d'être inséré dans le recueil des savants étrangers.

— M. *de Froberville* présente une *Note sur les Ostro-nègres, race de l'Afrique, au sud de l'Equateur*. Pendant un séjour de quatorze mois aux Mascaraignes, l'auteur a moulé avec un grand talent soixante têtes ou masques de ces indigènes. Certes ce sont là les documents anthropologiques les plus satisfaisants, et c'est seulement lorsqu'un grand nombre de matériaux de cette espèce auront été réunis qu'il sera possible de constituer sur des bases sérieuses une science de l'anthropologie. Ce ne sont plus aujourd'hui des portraits plus ou moins fidèles, ce ne sont plus des descriptions plus ou moins empreintes de l'esprit de leur auteur, qui peuvent satisfaire la science, ce sont des pièces que chacun consulte et interprète, des pièces qui permettent au savant de discuter avec le voyageur sans rencontrer cette objection invincible : Vous ne les avez pas vus ! On ne peut donc apprécier trop haut des pièces telles que les a montrées M. *de Froberville* ; nous souhaiterions même que, pour compléter de semblables collections, on s'efforçât d'y joindre des épreuves daguerréotypées d'après nature, afin de surprendre l'expression habituelle du visage, la tenue générale du corps, ses proportions exactes et l'ensemble de ses formes, en même temps que des aquarelles donneraient

une idée aussi exacte que possible de la couleur et de ses différentes variations.

Quoi qu'il en soit, comme il n'est pas toujours possible de réunir tous ces moyens d'observation, nous considérons, dans l'état actuel de nos connaissances, la collection présentée à l'Académie comme digne du plus haut intérêt, surtout avec les documents philologiques et géographiques que l'auteur y a joints. Dans la Note qu'il a lue à ce sujet, *M. de Froberville*, après avoir montré que tous les sujets qu'il a moulés offrent les caractères de la race nègre, les rattache à la grande famille des Nègres sub-équinoxiaux, et y reconnaît quatre types ou rameaux distincts : le premier, analogue au type congo-guinéen, limitrophe, à l'ouest, des Ostro-nègres ; le second, rapproché du type cafro-béchuane, limitrophe au sud ; le troisième, qui offre de curieuses ressemblances avec les Nègres océaniens, et particulièrement les Tasmaniens ; le quatrième enfin, regardé par l'auteur comme mélangé de sang caucasique, et attribué par lui aux rapports de commerce et de colonisation que les Phéniciens, dès la plus haute antiquité, ont entretenus avec ces peuples. Il justifie cette opinion par la dissémination de ce type métis au milieu de toutes les populations nègres, et par certaines circonstances de mœurs, de traditions, de croyances et de langage.

— *M. Robinot-Desvoidy* lit l'extrait de deux Mémoires sur les résultats de recherches paléontologiques faites par lui dans les environs de Saint-Sauveur en Puysaie : l'un a rapport aux *Sauriens du Kimmeridge Clay* ; l'autre est une description des *Crustacés du terrain néocomien des environs de Saint-Sauveur*.

— *M. A. de Quatrefages* adresse une *Note sur la propagation des Huitres par les fécondations artificielles*. Des observations que l'auteur dit avoir faites il y a quelques années l'ont porté à embrasser l'opinion que les sexes sont séparés chez les Huitres ; des recherches plus récentes, dues à *M. Blanchard*, ont confirmé ces premiers

résultats, et il *croit qu'on devra regarder* ces Mollusques comme ayant des sexes séparés.

Comme l'expérience a appris à l'auteur que chez les Mollusques qui présentent cette condition les fécondations artificielles réussissent très-aisément, il propose de les appliquer à l'élève des Huitres, comme il l'a fait, après des études savantes, profondes et persévérantes, avec tant de succès et de nouveauté, pour les poissons.

Si les présomptions de l'auteur se confirment; s'il est établi un jour, d'une manière scientifique et positive, que les Huitres ont des sexes séparés, on extraira des œufs des femelles, on les fécondera dans des vases renfermant une assez grande quantité d'eau, puis on les portera à de grandes profondeurs à l'aide de pompes, ou mieux d'immenses seringues, car une pompe est destinée à aspirer le liquide, à le faire monter, tandis qu'ici il faudrait, au contraire, injecter le liquide rempli d'œufs artificiellement fécondés, le pousser au fond de la mer. Cet ensemencement d'Huitres permettrait de peupler à volonté de ce délicieux Mollusque tous les points de nos côtes, et rendrait cette excellente nourriture plus populaire. De plus, suivant l'auteur, l'élève des Huitres dans des étangs et des réservoirs artificiels deviendrait facile par l'emploi des fécondations artificielles.

#### SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE.

Dans sa séance du 14 mars 1849, la Société centrale d'Agriculture a entendu la lecture d'une Note de M. le docteur Herpin, ayant pour titre : *Note sur la destruction des larves de Charençons et d'Alucites dans l'intérieur des grains des céréales.*

Il a placé, dans les granges infectées, du foin nouveau, des bouquets de pouillot (*Mentha pulegium*), et même un mélange à odeur très-forte, composé d'huile empyreumatique très-ammoniacale, d'eau-de-vie fortement camphrée, d'essence de térébenthine et de lavande; mais toutes ces

pratiques, recommandées comme infaillibles par beaucoup d'agriculteurs, n'ont produit aucun effet, et les blés ont été fortement attaqués.

M. Herpin, convaincu de l'inefficacité de ces procédés, a fait exécuter une machine dont il avait émis l'idée en 1842; c'est une sorte de *tarare* dont les aubes, animées d'une *très-grande vitesse*, frappent le blé avec une force telle, que les grains attaqués ou creusés par les insectes sont cassés et divisés instantanément.

Il a constaté qu'avec une vitesse des aubes de 2,000 mètres (600 tours) par minute, les grains sains restent intacts et ne sont point endommagés. Mais ceux dans l'intérieur desquels se trouvent des larves ou des chrysalides sont divisés en deux; les larves, broyées ou pulvérisées, sont emportées par le ventilateur. Lorsque le grain n'a pas été cassé, on trouve dans son intérieur la larve meurtrie ou blessée, et incapable de subir ses dernières métamorphoses. Quant aux Charençons et aux Alucites à l'état parfait, qui sont mélangés au blé, ils sont, au premier tour, tués ou blessés, de telle manière qu'ils ne tardent pas à mourir et ne pourraient en aucun cas se reproduire.

L'opération se fait très-facilement et très-rapidement, et le prix de revient est minime. M. Herpin va se livrer à d'autres expériences avec cet instrument qu'il nomme *tarare* (*brise-insecte*). Si le succès qu'il annonce se confirme, il aura rendu un grand service aux agriculteurs, car jusqu'ici on ne connaît aucun moyen, vraiment praticable dans la grande culture, de préserver les céréales des attaques du Charençon et des Alucites.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 8 Novembre 1848.* — M. L. Buquet communique une lettre de M. de Romand, qui parle d'un individu mâle d'une espèce de *Chrysantheda*, présentant entre les yeux un appendice jaunâtre qui dépasse le bas de la bouche, et qu'il ne croit pas être un Cryptogame. M. Guérin-



Méneville pense que cet appendice est bien réellement un Cryptogame, et, sur son observation, la Société demandera en communication l'insecte de M. de Romand.

— M. Guérin-Méneville lit un Mémoire sur deux insectes parasites de la Cochenille, qui font un grand tort à cette culture en Amérique. Il donne la description d'une de ces parasites, le *Baccha cochenillivora* (Voir le Résumé de l'Académie des Sciences).

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que les nids dont il a parlé dans une précédente séance, et que, d'après M. H. Lucas, il avait cru devoir rapporter au *Pelopæus spirifex*, se rapportent à l'abeille maçonne (*Chalicodoma muraria*).

— M. H. Lucas donne quelques détails sur les mœurs des Laphries, genre de diptères de la famille des Tanytomés, et principalement sur la *Laphria maroccana*, qui vient de sortir chez lui de bûches qu'il avait rapportées d'Algérie en avril 1842.

— M. Doué communique une Note de M. le général Jean Levaillant, relativement au *Papilio Feisthamelii*, qui doit bien réellement former une espèce particulière tout-à-fait distincte du *Papilio podalirius*, avec lequel quelques entomologistes l'ont réuni dans ces derniers temps : la Note de M. Levaillant, outre la distinction parfaite du *Papilio Feisthamelii*, contient des détails de mœurs sur ce lépidoptère.

— M. L. Brisout de Barnevillé parle d'une nouvelle espèce d'*Acridium* qui a été trouvée dans les Pyrénées, par notre collègue M. Al. Laboulbène, et qui sera décrite sous le nom d'*A. brevipenne*.

— M. Bellier de la Chavignerie lit une Note sur le Mémoire de M. Paris, intitulée : *De plusieurs espèces de Lépidoptères devant être considérées comme variétés de région*, et dans laquelle l'auteur fait des rectifications scientifiques importantes.

Séance du 22 Novembre 1848. — M. Macquart lit un Mé-

moire intitulé : *Observations nouvelles sur les diptères d'Europe de la tribu des Tachinaires* Dans ce travail, qui fait suite à plusieurs autres imprimés dans les *Annales* de la Société, le savant auteur, après avoir analysé le travail de M. Zetterstedt sur les Tachinaires de la Scandinavie, donne la description de toutes les espèces européennes des genres *Phorocera*, *Frontina*, *Metopia*, *Degeeria* et *Masicera*.

— M. Laboulbène donne lecture d'une Note de M. L. Dufour, pour servir à l'histoire des métamorphoses du genre *Phasia*, et particulièrement celles de la *P. crassipennis*, insecte qui vit parasite du *Pentatoma grisea*.

— M. Amyot communique une analyse d'un travail de M. le docteur Godrou, sur l'espèce et les races dans la période géologique actuelle.

*Séance du 13 Décembre 1848.* — M. le secrétaire communique une lettre de M. Tourret, ministre de l'agriculture et du commerce, qui remercie la Société de la communication qu'elle lui a adressée relativement aux ravages produits en 1848 par un grand nombre de chenilles, et annonce qu'une circulaire, qui sera communiquée à la Société, va être envoyée prochainement à tous les préfets des départements pour les engager à faire exécuter rigoureusement la loi sur l'échenillage.

— M. H. Lucas donne des détails sur une espèce du genre *Latrodectus*, et il dit :

« Dans la séance du 9 juin 1847, j'avais déjà présenté à la Société un *Latrodectus martius*, femelle, qui avait été trouvé aux environs de Paris par notre collègue M. L. Brisout de Barneville, et de plus, j'avais accompagné cette communication de quelques remarques géographiques sur les lieux fort variés habités par cette curieuse Aranéide. Le *Latrodectus martius* vivant que je présente aujourd'hui à la société est un mâle, et je ferai remarquer que c'est la seconde fois que cette Aranéide est rencontrée en France. Cet individu mâle a été découvert par mon ami M. Emilien

Renou, membre de la commission scientifique de l'Algérie, qui a pris cette espèce dans les bois de Meslay, à 4 kilomètres au nord-est de Vendôme. »

— On communique une Note de M. Bruand relative à une larve de coléoptères appartenant au genre *Elater* (probablement l'*Elater segetis*), qui fait de grands ravages à l'agriculture en détruisant le seigle, principalement dans les environs de Besançon.

— M. Reiche dit qu'il s'est procuré la collection de coléoptères de M. Levailant et que, parmi les nombreuses espèces qui la composent, il a remarqué la *Laphyra Audouini* Barthélemy (*Cicindela Ritchii* Vigors), le *Dromius fenestratus*, le *Scarites striatus*, deux *Ditomus* nouveaux, un *Dermestes* inédit, le plus gros du genre, une *Eurychora* inédite, genre nouveau pour l'Algérie, etc.

En examinant les *Laphyra Audouini*, qui étaient en assez grand nombre, M. Reiche fut très-surpris, sur plus de vingt individus mâles, de n'en trouver qu'un seul possédant le caractère remarquable signalé par M. Barthélemy dans nos Annales (1835); les quatre derniers articles des antennes raccourcis, triangulaires, aplatis, un peu prolongés en scie en dedans; tous les autres mâles, faciles à distinguer par la dilatation des tarses antérieurs, avaient tous les articles des antennes parfaitement cylindriques et en tout semblables aux Cicindèles. Ces individus, néanmoins, lui paraissant plus larges, plus aplatis, à facies de femelles, il leur enleva l'abdomen et s'assura, par la présence de l'organe sexuel, que c'étaient de vrais mâles.

Cette observation tendrait à prouver que la *Laphyra Audouini* Barthélemy, ou plutôt *Ritchii* Vigors, doit rester dans le genre *Cicindela*, et que la forme anormale des derniers articles des antennes n'est qu'une modification climatique, très-remarquable, il est vrai, mais sans importance générique ni spécifique.

Séance du 27 Décembre 1848. — M. Robineau-Desvoidy dit qu'il n'avait placé que provisoirement la tribu des Pha-

siennes parmi les Myodaires à larves botanophages, car tout l'ensemble de l'organisation de l'insecte parfait tend à le classer dans la famille des Myodaires entomobies. L'observation récente de M. L. Dufour, dans laquelle ce zoologiste montre que les Phasies, à l'état de larves, vivent dans le corps des Hémiptères, tranche aujourd'hui la question d'une manière complète.

— M. Robineau-Desvoidy annonce que dès le mois d'avril 1827 il avait observé le *Teichomyza muraria* de M. Macquart, et que lui, M. Robineau-Desvoidy, en avait fait le type de son genre *Scatella* publié en 1830. Par un oubli ou une négligence du compositeur de l'Imprimerie nationale, cette espèce ne fut pas éditée.

Il l'avait nommée *Scatella urinaria*, à cause des habitudes des larves qui vivent dans l'urine de l'homme. C'est donc à tort que M. Macquart les fait vivre dans le ciment qu'elles tendraient sans cesse à dégrader. Sous un autre point de vue, cet insecte mérite notre attention. Il est aujourd'hui excessivement commun dans tous les lieux d'aisance et dans tous les dépôts d'urine de Paris. M. Robineau-Desvoidy l'a rencontré pour la première fois en 1827 à Paris, où il n'avait encore été signalé par aucun entomologiste antérieur. Sa découverte lui fit même faire quelques observations sur l'apparition successive des espèces entomologiques. M. Macquart publia qu'il n'est point rare dans le nord de la France. Depuis vingt ans, M. Robineau-Desvoidy a eu occasion de signaler la progression de cette espèce vers les départements du centre : il l'a retrouvée à Melun, à Orléans, et tout récemment à Auxerre. Ce serait donc une espèce qui aurait été apportée par la voie du commerce. Quelle pourrait être sa patrie primitive?

À ce sujet, M. Laboulbène dit que M. Léon Dufour connaît parfaitement cette Myodaire, qu'il en possède des échantillons, qu'elle vit à Bordeaux, en moins grande abondance qu'à Paris, il est vrai, mais qu'on ne l'a pas trouvée à Saint-Sever.

— La société procède pour la dix-huitième fois, depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de sa commission de publication. Ont été nommés pour l'année 1849 :

Membres du bureau : président, M. *Guenée*; vice-président, M. *Chevrolat*; secrétaire, M. E. *Desmarest*; secrétaire adjoint, M. *Pierret*; trésorier, M. L. *Buquet*; trésorier adjoint, M. L. *Fairmaire*, et archiviste, M. *Doué*.

Membres de la commission de publication, outre les membres du bureau : MM. *Amyot*, *Bellier de la Chavignerie*, *Berce*, *Javet* et *Laboulbène*.

E. DESM.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

NOTE sur une espèce nouvelle de *Musaraigne*, trouvée à Madagascar, par M. C. COQUEREL, chirurgien de la marine nationale. — In-8°, fig. (Extr. des *Ann. des Soc. nat.*, t. IX).

Comme c'est dans le *Magasin de zoologie* qu'a été publiée la Monographie la plus complète du genre *Musaraigne*, due à M. Duvernoy, nous croyons que cette circonstance est une raison de plus pour que nous insérions le signalement de la nouvelle espèce que l'on doit aux investigations de M. Coquerel, afin que nos lecteurs soient toujours tenus au courant des progrès de la science relativement à ce groupe curieux de mammifères.

Après avoir rappelé les travaux de ses devanciers sur le genre *Musaraigne*, M. Coquerel parle des espèces qui ont de l'analogie avec la sienne, et il établit que c'est avec les *Sorex etruscus savi* et *gracilis* Blainville qu'elle a le plus d'analogie. Voici les caractères essentiels de son espèce :

*Sorex madagascariensis*. La forme générale de cette espèce est remarquablement svelte et élancée. La couleur est

d'un gris brunâtre, un peu plus foncé sur les régions supérieures. Le pélage est épais, serré, soyeux, luisant. La tête est petite, triangulaire, allongée; la conque auditive nue, très-développée; les deux valves intérieures très-apparentes. Le museau est couvert de poils fins et très-serrés, et garni de longues barbes blanches; les plus longues sont noires à leur origine. Les pattes sont de la couleur du corps, très-fixes et garnies de poils jusqu'à la naissance des ongles, qui sont brunâtres. La queue est mince et grêle, s'amincissant graduellement vers l'extrémité; elle est couverte de poils rares et courts, et de quelques longs poils fins épars, comme dans toutes les espèces voisines. — Longueur de l'extrémité du museau au bout de la queue, 69 mill.; de la queue 28 mill. — Formule dentoire  $\frac{2}{2} + \frac{1}{1} = 30$ .

M. Coquerel a trouvé ce petit mammifère sous un tronc d'arbre dans la forêt de Nossi-Bé, côte N. O. de Madagascar, en septembre 1846.

Comme on le voit, M. Coquerel ne s'est pas contenté, comme le font malheureusement trop souvent certains zoologistes pressés, de donner sèchement la description de son animal. Il a traité ce travail en véritable homme de science, en fournissant à ses lecteurs les moyens de le juger, d'apprécier si son espèce est véritablement nouvelle, et en la plaçant dans ses affinités naturelles avec les espèces déjà connues. De plus, M. Coquerel a joint à son Mémoire d'excellentes figures représentant son espèce et les diverses parties qui la caractérisent, et même le système dentaire de celles qui s'en rapprochent le plus. G. M.

---

FRAGMENTS SUR les organes génito-urinaires des Reptiles et leurs produits, par M. G. L. DUVERNOY. — in-4°, fig. color. ( Extr. du T. XI des *Mémoires* de l'Acad. des Sciences, savants étrangers, 1848. )

Ce beau travail anatomique est peu susceptible d'analyse,

car il renferme un grand nombre d'observations neuves et du plus haut intérêt, exposées brièvement et qui perdraient beaucoup si l'on cherchait à les condenser. Nous devons donc nous borner à signaler cet ouvrage à nos lecteurs, en indiquant les titres de ses divers parties.

Le premier fragment est intitulé : *Des pierres vesicales des tortues molles, et plus particulièrement de l'espèce désignée par M. Lesueur sous le nom de Trionyx spiniferus.*

Le deuxième fragment a pour titre : *Sur l'existence des urolythes fossiles et sur l'utilité que la science des fossiles organiques pourra tirer de leur distinction d'avec les coprolythes pour la détermination des restes fossiles de Sauriens et d'Ophidiens.*

Le troisième fragment traite de *l'appareil de la génération chez les mâles plus particulièrement, et chez les femelles des Salamandres et des Tritons.*

Ce fragment, le plus considérable et le plus important du Mémoire, est subdivisé en plusieurs chapitres et accompagné d'excellentes figures.

Enfin, dans un appendice, M. Duvernoy ajoute quelques faits et des considérations nouvelles. Cet appendice est lui-même divisé en trois parties.

Nous croyons qu'il suffit de signaler ce Mémoire aux anatomistes et aux géologues, et que le nom de son auteur nous dispense de tout éloge.

G. M.

---

FAUNE DU PÉROU, du docteur Tschudi, *partie ornithologique*; par M. J. CABANIS, conservateur du Muséum de Berlin.

La partie ornithologique a paru par livraisons de six planches coloriées in-4°, avec le texte. Nous en connaissons trente-six planches qui en formeront peut-être la totalité, vu que les dernières représentent des Palmipèdes; mais le texte correspondant n'a pas encore entièrement paru, et

s'arrête dans la sixième livraison, à la famille Tanagridée, et au genre *Tachyphoe*.

Avant la publication de cette *Faune*, le docteur Tschudi avait déjà publié, dans les *Wieg. Archiv.*, 1844, sous le titre de *Conspectus avium*, toutes les espèces nouvelles de cette *Faune*. Ces descriptions étaient en latin et fort détaillées; nous sommes donc étonné de ne trouver dans cette *Faune*, ouvrage plus important à coup sûr que le premier, et illustré de planches coloriées, que de simples diagnoses latines souvent très-courtes et insuffisantes, ce qui mettrait en quelque sorte dans l'obligation d'avoir recours à ces *Archives* de Wiegmann, pour les détails descriptifs latins, vu qu'ils sont ici en allemand.

Outre les figures d'espèces nouvelles et leurs descriptions, M. Cabanis a joint au texte un synopsis nominatif de toutes les espèces péruviennes connues, classées méthodiquement d'après les classifications modernes, avec leurs synonymies. Comme l'auteur y a formé plusieurs genres nouveaux, et y a rectifié quelques erreurs spécifiques commises lors de la publication des planches, et dont quelques-unes sont par conséquent mal nommées, nous allons faire connaître ce que ce travail nous a présenté de remarquable sous divers rapports, les corrections qu'il renferme, ainsi que nos propres observations à son sujet.

Cette *Faune* ornithologique devient pour ainsi dire indispensable aux naturalistes qui désirent se mettre au courant de l'ornithologie du nord et du nord-ouest de l'Amérique du sud, car elle peut être regardée comme le complément aux espèces boliviennes décrites dans nos ouvrages de collaboration avec M. d'Orbigny (le *Synops. avium Amer.*, et le *Voyage en Amérique*), où elles sont figurées, et aux espèces colombiennes et péruviennes décrites dans la *Revue zool.*, et figurées dans le *Mag. de zoologie*. A l'aide de ces divers ouvrages, on peut se mettre au courant de presque toutes les espèces connues, non-seulement du Pérou et de la Bolivie, mais de la Colombie, ou ancienne Terre-Ferme.



1° Dans la famille *Falconidæ* et] la sous-famille *Polyborinæ*, l'auteur, dans la synonymie de son *Polyborus megalopterus* (*Aquila megaloptera* meyen, Reise 3, p. 183, pl. 17), reconnaît que cet oiseau n'est autre que la jeune femelle du *Phalcobænus montanus* d'Orbr et Lafr., *Syn. av. Mag.* de Guérin, 1837, p. 2, et *Voy. d'Orb.*, ois., p. 51, pl. 2, f. 12; mais le nom de *Megalopterus* étant le plus anciennement donné, il le conserve avec raison pour l'espèce, et celui de *Phal. montanus* doit être abandonné nécessairement.

2° Il donne pour synonyme au *Polyborus chimango*, Vieillot, *Enc. met.*, 3, p. 1180, l'*Aquila pezoporos*, Meyen Beitr., *Zur. zool.*, pl. 6, p. 186, qui d'après cela doit également disparaître comme espèce.

3° Sous le nom générique d'*Hypomorphnus* (Cabanis, *Tsch. consp. av. Wieg. Arch.* 1844), il range le *Falco urubitinga* Lin. Gmel., auquel il donne pour synonyme l'*Aquila picta* de Spix, Av. Bras., pl. 1; il y place également le *Falco rutilans*, Buse roussâtre de Temminck, et le *Falco uncinatus* du même auteur, col. 313. Si d'une part nous approuvons fort M. Cabanis d'avoir retiré des Autours ou Eperviers, où quelques auteurs l'avaient placé, ce *Falco uncinatus*, qui n'est réellement qu'une espèce de Buse à longues jambes, de l'autre, nous voyons avec étonnement que ce savant ait formé un nouveau nom générique pour un groupe qui en avait déjà reçu un ou deux depuis long temps, entre autres celui d'*Urubitinga*, Lesson, dès 1837, et en 1839, *Revue zool.*, p. 132, nom que nous avons adopté nous-mêmes en 1842, dans le *Dictionnaire d'Orbigny*, vol. 2, p. 786, article *Buteoninces* (1).

4° L'auteur met dans le genre *Buteo* l'aigle Aguya

(1) La caractéristique du genre *Hypomorphnus* Cab., répondant à celui d'*Urubitinga*, Lesson, est: « Rostrum fere Buteonis sed longius, rectius magisque dentatum; nares puncto osseo, minus conspicuo quam in polyboris, instructæ. Loro deplumato. Alæ mediocres breviores quam in buteonibus. Cauda medioeris. Pedes buteonis, tarsi autem longioribus, digitis unguibusque brevioribus. »

(*Falco aguya*, Tem., col. 302). Nous ne savons sur quoi il se fonde pour le changement générique de ce grand rapace, qui d'ailleurs est un habile chasseur de perdrix, d'après les voyageurs du *Beagle*, ce qui ne va guère aux Buses (1).

5° Nous ne sommes pas moins étonnés que tout-à-l'heure, en voyant l'auteur former encore le nouveau nom générique *Climacocercus*, pour un groupe d'Eperviers à queue étagée, à bec élevé, que M. Lesson avait déjà nommé *Brachypterus* en 1837, et *Revue zool.*, 1839, en indiquant comme synonymes de son genre celui de *Brachypterus*, Lesson, 1837, et *Micrastur*, G. R. Gray, 1841, antérieurs au sien.

6° Dans le genre *Nisus*, Epervier proprement dit, l'auteur indique comme jeune du *Nisus pileatus*, Pr. max. Tem., col. 205, le *Falco poliogaster*, Natterer Tem. col., 264. En comparant ces deux figures et leurs deux descriptions, on est étonné de ce rapprochement, vu que le *N. pileatus* est un Epervier à pattes grêles, remarquable par la longueur de ses tarsi et de ses doigts et par sa forme élancée, et que l'autre espèce semble, au contraire, se rapprocher de la forme de l'Autour, par ses tarsi plus courts et plus robustes. Ne possédant pas ce *F. poliogaster* (Autour à ventre gris de Temmink), nous ne pouvons élever ces doutes

(1) A l'article *Buteo tricolor* d'Orb. Lafres., *Synop.*, p. 6 (Voy. p. 106, pl. 3, cité par l'auteur), il met avec doute pour synonyme? *Aquila Braccata*, Meyen Reise 3, p. 189, pl. 18. Ce doute disparaît dès que l'on compare la planche de Meyen avec la figure et la description de notre *B. tricolor* mâle; c'est évidemment le même oiseau, et le nom de *Buteo Braecatus* doit être adopté comme plus ancien. L'auteur cite encore comme synonyme notre *Buteo unicolor*, syn. p. 7. C'est peut-être avec raison; et cet oiseau, dont M. d'Orbigny n'avait rapporté qu'un exemplaire, pouvait effectivement n'être que le *B. tricolor* dans une de ces livrées sombres auxquelles sont souvent sujets les divers rapaces diurnes. Du reste, la femelle a encore été décrite par King, *Zool. jour.*, n° 11, septembre à décembre (1827), p. 424, sous le nom d'*Haliaetus erythronotus*; mais M. Cabanis, joignant aux synonymes l'*Aquila coliblanca* Azara, n° 10 (Aigle à queue blanche, Sonnini), dont Vieillot fait un *Spizaète à queue blanche* (*Spizus leucurus*), V., *Nouv. Dict.*, 52, p. 58. Ce serait le nom de *B. leucurus* Vieillot qu'il lui appartiendrait comme le plus ancien.

que d'après sa figure et sa description, comparées au *N. pileatus*, dont nous possédons plusieurs exemplaires.

7° Les Rapaces diurnes figurés dans l'ouvrage comme espèces nouvelles sont : 1° *Polyborus tæniurus*, Tschudi, pl. 1, que l'auteur place dans son *Synopsis* comme le jeune de son *Hypomorphnus uncinatus*, *Falco uncinatus*, Tem. 2° *Circaëtus solitarius*, Tschudi, pl. 2.

« *C. Ardesiacus* ; hypochondriis femoribusque nigricantibus ; cauda fascia alba in medio et altera angusta in apice. »

3° *Circus polyopterus*, Tschudy, pl. 3.

« *C. Supra nigro fuscus*, capitis plumis tectricibusque alarum superioribus pogoniis rufo-maculatis ; remigibus cinereis ; regione parotica e ferrugineo et nigro variegata ; pectore fusco, fasciis numerosis transversis albis ; abdomine albo, fasciis rufis ; crisso abdomine concolore. »

*Nota.* D'après cette description et la figure qui y est jointe, nous sommes bien tentés de croire que l'oiseau décrit n'est autre qu'un individu femelle ou en livrée de jeune âge de notre *Circus cinereus*. (*Syn. av.*, p. 7. — *Voy. Dic.* 4, 454 — *F. histrionicus*, Quoy et Gaym., *Uranie*, pl. 13 et 16.)

Et dans les Rapaces nocturnes, *Noctua melanota*, Tschudi, pl. 4.

« *N. Capite dorsoque saturate fuscis* ; alis dilutioribus, fasciis transversis albicantibus ; superciliis et collari albis, pectore ex ferrugineo-fusco, rufomaculato ; abdomine fasciis transversis variis fuscis et albis ; hypochondriis crissoque flaveseentibus ; cauda saturate fusca, fasciis angustis et apice albis. »

8° Dans les *Caprimulgidées*, le *Caprimulgus ocellatus*, Tschudy, pl. 5, f. 2, est reconnu et indiqué par l'auteur comme étant le *Capr. Brasiliensis*, L. Gm. ; mais il décrit comme nouveau le *Capr. decussatus*, Tschudi, pl. 5, f. 1.

« *C. Capite cinereo*, plumis nigris intermixto, dorso lineis transversis ex fusco et nigro vario, alis fascia alba notatis ; parapteris medio nigerrimis, pogoniis rufescente-notatis ; rectricibus laterilibus fasciâ et apice albis ; semitorque albo ; abdomine ex albo rufescente ; transversim nigro striato ; crisso rufescente. »

*L'Hydropsalis climacocercus*, pl. 6, f. 1.

« *C. Supra lincolis transversis alternis helvolis et nigris varius; alis nigris albo fasciatis; reatricibus intermediis duabus et externis eadem longitudine, cæteris gradatim brevioribus, intermediis dorso concoloribus, sed fasciis transversis incompletis nigris, externis pogonio interno albo, externo nigro et fusco notato; gula alba, semitorque helveolo pectore dorso dilutiore; abdomine albo.* »

Dans le *Capr. pruinusos*, Tschudi il reconnaît le *Chordiles semitorquatus*, L. Gm. Pr. max. Beitr., 3,330.

9° Dans les *Ampelidæ*, après avoir indiqué comme du genre *Ampelis* proprement dit, les *Ampelis maynana* (Gm), *viridis* (d'Orb. et Laf.), *elegans* (Tschudi Wieg., *Arch.*, 1843, 1, p. 385), l'auteur cite comme synonyme de ce dernier l'*Ampelis aureopectus*, Laf., *Mag. de Guérin*, 1843, liv. 7<sup>e</sup>, mais non la description que nous en avons faite auparavant dans la *Revue zool.*, p. 68, en mars de la même année, ce qui laisse les ornithologistes et nous-mêmes dans l'incertitude sur le plus ancien des deux noms. Il décrit, comme espèce nouvelle, l'*Ampelis cincta*, Tschudy Wieg., *Arch.*, p. 385, 2; puis il forme le genre *Ampelion*, Cabanis Mss. 1845, pour un groupe d'*Ampelis* ou *Procnias* auquel il donne la caractéristique suivante :

« *Characteres generales familiæ generis Ampelidis simile sed rostro brevior, altior, magis curvato, basi latior, versus apicem compresso; cauda longior, pilosi minus nitido.* »

1° *Procnias cucullata* Swainson, *Tem. col.* 363. 2° *Procnias melanocephala*, Swains., *Zool. illust.*, pl. 25. 3° *Ampelis rubro-cristata*, Laf., *Syn. av. am.*, p. 39.

Nous avons toujours reconnu, comme M. Cabanis, que ces espèces s'éloignaient des vrais *Cotingas*, et formaient une transition entre eux et les *Averanos*, ou *Casmarhynchos* de Temminck, et en décrivant notre *Amp. rubro-cristata* *Syn.*, p. 39, en 1837, nous le groupions avec les deux espèces ci-dessus. Mais si leurs caractères sont assez distincts aux yeux de M. Cabanis pour en former un genre,

nous sommes étonnés alors qu'il ait réuni au genre *Ampelis* proprement dit nos *Ampelis viridis*, *Syn.*, p. 40, et *Aureo-pectus*, *Mag.* de Guérin, 1843, *Elegans*, Tschudi, p. 135, car ils offrent plus de rapports selon nous avec ses *Ampelions* qu'avec les *Ampelis*, d'après la brièveté de leurs ailes très-obtuses, leur queue légèrement arrondie et leur coloration olive et jaune, et nullement luisante comme chez les vrais *Ampelis*. Ces observations, nous les faisons en décrivant notre *Amp. viridis*, *Syn.*, p. 40, et nous ajoutions que « d'après ces caractères différents des vrais *Ampelis* nous le regardions comme espèce anormale. »

Aujourd'hui qu'à cette espèce sont venues succesivement s'en joindre trois autres de Colombie, présentant entièrement les mêmes caractères de forme et de coloration de plumage, ainsi que de bec et pattes rouge orange, nous n'hésitons pas à regarder ces espèces comme formant un petit groupe colombien et péruvien, offrant au moins autant de motifs de séparation des vrais *Cotingas* que les *Ampelions* de M. Cabanis, avec lesquels ils offrent toutefois, selon nous, plus de rapports qu'avec les *Ampelis*, dans la coupe de leurs ailes, la forme de leurs pattes, à pouce peu allongé, et dans leur coloration, nullement luisante. Nous proposons donc de réunir ces diverses espèces, dont nous connaissons quatre, en un genre sous le nom de *Pyrrhorhynchus*, à cause de cette coloration rouge du bec particulière aux quatre espèces à nous connues, et dont trois ont les pattes de la même couleur, ce qui, joint aux nuances verte, jaune et noir de leur plumage, offre une particularité vraiment remarquable dans la sous-famille *Ampelinée*. L'espèce d'*Ampelis*, indiquée comme nouvelle, est l'*Ampelis cincta*, *Tsch.*, p. 136, sans diagnose latine ; il est probable que dans son *Conspectus avium*, *Wieg.*, *Arch.*, où il le décrit, il en donne une description latine détaillée, p. 385, 2.

Il décrit de la manière suivante une espèce nouvelle de son genre *Ampelion* :

*Amp. rufaxilla*, Tsch., pl. 7, f. 2. « Amp. fronte superciliisque viridi-cinereis, pileo plumis elongatis; rubris, nonnullis nigris intermixtis, facie gulaque ex albicante ferrugineis, collo pectoreque griseo viridibus; dorso parapterisque saturatoribus striis longitudinalibus nigricantibus; alis olivaceis; tectricibus alarum superioribus rufis; abdomine sulphureo striis longitudinalibus nigerrimis. »

A la suite de son genre *Ampelion*, l'auteur place dans les *Ampelidæ* le genre *Phytotome*, que l'on plaçait autrefois dans les *Fringillidées*, et que nous avons mis, M. d'Orbigny et moi, dans les *Tanagridées*, *Syn. avium*, et Voy. en Am. près des *Habias*, dont ils ont les mœurs. Il indique le *Phytotoma rara* de Molina comme espèce péruvienne. M. A. d'Orbigny, qui dans son voyage dans l'intérieur de l'Amérique du sud, a retrouvé au Paraguay le *Dentato* d'Azara, *Phytotoma rutila*, Vieillot; et au Chili, le *Phytotoma rara* de Molina, n'a plus retrouvé ce dernier au Pérou, en Bolivie, mais une espèce tout-à-fait distincte et nouvelle, le *Phytotoma angustirostris*, nob., *Syn. av.*, p. 37, n° 2, *Phytotome de Bolivia*, d'Orb. Voy. p. 292, pl. 29, 2. Si l'espèce retrouvée au Pérou par M. Cabanis est bien réellement le *Rara* de Molina du Chili, et que ce ne soit pas notre *Angustirostris* qu'il ait pris pour tel, ce pays posséderait alors ces deux espèces sur trois connues.

Quant au classement des *Phytotomes* dans les *Ampelidæ*, par M. Cabanis, nous dirons ici que si nous les avons mis, M. d'Orbigny et moi, dans les *Tanagridæ*, au lieu de les laisser dans les *Fringillidæ*, où les auteurs les avaient placés jusqu'alors, c'est parce que nous avons reconnu que, présentant dans leur bec l'échancrure terminale des *Dentirostres* et des *Habias* en particulier, ils offraient encore de grands rapports avec ces derniers dans les crêtes internes saillantes de leur mandibule supérieure, non denticulées à la vérité chez les *Habias*; dans leurs pieds robustes, la forme de leurs ailes et de leur queue, et encore plus dans leurs mœurs, car non-seulement, comme eux, ils

vivent dans les buissons, les halliers, s'y nourrissent de fruits, de baies, de bourgeons, mais encore ils font constamment société avec eux. D'après les observations de mœurs faites sur les lieux par M. d'Orbigny, plus encore que d'après leurs formes extérieures, car leur bec court, non comprimé et non caréné en dessus, les rapprocherait des Ampélidées, nous pensâmes que la place la plus naturelle à leur assigner était dans les *Tanagridées* buissonniers, près des *Habias* (*Saltator* de Vieillot).

Après le genre *Phytotome*, l'auteur place le genre *Ptilogonys*, de Swainson, *Hypothymis*, Licht, Temminck, et en décrit deux espèces nouvelles.

1. *Ptil. leucotis*, Tsch., pl. 7, f. 1. Ptil. cinnamomeus; pileo cerviceque nigris; dorso, uropygio tectricibusque alarum superioribus cinnamomeis, parapteris dilutioribus, alis nigerrimis; fascia late alba a rostri angulo ad aurículas porrigente; gula, pectore, abdomine crissoque nigerrimis; hypochondriis rufis. »

2. *Ptil. griseiventer*, Tschudi, p. 140, sans figure, avec cette diagnose :

« P. supra ex olivaceo rufescens, fronte cinereo, pileo olivaceo nonnullis maculis rufescentibus, alis dorso concoloribus, remigibus primariis pogonio externo olivaceo-marginatis, crisso rufo, rectricibus alarum intermediis dorso concoloribus, duabus externis parte pogonii interni postica albis, cæteris nigris apice albis; subtus griseis. »

Cette seconde espèce nouvelle du genre *Hypothyme* offre de grands rapports avec le *Ptilogonys Townsendii* (Audubon), que nous avons décrit sous le nom de *Myadestes obscurus*, dans la *Rev. zool.*, 1839, p. 98.

Dans le genre *Manakin* (Pipra), après avoir indiqué les *Pipra filicauda* (Spix) et *Chloris* (Natterer), il décrit une espèce nouvelle, le *Pipra chloromeros* (Tschudi), avec cette diagnose :

« P. nigra, pileo, nucha facieque coccineis, tibiis citreis. »

Cette diagnose est trop succincte pour nous faire reconnaître en quoi cette espèce diffère du *Pipra rubro-*

*capilla*, Brisson, Tem., col. 54, f. 3. *P. erythrocephala*, Licht., doubl. du Mus. de Berlin, n° 300.

Il décrit encore le *Pipra cœruleo-capilla*, Tschudi, avec cette diagnose :

« *P. nigra pileo uropygioque cœruleis.* »

Dans la sous-famille *Psarinæ*, après le genre *Psaris* (Bécarde), et le *Psaris semifasciatus* de Jard. et Selby, l'auteur forme le genre *Mionectes* (Cabanis), lui donnant la caractéristique suivante :

« Rostrum capite brevius, latius quam altum maxilla culmine vix distincto, dextro parum deflexo, ante apicem emarginata. Nares laterales, subrotundæ, patulæ, cartilagine instructæ. Vibrissæ brevès, tenuès, fere nullæ. Alæ mediocres, remigibus primariis angustatis, versus apicem emarginatis acuminate ut in tyrannis, earum secunda sæpe linearis, apicè filiformis ut in Psaribus et nonnullis Ampelidibus. Cauda mediocris, æqualis ; pèdes médiocres fere ut in Psaribus sunt hujus generis species parvæ, coloribus modestis indutæ. »

Il donne pour type à ce nouveau genre le *Todus leucocephalus* des auteurs, y rangeant encore quelques autres Muscicapidées, tels que *Mionectes rufiventris*, *Muscicapa rufiventris*, Licht., *Mus. de Berlin*, *Mionectes oleagineus*, *Muscicapa oleaginea*, Licht., doubl. du *Mus. de Berlin*, p. 55, n° 565, puis il décrit comme nouvelle espèce le *Mionectes poliocephalus*, Tschudi, p. 148, et le figure pl. 10, f. 1. Sa diagnose est :

« *M. supra prasinus, pileo facieque cœruleo cinereis, alis nigro-fuscis viride limbatis; subtus sulphureus, gutture cinereo, albo striato, pectore dorso dilutiore.* »

Cette espèce, assez remarquable par les stries blanches et blanc-jaunâtre qui recouvrent le gris du devant du cou et de la poitrine, est la même que nous décrivîmes dans notre *Synopsis avium Americæ*, 3, p. 51, sous le nom de *Muscicapa striaticollis*, et plus tard dans le *Voy. en Amér.* de Dörbigny, p. 323, pl. 35, f. 2, sous le nom de *Gobemouche-paroïde à cou strié* (*Muscicapara striaticollis*).



Quoique le *Todus leucocephalus* (Platyrinque à tête blanche de Vieillot), dont M. Cabanis fait le type de son genre *Mionectes*, présente avec nos *Muscicapara striaticollis* et *oleaginea*, qu'il lui réunit, un point de rapprochement dans leurs premières pennes de l'aile, rétrécies et lancéolées, nous ne trouvons pas ce rapprochement très-naturel, d'abord : 1° parce que ces premières pennes ne sont pas rétrécies de la même manière ; 2° parce que le *Todus leucocephalus*, que nous avons placé dans le genre *Alecturus* de Vieillot, dans notre *Synopsis*, et notre *Alecturus flaviventris*, *Synops.*, p. 55, et *Voy. en Am.*, p. 335, pl. 36, f. 1, ont des mœurs arundinicoles, habitant l'intérieur des roseaux, tandis que nos *Muscicapara* en ont de forestières ou buissonnières, se suspendant aux branches comme les Mésanges, et que, par suite, les premières ont, comme les Fauvettes de roseaux, les ongles postérieur et médian très-allongés et acérés, ce qui ne se retrouve pas chez les dernières.

Je pense donc que nos *Alecturus leucocephalus* et *flaviventris* (*Synops. av. Am.*), que nous réunissons dans notre *Synopsis* aux *Alecturus* de Vieillot (au *petit coq* et au *Guira yetapa*), à cause de leur conformité de mœurs arundinicoles, de premières rémiges acuminées et d'ongles allongés et acérés, mais que plus tard M. d'Orbigny en a séparés pour en former le genre *Arundinicola*, dans son *Voy. en Amérique*, s'ils doivent en être réellement séparés, devraient conserver ce nom générique d'*Arundinicola* (d'Orb.) comme plus ancien et très-significatif, et former la tête de la sous-famille *Fluvicolinæ* dans les *Muscicapidæ*, à la suite des *Alecturus*, tandis que le nom générique de *Mionectes* (Cabanis), pourrait être appliqué à quelques-uns de nos *Muscicapara*, tels que notre *Muscicap. striaticollis*, d'Orb. *Voy.* le *Muscicapa oleaginea*, Licht., doubl. du *Mus. de Berlin*, le *Mionectes rufiventris*, Cabanis, p. 148, Licht., *Mus. de Berlin*, à cause du rétrécissement de leurs premières rémiges, caractère que nous ne recon-

naissons toutefois que dans le *Rufiventris* et l'*Oleaginea*. Le caractère des premières plumes acuminées du *Todus lencocephalus* le lie évidemment aux *Alecturus* de Vieillot, dont il a les mœurs, et avec lesquels il faudrait le laisser, à moins qu'on n'adopte sa séparation générique sous le nom d'*Arundinicola*. Quant au genre *Mionectes* (Cabanis), nous ne l'adopterions que comme démembrement de nos *Muscicapara*, pour le *Muscicapa oleaginea* de Lichtenstein (doubl. du *Mus. de Berlin*), et les trois ou quatre espèces qui en sont voisines.

DE LAFRESNAYE.

(La suite à un prochain numéro).

---

DIE *Sudafricanischen Molusken*, etc. — LES MOLLUSQUES de l'Afrique australe, ou monographie des Mollusques du Cap et de Port-Natal, de leur distribution géographique; avec descriptions et figures des espèces nouvelles; par le professeur docteur Ferdinand KRAUSS, conservateur du Cabinet d'histoire naturelle de Stuttgart, membre de plusieurs sociétés savantes. — In-4°, 1848.

L'auteur de cet important travail, déjà connu par une Monographie des Crustacés de l'Afrique australe, en a recueilli les matériaux en explorant laborieusement pendant plusieurs années les pays compris entre le Cap et Port-Natal. En énumérant les espèces déjà connues, il donne leur synonymie, et la complète par des observations personnelles sur leur *habitat*, leurs variétés, ou leurs différences d'âge.

Les espèces nouvelles, au nombre de 118, sont décrites avec la plus grande exactitude, et ont leur diagnose en latin. Elles sont fidèlement représentées dans les six planches exécutées avec soin qui accompagnent cet ouvrage.

Voici la nomenclature de ces espèces nouvelles, qui fera apprécier tout l'intérêt que cette publication doit offrir aux naturalistes :

- Petricola ventricosa.  
 Tellina natalensis.  
   *Id.* Ludwigii.  
   *Id.* littoralis.  
 Donax exarata.  
 Cyclas capensis.  
   *Id.* ferruginea.  
 Cyrena africana.  
 Cardium natalense.  
 Arca acuminata.  
   *Id.* Krausii *Philippi*.  
   *Id.* natalense.  
 Unio Caffer.  
 Iridina Wahlbergi  
 Modiola capensis.  
   *Id.* auriculata.  
   *Id.* cylindrica.  
 Mytilus meridionalis.  
   *Id.* variabilis.  
 Perna dentifera.  
 Terebratula natalensis.  
 Hyalæa truncata.  
 Doris natalensis.  
 Chiton literatus.  
   *Id.* Wahlbergi.  
   *Id.* tigrinus.  
   *Id.* oniscus.  
   *Id.* Cyanopunctatus.  
   *Id.* pustulatus.  
 Patella Schroeteri.  
   *Id.* tabularis.  
   *Id.* obtecta.  
   *Id.* Argenvillei.  
   *Id.* echinulata.  
   *Id.* natalensis.  
   *Id.* variabilis.  
   *Id.* Dunkeri.  
   *Id.* pruinosa.  
 Mouretia costata.  
 Siphonaria oculus.  
   *Id.* variabilis.  
   *Id.* aspera.  
   *Id.* natalensis.  
 Pleurobranchus granulatus.  
 Fissurella incarnata.  
   *Id.* caffra.  
   *Id.* natalensis.  
   *Id.* cruciata.  
   *Id.* australis.  
 Ancylus caffer.  
 Bulla natalensis.  
 Vaginulus nataleusis. v. Rapp.  
 Limax capensis.  
 Succinea striata.  
   *Id.* exarata.  
 Vitrina natalensis.  
 Helix pinguis.  
   *Id.* ænea.  
   *Id.* Hitenhagensis.  
   *Id.* Loveni.  
   *Id.* microscopica.  
   *Id.* vernicosa.  
   *Id.* rivularis.  
   *Id.* aprica.  
 Bulimus natalensis.  
   *Id.* turriiformis.  
   *Id.* linearis.  
 Pupa Kurrii.  
   *Id.* Pfeifferi.  
   *Id.* Wahlbergi.  
   *Id.* Fontana.  
 Planorbis Pfeifferi.  
   *Id.* costulatus.  
   *Id.* natalensis.  
 Physa natalensis.  
   *Id.* diaphana.  
   *Id.* tropica.  
   *Id.* Wahlbergi.  
 Physopsis (genre nouv. Krauss.)  
   africana.  
 Limnæus natalensis.  
 Paludina ovata.  
   *Id.* Knysnaensis.  
   *Id.* fasciata.  
 Rissoa nigra.  
   *Id.* fenestrata.  
   *Id.* Pinnæ.  
 Chemnitzia lactea.  
 Nerita Umblaasiana.  
 Stomatella cancellata.  
 Scalaria lactea.  
 Delphinula granulosa. *Dunker*.  
 Solarium cancellatum.  
 Trochus tabularis.  
   *Id.* multicolor.  
   *Id.* Benzi.  
   *Id.* Ludwigii.  
 Turbo natalensis.  
 Planaxis acuta.  
 Phasianella Kochii *Philippi*.

<i>Id.</i> elongata,	Buccinum natalense.
Turritella capensis.	<i>Id.</i> Kraussianum: <i>Dunk.</i>
<i>Id.</i> knysnaensis.	Marginella capensis <i>Dunker.</i>
Cerithium crassilabrum.	<i>Id.</i> Dunkeri.
Pleurotoma fulgurans.	Conus caffer.
Fasciolaria badia.	<i>Id.</i> Loveni.
Murex Wahlbergi.	Octopus argus.
<i>Id.</i> Dunkeri.	Chthamalus dentatus.
Purpura dubia.	Conia rosea.
<i>Id.</i> Walbergi.	

MONOGRAPHIA DELLE PLEUROTOME, etc. MONOGRAPHIE des pleurotomes fossiles du Piémont. Par Luigi BELLARDI, attaché au Muséum de minéralogie. Turin, in-4°, fig. lith., 1847. (Extrait des *Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences de Turin*, T. IX.)

C'est un magnifique Mémoire de 122 pages in-4°, accompagné de quatre belles planches du même format, dessinées et lithographiées avec beaucoup de soin par M. L. Gandolfi.

L'auteur commence par une préface dans laquelle il trace l'histoire de ce groupe. Il donne ensuite un cadre synoptique des genres et de leurs sections, dans lequel il admet trois coupes génériques, savoir : Genre PLEUROTOME, divisé en trois sections (*Pseudotomatæ*, *Megatomatæ*, *Macrotoomatæ*) ; G. BORSONIA, et G. RAPHITOMA, divisé en deux sections (*Homotomatæ* et *Heterotomatæ*).

Le genre *Pleurotoma* proprement dit se compose de 67 espèces, toutes décrites avec détail au moyen d'une diagnose latine et d'une description plus étendue en italien, toutes représentées dans l'atlas. La description des espèces déjà publiées est suivie d'une synonymie présentée chronologiquement d'après des principes que nous avons mis le premier en pratique dans notre *Species des Coléoptères* ; c'est-à-dire que chaque citation d'auteur porte la date de la publication de son ouvrage, ce qui permet aux lecteurs d'apprécier de suite la validité du nom adopté par le monographe. Un grand nombre des espèces décrites par M. Bel-

lardi sont nouvelles et viennent augmenter considérablement le nombre des Pleurotomes connus jusqu'ici :

Le genre *Borsonia*, créé par M. Bellardi en 1837, dans les Bulletins de la Société géologique de France (vol. X, p. 30), ne contient dans les fossiles du Piémont qu'une seule espèce, la *Borsonia prima* Bellardi.

Enfin le genre *Raphitoma* de M. Bellardi, se compose de 34 espèces.

A la fin de l'ouvrage, M. Bellardi a donné un tableau général de toutes les espèces fossiles du Piémont, indiquant la nature du terrain auquel elles appartiennent, leurs analogues vivants et les localités dans lesquelles on les a rencontrées.

G. M.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous trouvons, dans les procès-verbaux des séances de la Société d'Histoire Naturelle de l'île Maurice (séance du 5 octobre 1843, p. 49), le passage suivant :

« On donne lecture d'une lettre de M. Thomy *Hugon*, de Calcutta, annonçant au secrétaire une certaine quantité d'œufs de vers à soie provenant du territoire d'Assam, et que M. T. Hugon conseille de répandre et de propager à Maurice.

« Ce que vous aurez à faire, dit M. Hugon, après vous être muni de feuilles de Palma Christi (*Ricinus communis*. L.) est d'exposer les œufs au grand air pour les faire éclore. Le ver, en naissant, paraît presque noir, et est de la grosseur d'une épingle. Il faut leur donner des feuilles tendres pour commencer, et en dernier de plus fortes à mesure qu'ils grossissent. Vous n'avez aucune précaution à prendre quant à la température, mais vous devez le tenir hors d'atteinte des fourmis, qui en sont très-friandes. Quand les vers auront atteint un pouce et demi de long, vous les nourrirez avec des paquets de feuilles que vous suspen-

drez, en ayant soin de tenir au-dessous une natte ou une toile tendue, pour les recevoir lorsqu'ils tombent. Quand ils auront atteint toute leur grosseur et qu'ils voudront filer, ce que l'on reconnaît en les voyant agités et refusant la nourriture, vous n'aurez qu'à les placer dans des paniers où vous aurez jeté des feuilles de manguiier surtout, et des petites branches : au bout d'un temps qui varie de 15 à 20 jours, les papillons sortent des cocons; on les met dans des paniers couverts, et ils s'accouplent. »

« M. Perrotet, employé par le gouvernement dans le but d'introduire l'industrie séricicole dans les colonies françaises, a une fort bonne opinion de la soie que ces vers produisent. »

« Je crois qu'il suffirait de préparer à Maurice des cocons pour les marchés européens, soit pour y être filés, soit pour y être convertis en filoselle. »

Il est évident pour nous que le ver à soie dont M. Hugon a envoyé des œufs à l'île Maurice est le *Bombyx Cynthia* des auteurs, dont la chenille se nourrit de ce vulgaire *Palma Christi* qui pousse si vigoureusement dans nos départements méridionaux et en Algérie. Il y a déjà longtemps que nous demandons que cette espèce soit introduite chez nous, car c'est celle qui donne la matière première de ces fameux foulards indiens que personne ne peut imiter.

( Voir notre article *БОМБУХ* de l'*Ancycl. moderne*, t. VI, et dans les *Ann. de la Soc. séricicole*, 1845. G. M.



I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTE sur les mœurs du *Manura Superba*,  
par M. Jules VERREAUX.

Cet oiseau est si connu des naturalistes et du public, grâce à la forme de sa queue, qui rappelle en quelque sorte celle d'une lyre, qu'il ne reste rien à dire pour la description de son plumage. Cependant, comme bon nombre d'auteurs l'ont classé tantôt dans une famille, tantôt dans une autre, je crois devoir émettre à ce sujet mon opinion, qui est fondée sur des études de mœurs que j'ai été à même de faire pendant un long séjour dans le pays qu'il habite.

Je crois pouvoir affirmer que le *Ménure* doit être placé dans la famille des Fourmiliers, près des *Mégalonyx* et des *Orthonyx*.

Ses mœurs sont du reste la meilleure preuve que je puisse fournir à l'appui de cette opinion, jusqu'à ce qu'il nous soit possible de connaître le mode de nidification, seul point sur lequel rien de positif n'est encore établi.

Quoique assez abondants sur le continent de l'Australie, les *Ménures* ne se rencontrent pas dans toutes les localités ; on ne les voit jamais dans les environs de Sydney, ils ne fréquentent que certains districts, et encore ne s'y trouvent-ils qu'en petit nombre : ce sont généralement de grands bois entrecoupés de buissons épais qui croissent dans des ravins pour ainsi dire inaccessibles, et quelquefois à peu de distance de la mer. Plus abondants vers le nord que partout ailleurs, on ne les voit jamais dans le sud.

Très-méfians, les *Ménures* quittent les grands bois où ils nichent, dès que les premiers rayons de l'aurore commencent à paraître, et vont en des lieux moins touffus chercher leur nourriture; le mâle est généralement suivi

de plusieurs femelles, et, en cela, ils ont quelque affinité avec les Gallinacés; ils courent plus qu'ils ne volent, et il est difficile de les suivre, même avec les meilleurs chiens; ce n'est que lorsqu'ils sont poursuivis de trop près qu'ils s'envolent pour se réfugier d'abord sur les branches les plus basses des arbres, et c'est en sautant de l'une sur l'autre qu'ils atteignent le sommet et se réfugient dans l'endroit le plus touffu, où ils se tiennent cachés jusqu'à ce qu'ils ne voient plus de danger à se montrer.

Du reste, la forme concave de leurs ailes indique bien qu'ils ne sont pas bons voiliers.

Lorsqu'ils sont inquiétés, toute la troupe se disperse, et dès que le calme renaît, le mâle descend de sa retraite d'un vol léger comparativement à celui que l'on peut remarquer dans d'autres occasions, se met à tourner sur lui-même, en grattant le sol, appelle, par des cris répétés, toutes les femelles dispersées; celles-ci ne tardent pas à accourir pour recevoir ses caresses.

Le mâle dresse d'abord sa queue comme les paons; cette queue, qu'il penche en avant, recouvre quelquefois l'oiseau en entier, puis il la balance de droite à gauche, et dans cet instant il fait entendre le bruit particulier que l'on remarque quand les dindons font la roue. Il se dresse ensuite sur ses pattes et se met à chanter, en imitant à s'y méprendre le chant d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, principalement celui des Cacatoës, des Calyptorhynques, et même de tous ceux qu'il peut entendre, sans en excepter les Pigeons.

Cette faculté d'imitation que le Ménure possède au plus haut point m'a souvent trompé lorsque je me trouvais dans des localités qu'il habitait: il suffisait qu'un oiseau se trouvât à portée d'être entendu pour qu'il imitât immédiatement son chant; et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les oiseaux qui étaient dans les environs, trompés de même que moi par ce ramage, venaient se percher souvent en grand nombre à l'entour de notre chanteur, qui était



alors plus facile à approcher. Pendant ce temps, les femelles cherchent les larves dans les détritux qui jonchent le sol, en grattant la terre, sans jamais s'écarter du mâle, dont elles semblent rechercher la protection.

Quand ils ne sont pas inquiétés, les Ménures marchent le dos voûté, les ailes et la queue pendantes; ils retournent avec leurs longs doigts, armés d'ongles puissants, les feuilles sèches qui jonchent le sol, en les rejetant de côté; lorsque le terrain est meuble et facile à fouiller, ils forment, en grattant et tournant en même temps sur eux-mêmes, des trous de cinq à six pouces de profondeur; d'autres fois ils amassent le terreau et en forment de petites buttes sur lesquelles ils aiment à se reposer ou à trépigner pendant des heures entières.

D'après ce que j'ai observé en disséquant un grand nombre d'ectomacs, ils se nourrissent plus volontiers de larves que d'insectes à l'état parfait; ils recherchent surtout avec avidité une espèce de hanneton très-commune, et qui reste assez longtemps en larve avant de se métamorphoser. Leur estomac est d'ailleurs très-muscleux.

Il est à remarquer qu'à l'époque de la ponte on ne rencontre les Ménures que par paires.

Je n'ai jamais pu découvrir le nid; à diverses reprises j'ai vu pendant le mois d'octobre, correspondant, dans cet hémisphère, au mois d'avril de nos climats, dans une localité nommée Rock-Point, des couples isolés porter dans leur bec des débris de végétaux qui semblaient destinés à l'édification de leur nid, sans qu'il m'ait été possible de découvrir l'endroit où ils allaient les déposer. Les renseignements que j'ai pu recueillir, tant auprès des colons qu'auprès des naturels, sont tellement disparates, que je n'ai pu à cet égard me former une opinion. Quoi qu'il en soit, j'ai pu les observer occupés à ramasser leurs matériaux: le mâle alors a perdu sa voix, il chemine lentement avec sa femelle, et il est surtout en ce moment très-difficile à approcher, regardant attentivement de tous côtés, car chez lui l'or-

gane de la vue paraît plus développé que l'organe de l'ouïe.

Ainsi que je l'ai observé dans les forêts de Moreton-Bay, le mâle et les femelles viennent chaque soir percher sur le même arbre; ils choisissent ordinairement les arbres les plus touffus, comme les pommiers sauvages, à moins que quelque chose ne vienne les inquiéter : ceci n'a lieu que lorsque la saison des amours est passée; car, ainsi que je l'ai dit, pendant cette période on ne rencontre le mâle et la femelle que par paires. Il serait possible que les oiseaux que j'ai pris pour des femelles ne fussent que des jeunes, ceux-ci portant la livrée des femelles pendant la première année, et qui sans doute aux approches de l'époque de l'accouplement sont renvoyés par les adultes.

Bien que les Ménéures soient plus communs dans le district de Moreton-Bay, on en rencontre également dans les ravins humides et sauvages de Woollonyong et d'Illawara. Je n'en ai jamais vu en Tasmanie.

J'espère un jour pouvoir donner les caractères anatomiques du Ménéure, afin de déterminer d'une façon plus positive les genres près desquels il devra prendre rang.

---

DESCRIPTION et figure d'une nouvelle espèce d'Oiseau du genre *Micropogon* de Temminck, par M. Fr. DE LAFRESNAYE.

MICROPOGON BOURCIERII. Lafresn., *Rev. zool.*,  
1845, p. 179.

Micr. supra olivaceo-viridis, capite toto, genis, collo antico pectoreque sanguineo-rubris, capetis lateribus tæniâ strictâ cæruleo-alba limbatis, loris mentoque nigris, subtus pallide olivascens hypochondriis abdomineque viride fusco flammulatis, pectoris rubidine sensim ad ventrum in aurantium vergente; rostro basi viride, apice flavo, pedibus viridi fuscis. — Longit. tota. 13 cent. 1/2. — Habit. ad Bogotam in Colombiâ.

Cet oiseau est, en dessus, d'un vert olive; il a le dessus de la tête, ses côtés, le cou en avant, et la poitrine d'un



*Micropogon Bourcierii*, Lafresnaye.



rouge sanguin. Le rouge des côtés de la tête est séparé de la nuance olive des côtés du cou, de chaque côté, par une bande étroite d'un blanc bleuâtre; le lorum et le menton sont noirs; le rouge de la poitrine descend en pointe sur le ventre, et s'y nuance insensiblement en jaune doré, tandis que sur les côtés il est bordé de jaune soyeux un peu soufré; les flancs et l'abdomen sont d'un jaune blanchâtre, flamméchés de vert foncé; le bec est couleur de plomb, jaunâtre à la pointe et sur ses bords; les pieds paraissent de couleur plombée.

Nous dédions cette charmante espèce à M. Jules Bourcier, à la générosité duquel nous la devons, comme un hommage au zèle et à l'assiduité avec lesquels il s'occupe si consciencieusement d'une bonne Monographie des Trochilidées.

---

DESCRIPTION d'un nouveau genre de Coquille bivalve nommé Septifère, par C. A. RÉCLUZ, pharmacien à Vaugirard (Seine). Voyez : *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1848, p. 275. — (Suite.)

Il y avait déjà longtemps que notre premier travail sur le classement des Moules marines cloisonnées était sur le métier et que nous attendions, pour le publier, que de nouveaux matériaux vinsent l'enrichir et le compléter, lorsque les événements survenus en France dans l'année 1848, ayant ralenti, non sans raison, le zèle des conchyliologues, nous déterminèrent à donner ce Mémoire tout imparfait qu'il était alors, pour venir en aide à la publication de la *Revue zoologique*. Depuis, l'acquisition de quelques espèces et la communication d'autres fort intéressantes, que nous devons à l'amitié de MM. Cuming et Petit de la Saussaie, nous ont mis dans l'obligation de compléter notre premier aperçu, et de faire des recherches sur ce qui pouvait avoir été publié à ce sujet. Une communication de M Guérin-Méneville, directeur de la *Revue zoologique*, nous a appris

que M. Wiegmann avait inséré dans les *Archives d'histoire naturelle de Berlin* (*Archiv. für naturgeschichte*), pour l'année 1837, une Monographie du genre *Tichogonia*, Rossmaessler, (*Congerina* (1), Partsch; *Dreissena*, Van Beneden), dans laquelle le savant directeur des *Archives* avait compris les espèces que depuis lors nous avons distinguées sous le titre générique de *Septifère*. Dans ce travail, M. Wiegmann prévient qu'il a été conduit à former cette réunion, dans l'ignorance où il était des caractères zoologiques, à cause de la conformité des cloisons sous-apicales de toutes les espèces qu'il a rassemblées dans sa Monographie. A la vérité, l'auteur divise celles-ci en deux grandes sections : la première comprend toutes les espèces qui ont les *valves rayonnées de côtes à l'extérieur, le limbe crénelé intérieurement, et qui vivent dans la mer*, ou nos *Septifères* ; la seconde a été établie pour les espèces *striées concentriquement et irrégulièrement en dehors, à marge entière et vivant dans l'eau douce*, ou les *Congerina, Dreissena, Tichogonia*, etc., etc. Ces caractères sont les seules différences capitales que l'auteur signale entre toutes les espèces comprises dans son grand genre. Il suit de là que M. Wiegmann a suivi l'opinion émise antérieurement par M. Van Beneden dans une note de la page 209 de son *Mémoire anatomique sur le genre Dreissena* (*Annales des sciences naturelles de Paris*, avril 1835), avec cette différence, néanmoins, que M. Van Beneden avait mis une restriction à la sienne, dont M. Wiegmann n'a pas cru devoir tenir compte. En effet, dans cette note, le zoologiste de Bruxelles s'exprime ainsi : « Il se trouve dans le genre *Mytilus* des espèces qui présentent de même cette cloison, comme le *Mytilus bilocularis* de Linné ; mais il est probable que cette espèce devra entrer dans ce genre avec plusieurs autres, *quand on connaîtra les animaux.* » Et, de fait, le peu que nous connaissons maintenant de

(1) Voyez la discussion sur la priorité de ce nom de genre, à la fin de cet article.

l'organisation des *Septifères* vient justifier la réserve de M. Van Beneden, et détruire la réunion de celles-ci avec les *Congéries* ou *Tichogonies*. Enfin, depuis l'apparition de la Monographie de M. Wiegmann, M. Küster, de Nuremberg, suivant l'exemple du directeur des *Archives de Berlin*, a fait figurer, dans sa nouvelle édition du *Conchylin-Cabinet* de Martini et Chemnitz, deux *Moules* cloisonnées qu'il nomme *Tichogonia Kraussii* et *T. Wiegmanni*.

Bien que nous eussions reconnu les quelques affinités conchyliologiques qu'il y a entre les *Dreissènes* et les *Septifères*, nous n'avions pas accepté les inductions qu'en tire M. Van Beneden, par le motif qu'on trouve dans la forme de l'impression musculaire postérieure des *Septifères* un caractère zoologique qui, faute d'autres, nous a paru conduire à une toute autre détermination, et avec d'autant plus de certitude que cette impression diffère beaucoup de celle des *Dreissènes*, et a la plus grande ressemblance avec l'impression musculaire composée des *Mytilus*. Cette analogie, qui semble d'abord de peu d'importance, acquiert beaucoup de valeur par les conséquences qu'on peut en déduire et qui se trouvent, en effet, justifiées par les observations que nous avons été à même de faire par l'étude des restes du mollusque conservés dans la coquille.

Tous les conchyliologues savent que l'impression musculaire postérieure du *Mytilus* est oblongue, réniforme, ou mieux, que sa configuration est à peu près semblable au profil de l'arme que l'on nomme *pistolet*; c'est également la forme de la même impression chez les *Septifères*. Chez les *Dreissènes* ou *Congéries*, cette impression n'est pas apparente, mais on remarque, au-dessus de la place que le muscle qui la forme occupe à l'état vivant, une autre impression bien marquée, souvent divisée en deux parties : la postérieure quadrangulaire, formée par le siphon inférieur ou tubuleux, et l'antérieure oblongue, anguleuse et marquée de dentelures, traduisant sur l'intérieur de la co-

quille les appendices festonnés des bords du manteau, intermédiaires entre le siphon inférieur et le supérieur, ou sessile. Chez quelques espèces, ces deux impressions sont confluentes. Celle du *Mytilus*, qui paraît simple, est néanmoins composée de plusieurs autres devenues confluentes par la contiguité des muscles qui la forment. Elle se compose 1° d'une impression très-grande, arrondie, produite par l'adhérence du gros muscle adducteur de ce côté, et 2° d'une autre allongée, antérieure, contiguë avec la première et compliquée elle-même de trois autres, confondues en une seule, produites, comme l'on sait par les travaux anatomiques de Poli, par l'insertion des muscles qui forment l'appareil extenseur du pied du mollusque. Cet appareil consiste dans trois paires de muscles dont les branches s'attachent sur la coquille, les unes à côté des autres, de la manière suivante : 1° une paire antérieure, cylindrique, qui, en s'élevant de chaque côté des valves, confond ses branches avec la racine du pied, ou *vice versa*, et en deviennent les véritables *muscles rétracteurs*; 2° une deuxième paire, contiguë à la première et intermédiaire entre celle-ci et la suivante, a ses branches de forme pyramidale, aplaties sur les côtés, convergeant à leur sommet, au côté postérieur de la racine du pied, auquel chacune envoie un filet d'adhérence musculaire pour se lier avec lui : cette paire constitue les *muscles sécréteurs du byssus*, et n'est qu'une forte ramification du muscle rétracteur du pied, plus dilatée à son insertion sur les valves qu'à son point de départ de l'animal; 3° une troisième paire de muscles de forme cylindrique, une fois et quart plus étendue en longueur que les précédentes, fixée entre le byssifère et l'adducteur postérieur, élève ses branches jusqu'à la hauteur postérieure des muscles byssifères, auxquels elles adhèrent par leurs côtés, passent ensuite sous le pont formé par la convergence des muscles déjà décrits (byssifères et rétracteurs), pour de là aller, après s'être bifurqués, s'attacher à la partie latérale, dorsale et in-



terne des crochets, sous le tiers antérieur des cuillerons ligamentaires. C'est de cette paire de muscles que nous nommerons *rétracteurs postérieurs*, dont Lamarck dit que Leach a déterminé l'usage, en avançant « que son action sert à modérer l'ouverture des valves contre l'effet de l'élasticité du ligament cardinal, sans que les muscles d'attache soient obligés de se contracter; » mais qui, à la vérité, ne modèrent rien du tout puisque, lorsqu'on coupe adroitement le muscle adducteur postérieur, ils n'exercent aucune action sur le jeu des valves. Les observations suivantes nous ont convaincu que la même complication des muscles existe aussi bien dans les Septifères que dans les Moules. En effet, en étudiant plusieurs individus du *Septifer Kraussii* (*Tichogonia Kraüssii*, Küster), nous avons remarqué sur l'un d'eux ces mêmes muscles du pied de l'animal, desséchés et parfaitement conservés. Ils se présentaient sous la forme d'un tronc terminé par une bifurcation de deux filets antérieurs, assez longs, qui sont les deux muscles que nous avons nommés plus haut *rétracteurs postérieurs* : l'une des branches était encore attachée sous le centre du cuilleron ligamentaire, tout près de la base de la cloison sous-apiciale de la valve gauche; l'autre était libre, parce qu'elle avait été détachée de l'autre valve en ouvrant brusquement la coquille. Le tronc était attaché à la place ordinaire, c'est-à-dire en avant du point d'insertion du gros muscle adducteur postérieur, et offrait encore à la vue un fragment du muscle byssifère privé de son byssus. Cet appareil, que nous avons observé sur un individu du cabinet de M. Cuming, nous l'avons également rencontré sur un autre exemplaire du cabinet de M. Petit de la Saussaie, mais plus complet, en ce qu'il portait encore le muscle intérieur terminé par son byssus court d'un aspect soyeux (au lieu de ressembler aux fils criniformes des *Mytilus*), sortant encore par l'excavation du bord ventral de la coquille. L'existence de cet appareil prouve incontestablement que les Septifères ont la plus

grande affinité avec les *Mytilus*. Un autre fait non moins intéressant est le suivant : MM. Van Beneden et Cantraine, qui se sont spécialement attachés à nous faire connaître tous les détails anatomiques du *Dreissena*, ont trouvé que le muscle adducteur antérieur, dans ce genre, a son point d'insertion sur les cloisons sous-apicales ; eh bien ! il en est de même chez les *Septifères*. Nous l'avons remarqué et montré à M. Petit sur un individu du *Septifer Kraussii* de notre cabinet, encore attaché sur le centre de la valve gauche. Il était court (1 millim. 1/2), terminé par une sorte de membrane élargie à son extrémité libre, qui représentait l'empatement servant à fixer ce muscle sur la cloison de l'autre valve, où existait aussi une parcelle de cette même membrane. Quoique ce muscle adhérât fortement à la cloison, il n'y laissait cependant aucune trace d'impression circonscrite par une ligne de démarcation, et par conséquent sensible à la vue, pas plus qu'il n'y en a à la place de l'insertion antérieure du muscle rétracteur postérieur du pied. Ce que nous avons remarqué sur la cloison de chaque valve, ce sont seulement des stries fines qui se continuaient de haut en bas, et bien loin en dehors du point où s'attache le muscle.

Ainsi, de ce qui précède, il résulte que les *Septifères* sont des coquilles qui tiennent aux Moules par l'appareil du pied de leur animal, et aux Congéries ou *Dreissènes* par l'insertion du muscle adducteur antérieur sur la cloison, comme par l'absence des impressions que les ligaments antérieurs laissent sur les coquilles des *Mytilus*. Mais pour établir les ressemblances et les dissemblances qui existent entre ces genres, il convient d'entrer dans de plus amples détails.

Les *Septifères* ont de commun avec les Congéries ou *Tichogonies* : 1° la forme générale de la coquille ; 2° la cloison sous-apicale sur laquelle s'attache le muscle adducteur antérieur ; 3° la forme et la position des cuillerons pour l'insertion du cartilage servant de ligament aux valves ; 4° l'absence de la marque qui indique le point où les mus-

cles rétracteur postérieur et adducteur antérieur s'attachent à la coquille. — *Ils en diffèrent* : 1° en ce que leur coquille est équivalve, tandis qu'elle est inéquivalve généralement chez les Dreissènes, à l'exception du *Dr. polymorpha*; 2° par la forme différente de l'impression musculaire postérieure; 3° par le nombre et la disposition des muscles qui produisent cette même impression, sans compter probablement les autres parties de l'organisation de l'animal; 4° par leurs valves toujours sillonnées longitudinalement de côtes rayonnantes, ce qu'aucune Dreissène ne présente, mais bien des stries irrégulières et concentriques; 5° par leur épiderme velu ou glabre et alors uni, au lieu qu'il est relevé de lamelles transverses chez les Dreissènes; enfin, par la marge de leurs cuillerons bordée d'une pâte blanche d'un aspect mat et comme spongieuse, tandis que ce bord est vitreux et brillant chez les Dreissènes.

Les Septifères se rapprochent beaucoup des Moules par plusieurs de leurs caractères : 1° par la forme générale de la coquille, surtout de celles qui sont rayonnées de côtes; 2° par la ressemblance de leurs cuillerons ligamentaires; 3° par la conformité de l'impression musculaire postérieure; 4° par le nombre, la situation et l'identité des fonctions des muscles qui s'attachent sur cette dernière impression, et qui, comme chez les Moules, se composent de quatre sortes de muscles, savoir : l'adducteur postérieur, le rétracteur antérieur, le rétracteur postérieur et le byssifère. Les Septifères diffèrent des *Mytilus* : 1° par la présence d'une cloison sous-apicale qui manque toujours aux véritables Moules (1), et sur laquelle se montrent souvent des tubercu-

(1) M. Deshayes (nouvelle édition de l'*Histoire nat. des anim. sans vertèbres* de Lamarck, t. VII, p. 50), dans ses observations sur le *Mytilus polymorphus*, n° 38, dit, au sujet du *Mytilus bilocularis* de Linné, que ce qui a ôté à ses yeux de l'importance à ce caractère « c'est que cette cloison transverse s'établit par degrés, commençant, dans quelques espèces, par être à peine sensible, s'augmentant dans d'autres et se montrant dans son plus grand développement dans le *Myt. bi-*

les ou dents, soit vers l'angle des crochets ou sur les côtés; 2° en ce qu'ils n'ont de visible que l'impression musculaire postérieure, celle des muscles adducteur et rétracteur antérieur ne laissant à leur point d'attache aucune marque qui en indique la place; 3° par le muscle adducteur antérieur qui se fixe sur le centre du cuilleron, alors que chez les Moules ce même muscle, beaucoup plus robuste que dans les Septifères, vient se fixer sur le côté ventral et antérieur de la partie interne des crochets; 4° par l'insertion antérieure du muscle rétracteur postérieur qui a lieu sous le milieu des cuillerons ligamentaires, et non sous le tiers antérieur de ceux-ci; 5° par les crénelures qui avoisinent l'extrémité postérieure des cuillerons, formant ici des chevrons disposés en série de quatre, cinq ou plus, ce que nous n'avons pas encore remarqué sur aucune espèce du genre *Mytilus*; 6° enfin, par la région ventrale de la coquille, qui est toujours plus fortement déprimée, souvent très-aplatie et même concave, et ses côtés plus anguleux ou carénés.

Reste maintenant à déterminer si les différences que nous venons d'énumérer doivent l'emporter sur la somme des ressemblances. Il nous paraît que dans l'état actuel des choses l'animal des Septifères étant inconnu dans la

*locularis.* » Ce que l'on voit sur quelques espèces de Moules, après en avoir scruté une longue série de divers âges, autres que celles qui font partie de notre genre Septifère, c'est l'épaississement de la partie interne des crochets et un bourrelet marginal plus ou moins saillant chez les exemplaires les plus âgés de certaines espèces; bourrelet qui n'est autre chose qu'un simple dépôt calleux qu'on ne voit pas dans tout autre âge de l'espèce. Ce dépôt ne devient jamais une cloison pour si ressortant qu'il puisse être, parce qu'il fait peu de saillie, quoique le crochet soit un peu creux en dessous, qu'il est arrondi et non tranchant, et qu'il ne sert jamais de support au muscle adducteur. En effet, chez ces vieilles Moules on reconnaît toujours le point d'insertion des muscles sur chaque valve, en ce que l'impression du muscle adducteur antérieur et du muscle rétracteur postérieur est toujours bien marquée, et de plus un peu calleuse au pourtour. Dès-lors qu'est-ce qu'un pareil bourrelet, comme argument en faveur de la fusion des deux genres que nous proposons de diviser en deux autres, si ce bourrelet ne remplit, dans aucun cas, les fonctions auxquelles sont appelées les cloisons des Septifères?

plupart de ses parties essentielles, telles que la forme des palpes labiaux, la forme et la disposition des branchies, etc., il convient de maintenir les Septifères comme genre distinct des Moules, afin d'attirer l'attention des zoologistes sur ce sujet. Si dans la suite il venait à être démontré qu'il y eût une similitude complète dans l'organisation animale, alors les Septifères devraient descendre au rang de sous-genre des *Mytilus* par rapport aux caractères conchyliologiques qu'ils présentent à l'observation. Enfin, nous croyons avoir fait connaître suffisamment, dans l'appareil musculaire du pied, sans compter les caractères différentiels des coquilles, que les Septifères s'éloignent trop des Congéries ou Tichogonies, pour qu'il soit possible de les réunir sous un même titre générique, ces dernières devant former un genre et une famille indépendants des Moules, voisins peut-être des Saxicaves, tandis que les Septifères ne peuvent en aucun cas être séparés de la famille des Mytilacés.

Nous ne reviendrons pas sur les caractères propres aux Septifères, cela nous entraînerait à des redites inutiles, mais nous dirons que les couleurs verte, bleue et pourpre sont celles qui dominent chez les espèces, et nous ajouterons que ces coquilles appartiennent, jusqu'à présent, à l'Océan-Indien et à l'Océan-Pacifique.

Le genre Septifère compte maintenant six espèces, dont voici la description :

1. *Septifer bilocularis*. Testa ovato-trigona, dorso ætato-sinuata, glabra, depressa, costis longitudinalibus confertis, subgranosis; septis planulatis, margine integerrimis, supernè bi aut trituberculatis; apicibus acutis; externe obscure viridi, internè purpurescente aut cærulea.

*Mytilus bilocularis*, Linné, *Syst. nat.*, 10, p. 705, n° 212. — *Mus. Lud. Utr.*, p. 540, n° 133. \* — *Syst. nat.*, 12, p. 1156; n° 250. — Gmelin, p. 3352, n° 8; bene; Schroëter, *Einl. in Conch.*, t. 3, p. 431 ex fide Wiegmann; *Encycl. méth. vers*, t. 218, f. 5 bona; Wood., *Ind. Test.*,

t. 12, f. 17; Lamark, *An. S. Vest.*, t. 6, p. 121, n° 7, var. *a*; Deshayes in Lamk., ed. 2, t. 7, p. 39; Dillwyn, *Descript. catal.*, t. 1, p. 307, n° 18; Hanley, *Catal. of recent shells.*, p. 244.

*Mytilus nicobaricus*, Chemnitz conch. 8, p. 155, t. 82, f. 736, à 760.

*Tichogonia bilocularis*, Wiegmann, *Monogr. in Arch. für naturgesch.*, 1837, p. 48, n° 1; Kuster in Chemnitz, ed. 2, t. 8, p. 3, t. 2, f. 6 à 10.

*Septifer bilocularis*, Récluz, *Revue zool. Soc. Cuv.*, 1848, p. 278.

Var. *b*. Testa extus viridi, intus cærulea. *Myt. nicobaricus*, var. Chemnitz conch. 8, p. 157, t. 82, f. 637, n° 2 pessima, n° 3 bona, sed margine dorsali septi emarginata. Lamk., l. c. var. *b*.

*Junior*. Testa dorso rotundata, extus viridescente, maculis purpurascentibus variegata.

*Hab.* l'Île-de-France (M. le capitaine de vaisseau Jehenne); Sumatra (Jay); Sincapour (Petit); les Philippines, sous les pierres découvertes à basse marée (Cuming); les îles Salomon, près Saint-Georges (M<sup>me</sup> Dupont); les îles Nicobar (Chemnitz); la Chine (Humphreys). — Long. 46 à 57 millim.; haut. 24 à 29 millim.; épais. 19 à 24 millim. (Selon M. Dillwyn, cette espèce atteindrait 2 pouces anglais de long sur 1 pouce de large).

Après avoir vérifié avec soin les types de la collection de Lamarck, nous avons reconnu que les var. *c* et *d*, citées dans son ouvrage, ne sont autre chose que des individus décolorés et roulés sur la grève du *Septifer Kraussii*. M. Hanley l. c. dit que les jeunes du *Myt. bilocularis* sont légèrement velus; le fait est que nous les avons rencontrés toujours glabres, comme les adultes. Nous ne pouvons admettre, au moins d'après les figures, que le *T. Wiegmannii* de M. Küster, l. c. 8, p. 3, t. 2, f. 11 à 14, soit une espèce différente du *Septifer bilocularis*, parce que leur forme, la coloration et les caractères de la cloison qui porte éga-

ment des granulations, n'en diffèrent point, seulement leurs valves paraissent convexes (vues de profil), tandis qu'elles forment un plan incliné du bord ventral au bord dorsal, dans l'espèce de Linné. Cette différence tendrait à la faire rentrer dans cette dernière comme variété, surtout après s'être convaincu que les espèces de *Septifères* sont très-variables dans la forme des coquilles. Linné avait déjà remarqué que la couleur verte était un caractère de cette coquille.

2. *Septifer Kraussii*. Testa oblongo-trigona, valdè convexa, pilosa; costis longitudinalibus subcrenatis; septis convexiusculis, margine dorsali plus minusvè emarginatis, superne granuliferis; extus fusco-virente, intus purpurascente aut cærulea.

*Mytilus bilocularis*, Lamk., l. c., var. *c* et *d*, *atritæ*.

*Tichogonia Kraussii*, Küster, l. c., t. 6, f. 1 à 6, *optimæ*, *piliferæ*.

Var. *b*. Testa sæpiùs externe glabra vel pilis raris notata.

Var. *g*. Testa angustiore facie interna intense ac nitide cærulea, septisque concoloribus (Mus. Cuming).

*Habit.* Madagascar (Jehenne); l'île Diégo-Garcias, à l'est des Séchelles (Liénard, de l'île-de-France); Manille, sous les pierres découvertes lors des basses marées (Cuming). — Long. 36 millim.; haut. (largeur des Linnéens) 20 millim.; épais. 19 millim. Var. *g*. Long. 34 millim.; haut. 17 millim.; épais. 20 millim.

Le *Mytilus exustus*, Born, *Mus. Cæs. Vindob.*, p. 125, t. 7, f. 5, par sa forme et sa cloison légèrement incisée du côté dorsal de sa marge, ne nous paraît être qu'une variété de coloration de cette espèce. Elle est d'un jaune-orange avec des lignes transverses pourpres et noires, assez irrégulièrement placées. Cette coloration, nous la retrouvons sur une des variétés du *Septifer fuscus*; mais celle-ci a la marge de sa cloison profondément sinueuse dans le centre et incisée sur le côté dorsal, et quelquefois aussi sur le côté ventral, et a de plus l'impression musculaire postérieure, le plus souvent, calleuse et ridée en dessus,

5. *Septifer fuscus*. Testa oblongo-acuta vel oblongo-trigona, valdè convexe, dense striato-granosa; septis margine in medio profunde sinuatis et lateraliter plus minusve emarginatis; impressione musculari postica sæpissimè calloso-rugosa; epidermide luteo-fusca; facie interna albido-lutea purpureo-maculata vel radiata; apicibus subacutis.

*Septifer Fuscus*, Récluz (*Revue zool.*, 1848, pag. 279). —

Var. *a*. Testa oblongo-trigona, dorso-subsinuata, crassa, ponderosa, subepidermide luteo-fusca albida, lineis transversis distantibus purpureis fasciata; apicibus obtusis, incurvis; regione dorsali concava; septis margine argute denticulatis.

Var. *b*. Testa oblongo-acuta, parum arcuata, dorso nec sinuata, tenuiscula; subepidermide luteo-fuscescente, albido-violacea, interne lutescente seu purpura in medio tineta; regione ventrali plana.

Var. *c*. Testa oblongo-acuta, parum arcuata, dorso nec sinuata, tenuiscula, extus luteo-fusca, intus albida, lineis purpureis radiata; impressione musculari postica lævissima, nec callosa. (*Mus. Petit.*)

*Hab.* Madagascar (Jehenne). — Var. *a*. Long. 50 millim.; haut. 26 millim.; épais. 27 millim.

Var. *b*. Long. 36 millim.; haut. 15 millim.; épais. 17 à 18 millim. Celle-ci est moins rare que les autres variétés.

La forme et la coloration de la var. *b* appartiennent aux individus que l'on rencontre le moins rarement chez les marchands : nous en connaissons cinq exemplaires qui tous ont l'impression musculaire postérieure très-calleuse, relevée en bosse et fortement ridée sur toute la surface, à l'exception d'un seul chez lequel cette même impression ne diffère pas de celle des autres Septifères. C'est du reste le seul caractère qui lui manque. La var. *a* est remarquable par sa forme générale et sa coloration. Parfois cette espèce a sa surface dépolie et corrodée; c'est le cas de l'individu qui nous avait servi autrefois de type, ce qui peut être dû à ce que les Septifères de la côte de Madagascar s'encroûtent d'un limon dur qui doit finir par ronger la première couche du test.



4. *Septifer excisus*. Testa oblongo-trigona, angulo lateris anticè rotundato, obsolete; dense striata: striis eminentibus, confertis, mature furcatis; epidermide flavicante; lamina valvarum subapicali sinuato-excisa (Wiegmann.).

*Tichogonia excisa*, Wiegmann, *Monogr. in Arch. hist. nat. Berlin*, n° 2, p. 49. Reçue de l'Océan Indien par les soins de M. Lamare-Picot. — Long. 11 lig. Plus grande larg. 10 lig. Sur un exemplaire court et plus gros, les diamètres sont: Long. 15 lig.; épais. 10 lig. 1/2; larg. 8 lig 1/2.

« Le bord saillant de l'espèce précédente (*S. bilocularis*) dans laquelle la partie ventrale se détache d'une manière si aiguë vers les plans latéraux, manque presque entièrement dans celle-ci; du moins son angle est si arrondi et si obtus, qu'il devient à peine sensible. Le bord antérieur crénelé se prolonge immédiatement au-delà de la plaque (cloison) sous les crochets de chaque valve, dans une petite rainure qui porte cinq à sept petites dents rangées sur une ligne. La couleur tire toujours du jaune de cire sur le brun. Le caractère le plus saillant est l'échancrure profonde du bord libre de la cloison (Wiegmann). »

Nous avons été quelque temps indécis sur la valeur du nom de notre *Septifer fuscus*, après avoir lu une première fois la description de la *Tichogonia excisa* de M. Wiegmann, à cause du caractère de la cloison, *sinuato-excisa*, et de celui tiré des côtés de la coquille dont les angles sont en effet plus arrondis que sur aucune autre; toutefois nous avons fini par la considérer comme une espèce distincte de celle-ci. Les raisons qui nous ont conduit à ce résultat sont: 1° que M. Wiegmann, qui a connu au moins deux exemplaires de son espèce, puisqu'il cite deux dimensions différentes de deux individus, ne mentionne nulle part les caractères de la callosité des impressions si remarquable et si fréquente sur notre *Septifer fuscus*; 2° qu'il ne parle pas non plus des granulations si prononcées sur les côtes de notre espèce et qui sont, pour elle, un bon

caractère; 3<sup>o</sup> que le caractère tiré de la cloison, *sinuato-excisa*, et sur lequel l'auteur appuie fortement dans ses observations (le caractère le plus constant est l'échancrure profonde du bord libre de la cloison), est sur notre espèce plus remarquable en ce que, outre cette échancrure du centre, on y trouve en plus, sur tous les individus indistinctement, une incision latérale de chaque côté, plus profonde sur le bord dorsal, avec les angles de la cloison arrondis ou tronqués; caractère constant et dont la description de M. Wiegmann ne parle pas plus que de la convexité de cette même cloison. Ce que le *Tichogonia excisa* de cet auteur a de commun avec notre Septifère c'est: 1<sup>o</sup> que les valves manquent de cette carène plus ou moins fortement anguleuse chez d'autres; 2<sup>o</sup> que ses côtes se bifurquent dès leur origine (*mature furcatis*), qu'elles sont aussi en effet plus étroites, plus saillantes, et paraissent également plus rapprochées que sur aucune des autres espèces. Quant aux petites et nombreuses dents qui se montrent « sous les crochets dans une petite rainure, rangées en une seule ligne, » tout ce que nous voyons sur la nôtre, c'est que la marge de la coquille qui borde le côté ventral de la cloison ou des valves est finement crénelée tout le long jusqu'à la naissance des crochets, et que là il n'existe aucune trace de sillon sous-apical. Il y a donc, entre les deux espèces, des différences suffisantes pour les séparer l'une de l'autre.

3. *Septifer virgatus*. Testa oblongo-trigona; costis latiusculis, lævigatis internè sub evanescentibus; septis convexiusculis, integerrimis; dente in utraque valvulæ externo, solitario alternoque, sinum alterius explente; epidermide nitida, glabra, interdum in regione ventrali anticeque pilosa, fusco-vel purpureo-nigricante, intus violacea.

*Tichogonia virgata*, Wiegmann, l. c., p. 49, n<sup>o</sup> 3. — *Mytilus bifurcatus*, Conrad, in *Mém. sur les coquilles marines nouvelles de la Californie supérieure*, rapportées par Nuttall, *Journal of the Academy natural history science of*

*Philadelphiy*, vol. 7 (1837), part. 2, p. 241, pl. 18, f. 14, *pagina externa solum visa*.

*Hab.* Les îles Sandwich (Ouaou., etc.), sous les rochers découverts à basse marée, d'où cette espèce a été rapportée par M. Nuttall, naturaliste voyageur. — Long. 27 millim.; haut. 13 millim.; épais. 13 millim.

De toutes les espèces qui nous sont connues, celle-ci paraît avoir les côtes rayonnantes un peu plus larges proportionnellement à son volume; elles sont plates et unies ou sans aucune trace de granulations. Son épiderme, d'un brun très-foncé ou tirant sur le noir, est lustré et glabre; néanmoins, notre exemplaire présente quelques poils assez longs sur la région ventrale supérieure. La cloison des valves est en dos d'âne, et, sur l'individu de notre cabinet, le plan relevé à sa marge libre va en inclinant vers le sommet de la coquille. Cette cloison est courte et obliquement tronquée sur l'individu du cabinet de M. Cuming, mais c'est le seul exemplaire qui nous l'ait présenté ainsi, et cela doit être dû à ce qu'il est jeune. Le caractère le plus important de cette espèce est la dent qui se trouve sur la marge de la coquille vers le haut de la cloison, dont la situation alterne sur chaque valve avec une rainure qui se prolonge jusqu'à la pointe des crochets, et dans laquelle la dent de la valve opposée vient se nicher quand on la rapproche l'une de l'autre. De ces dents, celle de la valve gauche, chez notre exemplaire, est plus longue que sur la valve droite, et cela doit être ainsi, parce que celle de cette dernière est voisine du ligament qui rétrécit le sillon dans lequel elle va se loger. C'est peut-être à cause de cette différence que M. Wiegmann n'en a remarqué qu'une seule. Nous pouvons assurer qu'il y en a bien deux d'inégale étendue sur chaque coquille.

Quoique M. Nuttall ait découvert probablement un des premiers cette espèce, et que la description de ses caractères aient été connue des savants qui composent l'Académie de Philadelphie, puisque M. Conrad en a donné lecture en janvier et février 1837, nous n'avons pas jugé que l'an-

tériorité du nom qu'il lui a imposé fût acquise à cette espèce, parce que M. Conrad n'a fait imprimer ses coquilles marines que dans la deuxième partie du Journal de cette Académie, ce qui suppose que la publication n'a eu lieu qu'au mois de mars au plus tôt. M. Wiegmann, au contraire, a fait connaître la sienne dans le premier numéro des *Archives*, qui probablement a dû paraître en janvier ou février 1837 : c'est donc le nom donné par M. Wiegmann qui doit être adopté, parce que « nulle espèce n'est sensée connue qu'après avoir été publiée » d'après les lois de la nomenclature.

6. *Septifer Cumingii*. Testa ovato-trigona, valde convexa, parva, tenui, tenuissime striato-granosa; septis convexiusculis, margine dorsali vix emarginatis; extus viridi, purpurescente radiata, intus albida, roseo radiata.

Var. *a*. Testa lutescens cœruleo-radiata et intus zonata.

*Hab.* les côtes de l'île Annaa (près le détroit de Panama), dans l'Océan-Pacifique, où cette espèce a été découverte par M. Cuming, sous les pierres découvertes à basse marée. — Long. 13 millim.; haut. 8 millim.; épais. 7 millim. — Jolie petite espèce, assez délicate, finement striée et granuleuse, ayant un peu l'aspect d'une Modiole.

La nomenclature conchyliologique reçoit parfois de rudes atteintes de ceux-là même qui sont appelés les premiers, par la nature constante de leurs occupations et le rang qu'ils occupent dans la science, à en défendre les prérogatives; le nom du genre dont il est ici question peut corroborer ce que nous disons à ce sujet, par le grand nombre d'autres qu'on a voulu lui substituer successivement.

Il paraît que M. de Münster avait le premier reconnu à des coquilles fossiles d'Allemagne des caractères propres à les faire servir à l'institution d'un nouveau genre, qu'il forma, en effet, dans son cabinet seulement, sous le titre d'*Enocephalus*. M. le docteur Deshayes, en ayant eu connaissance, le signala, en 1833, dans le *Bulletin de la So-*

*ciété géologique de France*, sans le faire connaître autrement que de nom. Ces mêmes fossiles ayant été étudiés un peu plus tard par M. Partsh, ce savant en fit le sujet d'un Mémoire dans lequel il les décrivit sous le titre générique de CONGERIA, inséré dans les *Annales du Muséum de Vienne* (Autriche), page 93, pour l'année 1835. C'est ainsi que la priorité du nom donné par M. Partsh lui fut acquise bien avant que M. de Münster songeât enfin à la publication authentique du sien (1). Malgré ce titre à la bienveillance des naturalistes, ce nom est resté jusqu'à ce jour dans une sorte d'oubli, et cela par le motif, sans doute, que nous ferons connaître plus loin, et dont nous tâcherons de détruire la cause. Depuis cette publication, M. Mégerle de Mulfeld, ignorant l'antériorité de ce nom de genre, ou présumant peut-être qu'il ne s'appliquait pas à l'espèce vivante décrite par Pallas sous le nom de *Mytilus polymorphus*, proposa pour elle le nom de *Dythalmia Danubii*, sans publier les caractères de ce nouveau genre, ce qui fait qu'on ne le trouve décrit nulle part, et qu'il est resté un simple nom de collection. Il en a été de même du *Mytilina* de M. Cantraine, que l'auteur ne fit que communiquer à un savant de ses amis. Depuis, en 1837, M. Van Beneden, ayant eu occasion d'examiner anatomiquement l'animal vivant de cette singulière Moule fluviatile cloisonnée, et lui trouvant des caractères suffisants pour l'élever au rang de genre, le publia, sous le nom de *Dreissena*, dans plusieurs journaux scientifiques. Dans la même année, et peut-être en même temps, cette espèce recevait de M. Rossmäessler le nom de *Tichogonia* ; un peu plus tard, ceux de *Mytilina* et de *Mytilomya*, par M. Cantraine, et enfin M. Brown proposait encore de l'appeler *Coelogonia*, tant les caractères de ces coquilles avaient paru, à ces auteurs, différents de ceux qui régissent le genre *Mytilus*. Il résulte donc de cet exposé que les espèces qui le composent ont reçu quatre noms génériques en quatre années !

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le Docteur Deshayes.

Ce qui nous paraît véritablement remarquable dans l'histoire de ce nom de genre, c'est que, quoique institué par un savant estimable, qui a rendu des services à la science, et qui l'a fait connaître par la description de plusieurs espèces, ce point de la nomenclature n'ait été encore discuté par aucun savant d'Allemagne, ni d'ailleurs, ni revendiqué par son propre auteur, alors qu'il avait tout droit pour le faire. Il est vrai que le gisement des espèces primitivement décrites, dans des terrains où elles se trouvaient mêlées à beaucoup d'autres coquilles d'origine marine, a pu faire hésiter les savants dans la solution de cette question; cependant cette simple considération n'aurait pas dû les arrêter par plusieurs motifs :

Le premier, c'est qu'il suffit de comparer les espèces fossiles avec le *Mytilus polymorphus*, pour être convaincu à l'instant que ce sont des coquilles appartenant à un même type générique. Nous avons examiné le *Congerina globosa* de Partsh, appartenant au riche cabinet de M. le docteur Deshayes, et nous lui avons trouvé une si grande ressemblance avec l'espèce décrite par Pallas, tant par sa forme générale et la disposition de ses stries concentriques que par ses autres caractères, que nous l'avions d'abord prise pour son analogue fossile. Toutefois, après une étude plus attentive, nous avons vu qu'il s'en distingue *spécifiquement* en ce qu'il est un peu plus raccourci et dilaté, que ses valves sont très-épaisses et pesantes, leur impression palléale plus ramassée, et surtout (et c'est là un des caractères essentiels) parce qu'elle porte, sous le côté dorsal de la cloison caractéristique, cette lame anguleuse prise par un auteur pour une dent chez une espèce vivante (*Dreiss. cochleata*), propre à plusieurs de ces dernières, mais qui manque à la cloison du *Myt. polymorphus*. D'après cette comparaison, il sera facile de convaincre tous ceux qui voudront bien la répéter que les Congéries, Dreissènes, Tichogonies, etc., etc., sont un seul et même genre de coquilles fluviatiles.

Le second, c'est que nous concevons très-bien, par le simple raisonnement, que les Congéries fossiles se trouvent mêlées avec d'autres coquilles marines, sans cependant en tirer la conséquence qu'elles soient essentiellement marines. En effet, serait-il invraisemblable, par exemple, que les Congéries de cette formation, après avoir vécu dans un cours d'eau supérieur au bassin dans lequel on les trouve aujourd'hui, eussent été entraînées par des crues, après la mort de leur habitant, jusque dans la mer, où elles auraient subi la fossilisation en compagnie de coquilles marines? Ne voit-on pas, après de grands orages, les torrents auxquels ils donnent lieu transporter des montagnes et des plaines dans les fleuves, et de ceux-ci dans la mer des coquilles terrestres et même fluviatiles, d'où les vagues en rejettent sur la grève, comme il peut arriver que d'autres, après avoir été submergées, se trouvent dans des conditions favorables à la fossilisation et la subissent? Pour en citer un exemple, nous dirons qu'on a trouvé, dans le terrain calcaire parisien, un bulime fossile au milieu de coquilles marines; que les ampullaires, qui sont des coquilles essentiellement d'eau douce, et qui ont été observées par Ollivier, vivant avec des coquilles marines, dans le lac Mareotis, se trouvent toujours dans le terrain parisien avec des coquilles marines, et qu'on n'en a pas encore rencontré dans les terrains purement lacustres, et que d'autres espèces fluviatiles et terrestres se sont rencontrées de la même manière à Dax et ailleurs.

Le troisième, c'est que personne n'ignore, 1° qu'il y a des mers dont l'eau est si peu salée, telles que la Baltique et la mer du Nord, par exemple, qu'on y voit des coquilles marines du genre Vénus, Cardium, Telline, Moule, etc., vivre en compagnie de coquilles essentiellement fluviatiles, telles que Unio, Anodontes, Cyclades, Paludines, Limnées, Nérithines, etc., au rapport de M. Fréminville, de M. Nillson et autres; 2° que, d'après Rang, Férussac, Desjardins, M. Liénard, de l'Ile-de-France, on

trouve dans les mares et lagunes d'eau saumâtre de l'île Bourbon des Huitres, Avicules, Aplysies, avec des Nérinites et des Navicelles; 3° qu'une Nérinite, de la section des *Nériptères*, a été pêchée nageant en pleine mer, par MM. Quoy et Gaymard, dans leur deuxième voyage de l'*Astrolabe*; 4° que M. Saussol-Castagné, naturaliste à Agde (Hérault), a découvert en quantité, au cap d'Agde (*Promontorium Sigi* (Strabon) *Sitii* (Ptolémée) (1), dans un

(1) Puisque l'occasion se présente, nous en profiterons pour relever deux erreurs de géographie, la première au sujet du *Cap Sigi*um, et la seconde relative à la situation du fort ou île *Brescou* (*Blascon* Strabon).

Le *Golfe gaulois* de Strabon (*Golfe du Lion* des anciens géographes français, que les modernes appellent aujourd'hui par corruption *Golfe de Lyon*), se divise en deux golfes secondaires : le premier s'étend depuis le *Cap Carri* ou *des Carrières* jusqu'au *Cap Sigi*um, et porte, dans les anciens auteurs, le nom de *Golfe de Marseille*; le second commence au *Cap Sigi*um et se termine au *Cap de Creus* : c'est le *Golfe de Narbonne*. Le célèbre géographe Geoffroy, l'un des traducteurs de Strabon et l'annotateur de ses œuvres, paraît croire que le *Cap Sigi*um, qu'il appelle *Cap Setium*, à l'exemple de Ptolémée, est ce point de la côte de France correspondant au littoral de *Sète* (vulgò *Cette*). Ceci est une erreur d'autant plus grande que Strabon avait donné, à ce sujet, une indication précise et propre à faire cesser toute incertitude, en disant : « Ce golfe, qui porte aussi le nom de *Golfe de Marseille*, est double, car l'arc qui le forme est divisé en deux golfes par le *Cap Sigi*um et l'île *Blascon* (*Brescou*), qui en est voisine. » Or, l'île *Blascon*, qu'on nomme aujourd'hui par corruption *Brescou*, est un rocher situé vis-à-vis le cap d'Agde, sur lequel est établi un fort creusé dans le roc, appelé *Fort-Brescou*. Richelieu avait fait commencer une jetée ou digue en pierre de lave (du terroir volcanique d'Agde), qui devait joindre le Cap d'Agde avec l'île *Brescou*, mais qui est restée inachevée par suite de la mort de ce grand ministre de Louis XIII. Tous les navigateurs savent qu'il n'existe aucune trace de cap à Sète, et que le seul promontoire un peu considérable du centre du Golfe du Lion est celui d'Agde. En effet, si un observateur se place à la pointe du Cap d'Agde, à la redoute qui envisage le fort *Brescou*, il lui sera facile de se convaincre que c'est là seulement qu'existe le point de séparation des deux golfes. Ce point de la côte peut être représenté comme la jonction d'une des deux extrémités des deux arcs dont les côtés latéraux des deux courbes s'étendent, savoir : l'extrémité gauche vers *Marseille*, en faisant un arc sans aucune saillie en passant par *Sète*, *Frontignan*, les *Martigues*, etc.; et l'extrémité droite un autre arc, avec la côte de *Vias*, *Sérignan*, *Narbonne*, etc. : c'est, du reste, ce que l'on peut vérifier sur la carte de France. Il suit donc de là que le *Cap Setium* de Ptolémée, ou *Cap Sigi*um de Strabon, est le même promontoire que le Cap d'Agde, et que c'est à tort qu'on voulu considérer ce point de la côte comme correspondant à la montagne sur



petit étang salé, communiquant avec la mer par un canal souterrain, le *Melanopsis buccinoidea*, qui vit partout ailleurs dans l'eau douce; 5° que M. d'Orbigny a vu au Brésil, dans des trous de rocher remplis d'eau salée par les vagues de la mer, et dont le sel cristallisait pendant le jour des *Néritines maleagris* et *Brasiliana* (Ner. *Virginea* auctor. non Linné) vivant dans ce milieu sans en être incommodées; 6° que MM. Villa frères, de Milan, citent l'*Amphidesma lactea* Lk. (*Lavigno lactea* nobis), parfaitement acclimatée dans un fleuve de Sardaigne, à plus d'une lieue de son embouchure; 7° que M. F. P. Récluz, employé au ministère de l'instruction publique, à Paris, conchyliologue fort instruit, a recueilli le *Lavigno calcinella*, nobis (*Lutraria compressa*, Lk.) dans l'Hérault, à plus d'un quart d'heure de la jonction de ses eaux avec la Méditerranée, etc., etc. Si donc ces exemples prouvent de nos jours que des coquilles fluviatiles peuvent vivre dans l'eau de mer avec des coquilles marines, et ces dernières dans l'eau douce avec des coquilles fluviatiles, n'est-on pas autorisé à penser que les mêmes circonstances ont pu se présenter autrefois, et que dès-lors cette considération de gisement, pour les Congéries fossiles, ne peut être un obstacle à la réunion de ces coquilles avec les Dreissènes vivantes, et par suite à la priorité d'un nom générique quand il rentre dans les lois de la nomenclature?

laquelle Sète a été bâti, montagne qui ne fait aucune saillie en mer. Sète est d'ailleurs éloigné de cinq lieues de pays (cinq heures de marche) du fort Brescou, tandis que le Cap d'Agde en est à trois quarts de lieue et en face de cette île.

Maltebrun, dans son *Traité de géographie physique*, dit que l'île sur laquelle le fort Brescou est établi se trouve située à l'embouchure du port d'Agde, et tous les autres géographes adoptent cette opinion : on ne voit à l'embouchure de l'Hérault qu'une petite redoute à la pointe de la terre ferme. Le fait est que le fort Brescou est situé à plus d'une lieue à gauche du confluent de l'Hérault avec la mer, à l'est de ce fleuve, et en face du Cap d'Agde, comme nous l'avons dit plus haut.

CICINDELETES de la Guinée portugaise, découvertes par M. Bocandé, avec des notes de ce voyageur et la description des espèces nouvelles, par M. GUÉRIN-MENEVILLE (Voy. 1849, n° 2, p. 76).

(Deuxième article.)

*C. vittata* (Fab. Dej., sp. 1, 41). Les individus que nous avons sous les yeux diffèrent un peu du seul mâle qui a servi à Dejean pour sa description, ce qui nous engage à en parler ici. Nous sommes d'autant plus portés à revenir sur cette espèce, pour montrer que Dejean n'a connu qu'une variété, que nos individus ont été considérés comme formant une espèce nouvelle adressée par M. Buquet à ses correspondants sous le nom, inédit il est vrai, de *C. pellowia*.

Suivant Fabricius (*Syst. El.*, 1, 240) sa *Cic. vittata* a sur les élytres une large bande blanchâtre avant la marge, émettant trois denticules en dedans, plus quelques points blancs sur le disque et trois vers la suture. Il parle d'un caractère que Dejean n'a pas signalé, et que nous trouvons chez nos individus, c'est la couleur roussâtre du milieu des antennes.

Dans la description de Dejean, nous trouvons que les Elytres de sa *C. vittata* ont chacune une ligne longitudinale blanche, qui part de l'angle de la base et suit le bord extérieur *jusqu'à l'angle postérieur, où elle se termine en point arrondi*. Il ajoute que cette ligne a intérieurement deux petits crochets, le premier au tiers, et le second, plus grand, un peu au-delà du milieu des élytres. On voit en outre, poursuit-il, *cinq* points blancs : le premier, très-petit, à la base ; le second, allongé, près de la suture, au-dessous de l'écusson ; le troisième *près du premier crochet, avec lequel il parait se réunir* ; le quatrième, allongé, plus bas, près de la suture et sur la ligne du second ; le cinquième un peu plus grand, allongé, plus bas, aussi près de la suture et se réunissant par une ligne très-mince au second crochet de la ligne latérale. Les élytres sont termi-

nées, dit-il enfin, par une tache blanche presque en forme de V, qui paraît former la continuation de la ligne latérale.

Comme on le voit, cette description paraît différer assez de celle de Fabricius, qui va mieux à nos exemplaires ; mais en analysant leurs taches et bandes on voit que la variété vue par Dejean peut être ramenée au type de Fabricius, et que nos exemplaires se rapportent mieux à ce type. En effet, ils présentent manifestement la bande latérale des élytres décrite par Fabricius, et émettant trois denticules ; car la troisième denticule est formée par l'extrémité de la bande latérale, qui, dans la variété vue par Dejean, se termine en point arrondi à l'angle postérieur de l'élytre, tandis que dans les nôtres, et dans celui de Fabricius, cette extrémité, quoique dilatée en dedans, se réunit avec ce que Dejean appelle une tache presque en forme de V qui paraît former la continuation de la ligne latérale. Quant aux cinq points blancs dont parle Dejean, on les retrouve dans nos exemplaires, à l'exception du troisième, qui est complètement réuni à la première denticule de la bande latérale. Quant à cette partie de la description de Fabricius, elle se rapporte à nos exemplaires autant que le vague et l'à-peu-près admis à cette époque le permettaient. Ainsi les quelques points du disque sont le petit point de la base et celui que Dejean appelle le troisième, lequel est réuni à la première denticule ; quant aux trois points vers la suture, ils sont bien manifestes.

En définitive, il résulte de cet examen que la *C. vittata* de Fabricius a été décrite par Dejean d'après une variété ; que le vrai type fabricien est composé d'individus avec lesquels M. Buquet a fait sa *C. pellationia*, heureusement non décrite, ce qui ne chargera pas la synonymie. On voit combien il est fâcheux que les auteurs décrivent des insectes d'après un seul individu, qui peut être une exception dans l'espèce, une variété ou une monstruosité. C'est pour éviter autant que possible cet inconvénient, que nous cherchons

toujours à nous procurer un certain nombre d'individus des insectes que nous voulons étudier, afin de connaître leurs tendances à varier et de discerner ceux qu'on doit considérer comme les types de l'espèce.

L'organisation des antennes de cette espèce l'éloigne des autres Cicindèles, et présente un fait curieux. Ces antennes sont courtes, et, chez les mâles seulement, leurs 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> articles sont plus courts que les précédents, épais, un peu dilatés en dedans, ce qui forme une petite massue presque dentée, et donne à cette antenne de la ressemblance avec celle de la *Laphyra* d'Algérie. La forme allongée et à côtés parallèles de cette espèce remarquable la distingue aussi des autres, et il est certain qu'on en fera le type d'un genre que nous proposerons d'appeler *Ropaloteres* (terminé en massue).

Cette belle Cicindèle a été trouvée par M. Bocandé dans les chemins, aussitôt les premières pluies, et dans les plaines quand les herbes n'étaient pas encore grandes, parmi des graminées dont les nègres se servent pour couvrir leurs maisons. — Long. 14 à 17 millim. ; larg. 4 1/2 à 6. mill.

*C. Feisthamelii*. Elle est très-voisine de la *C. interstincta* (*Sch, syn. ins 1, p. 241 — interrupta Oliv.*); mais sa couleur, en dessus, est plus noirâtre. Sa lèvre supérieure est grande et avancée, avec cinq dents en avant; elle est noire, et porte au milieu une large bande transversale jaune dans les femelles et les mâles. Les élytres sont lisses, à peine faiblement ponctuées vers leur base; elles ont chacune trois bandes jaunes obliques et sinueuses, et trois points de la même couleur vers la base. La première bande oblique part de l'angle huméral, descend en arrière en se courbant en arc en dedans, et va se terminer au milieu de la largeur de l'élytre et à son tiers antérieur. La seconde commence près du milieu du bord externe, se dirige d'abord obliquement vers l'intérieur, puis descend, en se courbant plus bas, vers la suture près de laquelle elle se termine, plus bas que le tiers postérieur, en un point assez fort qui peut être isolé dans quelques variétés que l'on découvrira peut-être. La troisième bande forme la lunule terminale, qui commence au bord externe, à la hauteur où se termine la précédente

à la suture, et qui va presque toucher l'angle sutural en formant presque un quart de cercle. Les trois points de la base des élytres sont de forme et de grandeur inégales : le premier, situé au milieu de la base, est le plus petit et de forme allongée; le second, plus rond et plus gros, est placé près de la suture, entre le troisième et la base; enfin le troisième, le plus grand de tous, est également placé près de la suture, au tiers antérieur, vis-à-vis l'extrémité de la première bande oblique, avec laquelle il pourrait se réunir dans quelques variétés encore à découvrir. Ce point est allongé, en forme de coin, aigu en arrière. Le dessous est bleu, à reflets verts et cuivreux, avec quelques poils blancs sur les côtés du thorax et de l'abdomen. Les pattes sont de la même couleur. — Long. 13 mill.; larg. 3 millim.

Nous avons sous les yeux une variété très-remarquable en ce que la deuxième bande oblique, au lieu d'être sinueuse comme dans l'individu que nous regardons comme le type, est entièrement droite et de même épaisseur dans toute sa longueur. La troisième, ou lunule postérieure, tend à se diviser en deux taches, ce qui constitue une variété.

Nous avons conservé à cette curieuse espèce le nom inédit que lui a imposé M. Buquet dans sa belle collection. M. Bocardé l'a trouvée au bord des marécages, dans de petits espaces garnis d'herbes qui se trouvent auprès des terrains boueux des marigots. Ces Cicindèles vivent en familles nombreuses.

*C. interstincta* (Sch. Dej., sp. 1, 42). Elle vit dans les bois, dans les parties éclaircies où le soleil peut passer à travers les feuilles et donner sur quelque place sablonneuse. Elles se trouvent là en familles nombreuses. Dès qu'elles sont troublées, elles s'envolent avec une grande facilité et vont se placer sur les feuilles des arbres voisins, où on les prend alors avec le filet ou avec la main comme des mouches.

*C. Caternaultii*. Très-voisine et entièrement de la même couleur générale que la *C. interstincta*, mais ayant les élytres un peu plus atténuées en arrière, paraissant un peu tronquées au bout, près de la suture, et n'offrant là ni les fines denticulations ni l'épine suturale qui caractérisent l'ancienne espèce. Labre jaune, avancé

au milieu et terminé par trois dents, avec le bord noir. Elytres ayant chacune huit points jaunes ainsi disposés : un à l'angle huméral; un second, plus petit, entre le premier et l'écusson, un peu en arrière; deux autres au quart antérieur de l'élytre, l'un au bord externe, l'autre près de la suture; deux autres plus gros, au milieu de la longueur, disposés de même, mais dont l'externe est plus gros; un septième assez gros, au quart postérieur et au bord externe, à l'endroit où l'élytre commence à s'atténuer; et le huitième, beaucoup plus petit, probablement effacé dans quelques variétés, près de la suture et plus haut que celui dont il vient d'être question. — Longueur 0,017; largeur 0,008.

Le facies de cette espèce et sa grande analogie avec la *C. interstincta* nous portent à penser qu'elle a les mêmes mœurs. Nous lui avons conservé le nom que M. le général Feisthamel lui a imposé, comme un juste hommage de la reconnaissance des entomologistes pour M. Caternault, qui a enrichi la science d'un grand nombre d'insectes nouveaux recueillis par lui, avec le zèle le plus louable, pendant son séjour dans nos colonies.

Cette espèce a été trouvée dans notre comptoir du Grand-Bassam, (Côte-d'Or).

*C. nysa*. D'un noir bronzé foncé, avec la tête et le corselet de couleur tirant sur le vert cuivré. Labre grand, avancé, terminé par cinq dents, noir avec une large bande jaune à sa base dans les deux sexes. Elytres lisses, très-finement ponctuées vers la base, et portant chacune six taches jaunes ainsi disposées : une petite ronde sur l'angle huméral; une autre petite et un peu allongée au milieu et près de la base; une autre plus grande, anguleuse et un peu transversale au tiers antérieur; une d'égale grandeur, triangulaire au milieu, une autre encore plus triangulaire, en forme de V renversé, au tiers postérieur, quelquefois réunie à la précédente, et la dernière ovalaire, un peu transversale pointue du côté externe, placée près de l'extrémité. Ces quatre grandes taches situées en ligne droite et sur le milieu de la largeur de chaque élytre. Dessous et pattes d'un beau bleu luisant à reflets verts. Dernier segment abdominal fauve dans les deux sexes. — Long. 15 millim.; larg. 5 millim.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que lui a im-

posé M. Buquet dans sa riche collection. On la trouve avec la *C. Feisthamelii* et confondue avec elle.

*C. Luxerii* (Dej., spec. 5, 221). Cette jolie espèce varie un peu pour la taille et pour la grosseur des points jaunes de ses élytres. Dejean n'a connu que la femelle. Chez les mâles, il n'y a aucune différence dans la lèvre supérieure, dont le bord antérieur est armé également de cinq dentelures; seulement la dent médiane n'est pas plus avancée que les autres, tandis que dans la femelle cette dent est un peu plus saillante. Dejean parle bien des petites crénelures de l'extrémité des élytres, mais il ne dit rien de la forte épine qui termine la suture dans les deux sexes.

M. Bocandé a trouvé cette Cicindèle dans les chemins et sur des terrains secs. Elle vit isolément ça et là, vole et va se poser plus loin, comme nos espèces européennes.

*C. polysita*. Elle ressemble, pour la forme et la taille, à la *C. aulica* (Dej., sp. 5, 230); mais elle s'en distingue par sa couleur bronzée et par sa lèvre supérieure qui est transversale, coupée droit en avant, sans dent au milieu chez le mâle, et n'en offrant qu'une faible trace chez la femelle. La tête et le corselet sont d'une couleur bronzée verte à reflets plus verts, dorés et cuivrés. Les élytres sont d'un bronzé un peu plus foncé; elles ont chacune une large bordure jaune, partant de l'angle huméral et se terminant au tiers postérieur, offrant deux sortes de dents au côté interne, outre le petit crochet qu'elle forme à l'épaule: l'une de ces dents, très-obtuse et peu avancée, en avant, l'autre beaucoup plus saillante, se dirigeant vers la suture, un peu avant le milieu de la longueur de l'élytre, arrivant au-delà du milieu de sa largeur vers la suture. Il y a de plus un gros point de la même couleur au tiers postérieur, assez près de la suture et vis-à-vis la terminaison de la bande latérale, et une grande lunule postérieure fortement et anguleusement échancrée au milieu en dedans, ayant son extrémité supérieure nettement séparée du bout inférieur de la bordure latérale et coupée à angle aigu. Le dessous et les pattes sont d'un vert bronzé et doré à reflets cuivrés et garnis de longs poils blancs. — Long. 10 à 11 millim.  $1/2$ ; larg. 4 à 4 millim.  $1/2$ .

Cette jolie espèce, à laquelle nous avons conservé le nom

que lui a imposé M. Buquet dans sa collection, a été trouvée sur les sables desséchés au bord des marigots, assez avant dans les terres, dans les endroits où l'eau ne monte jamais. Elle est commune et vit en familles.

*C. Escheri* ( Dej., sp. 1, 232 ). Nous avons sous les yeux plusieurs variétés de cette jolie espèce, que Dejean n'a décrite que d'après un seul individu mâle. Dans un de nos exemplaires, la petite strie jaune qui part de la dent du milieu et descend obliquement vers la suture est légèrement arquée et terminée par un renflement punctiforme. On voit, au-dessus, un commencement de strie presque effacée, dans une direction oblique et dirigée vers la première dent interne de la bordure, qui forme évidemment le commencement d'une autre strie descendante semblable à la seconde.

Chez d'autres individus, ces deux stries ont tout-à-fait disparu, et l'on ne retrouve, dans quelques-uns, qu'un très-petit point jaune en arrière et près de la suture, point qui représente le renflement terminal de la seconde strie oblique.

Elle a les mêmes habitudes que la précédente (*C. polysita*), mais au lieu d'habiter les sables secs près des eaux douces, on la trouve toujours au bord de la mer. Elle choisit les parties sabloneuses où il y a un peu de végétation, et laisse à la *C. nitidula* les endroits tout-à-fait nus que la marée couvre et découvre alternativement.

*C. minutula*. Cette petite espèce est encore de forme un peu cylindrique, et elle doit être placée à côté de la petite *C. cribrata* ( Brullé. Voy. de d'Orb., ins., p. 9 ). Elle est d'un noir bronzé en dessus, avec les côtés de la tête et du corselet passant au vert doré. Le labre est transversal, un peu sinueux en avant, avec une faible dent au milieu, d'un jaune pâle à côtés noirâtres. Les côtés externes des mandibules et les palpes sont jaunes, avec l'extrémité noire. La tête et le corselet sont finement chagrinés, et les sillons transverses de ce dernier effacés. Les élytres sont lisses, plus noires et mates, avec une lunule jaune à l'extrémité dans les deux sexes, et de plus, dans le mâle, une petite ligne longitudinale mince, fortement bisinueuse en S, placée un peu au-delà du milieu. Le



dessous est d'un noir bleuâtre, avec quelques poils blancs. Les pattes sont d'un noir bleu avec les cuisses un peu verdâtres et les trochanters ferrugineux. — Long. 6 millim; larg. 2 millim.

M. Bocandé n'a rapporté que trois individus de cette petite espèce. Il les a trouvés au bord de la fontaine de Kakand, près du joli village des Papels, situé à un kilomètre 1/2 ouest de Cacheo. Cette Cicindèle ne vole pas.

*C. neglecta* (Dej., sp. 1, 114). M. Bocandé a trouvé abondamment cette espèce dans les chemins, dans les endroits où les eaux ont laissé de l'humidité, au bord des fontaines, mais toujours loin de la boue.

*C. nitidula* (Dej., sp. 1, 120). Bords de la mer, plages sabloneuses couvertes et découvertes alternativement.

*C. Senegalensis* (Dej., sp. 1, 117). M. Bocandé n'a trouvé que trois individus de cette espèce, qui est commune au Sénégal. Il les a pris ensemble dans le pays des Papels, entre le Rio-San-Domingo et le Rio de Mansua, sur des sillons, dans un champ labouré.

*C. Ægyptiaca* (Klug, *Symb. phys.* Dec. 3, Cic. 7, tab. 21. f. 7. — Dej. sp. 1, 96). M. Bocandé a trouvé cette espèce dans les îles du Cap-Vert. Elle ne vit que dans les endroits boueux de l'intérieur des terres, et pas au bord de la mer.

Cette espèce, et les suivantes, ont un facies particulier qui les fait rapprocher en un petit groupe; mais, ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que ce facies correspond, du moins pour les espèces dont on a observé les habitudes, à des mœurs analogues. En effet, M. Bocandé a remarqué que toutes les petites espèces qui ressemblent à celle-ci affectionnent les lieux humides et courent sur la boue, dans les endroits où la pluie a laissé de petites mares.

Parmi les espèces de ce groupe, qu'on pourrait appeler des *Cicindèles des boues* (*C. lutariæ*), il y en a un certain nombre qui offrent un caractère très-remarquable, et dont on ne manquera pas de faire un genre particulier, c'est que les femelles ont toujours sur le milieu des élytres,

et un peu en avant, un petit espace lisse et luisant, comme poli au brunissoir, et qui se détache sur le fond mat de l'élytre comme un petit miroir. Nous avons observé ce caractère, qui n'a pas été vu par Dejean, chez les *C. Ægyptiaca*, *perplexa*, *trilunaris*, *speculifera*, Chev. (*Rev. zool.*, 1845, p. 96), et il est probable qu'on le trouvera chez d'autres espèces analogues (1).

Outre ce caractère, toutes ces espèces, et même celles de forme analogue et ayant les mêmes habitudes, ont les trochanters d'un rouge vif. Cependant, cette particularité ne leur est pas exclusivement propre, car nous l'avons trouvée chez d'autres espèces appartenant à des groupes très-différents, telles que les *C. fimbriata*, *interstinctata*, *dorsalis*, *contorta*, etc. Dans tous les cas, cette coloration des trochanters peut servir à en appuyer d'autres caractères spécifiques, et doit être prise en considération dans la description des espèces.

La *Cicindela Ægyptiaca* paraît assez cosmopolite sur l'ancien continent, car nous avons des exemplaires d'Espagne, de Sicile, d'Algérie, d'Égypte, des îles du Cap-Vert et du Sénégal, ce qui rend son nom spécifique très-impropre.

*C. melaneholica* Fabr. (*Dej. spec.* 5, 243). Nous avons sous les yeux les types de la description de Dejean, ce qui nous permet d'obtenir la certitude que quatre individus de Guinée s'y rapportent complètement. Cette espèce est très-voisine de la *C. vicina*, si elle n'en est pas une simple variété. Les femelles sont également dépourvues de l'espace lisse et luisant sur les élytres qui caractérise si bien la *C. Ægyptiaca*. Nous remarquons, dans les neuf individus que nous avons sous les yeux, des variétés à pattes fauves, et tous les passages entre ceux-là et ceux qui ont les pattes d'un bronzé noirâtre.

(1) Si quelque savant désirait avoir la gloire de fonder, sans peine, un genre avec ce groupe, nous l'engageons à lui donner le nom de *Catoptria* (de katoptron, miroir). Il y aurait déjà quatre espèces dans ce genre, savoir : 1° *Catoptria Ægyptiaca*, *perplexa*, *speculifera* et *trilunaris*.

Cette espèce se trouve exclusivement dans l'intérieur du pays, dans les lieux humides et vaseux. Quelquefois la *C. vicina* se rencontre avec elle; mais jamais celle-ci ne se trouve avec la *vicina*, au bord des marigots.

*C. vicina* (Déj. sp. 5, 244). Cette espèce est bien distinguée de la *C. Ægyptiaca*, à laquelle elle ressemble le plus, par les fortes rugosités de son corselet, qui est aussi un peu plus étroit; mais, ce qui l'en distingue le mieux, c'est que les femelles n'ont pas ce petit espace lisse et poli près de la base des élytres qui caractérise si bien l'*Ægyptiaca* et quelques autres espèces. Nous avons une variété à cuisses fauves.

Nous avons pu comparer sept individus mâles et femelles de cette espèce avec les exemplaires qui ont servi à Dejean pour sa description, grâce à l'obligeance de M. de la Ferté-Sénéctère, qui a bien voulu nous envoyer ces types en communication, et nous avons trouvé entre eux la plus grande identité.

Cette Cicindèle se trouve dans les parties humides et vaseuses des marigots et des salines qui ont été inondées par les pluies ou les débordements des rivières.

*C. Buquetii*. D'un vert bronzé à reflets métalliques vers les bords. Corselet cylindrique sans sillons apparents ni médial, ni transversaux. Les élytres très-étroites, très-cylindriques, ornées de taches délicates d'un blanc vif; la lunule humérale manque entièrement, il n'existe antérieurement que le point auquel aboutit ordinairement l'extrémité supérieure de cette lunule; la bande médiale et les autres taches comme dans l'*Ægyptiaca*. Corselet cuivreux en dessous, abdomen bleuâtre, pattes verdâtres. Labre jaunâtre très-avancé, arrondi et légèrement denticulé antérieurement, conformé à peu de chose près comme celui du genre *Euryoda* Lacordaire.

Cette forme du labre, et la forme très-cylindrique des élytres, font de cet insecte une espèce tout-à-fait exceptionnelle et intermédiaire entre les Cicindèles et les *Euryoda*.

Obligés néanmoins de lui donner une place parmi les Cicindèles, nous en faisons le type d'un groupe que nous plaçons immédiatement après celui des espèces étroites et parallèles dont l'*Ægyptiaca* est le type.

Elle a les mêmes habitudes que la *C. melancholica*.

*C. Flavidens*. D'un vert très-obscur, n'ayant d'autres taches sur les élytres qu'un point au sommet de l'épaule, un autre point antérieurement, une bande médiale qui n'atteint pas le bord latéral et une lunule apicale sans crochet. Abdomen bleuâtre, pattes vertes, mandibules presque entièrement blanches.

Cette espèce est très-voisine de la *Perplexa* Dej., et de la *Dregei*, espèce inédite du Catalogue Dejean, mais nous la comparerons à l'*Ægyptiaca*, espèce plus répandue, et qui se rencontre dans les mêmes lieux; elle en diffère par le corselet, dont les sillons sont beaucoup moins profonds; par la forme plus large et plus courte des élytres, par celle du labre, qui est plus allongé, et par celle des mandibules, qui sont beaucoup plus courtes et moins aiguës.

Mêmes habitudes que la précédente.

*C. octoguttata*, Fab? (Dej. spec. 1, 99). Trouvée avec la précédente.

Elle semble constituer une légère variété de coloration; car elle n'est pas, comme le dit Dejean, seulement d'un bronzé obscur, comme un individu mâle que je vois chez M. Buquet, mais sa couleur est plus noirâtre. Sa forme semble aussi différer un peu de celle de l'individu de la collection de M. Buquet, car elle paraît moins allongée, un peu plus large aux élytres. Du reste, il n'y a aucune différence dans les formes du labre, de la tête, du corselet et dans les taches des élytres. Dans mes individus, le mâle a les trochanters d'un vert bronzé, comme dans le même sexe de l'individu de M. Buquet; la femelle a les trochanters fauves.

*C. lutaria*. Cette nouvelle espèce est très-voisine de la *C. octoguttata*, mais elle s'en distingue par une taille plus

petite, par son corselet plus étroit relativement aux élytres, parce que ce corselet est un peu rétréci en avant, tandis qu'il est un peu élargi dans cet endroit chez la *C. octoguttata*, parce que ce même corselet offre en arrière deux petites fossettes assez marquées, ce qui ne se voit pas dans l'autre espèce. Elle s'en distingue encore par son labre beaucoup moins avancé au milieu, chez la femelle, et par son abdomen, dont l'extrémité est fauve.

Cette espèce est longue de huit millim. et large aux épaules de deux millim. et demi, d'un bronzé obscur presque noir. Son labre est transversal, jaune, armé d'une petite dent saillante au milieu. Dans la femelle, la tête est ridée entre les yeux, rugueuse en arrière. Le corselet est plus long que large, un peu rétréci en avant, finement chagriné, avec deux petites fossettes postérieures assez marquées et réunies par un faible enfoncement transversal. Les élytres sont ponctuées; comme dans les espèces voisines, elles n'ont qu'une très-faible trace de tache à l'angle huméral, et elles offrent en dessus un très-petit point jaune au milieu et au tiers antérieur; deux très-petits points transverses, au milieu de leur longueur, l'un au milieu, l'autre au bord externe de l'élytre, tous deux à la même hauteur et susceptibles de se réunir en une petite bande transversale formant un petit crochet dirigé en bas, et qui semble ébaucher une ligne longitudinale dont l'extrémité seule est marquée par une petite tache assez rapprochée de la suture, et un autre petit point au quart postérieur, plus près du bord que de la suture. Il y a de plus une très-mince bordure blanche au bord postérieur, se terminant assez loin de la suture, qui porte une petite épine. Ce bord postérieur est très-finement denticulé. Les pattes sont d'un vert bronzé avec les trochanters d'un rouge vif. Le dessous est d'un beau bleu luisant, garni de quelques poils blancs sur les côtés. L'extrémité de l'avant-dernier et tout le dernier segment de l'abdomen sont fauves.

M. Bocandé a pris cette petite espèce dans les sentiers

humides des bois, courant sur la vase, sur les boues des bords des fontaines, etc.

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 12 Mars 1849.* — M. L. Dufour présente des *Observations critiques sur l'organe digestif du G. Galéode*. L'auteur déclare d'abord que son travail, antérieur aux publications de M. Milne Edwards et E. Blanchard, n'a été retardé que par des circonstances indépendantes de la science. Or, il est arrivé qu'en disséquant précisément la même espèce, M. L. Dufour a vu toute autre chose que M. Blanchard; et de l'exposé que fait l'auteur des résultats de ses études, il faudrait conclure que le jeune anatomiste a décrit et figuré, sous le nom de canal digestif, un appareil qui n'est autre chose que l'appareil circulatoire; et le véritable canal digestif vu et décrit par M. L. Dufour serait parfaitement analogue à celui du scorpion et de l'araignée, ce qui justifierait la place qui a été assignée au *Galéode* dans la classification.

C'est, selon M. L. Dufour, par suite de cette erreur que M. Blanchard n'aurait pu décrire le foie de cet animal, tandis que lui-même, opérant pareillement sur des animaux conservés dans l'alcool, a parfaitement vu et disséqué le foie et les conduits biliaires.

Dans une Note, M. L. Dufour semble promettre d'autres rectifications à ce sujet, et entre autres, il annonce n'avoir trouvé qu'une paire de stigmates là où M. Blanchard en signale trois.

— M. Marie Rouault lit une *Note sur de nouvelles espèces fossiles découvertes en Bretagne*. Ces espèces, trouvées sur divers points du sol breton, appartiennent à la famille

des Trilobites et à la classe des Mollusques. Le fait le plus important de cette Note, rédigée surtout au point de vue géologique, est la description d'une nouvelle espèce de Trilobite appartenant au genre *Lichas*, espèce gigantesque qui n'a pas moins de 40 centim. de long, et que l'auteur décrit sous le nom de *Lichas Heberti*.

— M. *Haxo*, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, écrit, à propos de la communication récente de M. de Quatrefages sur la fécondation artificielle des œufs de poissons, que depuis longtemps deux habitants des Vosges, sans connaître aucuns travaux à ce sujet, pratiquent avec succès cette fécondation. L'observation de la nature a conduit MM. Gehin et Remy, pêcheurs à Labresse, arrondissement de Remiremont, à repeupler en Truites, par ce procédé, les ruisseaux et rivières des Vosges. M. *Haxo* y joint les diverses pièces qui prouvent l'exactitude de ces faits, et rappelle que ses deux compatriotes ont, dès 1844, obtenu de la Société, pour ces résultats, une prime en numéraire et une médaille de bronze.

— M. *P. Gervais* adresse une Note sur la présence à l'état fossile, dans l'Algérie, de deux espèces de mammifères proboscidiens des genres *Eléphant* et *Mastodonte*. La première pièce est une molaire d'Eléphant fossile que M. *Gervais*, d'après le dessin qu'il en a reçu, regarde comme appartenant à une espèce très-voisine de l'*Elephas primo genius* ou *meridionalis* de notre Europe. Les autres pièces sont des débris de Mastodontes, une molaire et une côte fort grandes, trouvées sur les bords du Smendou, près de Constantine. D'après le dessin qu'il en possède, M. *Gervais* rapporte la molaire à une espèce semblable au *Mastodon brevirostris* ou au *M. arvernensis*. La première de ces pièces appartient à M. le docteur *Corne*; les deux autres font partie de la collection de M. le capitaine *Collin*, à Metz.

Séance du 19 Mars 1849. — M. *Carbonnel* adresse des remarques sur la Note présentée par M. de Quatrefages le

26 février dernier, au sujet de la *propagation des Huitres par les fécondations artificielles*. Voici quelques passages de la lettre de M. Carbonnel, extraits des comptes-rendus de l'Académie des Sciences :

« La Note de M. de Quatrefages, dit l'auteur, ne contient rien qui ne se trouve dans celle que l'on a présentée en mon nom à l'Académie le 10 août 1845, sauf cependant l'opinion sur la séparation des sexes chez les Huitres; et, pour cette opinion même, j'ai encore l'antériorité, puisque je l'ai émise, il y a bientôt trois mois et demi, au sein d'une nombreuse commission dont j'étais membre, commission nommée par les ministres de l'agriculture et de la marine pour examiner la question des *bancs d'Huitres artificiels* que j'ai inventés..... Si je n'en ai point fait l'objet d'une communication à l'Académie, c'est qu'il ne m'était pas venu à l'idée qu'on pût sérieusement émettre au sein de l'illustre et savante Société une simple opinion sans qu'elle fût appuyée de faits ou de raisons tellement logiques, que le doute ne fût, pour ainsi dire, pas possible..... »

« M. de Quatrefages veut bien me faire l'honneur de reconnaître mon antériorité dans le cas où le procédé de propagation artificielle des Huitres, pour lequel je suis depuis longtemps en instance auprès du ministère de la marine, aurait du rapport avec le sien. Que M. de Quatrefages se rassure à cet égard : je suis très-éloigné de vouloir lui disputer son idée de semer les Huitres avec une pompe, et celle de les féconder dans des plats ou des assiettes contenant plus ou moins d'eau salée. Mes moyens sont complètement l'opposé des siens. »

« Je ne terminerai pas cette lettre sans rappeler à l'Académie que depuis plus de quinze années j'étudie, sur le littoral de la mer, l'embryologie des espèces marines, et que j'y fais de la science plutôt pratique que théorique. »

« Sous peu, j'aurai l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie une série de Mémoires sur cette matière, lesquels, je l'espère, ne reposeront pas sur de simples



suppositions, mais sur un grand nombre de faits soigneusement observés. Il me semble que c'est le procédé le plus sûr pour faire avancer la science. »

— M. *Bourger* commence la lecture d'un *Mémoire sur le système nerveux splanchnique considéré dans son ensemble.*

— M. *E. Blanchard* répond à la Note de M. *L. Dufour* relative à l'appareil digestif du Galéode. Sans vouloir, dit-il, suivre ce savant dans ses considérations physiologiques, comme il s'agit d'un fait, il vient mettre le fait lui-même sous les yeux de l'Académie, en présentant une préparation du canal digestif du *Galeodes barbara* isolé dans toute sa longueur, depuis l'œsophage jusqu'à l'anus. Il dépose en même temps un dessin de l'estomac, de l'appareil vasculaire et principalement du système artériel, de l'*Epeira diadema* que personne n'avait suivi, dit-il, avant lui. Il s'attache à prouver que dans l'anatomie du Galéode ses observations ont été exactes quant au canal digestif, et même quant au foie, comme le montre sa préparation, et qu'il a parfaitement vu le système artériel et le cœur qui, dit-il, se trouve dans l'abdomen, comme cela se voit aussi dans l'*Epeira*.

*Séance du 26 Avril.* — M. *Magendie* signale de vive voix à l'Académie une découverte physiologique fort singulière et du plus haut intérêt, que vient de faire M. le Docteur *Cl. Bernard*. Elle se résume dans le fait suivant : Si, pénétrant par l'orifice inférieur du quatrième ventricule, dans cette cavité du cerveau du lapin, on pique une certaine partie du plancher de ce ventricule, on voit au bout d'une heure et demie à deux heures l'urine de l'animal se charger d'une grande quantité de sucre, et devenir analogue à celle des diabétiques. En expérimentant sur seize lapins, M. *Bernard* a constaté que le point où doit être faite cette piqûre est peu étendu et situé un peu au-dessus de l'origine des nerfs de la huitième paire.

Il faudrait connaître la suite des expériences que pour-

suit en ce moment l'auteur, pour apprécier la nature et les rapports du fait surprenant que nous venons d'énoncer; mais dès à présent il en résulte une démonstration bien évidente de l'action du système nerveux sur les phénomènes chimiques de notre organisme; il en résulte que tout ne se passe pas dans notre économie comme dans les laboratoires, et que, pour rendre aux sciences biologiques tous les services qu'elles en attendent, la chimie doit prendre la physiologie pour guide, et non prétendre la devancer. Ces idées, évidentes pour bien des savants, trouvent dans le fait signalé par M. *Magendie*, même en le prenant isolément, la plus éclatante justification qu'il leur ait encore été donné de recevoir.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 10 Janvier 1849.* — M. *L. Fairmaire* présente quelques observations à la Société : 1° à l'appui d'une opinion émise par M. *Al. Laboulbène*, et par lui, relative à la voracité de certains coléoptères du groupe des *Elaters* : il ajoute qu'une autre espèce de *Steruane*, le *Buprestis salieri*, est carnassier à l'état parfait; 2° il dit que le *Buprestis tæniatis* et le *Dryaps fémorata* ont été pris aux environs de Bordeaux par M. *Dert*; et 3° il montre des *Calosoma sycophanta* dont les élytres sont bien formées, mais ne recouvrent pas entièrement l'abdomen et n'arrivent guère qu'à la moitié de cet organe : ces insectes proviennent de Bordeaux.

— M. *Robineau-Desvoidy* rappelle à la Société un Mémoire de M. *L. Dufour* contenant la description de la larve et des mœurs d'une muscide, dont la larve vit du sang de petites hirondelles. Cet insecte, que l'entomologiste de Saint-Sever avait nommé *Lucilia dispar*, se rapporte au *Phormia regina* Meigen, qui avait également reçu le nom de *P. cœrulea*.

Le même membre parle du *Thyreo phora cynophila*, qu'il n'a jamais rencontré que sur les cadavres du cheval,

de l'âne et du mulet , principalement dans les mois de janvier et février.

On lit un Mémoire de M. L. Dufour intitulé : *Description et iconographie de quelques diptères de l'Espagne*. Les espèces décrites dans ce travail , et figurées avec soin par un entomologiste de Madrid , M. Mieg , sont les *Astomella curviventris*, *Nemestrina Perezii*, *Xestomyza chrysanthemi*, *Authrax Miegii*, *bombyciformis* et *fasciata*, *Mydas lusitanicus* et *fulviventris*, *Ortalis maculipennis*, *Dioctria chalcoptera* et *melas*, *Millograunax aurifrænus* et *Sarcophaga tertripunctata*.

— M. Sallé donne lecture d'un Mémoire contenant la description et les figures de plusieurs espèces nouvelles de coléoptères de l'Amérique méridionale. L'auteur s'occupe d'un sujet beaucoup trop négligé, selon nous, des naturalistes voyageurs ; il donne l'histoire des métamorphoses d'un coléoptère, précédemment décrit par Dejean, la *Galerita Lecoutei*.

*Séance du 29 Janvier 1849.* — M. Bellier de la Chavignerie montre un cas curieux d'albinisme qu'il a observé dans un *Satyrus janira*, trouvé dans la forêt de Bondi. Les ailes de ce lépidoptère, d'une grande fraîcheur, sont entièrement blanches sur leurs deux surfaces : la tête, les pattes et les antennes, enfin toutes les parties de l'insecte, participent de la même teinte.

— M. L. Brisout de Barneville présente le Catalogue des Orthoptères recueillis aux environs d'Agen (Lot-et-Garonne) par M. Al. Laboulbène, et qui sont au nombre de vingt-quatre espèces.

— M. H. Lucas donne des détails sur les mœurs de l'*Apus cancriformis* d'après des individus provenant de l'Algérie, et qui lui ont été communiqués par M. le général Jean Levaillant.

— M. E. Rousseau adresse une Note sur une anomalie étudiée sur une Ecrevisse (*Voy. la Revue zoologique* de décembre 1848).

*Séance du 14 Février 1849* — M. Guénée, président,

absent de Paris jusqu'à cette époque, donne lecture d'un discours d'installation dans lequel il s'étend principalement sur l'utilité de l'entomologie.

— M. Robineau-Desvoidy donne des détails intéressants sur les chenilles de l'*Orgyia pudibunda* qui, dans les environs de Saint-Sauveur (Yonne), détruisent non-seulement les feuilles des arbres, mais exercent même leurs ravages sur les haies et les prairies.

— Le même membre parle ensuite des chenilles de la *Pyralis viridana* qui, dans le même pays, font beaucoup de mal aux chênes : en effet, ces arbres ne peuvent souvent pas avoir de feuilles au printemps, et ses organes ne se développent alors qu'au mois d'août, à l'époque de la seconde sève. Il paraîtrait même que parfois les chênes meurent par suite de leur manque de végétation causé par ces chenilles, et, dans des cas moins graves, qu'il ne se forme pas, dans certaines années, de couches ligneuses.

— M. Guérin-Méneville ajoute que dans le midi de la France, où la culture de l'amandier est un objet important, on a observé qu'il survient une mortalité considérable de ces arbres lorsque leurs feuilles ont été dévorées pendant deux années de suite par les deux chenilles de la *Pieris crataegi* et par celles de la *Procris pruni*. Quelques propriétaires plus avancés que le plus grand nombre des autres ont l'habitude de pratiquer l'échenillage sur leurs amandiers et s'en sont bien trouvés ; mais leurs efforts sont paralysés au bout de peu d'années, parce que les arbres de leurs voisins leur donnent bientôt des papillons qui vont pondre chez eux et propager le mal.

— M. Jacquelin-Duval communique diverses observations sur plusieurs Hémiptères de France : 1° sur le *Stenogaster lavateræ*, qu'il a trouvé en quantité prodigieuse sur le tronc des tilleuls, aux environs de Toulouse ; 2° sur l'*Emesodema domestica*, qu'il a pris dans les maisons à Toulouse, et que MM. L. Fairmaire et Al. Laboulbène disent avoir trouvé, le premier à Bordeaux, et le dernier à Agen ; 3° sur le *Micropus Genei*, Spix, qui vit rassemblé en grand nom-

bre au pied des arbres, dans l'herbe sèche, à Toulouse, et dont il a trouvé plusieurs individus avec la membrane complète; 4° sur le *Pyrrhocoris Ægyptiaca*, pris à Perpignan; et 5° les *Stenocephalus neglectus*, *Mycelelytra fossularum* et *Nabis subaptera*, rencontrés à Toulouse, ce dernier surtout, remarquable par ses hémélytres, atteignant l'extrémité de l'abdomen.

— M. *Robineau-Desvoidy* s'occupe des larves de diverses Myodaires qui ont vécu aux dépens de l'homme; il parle de ce qui a été fait par les auteurs; sujet que complète M. Guérin-Méneville, en parlant de l'ouvrage de M. Hope sur les larves qui vivent sur l'homme, et termine sa communication en donnant la description d'un Diptère, la *Mydæa vomiturationis*, Rob. Desv. *sp. nova*, dont les larves ont été rendues par une femme gravement malade, et à la suite de vomissements.

— M. *H. Lucas* parle de la *Limnoria terebrans*, qui jusqu'ici ne semblait appartenir qu'à l'Angleterre, et qui vient d'être prise dans la rade de Bône.

— M. *Léon Fairmaire* dépose sur le bureau la suite de la Monographie des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*, par M. Sufrau, qu'il a traduite de l'allemand.

— M. *Al. Laboulbène* communique le dessin et la description d'une nouvelle espèce de Coléoptère trouvé à Dieppe par M. Ch. Robin, et qu'il nomme *Æpus Robinii*. Cet insecte, par ses mœurs, a beaucoup de rapport avec le *Cillenum laterale*, et comme lui s'est immergé dans la mer.

— On lit un Mémoire de M. *Royer de Fauscalambe* sur l'*Ichneumonologie provençale* (suite), qui comprend la description des genres *Pezomachus*, *Photodietus* et *Plectisceus*.

— M. *V. Signoret* lit une Note sur une nouvelle espèce d'Hémiptère du genre *Odontoptera*. Une seule espèce (*O. spectabilis*), décrite par Carreno, entrainé dans ce genre, et M. V. Signoret dédie une espèce à l'infortuné entomologiste espagnol (*O. Carrenoi*).

— M. *Robineau-Desvoidy* donne lecture d'un Mémoire sur plusieurs espèces de Myodaires entomobies. Dans ce travail, l'auteur s'occupe de vingt-deux espèces de mouches, dont les larves vivent toutes dans les chenilles.

— M. *Boudani* adresse deux Notices, 1<sup>o</sup> sur une nouvelle espèce du genre *Ceria*; 2<sup>o</sup> sur les espèces italiennes du genre *Eumerus*.

Séance du 28 Février 1849. — M. *Al. Laboulbène* annonce qu'en étudiant plusieurs Coléoptères qu'il avait pris aux environs d'Agen, sous des détritits laissés par la Garonne après une inondation, il a reconnu parmi eux le *Zuphium Chevrolatii* Brullé (*Zuphium mauritanicum*, H. Lucas). Cette jolie espèce avait été déjà observée deux fois aux environs de Bordeaux sous des pierres, dans des endroits marécageux, en compagnie du *Zuphium olens*.

— M. *Pierret* parle d'une nouvelle espèce de *Sesia*, voisine de la *nomadæformis*, découverte récemment par M. Blisson.

— M. *Al. Laboulbène* donne des détails de mœurs sur l'*Acridium brevipenne* décrit par M. L. Brisout de Barneville dans une séance précédente. Cet insecte se trouve à une grande hauteur dans les prairies alpines des Pyrénées; il se trouve en troupes extrêmement nombreuses, qui sautent de tous côtés dès qu'on s'avance vers elles, dans le mois de septembre principalement.

— M. *Robineau-Desvoidy* lit une nouvelle suite de son ouvrage sur les Myodaires des environs de Paris: il s'occupe, dans ce travail, de la section des CEROMYDES, comprenant les genres *Næra*, *Elfia*, *Vafrellia*, *Roudania*, *Ceromya*, *Cerauthia* et *Syphona*.

— Le même membre fait connaître un Mémoire sur les Crustacés du terrain néocomien de Saint-Sauveur en Puisseye (Yonne), et qui est accompagné de nombreux dessins. Ce travail, important sous le double point de vue géologique et zoologique, après des considérations générales, contient la description des vingt-neuf espèces que M. *Robineau-Desvoidy* désigne sous les noms de: *Ho-*

*marus Edwardsii*, *Blainvillii*, *Lamarchii*, *Latreillii*, *Guerini*, *Cottaldi*, *Michelini*, *Cuvieri*, *Dorbignyi*, *Sowerbyi*, *Desmarestii*, *Lucasii*, *Herbstii*, *Roscii*, *Linnei* et *Fabricii*, *Nephrops salviensis* et *Geoffroyi*, *Palæma Boemeri*, *Glyphæa neocomiensis*, *Galathæa Lupiæ*, *Æglea sp. nova*, *Thalassina grandidactylus*, *Axia cylindrica*, *Gebia Munsteri* et *digitata*, *Xantho Agassizi*, *Parthenope neocomiensis* et *Lambrus icanensis*.

— M. H. Lucas communique une note sur un nouveau genre de Crustacé de l'ordre des Décapodes Macroures, tribu des Pénéés. Ce genre a reçu la dénomination de *Solenocera*, et l'espèce type, qui provient d'Algérie, celui de *S. Philippii*.

— M. E. Desmarest lit une Note sur une disposition anormale des organes génitaux femelles observés dans l'*Astacus fluviatilis*, et nous avons donné un extrait de ce travail dans le numéro de décembre de la *Revue*.

Séance du 14 Mars 1849. — M. Amyot donne quelques détails sur les travaux de la commission chargée d'un rapport sur l'échenillage, commission dont il est président. Il s'occupe spécialement des lois qui régissent cette matière. M. Guérin-Méneville fait ensuite connaître le résultat de quelques-unes de ses recherches sur le même sujet, mais plus spécialement sous le point de vue pratique.

— M. Guérin-Méneville lit une Note de M. Herpin, sur les moyens de détruire les Charançons et les Alucites (Voyez ce *Recueil*).

— Le même membre lit une Note de M. Tyzenhaus, de Wilna, relative à un grand nombre de larves de *Telephorus*, probablement le *T. fuscus*, trouvées sur la neige. Cette note a été insérée en entier dans ce journal.

— M. Al. Laboulbène annonce qu'il vient d'être à même de constater que la *Clerysis ignita* était parasite d'une espèce de *Buprestis* (*B. noven-maculata*).

— MM. H. Lucas et Al. Laboulbène parlent d'une espèce du genre *Tyroglyphus* qui a été trouvée dans le pus d'un abcès situé dans le conduit auditif d'un homme par

M. de Méricourt, chirurgien de la marine. Cet acarien est surtout remarquable par le développement et l'armure de ses mandibules.

— M. Reiche lit un travail de M. Schaum, ayant pour titre : *Observations critiques sur la famille des Lamellicomer Melithophiles*, et destinées à faire suite à un travail du même auteur, déjà imprimé dans les *Annales* de la Société.

*Séance du 28 Mars 1849.* — M. Pierret montre un dessin de M. Bruard qui représente une variété de l'*Orgyia pudibunda*. Les ailes de ce Lépidoptère, au lieu d'être d'un gris uniforme, ainsi que cela a lieu dans l'espèce typique, sont d'un noir fuligineux.

— M. H. Lucas dit que le *Bostrichus (Apate) nigriventris*, qu'il a décrit comme se trouvant en Algérie, vient d'être pris en assez grand nombre à Paris même, dans l'Entrepôt des vins, par M. Lafont, et qu'il est probable qu'il avait été confondu précédemment avec le *Bostrichus (Apate) capucina*.

— M. L. Brisout de Barneville donne de nouveaux détails sur le nombre des articles des tarsi dans la famille des Blattidées, et spécialement dans les espèces rapportées d'Algérie par M. H. Lucas. Il dit que la caractéristique de la famille des Blattidées, quant au nombre des tarsi, doit être modifiée ainsi : *ordinairement cinq articles à tous les tarsi, mais quelquefois ou assez souvent même quatre articles seulement à un ou à quelques-uns des tarsi.*

— M. H. Lucas répond aux observations qui lui ont été adressées par M. L. Dufour à l'Académie des Sciences, relativement au *Galeodes barbara*.

— Le même membre montre une nouvelle espèce d'Acarides, appartenant au genre *Sarcoptes*, le *S. auricularum*, qui a été découvert, par M. Sallé, dans les oreilles d'un chien de la Louisiane.

E. DESMAREST.



## I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTICE sur le Barbu orangé du Pérou (*Capito Peruvianus*); sur le Barbu de la Guyane (*C. erythrocephalus* ou *Cayanensis*) et sur une variété intermédiaire ou espèce nouvelle (*C. amazonicus* ?), par MM. E. DEVILLE et O. DES MURS.

On sait que chaque groupe d'oiseaux a son mode de transformation de plumage pour arriver du jeune âge à l'âge adulte, transformation régulière et qui marque d'une manière précise les diverses évolutions de leur période d'accroissement ou de développement.

Ainsi, pour ne parler que des oiseaux de proie diurnes, l'aspect et la coloration générale de leur plumage est une règle sûre pour l'ornithologiste, à l'aide de laquelle se reconnaît le degré où en est arrivé leur croissance; en d'autres termes, pour reconnaître à quelle époque de son développement en est arrivé l'oiseau observé : s'il est jeune, adulte, ou vieux. La marche que suit la nature à cet égard est tellement normale, et les principes en sont tellement fixes, que l'étude de ces transformations ou mutations de plume est devenue un des points les plus importants et une des bases les plus exactes de la science de la spécification en ornithologie : disons en passant que c'est un des aspects les plus remarquables du talent trop peu connu de notre ami Jules Verreaux.

C'est à ce point qu'à la vue d'un oiseau dont l'espèce est nouvelle on peut dire s'il est jeune, sans que l'on puisse affirmer ou prédire quel doit être ou quel sera son plumage à l'état adulte, et réciproquement.

De là des indications précises dont la science s'est déjà avantageusement servie pour ramener certaines espèces à

leur véritable groupe, et rectifier de grossières erreurs : c'est sur ces données, par exemple, que des Merles (*Turdus*) ont été séparés des véritables Traquets (*Saxicola*), dont le caractère de ptilose est de procéder au jeune âge par écaillage, tandis que dans d'autres genres ce caractère procède par flammèche; c'est de même que le Lorient-Prince-Régent (*Oriolus Regens*) a été séparé des vrais Lorient (*Oriolus*).

Ces rectifications, qui ne se sont encore opérées que dans les groupes principaux dont les espèces sont plus nombreuses ou plus communes, sont plus difficiles à faire dans ceux à espèces moins nombreuses et moins communes, parce que, pour bien saisir les exceptions, il faut connaître la règle, et que celle-ci, pour beaucoup de groupes, est encore à tracer, ou plutôt à découvrir.

Nous croyons être assez heureux pour pouvoir indiquer cette règle, en ce qui concerne les Barbus (*Capitoninæ*), ou du moins en ce qui concerne un des genres de cette famille, le genre *Capito*, jusqu'à présent le plus mal étudié et celui qui fourmille le plus de doubles emplois.

Dans le nombre des richesses que possède notre collection rapportée des bords du Haut-Amazone existe une suite intéressante d'individus de deux espèces de *Capito*, *C. Peruvianus*, et d'une espèce intermédiaire entre celle-ci et le *Capito erythrocephalus* ou *Cayanensis*, dans laquelle on peut suivre de l'œil toute la série de transformation de plumage chez ces deux espèces.

Ainsi, un jeune du premier âge du *Cap. Peruvianus* (en tout point semblable à un déjà précédemment rapporté sans aucune dénomination par M. d'Orbigny, au Muséum de Paris) offre bien, comme fonds, les principales masses des trois à quatre teintes qui forment l'ensemble du plumage de l'adulte : un jaune plus ou moins olivâtre sur le front; un jaune orange à la gorge; un jaune serin sur le ventre avec les parties supérieures noires; mais chacune de ces teintes est recouverte et comme tapirée de nombreuses

taches du noir le plus intense, se dessinant sous forme de larmes qui augmentent en grosseur du menton à l'abdomen; le noir des joues, au contraire, est finement strié de blanc, et celui du dos plus largement flamméché de jaune pâle ou soufre. La seule différence notable qui existe et qui est toute caractéristique se trouve aux couvertures supérieures des ailes, qui sont toutes écaillées largement d'un jaune orange semblable à celui de la gorge.

Il est remarquable que cette écaillure est l'apanage exclusif des jeunes *Barbus* et devra s'observer, à notre avis, ainsi que nous aurons occasion de le démontrer bientôt; dans toutes les espèces de cette famille dont on possèdera une certaine suite.

Lorsque le jeune *C. Peruvianus* quitte cette livrée pour revêtir celle de l'adulte, il n'a conservé d'autres traces de la première qu'une écaillure excessivement fine des plumes de la poitrine et du milieu du ventre, lesquelles sont chacune régulièrement bordées d'une grivelure noirâtre dessinant le contour arrondi de la plume et formant par conséquent écaille.

L'explication du passage du premier état de ces taches au second est facile à donner: les taches allongées en larmes, qui parsement le dessous du corps, au jeune âge, occupent la portion rachidienne de la plume et ont la pointe tournée vers le point de départ ou de naissance de celle-ci. A mesure que l'orangé et le jaune devient plus intense et envahit la plume en se développant, le noir disparaît et redescend vers la base, et il arrive un moment où il se trouve réduit à n'occuper que l'extrémité des barbules de cette base, ce qui donne l'aspect à la région que recouvrent ces plumes de l'espèce de grivelé écailleux que nous venons de décrire.

C'est ici le lieu de remarquer que le *Capito aurifrons* de Vigors (*Proceedings zool. Soc.*, 1822, p. 3) n'est autre que le jeune âge du *C. Peruvianus* dont la description précède; il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher cette descrip-

tion de la diagnose suivante qu'en donne le zoologiste anglais :

« *Cap-occipite, genis, collo superiori, nuchá, dorsoque atris albido-flavo striatis; abdomine albido-flavo, atrofusco striato; jugulo tectricibus que alarum aurantiacis illius plumis subgraciliter, hujus latius in medio nigro striatis; fronte verticeque aureis hoc subfuscescenti; remigibus, rectricibusque fuscis.* »

Or, de tous les *Barbus*, le *C. Peruvianus* est le seul qui se retrouve au Chili, puisque c'est de cette localité que provenait l'individu de Vigors, et encore à ses limites septentrionales qui confinent au Pérou, considéré jusqu'à ce jour comme la véritable et unique patrie du *Peruvianus*.

Nous ne doutons pas que les illustrations qui se publient en ce moment en Angleterre, de toutes les espèces décrites aux *Proced. zool. Soc.*, ne mettent dans tout son jour cette vérité déjà soulevée par l'un de nous dans la partie ornithologique, de l'histoire du Chili publiée en ce moment par M. Claude Gay.

Il en est de même, nous le croyons, du *Micropogon flavicollis* de M. le prince Ch. Bonaparte (*Proced. zool. Soc.*, 1837, p. 120). Cette espèce est certainement identique avec le *C. Peruvianus* adulte auquel son auteur aurait dû songer à le comparer, et non au *C. Aurifrons* de Vigors, d'autant plus que c'est du Pérou que provient l'individu par lui décrit, et dont voici la diagnose. :

« *Micr-niger, luteo maculatus, pileo luteo-virescenti; gula aurantiacá, abdomine flavo. Mas, jugulo immaculato, fœunina jugulo maculis nigris.* »

C'est, nous le répétons, le véritable *C. Peruvianus* presque adulte auquel il ne manque que l'orangé du front pour avoir sa livrée complète. Notre collection renferme cinq à six individus qui reproduisent minutieusement cet état.

Nous saisisons cette occasion, en passant, pour rappeler que l'un de nous a déjà ramené au même type *Iconographie ornithologique*, 4<sup>e</sup> livraison, une espèce nominale (figu-

rée pl. 20) décrite en 1831 par M. Lesson sous le nom de *Bucco punctatus*, et qui n'est autre que le même âge du *C. Peruvianus* décrit sous le nom de *Micropogon flavicolle*, sauf quelques flammes noires de plus sur les flancs.

La synonymie du *C. Peruvianus*, si tant est qu'elle doive demeurer comme espèce, doit donc être ainsi fixée :

*Bucco Peruvianus* (Cuvier) Levaillant, *Barbus*, pl. 27 et 26.

*Capito Peruvianus*, (G. R. Gray), *Gener. of. B.*

*Micropogon aureus* (Temminck);

*Capito punctatus* (Lesson), *Traité d'ornith.*, p. 65.

*Capito aurifrons* (Vigors), *Proced. zool., Soc.*, 1832, p. 3.

*Micropogon flavicolle* (P. Bonap.) *Proc. zool. Soc.*, 1837, p. 120.

*Capito flavicollis.* (G. R. Gray), *Gen. of. B.*

Quoi qu'il en soit, nous allons reproduire, pour plus de clarté et comme terme de comparaison ou de contrôle, des doubles emplois que nous venons de signaler, la description fort exacte donnée par Levaillant de l'individu considéré par lui, et depuis lui, comme espèce distincte sous le nom de Barbu orangé du Pérou, *Capito Peruvianus*.

« Le Barbu orangé, dit-il (page 65 de son *Histoire des Barbus*), a les plumes du bord du front, celles de la gorge et du devant du cou, d'un orangé rougeâtre, couleur qui se fond vers les parties inférieures et qui se trouve tout-à-fait changée en un jaune de jonquille sur la poitrine et tout le dessous du corps. Les plumes des flancs portent des taches noires en forme de larmes, et celles des jambes et du bas-ventre ont, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, chacune un trait noir dans leur milieu. Le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un jaune varié de noir. Le manteau, le dos, les scapulaires et le croupion sont noir varié de jaune; une large bande noire, légèrement teinte d'orangé, part de derrière les yeux, et descend sur les côtés du cou en séparant le jaune du derrière, et l'orangé du devant de cette dernière partie. Les ailes et toutes leurs couvertures, ainsi que la queue et toutes ses couvertures supérieures, sont d'un noir

pur ; cependant les plus grandes couvertures alaires ont chacune une tache jaune , et forment ainsi une bande transversale de cette couleur. Les dernières pennes alaires , celles près du dos , sont aussi variées de jaune ; et les moyennes ont un petit liseré jaune qu'on retrouve aussi sur les pennes latérales de la queue. »

En résumé les caractères principaux de ptilose du *C. Peruvianus* , considéré comme espèce , arrivé ou arrivant à l'état adulte , sont les suivants :

Front orangé : cet orangé plus ou moins vif et se perdant insensiblement jusque vers la nuque dans une teinte jaunâtre tournant à l'olivâtre ou jaune sale , et se fondant d'une manière plus ou moins uniforme dans le noir du derrière du cou et du sommet du dos. Bande étroite sourcilière jaunâtre , parfois même orangée , descendant des deux côtés de la tête et se rejoignant à l'angle aigu ou V formé vers le milieu du dos par la réunion ou le rapprochement des scapulaires à la jonction des ailes à l'état de repos , et passant du jaune orangé au jaune serin. Large bande noire partant , non pas du derrière de l'œil , comme le dit Levaillant , mais de la commissure du bec , longeant les côtés du cou et s'arrêtant aux ailes ; ladite bande encadrée en haut par la ligne sourcilière , en bas par l'orangé de la gorge. Plaque jaune orangée occupant le menton , la gorge et le devant du cou , sans aucune tache noire. Tout le reste du dessous du corps jaune jonquille , avec les flancs plus ou moins flamméchés de larges taches noires. Chaque plume des grandes couvertures alaires portant à son bord externe une tache d'un jaune plus ou moins pâle , dessinant , par leur réunion , une bande alaire transversale. Rémiges bordées antérieurement de jaunâtres ; rectrices noires à reflets verdâtres ; bas du dos et croupion noir flamméché de jaune.

Si nous insistons autant sur ces caractères de ptilose , c'est parce que nous en tirerons , pour les observations qui nous restent à faire , la même utilité que pour celles qui précèdent , en tant que point de départ ou terme de comparaison.

C'est du Pérou , au dire de Levaillant , que lui venait son individu.

Nous avons rapporté ceux de notre collection que nous

venons de décrire des villages de Santa-Maria, d'Ega et des bords du Rio-Javari. Or, cette rivière est un des affluents de la rive droite du Haut-Amazone, affluent qui confine le plus aux limites septentrionales et orientales du Pérou.

Jusqu'ici il y a à peu près concordance quant à l'identité du lieu de provenance.

Mais que dire de l'individu figuré par Levaillant (pl. 26) et décrit par lui, p. 62, comme *seconde variété du Barbu de la Guyane*, dont quatre individus, tous de la Guyane, lui étaient passés par les mains? « que j'ai partagé, dit-il, avec MM. Raye de Brencklerwaert et Temminck d'Amsterdam; il m'en reste donc deux, et j'en destine un pour notre cabinet public de Paris. »

Il est évident pour nous qu'en adoptant le *C. Peruvianus* pour espèce, cette variété s'y rapporte uniquement, et non à l'espèce de la Guyane : nous ne supposons pas que l'inspection des deux figures permette le moindre doute.

On serait même tenté de reprocher à Levaillant de n'avoir pas songé à ce rapport, ou du moins de n'en avoir rien dit, s'il n'avait répondu d'avance à ce reproche par les doutes motivés qu'il a émis sur la réalité de la spécification distincte des deux *Barbus* orangé et de la Guyane, doutes dont nous reproduirons bientôt les termes; s'il n'avait encore répondu d'avance à ce reproche par le classement qu'il a si judicieusement fait de son *Barbu orangé du Pérou*, en ne le décrivant et figurant qu'immédiatement après cette prétendue *seconde variété du Barbu de la Guyane*, double preuve que si ce rapprochement ne s'est point présenté sous sa plume il a du moins frappé son esprit, et surtout ses yeux si observateurs.

Si cette interprétation que nous croyons exacte était admise, il en résulterait que le *C. Peruvianus* ne serait plus exclusif au Pérou, mais appartiendrait également à la Guyane.

On serait donc renfermé dans ce dilemme, ou admettre

le *C. Peruvianus* comme commun à la Guyane et au Pérou, ce qui est contraire aux idées reçues, ou admettre que le Barbu de la Guyane, arrivé à l'extrême vieillesse (puisque tel est l'état affirmé par Levaillant à cette variété), revêtirait la livrée des individus du Pérou qu'on a pris l'habitude de considérer comme espèce distincte. Il n'y a point de milieu entre ces deux solutions, qui se touchent.

Ce qui pourrait autoriser plus d'un doute à cet égard, c'est la manière dont Levaillant s'exprime en parlant de son Barbu orangé du Pérou et avant d'en arriver à la description.

« Voici encore, dit-il, une espèce des Barbus d'Amérique dont les formes et les caractères ne laissent aucun doute sur son genre; il a même tellement les caractères du Barbu de la Guyane des articles précédents, qu'on est tenté de le considérer comme n'en étant qu'une *variété*; une variété constante et permanente s'entend, c'est-à-dire *une variété de climat* ou une race de l'espèce se perpétuant comme se perpétuent chez nous les races du Faisan de Bohême, du Faisan à collier, du Faisan blanc, qui ne sont que des variétés de l'espèce du Faisan vulgaire. Cependant, comme il n'est pas facile de déterminer, dans l'état de nature, ces filiations de races; qu'on n'y en trouve même pas; que le Barbu de cet article vient du Pérou; qu'il a été tué dans les bois; qu'il diffère assez du Barbu de la Guyane pour former une espèce à part, mais que nous n'en connaissons qu'un seul individu, nous nous bornons ici à lui donner un nom particulier en attendant qu'on ait acquis sur les habitudes de l'un et de l'autre de ces oiseaux des renseignements assez positifs pour s'autoriser à prononcer s'ils sont ou ne sont pas de même espèce. »

On le voit, dans les deux hypothèses, l'autorité du *C. Peruvianus* nous paraît bien ébranlée.

Que serait-ce donc s'il existait une variété intermédiaire (en mettant de côté la planche 26 de Levaillant) entre le *C. Peruvianus* et le *C. Cayanensis* ou *erythrocephalus*, c'est-à-dire entre le Barbu orangé du Pérou et le Barbu de la Guyane?

C'est ce que de nombreux individus que nous avons rap-



portés d'Ega et de Santa-Maria, sur d'autres affluents de la rive droite et gauche du Haut-Amazone, nous mettent à même de faire connaître aux ornithologistes, et c'est un des objets de notre notice.

Auparavant nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs la description du Barbu de la Guyane par Levaillant, pages 58 et 60 :

« Le mâle de l'espèce du Barbu de la Guyane a, dit-il, le front et la gorge couverte de plumes d'un rouge vif, mais qui se dégrade toujours un peu plus sur la tête, jusqu'à ce qu'enfin il s'y change en jaune; de sorte que le devant de la tête est rouge et que le sommet en est jaune. Tout le plumage du reste de la partie supérieure du corps, savoir, le derrière de la tête et du cou, le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, est noir, mais tranché par une bande blanc-jaunâtre qui, descendant de derrière l'œil de chaque côté, passe sur le dos; des taches blanches se trouvent aussi sur les grandes couvertures des ailes et sur celles de leurs pennes, qui avoisinent le dos, et où ces taches forment comme des ondes. Les grandes pennes alaires sont brunes et à bordures olivâtres. Le dessus de la queue est d'un brun noir olivacé. Le dessous du corps, depuis le rouge de la gorge jusque sous la queue, porte, sur un fond jaune pâle, des taches noires de forme circulaire, lesquelles taches sont en très-grand nombre sur la poitrine et les flancs, mais plus petites à mesure qu'elles deviennent plus voisines des parties postérieures.

« La femelle diffère assez peu du mâle pour qu'on la reconnaisse au premier abord, car elle lui ressemble absolument pour toute la partie supérieure du corps; elle a aussi le rouge du front et de la gorge de la même étendue et du même éclat que lui, et comme lui elle porte des taches blanc-jaunâtre sur les ailes, le dos, etc. Les différences sont donc en ce qu'elle n'a de taches noires que sur les flancs, toute la poitrine et le dessus du corps de cette femelle étant d'un jaune pur sans mélange, mais lavé ou faible. »

Nous n'avons aucune observation à faire à ces deux descriptions fort exactes, sinon que l'individu que Levaillant considère comme la femelle est pour nous le mâle adulte, et celui qu'il regarde comme mâle, un individu de ce même sexe moins adulte.

Maintenant voici la description d'individus de notre collection, qui ne sont pas tout-à-fait de l'espèce du *C. Peruvianus*, et qui ne sont pas non plus absolument de celle du *C. erythrocephalus*, quoique s'en rapprochant beaucoup :

Haut du front jaune vermillon peu tranché, se perdant en un jaunâtre orangé qui se termine en jaune sale ou olive noirâtre vers la nuque. Bande étroite sourcilière jaune orange, rougeâtre chez les uns, jaune jonquille chez d'autres, descendant des deux côtés de la tête et du cou et se rejoignant, comme chez le *C. Peruvianus*, au point de réunion des ailes et des scapulaires à l'état de repos. Large bande noire partant de la commissure du bec, couvrant les yeux, les joues, longeant les côtés du cou et s'arrêtant à la naissance des ailes, ladite bande encadrée en haut par la ligne sourcilière; en bas par le rouge de la gorge. Plaque rouge vif ponceau occupant le menton, la gorge et le devant du cou, sans aucune tache noire; cette plaque se terminant par une nuance orangée ou aurore qui se perd dans le jaune jonquille de l'estomac et du ventre. Estomac et ventre jaune jonquille, flammés, chez quelques-uns, d'orange rougeâtre ou aurore, les flancs striés de taches noires en forme de larmes. Chaque plume des grandes couvertures alaires portant à son bord externe une tache d'un jaune pâle, dessinant, par leur réunion, une bande alaire transversale. Rémiges bordées extérieurement de jaunâtre. Rectrices noires à reflets verdâtres. Bas du dos et croupion noir intense, flammé de jaune.

Il n'y a, comme on le voit, à changer que l'orangé du front et de la gorge en rouge; du reste, identité parfaite des caractères de ptilose entre le *C. Peruvianus* et nos individus. Deux choses seulement sont à remarquer : c'est d'abord que le rouge vif et tranché du front du *C. erythrocephalus*, ou Barbu de la Guyane, n'existe dans aucun de ces individus, dont la série, comme âges, est pourtant bien complète, et que la couleur de cette partie se borne à une teinte de minium ou vermillon doré, ou de jaune rougeâtre; c'est ensuite que le rouge de la gorge se nuance dans nos individus d'une teinte orangée, et

se fond d'une manière insensible dans le jaune jonquille de l'estomac, tandis que chez les individus de Levaillant et des collections reçues de Cayenne cette plaque rouge est parfaitement tranchée et bien distincte du jaune de l'estomac. Il n'en est pas moins vrai que, d'un autre côté, les rapports de couleurs sont si frappants entre eux et le *C. erythrocephalus*, que nous hésitons à en faire une espèce distincte.

Nous proposerions en tout cas, si tel était l'avis des ornithologistes, le nom de *C. Amazonicus* pour cette espèce plus que douteuse; si toutefois ce n'est pas une espèce distincte, elle est bien certainement comme variété intermédiaire, ainsi que nous le disions, entre l'une et l'autre des deux espèces connues du Pérou et de la Guyane.

Mais là ne se borne pas l'intérêt de cette série d'individus de notre collection.

Levaillant a décrit, p. 61, et figuré, pl. 25, une variété du Barbu de la Guyane dans les termes que voici :

« Cette première variété, dit-il, diffère de l'espèce, d'abord en ce que les plumes rouges de la gorge se trouvent chez elle flambées de noir par un trait longitudinal que chacune d'elles porte dans son milieu; puis en ce qu'elle a toutes les plumes noires du dos terminées par une sorte de frange jaunâtre qui produit dans cette partie une grande bigarrure : en outre les couvertures des ailes, dans cette variété, sont bordées de jaune, ce qui les détache toutes sur un fond noir; les taches noires du dessous du corps sont aussi chez elle en bien plus grand nombre que dans l'espèce.

« On verra enfin qu'elle a bien moins régulières les taches blanc-jaunâtre des ailes, et la bande blanche qui de chaque côté descend sur les scapulaires chez les individus de l'espèce dans leur état parfait. Nous connaissons au moins dix individus de la variété de cet article, ce qui prouverait qu'elle n'est point accidentelle; mais comme nous croyons aussi qu'elle ne peut pas être une espèce particulière, nous estimons qu'elle doit être considérée simplement comme une variété d'âge. Nous ajouterons qu'ayant observé, dans un très-grand nombre d'espèces d'oiseaux, que les

jeunes sont toujours bigarrés, et qu'en général leurs plumes portent dans cet état beaucoup de bordures ou de rayures, nous avons quelques raisons de croire que cette même variété présente un mâle de l'espèce dans son premier âge, d'autant plus que tous les individus variés comme ceux que j'ai vus m'ont présenté aussi les autres caractères auxquels on reconnaît toujours les jeunes oiseaux, comme la mollesse des os du crâne, le duvet très-fourni de la racine des plumes, etc.»

Or, cette variété existe dans notre collection, non dans les rapports de la description par Levaillant de son Barbu de la Guyane, auquel il la réfère, mais dans ceux de la description que nous venons de faire de notre *C. Amazonicus*, et n'en est que le premier âge, ayant, comme on va le voir, tous les caractères que nous avons assignés au premier âge du *C. Peruvianus*.

Dessus de la tête jaune doré, base du front parfois rougeâtre; noir des joues finement strié de blanc, celui du dos flamméché de jaune soufre; couvertures supérieures des ailes largement écaillées, d'un jaune orangé: cette écaillure, si exactement semblable, pour la place, la forme et la teinte, à celle du jeune du *C. Peruvianus*, qui, vu de dos, le premier âge de ces deux espèces peut facilement et indifféremment être attribué à l'une aussi bien qu'à l'autre. Menton et gorge rouge ponceau, se perdant en une teinte orangée dans le jaune de l'estomac, ce rouge tigré, de nombreuses taches noires se dessinant sous forme de larmes bien marquées, et augmentant de grosseur du menton à l'abdomen, qui est, ainsi que l'estomac, d'un jaune pâle et flamméché largement de taches noires semblables, devenant plus confuses et plus minces sur les flancs et vers l'anus. En rapprochant ces individus du jeune *C. Peruvianus*, il n'y a de différence que la plaque gulaire orange chez l'un et rouge chez l'autre, le système de coloration étant en tout point le même.

Si à présent nous en arrivons à comparer ce jeune individu avec la pl. 25 de Levaillant et avec la description qu'il en a faite, et que nous avons reproduite, il nous semble démontré que, en mettant de côté la possibilité de fusion en une seule et même espèce de notre variété et de la

sienne, il était dans le vrai, en l'indiquant comme un jeune de son Barbu de Cayenne, *C. erythrocephalus*, de même que Buffon était aussi dans le vrai lorsqu'en décrivant les deux individus par lui figurés pl. 206, f. 1 et 2, sous les noms de *Barbu de Cayenne* et de *Barbu de Saint-Dominique*, il s'exprime ainsi en les réunissant sous l'unique dénomination de *Tamatia à tête et gorge rouges* : « Cet oiseau, que nous avons indiqué dans la même planche sous deux dénominations différentes, ne nous paraît pas néanmoins former deux espèces, mais une simple variété. » Le numéro 2 est en effet celui que l'on nomme depuis *C. Nævius*.

Nous avons donc peine à comprendre que M. Temminck, contrairement au jugement de Buffon et de Levaillant, ait cru devoir en faire, sous le nom de *C. Nævius*, une espèce adoptée par la science jusqu'à ce jour, sans contrôle et sans examen aucun : nous ignorons quels sont les éléments qui ont servi de base à son opinion, mais nous n'hésitons pas à affirmer que cette opinion repose sur une erreur que nous venons de mettre dans tout son jour, et que d'un jeune cet habile ornithologiste a fait une espèce qui doit dorénavant disparaître du catalogue des Barbus.

Il s'ensuit que la synonymie du Barbu de Cayenne s'établirait ainsi quant à présent :

*Bucco Cayanensis* (Gmel.), pl. col. 206, f. 1 et 2, Lev., pl. 23, 24, 25.

*B. erythrocephalus* (Bodd).

*B. Nævius* (Temminck).

*Capito* (G. R. Gray) *Gen. of. B.*

*C. erythrocephalus* (G. R. Gray), *Gen. of. B.*

Cela posé, reste à décider si le doute soulevé par Levaillant sur la spécification distincte du *C. Peruvianus* et du *C. erythrocephalus*, doute corroboré par la figure de sa pl. 26, n'emprunte pas aujourd'hui plus de force de la découverte par nous faite de notre variété ou espèce intermédiaire entre l'une et l'autre, sous le nom du *C. Amazoni-*

cus, et si ce doute ne doit pas faire place à une certitude.

Dans cette hypothèse, et c'est celle vers laquelle nous inclinons, en réunissant avec soin les individus connus sous le nom de *C. Peruvianus* à ceux connus sous celui de *C. erythrocephalus*; en y joignant notre espèce provisoirement nouvelle, *C. Amazonicus*, et envisageant chacune de ces variétés comme des modifications plutôt d'âge que de localité, du même type spécifique on arriverait aux propositions suivantes :

Le *C. erythrocephalus*, avec sa variété 1 de Levaillant (*C. Navius* de Temm.), et notre espèce intermédiaire, constitueraient l'adulte et les différents âges du mâle de ce type.

Le *C. Peruvianus*, avec sa variété 2 de Levaillant (attribué par lui au *C. erythrocephalus*, et celle que nous avons décrite, qui n'est autre que le *C. aurifrons* de Vigors), constitueraient l'adulte et les différents âges de la femelle de ce type.

Ne formant tous qu'un type spécifique unique auquel serait naturellement conservé le nom le plus ancien, celui de *C. erythrocephalus*.

La question de distribution géographique ne saurait, ce nous semble, être un obstacle ni un argument à cette proposition.

En effet, nous avons fait voir que la variété 2 de Levaillant, attribuée par lui au *C. erythrocephalus*, n'est autre que le *C. Peruvianus*. Or, les quatre individus de cette variété envoyés à l'illustre voyageur lui sont venus de la Guyane. En outre, les individus de notre espèce intermédiaire ont été recueillis par nous à Santa-Maria et Ega, village sur la rive droite et gauche du Haut-Amazone, c'est-à-dire dans un endroit intermédiaire entre la Guyane, le Pérou et le Brésil.

Enfin, les individus de l'espèce connue sous le nom de *C. Peruvianus* proviennent tous du Pérou et du Chili; d'où il faudra conclure que l'une et l'autre espèce existent indis-

tinement et au Pérou et à la Guyane, et même dans une région intermédiaire.

Dès-lors aussi tomberait cette règle, ou pour mieux dire ce préjugé reçu en zoologie, que l'ornithologie de la Guyane est entièrement distincte de celle des côtes de l'Océan-Pacifique, et par conséquent du Pérou. De nombreuses exceptions ont déjà fait brèche à ce principe quelque peu erroné, et l'on peut prédire que des exceptions encore plus nombreuses viendront avec le temps le réduire à néant, la diffusion spécifique des types zoologiques étant à notre sens beaucoup plus étendue qu'on ne paraît le croire.

Quelque solution qui soit adoptée par les ornithologistes, et en admettant que l'on en reste dans les errements actuels, nous n'en aurons pas moins péremptoirement démontré. :

1° que les *Capito punctatus* (Lesson) — *aurifrons* (Vigors) et — *flavicollis* (Pr. Bonap), ne doivent plus figurer que comme synonymes de *C. Peruvianus*.

2° que le *Capito nævius* (Temm.) doit figurer comme synonyme de *C. erythrocephalus* ou *Cayanensis*.

Nous sommes effectivement autorisés à conclure de ce qui précède, et c'est par là que nous terminerons, que les jeunes Barbus ont toujours et invariablement pour caractères les suivants :

Toutes les parties supérieures et latérales de la tête et du cou plus ou moins finement striées de blanc ou de jaunâtre sur le fond de couleur affecté à l'adulte de l'espèce.

Toutes les couvertures supérieures des ailes écaillées plus ou moins largement de jaune ou de blanchâtre sur le fond de couleur affecté à l'adulte de l'espèce.

Toutes les parties inférieures du corps flamméchées de taches longitudinales noires, quel que soit du reste le fond de couleur affecté à l'adulte de l'espèce.

C'est ce que nous avons fait remarquer chez le jeune du *C. Peruvianus*; sur le jeune du *C. erythrocephalus*, mal-à-propos transformé en espèce sous le nom de *C. nævius*;

sur le jeune de notre variété ou espèce intermédiaire *C. Amazonicus*; c'est enfin ce que l'un de nous a déjà fait ressortir dans la partie zoologique du voyage en Abyssinie exécuté par le courageux lieutenant de marine Th. Lefebvre, au sujet du *Bucco undatus* (Ruppell), dont une femelle jeune y est figurée. Le nom même donné par le savant docteur repose sur l'erreur que nous signalons; c'est-à-dire que, contre toutes les règles de la science, c'est un caractère de jeune âge dont il s'est servi pour faire la base et l'étymologie de la dénomination qu'il lui a appliquée.

---

DESCRIPTION et figure d'une nouvelle espèce d'Oiseau du genre *Micropogon* de Temminck, par M. Fr. DE LAFRESNAYE.

MICROPOGON HARTLAUBII Lafresn., *Rev. zool.*, 1845,  
p. 180.

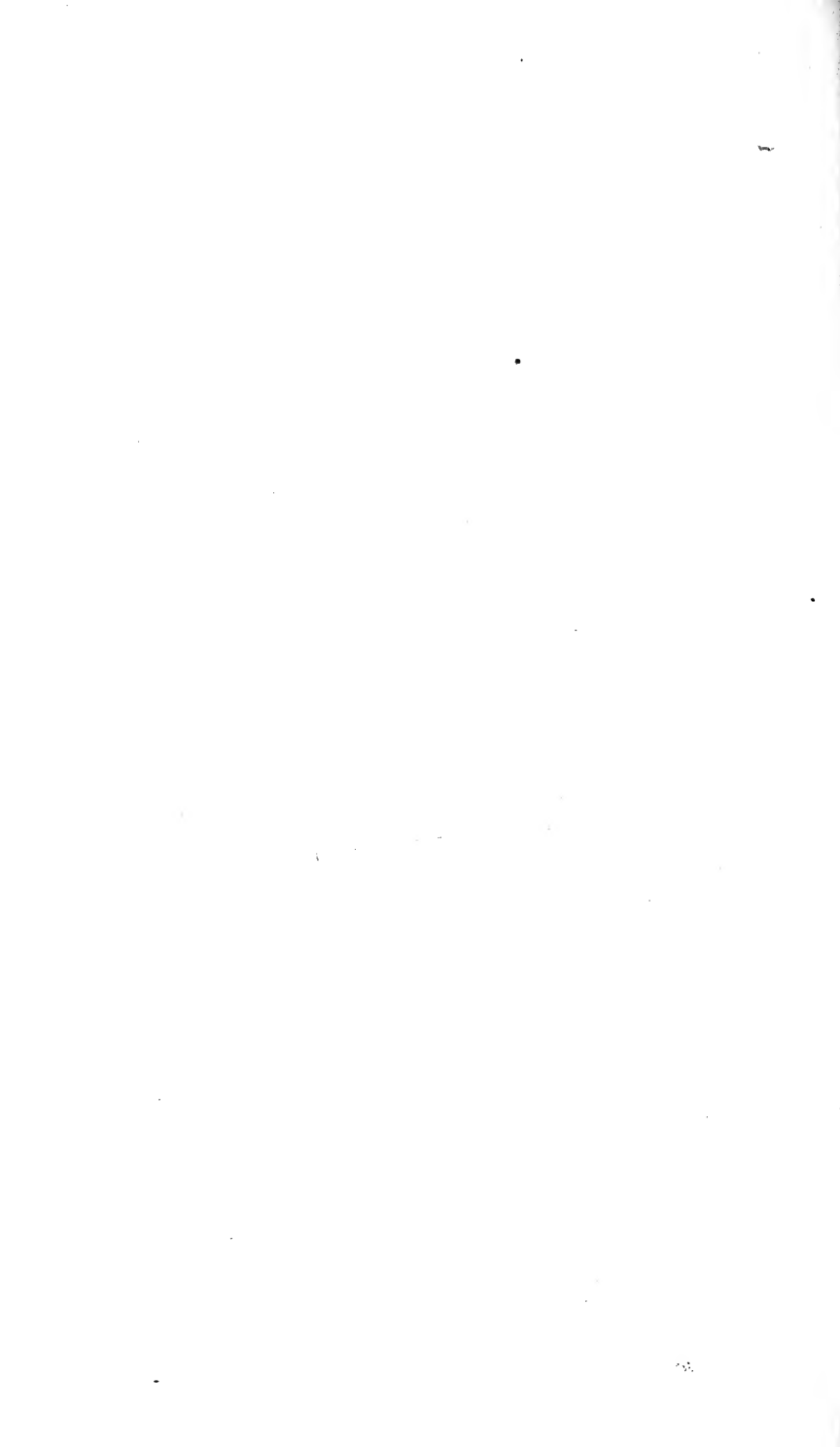
Micr. supra olivaceo-viridis, capite colloque aurantio parum tinctis, tænia strictâ frontali, superciliis genisque cæruleis, loris, fronte, mento tæniaque brevi post genas nigris; subtus pallide viridi-flavescens, vittâ latâ pectorali ad latera colli post tæniâ nigram ascendente pulchre aurantiâ, hypochondriis abdomineque pallidis, viride-fusco dammulatis; rostro pedibusque uti in præcedente, staturaque eadem. — Habitat æque ad Bogotam.

Il est, en dessus, d'un vert olive teinté d'orangé sur la tête, le cou, et surtout derrière les oreilles; le front, le menton et une bande courte derrière les oreilles sont de couleur noire; les plumes qui recouvrent les oreilles et les joues, deux bandes sourcilières, réunies antérieurement par une autre bande frontale régnant derrière le noir du front, sont de couleur azur; il est, en dessous, d'un jaune pâle un peu verdâtre, avec une large ceinture pectorale se rétrécissant vers les côtés du cou, et, remontant jusque derrière la bande noire post-auriculaire, est d'un bel orangé luisant; les flancs et l'abdomen sont d'un blanc teinté de jaunâtre et flamméché de vert foncé.





*Micropogon Hartlaubii*, Lafresnaye.



Nous dédions cette espèce au docteur Hartlaub, déjà si connu par ses excellents articles ornithologiques de la *Revue zoologique*.

Ces deux charmants petits Barbus d'Amérique forment, avec le *Barbu élégant ou des Maynas*, beau Tamatia, Buff, Enl., 330, et probablement le Barbu oranvert, Vaillant, un petit groupe de Barbuséries américains, habitants de la Zone-Torride, véritables représentants, par la vivacité et la variété de leurs couleurs, des vrais Barbus de l'Inde.

---

SUR UNE femelle de *Canard sauvage à plumage de mâle* et sur un Métis de *Canard pilet* et de *Canne sauvage*, par M. F. DE LAFRESNAYE.

On a reconnu depuis longtemps que chez plusieurs espèces d'oiseaux, et particulièrement chez les Gallinacés à l'état de domesticité, tels que faisans et poules, certaines femelles devenues vieilles, et par suite infécondes, prenaient insensiblement le plumage du mâle, et quelquefois à un tel point de ressemblance, qu'il devenait alors presque impossible de les distinguer, surtout après deux ou trois mues successives à partir du commencement de ce changement.

M. Is. Geof. Saint-Hilaire, dans les *Suites à Buffon* et dans son volume de *Zoologie générale*, à l'article *Femelles d'oiseaux à plumage de mâle*, a traité ce sujet d'une manière très-détaillée et très-lucide. Il a décrit et fait figurer trois ou quatre femelles de Faisans du Muséum qui, dans leur vieillesse et après être devenues infécondes, ont, à la suite de quelques mues, présenté un plumage plus ou moins semblable à celui de leurs mâles, et la ressemblance ne se bornait pas à la coloration, car elles en avaient pris aussi les formes, telles que l'allongement de leur queue, l'apparition d'une huppe et même d'ergots sur leurs tarses. Ce savant dit que de pareils exemples se sont présentés chez la poule, qui quelquefois prend jusqu'au chant du mâle. C'est en général chez ces deux genres de Gallinacés que ces

exemples se sont le plus souvent présentés. « Cependant, dans l'ordre des Palmipèdes, ajoute ce savant, on en a vu des exemples chez le Canard. » C'est aussi chez un oiseau de ce genre et chez une femelle de Canard sauvage, *Anas Boschas*, que je viens de faire la même observation. Je possédais cette femelle depuis près de dix ans; elle pondait chaque année un très-grand nombre d'œufs et amenait quelquefois des Cannelons, quand rien n'avait troublé son incubation. Comme toutes les femelles de son espèce, elle avait le fond du plumage roussâtre, couvert partout de taches ou de stries noirâtres. Je remarquai, il y a dix-huit mois environ, que le dessin de sa tête avait pris une légère nuance verte, approchant de celle du mâle. Elle s'accoupla comme à l'ordinaire; mais à mon grand étonnement elle ne pondit point, ou du moins je n'en eus pas connaissance. Vers la fin de l'automne dernier, le vert de la coëffe me parut devenir plus intense et se prolonger sur le cou comme chez le mâle. Je remarquai en même temps que la poitrine se colorait en brun; enfin, au bout de deux ou trois mois, j'ai vu cette femelle prendre insensiblement un plumage complet de mâle de son espèce, c'est-à-dire qu'aujourd'hui elle a la tête et le cou d'un vert uniforme; un collier blanc termine ce vert et le sépare de la couleur *brune marron* qui couvre la poitrine; elle a le dessus du corps gris et le croupion bleu. C'est enfin une livrée complète de mâle, mais avec des nuances moins vives et moins nettes: jusqu'ici rien de particulier qui n'ait déjà été observé; mais je crois remarquer un fait nouveau dans la continuation de l'accouplement de cette femelle, depuis les deux mues pendant lesquelles s'est opéré ce changement complet de coloration. »

Les premiers observateurs de ce phénomène, VICQ-D'AZIR et MAUDUYT, qui ont disséqué des femelles présentant cette particularité de plumage, ont remarqué qu'elles avaient l'ovaire si oblitéré qu'on avait peine à le reconnaître. M. Is. Geof. Saint-Hilaire a remarqué en outre que les femelles de Faisan du Muséum, depuis l'époque de leur changement de

coloration, s'éloignaient entièrement des mâles et fuyaient leur approche. Notre femelle de Canard, au contraire, est restée accouplée depuis un an avec un métis sorti d'un *Canard pilel* (*Anas Acuta*) et d'elle-même il y a deux ans.

Voici la description de ce métis :

Par ses formes, cet oiseau offre plus d'analogie avec le Pilet qu'avec le Canard sauvage ; mais c'est le contraire dans sa coloration : ainsi il a le bec étroit, allongé et noir du Pilet ; il en a la queue prolongée en pointe, quoiqu'il en a la manière un peu moins sensible, tandis qu'il a la tête et le cou verts comme chez le mâle du *Boschas* ; sa poitrine et son ventre, au lieu d'être d'un beau blanc comme chez le Pilet, ou d'un marron foncé comme chez le *Boschas*, est d'une teinte rousse lavée, qui semble intermédiaire à ces deux nuances. Il est du reste très-ardent près de sa mère, devenue sa femelle, et avec laquelle il s'est accouplé malgré son plumage de mâle, et ne souffre pas que d'autres mâles en approchent. Je ne cesserai pas mes observations sur les mœurs de cette femelle, et si elle continue de souffrir le mâle au lieu de l'éviter, comme font les femelles de faisan et de coq, ce serait probablement une indication que chez les Canards femelles à plumage de mâle, et devenues stériles par suite de la vieillesse, il y a néanmoins continuation d'accouplement et non répugnance, comme chez les femelles de Gallinacés.

---

COURS d'Histoire naturelle des corps organisés professé au collège de France par M. DUVERNOY. (Voir les années 1846, 1847 et 1848, p. 334, de la *Revue zoologique*).

*Leçons sur l'Embranchement des Vertèbres.*

Dans les leçons de 1848, dont nous nous proposons de faire connaître les principaux traits relatifs aux classifications de cet *Embranchement* supérieur, nous aurons quelques progrès, quelques améliorations à signaler, com-

parativement aux aperçus auxquels le professeur s'était borné, dans son cours de 1846.

L'article de la *Revue* de cette même année (p. 363 et suiv.), qui concerne ce groupe, rappelle comment G. Cuvier le caractérisait, dès 1797, dans son *Tableau élémentaire du règne animal*, sous le nom d'*Animaux à sang rouge*.

Dans les tableaux de classifications annexés au tome I des *Leçons d'anatomie comparée*, qui a vu le jour en 1800, MM. Cuvier et Duméril changèrent cette dénomination en celle d'*Animaux vertébrés*.

La distinction ou la connaissance de ce groupe supérieur, si différent de tout autre groupe du règne animal, est née pour ainsi dire avec la science. ARISTOTE, ce génie encyclopédique, le père de la zoologie, qu'il a fondée sur la connaissance de l'organisation, distingue clairement les Vertébrés, par la désignation d'*animaux qui ont du sang*. C'est qu'il regardait la couleur rouge, comme le caractère essentiel du liquide nourricier, ou du sang proprement dit. L'autre grande division du règne animal était, pour Aristote, celle des *animaux privés de sang*, devenus les *animaux à sang blanc*, dans la classification de Cuvier; puis les *animaux sans vertèbres* de Lamarck.

Les limites inférieures de l'*Embranchement des vertébrés* ont été discutées dans le même article que nous venons de rappeler, au sujet du *Branchiostôme* et des principaux caractères de son organisation.

Dans le compte-rendu, qui commence à la page 385 du même volume, on a pu voir que M. Duv. avait reconnu, depuis longtemps, les caractères importants qui séparent les *Amphibies* des *Reptiles propres*, et qu'il en faisait deux sous-classes.

Les mêmes motifs l'ont porté plus tard à adopter la proposition de les ériger en deux groupes supérieurs, ou en deux classes distinctes, avec les mêmes désignations; ce qui élève à cinq les classes des vertébrés. Ce sont celles,

1<sup>o</sup> des *Poissons*, ; 2<sup>o</sup> des *Amphibies*; 3<sup>o</sup> des *Reptiles*; 4<sup>o</sup> des *Oiseaux*; et 5<sup>o</sup> des *Mammifères*.

Ces cinq classes forment deux groupes bien séparés. Le premier se compose des *Poissons* et des *Amphibies*. Leur fœtus manque d'amnios et d'allantoïde, d'après les observations de Dutrochet et de G. Cuvier, qui doivent être classées parmi les plus importantes découvertes qui aient été faites, dans ce siècle, sur le développement des vertébrés. Ils respirent par des branchies, au moins durant la première ou la seconde époque de la vie; plusieurs conservent leurs branchies avec des poumons durant le reste de leur existence.

Leur œuf éclot dans l'eau, quand l'animal n'est pas vivipare.

La respiration du fœtus, avant le développement des branchies, a lieu par la membrane vitelline ou par la peau.

Le second groupe des vertébrés se compose des *Reptiles*, des *Oiseaux* et des *Mammifères*.

Leur respiration n'est jamais branchiale, même à la première époque de la vie. Leur fœtus, quand l'incubation a lieu dans l'air, reçoit l'influence directe de l'oxigène, dans les premiers temps de son développement, par les vaisseaux sanguins vitellins, et plus tard au moyen d'une vessie très-vasculaire, l'allantoïde, ou si l'incubation est intérieure, souvent par un *placenta*, qui en est en quelque sorte un appendice.

Ce même fœtus a pour enveloppe immédiate la membrane de l'amnios.

Leur œuf est toujours pondu dans l'air et non dans l'eau, lorsqu'ils ne sont pas vivipares.

Les deux classes des *Poissons* et des *Amphibies*, considérées dans leur ensemble, peuvent être facilement caractérisées par la double circulation des premiers, et leur respiration branchiale; tandis que chez les *Amphibies*, cette même circulation n'est jamais complète, c'est-à-dire que

le sang retourne, en partie, du cœur dans le corps, sans traverser l'organe de respiration, qui est aérien à l'âge adulte, ou simultanément aérien et aquatique.

Le professeur a discuté (*Revue* de 1846, p. 387) les limites de ces deux classes et l'organisation singulière de certains êtres que les uns réunissent aux *Poissons* et d'autres aux *Amphibies*. Ce sont les *Protoptères* et *Lépidoptères*. L'examen détaillé de leur organisation les ont fait considérer par M. Duv. comme des larves d'*Amphibies* (p. 402).

Dans la *Revue zoologique* de 1847, nous avons rendu compte, avec détail, des observations anatomiques de M. Duvernoy et de ses opinions sur les *Poissons* qui peuvent vivre plus ou moins longtemps hors de l'eau, et des diverses organisations qui leur donnent cette faculté. L'une des plus remarquables est sans doute celle du *Saccobranchus* (1).

Le *Cuchia*, décrit par Hamilton Buchanan, et que M. Cuvier a placé provisoirement dans son genre *Synbranchus*, aurait besoin d'être étudié dans l'ensemble de son organisation, pour pouvoir décider à quelle classe il appartient?

Le *Monoptère*, auquel M. Cuvier n'avait reconnu que trois branchies, a la quatrième branche artérielle, en comptant d'avant en arrière, qui porte directement le sang qu'elle charrie dans l'aorte, sans qu'il rencontre un réseau respirateur intermédiaire, étalé sur des lames branchiales. C'est précisément ce qui a lieu dans le fœtus avant le développement des branchies, qui n'est effectué complètement qu'un peu tard, ainsi que M. Duv. l'a démontré chez les *Poécilies*.

Toutes ces circonstances indiquent sans doute de grands rapports entre l'une ou l'autre classe des *Amphibies* et des *Poissons*, et quelques animaux chez lesquels les caractères différentiels et tranchés de ces deux classes s'affaiblissent beaucoup.

(1) Voir p. 151-154 de la *Revue* de 1847, et la pl. 1.



C'est qu'il y a des êtres qui servent de passage de l'une à l'autre, et qui, retenant cependant les caractères essentiels de la classe à laquelle ils appartiennent, touchent plus que les autres êtres du même groupe à la classe la plus voisine.

Cette observation peut être généralisée à tous les groupes du règne animal. Nous l'avons déjà faite au sujet du *Branchiostome*, pour la limite inférieure des *Vertébrés*. Nous pourrions la répéter à l'occasion de tous les groupes inférieurs jusqu'à celui du genre.

On peut en conclure *que toutes les espèces d'un même genre, tous les genres d'une même famille, toutes les familles d'un même ordre, etc., n'ont pas, au même degré, les caractères du groupe auquel ils appartiennent.*

C'est une proposition importante, fondamentale, que M. Duv. ne cesse de rappeler et de développer dans tous ses cours, au sujet des classifications, auxquelles il ne faut pas demander plus de précision que la nature ne le permet.

En exagérant, d'un autre côté, les conséquences de cette observation générale, on est arrivé à ne plus voir que des passages gradués d'un groupe à l'autre, qu'une échelle générale des êtres, et à nier les véritables limites qui constituent les cadres de la méthode naturelle.

Après cet exposé de principes, M. Duv. a passé successivement en revue les cinq classes des vertébrés.

1<sup>o</sup> Celle des Poissons a subi, dans la méthode de classification qu'il a proposée, un changement très-important.

Elle se diviserait en trois sous-classes.

#### I. La plus inférieure serait la SOUS-CLASSE DES CYCLOSTÔMES.

Ils ont un cordon fibreux, au lieu de vertèbres distinctes.

Le squelette est rudimentaire et cartilagineux.

Les ovaires sont doubles, sans oviductes, etc., etc.

#### II. La SOUS-CLASSE DES POISSONS ORDINAIRES.

Les glandes spermagènes sont toujours paires; elles n'ont jamais d'épididyme.

Il y a généralement deux ovaires, très-rarement un seul. Quand il existe un oviducte, et c'est le cas le plus général, il commence par la cavité centrale de l'ovaire, et lui est continu. Quelques-uns manquent d'oviducte (les *Saumons* et les *Anguilles*). Alors les œufs tombent dans la cavité abdominale et sortent par les orifices péritonéaux.

Pour l'immense majorité, la fécondation a lieu dans l'eau, immédiatement après la ponte des œufs.

Les branchies sont contenues dans une seule cavité, au nombre de quatre, composées chacune d'une double série de lames respiratoires.

C'est dans cette seule sous-classe que l'on trouve une vessie natatoire. Elle existe dans la plupart des familles, des genres et des espèces.

### III. LA SOUS-CLASSE DES SÉLACIENS

Montre dans plusieurs de ses systèmes organiques un degré supérieur d'organisation qui la sépare des deux précédentes.

Les mâles ont deux glandes spermagènes, avec un épididyme considérable. Ils ont des appendices extérieurs très-complicés, attachés aux nageoires anales, de chaque côté de l'orifice vestibulaire. Ces appendices sont composés de plusieurs cartilages de forme différente, de muscles qui les font mouvoir, et d'un système sanguin très-particulier.

Les femelles ont deux ovaires et deux oviductes séparés des premiers, ayant un orifice péritonéal évasé pour recevoir les ovules, comme dans les quatre premières classes des vertébrés.

La fécondation a lieu avant la ponte, dans l'ovaire même, à la suite d'un accouplement.

Les uns sont ovipares, et leurs œufs ont une enveloppe coriace plus ou moins épaisse et résistante.

Les autres sont vivipares, et parmi ceux-ci il y en a dont l'œuf fécondé contracte une union placentaire aux parois de l'oviducte incubateur, au moyen de sa membrane vitelline

(les *Requins*, selon l'observation de G. Cuvier ; l'*Emissole lisse*, d'après J. Müller) ; tandis que l'œuf de l'*Emissole vulgaire* est libre et manque d'adhérence au moyen d'un placenta vitellin, comme son espèce congénère et très-voisine.

Le squelette reste cartilagineux.

Les *Chimères*, les *Raies* et les *Squales* composent exclusivement cette sous-classe, qui est très-naturelle.

Les bornes restreintes de cet extrait nous empêchent d'entrer dans les détails des ordres et des familles que doivent comprendre ces trois sous-classes, et de donner plus de développement à leurs caractères respectifs. Ils seront compris facilement par les savants qui ont approfondi ce sujet (1).

LA CLASSE DES AMPHIBIES est sans doute très-rapprochée de celle des Poissons dans ses limites inférieures, par l'ordre des *Ichtyo-Batraciens*, DUV., qui comprend les genres *Lepidosiren* et *Protoptère*. Ses trois autres Ordres sont ceux des *Batraciens urodèles*, DUMER., des *Batraciens anoures*, DUMER., et des *Ophodio-Batraciens*, DUV., ou des *Cécilies*. Ces derniers animaux forment la limite supérieure des *Amphibies*, et touchent aux *Reptiles* par plusieurs points importants de leur organisation, ainsi que nous le dirons tout-à-l'heure. Les *Cécilies* ayant des écailles rudimentaires, et les *Ichtyo-Batraciens* des écailles très-développées, il n'est plus possible de faire entrer l'absence des écailles dans les caractères distinctifs de cette classe.

Les métamorphoses si remarquables auxquelles les *Amphibies* sont sujets, en faisant succéder, chez les uns, à leur respiration branchiale ou aquatique, une respiration pulmonaire ou aérienne ; ou en conservant, chez les autres, la respiration branchiale, nonobstant le développement et la mise en activité de deux vessies pulmonaires ; et les

(1) Voir l'article *Propagation* de M. Duvernoy, *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de M. Charles d'Orbigny.

différences qu'entraînent pour la circulation ces différences dans les organes et les fonctions de la respiration, sont, au fond, de bons caractères qui séparent les *Amphibies* des *Poissons*, et davantage encore des *Reptiles*.

Ceux des *Amphibies* qui conservent leurs branchies avec des poumons, peuvent être considérés comme prolongeant leur état de larve, à l'époque de propagation; telle est du moins, à leur sujet, l'opinion du professeur, que nous avons déjà exprimée.

Quant aux *Ophidio-Batraciens*, Duv., *Ordre* supérieur de cette Classe, qui ne comprend qu'une seule famille, celle des *Cécilies*; M. Duv. a ajouté un fait important d'organisation à ceux qui indiquent les rapports de ces animaux avec les *Reptiles*.

Il a observé, dans le mâle du *Syphonops annulatus*, deux vestibules *genito-excrémentiels* distincts; ils sont séparés par un bourelet transversal.

Le premier, ou le plus extérieur, a son issue à l'extrémité du corps; il renferme trois organes excitateurs en forme de lame tranchante. Le second de ces deux vestibules est l'aboutissant, dans sa partie la plus profonde, du rectum, de la vessie urinaire et des canaux déférents; mais ceux-ci, avant d'y arriver, forment une anse dont le coude atteint plus en arrière le premier vestibule. Cette ampleur du canal déférent a fait conclure à M. Duv. qu'elle avait lieu pour permettre, sans tiraillements de ce canal, le déploiement du premier vestibule, qui doit se dérouler au-dehors, dans le rapprochement des sexes, et s'introduire dans le vestibule de la femelle, pour effectuer une copulation complète (1).

(1) M. Duv. avait déjà signalé (dans l'édition illustrée du *Règne animal*, pl. 36, des *Reptiles*) l'existence d'une verge dans le *syphonops annulatus* WAGL.; mais il l'avait déterminée sur des viscères séparés du corps, comme un long filet dur aboutissant au cloaque supérieur, et s'amincissant à mesure qu'on le suit en avant, ayant l'air de se terminer subitement, sans rapport visible avec le rein ou la glande spermatique de son côté. Ce filet pourrait bien avoir été le canal excréteur de l'une ou l'autre de ces glandes, que le mauvais état de la préparation n'a pas

Dans la femelle de la même espèce, le vestibule est unique, très-court, n'a que des plis longitudinaux pour permettre sa dilatation, et manque de ces lames que nous venons de signaler dans le mâle.

Déjà, en 1832, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences et ayant pour titre : *Fragments sur l'organisation des Serpents* (1), M. Duv. avait figuré les organes d'alimentation des *Cécilies* (pl. 15); on a pu voir leur grande analogie avec ceux de la famille des *Anguis* ou des *Protophidiens* (pl. 10); soit pour les divisions du canal alimentaire; soit pour la position relative des poumons, de la rate, et de la vésicule ou fiel; soit même pour la forme générale du foie, sauf les scissures nombreuses qui le divisent en lobes dans les *Cécilies*.

Les deux poumons, très-inégaux dans l'une et l'autre famille, augmentent encore ces analogies.

Mais la langue et l'hyoïde montrent déjà d'importantes différences dans le système des organes auquel ils appartiennent.

Ce dernier, *composé de trois paires d'arceaux*, disait déjà M. Cuvier en 1829 (T. II du *Règne animal*), *pourrait faire croire que dans leur premier âge les Cécilies ont porté des branchies* (2).

C'est postérieurement à cette indication (en 1831) que M. J. Müller a découvert des trous branchiaux sur un jeune individu de la collection de Leyde.

Cette circonstance et les suivantes ont déterminé M. Duv. à suivre la classification qui place les *Cécilies* avec les *Amphibies*.

Leur cœur n'a qu'une oreillette, d'une grande proportion. M. D. a été très-heureux de pouvoir corriger cette erreur par une observation incontestable, faite sur un exemplaire entier, à l'état adulte.

(1) Voir *Annales des sciences naturelles* de cette même année, vol. .

(2) On trouvera, dans la planche 15 du Mémoire cité de M. Duvernoy, et dans la fig. 7 de cette planche, le dessin de ces trois paires d'arceaux, exécuté sur la préparation que M. Cuvier avait en vue lors de sa présomption de l'existence des branchies.

tion relativement au ventricule, dont la cavité est simple et sans cloison incomplète ou rudimentaire.

La tête s'articule avec la première vertèbre par deux condyles.

Les vertèbres se joignent entre elles par des facettes articulaires en cône creux.

Les côtes sont courtes et fourchues à leur extrémité vertébrale.

Ces caractères, tirés du squelette, indiqués déjà en partie dès 1801 par Schneider, confirmés en 1807 par M. Duméril, avait fait dire, en 1810, à l'un de ses disciples, M. Oppel : « Je crois avec M. Duméril que le genre *Cécilie* appartient plus aux Batraciens qu'aux Serpents (1). »

Dans un second Mémoire sur la classification des Reptiles (2), pour lequel, comme pour le précédent, M. de Blainville s'était chargé des recherches anatomiques (3), Oppel se détermine à faire du genre *Cacilia* la première famille de l'Ordre des *Batraciens*, sous la dénomination d'*Apoda*.

Plus tard, en 1816, M. de Blainville en composait son ordre des *Pseudophidiens*, qu'il plaçait à la fin de sa Classe des *Nudipellifères*, la quatrième du Type des Vertébrés.

Cet ordre venait même après celui des *Amphibiens*, qui comprenait les *Protées* et les *Sirènes*. A la vérité, plusieurs des caractères cités, à l'appui de cette classification, ont été reconnus, depuis cette époque, comme inexacts.

Tels sont l'absence des écailles, dont les *Cécilies* sont

(1) *Mémoires sur les Reptiles à écailles*, par M. Oppel (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. XVI, p. 260.) Oppel ajoute, dans la même page 7 :

« Duméril, ce célèbre physiologiste, a parfaitement détaillé le caractère de ce genre remarquable, dans un Mémoire lu à l'Institut national, et démontré ce qu'il a de commun avec les Batraciens; moi et mon ami M. de Blainville, nous avons non-seulement trouvé ceux qui sont indiqués, mais encore quelques autres qui, à ce que je crois, m'autorisent à le classer parmi les *Batraciens*, etc. »

(2) Même tome, p. 109.

(3) *Ibid.*, note de la page 554.

toutes pourvues, ainsi que nous l'avons déjà exprimé, et l'absence de véritables côtes (1).

Nous sommes entrés à dessein dans ces détails historiques, a dit le professeur, pour montrer la succession des idées et les progrès lents de la science, ainsi que les variantes des jugements dont elle se compose, avant d'être établie sur un nombre d'observations suffisantes. La méthode naturelle, qui se fonde sur l'ensemble des rapports d'organisation, pour la classification des corps organisés, n'est pas sans difficulté dans son exacte application, lorsqu'il s'agit de l'une de ces familles de transition qui montrent à la fois les caractères de deux classes. Il s'agit alors d'estimer la valeur relative de ces caractères pour distinguer ceux qui doivent l'emporter dans la détermination de la classe à laquelle il convient de placer telle ou telle de ces familles ambiguës. Mais on ne doit oublier, dans ce cas, aucun des rapports que l'on a discutés, et qui peuvent seuls donner des notions complètes de ces êtres singuliers.

M. Cuvier tenait beaucoup à donner l'énoncé exact des faits d'organisation pouvant conduire à la connaissance plus complète de ces rapports, et conséquemment à une amélioration dans la classification; mais il ne se décidait que difficilement, à la fin de sa brillante carrière scientifique, à changer celle-ci. Il lui fallait pour cela les motifs les plus incontestables.

En résumé, la classe des *Amphibies* a, dans ses limites supérieure et inférieure, deux familles ou deux ordres, les *Ophidio-Batraciens* et les *Ichtyo-Batraciens*, qui lient, par beaucoup de rapports d'organisation, cette Classe à celles des *Reptiles* et des *Poissons*.

F\*\*\*.

(1) *Bulletin de la Société philomatique* pour 1816. — Voir encore, pour compléter ces détails historiques, les comptes-rendus de l'Académie des Sciences du 11 et du 26 novembre 1859, p. 584 et 663 du t. IX; et le t. VIII, p. 259 à 270 de l'*Erpétologie générale*, par MM. Duméril et Bibron.

SUR la *circulation du sang* chez les insectes,

par M. H. NICOLET.

Les fonctions attribuées par tous les physiologistes au *vaisseau dorsal des insectes* me paraissaient un fait si bien acquis à la science, que j'aurais craint d'entreprendre un travail inutile en publiant les observations qui vont suivre, si la discussion qui vient de s'élever entre MM. Léon Dufour et Blanchard, sur la circulation du sang dans les animaux articulés, ne donnait à cette question une trop haute importance pour que les faits qui peuvent militer en faveur de l'opinion généralement reçue ne soient pas scrupuleusement recueillis.

Parmi les différentes larves dont la transparence des téguments permet de bien étudier la circulation, celle du *Cyphon lividus*, fort commune dans les mares des environs de Paris, est peut-être une des plus favorables. De forme aplatie comme les Lépismes, auxquelles elle ressemble sous plusieurs rapports, cette larve porte ses stigmates à l'extrémité postérieure du corps, ce qui permet d'enduire celui-ci d'une couche d'huile dont l'effet immédiat est de donner à ses téguments une transparence beaucoup plus grande.

Le vaisseau dorsal de cette larve ne présente aucune des chambres signalées par M. Strauss dans celui du *Melolontha vulgaris*. La portion cardiaque, munie d'une seule paire d'expansions musculaires latérales, est fixée à la face interne des deux derniers arceaux supérieurs de l'abdomen, et ne s'étend pas au-delà.

Cette partie du vaisseau dorsal a la forme d'une poire allongée: elle s'ouvre postérieurement au moyen de deux valvules concaves et superposées qui s'écartent à la dilatation pour donner passage au sang et s'appliquent exactement l'une sur l'autre au mouvement de contraction.

La portion aortique qui, de l'extrémité postérieure du sixième arceau dorsal de l'abdomen, se prolonge jusque



dans la tête, flotte dans le fluide environnant depuis son origine jusqu'à la base du dernier segment thoracique, où elle se fixe de nouveau, ainsi qu'à celle des deux segments qui suivent. Toute la partie comprise entre l'extrémité du thorax et la portion cardiaque est aplatie et forme une espèce de ruban à bords bien parallèles; ces bords sont protégés par un fort bourrelet de tissu graisseux qui commence au point où le vaisseau quitte la voûte dorsale et finit à celui où il la reprend, c'est-à-dire sur toute la partie mobile de ce vaisseau où le contact des organes environnants pourrait lui porter préjudice.

Le transport du sang vers l'extrémité antérieure de cet organe s'exécute au moyen d'un mécanisme fort simple : à chaque injection sanguine produite par la dilatation de la portion cardiaque, la portion libre oscille dans une direction latérale comme le balancier d'une horloge, et à chaque terme d'oscillation elle se tord sur elle-même en sens inverse du terme opposé; il en résulte que le sang introduit, cédant à la pression que cette torsion exerce, se trouve naturellement porté en avant.

Les fonctions du vaisseau dorsal sont ici on ne peut plus manifestes; ses limites latérales, parfaitement déterminées par les deux cordons adipeux qui le protègent, ne permettent pas de confondre les mouvements du fluide qu'il contient avec ceux du même fluide répandu dans les lacunes; d'ailleurs les corpuscules du sang renfermé dans cet organe se dirigent tous vers la tête, tandis que ceux qui se meuvent dans les lacunes prennent tous une direction diamétralement opposée. Il est donc bien évident que ce vaisseau n'est pas *un organe déchu de toute attribution physiologique*, ainsi que le prétend M. Léon Dufour, et que les mouvements qu'il manifeste ne sont pas le résultat d'une *simple contractilité de tissu, d'un frémissement fibrillaire*, puisqu'ici la circulation intra-lacunaire résulte d'une force motrice produite par un mécanisme différent de celui observé dans la plupart des autres insectes.

Mais si les attributions du vaisseau dorsal ne peuvent être mises en doute sans un principe arrêté d'opposition systématique, en est-il bien de même de la circulation pseudo-vasculaire qui semble résulter des récentes observations de M. Blanchard? Je l'avoue, en présence de lacunes toujours pleines de sang, et dans lesquelles il se meut sans cesse, l'infiltration de ce fluide entre les membranes trachéennes me paraît non-seulement superflue, mais encore inutile, et plutôt pernicieuse que favorable au phénomène de l'oxygénation; car si le but de la nature, en répandant dans toute l'étendue du système organique des insectes une innombrable quantité de conduits aérifères, a été de mettre en prompt contact avec l'air une plus grande masse possible de fluide nourricier, l'exiguité de l'espace compris entre les membranes trachéennes, exiguité qui ne peut être mis en parallèle avec l'étendue des lacunes, ne permet pas d'y admettre l'entrée d'une suffisante quantité de sang pour satisfaire à la rapide combustion d'oxygène que l'activité de la plupart de ces animaux doit nécessairement exiger. — Dans le système de M. Blanchard, la portion du fluide nourricier, mise en contact avec les vaisseaux aérifères, me paraît donc beaucoup trop minime relativement à celle contenue dans les lacunes pour que la masse entière de ce fluide reçoive dans un temps donné une quantité d'oxygène égale à celle qui doit résulter de la circulation libre ou extra-vasculaire attribuée depuis longtemps à ces animaux.

Dans ce dernier mode de circulation, la masse entière du sang est mise immédiatement en contact avec les conduits aérifères dans toute son étendue; toutes les molécules de ce liquide y reçoivent simultanément l'oxygène que l'air transporte continuellement jusque dans les parties les plus reculées de l'organisme, au moyen des vaisseaux destinés à cet effet. La transmission s'exécute en ligne droite des molécules les plus rapprochées des tubes trachéens à celles qui en sont les plus éloignées; tandis que dans le mode opposé la réoxygénation du sang ne pouvant avoir lieu qu'après

le passage d'une faible portion de celui-ci dans l'espace circonscrit par la membrane externe des trachées, la quantité d'oxygène reçue dans un temps donné ne peut être que proportionnelle au volume du sang, qui la reçoit directement et se charge de la transmettre à la masse générale; or, ce volume étant comparativement très-minime, cette quantité doit l'être également.

A cette première considération s'en joignent deux autres tirées des lois qui règlent le mouvement des liquides : parmi les différents tubes qui composent le système respiratoire des insectes, on en remarque plusieurs qui, terminés en pointes très-aiguës, sont de véritables impasses, et d'autres dont l'exigüité est telle, qu'elle autorise à douter qu'une circulation liquide puisse s'effectuer dans les méats sous-membraneux qui les circonscrivent, étant reconnu depuis longtemps qu'au-delà de certaines limites le mouvement vasculaire d'un liquide ne peut plus avoir lieu. Si l'introduction d'un liquide quelconque dans un tube aveugle se comprend, sa sortie est loin d'offrir les mêmes chances de probabilité; la ligne trajective étant une, ou la force qui le repousse est égale à celle qui l'introduit, et alors il y a inertie ou stagnation complète, et par suite altération morbide du liquide, ou l'une des forces est supérieure à l'autre, et alors l'entrée ou la sortie devient impossible. Voilà donc deux espèces de tubes aërifères qui se trouvent étrangers à la circulation admise par M. Blanchard, et par conséquent inutiles.

Une expérience facile à faire, quoique délicate, et qui semble démontrer que les fonctions de la membrane externe des trachées sont différentes de celles qui paraissent résulter des injections de M. Blanchard, consiste à plonger dans de l'eau pure une portion de trachée pleine d'air et dépouillée de cette dernière membrane; si l'immersion a lieu en tenant hermétiquement fermées les deux extrémités du tube, on voit l'air s'échapper par endosmose de toutes les stries formées à sa surface par les circonvolutions du fil spiral, et

constituer des séries transversales de très-petits globules. Si la même expérience est répétée sur une portion de trachée munie de sa membrane externe, en ayant soin d'en faire la section hors du liquide qui la baigne, la transpiration de l'air devient invisible, n'est-ce pas une preuve qu'il n'existe aucun liquide dans l'espace circonscrit par cette membrane? Mais si cet espace reste étranger à la circulation du sang, si aucun liquide n'y pénètre, quelles fonctions ce méat et la membrane qui le forment remplissent-ils dans l'économie animale des insectes? Ici je l'avoue, je n'ai que des suppositions à offrir.

Il résulte de l'expérience que je viens d'indiquer que l'air pénètre en nature dans l'espace inter-membranulaire externe des trachées; autrement il ne formerait pas de globules lorsqu'on opère sous l'eau la membrane étant enlevée, mais il y pénètre déjà purifié par son passage au travers du double tissu formé par le fil spiral et la membrane interne. C'est donc probablement dans cet espace, et avec le concours de la membrane externe, qu'il se décompose et cède l'oxygène que cette membrane a mission de transmettre au sang.

Le mouvement alternatif de dilatation et de contraction que présente l'abdomen de plusieurs insectes indique suffisamment que l'air extérieur est introduit dans les trachées par aspiration et qu'une respiration existe pour repousser les principes constitutifs de l'air non nécessaires au régime nutritif; d'un autre côté on remarque dans beaucoup d'insectes un nombre plus ou moins considérable de poches aérifères, dans lesquelles l'air séjourne un temps plus ou moins long; si, par la respiration, l'air rejeté au-dehors était obligé de traverser celui non encore désoxygéné qui réside dans ces poches, il s'en suivrait nécessairement une altération préjudiciable à l'entretien de l'organisme. Il est donc permis d'admettre que l'espace circonscrit par la membrane externe des trachées, en même temps qu'il sert de siège à la décomposition chimique de l'air, sert encore de conduit à

l'écoulement des gaz non absorbés et leur livre un libre passage pour retourner aux stigmates chargées de les rendre à l'atmosphère. Je le répète, cette théorie n'est fondée que sur des suppositions, et des suppositions que la critique peut largement atteindre; mais celle de M. Blanchard peut-elle y résister? Je ne le crois pas.

Quant à la coloration des trachées par la voie d'injection, en accordant à la membrane externe de ces organes la propriété de transmettre l'oxigène, et en considérant la nature des matières employées par M. Blanchard pour opérer cette injection, cette coloration devient un résultat d'affinité, un phénomène d'imbibition; il suffit de plonger une portion de cette membrane dans le liquide employé par cet anatomiste, pour reconnaître que l'imbibition en est la principale cause. Est-ce à dire pour cela que le liquide injecté n'a pas pu pénétrer dans l'espace inter-membranulaire? Nullement; mais il y est entré latéralement en traversant les tissus ou en passant par des déchirures occasionnées par l'action du courant. M. Blanchard, il est vrai, s'appuie d'une observation de M. Newport, qui constate la présence de corpuscules du sang dans cet espace; mais, outre que M. Newport n'a pas publié que je sache cette observation, qu'elle est restée verbale, et par conséquent susceptible d'être différemment interprétée par son auteur, je dirai que moi aussi j'ai souvent trouvé des globules sanguins dans l'espace inter-membranulaire, mais chaque fois une observation attentive me faisait reconnaître une lésion par laquelle ces globules avaient pu pénétrer. Du reste, dans le système respiratoire des insectes il existe une foule de conduits aérifères infiniment trop petits pour que les corpuscules du sang, généralement fort gros chez ces animaux, puissent pénétrer dans les méats sous-membraneux qui les environnent. Maintenant jusqu'à quel point l'exception peut-elle avoir lieu dans les conditions organiques d'un même animal, c'est ce que j'ignore complètement.

---

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 2 Avril 1849.* — M. d'Hombres-Firmas annonce à l'Académie la découverte toute récente d'une nouvelle caverne à ossements près d'Alais. Cette caverne, que l'auteur a visitée, est à environ 178 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur une montagne du groupe oxfordien nommée Mont de l'Ermitage de Saint-Julien-d'Ecosse. L'auteur y a reconnu, au premier abord, des os et des dents de carnassiers ours, hyène, etc., et des débris d'herbivores.

— M. A. de Quatrefages lit un *Mémoire sur l'embryogénie des Tarets*. A l'aide de fécondations artificielles, l'auteur a vu se dérouler devant lui toutes les phases du développement, jusqu'à l'état de larve; dès-lors c'est dans les branchies des mères qu'il a pu observer la suite des changements que subit le jeune animal pour arriver à l'âge adulte. La transparence des œufs du Taret facilite de semblables observations, et a permis à l'auteur de constater d'abord que la composition de ces œufs est celle de tous les œufs complets. Le contact des spermatozoïdes concentre les granules vitellins autour de la vésicule de Purkinge, et la tache de Wagner disparaît elle-même; et, comme l'auteur l'avait vu déjà chez les Hermelles, un globule transparent est à ce moment expulsé de l'œuf. Immédiatement après s'opère la segmentation du vitellus, et vers la onzième heure il s'est transformé en une larve dont le corps ne tarde pas à se couvrir de cils vibratils; puis la coquille se forme aux dépens de l'enveloppe ovarique, et les cils locomoteurs sont remplacés par un organe spécial, cilié, exsertile et rétractile. Ces larves subissent encore d'autres modifications, et leur forme la plus avancée est globuleuse; une coquille presque sphérique les protège; leur appareil cilié leur per-

met de nager, et elles rampent à l'aide d'un pied très-développé. Il y a loin, comme on voit, de cette forme à celle du Taret adulte. Rapprochant ces faits de ceux qu'il a constatés, avec *Carus*, dans les Anodontes et les Unios, *M. de Quatrefages* conclut que les métamorphoses sont générales chez les bivalves, et jetant enfin un coup-d'œil sur le règne animal, il rappelle que les métamorphoses deviennent plus fréquentes à mesure qu'on descend vers les animaux inférieurs. Cette conclusion générale est pour ainsi dire une vérité admise, et, ce qu'il y a de vraiment intéressant et de réellement neuf dans le travail de *M. de Quatrefages*, c'est la série même des faits, et l'observation sérieuse d'une espèce peu connue jusqu'ici sous le rapport anatomique et physiologique. Seulement, il faut le dire, cette espèce est redoutable pour nos sociétés, et en apprenant à connaître son organisme ou son développement, on demande quelque moyen de combattre ce fléau de nos constructions maritimes. *M. de Quatrefages* ne paraît pas avoir envisagé ses travaux à ce point de vue; et cependant lui qui, il y a peu de temps, avait proposé de détruire par le sulfate de cuivre les spermatozoïdes de Taret, et de protéger, par ce moyen, nos bois de construction maritime, aurait eu les plus légitimes motifs de rechercher si le développement du Taret présentait quelque circonstance qu'il fût possible de mettre à profit pour le même but, ou si la nature avait placé cet ennemi de nos flottes hors de nos atteintes, jusqu'au moment où commencent ses dégâts. En pareille matière, plus on fournit d'observations utilisables, plus on rend de services, et *M. de Quatrefages*, qui dans ces derniers temps a tourné ses travaux vers les applications pratiques, paraît ici avoir laissé intacte une question du plus haut intérêt, qui nous semble inséparable du sujet qu'il a traité.

— *M. Flourens* met sous les yeux de l'Académie diverses préparations anatomiques adressées par *M. Retzius* et destinées à donner une idée de l'efficacité du moyen qu'il emploie pour leur conservation.

— M. *Sellier* adresse quelques remarques servant de complément à sa *Note sur les signes auxquels on peut reconnaître d'avance les chevaux qui deviendront un jour poussifs*.

*Séance du 16 Avril.* — M. *Duvernoy* lit un *Rapport sur un Mémoire de M. le docteur Richard, directeur de l'Ecole des haras, ayant pour objet les courses considérées comme moyen de perfectionner le cheval de service et de guerre*. Ce Mémoire, lu à l'Académie dans sa séance du 28 février 1848, a pour auteur un savant modeste dont la vie a été consacrée à l'étude pratique de l'élevage des bestiaux, et surtout du cheval. Représentant du peuple à la Constituante, il a mérité la confiance de cette Assemblée pour toutes les questions d'agriculture, et s'est vu chargé de plusieurs rapports sur cette branche importante de l'administration publique; mais, à l'époque où il lut le travail qui nous occupe, il venait porter devant l'Académie des idées mûries par une longue expérience, et que l'administration des haras avait voulu étouffer en frappant leur auteur. Il en appelait alors au pouvoir scientifique, comme plus tard, par une proposition faite à l'Assemblée nationale, il en a appelé au pouvoir constituant, dont une commission, composée d'hommes spéciaux, après une étude sérieuse et une discussion soutenue de ces mêmes idées, a déposé un rapport fait par M. *Richard* lui-même, et en tout conforme aux principes qu'une longue observation lui a fait reconnaître, et que contenait déjà le Mémoire de février 1848.

Rapporteur de la commission nommée à cette époque par l'Académie, M. *Duvernoy* vient en son nom, et au nom de ses collègues, MM. *Boussingault*, *Magendie* et *Rayer*, présenter à l'Académie le résultat de leurs discussions sur ce travail. « Ce Mémoire, dit le rapporteur, traite de l'un des sujets les plus importants pour notre richesse agricole et pour la défense du pays. Il peut se résumer dans les propositions suivantes : 1° Les chevaux élevés artificiellement pour les épreuves des courses forment une race distincte,



produite originairement en Angleterre pour une grande vitesse de peu d'instants, sur un terrain choisi et préparé. Ces chevaux sont d'une nature très-délicate et d'un tempérament peu propre aux travaux pour lesquels les chevaux de service et de troupe sont élevés. 2° Leur mélange avec nos races n'a servi qu'à les dégrader au lieu de les perfectionner. Les métis qu'ils ont produits sont difficiles à élever, d'une conformation irrégulière, et sans spécialité de service. 3° Il n'y a plus aujourd'hui, en France, de race distincte de chevaux de selle. 4° Les seules races de chevaux qui aient prospéré ou qui n'aient pas été dégradées, en France, sont celles dont l'agriculture a dirigé la production en les perfectionnant par elles-mêmes. 5° Le cheval arabe, bien choisi, est la seule race étrangère que l'on doive employer pour créer de nouveau nos anciennes races de chevaux légers telles que nous les avions avant 1790, en les croisant surtout avec nos chevaux d'Auvergne, du Limousin et des Pyrénées, qui sont très-propres à cette alliance. 6° Le perfectionnement du cheval, comme celui de tous les animaux domestiques, est une question des lois de la nature; elle ne peut être résolue que par l'étude de ces lois appliquées au perfectionnement des races.

« Ces propositions sont en partie le résultat de l'observation et de l'expérience; elles touchent, pour l'autre partie, à quelques-uns des principes fondamentaux de la science de l'organisation et de la vie, c'est-à-dire de l'anatomie et de la physiologie. »

Le savant rapporteur, reprenant ensuite chacune de ses propositions, la discute en mettant sous les yeux de l'Académie les preuves sur lesquelles l'auteur s'est appuyé. La troisième de ces propositions n'est guère contestable lorsqu'on a étudié les faits, et d'ailleurs le déplorable résultat qu'elle accuse n'est pas nouveau. Dès 1802, J. B. Huzard constatait, dans un de ses ouvrages, la disparition presque complète de notre belle race limousine, et attribuait cette dégradation en partie à l'introduction de chevaux étrangers,

de race anglaise, de la plus grande médiocrité; la race des chevaux navarrins, si propres à la guerre, était, suivant le même ouvrage, dans un état presque complet de dégradation. Les mêmes plaintes et les mêmes idées sont reproduites par D. Low, dans son ouvrage sur les *Races d'animaux domestiques de la Grande-Bretagne*. Le rapporteur, au sujet de la quatrième proposition, rappelle quels heureux résultats sont provenus, pour nos bêtes à laine, de ce principe du perfectionnement des races par elles-mêmes, posé depuis longtemps par Daubenton, et il s'associe, au nom des principes scientifiques, à tous les raisonnements de l'auteur du Mémoire. Quant à la dernière proposition, elle semble évidente, mais jusqu'ici on paraît l'avoir constamment méconnue, et il serait temps d'assurer, en la prenant pour règle de conduite, des résultats si désirables et achetés au prix de tant de sacrifices.

M. *Duvernoy*, comparant ensuite ce Mémoire avec le rapport fait par M. *A. Fould*, au nom de la commission instituée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce le 25 avril 1848, trouve ces deux écrits en désaccord sur plusieurs points. Mais rappelant l'énergique persistance de M. *Richard* vis-à-vis de l'administration, et la résolution qu'il avait prise de sacrifier à ses opinions sa position de directeur de l'Ecole des haras, rappelant ses connaissances spéciales et sa longue expérience, M. *Duvernoy* résume ainsi l'opinion de la commission :

1° Les inconvénients de l'accouplement du cheval de course anglais, pur sang, fait indistinctement avec toutes nos races françaises, sont incontestables; 2° l'opinion émise par M. *Richard*, qu'il y aurait plus d'avantage aujourd'hui à chercher à améliorer nos races chevalines par elles-mêmes, en appareillant des individus de choix, qu'à faire usage exclusivement du cheval de course anglais, mérite d'être prise en considération; 3° le conseil donné par M. *Richard*, de n'employer parmi les races étrangères que le cheval d'Orient, pour restaurer nos races de chevaux du

Midi, ainsi qu'une longue expérience en avait démontré le succès sous le régime des haras avant 1790, nous paraît très-rationnel; 4<sup>e</sup> enfin une enquête administrative et scientifique sur l'état actuel de nos races chevalines pourrait seul fournir les renseignements suffisants, afin de décider jusqu'à quel point l'introduction du sang de cheval de course anglais a été salubre ou nuisible à nos diverses races chevalines.

Ce qui caractérise ce rapport et lui donne un grand poids, c'est l'impartialité qui semble l'avoir dicté, et la sagesse réservée des conclusions porte le cachet incontestable du profond amour de la science et de la vérité qui a inspiré le rapporteur.

*Séance du 23 Avril.* — M. L. Dufour communique un Mémoire sur l'appareil digestif du Scorpion et du Galéode. Le savant correspondant déclare d'abord que la réponse de M. E. Blanchard, dans la séance du 19 mars, à sa Note du 12, au sujet de l'appareil digestif, a ébranlé sa conviction, et qu'il s'en remet à des recherches ultérieures. Il fait suivre cet aveu d'une intéressante description de l'organe digestif et du foie dans les Arachnides en général, mais particulièrement dans le *Scorpio occitanus*, pris comme type du genre. Il donne une description minutieuse des canaux hépatiques, et détermine nettement leur nature anatomique et physiologique : ce sont les vestiges des canaux biliaires des insectes, ce sont les liens qui rattachent ce point de l'organisme des Arachnides à celui des Insectes. M. L. Dufour termine en maintenant, malgré les assertions contraires de M. E. Blanchard, que l'organe central de la circulation est au-dessous de l'organe digestif, au moins dans les Arachnides, qui ont été l'objet de ses recherches, et ajoute à cette affirmation quelques remarques critiques de moindre importance.

— M. Coze envoie, comme suite d'une précédente communication, une Note sur l'action physiologique du Chloroforme. Il a trouvé à cet agent anesthétique une propriété

fort curieuse : injecté dans une artère suivant le courant circulatoire, il produit un tétanos partiel de la partie qu'alimente ce tronc artériel. Des expériences ingénieuses et variées ont convaincu l'auteur que le Chloroforme agit là, non sur le sang ou les nerfs, mais directement sur le tissu musculaire. La raideur produite ainsi dans ce tissu persiste après la mort et se détruit, comme la raideur cadavérique, par l'immersion dans l'eau chaude, sans reparaitre sous l'influence d'une nouvelle injection. Suivant M. Coze, les effets tétaniques que nous venons de signaler seraient accompagnés d'un dégagement de calorique.

— M. L. A. Segond présente des *Recherches expérimentales sur les fonctions du larynx*. Par des expériences nombreuses et variées sur des chiens et des chats, ce physiologiste établit irrévocablement le principe suivant qu'il avait posé *à priori*, à savoir, que les replis inférieurs de la glotte forment l'instrument du registre de sons, nommé chez l'homme voix de poitrine, et les replis supérieurs sont les organes de la voix de fausset.

— M. H. Nicolet communique un Mémoire sur la circulation du sang chez les insectes, qui sera inséré en entier dans notre recueil.

— M. P. Gervais adresse une *Note sur la répartition des Mammifères fossiles entre les différents âges tertiaires qui composent le sol de la France*. Selon ce jeune paléontologiste, les espèces de Mammifères fossiles trouvées en France, au nombre de plus de deux cents, appartiendraient non pas seulement, comme l'avait pensé Cuvier, qui ne les connaissait pas toutes, à 3 époques, mais bien à 7 faunes distinctes et successives caractérisées par certaines espèces, et formant un ensemble déterminé. Nous ne pouvons, sans dépasser les limites qui nous sont prescrites, entrer dans les détails de cet intéressant travail; mais nous assurons que c'est une œuvre sérieuse et digne de fixer l'attention de tous les savants qui s'occupent ou des êtres et des époques géologiques, ou de la géographie zoologique en général.

— M. le Docteur *Lebert*, dans des *Recherches sur la formation de la fibre musculaire du cœur et du mouvement volontaire*, suit heure par heure le développement du tissu musculaire dans les fœtus de vertébrés des différentes classes, et donne sur leur histogénie des détails du plus grand intérêt, mais qui ne sauraient être résumés en quelques mots.

— M. *Pouchet* écrit qu'il a trouvé, dans des déjections alvines de cholériques, une immense quantité d'infusoires microscopiques appartenant à l'espèce *Vibrio regula* de Müller et de Schrank. C'est l'espèce observée par Leenwenhoek dans les déjections dyssentériques, et dans des déjections cholériques par d'autres observateurs, dont M. *Pouchet* a voulu confirmer les assertions.

*Séance du 30 Avril.* — M. *Ch. Matteucci* adresse de nouvelles recherches sur l'*Electrophysiologie*. Il commence par rappeler les résultats de ses travaux précédents sur les poissons électriques, l'analogie des phénomènes qu'ils présentent avec la contraction musculaire, et l'action des courants électriques à l'égard de ce fait physiologique. Dans ce premier extrait, l'auteur se livre à des développements qui tiennent peut-être plus encore à la physique qu'à la physiologie; mais, par ses expériences, il établit un principe que nous ne pouvons émettre de rapporter.

« Quelle que soit, dit l'auteur, la nature de la force nerveuse, elle se propage dans les nerfs, tantôt du cerveau aux extrémités, tantôt en sens contraire. »

Le premier de ces courants a lieu lors de la contraction musculaire excitée par la volonté; l'autre, quand à la suite de la stimulation des extrémités nerveuses se produit la sensation.

— M. de *Humboldt* écrit à M. *Arago* qu'il vient de paraître en Allemagne de nouvelles recherches sur l'électricité animale, par M. *E. du Bois Reimond* (en allemand). Cet expérimentateur aurait réussi à faire dévier une aiguille astatique par la volonté de l'homme, c'est-à-dire par le

courant électrique résultant de la contraction musculaire dans la tension de nos membres. Ce sont là de ces expériences qui demandent de nombreuses confirmations.

SOCIÉTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DE L'ÎLE MAURICE.

L'ancienne *Société d'Histoire Naturelle de l'Île Maurice*, fondée par le savant et zélé naturaliste Julien Desjardins et par quelques autres amis des sciences naturelles, a résolu, en 1846, d'étendre son cadre et de donner ainsi un accès plus facile à toutes les intelligences et à toutes les spécialités; et, dans sa séance du 24 août 1846, elle a adopté un nouveau titre, un nouveau plan et un règlement en harmonie avec ces résolutions. Son honorable secrétaire, M. Bouton, s'est exprimé ainsi à ce sujet : « Tous ceux pour qui les sciences et les arts, en général, sont un sujet de recherches et de méditations, soit qu'ils les considèrent sous un point de vue purement théorique, soit qu'ils en fassent l'application que réclament chaque jour nos ateliers, nos champs, nos manufactures et les besoins ordinaires de la vie, tous ceux-là pourront trouver, dans le sein de la Société nouvelle, de la reconnaissance pour les écrits, les Mémoires ou les renseignements qu'ils voudront bien lui adresser, un appui s'il est nécessaire, des encouragements et même auprès de l'autorité des recommandations que l'expérience a démontré n'avoir point toujours été infructueuses. »

Nous avons reçu les douzième et treizième Rapports annuels sur les travaux de la Société d'Histoire Naturelle de l'Île Maurice, si bien rédigés par M. Bouton, et les procès-verbaux de la même Société, contenant le compte-rendu des séances depuis le 6 octobre 1842 jusqu'au 24 août 1846. Nous trouvons dans ces deux recueils une foule de matériaux zoologiques dont il serait trop long de donner ici une analyse. Il y a surtout beaucoup de descriptions de Reptiles, de Poissons et de Crustacés nouveaux dues à

M. Liénard, l'un des naturalistes les plus distingués de ce pays.

Dès que les procès-verbaux des travaux de la nouvelle Société nous seront parvenus, nous les annoncerons à nos lecteurs.

G. M.

---

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

#### ICONOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE, par M. O. DES MURS.

L'Iconographie ornithologique de M. Des Murs en est aujourd'hui à sa 11<sup>e</sup> livraison. Cette publication, grand-in 4<sup>o</sup>, avec planches coloriées, est un des puissants aides qui concourent aujourd'hui à éclairer et dissiper les erreurs inévitables dans les publications simultanées et seulement textuelles de tant de nouvelles espèces. M. Des Murs a eu le bon esprit, dans le choix des espèces qu'il figure, de s'attacher particulièrement à celles déjà décrites mais non figurées, et sur lesquelles il existait soit des erreurs, soit des doutes de synonymies, comme aussi à celles dont la coloration sombre et peu saillante rend si difficile leur distinction d'avec les espèces voisines, telles que les Fauvettes, les Picucules, etc.

M. Oudard est chargé de la partie iconographique de ce travail : ce peintre, attaché au Muséum, et bien connu par ses travaux antérieurs, semble s'être surpassé dans l'exécution des planches. Ses lithographies, en effet, non-seulement réunissent l'exactitude parfaite des formes à la vérité et à la vigueur de la coloration, mais il a mis dans les pauses de ses oiseaux et dans les accessoires de ses petits tableaux un grand naturel, et ce qu'il fallait de pittoresque pour faire valoir chaque espèce et donner une indication générale de ses mœurs et de ses localités d'habitat. Son travail enfin n'est pas du nombre de ceux qui, d'abord soignés et consciencieux, annoncent insensiblement de la négli-

gence et du relâchement. Ici, nous voyons le contraire, et les dernières planches semblent l'emporter sur les premières.

Nous ne pouvons donc trop recommander aux ornithologistes et aux amateurs de portraits d'oiseaux vrais et élégants l'*Iconographie ornithologique* de M. Des Murs. C'est aujourd'hui le seul ouvrage français de ce genre, faisant suite aux planches enluminées de Buffon et à celles coloriées de Temminck; et nous nous adressons particulièrement aux vrais amis des sciences naturelles, car il est à craindre que sa publication, devenue trop onéreuse pour son éditeur, M. Des Murs, par suite des crises politiques, ne l'oblige à y renoncer après sa douzième livraison, si les amis de la science ne lui viennent en aide par leurs souscriptions.

M. Des Murs ayant accueilli, avec un empressement bien flatteur pour nous, quelques-unes de nos observations et descriptions de nouvelles espèces, nous continuerons de réunir nos efforts aux siens pour que cette entreprise scientifique vraiment française puisse offrir tous les genres d'intérêt dont elle est susceptible.

Aujourd'hui que, par suite de la protection spéciale de M. le ministre de l'instruction publique pour l'avancement des sciences, la *Revue zoologique* de M. Guérin-Méneville va reprendre un nouvel essor et un plus grand développement qu'elle n'avait encore eue précédemment, il serait bien pénible de voir s'arrêter, faute d'encouragement de la part des amis des sciences naturelles, une iconographie qui souvent n'est que la représentation fidèle des espèces décrites dans cette revue et qui, sans ce secours et dans certains cas, seraient peut-être difficilement reconnues comme tant d'autres dont les descriptions sont sans figure.

Le prix de 8 f. la livraison, grand in-4°, avec 6 planches coloriées, est plus modique que celui de la plupart des ouvrages étrangers du même genre moins soignés que lui.

DE LAFRESNAYE.



OBSERVATIONS SUR les phénomènes périodiques du règne animal, et particulièrement sur les migrations des oiseaux en Belgique, de 1841 à 1846, par M. Edm. De SELYS LONGCHAMPS, membre de l'Acad. Roy. des Sciences de Belgique, etc., etc. — In-4°. Bruxelles, 1848. (Extrait du t. 21 des *Mémoires de l'Acad. Roy. de Belgique.*)

Ce travail, qui comprend 88 pages in-4°, concerne directement la Belgique, et a rapport surtout aux oiseaux. Les observations faites dans d'autres contrées, ne comprenant qu'un petit nombre de localités, ne peuvent permettre d'en déduire des résultats généraux. Ces observations demandent une attention soutenue, et sont très-minutieuses; mais si elles étaient convenablement faites et généralisées, elles donneraient des résultats fort intéressants, tant sous le rapport de la climatologie que sous celui de la zoologie.

M. de Selys Longchamps a divisé son travail en trois parties dont les titres feront suffisamment connaître l'objet.

1<sup>re</sup> partie : — Considérations préliminaires sur les observations des phénomènes périodiques du règne animal.

2<sup>e</sup> partie : — Tableau des observations des phénomènes périodiques du règne animal de 1841 à 1846.

3<sup>e</sup> partie : — Calendrier zoologique.

Dans un appendice, l'auteur donne les diverses pièces qui ont servi de programme à ces observations, en en demandant à tous les naturalistes belges et étrangers. On y trouve des modèles de tableaux destinés à donner à ces observations un ensemble et une uniformité qui puissent faciliter la comparaison des résultats obtenus dans des localités diverses; enfin l'ouvrage est terminé par une table des matières très-détaillée.

G. M.

---

## EXPLICATION DE LA PLANCHE 5.

- Fig. 1. Vaisseau dorsal de la larve du syphon lividus; les flèches indiquent la direction des courants sanguins.  
 2. Portion du vaisseau dorsal très-grossie.  
 3. Le même vaisseau à l'état de torsion.  
 4. Coupe transversale du même vaisseau.  
 5. Valvule postérieure du vaisseau dorsal.  
 6. Corpuscule du sang du même animal.

## EXPLICATION DE LA PLANCHE 7 (1).

Cloaque du *Syphonops annulatus*. — Fig. 1, celui du mâle; fig. 2, celui de la femelle.

*an* Anus.

*vu* Vessie urinaire.

*rt* Rectum.

*rn* Rein.

*cgr* Corps graisseux du mâle.

*egr* Epiploon graisseux de la femelle.

*df* Canal déférent.

*od, og* Oviducte droit, gauche.

*ur* Uretères.

*v* Vestibule génito-excrémentiel de la femelle; *v* 1, première chambre vestibulaire; *v* 2, seconde chambre vestibulaire du mâle.

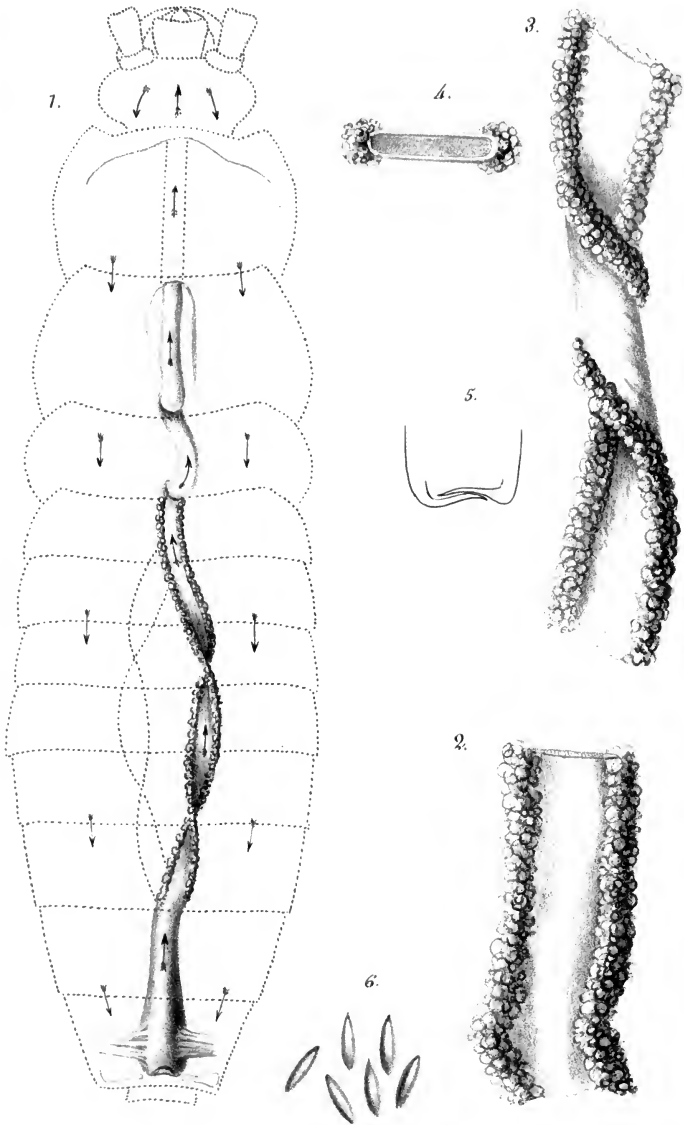
*br* Bourrelet qui sépare ces deux chambres.

1, 2, 3 Trois piliers charnus de la portion exsertile, ou première chambre vestibulaire.

*or* Orifice du rectum dans le vestibule; *o*, orifices des conduits urinaires et générateurs.

(1) Cette planche, qui a rapport à la partie du Cours de M. Duvernoy contenue dans ce numéro, vu l'abondance des matières, ne paraîtra que dans le numéro suivant.





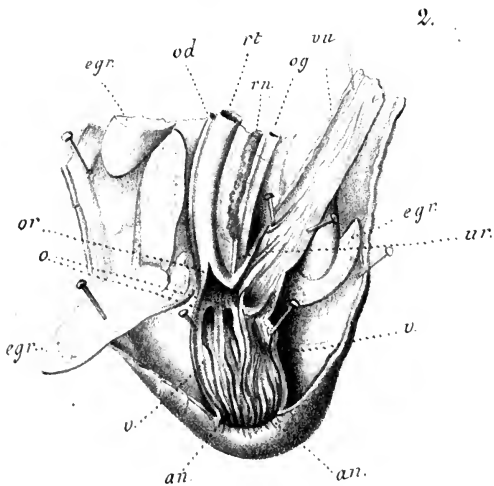
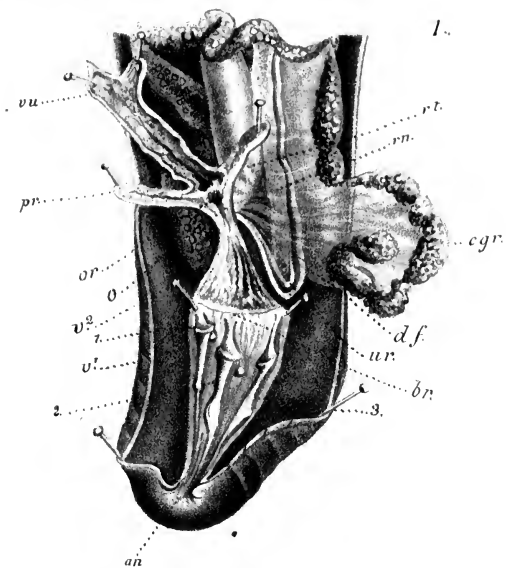
Auctor. del.

Lith. de Lemercier

*Vaisseau dorsal du Cyphon lividus.*

(Larve)





P. Lacherbauer del.

Nicolet lith

Lith. Lemercier.

Cloaque du *Syphonops annulatus*. 1. max. 2. fem.



## I. TRAVAUX INÉDITS.

COURS d'Histoire naturelle des corps organisés, faits au Collège de France par M. DUVERNOY (Voir les années 1846, 1847 et 1848 de la *Revue zoologique*, et la page 179 de cette année).

En continuant de rendre compte de ces leçons, nous aurons toujours pour but principal de faire connaître les modifications que le professeur a introduites dans la méthode naturelle de classification de tout le règne animal. Il nous reste, pour terminer cette tâche, à exposer les groupes principaux des trois classes supérieures des vertébrés. La communication d'aujourd'hui concerne les *Reptiles*, et se rapporte à huit leçons, des mois de janvier et de février 1847.

Nous avons vu, dans l'article précédent, les caractères généraux relatifs à la génération et son développement, qui séparent cette classe, ainsi que celle des *Oiseaux* et des *Mammifères*, de celle des *Amphibies* et des *Poissons*.

Les *Reptiles* ont une respiration aérienne dans l'œuf par l'allantoïde, et hors de l'œuf par deux poumons ou par un seul.

Le cœur a une cavité unique, plus ou moins compliquée par une ou plusieurs cloisons incomplètes, recevant le sang par deux orifices séparés, de deux vestibules distincts, l'un pour celui qui a respiré dans l'organe pulmonaire, l'autre pour le sang des veines du corps. Il y a toujours deux aortes et une artère pulmonaire ayant chacune une embouchure séparée dans le ventricule.

Il en résulte qu'une fraction seulement du sang, revenu de toutes les parties du corps au cœur, passe dans l'organe de la respiration.

Le sang est froid, les téguments sont couverts de boucliers osseux, d'écaillés ou de petits tubercules, ou seulement de granulations.

La fécondation a toujours lieu avant la ponte, au moyen d'un accouplement intime et de l'introduction d'une ou de deux verges dans le vestibule génito-excrémentiel de la femelle.

M. Duv. divise la *Classe des Reptiles* en cinq *Sous-Classes*, dont trois comprennent toutes les espèces de la création actuelle, et dont les deux autres ne réunissent que des *Reptiles* fossiles.

Dans cette méthode de classification, nous espérons démontrer que le professeur est parvenu à distribuer les animaux de cette classe en autant de groupes naturels, graduellement moins généraux, qu'il a trouvé de caractères organiques de valeur correspondante.

#### 1<sup>re</sup> SOUS-CLASSE. — SAUROPHIDIENS.

Cette *sous-classe* comprend les Ophidiens et les Sauriens du règne animal de G. Cuvier, moins les Crocodiliens. Voici ses caractères :

Le vestibule génito-excrémentiel s'ouvre sous la base de la queue par une fente transversale. Cette sorte d'ouverture est toujours liée avec l'existence de deux verges, situées sous les téguments de la queue en arrière de cette fente, et formées d'un fourreau qui s'invagine dans lui-même pour sortir par chacune des commissures de cette même fente. L'extrémité ou le gland de ces verges est simple ou divisé en plusieurs lobes, lisse ou hérissé d'épines. Un sillon pour la direction de la semence correspond à l'orifice du canal déférent du même côté.

Les femelles n'ont rien d'analogue, c'est-à-dire qu'elles manquent de clitoris.

La ponte a lieu plus ou moins longtemps après la copulation.

Le développement du fœtus commence et s'avance à des



degrés très-différents, suivant les espèces, dans l'oviducte incubateur, où il peut se terminer.

Cette ovoviviparité n'est ici le plus souvent qu'un caractère d'espèce; plus rarement de genre, ou tout au plus de famille.

L'enveloppe des œufs est un peu calcaire et seulement coriace.

Cette sous-CLASSE se compose de quatre *Ordres*.

*Ordre 1<sup>er</sup>*. — LES ORTHOPHIDIENS. — (*Les Serpents proprement dits du Règne animal*).

Tous ont une rangée d'écaillés sous le ventre et une simple ou double rangée sous la queue, qui sont sensiblement plus grandes que celles du reste du corps. Les os tympaniques sont mobiles et portés en arrière et en dehors. Les deux branches de la mâchoire inférieure ne sont pas soudées entre elles; elles ne sont attachées en avant que par un ligament qui permet et limite leur écartement. Les os maxillaires et les arcades palatines sont mobiles. Celles-ci sont armées d'une rangée de dents pointues recourbées en arrière. Il y en a de même forme, mais de dimensions et de nombre variables aux os sus-maxillaires et mandibulaires, et même aux petrygoïdiens internes (1).

Les côtes sont longues et enclavent l'abdomen. Il n'y a ni sternum ni vestiges d'aucun os des extrémités antérieures; mais deux ongles crochus de chaque côté de l'anus sont, chez les *Tortrix* et les *Pithons*, des traces extérieures de rudiments des extrémités postérieures.

L'hyoïde est complètement séparé de la trachée et ne

(1) M. Cuvier, a dit M. Duvernoy, comprenait avec raison les *Tortrix* parmi les *Serpents proprement dits*; mais il s'était trompé en leur attribuant une langue épaisse et courte. J'ai eu l'occasion de le lui montrer dès 1850. Dans mon *Mémoire sur les caractères qui distinguent les Serpents venimeux*, et qui est de cette même année, je décris encore les rapports qui existent entre le genre *Tortrix* et le genre *Pithon*, dans la composition des os de la tête (*Annales d'hist. nat.*, . 26, p. 126).

tient qu'à la langue ; celle-ci est cylindrique, fourchue à son extrémité, et contenue dans un fourreau situé hors de la cavité buccale sous son plancher, et dont l'issue est à la partie la plus avancée de celui-ci.

La vésicule du fiel est séparée du foie et plus rapprochée du pylore que l'extrémité postérieure de ce viscère (1).

Ce premier *Ordre* des *Reptiles* se divise en trois *Sous-Ordres*.

Le premier est celui des *Orthophidiens venimeux à crochets antérieurs*.

Ils forment deux *Tribus*. Dans la première, les crochets antérieurs ou la grosse dent canaliculée, qui arme chaque sus-maxillaire, est isolée, et le sus-maxillaire court et large.

Cette *Tribu* comprend deux *Familles* : celle des *Vipères*, qui se compose des genres *Vipère*, *Trigonocéphale* et *Crotale*, et celle des *Najas* (2).

Dans la seconde *Tribu*, les crochets venimeux sont suivis de quelques dents ordinaires.

Les deux *Familles* des *Hydres* ou des serpents d'eau, et des *Bongares*, ou des serpents de roche, appartiennent à cette *Tribu*.

Le second *Sous-Ordre* est celui des *Orthophidiens venimeux à crochets postérieurs, précédés de dents ordinaires*. Ce crochet est creusé d'un sillon le long de sa convexité, qui est en avant. Il répond, par sa base, à une petite glande dont la structure se distingue de la salivaire sus-maxillaire (3).

(1) Voir les *Fragments sur l'organisation des Serpents*, publiés en 1852 par M. Duvernoy (O. C., t. 50).

(2) M. Duvernoy a montré, dès 1850, dans un Mémoire cité plus haut, les différences qui distinguent ces deux familles dans l'appareil venimeux et de déglutition.

(3) Voir deux Mémoires de M. Duvernoy ayant pour titres, le premier : *Des caractères tirés de l'anatomie pour distinguer les Serpents venimeux*, etc. ; l'autre : *Fragments d'anatomie sur l'organisation des Serpents* (Anal. des sciences naturelles, t. 26 et 50).

Il comprend entre autres le *Dispholides Lalandii*, Duv., que M. Schlegel a conservé dans le genre *Dendrophis*, avec le nom spécifique de *Colubrina*, malgré des différences assez importantes d'organisation qu'il signale.

Le *Coluber plumbeus* du prince de Neuwied et de M. Schlegel; l'*Ophis jaspideus*, Duv. (*Xenodon* à tête rayée, SCHLEGEL); la *Coronella rufescens*, à laquelle M. Schlegel rapporte les *Ophis albo-cinctus* et *heterurus* du Musée de Strasbourg (1).

Les genres *Dipsas*, LAUR., *Cerberus*, CUV., appartiennent encore à cette catégorie.

Ce second *Sous-Ordre*, à la vérité, est établi d'après un caractère contesté. M. Schlegel, qui avait indiqué le premier l'existence de la glande venimeuse et des dents canelées correspondantes, a décrit plus tard cette glande comme un lobe plus développé de la glande salivaire. Il réduit à un simple caractère spécifique la présence de ce lobe développé et du crochet qui lui correspond.

Des recherches ultérieures faites sur des animaux frais, et des expériences sur le liquide que secrète cette glande, pourront seules décider cette question importante, pour laquelle M. Duv. provoque de nouveau les investigations des voyageurs instruits.

Le troisième *Sous-Ordre* comprend les ORTHOPHIDIENS non venimeux.

Tous ont quatre rangées de dents pointues et crochues au palais, deux rangées sus-maxillaires et deux palatines sans dent canelée qui servirait de crochet venimeux.

On peut les réunir dans quatre *Familles* : celles des *Tortrix*, ou Rouleaux; des *Boas*, des *Couleuvres* et des *Acrocordes*, ou Serpents aquatiques non venimeux (2).

(1) Ils ont été figurés dans les *Fragments* cités plus haut, pl. 1 et 2.

(2) Voir la figure de l'*Acrocorde fascié*, dans l'édition illustrée du *Règne animal* de G. Cuvier, pl. 56 bis, et l'explication de cette figure, publiées par M. Duvernoy.

II<sup>e</sup> ORDRE. — *Les Protophidiens.*

Cet ordre comprend les genres *Acontias*, *Amphisbène* et *Typhlops*, dont le corps est couvert d'écaillés de même grandeur et de même forme, disposées circulairement, ne se recouvrant pas, ou un peu imbriquées; qui manquent de sternum; dont les branches de la mâchoire inférieure sont soudées en avant, et les os palatins, les inter-maxillaires et sus-maxillaires sont immobiles; qui n'ont d'ailleurs que des dents inter-maxillaires et mandibulaires, et qui manquent de tympan et de canal auditif externe comme les précédentes.

Leur langue est épaisse, triangulaire, écailleuse et papilleuse; placée dans la cavité buccale, et non dans un fourreau séparé de cette cavité.

III<sup>e</sup> ORDRE. — *Les Protosauriens.*

Ils ont un sternum et un bassin, et au moins des vestiges extérieurs des extrémités antérieures, ou des extrémités postérieures, un méat auditif externe et un tympan.

Les mâchoires sont comme dans l'ordre précédent. Il y a des dents inter-maxillaires, sus-maxillaires, palatines et mandibulaires; la langue est papilleuse et légèrement fourchue.

Cet *Ordre* paraît devoir se diviser en trois familles.

Les *Seps*, les *Orvets* et les *Bipèdes*, composeraient la première.

La seconde serait formée des genres *Chalcide* et *Chirote*, et la troisième des *Ophisaires* et des *Scheltopusiks*.

Les *Ordres* II et III se distinguent encore de l'Ordre I<sup>er</sup>, ainsi que tous les autres *Reptiles*, par la position de la vésicule du fiel, qui est attachée au foie et non séparée de ce viscère, comme dans les *Orthophidiens*.

IV<sup>e</sup> ORDRE. — *Orthosauriens* qui ont tous quatre pattes développées.

Ils se sous-divisent en deux *Sous-Ordres*.

1<sup>er</sup> *Sous-Ordre*. Les *Hétérodermiens*, qui n'ont pas de véritables écailles, et dont la peau est tuberculeuse ou papilleuse, ou simplement couverte de granulations. Ce *Sous-Ordre* se compose de deux familles très-naturelles : les *Caméléoniens* et les *Geckotiens*, dont les caractères sont trop connus pour les rappeler ici.

Le second *Sous-Ordre* est celui des *Pholidosauriens* ou *Orthosauriens*, à derme couvert d'écailles. Il se compose de quatre familles.

Ce sont celles des *Scincoïdiens*, des *Iguaniens*, des *Lacertiens* et des *Varaniens*.

Cette dernière famille telle que MM. Duméril et Bibron l'ont circonscrite, les *Lacertiens* et les *Iguaniens* de même. Les *Scincoïdiens* sont ceux du *Règne animal*, moins les *Septs* et les *Bipèdes*, les *Chalcides* et les *Chirotés*, qui sont des *Protosauriens*.

## II<sup>e</sup> SOUS-CLASSE DES REPTILES LORISAURIENS.

Des plaques cornées ou osseuses forment une grande partie des téguments. Ils ont quatre extrémités à doigts distincts.

Par sa génération et son développement, cette Sous-Classe a beaucoup de rapports avec la suivante.

Il n'y a de même qu'une verge retirée, dans l'état de repos, dans un compartiment du vestibule, dont l'orifice intérieur est rond ou oblong et non transversal.

Deux canaux péritonéaux s'ouvrent dans le vestibule ou s'avancent un peu sur les côtés de la verge.

La coque des œufs est dure et calcaire.

Cette SOUS-CLASSE ne se compose que d'un seul ORDRE dans la création actuelle, celui des *Crocodiliens*, qui se divise en trois familles. La première, celle des *Crocodiles*, a les arrière-narines très-reculées et les vertèbres concavo-convexes, c'est-à-dire que leur corps est concave en avant et convexe en arrière. Elle se compose des genres *Crocodile*, *Caiman* et *Gavial*.

Les deux autres ne réunissent que des espèces fossiles : l'une, celle des *Téléo-sauriens*, a les arrière-narines peu reculées, et les vertèbres bi-concaves ou planes; elle se compose des genres *Téléo-saurus*, G. et *Sténéo-saurus*, G.

L'autre, celle des *Strepto-sauriens*, a le corps, les vertèbres du cou et des premières dorsales convexo-concaves.

Elle réunit les genres *Strepto-spondylus*, H. DE MEYER, et *Cetiau-saurus*, OWEN.

Une partie des caractères attribués à cette sous-classe n'a pu être constatée que dans les espèces vivantes.

Aussi n'y réunissons-nous qu'avec doute l'ORDRE des DINOSAURIENS, établi par M. R. Owen, et formé des genres fossiles *Mégalosaurus* et *Hyleosaurus*, qui avaient dans leurs téguments les boucliers osseux caractéristiques de cette sous-classe et de l'Ordre des Crocodiliens.

Mais nous pensons, a dit M. Duv., qu'il faut séparer de l'ordre des *Dinosauriens* le genre *Ignanodon*, qui nous paraît devoir être placé dans la sous-classe des SAUROPHIDIENS.

### III° SOUS-CLASSE. — CHÉLONIENS.

Les vertèbres dorsales, les côtes et le sternum sont soudés à la peau, qui est presque toujours couverte de plaques de nature cornée. Les mâchoires sont garnies de la même substance et manquent de dents.

Cette partie périsphérique du squelette forme en dessus un bouclier plus ou moins convexe, et en dessous un plastron généralement un peu concave.

Les mâles n'ont qu'une verge retirée dans le vestibule, dont l'orifice est rond et reculé sous la queue.

La verge a deux canaux péritoniaux (1). Elle se compose encore d'un corps caverneux et d'un sillon dorsal.

Les femelles ont un clitoris semblablement organisé (2), et situé de même que la verge, mais plus petit.

(1) Que M. Duvernoy a fait connaître le premier, dès 1805, dans la rédaction des *Leçons d'anatomie comparée*.

(2) Ainsi que MM. Martin Saint-Ange et Isidore Geoffroy l'ont démontré en détail en 1828.

Tous les animaux de cette *Sous-Classe* sont ovipares.

La ponte a lieu dans l'air et non dans l'eau; même pour les Chéloniens aquatiques, peu de temps après la copulation, qui est longue.

Cette sous-classe se divise en quatre ORDRES, qui répondent aux quatre familles établies dans *l'Erpétologie générale*, par MM. Duméril et Bibron.

Ce sont : I. Les *Tortues terrestres* II. Les *Paludines*. III. Les *Potamides*. IV. Les *Thalassites*, ou les *Tortues marines*.

Celles-ci ont des œufs à enveloppe coriace; tandis qu'ils ont une enveloppe calcaire résistante dans les trois premiers ordres.

Outre ces trois *Sous-Classes*, il y en a deux que l'on peut considérer comme hors de rang, et dont on ne connaît que des espèces fossiles, et conséquemment les restes osseux.

L'une est celle de ces singuliers PTÉROSAURIENS dont les extrémités antérieures étaient organisées, sinon pour un vol élevé et soutenu, du moins pour servir de parachute. Le second doigt de ces extrémités avait en effet une longueur excessive, et devait donner attache à une membrane analogue à celle de l'aile des chauve-souris.

Cette *Sous-Classe* ne se compose que du seul genre *Ptérodactyle* établi par G. Cuvier.

L'autre *Sous-Classe* comprend de grands Reptiles essentiellement aquatiques et marins, les ELANOSAURIENS.

Ils ont quatre extrémités en forme de rames, uniquement propres à la natation.

Les vertèbres sont biconcaves.

Les dents sont implantées dans un canal commun, sans creux à leur base.

Cette *Sous-Classe* ne se compose que d'un seul ORDRE, celui des *Ichthyosauriens*; et celui-ci d'une seule famille qui comprend les trois genres *Ichthyosaurus*, *Plesiosaurus* et *Pliosaurus*.

Au reste, a dit M. Duv. en terminant l'exposé de cette classification, on ne peut se dissimuler ce qu'elle a d'incertain, en nous laissant désormais dans l'ignorance de la circulation et de la respiration de ces animaux et de leur mode de propagation. Une circulation pulmonaire incomplète s'allierait difficilement avec la puissance du vol que paraissent avoir les *Ptérodactyles*. Cette classification a dû être la moins incomplète que possible.

Nous terminerons cet extrait des leçons de M. Duv. sur les *Reptiles* par quelques traits de la partie historique de ces leçons. Le professeur avait eu pour but, dans cette revue critique et rétrospective, de montrer combien la science a fait de progrès depuis Linné, et par quels degrés elle s'est élevée successivement à l'état satisfaisant où nous pouvons l'étudier en ce moment.

Linné, comme la plupart des auteurs plus récents, avait réuni dans une seule classe, sous le nom d'*Amphibies*, les *Reptiles* et les *Amphibies* tels qu'ils viennent d'être distingués dans la méthode de M. Duv.

Cette classe, dans le *Systema naturæ*, se divisait en deux ordres, celui des *Amphibia pedata*, composé des genres *Testudo*, *Draco*, *Lacerta* et *Rana*; et l'ordre des *Serpentes apodes*.

L'existence de quatre pieds et d'une queue avait suffi pour décider Linné à classer les *Salamandres* comme espèces, dans son genre *Lacerta*, tandis qu'il en séparait le *Dragon volant*, pour en constituer le genre *Draco*.

Les *Vipères* sont de simples espèces du genre *Coluber*, parce qu'elles ont, comme les couleuvres, deux rangées de plaques sous la queue.

Ces exemples suffiront pour montrer combien la science des véritables rapports des animaux était encore reculée, et combien, malgré son génie, le grand naturaliste était sous l'empire de son époque.

On ne trouve pas à cet égard de véritables progrès dans le grand ouvrage de *Lacépède*, sur les *Quadrupèdes ovi-*



*pires* et les *Serpents*, publié de 1788 à 1790. Ces animaux y sont distribués à la vérité en quatre classes.

1. Les *Quadrupèdes ovipares qui ont une queue*.

Les *Salamandres* y sont encore comprises comme sous-genre du genre *Lézard*.

2. Les *Quadrupèdes ovipares qui manquent de queue*.

3. Les *Bipèdes* et les *Bimanes*.

4. Les *Serpents*. Mais ces classes, on le voit, n'étaient pas toutes établies d'après des caractères importants.

Les grandes différences qui distinguent les Reptiles nus des Reptiles à écailles, soit sous le rapport de leur organisation, soit sous celui de leur mode de génération et de leurs métamorphoses, étaient proclamées dans les enseignements du Jardin des Plantes dès le commencement de ce siècle, et appréciées comme devant faire des uns et des autres deux sous-classes distinctes.

Je lis dans le *Traité élémentaire* de M. Duméril le paragraphe suivant à l'appui de mon assertion (1) :

« On a remarqué que les *Reptiles* pouvaient être partagés en deux grandes sous-classes, d'après l'organisation et la forme extérieure du corps. Les uns en effet subissent des métamorphoses ; leur corps est toujours nu, sans carapace ni écailles, et leurs pattes sont toujours sans ongles ; on les a nommés *Batraciens*.

« Tous les autres ont le corps couvert ou d'un tissu solide, ou d'écailles, ou d'une peau annelée et coriace. On les a rangés dans trois ordres. »

*Oppel*, l'auditeur assidu et le disciple de MM. Cuvier et Duméril, n'avait cependant pas adopté, en 1810, ces deux grandes divisions (2), dans une classification des Reptiles qu'il a publiée, en premier lieu, dans les *Annales du Muséum*, et pour laquelle M. de Blainville, également audi-

(1) T. II, p. 181, § 871 de la seconde édition. Paris, 1807.

(2) Je n'aurais peut-être jamais fait paraître cet ouvrage si je n'y avais été encouragé par mes deux savants professeurs MM. Cuvier et Duméril (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. XVI, p. 291).

teur à cette époque reculée de MM. Cuvier et Duméril, s'était chargé de lui fournir les données anatomiques (1).

Ce n'est qu'en 1816 que ce dernier savant, dans son prodrome d'une nouvelle distribution du *Règne animal* (2), indique, comme la classe III<sup>e</sup> des *vertébrés*, les *Squammi-fères*, ou les Reptiles ;

Et comme la classe IV<sup>e</sup> les *Nadipellifères*, ou les Amphibiens.

Cependant le tableau plus détaillé de la page 111 suppose qu'on pourrait n'en faire que deux sous-classes, l'une sous le nom de *Reptiles Ornithoïdes*, et l'autre sous celui de *Reptiles Ichthioïdes*.

Aucun caractère n'est ajouté à ces dénominations ; mais les *ordres* et leurs divisions dont ces classes ou ces sous-classes se composent seront exposés plus loin.

Quatre années plus tard, Blasius Merrem, dans son *Essai d'un système des Amphibies*, divise ces animaux en deux classes, l'une qu'il appelle *Pholidota*, et l'autre *Batrachia*. Il expose avec assez de détails les caractères anatomiques qui les distinguent (3).

M. Gray, en 1825, A. H. Haworth et Fitzinger en 1826, adoptent la division des Reptiles en deux classes ; ce dernier avec les nouvelles dénominations de *Monopnès* et de *Dipnès*.

Après cette esquisse historique concernant les progrès de la science relatifs à la séparation en deux classes de l'ancienne classe des *Amphibies* de Linné, ou des *Reptiles*

(1) Voir notre article précédent, p. 179 de cette *Revue*, et la page 594, note 1, du vol. cité des *Annales*.

(2) *Bulletin de la Société philomathique*. Juillet, 1816, p. 105 et suiv.

(3) Cet ouvrage, écrit en allemand et en latin, est postérieur à la première édition du *Règne animal*, dont l'auteur a pu profiter pour les caractères anatomiques et pour les groupes de familles et de genre. Nous ne faisons pas cette observation pour lui ôter de son mérite, qui est incontestable. Ce travail devait paraître dix-neuf années plus tôt sous une autre forme, et comme supplément de la traduction allemande des quadrupèdes ovipares par Lacépède. Ce n'est donc pas, comme on l'a dit, une seconde édition d'un ouvrage qui aurait paru en 1800.

de Brisson ; le professeur s'est appliqué à faire connaître , dans cette revue rétrospective, les principales sous-divisions proposées successivement pour la classe unique des Reptiles, comprenant les Amphibies, ou pour celle de ces mêmes *Reptiles*, après en avoir séparé les Amphibies.

Il a particulièrement insisté sur les classifications où l'on avait proposé de réunir dans un même groupe général ou dans un même ordre les *Sauriens* et les *Ophidiens*.

Laurenti (1) n'admettait que trois ordres dans son tableau de la classe des Reptiles : les *Reptilia salientia* (les Batraciens anoures DUM.) ; les *R. gradientia* (les Batraciens urodèles et les Sauriens) ; les *R. serpentia* (les Ophidiens).

Il n'y a dans cette classification, qui ne comprend pas les *Tortues*, pour ainsi dire aucun perfectionnement.

Dans la méthode d'Al. Brongniart, communiquée dès 1799 à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, et insérée en 1803 parmi les Mémoires des savants étrangers publiés par cette classe, les *Reptiles* sont séparés en quatre groupes ou quatre ordres d'égale valeur : les *Chéloniens*, les *Sauriens*, les *Ophidiens* et les *Batraciens*.

Cette méthode, qui était sans doute un progrès relativement à celle de Linné et de Lacépède, exprimait cependant très-incomplètement les ressemblances ou les différences des Reptiles et les différents degrés des unes ou des autres. Elle séparait certains Ophidiens (les Anguis) des Sauriens, avec lesquels ils ont beaucoup plus d'affinité qu'avec les autres Serpents. Elle ne séparait pas assez les *Batraciens* des trois autres *Ordres*.

Michel Oppel divisait en trois ordres seulement toute la classe des *Reptiles*.

Les *Testudinés* (les Chéloniens de M. Al. Brongniart) ; les *Ecailleux* (comprenant les Sauriens et les Ophidiens d'Al. B.), et les *Reptiles nus*, ou les *Batraciens*.

(1) Dissertation inaugurale publiée en 1768, et ayant pour titre : J. M. LAURENTI, *Specimen medicum, exhibens synopsis Reptilium*, etc.

Les *Sauriens* et les *Ophidiens* ne formaient ainsi que des sections du second ordre.

C'était sans doute une amélioration ; mais les premiers comprenaient encore les *Crocodyliens*, qui diffèrent beaucoup de tous les autres Sauriens, non-seulement par la nature de leurs téguments, mais encore par plusieurs autres caractères importants.

Dans la nouvelle distribution systématique du *Règne animal* de M. de Blainville, que nous avons déjà citée, on trouve la sous-classe des *Ornithoïdes écailleux*, ou la classe des Squammifères, divisée en trois *Ordres*.

I. Les *Chéloniens*, ou Tortues.

II. Les *Emydo-sauriens*, ou Crocodiles.

III. Les *Bispéniens*, qui comprend deux sous-ordres, ceux des *Sauriens* et des *Ophidiens*.

Il y a sans doute dans cet aperçu, qui n'est pas appuyé de l'énoncé des caractères, un progrès sensible dans la connaissance des rapports que des recherches ultérieures sur l'organisation de ces animaux n'ont fait que démontrer.

Blasius Merrem, dont nous avons déjà parlé à l'occasion de la séparation des *Amphibies* en deux classes, et qui n'a publié son système que quatre années après les classifications précédentes, fait trois ordres de sa classe des *Amphibia Pholidota*.

A. Les *Testudinata* (les Chéloniens).

B. Les *Loricata* (ou Crocodyliens).

C. Les *Squamata* (ou les Sauriens et les Ophidiens).

Il divise de même en trois *Ordres* sa classe des *Amphibies Batraciens*.

A. Les *Apoda* (ou Cécilies).

B. Les *Salientia* (les Batraciens anoures).

C. Les *Gradientia* (les Batraciens urodèles), qu'il sous-divise en *Mutabilia*, sujets à métamorphoses, et *Amphipneusta*, qui conservent des branchies avec des poumons.

Tous les caractères organiques qui distinguent ces grou-

pes sont exposés avec beaucoup de soin par cet auteur.

M. Duv. a renvoyé, pour plus de détails sur cette partie de l'histoire de la science, à l'exposé qui se trouve dans l'*Erpétologie générale* (t. I).

Son but principal était de montrer, dans cet aperçu, le progrès lent et successif des idées dans la connaissance des véritables rapports des Reptiles qu'il espère avoir saisis dans la classification qu'il propose.

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Le mois de mai n'a pas été fécond en nouveautés zoologiques, et deux grandes séances se sont passées sans aucune communication scientifique qui nous concerne; mais une nouvelle pénible pour tous les zoologistes, et bien douloureuse pour nous, a marqué celle du 7 mai. Une lettre de M. Quoy a informé l'Académie qu'un de ses correspondants, courageux voyageur et zoologiste infatigable, M. Lesson, premier pharmacien de la marine à Rochefort, venait de terminer, dans cette ville, sa laborieuse et trop courte existence.

*Séance du 21 mai 1849.* — M. du Bois-Reimond adresse à M. de Humboldt le détail des expériences à l'aide desquelles il a constaté l'action du courant électrique développé par la contraction musculaire, sur l'aiguille aimantée asiatique, et M. de Humboldt ajoute que lui-même, avec MM. J. Müller et Helmoltz, a répété ces expériences chez M. du Bois-Reimond, et que les résultats qu'il a obtenus ne laissent pas l'ombre d'un doute.

— M. P. Gervais, qui, le 23 avril dernier, dans une Note analysée par nous, a fait connaître ses idées sur la répartition des Mammifères fossiles, entre les différents étages tertiaires, qui concourent à former le sol de la

France, poursuit aujourd'hui cet intéressant sujet par l'étude des Mammifères marins de ces mêmes terrains, qu'il nomme *Thalassothériens*, par opposition au mot *Géothériens*, appliqué par lui aux espèces terrestres. Parmi les sept *Faunes* indiquées dans la précédente communication, les trois plus anciennes n'offrent, en France du moins, aucun débris de Mammifère marin. La quatrième présente plusieurs espèces de dauphins, le *Phoca Pedronii*, le *Squalodon Grataloupii*, et une nouvelle espèce, type d'un nouveau genre, décrite par M. P. Gervais sous le nom de *Trachytherium Raulinii*, et qu'il pense avoir dû vivre dans la mer. La cinquième *Faune* offre des Lamantins ou *Halitheriums*, de nouveaux Dauphins. Dans la sixième, l'auteur signale une autre espèce d'*Halitherium*, *H. Serresii* P. Gervais, des Phoques, des Cétacés des principaux groupes. Quant aux *Thalassothériens* de la sixième *Faune*, ce sont ceux de nos mers actuelles. Cette Note se termine par quelques considérations sur les rapports de ces diverses espèces avec celles qui vivent aujourd'hui, et sur les erreurs successives de détermination auxquelles ces débris fossiles ont donné lieu.

— M. Eug. Chevandier adresse une *Note sur les ravages produits en 1848 par l'Orgye pudibonde dans les forêts de hêtres du versant occidental des Vosges, entre Phalsbourg et Cirey*. Les chenilles ont paru à la fin de juillet, et ravagé peu à peu 3 à 4,000 hectares de forêts. Ces ravages ont surtout porté sur les hêtres de haute futaie, et ont même épargné les bois où ne dominait pas cette essence. Mais après les hêtres les chenilles s'attaquaient aux chênes, qu'elles avaient respectés d'abord; les bouleaux, les trembles, les bois résineux sont restés seuls à l'abri de cette destruction.

— M. Vanner fait connaître les résultats de ses *Recherches ayant pour objet de déterminer le rapport numérique qui existe entre la masse du sang et celle du corps entier, chez l'homme et chez les Mammifères*. Ce rapport,

que les saignées faites dans les abattoirs ont permis à l'auteur de déterminer, est 5 pour 0/0 de masse sanguine dans le poids d'un animal vivant. Quelques considérations sur la limite des émissions de sang dans les maladies, et sur l'altération de ce liquide dans le choléra terminent cette communication.

*Séance du 28 Mai.* — M. C. Despretz, dans une *Note relative à l'électricité développée dans la contraction musculaire*, fait connaître en détail les procédés qu'il a suivis pour contrôler par des expériences les faits annoncés par M. du Bois-Reimond. Avant de connaître le procédé de l'expérimentateur allemand, M. Despretz avait tenté quelques essais; mais la difficulté de se mettre à l'abri des actions chimiques avait ôté aux résultats toute la certitude désirable. Ensuite il a répété exactement, ou en les variant, les expériences de M. Reimond, mais avec des résultats tantôt négatifs, tantôt positifs. Enfin, dans trois expériences qui paraissent au savant académicien dans de meilleures conditions que celle de M. Reimond, il n'a eu que des résultats négatifs. Il termine en déclarant que, sans nier la production de l'électricité dans la contraction musculaire, il pense que les instruments actuels ne mettent pas assez les expérimentateurs à l'abri de la réaction des liquides conducteurs en contact avec les métaux, pour donner aux expériences sur les courants animaux ou végétaux, toute la rigueur scientifique.

— M. Becquerel, dans une *Note relative au même objet*, signale les causes d'erreurs qu'il aperçoit dans l'expérience de M. du Bois-Reimond, et annonce qu'en se mettant en garde contre ces causes d'erreurs il n'a pas observé les effets signalés par ce physicien.

— M. F. Dujardin adresse un *Résumé d'un Mémoire sur les trachées des animaux articulés et sur la prétendue circulation pérित्रachéenne*. Dans ce travail, M. Dujardin établit les faits suivants :

1°. « Les trachées ne sont pas composées d'une double

membrane avec un fil spiral intermédiaire, déroulable isolément; ce fil est un épaississement de la membrane interne suivant des plis formés dès l'origine pour permettre à la trachée d'obéir aux dilatations de l'air contenu; et d'autre part, la membrane externe, qu'on ne peut isoler, est une couche d'abord molle et homogène de sarcode qui a sécrété la membrane interne, et qui doit conséquemment lui être contiguë.

2°. « La surface interne n'est pas formée par une membrane muqueuse et ne présente pas de cellules; elle est analogue à celle des ailes, et peut même présenter des poils ou des épines comme les téguments et les membranes externes.

3°. « Il n'existe point, dans l'épaisseur de la paroi, une cavité continue dans laquelle, suivant M. Blanchard, aurait lieu une circulation sanguine.

4°. « La surface interne des trachées présente ordinairement des rainures ou gouttières transverses correspondant aux intervalles de la fibre spirale, qui fait saillie à l'intérieur. C'est dans ces rainures seulement qu'est logée la couleur bleue que M. Blanchard croit avoir injectée dans l'épaisseur de la paroi. »

A l'appui de cette dernière proposition, M. F. Dujardin promet de montrer des pièces injectées par M. Blanchard lui-même, et qui lèvent, dit-il, tous les doutes. Il ajoute une liste des insectes où il a vu des poils dans l'intérieur des trachées.

— M. Ducros communique quelques-uns des résultats de ses expériences électro-physiologiques. L'un deux est ainsi énoncé: « La contraction et la tension musculaires favorisent le courant magnéto-électrique dans la production du sommeil léthargique, avec perte de sensibilité générale. » M. Ducros croit pouvoir rapprocher ce fait de ceux annoncés par M. du Bois-Reimond.



## SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 11 Avril 1849. — M. Ch. Coquerel lit quelques notes intitulées : Observations entomologiques recueillies aux Antilles; ces notes contiennent :

1° La description d'un Cis nouveau trouvé sous ses différents états dans un bolet à la Martinique.

CIS MELLIEI, Coquerel. — *Nigro piceus, pubescens, oblongus*. — *Prothorax œqualis, in mare antice protensus et bidentatus, angulis anticis porrectis et acutissimis, in feminâ rotundatis*. — *Caput duobus cornibus in mare armatum, in feminâ inerme*. — *Elytra subtiliter punctata*. — *Pedes ferruginei*. — Long. 0,0019 mas. 0,0013 femina.

La larve dont M. Coquerel a rapporté plusieurs individus encore vivants se distingue de toutes les autres larves de Cis par son dernier segment, qui porte à sa partie supérieure une espèce de cupule cornée, et qui est dépourvu de deux cornes dont il est armé chez toutes les espèces du même genre étudiées jusqu'ici. La nymphe n'offre rien de remarquable.

— 2° La description de deux Curculionites nouveaux de la Martinique, dont l'un, *Anchonus cribricollis*, creuse des galeries à l'état de larve dans le bois mort, et dont l'autre, *Cleogonus Fairmairei*, a été trouvé sous des écorces. La description du premier est accompagnée de celle de sa larve et de sa nymphe.

ANCHONUS CRIBRICOLLIS, Coquerel. — *Apterus, piceus*. — *Caput leve*. — *Rostrum paulo incurvum, supra rugosum, infra punctulatum, prothoracis longiorem œquans*. — *Prothorax antice contractus, lateribus rotundatis, supra cribratus*. — *Elytra ovata, rugosa, novem lineis punctulatis, tuberculis pilosis*. — *Pedes punctulati, pilosi*. — Long. 5 millim.; larg. 2 millim.

CLEOGONUS FAIRMAIREI, Coquerel. — *Elongatus, lateribus compressis*. — *Alatus nigro-œneus supra, castaneo-piceus infra, levigatus, nitidus*. — *Caput rostrumque subtiliter punctulata*. — *Prothorax compressus, supra levigatissimus,*

*lateribus lineaque anteriore punctulatis.*—*Elytra levigata, ad basim prothorace latiora, usque ad apicem attenuata, punctis seriatim impressa.*—*Pedes paulo rugosi, femoribus anticis longioribus, tarsis pilosis, piceis.* — Long. 4 millim. 1/2.

— 3° La description de la larve et de la nymphe d'une espèce de la famille des Coccinelliens, *Chilocorus uva*, Schoenh. Cette larve n'est pas carnassière comme ses congénères, elle se nourrit des jeunes feuilles du tamarin.

— 4° Quelques observations sur les métamorphoses du *Sylvanus sexdentatus* venant compléter ce qui a été déjà dit par MM. Westwood, Erichson et Blisson.

— M. Ch. Coquerel donne en outre quelques détails sur le *Sphenophorus decoratus*, Schoenh, qui vit dans les noix de coco; le *Sphenophorus liratus*, Schoenh, dont la larve se construit une coque dans les troncs du bananier, l'*Ontophilus Latreillii*, qui a été trouvé blotti sous une pierre dans un ruisseau, à la Guadeloupe. Il montre une espèce nouvelle de *Pygolampis* (*Pygolampis littoralis*, Coquerel), trouvé au bord de l'eau, à la Martinique, qui est très-lumineux, tandis que le *Pygolampis vitiger*, Schoenh, qui est très-commun dans le même pays, ne projette aucune clarté. Il rappelle à ce propos qu'une espèce du même genre (*Pygolampis eguita*, Fabr.), qu'il a prise à Rio-Janeiro, n'est pas lumineuse.

— Le même membre, à propos d'une nouvelle espèce de *Potamophilus* qu'il a recueillie à la Martinique, annonce à la Société qu'il s'occupe d'une Monographie de ce genre. On en connaissait déjà trois espèces: le *P. acuminatus* d'Europe; deux espèces décrites en quelques lignes par M. Guérin-Méneville et non figurées, *P. Goudotii*, de Colombie, et *P. cordillieræ*. Il faut y ajouter, outre l'espèce nouvelle de la Martinique, deux autres communiquées à M. Ch. Coquerel par M. L. Buquet, l'une de Colombie, la plus grande du genre, et l'autre provenant d'Asie, qui est peut-être l'*orientalis* de M. de Haan, mais qui en tout cas n'a jamais été décrite. En tout six espèces. M. Ch. Coque-

rel prie les entomologistes qui en posséderaient d'autres de vouloir bien les lui communiquer.

— M. *Blisson* écrit qu'il s'occupe depuis dix ans d'un ouvrage d'entomologie générale, d'une sorte de *Genera* concernant les mœurs des Coléoptères d'Europe. Il joint à sa lettre des tableaux en tête desquels sont indiquées les notes qu'il désire, et sur les côtes desquels se trouvent les noms des espèces sur lesquelles il n'a pas de renseignements. Il compte sur l'aide de la Société et des entomologistes en général.

— M. *L. Buquet* communique une lettre de M. de *Romand*, dans laquelle sont donnés de nouveaux détails sur l'appendice extraordinaire que présente la tête d'une *Chrysantheda* mâle recueillie à Caraccas par M. Sallé. M. de Romand croit que cet appendice n'est pas une excroissance fongueuse, un Cryptogame, comme on l'avait pensé, mais une pièce naturelle aux individus mâles, et il appelle de nouvelles observations sur ce sujet important.

— M. *Pierret* communique, au nom de M. *Blisson*, des observations remarquables sur les mœurs de la *Sesia cynipsiformis*, Hübner, qui formerait des galles assez volumineuses sur les racines des chênes, et s'y rencontrerait en compagnie de divers autres insectes.

— M. *H. Lucas* montre un Coléoptère du genre des *Arrhenodes*, dont les organes de la locomotion, les parties buccale et gastrique, sont envahis par un *Uxopoda*, genre de l'ordre des Acariens. Cet Acarien, qui est nouveau, et que l'auteur désigne sous le nom d'*U. denticulata*, a été pris sur un *Arrhenodes exsertus*, Dej., provenant de Colombie, et il a pour caractères :

UXOPODA DENTICULATA. — Corps ovalaire, avec sa partie antérieure sensiblement peu étroite; d'un jaune foncé, tout le dessus présentant une granulation fine, assez serrée, parmi laquelle on aperçoit quelques poils d'un jaune testacé placés çà et là; cette espèce est largement marginée de testacé et assez fortement denticulée sur les bords

*latéraux et postérieur; les pattes sont jaunes, hérissées de poils allongés de cette même couleur.*

— M. L. Fairmaire fait connaître une nouvelle espèce de *Derobrachus* provenant de Colombie, et faisant partie de la riche collection de M. L. Buquet. Cette espèce, que l'auteur désigne sous le nom de *Derobrachus agylas*, est assez grande, entièrement d'un brun marron noirâtre.

— M. V. Signoret donne la description d'une nouvelle espèce d'Hémiptère, la *Lystra punctata*, provenant de la Guinée portugaise, d'où elle a été rapportée par M. Bocardé. Cette espèce se distingue de celles qui ont été précédemment décrites par l'absence de la matière cotonneuse dont sont enduits les derniers segments de l'abdomen dans les véritables *Lystra*.

— La Société, à la majorité des voix, nomme membre honoraire M. Maximilien Spinola.

Séance du 25 Avril 1849. — M. Pierret annonce son départ très-prochain pour les Alpes de la Provence, où il compte faire un séjour de plus de deux mois : tout son temps sera consacré à des recherches entomologiques.

— M. H. Lucas montre à la Société une larve d'un Coléoptère de la famille des Carabiques, et peut-être même du genre *Carabus*, qui présente à la jonction de la tête, avec le prothorax, une plante parasite du genre *Sphæria*, la *S. entomorrhiza*, Fries., qui est très-développée. Ce fait est très-remarquable, et l'auteur cherche à indiquer ce qui a été dit sur le même sujet dans les ouvrages d'entomologie. Il cite particulièrement la chenille de l'*Hepialus virescens*, Doubleday, de la Nouvelle-Zélande, qui souvent est attaqué par la *Sphæria Robertsii*, Hooker, qui se développe sur le sommet de sa tête.

— M. Mellié donne la description de deux larves de Coléoptères qui se rapportent à l'ancien genre *Cis*. L'une d'elle, celle du *Rhopalodontus perforatus*, Gyllenhal, vivait en famille nombreuse dans un bolet du genre *Polyporus*,

trouvé sur un vieux tilleul dans le jardin des Tuileries, et l'autre, la larve de l'*Ennearthron cornutum*, Gyllenhal, avait été trouvée dans un bolet provenant d'un bouleau.

— M. L. Fairmaire annonce que l'*Hesperophanes rotundicollis* a été capturé dans l'arsenal de Toulon par M. Ch. Coquerel. M. Doué dit qu'il possède dans sa collection un individu appartenant à cette même espèce, lequel a été pris en Corse par M. Pierret père, sur la terrasse d'une maison où il demeurait à Bastia.

— M. E. Desmarest donne lecture d'une notice sur un nouveau genre de Crustacés de la section des Décapodes Macroures, famille des Salicoques. Ce genre, auquel l'auteur applique le nom de *Leander*, doit être placé dans la série carcinologique, entre les *Hippolytes* et les *Palémons*, avec lesquels il a beaucoup de rapports.

Les principaux caractères des *Leanders* sont : la carapace garnie d'un rostre formant une crête médiane, fortement dentée en dessus, et, au contraire, sans dents en dessous ; les antennes internes présentant trois filets uniques, et les externes, s'attachant un peu au-dessous des précédentes, ayant deux fois et demie la longueur du corps ; les pattes en général assez minces, celles de la première paire terminées par une main didactyle assez grande ; les pattes de la seconde paire, les plus longues de toutes et se terminant également par une main didactyle bien formée, ayant un corps entier non articulé ; rien de remarquable pour les dernières paires de pattes ; abdomen fortement arqué supérieurement et comme bossu, etc.

L'espèce type et unique de ce genre est le *Leander erraticus*, E. Desm., d'une couleur générale d'un jaune clair, diaphane et comme brillante ; queue offrant une coloration brillante, tachetée de brun et de rouge. Longueur de la femelle, 25 millim. ; du mâle, 18 millim. ; largeur de la femelle, 6 millim. ; du mâle, 4 millim.

Cette jolie espèce a été trouvée en grand nombre dans l'Océan-Atlantique, en haute mer, à 100 ou 150 lieues des

côtes de la Guadeloupe, par M. Ch. Coquerel, chirurgien de la marine nationale, auquel la science est déjà redevable d'intéressantes observations sur plusieurs animaux propres à Madagascar et à la Martinique.

E. DESMAREST.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

FAUNE DU PÉROU, du Docteur Tschudi, *partie ornithologique*, par M. CABANIS, conservateur du Muséum de Berlin. (Suite. voy. *Rev. et mag.* 1849, p. 97.)

Dans la famille *Muscicapidae* et la sous-famille *tyraninae*, l'auteur décrit une nouvelle espèce de Tyran du genre *Scaphorhynchus* Pr. Max. *Megastoma* Swainson, sous le nom de *Scaphorhynchus chrysocephalus* Tschudi, avec cette diagnose :

« Sca. supra ex cinereo-virescens, pileo plumis elongatis, citrinis, apice virescentibus, fronte occipiteque cinereis, superciliis albis; macula nigra ante oculos, fascia alba a rostri angulo ad auriculas porrigente, facie nigricante; subtus flavus, gula candida, pectore rufescente, tectricibus alarum inferioribus abdomini concoloribus. » (Il est figuré pl. 8, fig. 1.)

Cet oiseau se trouve aussi à Caraccas, dans le Venezuela, comme au Pérou Nous l'avons reçu de cette première localité, et nous en avons donné une description détaillée, latine et française, dans la *Revue zoologique*, 1848, p. 6, ainsi que de quelques autres espèces de Caraccas.

Dans le genre *Tyrannus*, il décrit une nouvelle espèce sous le nom de *Tyr. chinchoneti* Tschudi, Mus., Berol., avec cette diagnose :

« T. supra virescens, fronte superciliisque flavis, remigibus fuscis, subtus flavus. » (Figuré pl. 8, fig. 2.)

C'est le même oiseau que nous avons décrit dans la *Revue zool.*, 1845, p. 341, sous le nom de *Tyrannula ictero-*

*phrys*, ne possédant pas à cette époque le numéro de la *Faune du Pérou*, où il est décrit et figuré, et qui n'a paru toutefois que la même année; mais il avait été publié, dès 1844, dans le *Conspectus avium* de Tschudi; aussi, dans la *Revue zool.*, 1848, p. 7, nous avons indiqué cette synonymie en renonçant à notre nom spécifique comme postérieur à celui de Tschudi.

Sous le nom de *Myarchus* Cabanis, l'auteur comprend les *Tyrannula* de Swainson (dénomination plus ancienne cependant), et après en avoir indiqué cinq espèces connues, il en décrit une nouvelle sous le nom de *Mya. atropurpureus* Cab., Tschudi, Mus., Berol.; mais il n'en donne pas de diagnose latine, et tout l'article est en allemand. Il paraît toutefois que c'est une espèce voisine du *Muscipeta coronata*, le Rubin Buff. enl. type du genre *Pyrocephalus* de Gould (beagle's voy.)

Dans le genre *Elænia*, Sundeval, répondant au genre *Paroïdes* Lesson, 1837, après avoir indiqué le *Muscicapa cayanensis* L. Gmel., et notre *Muscipeta obscura* synops. av., p. 48, il décrit, comme espèce nouvelle l'*Elænia modesta* Tschudi, avec cette diagnose :

« El. supra cinereo-fusca, pileo plumis elongatis, albis, apice fuscis, alis fuscis dilutioribus limbatis; subtus cinerea; ventre albo; hypochondrio cristâque dilute flavicantibus. »

Puis l'*Elænia brevirostris* Tschudi, avec cette autre diagnose :

« El. supra ex cinereo-olivacea, pileo saturatiore, alis caudâque fuscis; tectricibus alarum superioribus albo maculatis; subtus flavescens, gutture albo. »

Puis enfin l'*Elænia viridi flava* Tschudi, avec cette diagnose :

« E. supra virescens, capite griseo, alis nigricantibus viridiflavo marginatis, reetricibus fuscis, viridi marginatis, gulâ albicante, pectore ex cinereo flavescente. »

Cette dernière espèce est figurée pl. 9, f. 2, et l'*Elænia*

*brevirostris* nous paraît avoir des rapports avec notre *Muscipeta brevirostris*, synops. p. 49; mais celle-ci avait été trouvée par M. d'Orbigny à Corrientes, république argentine, et non au Pérou.

Il donne ensuite la caractéristique de son genre *Leptopogon* Tschudi, Cabanis, de la manière suivante :

« Rostrum mediocre, basi solum latius quam altum, subrectum, parum depressum; maxillâ culmine continuo, apice parum deflexa, ante apicem emarginatâ; nares laterales, oblongæ, patulæ. Vibrissæ longæ, tenues. Alæ mediocres. Cauda mediocris, subæqualis; pedes breves, digiti mediocres ut in cæteris tyranninarum generibus. Hoc genus transitum a tyranninis ad platyrhynchus facere videtur. Typus *Leptogon superciliaris*, Tschudi. »

Il donne ensuite la diagnose de cette espèce :

« *L. superciliaris* Tschudi. Supra viridis, pileo saturate cinereo, superciliis griseis, alis fuscis viridi-marginatis; subtus viridi albescens; gulâ cinerascens, rectricibus fuscis margine viridibus. » (Elle est figurée, en outre, pl. 10, fig. 2.)

Il passe ensuite à sa sous-famille *Platyrhynchinae*, qu'il compose des genres *Todus* L., *Triccus* Cab., *Platyrhynchus orchilus* Cab., *Colopterus* Cab., *Euscarthmus* prince Max., et *Leptocercus* Cab.; puis il décrit dans le genre *Orchilus* Cab. l'*Or. pileatus* (*Euscarthmus pileatus* Tschudi (pl. 9, f. 1), avec cette diagnose :

« Orch. supra viridis, pileo rufo-fusco; alis nigris viridi marginatis; subtus flavescens, guttore cinereo. »

Puis l'*Or. rufipes* Tschudi, avec cette diagnose :

Or. supra olivaceus, pileo cinereo, alis nigricantibus virescente marginatis, subtus albicans guttore candido. »

Dans le genre *Euscarthmus* Strickland, il décrit l'*Euscarthmus cinereus* Strick, avec cette diagnose :

« E. supra cinereus, pileo nigricante, alis saturate fuscis; cauda nigerrima, subtus dorso dilutiore (1). »

(1). Voisin de notre Tachuris noirâtre; *Sylvia nigricans*; mais ce dernier, du Paraguay, a la huppe blanche.



Puis l'*Euscarthmus reguloides* Cab., sans diagnose; mais il lui donne pour synonyme notre *Culicivora reguloides*, Nob. synops., p. 57, petite espèce si remarquable par ses plumes allongées, étroites du vertex.

Dans la sous-famille *Fluvicolinæ*, il adopte le genre *Ptyonura* de Gould, G. R. Gray, *Gen. of. birds*, 1840, synonyme de notre genre *Muscisaxicola* Synops., 1837; et après avoir cité et adopté les noms spécifiques de nos *Musci. rufivertex*, Synops., 1, 66, et *Voy. en Am.*, pl. 40, et *Musci-mentalis*, id. 1, f. 66, et *Voy. en Am.*, pl. 40, f. 1, il en décrit une nouvelle espèce sous le nom de *Ptyonura albifrons* Tschudi, avec cette diagnose :

« Pt. supra ex olivaceo cinerea, pileo subfusco, fronte facieque ante oculos candidis, alis brunneis apice dilutioribus; cauda nigricante, apice albicante subtus grisea. »

Cette espèce offre beaucoup de rapports avec certains individus de notre *M. rufivertex*, qui manquent de la tache rousse du vertex.

Il établit ensuite le genre *Ochthites* Cabanis, 1844, qu'il reconnaît synonyme de notre genre *Muscigralla*, Synops., 1837, et y décrit, sous le nom de *Och. brevicauda*, notre *Muscigralla brevicauda*, Synops. 1, p. 61, et *Voy. en Am.*, pl. 39, f. 1.

Dans la famille *Laniadæ* et dans le genre *Cyclarhis* Swainson, il désigne le *Cycl. Guyanensis* des auteurs par le nom spécifique nouveau de *Cycl. poliocephala* Tschudi, nous ne savons pourquoi.

Dans le genre *Thamnophilus*, il décrit comme nouveau le *Tham. luctuosus* Tschudi, avec cette diagnose :

« Tham. nigerrimus, tectricibus alarum superioribus reetricibusque apice candidis, uropygii plumis albis. »

Et le *Th. olivaceus* Tschudi, dont la diagnose est :

« Th. supra olivaceus, pileo rufo-fusco, alis nigricantibus, fusco limbatis; subtus flavescens, gula albicante, pectore cinereo, campeterio albicante, cauda fusca. » (Figuré pl. 11, fig. 1.)

Une troisième espèce nouvelle, le *Thamnophilus axillaris* Tschudi, y est décrit en allemand, sans diagnose latine, et le *Th. luctuosus* nous paraît le même oiseau que celui que nous avons décrit dans la *Revue* sous le nom de *Th. albofasciatus*, et que M. Natterer nous a dit être le même que le *Th. zonurus* du Musée de Vienne; et le *Th. olivaceus*, d'après sa diagnose et la figure qui y est jointe, pl. 11, f. 1, nous paraît le même oiseau que le *Myiothera mentalis* femelle Temminck, dont il a figuré le mâle dans ses pl. col. 179, f. 3.

Dans sa famille *Myiotherinæ* et dans le genre *Pithys* de Vieillot, il décrit une nouvelle espèce, dont la diagnose est *Pithys leucophrys* Tschudi.

« P. cinereus, fronte superciliaris candidis, alis schistaceis, gula nigra. »

Nous sommes étonnés que l'auteur l'ait placé dans le genre *Pithys* de Vieillot, ayant pour type le *Plumet blanc* ou le *Manikup*, et dont cet oiseau n'a nullement les pieds syndactyles, au lieu de le placer avec les *Drymophila* de Swainson, près du *D. longipes*, dont il a tous les caractères.

Dans le genre *Corythopsis* Sundev., il décrit une espèce nouvelle sous le nom de *Coryt. torquata* Tschudi, dont la diagnose est :

« Cor. supra ex olivaceo fusca, pileo lætiore; alis nigricantibus, tectricibus superioribus minoribus cinereis; subtus alba, gula candida, pectore torque nigro, hypochondriis tibiisque subfuscis. »

Il place dans le même genre notre *Conopophaga nigrocincta* Synops. av. am., p. 13, et *Voy. en Am.*, p. 187, pl. 6, f. 2, espèce très-voisine de son *Torquata*, et donne pour type à ce petit groupe le *Myiothera calcarata* Pr. Max., beitr. 3, p. 1101, qui l'est aussi par G. R. Gray, dans son *Genera of birds*.

Dans le genre *Chamæza* Vigors, il décrit une nou-

velle espèce, le *Cham. olivacea* Tschudi, avec cette diagnose :

« Cham. supra olivacea, pileo saturate fusco, alis nigricantibus, cauda dorso concolore, apice helvola ; subtus helva, gula pectoraque ferrugineis plumis nigro marginatis, crisso rufescente. »

Dans le genre *Cinclus*, il décrit une nouvelle espèce, le *Cinclus leucocephalus* Tschudi, dont il ne donne pas la diagnose, mais une figure, pl. 15, f. 1.

Cette espèce intéressante a été rapportée du Pérou par M. Delâtre, et nous l'avons décrite, mais sur un individu jeune, dans la *Revue*, 1847, p. 68.

Dans le genre *Scytalopus* de Gould, ou *Platyurus* Swainson, il décrit les *Scyt. femoralis* Tschudi et *Scyt. acutirostris* Tschudi, mais sans diagnose; à même ce dernier genre, il en forme un nouveau sous le nom de *Cyphorhinus* Cabanis, et lui donne la caractéristique suivante :

« Habitus et characteres ut in merulaxidibus, rostrum verò multo magis compressum, mesorhinium culminatum gibbosum ; nares non fornicatæ (ut in cæteris hujus familiæ generibus) sed patulæ rotundæ, membrana circumdatæ plantathea non squamata vel reticulata, sed caligata. »

Puis il décrit l'espèce type, le *Cyphorhinus thoracicus* Tschudi, sans diagnose, et en donne la figure pl. 16, f. 1.

Dans le genre *Troglodytes*, il décrit les *Troglod. audax* Tschudi et *Leucophrys* Tschudi, mais sans diagnose latine et sans figure.

Dans la famille *Turdidæ* et dans le genre *Turdus*, il décrit le *T. serranus* Tschudi, avec cette diagnose :

« T. supra saturate fuscus, pilei plumis scapis ferrugineis, alis dorso concoloribus, subtus ex olivaceo, fuscus pectore ferrugineo-fusco, crisso saturatiore. »

Puis le *T. Swainsonii* Cabanis, sans diagnose.

Dans le genre *Mimus* (moqueur), il décrit le *Mimus longicaudatus* Tschudi, sans diagnose, mais il le figure pl. 15, f. 2.

Dans la famille *Sylviadæ* et dans le genre *Setophaga*

Swains., il décrit une espèce nouvelle avec cette diagnose :

« *Set. Melanocephala* Tschudi. *Set.* supra ex cæruleo-cineras-cens, pileo nigerrimo, fronte et regione ophthalmicâ aureis, macula nigra ante oculos, alis nigris, rectricibus intermedijs 4 nigris, lateralibus albis; subtus aurea; crisso flavicante. » Puis il la figure pl. 12, f. 1.

Il en décrit une seconde espèce nouvelle sous le nom de *Set. chrysogaster*, avec cette diagnose :

« *Set.* supra colore linaræ viridis, pilei plumis basi aureis; alis fuscis, viridi marginatis, subtus lutea. »

Dans le genre *Myiodiactes* Audubon, il décrit les *Myio. coronatus* Tschudi, et *Myio. tristriatus* Tschudi, sans diagnose; mais la première espèce est figurée pl. 14, f. 1, sous le nom de *Myiodiactes tristriatus*, et la description du *Myio. tristriatus*, renvoie à tort à la pl. 12, f. 1, qui est celle du *Setophaga melanocephala*. Il y a erreur dans les deux indications.

Dans le genre *Hylophilus* Tem., il décrit deux nouvelles espèces : la première, sous le nom de *Hy. frontalis* Tschudi, sans diagnose, mais elle est figurée pl. 13, f. 1; la seconde, sous le nom d'*Hyl. olivaceus* Tschudi, également sans diagnose et aussi sans figure.

Dans la famille *Tanagridæ* et dans le genre *Procnias*, Illig, *Tersa* Vieillot, après le *Pro. tersine* (*Pro. ventralis*), il indique le *Procnias viridis* Cabanis, *Tanagra viridis* Temm. col. 36, f. 3. Ce rapprochement nous paraît un peu hasardé, le petit *Tanagra* vert-jaunet, *Ta. viridis* de Temminck n'offrant rien dans son bec de l'ouverture énorme et de la forme de celui du *Procné tersine*.

Dans la même famille des *Tanagridæ*, il forme le genre *Procnopsis* Cabanis, avec la caractéristique.

« Genus callospizæ simile, sed habitu graciliore, rostro brevior, magis depresso, basi latiore, alis longioribus, cauda æquali vel sub-æquali, pedibus parvis, ptilosi molliore. »

Puis il décrit le *Procnopsis atrocærulea* Tschudi, dont la diagnose est :

« Proc. supra atra, capite colloque viridi cæruleis, sincipite macula dilute straminea nitente; dorso nigerrimo, uropygio cæruleo, alis nigris ex violaceo-cæruleo marginatis, tectricibus superioribus cæruleis resplendentibus, subtus cærulea gutture cinereo lavato. » Il est figuré dans la pl. 15, f. 2.

Il décrit encore le *Procnopis argentea* Tschudi, avec cette diagnose :

Proc. supra e cæruleo-cinerea; splendore argenteo, pileo nigerrimo; alis nigris, e cæruleo cinereo limbatis, subtus nigra, gutture stramineo fusco, hypochondriis dorso concoloribus. » Et il le figure pl. 14, f. 2.

Dans le genre *Callospiza*, G. R. Gray, répondant aux *Aglaias* de Swainson, il décrit, comme nouveaux :

1° *Callospiza pulchra* Tschudi, avec cette diagnose :

« C. fronte aurantio, pileo, collo abdomineque luteis plumis rostris basi et regione parotica nigerrimis, dorsi plumis nigerrimis citreo marginatis, alis nigris; gutture ex aurantio fusco; tergo uropygioque auratilibus, cauda nigerrima. » Il est figuré pl. 18, f. 2.

*Nota.* Nous l'avions déjà nommé, en 1843, *Rev.*, p. 290, *Aglaiia aurulenta*, un an avant.

2° *Callo. xanthocephala* Tschudi, dont la diagnose est :

« Cal. pileo aurantio, regione parotica citrea; fronte, facie gulaque nigris, auchenio nigro, dorso nigro e cæruleo-viridi maculato; tergo, uropygio, thorace hypochondriisque viridi-glaucis, resplendentibus; abdomine ex albido silaceo. » Il est figuré pl. 17, f. 2.

3° *Call. calliparæa* (Cab., Mus. de Berlin), sans diagnose ni figure.

Dans le genre *Tanagra* proprement dit, les espèces nouvelles sont :

« *T. frugilegus* Tschudi (figuré pl. 17, f. 1). *T.* supra olivacea, capite, collo, gutture et tectricibus cæruleis, rostri basi et regione ophthalmica nigris, alis atris cinereo-cæruleo marginatis; subtus aurantio crisso lætiore, tibiis albis. »

*Nota.* Cette espèce est la même qui a été nommée *Ta. Darwinii* par Bonaparte, dans les *Proceedings*, 1837, p. 121; ce nom doit donc lui être conservé comme plus ancien.

*Ta. analis* Tschudi, avec cette diagnose :

« *Ta. supra viridi-cinerea, auchenio cæruleo lavato; pileo ardesiaco, fronte, facie et regione parotica nigerrimis, alis atris viridicæruleo marginatis; subtus ex albido et helvola, gutture aurantio; crisso ferrugineo.* » Il est figuré pl. 18, f. 1.

Dans le genre *Ramphocelus*, l'auteur cite notre *Rampho. atro-sericeus* Synops. av., p. 34, et d'Orb. Voy. p. 280, pl. 25, f. 1.

Dans le genre *Pyrranga*, il cite notre *Pyrr. bivittata*, Lafr. Rev. zool., 1842, p. 70.

Et dans le genre *Tachyphonus*, notre *T. flavinucha* Synopsis av., p. 29, et d'Orb, Voy. p. 279, pl. 21, f. 1.

Ici s'arrête ce que nous possédons du texte de la *Faune péruvienne*. Nous avons bien le synopsis complet, mais il ne renferme que l'indication nominative des espèces et leur synonymie sans aucuns détails descriptifs. Aussitôt que nous aurons pu nous procurer la suite du texte, nous continuerons d'en extraire, comme nous l'avons fait jusqu'ici, les diagnoses des espèces nouvelles. Nous allons simplement indiquer les observations que les figures et le catalogue synoptique nous ont suggérées.

Dans le synopsis, à l'article *Cissopis* Vieillot, *Bethylus* Cuv., nous voyons indiqué *Cissopis minor* Tschudi, sans figure.

Nous observerons que dans notre synopsis av. am., nous disions, p. 36, en 1837, qu'il ne fallait pas confondre cette espèce, rapportée de la Bolivie par M. d'Orbigny, avec une autre plus longue de cinq centimètres, 30 au lieu de 25, probablement de la Guyane, qui en différait en ce qu'elle n'avait que le bas du dos blanc; que ses grandes couvertures alaires étaient bordées de cette couleur, tandis

que dans la petite espèce bolivienne ou péruvienne le dos presque en entier est blanc, et les couvertures alaires, noires, ne sont pas bordées mais terminées seulement par une tache blanche. Nous nous contentâmes alors de faire cette distinction sans donner un nom à l'espèce.

Dans le genre *Arremon*, nous voyons cité comme espèce nouvelle *Arremon frontalis* Tschudi, Consp. av., n° 154, avec la figure sur la pl. 19, f. 1; nous y reconnaissons sans le moindre doute l'espèce que nous avons nommée *Arremon brunneinucha*, Rev. zool., 1839, p. 97, et qui venait de Bogota. Le nom du docteur Tschudi ne datant que de 1844, et le nôtre de 1839, celui-ci doit naturellement être maintenu.

Dans la famille *Fringillidæ* et dans le genre *Sicalis* Boie, il indique comme nouvelle espèce le *Sicalis chloris* Cabanis, Mss., sans figure.

Et dans le genre *Phrygilus*, le *Phry. plebeius* Tschudi, qui est figuré pl. 19, f. 1.

Cette espèce, voisine du *Fringilla gayi* Eyd. et Gervais, et de nos *Emberiza atriceps*, *unicolor*, etc, paraît, d'après la figure, d'un gris cendré en dessus, gris-blanchâtre en dessous, et n'a que 12 cent. de longueur. Il cite encore le *Phrygilus rusticus* Cab., Tschudi, *Fringilla rustica* Licht., Mus., Berol. Il n'y a pas de figure.

Dans le genre *Sporophila* Cabanis, synonyme de *Spermophila* Swainson, plus ancien, il cite le *Spo. luctuosus* Cab., Tschudi, mais sans figure.

Dans la famille *Certhiadae* et dans le genre *Cillurus* Cabanis, Tschudi, synonyme de *Furnarius* Less., *Opetiorhynchus* Kitzlitz, *Uppucerthia* d'Orb. et Lafr., *Cinclodes* G. R. Gray., il indique le *Cillurus palliatus* Tschudi, Consp. av., n° 110, et le figure pl. 16, f. 2.

D'après la figure, cet oiseau paraît avoir tout le dessus brunâtre, plus clair sur le cou et la coiffe, plus foncé sur le croupion, et passant au noir vers l'extrémité des ailes et sur la queue, dont le tiers apical est blanc. On remarque,

vers la moitié de l'aile et près de son bord externe, une bande courte de la même couleur; le bec, légèrement arqué, et les pattes, sont noirs. Sa longueur totale est de 22 cent.

Dans le genre *Anabates*, il cite les *An. auritus* Licht. Mus., Berol., Tschudi, Consp. av. n° 192.

*Montanus* Tschudi, figuré pl. 20, f. 1.

*Ochrolæmus* Tschudi, *id.* pl. 20, f. 2.

Et *Melanorhynchus* Tschudi, figuré pl. 21, f. 1.

Dans le genre *Dendrocolaptes*, il cite aussi comme nouvelles espèces les *Dendr.*

*Chunchotambo* Tschudi, figuré pl. 22, f. 1.

Et *Validus* Tschudi, *id.*, pl. 21, f. 2.

Dans la famille *Trochilidæ* et le sous-genre *Lampornis*, il cite les *Trochilus chionogaster* Tschudi, qui est le *Tr. leucogaster* de son Consp. av. et de la pl. 22, f. 2.

Le *Tr. insectivorus* Tschudi, figuré pl. 23, f. 1.

Et le *Tr. otero* Tschudi, même planche, f. 2.

Dans la famille *Bucconidæ* et dans le genre *Lypornix* Wagl., il cite et figure comme nouveau le *Lyp. ruficapilla* Tschudi, pl. 24, f. 1, qui paraît d'un brun roussâtre avec les ailes et la queue foncées, les côtés du cou, depuis l'œil, et quelques taches abdominales de couleur cendrée, et le dessus de la tête brun-roux. Sa longueur est de 14 centimètres.

Dans le genre *Capito* Vieillot, il cite le *Cap. senilis* Pœp., Mus., Lips., le *Cap. glaucogularis* Tschudi, figuré pl. 24, f. 2. Cette espèce, voisine de notre *Micropogon hartlaubii*, Rev. zool., 1845, p. 180, paraît verte en dessus avec le dessus de la tête et du cou brun-roussâtre; le front bleu, couleur qui enveloppe l'œil et occupe les côtés de la tête et du cou, ainsi que la gorge, et se termine en bas au-dessus de la poitrine par une bande rouge; le bleu du front est bordé au-dessus des narines par du noir. Au-dessous de la bande rouge pectorale, tout l'espace occupé par la poitrine est vert, puis le ventre est jaune-clair, flam-



méché de verdâtre. Le bec est gris-jaunâtre. Longueur tot. 14 cent. 1/2.

Il cite encore le *Capito erythrocephalus* Tschudi, mais sans figure.

Dans la famille *Picidæ* et le genre *Dryocopus* Boie, le *Picus hæmatogaster* Tschudi, Consp. av., n° 248, et le figure pl. 25.

Ce Beau pic, qui a 53 cent. de longueur, a le dessus de la tête, du cou, le bas de la poitrine, le bas du dos et le croupion rouges, les côtés de la tête d'un ochracé pâle, une étroite bande frontale, une plus large post-oculaire, la gorge, tout le devant du cou et le haut de la poitrine, une large bande au milieu du dos, les ailes et la queue noires. Le ventre et les plumes des jambes paraissent d'un brun sombre avec quelques stries transverses noires. Le bec paraît gris-noirâtre.

Dans la famille *Psittacidæ*, il indique comme nouveaux, dans le genre *Amazona* Lesson, le *Psittacus tumultuosus* Tschudi, Consp. av., n° 256, sans figure, et le *Psittacus mercenarius* Tschudi, qui est figuré pl. 27.

Il paraît vert-olive en dessus, vert-jaunâtre en dessous, avec une tache oblongue rouge vers le milieu de l'aile, les rémiges primaires noires, le bec de cette couleur, mais avec la base de la mandibule supérieure de couleur claire. Sa longueur est de 51 cent. 1/2.

Dans le genre *Conurus*, il indique les *Conurus frontalis* Cab., Mss., *Sitophaga* Tschudi, consp. av., n° 260, sans figure; mais il figure, planche 26, les *Conurus rupicola* Tschudi n° 1, et *Mitratus* Tschudi n° 2.

Le premier, qui est long de 27 cent., est vert dessus et dessous, avec une bande rouge sur le fouet de l'aile; tout le cou et la poitrine paraissent d'une teinte claire ochreuse, avec le dessous de la queue gris-noirâtre. Le bec est gris, jaunâtre sur ses bords.

Le second, le *Mitratus* Tschudi, qui a 53 cent. de longueur, est tout vert, avec le dessous vert-jaunâtre et le dessous de la queue glacé de jaune; un bandeau rouge couvre le devant de la tête depuis le front jusqu'au vertex; il enveloppe les yeux et les oreilles,

et se termine en pointe de chaque côté du cou ; le bec, qui est très-robuste, et les pattes sont d'un jaune clair. Quelques plumes rouges apparaissent çà et là sur la gorge et le devant du cou.

Dans la famille *Columbidae* et dans le sous-genre *Turtur*, il indique la *Columba meloda* Tschudi, et la figure pl. 29.

Cette colombe, qui a 35 cent. de longueur, paraît d'une nuance un peu terreuse ou couleur de fumée en dessus, plus pâle sur les côtés et le devant du cou et sur la poitrine, avec le bas du dos et le croupion violet ardoisé ; elle est surtout remarquable par un large espace nu de couleur bleue autour de l'œil, au-dessous ; sur la joue est une petite tache noire ; les ailes, qui sont couleur de fumée, sont bordées de blanc depuis leur pli extérieurement, et leurs rémiges le sont aussi de la même nuance. La queue est noire-ardoisée, terminée de blanc, avec les deux rectrices moyennes de la couleur du dos. Le ventre paraît mélangé de cendré et de couleur de fumée claire, et le bas-ventre et les jambes sont blancs. Les pattes sont rouges, et le bec noir.

Dans le sous-genre *Chamæpelis* Swainson, il indique *Cham. gracilis* Tschudi, Wiegman, Bruch., 1843, 1, p. 385, 3, et la figure, pl. 30, perchée sur un épi de maïs, comme indication probablement de sa nourriture.

Cette espèce, que nous possédions depuis longtemps, et qui a 16 cent. 1/2 de longueur, est, en dessus, couleur de fumée, avec la tête, la gorge et le devant du cou cendrés ; la poitrine, d'une teinte vineuse, passant à l'ochracé clair sur le ventre et l'anus. On remarque, vers le haut de l'aile, une bande oblique rouge purpurin, et plus bas quelques grosses taches bleu foncé. Les rémiges et les rectrices sont noires ; les deux rectrices médianes sont couleur de fumée. Les pattes sont rougeâtres, et le bec, noir à son extrémité, est jaune à sa base.

Dans le S. G. *Starnænas* Bonap., il indique le *Starnænas frenata* Tschudi, et le figure pl. 28.

Il est, en dessus et sur les petites couvertures alaires, d'un violet ardoisé. Les côtés de la tête, autour des yeux, sont d'un ochracé pâle qui est bordé en bas par un trait noir partant de l'ouverture du bec, et derrière l'œil par un autre trait peu marqué. Tout le dessous est un mélange de gris-bleuâtre et d'ochracé ; mais la gorge

et le devant du cou sont blancs, les ailes et leurs couvertures, sauf les petites, sont d'un brun foncé. Les pattes, à tarsi et doigts allongés, comme chez les Colombigallines, sont d'un rouge foncé. Sa longueur est de 50 cent.

Il indique encore le *Starnænas melancholica* Tschudi, Consp. av., n° 270, mais sans en donner de figure.

Dans la famille *Thinocoridae* et dans le genre *Thinocorus*, il indique le *Thinocorus ingæ* Tschudi, Wieg., Arch., 1843, 1, p. 387, 8, mais sans description.

Dans le genre *Odontophorus* Vieillot, il indique l'*Odont. pachyrhynchus* Tschudi, Consp. av., n° 274, sans figure, et l'*Od. speciosus* Tschudi, dont il donne la figure pl. 33.

Cette espèce paraît d'un brun noirâtre en dessus, finement vermiculé de noir. De chaque côté de la tête s'étend, depuis la narine jusqu'à la nuque, une large bande pointillée de blanc qui enveloppe l'œil; elle semble se continuer sur le dessus du cou et le haut du dos par des lignes blanches interrompues. On remarque, sur les couvertures supérieures des ailes, quelques taches anguleuses de la même couleur. Une large cravate noire couvre la gorge et s'étend jusqu'aux yeux, où elle borde la bande pointillée de blanc; tout le dessous, depuis la cravate, est brun-roux, couleur que prend la nuance plus obscure du dos sur les jambes et le bas de l'abdomen, qui sont striés irrégulièrement de noir; les pattes et le bec, qui paraît très-élevé et très-fort, sont noirs.

Nous avons été étonnés de ne pas trouver cette espèce figurée dans la Monographie des *Odontophorinées* de M. Gould.

Dans le genre *Crypturus*, il indique comme nouveaux les *Cryp. atrocapillus* Tschudi, Consp. av., 281, et le *Crypt. Kleei* Tschudi, Wieg., Arch., 1843, 1, p. 387, 9, et le figure pl. 32.

Il paraît d'un brun couleur de fumée en dessus, vermiculé et strié de noir et gris cendré en dessous, plus clair sur la gorge et le cou, finement vermiculé de noirâtre sur l'abdomen et les jambes. Les pattes sont noires et le bec gris en dessus, jaunâtre en dessous. Sa longueur est de 53 cent.

Dans le genre *Pénélope* et le sous-genre *Ortalidæ* Merr.;

il indique le *Pen. adspersa* Tschudi, Wieg., Arch., 1843, 1, p. 386, 7, et le *Penelope rufiventris* Tschudi, Wieg., Arch., 1833, 1, p. 386, 6. Il le figure pl. 31.

Il paraît d'un brun noirâtre en dessus, plus clair sur la tête et le cou; tout le dessous, depuis le bas du cou, est brun roux. Les pattes sont d'un roux briqueté, il est légèrement huppé; au-dessus et au-dessous des yeux sont des parties nues et rouges.

Dans l'ordre des *Grallatores* et dans le genre *Ædicnemus*, il indique l'*Æd. superciliaris* Tschudi, Wieg., Arch., 1843, 1, p. 387, 11.

Si cette espèce est, comme nous le présumons, la même que celle de Colombie décrite par M. Lherminier sous le nom d'*Ædicnemus vocifer* (Lherm.) dans le *Magasin de zoologie*, en 1837, et par M. Swainson, sous celui d'*Æd. americanus*, dans sa classification part. 5, 1838, le nom de *Superciliaris* ne pourrait être adopté, vu qu'il serait plus nouveau de six ans que celui de M. Lherminier.

Dans le genre *Charadrius*, il indique le *Char. resplendens* Tschudi, Wieg., Arch., 1843, 1, p. 388, 13, sans planche, et le *Char. Winterfeldtii* Tschudi, Weig., Arch. 1843, 1, p. 388, 12, qu'il figure pl. 34.

Il est gris-noirâtre en dessus et sur le cou et la poitrine, blanc sur le ventre et le croupion, sur le bord externe des rémiges et vers leur pointe; les pattes et le bec sont noirs. Ce dernier est jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Sa longueur est de 54 cent.

Dans le genre *Crex*, il indique les *C. facialis* Tschudi, Wieg., Arch., *id.*, p. 388, 14, et le *C. femoralis* *id.*, *ibid.* 15, sans figures.

Dans le genre *Fulica*, il cite la *F. ardesiaca* Tschudi, Wieg., Arch. *id.*, *id.*, *ibid.*, p. 389, 17.

Dans l'ordre des *Natatores* et dans le genre *Sterna*, il indique sans figure le *St. exilis* Tschudi, Wieg., Arch., *id.*, *ibid.*, 19, le même que son *St. acutirostris* *id.*, *ibid.* 18.

Dans le genre *Larus*, il cite *L. serranus* Tschudi, Consp., av., n° 338, et le *Larus modestus* Tschudi, Wieg., Arch., loc. cit. 16, qu'il figure pl. 35.

Il est partout d'un gris cendré avec le bout des ailes et une bande transverse près l'extrémité de la queue, le bec et les pattes de couleur noire.

Dans le genre *Merganetta* Gould, il cite *M. leucogenys* Tschudi, Wieg., Arch., *id.*, *ibid.*, p. 390, 22, *Erismatura leucogenys* Tschudi, Consp., av, n° 348, et le figure pl. 36.

Il est brun en dessus, avec de longues mèches noires. La tête et le cou sont blancs, avec une bande noire médiane depuis le bec jusqu'au dos, et deux autres post-oculaires de même couleur, mais courtes, d'où il résulte une bande sourcilière étroite, blanche. L'aile est d'abord noirâtre, puis traversée d'une bande blanche suivie d'un large miroir vert terminé par une étroite bordure blanche. Tout le dessous est blanc, avec de larges mouchetures noires depuis le bas du cou jusqu'aux tarses ; l'abdomen est finement vermiculé de noirâtre ; le bec olive en dessus, jaunâtre en dessous. Sa longueur est de 33 cent.

Cette espèce nous paraît être la même que celle décrite par M. O. Des Murs, *Rev. zool.*, 1845, p. 179, et figurée depuis dans son *Iconographie ornithologique*, pl. 6, sous le nom de *Merganetta Colombiana* (Merganette de Colombie) ; celle-ci en diffère toutefois en ce que le haut de l'aile est d'un cendré bleuâtre au lieu d'être brun noirâtre, et en ce que la première bande transverse blanche est beaucoup plus étroite ; mais ces légères différences proviennent probablement du sexe ou de l'âge. Si on reconnaît que l'espèce soit la même, le nom de *M. leucogenys* Tschudi devrait alors être maintenu comme antérieur de deux ans.

Dans le genre *Dysporus* Illig., il cite le *D. variegatus* Tschudi, Wieg., Arch., *id.*, *ibid.*, p. 390, 20 ; et dans le genre *Halieus*, l'*Hal. albigula* Tschudi, Consp., av., n° 351, *Carbo albigula* Brandt. DE LAFRESNAYE.

VOYAGE autour du monde des navires de S. M. Britannique  
*Erebus et Terror*. — *Insectes de la Nouvelle-Zélande*,  
 par M. Adam WHITE (in-4°, fig. Londres, 1846. — Suite.  
 — Voy. 1848, p. 110.

## PRIONIDÆ.

*Prionoplus reticularis* White Dieff. N. Zeal. II, 276.

## CERAMBYCIDÆ.

*Cerambyx* (Phlyctænodes?) *strigipennis* Westw., Arc.  
 ent. II, 27, t. 56, f. 6. — Cet insecte semble, par ses caractères  
 génériques, être très-voisin des *Phlyctænodes* de  
 Newman.

*G. Ophryops* White. — Tête à peine inclinée, fortement rétrécie  
 derrière les yeux. Antennes beaucoup plus longues que le  
 corps ; les articles, du 5<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup>, à peu près égaux et plus longs  
 que ceux qui les précèdent. Yeux échancrés, partie supérieure et  
 moyenne étroites et presque égales en largeur ; partie inférieure  
 plus large, bordée en dedans de poils fins, courts, serrés. Thorax  
 aussi long que large ; côtés droits presque parallèles. Elytres lon-  
 gues, étroites, à peine plus larges que le thorax, obtuses à l'ex-  
 trémité. Jambes allongées, fémurs graduellement renflés à l'ex-  
 trémité. Ce nouveau genre avoisine les *Tricheops* et les *Utracanthus*.

*A. pallidus*. — D'un jaunâtre pâle ; les trois articles basilaires  
 des antennes plus foncés ; sommet de sa tête ponctué. Thorax  
 ayant des ponctuations éparses, et deux espaces allongés, arqués,  
 un de chaque côté, densément ponctués ; élytres avec quatre lignes  
 jaunes ; les espaces fortement ponctués de brun ; extrémité ciliée.  
 — Long. 9 lig. 1/2.

*G. Eburida* White. — Antennes plus longues que le corps,  
 légèrement ciliées, sans épines ; premier article un peu arqué et  
 renflé ; dernier article des palpes tronqué. Yeux échancrés, lobe  
 inférieur, le plus grand, légèrement sinué à la base des mandi-  
 bules. Thorax un peu plus long que large, aussi large en avant  
 qu'en arrière, une petite épine sur les côtés en arrière, les côtés un  
 peu arqués ; deux tubercules polis, arrondis, faiblement élevés sur  
 le dessus en avant, placés transversalement. Elytres à bords paral-  
 lèles, obtuses et sans épines. Jambes allongées ; fémurs renflés peu

à peu en massue. Ce genre vient à côté des *Eburia* et *Phoracantha*, tout près des *Didymocantha*, Newm., Ann., nat., hist., V, 20.

*E. sublineata*. — D'un testacé pâle. Tête et thorax plus foncés; espace entre les yeux et les antennes couvert de poils jaunâtres; quelques punctuations éparses entre et derrière les antennes, avec quelques poils hérissés; un assez grand espace en avant du labre. Thorax un peu rugueux sur les côtés, ponctué assez densément, excepté sur les deux tubercules et sur une ligne étroite, médiane, qui sont lisses; quelques poils jaunâtres hérissés, plus épais en avant des tubercules, et sur une ligne en arrière d'eux. Elytres densément et fortement ponctuées. Suture et côtés d'un brun noirâtre, ainsi que deux bandes sur chaque élytre; l'externe la plus grande partant vers le milieu et allant jusqu'au près de l'extrémité, avec la partie basilaire très-foncée, l'interne avant le milieu, et très-courte. Fémurs un peu ferrugineux; tibias et tarses poilus. — Long. 6 l. 1/2.

*Phoracantha dorsalis* M. Leay King's Survey II, 451.

*Brachytria latebrosa* Newm., Ent., p. 95.

*Coptomma variegatum* Fab., Ent. syst., II, 325, 32.

*C. vittaticolle* Newm., Ann. nat. hist. V, 18.

*C. sulcatum* Fab., Ent. syst. II, 326, 34 (*Tmesisternus*) Guérin. Voy. Coq., II, 130.

*C. lineatum* Fab., Ent. syst., II, 325, 33.

*C. acutipenne*. — Tête couverte de poils grisâtres; vertex avec une ligne lisse, un peu élevée au milieu, et une ligne semblable sur le bord interne de chaque œil. Thorax lisse au milieu, côtés couverts de poils grisâtres. Elytres pointues, échancrées à l'angle sutural; quatre lignes enfoncées garnies de poils blancs, la 1<sup>re</sup> sur le bord, la 2<sup>e</sup> s'en rapprochant à la base, la 3<sup>e</sup> non réunie à l'extrémité avec la 2<sup>e</sup>, la 4<sup>e</sup> sur la suture, mais s'avancant un tiers plus loin. Abdomen blanchâtre en dessous, une large bande obscure au milieu. Pattes d'un brun olive; le bas des cuisses jaunâtre. — La couleur générale est un noir assez foncé; mais chez deux individus les élytres sont d'un vert olive, et chez l'un le thorax et la tête sont d'un roux foncé, sans poils, mais il me semble que c'est un individu défloré. — 4 5/4-6 l.

*Callidium* (?) *diversicorne*. — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles des antennes

aussi longs ensemble que les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> articles, n'ayant pas la 1/2 du 3<sup>e</sup>. Tête et thorax brisés. Fémurs très-claviformes. Elytres fortement ponctuées à la base, plus finement au milieu, et presque lisses à l'extrémité; d'un brun très-foncé; une tache testacée, allongée sur la base de la suture; sur les élytres, quatre taches testacées, ovales, allongées, qui, si elles étaient prolongées, formeraient une croix; une petite tache près des épaules, une ligne longue, testacée; sur le bord, avant le milieu, une large tache testacée près l'extrémité. Massue des fémurs d'un brun foncé, jaunâtre à sa base. Tibias noirs à l'extrémité, jaune à la base. — Long. 5 l.

*Obrium Fabricianum* Ww. Arc. ent., II, 28. — *Callidium minutum* Fab., Ent. syst., II, 332, 60 ( ce n'est pas l'*Obrium minutum* auct. ).

*O. guttigerum* Ww., Arc. Ent., II, 28, t. 56, f. 4.

*G. Amona* Newm., Ent., p. 8. — Facies d'un Clytus. Tête à peine inclinée, enfoncée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux, allongée en avant; yeux réniformes, dilatés en arrière, etc.

*Æ. humilis* Newm., Ent., p. 8.

*G. Tetrorea* White. — Tête échancrée entre les antennes. Antennes avec le 4<sup>e</sup> article très-long, légèrement arqué, chaque article cilié en dedans. Thorax court, plus long que large, avec quatre tubercules, deux transverses au milieu, deux plus grands, un de chaque côté. Elytres allongées, coupées droit en avant, épaules anguleuses; entre les épaules et la suture un tubercule; extrémité obtuse. Fémurs très-épais.

*T. cilipes*. — Elytres ponctuées à la base et sur les bords; une ligne de points le long de la suture, s'étendant jusqu'au milieu; près d'elle, de chaque côté, une petite touffe de poils de couleur claire. Tête et thorax avec des poils d'un jaune d'ocre. Antennes grises, annelées de brun. Base des élytres d'un brun foncé, avec deux lignes de poils jaunâtres; le reste d'un brun jaunâtre, taché de noirâtre sur les bords; vers l'extrémité est une tache oblique, grise, parsemée de noir, la partie antérieure bordée par une ligne arquée, blanche en avant, ocracée derrière; dessous d'un gris foncé, quatre segments ayant une tache jaune de chaque côté. Tibias ayant de chaque côté, près la base, deux ou trois touffes de poils blanchâtres. — Long. 6 3/4 l.



*Lamia* (*Ammiscus*?) *flavipes*. — Thorax plus large que long, ayant en arrière une forte épine un peu recourbée. Tête et thorax avec des poils jaunes, profondément ponctués par place. Base des élytres ponctuée; au milieu de chaque, un tubercule; recouvertes de poils gris, serrés, parmi lesquels on voit quelques poils courts, d'une couleur plus foncée. Quatre segments abdominaux ayant chacun quatre grandes taches jaunes sur un fond noir. Article basilaire des antennes et fémurs gris, avec de petites taches noires; les autres articles sont jaunes à la base et obscurs à l'extrémité. Tibias et tarsi jaunâtres. — Long. 7 l.

*Lamia crista* Fab., Ent. syst., II, 268, of. Ent., t. 14, f. 101. Très-petite espèce, qui semble voisine des *Hebecerus*.

*Lamia* (*Hexatricha*) *pulverulenta*, Ww., Arcan. Ent., II, 86, t. 56, f. 5.

*Isodera villosa* Fab., Syst: el. 320, 13. — *Saperda hirta* Fab., Ent. syst., II, 309, 10.

Je ne puis ranger cette espèce dans aucun des nombreux genres dernièrement établis. Les antennes sont un peu aplaties; le thorax est plus long que large, presque cylindrique, strié transversalement en dessus. Elytres allongées, côtés presque parallèles, extrémité arrondie. Pattes longues, simples. Fémurs antérieurs subclaviformes. Tibias intermédiaires et postérieurs un peu comprimés. (*Isodera* White.)

*G. Agapanthida* White. — Tête un peu échancrée entre les antennes, palpes allongés. Antennes ayant à peine la longueur du corps; tous les articles, moins le second, à peu près d'égale longueur. Thorax épineux sur les bords, plus large que long, un peu arrondi en avant, tronqué derrière. Elytres allongées, légèrement rétrécies après la base. Fémurs claviformes.

*A. pulchella*. — Couvert d'écaillés d'un gris pâle, presque argenté. Base des élytres avec une tache ronde, noire, sur la suture, bordées en avant par des poils d'un jaune foncé; au milieu une bande irrégulière, noirâtre, n'atteignant pas les bords, et interrompue au milieu, et une ligne diagonale de poils jaunes vers l'extrémité, avec deux lunules noires en arrière, séparées par une courte ligne jaune. Thorax ayant de chaque côté, en dessus, une

tache noire. Articles des antennes, à partir du 3<sup>e</sup>, jaunes à la base, comme les fémurs. — Long. 6 l.

*G. Dorcadida* White. — Antennes ayant tous les articles grêles, sauf le premier, très-faiblement renflés à l'extrémité. Thorax plus long que large, très-étroit en avant et en arrière, avec quelques tubercules; de chaque côté un grand tubercule pointu. Elytres pointues à l'extrémité, laissant entre elles une grande échancrure. Jambes et tarsi grêles. — Voisin des *Dorcadion*, *Cerægidion* et *Microtragus*.

*D. bilocularis*. — D'un brun foncé, couvert de poils d'un gris jaunâtre, très-courts, serrés; un espace arrondi et une ligne longitudinale au milieu du thorax, sans tubercules. Elytres avec une carène élevée, crénelée, sur chaque, parallèle au bord externe; au milieu, une carène tuberculeuse, obsolète vers l'extrémité de l'élytre, en formant au milieu un espace ovale. Dessous du corps jaunâtre, taché de noir; une large bande noire au milieu de l'abdomen. — Long. 7 à 8 l. 1/2.

*G. Xylotoles* Newm., Ent., p. 12.

*X. griseus* — *Saperda grisea* Fab., Syst. Ent., 186.

*Xylotoles lentus* Newm., Ent. 12. — *Lamia heteromorpha* Boisd., Voy. Astr., t. 9, f. 14?

*X. subpinguis*. — D'un brun grisâtre, parsemé de taches obscures. Ecusson jaunâtre. Quelques taches sur le thorax sans poils. Sur chaque élytre, à la base, trois petites taches jaunâtres. Antennes avec de petites taches brunes.

*X. gracilis*. — Allongé, avec une pubescence grisâtre, tacheté de brun; une tache brune, en croissant, au milieu de l'élytre. Thorax à peu près aussi large que long.

*X. parvulus*. — Testacé, couvert d'une pubescence grisâtre. Base des élytres avec plusieurs taches, et quatre rangs de points en deux lignes, s'étendant jusqu'au milieu des élytres.

*X. bimaculatus*. — Lisse, deux lignes enfoncées, transversales sur le thorax, une en avant, l'autre en arrière; milieu du thorax convexe. Tout l'insecte est d'une belle couleur brune; bords et moitié postérieure des élytres couverts de grisâtres; une large impression à la base couverte de poils jaunâtres.

*X. lynceus* Fab., Ent. syst., II, 313, 27.

*X. lætus*. — Base des élytres ponctuée. Bords de la suture avec

quelques granulations déprimées. Tête et antennes ferrugineuses, avec des poils grisâtres. Articles des antennes, à partir du 4<sup>e</sup>, cerclés de noir à l'extrémité. Thorax d'un violet brillant, un peu rugueux sur les bords, avec quelques taches de poils jaunâtres. Élytres d'un vert brillant, parsemées de poils courts, grisâtres. Écusson et quelques taches sur les élytres couverts de poils jaunes. Abdomen lisse, d'un brun foncé; côtés tachés de jaune. Pattes violacées, avec de courts poils gris.

*Parmena antarctica*. — Thorax densément ponctué. Base, côtés et suture des élytres ponctués; sur chaque élytre deux petites touffes de poils disposées longitudinalement. Tout l'insecte est couvert d'une pubescence grisâtre, parsemée de poils plus longs hérissés; au milieu de chaque élytre est une tache noire triangulaire, s'étendant jusqu'aux touffes de poils; à l'extrémité une grande tache triangulaire. Antennes et tibias annelés de brun.

*Calliprason Sinclairi*, White Dieff., Zeal. II, 277.

*Calliprason marginatum*. — Thorax ayant au milieu, en dessus, deux petites épines et un espace assez large transversalement et irrégulièrement strié. Élytres en dessus très-planes, et densément mais non profondément ponctuées, les côtés diminuant graduellement de la base à l'extrémité; milieu de la tête, deux lignes sur le thorax, avec des poils jaunes courts; reste de la tête et du thorax d'un brun foncé. Élytres d'un vert foncé, terne, avec une ligne longue, étroite, jaune, le long du bord externe depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité. Pattes rougeâtres. — Long. 9 l. 1/4.

#### CHRYSOMELIDÆ.

*Colaspis brunnea*, Fab., Ent. syst. II, 323, 75.

*Colaspis pallidipennis*. — D'un brun foncé, avec les élytres et les pattes d'un jaune ocracé pâle. Tête ayant en arrière une bande noire, entre les yeux une bande testacée, une ligne faiblement enfoncée au milieu. Thorax d'un brun foncé, bordé de testacé, densément ponctué. Suture d'un brun foncé, moitié basilaire densément et irrégulièrement ponctuée. Portion apicale et bords ponctués en lignes. Dessous du corps noir. — Long. 1 l. 3/4.

#### COCCINELLIDÆ.

*Coccinella Tasmanii*. — D'un noir très-foncé, tacheté de jaune

Tête noire, avec deux petites taches jaunes angulaires entre les yeux. Thorax avec une large tache carrée, jaune, aux angles antérieurs. Elytres avec sept taches jaunes, deux à la base, un peu allongées, une à l'épaule, une près la suture, deux avant le milieu, l'externe près du bord presque divisée en deux, l'interne près la suture, deux au-delà du milieu, la dernière à l'extrémité. Dessous et pattes noires. — Long. 2 l.

---

CATALOGUE synoptique des Mollusques vivant en Hongrie,  
par feu M. le Comte Charles Porro, de Milan.

*Post-Scriptum.* — Dans le mois d'octobre 1832, lors de son voyage en Hongrie, M. Porro découvrit un grand nombre de Mollusques terrestres et fluviatiles, gisant en bancs flottants, mêlés à des corps étrangers, dans une anse du Danube hongrois, à Mohaez, entre Pesth et Peterwaradin. Les Mollusques de ces bancs, presque tous cassés ou réduits en chaux, furent examinés avec soin par l'auteur, qui en sépara quarante espèces et quelques variétés, dont il fit imprimer le Catalogue dans la *Revue zoologique* de 1839, p. 106, « pour faire connaître, disait-il, quelques-uns des produits malacologiques hongrois de ce riche et vaste pays, presque inconnu scientifiquement. »

Le résultat conchyliologique de ce voyage fit concevoir à M. Porro l'idée d'un travail plus considérable sur les Mollusques de la Hongrie, pour lequel il se procura des documents auprès des voyageurs naturalistes allemands qui avaient parcouru et exploité la Hongrie dans le but d'en recueillir les coquilles; tels que MM. Stentz, Ziégler, Parreyss, Sandri et autres. Il rechercha dans les ouvrages publiés par MM. Rossmœssler, Pfeiffer, Jan, Potiez, Villafères, les espèces hongroises pour les joindre à celles qu'il connaissait déjà; et avec tous ces renseignements il composa une *Faune conchyliologique* de ce pays. C'est du moins ce qui résulte de la note suivante, mise au bas de son Ca-

talogue et effacée plus tard avec de l'encre plus pâle, alors qu'il avait sans doute épuisé ses recherches :

« Documento adapterati in aggiunta a quegli, que servirano per la redagione della nota delle conchyglie del *Danubo Ungherese*. — Ziegler, *Lettero*; Parreys, *Nota*; Pfeiffer, Lud., *Symbolæ ad historiam helicorum* (1841, 1842, 1846); Potiez, O. L. A. Michaud, A. L. *Catalogue des Mollusques du Musée de Douai*; Strobel. »

Il paraît que l'auteur avait réservé à ce travail le titre trop restreint de *Catalogue des Mollusques du Danube hongrois*, quoiqu'il comprit dans le nombre des espèces celles qui vivent dans les monts Krapacs, la Transylvanie et autres endroits fort éloignés des rives du Danube.

Le Catalogue a été trouvé dernièrement par M. Guérin-Méneville, dans ses cartons, sans pouvoir s'expliquer comment il y avait été mis, n'étant précédé ni suivi de lettre d'envoi ni d'aucun autre renseignement.

M. Porro l'aurait-il communiqué à M. Guérin lors de son dernier voyage à Paris, en 1846, pour le faire imprimer dans la *Revue zoologique*, ou bien notre savant confrère l'aurait-il oublié chez le directeur de la *Revue*? C'est ce que ce dernier n'a pu s'expliquer. Dans cette incertitude; M. Porro étant mort l'an dernier à Milan, comme l'on sait, de la main d'un assassin, que le pouvoir de ce pays n'a pas fait punir de ce forfait, il n'était donc plus possible d'obtenir des renseignements précis sur le but véritable de l'auteur; M. Guérin nous a prié de l'examiner et de lui donner notre opinion sur la valeur scientifique de ce travail.

Après l'avoir parcouru attentivement, il nous a paru reconnaître qu'il n'était qu'un projet destiné à servir de base à une œuvre plus complète, ce que semble témoigner la note publiée ci-dessus. Toutefois, comme l'auteur l'avait biffée plus tard avec une encre plus pâle, il nous a paru également qu'il considérait ce Catalogue comme un travail définitif, après avoir réuni tous les renseignements dont il

pouvait avoir besoin pour le rendre complet. En partant de cette dernière idée, nous avons pensé que le *Catalogue des Mollusques de la Hongrie*, rédigé synoptiquement par feu M. Porro, pouvait présenter quelque intérêt : 1° parce qu'il peut servir de base première à une *Faune conchyliologique* du royaume de Hongrie, dont aucun auteur n'a rédigé, jusqu'à présent, le Catalogue ; 2° que les matériaux qu'il contient seront de précieux documents pour la géographie malacologique et pour la composition d'un Catalogue général des Mollusques terrestres et fluviatiles de l'Europe, tant désiré par les amateurs de cette partie de la zoologie, lorsque chaque contrée aura été exploitée d'une manière suffisante.

Sous ces deux rapports, l'œuvre de M. Porro nous a paru mériter d'être livrée à l'impression. Les Hongrois, en travaillant à le compléter, pourront nous donner, par la suite, un bon traité des Mollusques de leur pays. Il nous semble, en effet, que tout n'est pas dit sur les Mollusques de la Hongrie, bien que le Catalogue de M. Porro en fasse connaître un bon nombre. On s'aperçoit aussi, en étudiant la composition de ce Catalogue, qu'il est le résultat d'un travail fait rapidement, d'abord parce que l'auteur n'a pu comparer et étudier toutes les espèces qu'il mentionne, et ensuite pour certaines appréciations qui nous paraissent trop hasardées. Ainsi, l'auteur propose de considérer comme une même espèce les *Paludina achatina* et *Viviparæ* de Lamarck ; les *Neritina transversalis* et *Prevostiana* de M. Patsch, qui sont des espèces bien distinctes les unes des autres. Il conserve, dans le genre Paludine, la *Paludina veridis* et *Thermalii*, qui n'appartiennent plus à ce genre, et qui, en raison de leurs caractères, doivent faire partie du genre *Hydrobia* de M. Harthmann, si voisin des Rissoaires. Il maintient, sans aucune explication, et comme indépendantes, les *Helix nemoralis* Linné et *Hortensis*, Muller, dont on ramène aisément les variétés extrêmes (les campagnardes et les jardinières des

viles) à un seul et même type, par des nuances qui ne laissent aucun doute à cet égard. Il en est de même de l'*Anodonta anatina*, dont la valeur, comme espèce, est encore aujourd'hui fort douteuse, et que les conchyliologues consciencieux préfèrent considérer comme un jeune âge de l'*Anadonta cygnea*, en attendant des observations plus précises que celles recueillies jusqu'à présent.

Il y aurait bien d'autres observations à faire sur les espèces rassemblées dans ce Catalogue; mais il nous paraît utile de nous arrêter ici, la convenance l'exige; et puis ce n'est point d'une critique dont nous sommes chargés en ce moment; le Catalogue en question n'est d'ailleurs qu'une série linéaire d'espèces rassemblées sur les renseignements d'autrui, dont les erreurs n'appartiennent point à feu notre malheureux confrère.

Nous devons néanmoins faire encore quelques observations sur ce Catalogue, parce qu'elles sont utiles au but que s'était proposé l'auteur. Nous n'y voyons plus le *Rissoa oblonga*, Desmarest, que l'auteur avait fait connaître, dans sa relation de son voyage en Hongrie, en appuyant beaucoup sur ce que cette espèce, essentiellement marine, vivait dans les eaux douces du Danube, à plus de 50 lieues de son confluent avec la mer Noire. M. Porro aurait-il eu des doutes sur la provenance de cette espèce? c'est ce que nous ne pouvons expliquer. Cependant ce fait a une certaine importance, et mérite d'être vérifié, quoiqu'il ne nous paraisse point impossible. Ne voit-on pas, en effet, la *Littorina cœrulescens* dans les eaux douces en Dalmatie, et dans la Méditerranée? les Nérîtes d'eau douce nageant en pleine mer et d'autres perchées sur les arbres de la Nouvelle-Guinée? qu'y aurait-il d'impossible qu'une Rissoaire qui se plaît au confluent des fleuves se fût accoutumée dans l'eau saumâtre, et par suite dans une eau plus douce? Ces observations, qui étonnent d'abord, ne doivent pas être négligées; il faut les présenter à l'attention du naturaliste, afin que quelques-uns puissent en faire le but d'une étude

qui confirme ou infirme le dire du premier observateur.

M. Porro a fait précéder certaines espèces de son Catalogue d'un astérisque; ce sont celles dont il n'a pu voir des individus provenant de la Hongrie, et cependant il use de ce signe pour ses *Helix fruticum*, *incarnata*, *fulva vas. unideus nemoralis*, *arbusterum*; le *Bulimus tridens*; la *Limnea peregra* et *palustris*; le *Planorbis contortus* et l'*Ancylus lacustris*, qui sont des espèces recueillies par lui-même à Mohacz. M. Porro aurait-il eu des doutes sur la détermination des espèces, ou plutôt a-t-il craint qu'elles eussent été entraînées jusqu'à Mohacz, par les crues du Danube, de localités supérieures à la Hongrie? Il est vrai que l'auteur avait effacé avec l'encre pâle, dont nous avons parlé plus haut, l'observation faite sur la valeur de l'astérisque placé en avant de l'espèce, mais comme il n'a point effacé celui desdites espèces, et qu'il en a mis avec l'encre pâle à d'autres récemment ajoutées au Catalogue, il faut croire qu'il avait entendu la maintenir ou voulu la rétablir. Qu'aurait pu signifier évidemment ce signe, sans explication préalable? absolument rien

Le pays dont M. Porro énumère ici les Mollusques fluviatiles et terrestres représente l'ancien royaume de Hongrie, c'est-à-dire cette contrée bornée au *Nord* par les monts Carpathes ou Krapacs; à l'*Est*, par la chaîne des montagnes de la Transylvanie; au *Sud*, par la Serbie, la Bosnie et la Croatie; à l'*Ouest*, par la Styrie et le duché d'Autriche.

Ces limites renferment la Haute et Basse-Hongrie, ou la Hongrie proprement dite; le Banat enclavé dans la Haute-Hongrie, la Transylvanie à l'est et l'Esclavonie au sud. Les rivières qui arrosent son territoire sont nombreuses: la Morawa, le Vog ou Waag, le Konder, la Nitra ou Neytracht, la Teysse, l'Horrata, le Bodrog et l'Ungh, dans la Haute-Hongrie, et le Rausira, dans la Basse-Hongrie, coulent du nord au sud; le Maros, l'Ott, le Samos, dans la Transylvanie; le Ténès, le Kérès, la Krassna, dans la Basse-



Hongrie, et une partie de la Teisse, dans la Haute-Hongrie, sillonnent ces pays de l'est à l'ouest; la Drawe et la Save, dans l'Esclavonie, de l'ouest à l'est; la Sarwitz ou Zarwisse, dans la Haute-Hongrie, coule de l'ouest au sud; le Raab ou Rab, dans la Haute-Hongrie, se dirige de l'ouest au nord, etc. Cette grande quantité de rivières, sans compter plusieurs autres que nous ne mentionnons pas, pour un pays de 240 lieues de long sur 100 de large, dénote qu'il doit faire vivre un plus grand nombre d'espèces fluviales qu'en comporte le Catalogue de M. Porro, et que, fouillées avec soin, elles pourraient fournir matière à de nouvelles découvertes. Il en sera de même pour les coquilles terrestres, quand la plaine, qui est très-fertile et très-variée, et la chaîne des montagnes de la Transylvanie auront été exploitées avec plus de soin, parce qu'il est probable que l'une et l'autre sont habitées par un contingent d'espèces méridionales encore inconnues.

C. Rz.

## CATALOGUE RÉDIGÉ PAR FEU M. CH. PORRO.

OBS. *Col signo \* si natano quelle specie, delle quali il compilatori non a potuto vederi delle exemplari provenienti dal l'Ungheria.*

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.
<i>Vitrina diaphana</i> , Drap.	Drap., hist., pl. 8, f. 38, 39.	Banat., Stentz.
subolobosa, Mich.	Mich., pl. 15, f. 18, 20.	Id. Id.
<i>Helicophanta Langi</i> .		
Elata, Meg, Stentz.	Pfeif., L. Symb. III, 356.	Id. Id.
<i>Succinia amphibia</i> , Drap.		
Var. <i>banatica</i> , Stentz.		Id. Id.
* <i>oblonga</i> , Drap.	Drap., pl. 3, f. 24, 25.	Hungar., Frio.
<i>Helix glabra</i> , Stud.	Rossm., n. 528.	Id. Id.
* <i>nitens</i> , Mich.	Mich., compl., pl. 15, f. 1, 5.	Id. Id.
nitidosa, Fer.	Rossm., n. 23.	Id. Id.
lucida, Drap.	Drap., pl. 8, f. 11, 12.	Mohaetz, Porro.
hydatina, Rossm.	Rossm., n. 529.	Banat., Stentz.
crystallina, Müll.	n. 501.	Mohaetz, Porro.
carthusianella, Drap.	Drap., pl. 6, f. 31, 32.	Hungar., Frio.
carthusiana.	pl. 6, f. 33.	Id. Id.
* <i>fruticum</i> , Müll.	Rossm., n. 140.	Mohaetz, Porro.
* Var. <i>zonata</i> .		Hungar., Villa.
<i>picca</i> .		Transylv., Stentz.

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.
* <i>strigella</i> , Drap.	Drap., pl. 7, f. 1, 2.	Hungar., Frio.
Incarnata, Müll.	Rossm., n. 361.	Mohaetz, Porro.
* Var. <i>tecta</i> , Ziegl.	I, p. 63.	Carpat., Rossm.
* <i>vicina</i> , Rossm.	n. 689.	Id. Id.
<i>lurida</i> , Ziegl.	n. 360.	Id. Frio.
<i>sericea</i> , Müll.	n. 428, 429.	Mohaetz, Porro.
* <i>depilata</i> , Pfeif.	Pfeiffer, C. I, 35.	Hungar., Villa.
<i>hispida</i> , Müll.	Rossm., n. 426, 427.	Mohaetz, Porro.
<i>circinata</i> , Stud.	n. 42.	Id. Id.
* <i>striolata</i> , Pfeif.	Pfeiffer, C. III, 28.	Hungar., Frio.
<i>villosa</i> , Drap.		Id. Id.
* Var. <i>villosula</i> , Zieg.	Rossm., VII, p. 1.	Neutra, Rossm.
<i>fulva</i> , Müll.	n. 35.	Hungar., Frio.
<i>monodon</i> , Fer.	n. 432.	Mohaetz, Porro.
<i>bidentata</i> , Frio.		Hungar., Frio.
* Var. <i>unidens</i> , Zeigl.	n. 433.	Mohaetz, Porro.
* <i>bidentata</i> , Chem.	n. 14.	Hungar., Mus. civ. me- dial.
* Var. <i>bidens</i> , Ziegl.	n. 431.	Banat., San.
* <i>personata</i> , Lam.	n. 18.	Hungar., Frio.
<i>obvolvata</i> , Müll.	n. 21.	Carpat., Id.
* <i>holosericea</i> , Stud.	n. 20.	Hungar., Id.
<i>diodonta</i> , Meg.	n. 19.	Banat., Stentz.
* <i>solaria</i> , Mke.	n. 453.	Hungar., Id.
* <i>rotundata</i> , Müll.	n. 454.	Id. Frio.
<i>raderata</i> , Stud.	n. 455.	Carpat., Id.
<i>pygmæa</i> , Drap.	Drap., pl. 8, f. 8, 10.	Hungar., Id.
<i>rupestris</i> ,	pl. 7, f. 7, 9.	Id. Id.
<i>triaria</i> , Frio.	Rossm., n. 611.	Banat., Stentz.
<i>banatica</i> , Partsch.	n. 457.	Id. Rossm.
<i>pulchella</i> , Müll.	n. 440.	Mohaetz, Porro.
* Var. <i>costata</i> .	n. 439.	Id. Id.
* <i>setosa</i> , Ziegl.	n. 605, 606.	Hungar. merid., Rossm.
<i>trigona</i> .	n. 27.	Mehadia, Damoclet, Rossm.
* <i>cingulella</i> , Parr.	n. 373.	Carpat., Frio.
* <i>cornea</i> , Drap.	Drap., pl. 8, f. 1, 3.	Hungar., Id.
<i>faustina</i> , Ziegl.		Id. Id.
Var. <i>sativa</i> , Parr.		Carpat., Id.
* <i>advena</i> , Rossm.	Rossm., n. 687.	Id. Rossm.
* <i>ericetorum</i> , Drap.	Drap., pl. 6, f. 16, 17.	Hungar., Frio.
<i>costulata</i> , Ziegl.	Rossm., n. 353.	Id. Id.
* <i>conspurcata</i> , Drap.	Drap., pl. 7, f. 23, 25.	Hungar., Frio.
* <i>austriaca</i> , Meg.	Rossm., n. 139.	Id. Potiez.
* <i>nemorialis</i> , Lin.	n. 137, 138.	Mohaetz, Porro.
* <i>hortensis</i> , Müll.	n. 6.	Hungar., Frio.
* <i>arbutorum</i> , Lin.	n. 297.	Mohaetz, Porro.
* Var. <i>picea</i> , Z. non Stentz.	n. 297, d.	Hungar., San.
* <i>pomatia</i> , Lin.	n. 42.	Mohaetz, Porro.
<i>Achatina lubrica</i> , Mke.	n. 43.	Id. Id.
Var. <i>lubricella</i> , Ziegl.	Porro. Mal. 40, I.	Id. Id.
<i>Bulimus obscurus</i> , Dr.	Drap., pl. 4, f. 23.	Id. Id.
<i>montanus</i> .	pl. 4, f. 22.	Hungar., Frio.
* <i>radiatus</i> , Brug.	Rossm., n. 42.	Id. Id.

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.
* tridens	n. 305.	Mohaecz, Porro.
<i>Pupa dolium</i> , Drap.	Drap., pl. 3, f. 43.	Id. Id.
* <i>Truncatella</i> , Pfief.	Rossm., n. 733-35.	Hungar., Frio.
<i>muscorum</i> , Lin.	n. 323.	Mohaecz, Porro.
<i>minutissima</i> , Hart.	n. 38.	Hungar., Frio.
<i>pygmæa</i> , Drap.	Drap., pl. 3, f. 30, 31.	Id. Id.
<i>frumentum</i> ,	pl. 4, f. 51, 52.	Mohaecz, Porro.
<i>callosa</i> , Ziegl.		Id. Id.
* <i>secale</i> , Drap.	pl. 3, f. 49, 50.	Hungar., Frio.
<i>Clausilia filograna</i> , Z.	Rossm., n. 264.	Transglo., Stentz.
Var. <i>distinguenda</i> , Z.		Banat., Id.
<i>marginata</i> , Ziegl.	n. 107.	Mehadia, Id.
<i>limbata</i> , Stentz.		Id. Id.
Var. <i>damocletiana</i> .	n. 626.	Id. Id.
<i>bidens</i> , Drap.	Drap., pl. 4, f. 5, 7.	Mohaecz, Porro.
* Var. <i>ungulata</i> , Z.	Rossm., n. 454.	Banat., Frio.
* <i>Parressii</i> .	n. 628.	Carpat., Rossm.
<i>detrita</i> , Hentz, non Ziegler.		Transglo., Stentz.
* <i>lœniata</i> ,	Rossm., n. 192.	Carpat., Villa.
<i>translucida</i> ,		Transglo., Stentz.
<i>costata</i> ,	n. 181.	Sirmea, Rossm.
<i>varians</i> ,	n. 263.	Banat., Frio.
<i>ventricosa</i> , Drap.	Drap., pl. 11, f. 14.	Mohaecz, Porro.
<i>plicatula</i> , Drap.	pl. 4, f. 17, 18.	Id. Id.
Var. <i>crude</i> , Ziegl.	Rossm., I, p. 79.	Carpat., Frio.
* <i>plicata</i> , Drap.	Drap., pl. 4, f. 15, 16.	Id. Rossm.
* Var. <i>plebea</i> , Ziegl.		Transglo., Pfeiff.
* <i>vetusta</i> ,		Id. Id.
Var. <i>minor</i> , Rossm.	Rossm., n. 260.	Banat., Rossm.
<i>vulcana</i> , Hentz.	Villa dispositio.	Id. Stentz.
<i>inserta</i> , Porra.		Id. Id.
<i>undulata</i> , Mæg.	Syst., p. 58, n. 18.	Id. Id.
<i>albicilla</i> , Ziegl.		Id. Transglo.
<i>lœvigatula</i> , Stentz.		Id. Stentz.
? <i>rugosa</i> , Drap.-Villa.		Carpat., Villa.
* <i>pumila</i> , Ziegl.	Rossm., n. 259.	Hungar., San.
<i>similis</i> , Charp.	n. 468.	Mohaecz, Porra.
<i>biplicata</i> , Frio.		Carpat., Frio.
Var. <i>sordida</i> , Ziegl.	I, p. 78.	Banat., Stentz.
<i>stabilis</i> ,		Id. Id.
<i>viridana</i> ,	n. 261.	Id. Id.
Var. <i>cinerascens</i> , Sen.		Id. Id.
* <i>tenuilabris</i> , Rossm.	n. 710.	Id. Rossm.
* <i>pagana</i> ,	n. 701.	Mehadia, Id.
<i>rugicollis</i> ,	n. 699, 700.	Id. Id.
Var. <i>subcylindrica</i> ,		Banat., Stentz.
Stentz.	n. 186.	Id. Rossm.
* <i>carissima</i> , Zeit.	n. 632.	Id. Id.
* Var. <i>bella</i> , Stentz.	n. 702.	Id. Id.
Rossmœssleri, non Pfeif.		Id. Stentz.
* <i>Olcata</i> , Rossm.	n. 703.	Id. Rossm.
* <i>Gracilis</i> , Pfeif.	n. 489.	Hungar., Frio.
* <i>Bergeri</i> , Mayer.	n. 187.	Transglo., Mus. civ. medial.

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.
* <i>banatica</i> , Frio.		Hungar., Frio.
* <i>dacica</i> ,		Banat., Id.
* <i>montana</i> , Stentz.		Id. Stentz.
* <i>striolata</i> , Parr.		Transglo., Villa.
* <i>transparens</i> , Frio.		Banat., Frio.
* <i>Balca livida</i> , Mke.	n. 635.	Hungar., Rossm.
* <i>fragilis</i> , Drap.	Drap., pl. 4, f. 4.	Neutra, Id.
* <i>Pomatias maculatum</i> ,	pl. 1, f. 12.	Hungar., Frio.
* <i>obscurum</i> ,	pl. 1, f. 13.	Id. Id.
<i>Cyclostoma</i> * <i>elegans</i> ,	pl. 1, f. 5, 8.	Id. Id.
<i>costulatum</i> , Zeit.	Rossm., n. 395.	Mehadia, Rossm.
<i>Pupula lineata</i> , Drap.		Id. Id.
Var. <i>banatica</i> , Ross.	n. 736.	Banat., Rossm.
<i>Limneus</i> * <i>auricularius</i> ,		
Drap.	Drap., pl. 2, f. 28, 29.	Hungar., Frio.
* <i>Ovatus</i> ,	pl. 2, f. 30, 31.	Id. Id.
* Var. <i>vulgaris</i> , Pfeif.	? Rossm., n. 53.	Banat., Id.
* <i>Pereger</i> , Drap.	Drap., pl. 2, f. 44, 55.	Mohaez, Porro.
Var. <i>sotenius</i> , Parr.		Hungar., Villa.
* <i>tener</i> , Ziegl.		Id. Parr.
<i>thermicola</i> , Fr.		Id. Frio.
<i>niger</i> , Ziegl.		Banat., Frenz.
<i>minutus</i> , Drap.	pl. 3, f. 5, 7.	Mohaez, Porro.
<i>Basterotii</i> , Ziegl.		Id. Id.
* <i>palustris</i> , Drap.	pl. 2, f. 42.	Id. Id.
Var. <i>fuscus</i> , Pfeif.	Rossm., I, p. 97.	Hungar., Frio.
<i>obscurus</i> , Ziegl.		Id. Id.
* <i>corvus</i> , Gmel.	Drap., pl. 2, f. 40, 41.	Id. Id.
* <i>stagnalis</i> , Drap.	pl. 2, f. 38.	Id. Id.
<i>Physa</i> * <i>fontinalis</i> , Drap.	pl. 3, f. 8, 9.	Id. Id.
<i>Planorbis corneus</i>	pl. 1, f. 42, 44.	Mohaez, Porro.
<i>purpura</i> , Müll.		Id. Id.
<i>similis</i> ,		Id. Id.
Var. <i>banaticus</i> , Lang.	Rossm., II, p. 15.	Hungar., Villa.
<i>etruscus</i> , auct.		Id. Id.
<i>hispidus</i> , Drap.	Drap., pl. 1. 45, 48.	Mohaez, Porro.
<i>marginatus</i> ,	pl. 2, f. 11, 21.	Id. Id.
<i>submarginatus</i> , San.		Id. Id.
Var. <i>dubius</i> , Hart.	Harton., Gasterop.	Id. Id.
<i>carinatus</i> , Drap.	Taf. 32.	Id. Id.
<i>complur</i> auct.		Id. Id.
<i>nitidus</i> , Drap.	Drap., pl. 2, f. 17, 19.	Id. Id.
<i>vortex</i> ,	pl. 2, f. 4, 5,	Id. Id.
<i>compressus</i> , Mich.		Id. Id.
Var. <i>leucostoma</i> ,	pl. 2, f. 6, 7.	Id. Id.
* <i>spirorbis</i> , Müll.	Rossm., n. 63.	Hungar., Frio.
* <i>contortus</i> ,	n. 117.	Mohaez, Porro.
<i>Melanopsis costata</i> , Fer.		Id. Id.
Var. <i>Muzatti</i> , Ziegl.		Grosswardein, Ziegl.
<i>Parreyssi</i> , Ant.		Id. Id.
<i>acicularis</i> , Ross.		Id. Id.
Var. <i>acicularis</i> , Pfeif.	n. 673.	Pest, Rossm.
<i>cornea</i> ,	n. 672, a.	Danub., Frio.

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.
* <i>audcardi</i> , Frio.	n. 762.	Hungar., Id.
<i>Melania</i> Hollandri, Fr.		Id. Id.
* Var. <i>elegans</i> , Schm.	n. 663.	Save, Rossm.
<i>cornea</i> , Fust.		Banat., Sandri.
<i>Paludina</i> naticoides, Fr.	Voigt. Cuvier, p. 180.	Hungar., Frio.
<i>fluminensis</i> , Lang.	Brumati, f. 10, 13.	Id. Id.
<i>minuta</i> , Ziegl.		Id. Id.
<i>porata</i> , Say.		Id. Id.
<i>viridis</i> , Drap.		Id. Id.
Var. <i>cylindrica</i> , Larr.		Id. Villa.
<i>thermalis</i> , Mke.	Mich., p. 100.	Id. Frio.
<i>impura</i> , Lam.	Rossm., n. 65.	Mohaetz, Porra.
* <i>vivipara</i> ,	n. 66.	Hungar., Frio.
* Var. <i>achatina</i> ,	n. 66.	Danub., Rossm.
<i>Valvata</i> piscinalis,	Alten., f. 16.	Mohaetz, Porro.
Var. <i>impura</i> , Stentz.		Hungar., Frio.
<i>obtusa</i> , Frio.		Id. Id.
<i>planorbis</i> , Drap.	f. 24.	Mohaetz, Porro.
* Var. <i>spiroborbis</i> , Pfeif.	Drap., pl. 1, f. 32, 33.	Hungar., Frio.
<i>Neritina</i> transversalis,		
Ziegl.	Rossm., n. 122.	Pest, Id.
<i>radiata</i> , Lang.		Id. Id.
Var. <i>Prevostiana</i> ,		
Partsch.		Danub., Id.
<i>fluviatilis</i> , Lin.	n. 118, 119.	Hungar., Porro.
Var. <i>intexta</i> , Villa.	Villa, p. 60, n. 28.	Id. Frio.
<i>danubialis</i> , Ziegl.	Rossm., n. 120.	Danub., Id.
* Var. <i>serratilina</i> ,	Porra, 93, III.	Hungar., Id.
<i>Ancylus</i> fluviatilis,		
Müll.	Alten., f. 26.	Id. Id.
* <i>lacustris</i> ,	f. 25.	Mohaetz, Porro.
<i>Tichogonia</i> Chemnitzii,		
Bossm.	Rossm., n. 69.	Rakos, Banat.
<i>mytilus</i> Wolgæ, Chem.	n. 65.	Frio., Rossm.
<i>Anodonta</i> compressa,		
Mke.	n. 280.	Danub., Rossm.
<i>complanata</i> , Ziegl.		Id. Id.
* <i>cellensis</i> , Pfeif.	n. 280.	Hungar., Frio.
<i>cygnea</i> , Lin.	n. 67.	Danub., Id.
<i>intermedia</i> , Lam. Fr.		Id. Id.
* <i>piscinalis</i> , Nies.	n. 281.	Hungar., Id.
* <i>anatina</i> , Lin.	n. 417, 420.	Id. Id.
* <i>fragilis</i> , Fitz.		Id. Parr.
<i>rivicola</i> , Lang.		Rakos, Mus. med.
<i>Unio</i> crassus, Betz.	n. 126, 127.	Hungar., Frio.
* <i>consentaneus</i> , Ziegl.		Id. Id.
Var. <i>minor</i> , <i>batava</i> .	n. 491.	Rakos, Rossm.
<i>similis</i> , Rossm.		Neutra., Id.
<i>batavus</i> , Nies.	n. 128.	Danub., Frio.
<i>pictorum</i> ,	n. 196.	Id. Rossm.
<i>rostratus</i> , Pfeif.		Id. Frio.
Var. <i>limosus</i> , Nies.	n. 192.	Id. Id.
* <i>ponderosus</i> , Ladg.	n. 165.	Hungar., Id.
<i>tumidus</i> , Pretz.	u. 204.	Id. Villa.

SPECIES.	ILLUSTRAT.	PATRIA.	
michaudii, Desmoul.		Id.	Id.
* longirostris, Ziegl.	n. 200.	Carpat.,	Potiez.
<i>Cyclas rivicola</i> , Lam.	Drap., pl. 10, f. 1, 3.	Danub.,	Id.
cornea, Drap.		Id.	Id.
<i>Pisidium obliquum</i> , Pf.	pl. 10, f. 15, 16.	Id.	Id.
<i>cyclas palustris</i> , Drap.		Id.	Id.
obtusale, Nies,	pl. 10, f. 10, 11.	Hungar.,	Id.
<i>cyclas fontinalis</i> , Dr.		Id.	Id.

NOTE sur l'apparition en Europe du *Larus Bonapartei*, Richardson et Swainson, par M. W. THOMPSON (*Ann. Nat. Hist. Mars, 1848*); traduite par M. Edm. FAIRMAIRE.

Un individu de cette petite et belle espèce de Goéland (caractérisée distinctement pour la première fois, en 1831, d'une manière claire et précise dans la *Faune de l'Amérique boréale* de Rich. et Swain.) a été tué sur la rivière Lagan, à quelque distance de Belfast, à la date environ du 1<sup>er</sup> février 1848.

Cet oiseau était seul, et fut tiré au vol par un chasseur séduit par sa jolie prestance, et passa, encore en chair, aux mains de M. Thompson, qui put en prendre les dimensions d'une manière exacte, ce qui ne se peut faire avec le même avantage sur des sujets depuis quelque temps préparés. Toutefois il ne fut pas possible de constater positivement la couleur des iris des yeux de ce *Larus*, parce qu'au moment où M. Thompson le reçut elles étaient déjà un peu flétries.

L'espèce dont il s'agit est commune dans les régions de l'Amérique boréale, où elle vit par troupes avec les hirondelles de mer, dont elle se distingue particulièrement par son cri aigu et plaintif.

Audubon (*Orn. biogr.*, t. IV, p. 212, 1838) nous apprend que le premier il rencontra cette espèce en août, traversant l'Ohio à Cincinnati, et qu'au mois de novembre suivant il en tua un individu sur le Mississipi, à peu de distance de l'embouchure de l'Arkansas. Il vit un grand nombre des mêmes, après les premiers jours d'avril, dans

la baie de Chesapeake, et en mai, au havre de Passamoudy (Maine). Dans cette dernière localité son fils en tua seize d'un seul coup de fusil. Il n'en aperçut aucun au golfe de Saint-Laurent ni sur la côte du Labrador, non plus que sur celle de Terre-Neuve. En hiver, cette espèce est commune dans le port de Charlestown, mais on n'en voit pas en cette saison sur le Mississipi. Cet auteur ajoute qu'à Londres il trouva une paire de ces oiseaux qui avait été apportée du Groënland.

Voici les dimensions de l'individu dont il est ici question : Longueur totale 13 pouces 9 lignes (mesure anglaise). — *Id.* du bec depuis le front, 1 p. 1 l. — *Id.* des commissures du bec à la pointe, 1 p. 9 l. — *Id.* de l'aile depuis la jointure du carpe jusqu'à l'extrémité des primaires, 10 p. 4 l. — *Id.* du tarse, 1 p. 4 l. 1/2. — *Id.* du doigt du milieu, 2 l. 1/2. — *Id.* du doigt externe, 1 p. 1 l. 1/2. — *Id.* de l'ongle du doigt externe, 2 l. — *Id.* du doigt interne, 1 l. — *Id.* de l'ongle du doigt interne, 2 l. — *Id.* du doigt postérieur, 2 l. — *Id.* de l'ongle du doigt postérieur, 1 l. — Le tibia, sans les plumes, depuis la jointure tarsale, 6 l. — Les ailes, passé la queue, 1 p. 9 l.

La forme du bec est telle que l'a décrite Richardson, excepté qu'à la base sa hauteur excède sa largeur. A la racine de la mandibule supérieure, où le plumage finit, le bec a une largeur de deux lignes et demie, tandis que sa hauteur, au même endroit, est de trois lignes et demie; il est noir, moins foncé à la base inférieure.

Les tarses, les doigts et les membranes des pattes, d'une couleur chair pâle et uniforme chez cet individu, sont décrits, dans la *Faune de l'Amérique du Nord*, comme étant d'un rouge carmin chez l'adulte. Les griffes sont noirâtres ou d'un brun sombre; l'intérieur du bec est d'une couleur de chair rougeâtre clair. La queue s'arrondit latéralement, jusqu'à son extrémité, d'une manière insensible. Les longues ailes de cette espèce, semblables à celles d'une hirondelle de mer, son vol léger et onduleux, souple et rapide,

la font prendre, au premier aspect, plutôt pour un oiseau de ce groupe que pour une Mouette.

Pour la description du plumage, nous croyons pouvoir renvoyer les naturalistes à celle de Richard. et Swains.

Le poids de notre oiseau était de 5 onces 1/2; sa dissection indiquait un mâle. Son estomac contenait les restes de deux espèces de Mysis, quelques matières végétales, et de petits cailloux.

MONOGRAPHIA DELLE COLUMBELLE. — MONOGRAPHIE des Colombelles fossiles du Piémont, par M. Luigi BELLARDI. Turin, 1848, in-4°, fig. (Extr. des *Mém. de l'Acad. des Sciences* de Turin, 2<sup>e</sup> serie, T. X.)

M. Bellardi, renvoyant à la nouvelle édition de Lamarck, pour tout ce qui touche à l'histoire du genre Colombelle, s'occupe presque immédiatement des espèces fossiles de son pays. Il les répartit dans trois divisions : les *Strombiformes*, les *Nassiformes*, et les *Fusifformes* et il donne de suite la description et la figure des 14 espèces qui composent cette Monographie.

Il a suivi pour ce travail la marche qu'il a adoptée dans sa monographie de Pleurotomes du Piémont, ce qui nous dispense de l'indiquer de nouveau ici. En résumé, son Mémoire nous semble traité avec méthode et talent, et nous pensons qu'il apportera un grand jour sur l'histoire de ce genre de Mollusques.

G. M.

ATHLOPHORUS KLUGH, nouveau genre de Tenthredine, par le Docteur Hermann BURMEISTER. Halle, 1847, in-4°, fig.

Cette brochure est un cadeau de fête adressé à M. Klug, à l'occasion du jubilé semi-séculaire de sa *promotion*; il a choisi un Hyménoptère, parce que tous les deux ont commencé leur carrière entomologique par l'étude de cette famille.



L'insecte sur lequel est fondé cette nouvelle coupe générique a été pris sur les montagnes de l'intérieur de Java, à trois ou quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer : il appartient à la famille des Tenthredines, et se place à côté du genre *Emphytus* Kl. : il s'en distingue par la lèvre inférieure large, trilobée, les lobes latéraux dilatés ; par l'abdomen claviforme, fortement rétréci à la base ; les nervures ont aussi une forme toute particulière. L'espèce unique, *A. Klugii*, a six lignes de long, d'un brun noir, varié de pâle ; base des antennes et des tibias, sept segments de l'abdomen, savoir : quatre à la base, trois à l'extrémité, blanchâtres. A cette description, faite avec soin, est jointe une planche parfaitement lithographiée, dessinée par l'auteur lui-même.

LÉON FAIRMAIRE.

---

Nous signalons à nos abonnés l'ouvrage de M. Arthur MORELET, intitulé : *Testacea novissima insulæ Cubanæ et Americæ Centralis*. — A Paris, chez J.-B. BAILLÈRE, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

RAPPORT présenté à la Société entomologique de France, dans sa séance du 25 octobre 1848, relativement au grand nombre de nids de chenilles qui couvrent les arbres des environs de Paris, et concluant à ce que l'on fasse observer très-rigoureusement la loi sur l'éche-nillage, si l'on ne veut que de grands dégâts ne soient produits en 1849 (1).

La Société entomologique de France pense qu'il est de

(1) L'importance de ce rapport sous le point de vue de l'entomologie appliquée à l'agriculture nous a engagé à le réimprimer dans notre recueil, quoiqu'il ait déjà été inséré dans le Bulletin de la Société entomologique de France (4<sup>e</sup> trimestre de 1848).

son devoir d'appeler l'attention du ministre de l'agriculture et du commerce sur un fait qui vient de lui être signalé et qui intéresse vivement l'agriculture.

On peut observer en ce moment aux environs de Paris, dans les jardins, les promenades, les grands bois, une quantité considérable de chenilles, jeunes encore et enveloppées dans des paquets de soie d'un blanc sale, fixés à l'extrémité supérieure des arbres.

Les circonstances atmosphériques qui ont ainsi favorisé cette année la propagation de certaines chenilles s'étant fait sentir partout en France, les mêmes faits doivent se reproduire sans nul doute sur beaucoup d'autres points du territoire; et dernièrement, en effet, les journaux racontaient que dans la Meurthe, aux environs de Phalsbourg, les chenilles s'étaient montrées si nombreuses en plusieurs communes qu'elles y avaient causé les plus grands ravages. Semblables à ces nuées innombrables de sauterelles qu'on voit s'abattre sur les plaines de l'Afrique à des époques périodiques, et dépouiller en l'espace de quelques heures la terre de toute végétation, puis venir empester l'air après leur mort par la décomposition rapide de leurs corps, les chenilles de Phalsbourg, au dire des journaux, auraient causé des dégâts analogues et inspiré aux habitants des craintes sérieuses. La Société entomologique avait cru que ces récits pouvaient être exagérés; elle s'était empressée de demander à M. le maire de Phalsbourg des documents circonstanciés et positifs sur un fait aussi extraordinaire et heureusement aussi rare. Il résulte des renseignements qui ont été transmis à la Société que si quelques passages de la lettre citée par les journaux étaient empreints d'exagération les faits qu'elle contenait étaient vrais presque en tous points (1). Les chenilles dont on signalait les ravages étaient celles du *Bombyx pudibunda*; ce n'était ni par cent ni par

(1) La note adressée à la Société entomologique, et qui a été imprimée dans son Bulletin (3<sup>e</sup> trimestre de 1848), est due à M. Reeb, pharmacien à Phalsbourg.

mille qu'on aurait pu les compter, mais par millions. Les forêts situées dans les communes de Garbourg, Hildehouse, Trois-Maisons, Saint-Louis, avaient été entièrement dévastées. Dans les cantons de Saverne et de Sarrebourg, quelques forêts avaient été également atteintes, et on n'évalue pas à moins de 1,500 hectares la superficie des bois ravagés. Partout où les chenilles du *pudibunda* ont passé, elles ont complètement dépouillé les arbres de leurs feuilles, en sorte que certains versants des montagnes présentent aujourd'hui l'aspect qu'ont ordinairement les arbres à la fin de l'hiver. On gardera longtemps le souvenir, dans les campagnes, des désastres causés par les *Chenilles de la République*, nom que les paysans lorrains ont donné aux chenilles du *Bombyx pudibunda*, à cause des trois couleurs bien distinctes que présentent leurs différentes variétés.

Il faut se hâter d'ajouter que ces chenilles, aujourd'hui, ont presque entièrement disparu. Beaucoup d'entre elles ont péri faute de nourriture et n'ont pas occasionné la peste, comme le craignaient les habitants : les autres se sont métamorphosées, et ont perdu, en changeant de forme, tout pouvoir de nuire.

Les chenilles dont la Société entomologique croit devoir signaler à M. le ministre de l'agriculture l'apparition, cette année, dans des proportions insolites, n'appartiennent pas à la même espèce que celles dont il vient d'être fait mention, et ont d'ailleurs des mœurs fort différentes. Elles donnent aussi naissance à un Lépidoptère de la famille des *Bombyx*, le *Chrysorrhæa*; mais au lieu de dépouiller les arbres de leurs feuilles à la fin de l'automne, à une époque où cette parure de la nature doit bientôt disparaître emportée par les premiers vents du nord qui souffleront avec un peu de force, les chenilles du *Chrysorrhæa* exerceront leurs ravages au printemps, ravages bien plus redoutables, car elles dévoreront les bourgeons dès leur naissance, et détruiront ainsi, si l'on n'y remédie, non-seule-

ment les feuilles, mais les fleurs, et par suite les fruits.

C'est principalement, en effet, sur les arbres fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, etc., qu'on remarque en plus grand nombre dans les vergers ces paquets ou amas de matière soyeuse fixés aux sommités des branches dont les feuilles sont déjà tombées. Les haies d'aubépines et de prunelliers en sont couvertes dans certaines localités. Sur les promenades, les ormes sont principalement attaqués. Enfin, parmi les arbres forestiers, les chênes notamment présentent, dans quelques forêts, telles que celles de Chantilly et du Lys, un aspect qui, de loin, et par les premiers rayons du soleil, pourrait, jusqu'à un certain point, être comparé à un effet de neige.

Ces paquets de soie, dont le volume égale la grosseur du poing, sont autant de nids de chenilles. Chaque nid renferme plusieurs centaines de larves qui ne mangent déjà plus, et qui supporteront facilement les froids les plus rigoureux, protégées, comme elles le sont, par l'abri que leur instinct merveilleux leur a fait se créer pour passer dans l'engourdissement la saison d'hiver. Les premiers rayons du soleil les font sortir au printemps de leur asile; elles le quittent alors peu à peu, à mesure que la température se radoucit; puis elles finissent par se disperser et se répandre partout avec un appétit proportionné au long jeûne qu'elles ont supporté.

La chenille du *Bombyx chrysothorax* est commune tous les ans en France : elle est polyphage, et lorsqu'à cette circonstance viennent se joindre des conditions favorables dans l'état atmosphérique qui exerce une si grande influence sur la propagation des insectes, on comprend comment il se fait que cette espèce se multiplie, certaines années, beaucoup plus abondamment que d'habitude.

Le fait signalé en 1848 aux environs de Phalsbourg n'est pas sans antécédents. On a déjà vu en France de véritables invasions de chenilles venir causer les plus grands ravages et apporter la disette dans les pays où elles passaient; mais

si, dans les temps d'ignorance, on ne connaissait à de tels maux d'autres remèdes que les prières publiques, les processions, voire même les excommunications, les progrès de la science entomologique, et l'étude attentive des insectes, de leurs mœurs, de leurs instincts, nous ont appris déjà à nous débarrasser d'une partie de ces hôtes incommodes. Le retour de tels fléaux, qui venaient si fréquemment au moyen-âge affliger l'agriculture, deviendra heureusement de plus en plus rare.

Les mœurs aujourd'hui bien connues de la chenille du *Bombyx chryorrhœa* rendent très-facile la destruction de cette espèce. On a si bien compris la nécessité de ne pas la laisser se propager outre mesure, que l'échenillage a été introduit dans nos codes, et que celui qui refuserait ou négligerait de se soumettre aux dispositions prescrites à ce sujet par la loi ou les règlements, se trouverait passible d'une amende, aux termes de l'article 471 du Code pénal.

L'échenillage atteint donc à coup sûr, quand il est bien fait, l'espèce de chenilles qui s'est propagée, cette année, plus abondamment que de coutume, dans un grand nombre de localités. Ainsi les agriculteurs ont surtout intérêt à écheniller, cet hiver, leurs arbres avec le plus grand soin. En brûlant, avant que les chenilles n'en soient sorties, les nids qui leur servent d'asile jusqu'au printemps, ils les détruiront toutes, et préserveront par là leurs arbres des dégâts dont ils sont menacés.

La Société entomologique, dans sa vive sollicitude pour tout ce qui intéresse le sort de l'agriculture, a donc cru devoir avertir M. le ministre de l'agriculture du danger que courraient principalement les habitants de nos campagnes, danger qu'il serait facile de prévenir en faisant opérer cette année l'échenillage plus tôt et plus rigoureusement que d'habitude.

Les membres de la commission, *Signés* : BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, rapporteur ; ROUZET, commissaire ; AMYOT, E. DESMAREST, L. BUQUET, Doué, membres du bureau.

A la suite de ce rapport, et comme confirmation de ce qu'il contient, M. Guérin-Méneville dit qu'en rentrant à Paris, après avoir rempli pour cette année la mission qui lui a été confiée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, à l'effet d'étudier les maladies des oliviers, des orangers, des mûriers et des vers à soie, il a observé, dans toute la région tempérée et centrale de la France, depuis Grenoble jusqu'à Paris, que les buissons qui bordent les routes et les propriétés sont couverts de bourses de soie blanche contenant un grand nombre de jeunes chenilles du *Bombyx chrysoorrhæa*. M. Guérin-Méneville se proposait de signaler ce fait à l'administration et à l'attention des agriculteurs, et il pense, comme la Société, que si l'échenillage n'est pas pratiqué sévèrement dans toutes les localités qu'il a traversées, les chenilles causeront certainement de grands désastres parmi les arbres fruitiers et forestiers l'année prochaine.

M. Pilate annonce que les mêmes chenilles sont aussi fort abondantes dans le département du Nord, particulièrement aux environs de Lille, où il a été le plus à même de les remarquer.

Après ces communications, le rapport présenté à la Société est adopté, et il est décidé qu'il en sera adressé un exemplaire, 1° à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et 2° à M. le ministre de l'instruction publique.

*Nota.* MM. les ministres de l'instruction publique et de l'agriculture et du commerce ont accusé réception de ce document les 14 et 24 novembre 1848. Dans sa lettre, M. le ministre de l'agriculture annonce qu'il a adressé une circulaire aux préfets pour leur recommander l'exécution des mesures législatives prescrites pour la destruction des chenilles et autres insectes nuisibles à l'agriculture.





*Ornismya Lindenii, Parxudaki.*



## I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION et figure d'une nouvelle espèce d'Oiseau-Mouche de la République de Venezuela, par M. PARZUDAKI.

ORNYSMIA LINDENII, Parz. *Rev. zool.* 1845, p. 253.

Suprà obscure viridi æneis; alæ fusco-brunneæ, remigum costis albis, tectricibus viridi-æneis : caudæ plumæ laterales viridi cupreis, satis nitidis vitta interdum media alba. Caput fusco nigrum, collo albo-cincto; suprà caput, crista nigra, linea alba ad rostrum bifida medio signata; infra rostrum macula alba viridi maculata, et barba gracilis alba. Rostrum acutum vix medio incrassatum, abdomen et pectus griseo rufescentia obscuro-viridi maculata, pectore medio delutiore, pedes nigri. — Long. tot. 10 cent. 1/2; bec 9 mill.; queue 5 cent.

Toutes les parties supérieures et les côtés du cou d'un vert sombre; dessus de la tête et joues noirs; un collier blanc vient se terminer à la nuque. Tête ornée d'une huppe composée de plumes longues, affilées, noires et blanches; ces dernières occupent le milieu : un trait de blanc pur part de chaque côté du bec, et va s'unir à la huppe; gorge blanche, parsemée de petits points verts de forme ovoïde; une longue barbe blanche composée de plumes subulées descend jusqu'à la poitrine; ventre d'un vert roussâtre; côtés à reflets d'un vert sombre; queue grande, légèrement fourchue, d'un vert cuivreux brillant; un blanc pur indique les côtes des plumes et s'étend sur les barbules, à environ un millimètre de chaque côté; les deux plumes intermédiaires ont seulement la côte blanche; couvertures supérieures de la queue d'un vert moins sombre que le dos, couvertures inférieures d'un blanc sale; ailes presque aussi longues que la queue, d'un brun violacé avec les petites

tectrices vertes. Bec court, noir, un peu renflé dans le milieu ; pieds noirs ; doigts longs et grêles.

L'Oiseau-Mouche Linden a beaucoup de rapports avec l'*Orn. Guerinii*, auprès duquel, il convient, je crois, de le ranger.

Cette rare espèce, dont je ne connais encore que deux individus, a été capturée dans la province de Mérida (république de Venezuela) et vit dans les régions neigeuses de la Sierra-Nevada, près de la ville de Mérida ; elle a été tuée à 14,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, par M. Linden, voyageur et botaniste distingué, auquel nous l'avons dédiée, pour le remercier, au nom des naturalistes, de son infatigable ardeur à étendre le domaine de l'histoire naturelle.

DESCRIPTION de deux nouvelles espèces d'Oiseaux de Caraccas, par M. le docteur G. HARTLAUB.

1. *Conurus erythrochlorus*, Nob. — Totus psittacino-viridis, subtus parum pallidior et nonnihil in flavidum vergens, scapis plumarum omnium nigris; rectricum et remigum superficie interna aureo-flavescente, his apicem versus et pogonio interno magis nigricantibus; macula magna frontali sanguineo-rubra; rostro albedo. — Long. tot. 14"; al. 6" 6"; cund 5".

J'ai sous les yeux deux exemplaires adultes de cette espèce de Perroquet, que je crois être inédite. Elle ressemble beaucoup au *Conurus mitratus*, V. Tschudi, *Fauna Per.*; mais chez ce dernier la plaque frontale rouge occupe non-seulement le front, comme chez notre espèce nouvelle, mais elle est étendue sur la région oculaire et parotidienne. Cela suffit pour distinguer ces deux espèces au premier abord. — Chez l'un de mes deux exemplaires, on observe une plume isolée à pointe rougeâtre sur le cou postérieur; chez l'autre, une seule plume teintée plus fortement de rouge est visible au milieu de la poitrine, chose peu extraordinaire chez plusieurs espèces congénères.

2. *Icterus melanopterus*, Nob. — Læte flavus, pectore et epigastrio in brunneo-aurantiacum vergentibus, persona frontem, regionem ophthalmicam, gulam collumque anticum et lateralem occupante, ad pectus usque descendente, cauda alarumque superficie externa tota nigris, harum tectricibus *internis* flavis, flexura nigro flavoque variegata; rostro nigro ad mandibulæ basin plumbeo; pedibus, ut videtur, plumbeis. — Long. tot. 8" 8<sup>m</sup>; al. 3" 10 1/2<sup>m</sup>; caud. 3" 4 1/2<sup>m</sup>; rostr. a fr. 11<sup>m</sup>.

Cette espèce d'Ictérus, rapportée également de Caraccas, se distingue de toutes les espèces connues de ce genre (si riche en espèces) *par la couleur noire unie* de la surface externe des ailes; cependant l'*Icterus graduacauda* de Lesson, *capite et colli parte superiore aterrimis, corpore toto luteo, alis caudaque nigerrimis*, semble offrir le même coloris des ailes. Sur la nuque de notre oiseau, on observe quelques soies noires fines, longues de 8-10<sup>m</sup>, comme chez le genre Criniger. L'exemplaire sur lequel cette description est faite n'est pas, il semble, parfaitement adulte, car les plumules noires du front ont leurs pointes jaunâtres, et la couleur jaune du vertex est visiblement lavée de brunâtre terne.

Dans le même envoi d'oiseaux de Caraccas, le Musée de Bremen a reçu quelques autres espèces rares, dont l'habitat offre peut-être un certain intérêt scientifique, c'est le *Pteroglossus sulcatus*, Swains., l'*Icterus auricapillus*, Cassin, décrit et figuré dans le dernier volume des *Transactions of the Academy of natur. Sciences of Philadelphia*, et l'*Aglaia viridissima*, Lafresn., *Rev. zool.*, X. p. 277.

---

DESCRIPTION de deux nouvelles espèces d'Oiseaux de  
Venezuela, par M. le docteur G. HARTLAUB.

1. *Ampelis formosa*, Nob. — Capite superiore et laterali mento gulaque circumscripse chalybæo-nigris; corpore superiore reliquo cum alis et cauda lætissime psittacino-viridi, remigibus nigris, margine externo viridibus, interno versus basin pallide flavis, tertiaris

tribus ultimis macula apicali subrotundata albida terminatis, pogonio externo viridibus, interno viridi-nigricantibus; alæ tectricibus internis flavis, corpore subtus ranunculaceo-flavo, pectore medio magis aurantiaco, qui color infra nigredinem gulæ in sanguineum transit; hypochondriis viridi variegatis; rostro miniato; pedibus pallide brunneis, unguibus, ut videtur, flavidis. — Long. tot. 6" 10""; alæ 3 1/2".

Cette magnifique espèce d'Ampelis, dont nous avons sous les yeux un seul exemplaire parfaitement adulte, semble être non décrite. Elle se distingue, au premier abord, par sa tête d'un noir luisant, par le rouge sanguin du haut de la poitrine, etc., de toutes les autres espèces congénères. Nous la regardons comme une précieuse et intéressante acquisition pour l'ornithologie.

2. *Turdus vulpinus*, Nob. — T. corpore superiore toto, colli et pectoris lateribus hypochondriisque ex olivaceo-cinerascentibus, remigibus et rectricibus magis nigricantibus, illis dorsi colore marginatis; regione parotica nigricante; mento, gula, collo antico, pectore, epigastrio, tectricibus alæ internis, flexura alæ, subcaudalibus et fascia frontali lætissime ex aurantiaco rufis; hæc fascia utrinque supra oculum in vittam supraciliarem niveam ultra regionem paroticam extensam transit; abdomine medio pallide isabellino; rostro plumbeo-nigricante, marginibus corneo-albidis; pedibus dilute brunnescentibus; loris spatique periophthalmico nudiusculis; rostro elongato, cauda subrotundata. — Long. tot. 8"; rostr. a rictu 11"" a fr. 9""; al. 2" 9 1/2""; tars. 11""; caud. a basi 2" 7"". — Caraccas.

Un seul exemplaire (apparemment tout-à-fait adulte) de cette curieuse espèce de Merle nous a été adressé par le Musée zoologique de Hambourg; il fut préparé par le marchand naturaliste, M. A. Rojas, à Caraccas. Son coloris extraordinaire rappelle vivement celui de certaines espèces africaines de *Cossypha*. La brièveté des ailes, qui surpassent à peine la base de la queue, nous fait supposer (ou semble indiquer) que l'oiseau ayant évidemment fini à peine sa mue, les rémiges n'avaient pas encore atteint leur propre longueur.

NOUVELLE ESPÈCE de Coucou se rapprochant du genre *Piaya* décrite par MM. JULES VERREAUX et O. DES MURS. *Cuculus macrourus*.

C. Suprà brunneus, reetricibus ac tetricibus alarum fulvo tenuissimè marginatis; illo colore flexurà squammatà, et remigum apice punctato; fronte capiteque superiore castaneis; harum partium plumis elongatis; maculà post-oculàri, ac lateraliter collari fulvo-albidà; auribus nigris; genis albis, strigà commissurali nigrà circum-cinctis: subtùs albus; collo anteriore pectoreque superiori maculis brunneis lacrymiformibus flammatis; caudà acuminatà, expansà, elongatà; tetricibus superioribus reetricum apicem ferè attingentibus, rostro gracili, leviter incurvato.

Cette espèce, qui se trouve au Brésil et à Santa-Fé-de-Bogota, nous paraît constituer le type d'un nouveau genre auquel nous proposons de donner le nom de *Geo-tacco*, et sur les caractères principaux duquel nous publierons prochainement une notice.

---

ESSAI SUR les Coléoptères de la Polynésie,

par M. LÉON FAIRMAIRE.

M. Vesco, chirurgien de marine, qui a séjourné plusieurs années à Taïti, a récolté avec zèle les Coléoptères de cette île et des Marquises, et a recueilli un grand nombre d'observations sur l'époque de leur apparition, sur les localités qu'ils habitent et les plantes qui les nourrissent.

M. Charles Coquerel, chirurgien de marine, s'était chargé de coordonner ces matériaux et de décrire les espèces nouvelles: son départ imprévu l'ayant arrêté dans ce travail, il m'a légué la tâche de le terminer et de le publier en mon nom, courtoisie dont je le prie de recevoir ici tous mes remerciements. On pourra, je l'espère, trouver quelque intérêt dans un Catalogue descriptif des insectes trouvés dans une partie du monde inexploré, on peut le dire, jusqu'à ce jour.

L'Australie, les Philippines, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande ont vu leurs productions entomologiques devenir le sujet de nombreux travaux; seules, les îles de la Polynésie, parcourues cependant à plusieurs reprises par des expéditions scientifiques, sont restées presque vierges, et je viens aujourd'hui poser le premier jalon de leur histoire entomologique, en décrivant leurs Coléoptères. Il est évident que le nombre des espèces ici décrites doit être encore loin de la réalité, car je n'ai rien vu des îles Pomotou, Mitchell, Rotouma, ni du groupe placé entre Taïti et Tonga, presque rien des grandes îles d'Hamoia. Les îles Sandwich, qui renferment la plus grande terre de la Polynésie, ont fourni un très-faible contingent; mais le travail que j'offre aux entomologistes pourra servir de point de repère, car j'aurai soin de noter les espèces polynésiennes que je trouverai décrites dans les auteurs: en outre, je suis porté à croire que l'on restera longtemps avant d'y ajouter un certain nombre d'espèces nouvelles: il a fallu que M. Vesco consacra plusieurs années à ses recherches pour pouvoir réunir un peu plus d'une centaine d'espèces, tant ces terres insulaires sont infécondes sous le rapport de la multiplication des insectes, non-seulement comme espèces, mais aussi comme individus.

En général, les Coléoptères de la Polynésie offrent un faciès peu équatorial; quoique vivant sous un ciel ardent, au milieu d'une végétation luxuriante et toujours active, leurs couleurs sont tristes, et leurs corps ne nous montrent pas ces grandes dimensions, ces accidents si variés de formes, ces nuances métalliques que nous admirons dans les Coléoptères de Guinée et des Indes-Orientales: un *Buprestide* d'assez grande taille, *Chrysodema Tayauti*, vient presque seul représenter sa tribu, si nombreuse à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée; les Chrysomélines sont réduites à deux ou trois chétives espèces.

A Taïti, où la température est très-variée à cause des hautes montagnes, où de nombreux cours d'eau entre-

tiennent la fraîcheur, les espèces sont plus variées, les individus plus multipliés; on y rencontre des Carabiques, des Brachélytres; les îles Sandwich, situées au nord de l'équateur, à la même distance que Taïti au sud, offrent à peu près les mêmes insectes en très-petite quantité.

A Tonga-Tabou, terre plate, sablonneuse, où l'eau est rare à la surface du sol, les Carabiques et les Staphylins disparaissent; par compensation les Hétéromères apparaissent plus nombreux, et quelques genres indiquent, comme les végétaux, l'approche de la Mélanésie et de l'Asie. Il en est de même pour les îles Wallis, dont les productions sont presque identiques avec celles de Tonga: dans cette partie occidentale, on commence à retrouver des couleurs métalliques, des types génériques inconnus à la partie orientale, comme les *Amarygmus*, *Olisthæna*, *Malodon*, etc; mais il reste encore trop de points de contact entre ces deux zones pour qu'on puisse nettement les séparer. La division des races humaines qui peuplent les îlots de l'Océan-Pacifique concorde d'une manière heureuse avec la marche des productions végétales et entomologiques, en faisant toutefois une exception pour la Nouvelle-Zélande, dont les habitants se rattachent à la grande famille polynésienne, avec de notables différences, il est vrai, mais dont les productions; soit végétales, soit zoologiques, sont absolument distinctes et locales, et se rapprochent plutôt de celles de la Nouvelle-Hollande et de la Tasmanie.

La Polynésie, qui jalonne l'immense étendue de mers comprise entre l'Amérique, les îles Carolines, la Mélanésie et la Nouvelle-Zélande, est une de ces localités indécises dont la *Faune* semble avoir donné asile aux espèces de continents voisins, soit en les conservant dans leur identité spécifique, soit en les modifiant; sans parler de ces espèces cosmopolites, comme *Dermestes*, *Corynetes*, *Margus*, *Heterophaga*, *Calandra oryzae* et *granaria*, que la navigation et le commerce ont portées dans toutes les parties du globe; nous trouvons des espèces propres à l'Amérique, à

Manille, à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande; mais on est surpris du peu d'affinités qui existent avec la *Faune* de ce dernier pays. Voici un aperçu des espèces que la Polynésie a empruntées :

Amérique boréale. — *Clytus erythrocephalus*, *Ptychodes vittatus* var.

Amérique Méridionale. — *Lagocheirus araneiformis*, *Steirastoma stellio*, *Brentus bidentatus*, *Tarsostenus univittatus*.

Manille. — *Chlœnius guttatus*, *Hesperophanes luzonicus*, *Figulus fissicollis*.

Nouvelle-Hollande. — *Staphylinus erythrocephalus*, *Oopsis nutator*, *Amarygmus hydrophiloides*, *Apate pusilla*, *Nacertes bivittata*.

Nouvelle-Zélande. — *Staphylinus erythrocephalus*, *Dendrophagus suturalis*.

Indes-Orientales. — *Hesperophanes luzonicus*, *Apate religiosa*, *Eurythyrea scutellaris*, *Plochionus Bonfilsii*.

Pour se rendre compte de l'importance relative de la *Faune polynésienne*, on se rappellera qu'Erichson, dans sa *Faune de Van-Diëmen*, décrit 204 espèces, et M. Adam White, dans sa *Faune de la Nouvelle-Zélande*, 186; j'en énumère environ 140.

Aux insectes recueillis par M. Vesco, j'ai pu joindre quelques espèces envoyées à M. Deyrolle par M. Pradier, officier de marine. M. Guérin-Méneville m'a aussi communiqué un petit nombre d'individus recueillis par M. Le Guillou à Vavao, Hamoa et Nouka-Hiva. Enfin j'ai trouvé, dans la collection du Muséum, des Coléoptères récoltés aux îles Tonga et Wallis par MM. Arnoux et Latour, et qui m'ont été communiqués par M. Milne-Edwards, avec sa bienveillance habituelle.

#### CARABIQUES.

1. *Plochionus Bonfilsii*, Dej., Sp. II, p. 251. Cette espèce cosmopolite, que le commerce a naturalisée dans le midi



de la France, se retrouve aussi à Taïti. Rare; habite le littoral, sous les pierres, au pied des arbres, entre les racines du *Gardenia florida* (Rubiaceé); vole le soir, et pénètre dans les appartements éclairés: de juin en septembre.

— M. *Vesco*.

2. *P. Pradieri*. — Long. 9 millim.; larg. 3 mill. 1/2.

Brunneo-rufescens, prothorace lateribus rotundatis, postice constricto, elytris punctatissimis, tenuiter striatis, pedibus abdominalisque disco fere testaceis.

D'un brun rougeâtre peu foncé; tête un peu rugueuse en avant des yeux, avec une ligne enfoncée obsolète entre eux; corselet un peu moins large au milieu que les élytres à leur base, plus large que long; côtés fortement arrondis, se rétrécissant assez fortement en arrière; au milieu, une ligne enfoncée avec quelques points; angles postérieurs obliquement tronqués; une dépression bien marquée accompagnée les bords latéraux, qui sont relevés et fortement ponctués.

Elytres à épaules très-arrondies; densément ponctuées, avec des stries à peine marquées, tronquées en arrière, mais non sinuées. Dessous du corps plus foncé; pattes et disque de l'abdomen plus pâles. — Taïti, avec le précédent. MM. *Pradier* et *Vesco*. Cette espèce, qu'il est impossible de confondre avec la précédente, doit être très-voisine du *Pl. australis* Erichs., Fn., Diem., Arch., Wieg., 1842, 124; mais ce dernier a le corselet plus étroit et les élytres obsolètement ponctuées.

3. *Lebia bembidioïdes*. — Long. un peu plus de 5 mill.; larg. 2 mill.

Supra metallico-viridis, nitida, prothorace medio lineato; elytris obsoletissime striatis: subtus metallico-nigra.

En dessus d'un vert métallique brillant; tête unie; une très-petite impression sur l'épistome; corselet en cœur largement tronqué; au milieu, une ligne enfoncée; à chaque angle postérieur, une petite impression jointe par une

faible dépression; en avant et en arrière, des rides transversales assez visibles.

Elytres plus larges à leur base que le corselet; épaules arrondies; bords latéraux légèrement arrondis; extrémité tronquée obliquement et subsinuée: on voit des vestiges de stries très-obsolètes et assez distantes l'une de l'autre. Dessous et pattes d'un noir métallique. — Taïti, M. Pradier.

Cet insecte offre l'aspect du *Lamprias ruficeps*, M. Leay, pour lequel Eschscholtz (Kotzeb. Reise um die Welt) a fondé le genre *Loxocrepis*; mais le caractère remarquable tiré des tarse ( *Tarsorum articulo penultimo uno latere producto* ) ne se retrouve pas dans notre insecte.

4. *Chlœnius guttatus* Esch., Kotzeb., Reise um die Welt, p. 26, pl. 25, f. 8. — Long. 12 mill.; larg. 8 mill.

Niger, antennis, palpis pedibusque flavis, genibus nigris; capite nitide æneo, antice-biimpresso; prothorace fortiter punctato, lateribus rotundatis; scutello triangulari; elytris prothorace vix duplo latoribus, punctato-striatis, interstitiis punctatis, postice interdum flavosignatis.

Tête finement ponctuée, presque lisse entre les yeux, plus fortement ponctuée en arrière; yeux très-saillants de chaque côté, à la base des antennes; une impression longitudinale; couleur cuivreuse assez brillante; palpes testacés; antennes aussi longues que la moitié du corps, brunâtres, plus claires à l'extrémité, les trois premiers articles jaunes.

Corselet légèrement arrondi en avant et sur les côtés, aussi large que long, à peine plus large que les yeux; angles postérieurs un peu arrondis: bord postérieur légèrement sinué; couvert d'une ponctuation forte, un peu confluyente, ce qui lui donne un aspect rugueux; au milieu, une ligne enfoncée n'atteignant pas les bords; à chaque angle postérieur une impression bien marquée: couleur d'un noirâtre un peu métallique; sur les côtes, une teinte très-étroite de bleu ou de vert métallique. Ecusson triangulaire, pointu, lisse et brillant.

Elytres ayant en largeur deux fois celle de la base du corselet, trois fois aussi longues que le corselet; épaules arrondies; sur chaque élytre, huit stries bien marquées, ponctuées, sans compter une strie scutellaire très-courte; les intervalles sont planes et densément ponctués; couleur d'un brun noir, sans reflet métallique; quelquefois entre les cinquième et sixième stries, en arrière, une très-petite tache jaune. Chez la femelle, les élytres sont un peu plus larges.

Dessous d'un noir brillant à reflet bleuâtre. Pattes jaunes, genoux et partie interne des tibias brunâtres; tarsi mélangés de jaune et de brunâtre; ceux des mâles sont très-poilus. — Rare; habite sous les pierres, dans les vallons élevés et humides, au bord des torrents; pris quelquefois le soir, volant près des lieux habités de la plage. De février en mai. — Taïti, M. *Vesco*.

Ces individus pris à Taïti se rapportent parfaitement à la description d'Eschscholtz; seulement l'individu pris à Manille, qu'il a décrit et figuré, offrait quatre petites taches jaunes en arrière.

5. *Anchomemus anachoreta*. — Long. 12, 14 mill.; larg. 5 à 5 mill. 1/2.

Brunneus, aut rufo brunneus, metallicus, antennis dimidiam corporis partem æquatibus; prothorace marginato, postice angustato, elytris fortiter striatis, striis impunctatis.

D'un brun souvent rougeâtre, métallique; tête ayant de chaque côté, à la base des antennes, une impression assez large; antennes aussi longues que la 1/2 du corps. Corselet fortement relevé sur les côtes, surtout aux angles postérieurs, qui sont coupés obliquement; au milieu, une ligne enfoncée, surface finement ridée en travers. Ecusson en triangle arrondi sur les bords, mais pointu, lisse. Elytres ayant en largeur deux fois celle du corselet; à épaules arrondies, presque droites sur les bords, sinuées avant l'extrémité, qui est arrondie; à stries imponctuées, enfoncées; intervalles subconvexes; un point au commen-

cement de la 3<sup>e</sup> strie, en partant de la suture; un autre avant l'extrémité de la 2<sup>e</sup> strie : ces points sont à peine visibles, et disparaissent souvent. Dessous du corps, pattes, antennes et bouche rougeâtres.

Habite exclusivement les vallons très-humides, à 900 mètres environ de hauteur, sous les pierres, au bord des torrents; assez commun dans une seule vallée. D'avril en juillet. — Taïti, M. Vesco.

6 *A. eremita*. — Long. 11 mill.; larg. 4 mill.

Brunneus, metallicus, prothorace capiteque rufescentibus antennis dimidio corpore paulo longioribus, prothorace marginato, postice sensim angustiore, elytris fortiter striatis striis impunctatis.

D'un brun métallique; tête et corselet rougeâtres; tête marquée, entre les antennes, d'une ligne enfoncée transverse, aboutissant de chaque côté à une impression longitudinale irrégulière : entre les yeux, un point enfoncé allongé; antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Corselet relevé sur les côtés, notablement rétréci en arrière; angles postérieurs tronqués obliquement, presque arrondis; de chaque côté, en arrière, une forte impression, diminuant en avant; au milieu, une ligne enfoncée; des rides transversales à peine visibles. Elytres à épaules arrondies, presque droites sur les bords, faiblement sinuées avant l'extrémité, qui est presque tronquée; à stries impunctuées bien enfoncées; intervalles convexes, s'aplanissant dans le tiers postérieur; la 2<sup>e</sup> strie quelquefois bipunctuée. Dessous du corps rougeâtre, brillant; pattes, bouche, antennes plus claires.

Très-commun au bord des ruisseaux, dans les vallons très-élevés; n'a jamais été rencontré, non plus que le précédent et le suivant, dans les parties basses de l'île; paraît vivre en société avec le suivant. M. Vesco.

7. *A. monticola*. — Long. 10, 12 mill.; larg. 4 à 4 mill. 1/2.

Brunneus, capite prothoraceque rufis, subnitidus, prothorace

parum angustato, marginato, elytrorum striis parum impressis, postice minus, secunda stria bipunctata, tertia impunctata.

Un peu déprimé; élytres d'un brun presque mat. Corselet et tête rougeâtres, plus brillants. Tête ayant une faible impression sur la base des antennes, qui atteignent la moitié du corps. Corselet rétréci en arrière, légèrement rebordé sur les côtés; angles postérieurs tronqués obliquement; ligne médiane peu enfoncée; des rides transverses fines; en arrière, de chaque côté, une fossette ne se prolongeant guère en avant. Elytres plus larges que deux fois le corselet, à épaules arrondies, mais marquées; bords droits, très-faiblement sinués avant l'extrémité, qui est tronquée; à stries peu enfoncées, intervalles planes, surtout en arrière, où les stries paraissent moins marquées; constamment sur la 2<sup>e</sup> strie un point avant l'extrémité et un autre avant le milieu; un point au commencement de la 3<sup>e</sup>. Dessous, pattes et antennes d'un testacé rougeâtre.

Mêmes localités. M. *Vesco*.

Ces trois espèces ont une grande affinité entre elles: la première est la plus grande; la seconde lui ressemble beaucoup, pour la forme et la couleur, mais le corselet est un peu plus rétréci; les antennes sont un peu plus longues et les intervalles des stries sont plus relevés en avant, mais s'aplanissent en arrière; la troisième espèce n'a pas l'éclat métallique des premières; les élytres semblent un peu déprimées; le corselet est faiblement rétréci, faiblement refoulé; les intervalles des stries sont planes; les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> stries ont toujours trois points enfoncés; les élytres sont aussi proportionnellement plus longues que dans la deuxième pièce.

8. *Anchomenus corruscus*, Erichs., Meyen's Reise um die Erde, Act. Acad. Cæs. — Leop. XVI, 1834, suppl., p. 223 — Long. 4 lignes.

Supra obscure viridi-æneus, nitidus, thorace cordato, postice punctato; elytris ovatis, fortiter striatis, striis basi punctatis; antennarum basi, tibiis tarsis que rufis.

Voisin du *pallipes*, Oahou (îles Sandwich), sous les écorces en pourriture. Je n'ai pas vu cet insecte.

9. *Bembidium (Tachys) sexguttatum*. — Long. 2 millim. 1/2.

Atrum nitidum, antennis fuscis basi testaceis, elytris leviter ad suturam striatis, apice rotundato, ante apicem sinuatis, utrinque flavo triguttatis.

D'un noir brillant, avec un reflet bleuâtre sur les élytres. Tête avec une assez forte impression près la base des antennes, celles-ci brunâtres avec les deux premiers articles testacés. Corselet transversal en cœur largement tronqué, finement rebordé sur les côtés; au milieu, une ligne peu visible. Elytres larges, à épaulures anguleuses, mais arrondies, sensiblement sinuées avant l'extrémité, qui est arrondie, offrant chacune vers la suture trois stries peu enfoncées, l'externe presque obsolète, qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité; sur chacune trois taches d'un testacé pâle, l'une sur l'épaulure, sans toucher tout-à-fait le bord antérieur; l'autre, plus grande, aux 3/4 postérieurs; la 3<sup>e</sup> terminale, dans laquelle se termine une bande étroite de même couleur qui borde l'élytre. Dessous du corps d'un brun noir. Bouche, pattes, et bord réfléchi des élytres d'un testacé très-pâle. — Sous les pierres des lieux élevés et humides, dans les amas de feuilles décomposées. Rare; d'avril en juin. — Taïti, M. Vesco. — Voisin du *B. quadristrigatum*, dont il diffère par la forme de l'extrémité des élytres, les stries moins enfoncées, et les trois taches.

#### HYDROCANTHARES.

10. *Colymbetes pacificus* Boisd. *Voy. Astr. Ent.*, II, p. 50; Aubé, *Hydroc.*, 268, 30. — Long. 8 millim. 1/2; larg. 4 millim.

Ovalis, piceus, prothoracis lateribus late rufescentibus, elytris subgranulatis, rufo sparsim substrigatis, lineis punctorum duabus impressis, margine rufescente.

Il a été trouvé d'abord aux îles Hawaii ou Sandwich, par Eschscholtz. Les individus pris à Taïti sont parfaitement identiques, mais un peu plus petits; ils sont très-communs dans les petits bassins formés par les torrents des vallons, élevés d'environ 800 mètres. Toute l'année; n'a jamais été rencontré dans les parties basses de l'île. M. Vesco.

11. *Agabus parvulus* Boisd., *Voy. Astrol. Entom.*, II, p. 50. Aubé, *Hydroc.*, p. 324. — Long. 4 mill. 1/2.

Elongato-ovalis, lævis, vix nitidus; capite antice et postice, thorace fere undique, vittaque anice abbreviata versus elytrorum marginem exteriorum rufo ferrugineis.

Je n'ai pas vu cette espèce, qui se trouve aux îles Sandwich.

12. *Gyrinus ellipticus*. Brullé. *Voy. d'Orb.* VI, 51. — Aubé, *Hydroc.*, 663. — Long. 10 mill.; larg. 5 mill.

Elongato-ovalis, depressiusculus, brunneo-æneus, viridi-æneo limbatus, elytris punctorum obsoletissimorum seriebus 8, in lineis cupreis, anterioribus subtilissimis, saepe omnino dilutis.

Cette espèce, qui se trouve au Chili, est notée par M. Pradier comme prise à Taïti. Cette localité est-elle bien constatée?

#### BRACHÉLYTRES.

13. *Bolitochara insulana*. — Long. 3 mill.

Testacea, prothorace quadrato, elytris latis, nigrobrunneis, antice posticeque testaceis, abdomine apice nigro.

D'un testacé très-légèrement rougeâtre, assez brillant; tête et corselet presque lisses. Tête légèrement déprimée et ponctuée entre les antennes, celles-ci arrivant presque au milieu des élytres, brunâtres; les trois premiers articles et le dernier testacés. Corselet presque quadrangulaire, épais, largement arrondi en avant, aux angles antérieurs. Elytres plus larges, mais pas plus longues que le corselet, visiblement ponctuées, d'un brun noirâtre, avec la base et l'extrémité étroitement testacées. Abdomen finement ponctué; les deux avant-derniers segments d'un brun foncé; le

bord de l'antépénultième testacé. Pattes testacées. — Taïti, M. Pradier. — Ressemble à la *B. obliqua*, dont elle diffère par la taille plus petite, le corselet plus carré et la ponctuation plus fine, les élytres plus courtes et différemment colorées.

14. *Placusa scapularis*. — Long. 2 mill: 1/2.

Depressiuscula, testacea, antennis apice sensim incrassatis, picis, basi testaceis, elytris punctulatis, prothorace latoribus, brunneis, humeris testaceis, abdomine apice brunneo.

Légèrement déprimée; d'un testacé un peu soyeux. Antennes très-épaisses à l'extrémité, brunes; les deux premiers articles testacés, très-finement ponctués. Corselet transversal; angles antérieurs et postérieurs largement arrondis, plus foncé sur le disque. Elytres plus larges que le corselet, un peu plus fortement ponctuées; angles externes terminaux arrondis; brunes, avec une tache humérale testacée. Abdomen plus luisant que le reste du corps, ayant les deux avant-derniers segments bruns, le dernier testacé. — Taïti, sous les écorces d'arbres; toute l'année. M. Vesco.

15. *Staphylinus erythrocephalus*. Cette espèce, commune à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Zélande, se retrouve à Taïti, dans les grandes coquilles en putréfaction, dans les cadavres de pores et sous les bouses de bœufs; de décembre en juin. M. Vesco.

16. *Philonthus nauticus*. — Long. 8 mill.

Niger, fere opacus, capite quadrato et prothorace postice angustato, profunde et dense punctatis, linea media lævi, scutello et elytris cinereo-pubescentibus.

D'un noir presque opaque. Tête presque carrée, avec les angles postérieurs arrondis, fortement et densément ponctuée, avec une ligne médiane lisse. Epistôme lisse. Antennes atteignant les épaules, d'un brun foncé opaque; base du deuxième article et dernier article ferrugineux, troisième article un peu plus long que le second; quatrième et cinquième obconiques, un peu plus longs que les



autres, qui sont presque globuleux, le dernier échanuré à l'extrémité. Corselet un peu plus étroit en avant que la tête, se rétrécissant notablement en arrière, fortement et densément ponctué; au milieu, une ligne élevée lisse et luisante; couvert, ainsi que la tête, d'un duvet noirâtre, avec quelques grands poils épars. Ecusson assez grand, en triangle allongé, couvert, comme les élytres, d'une pubescence cendrée. Elytres plus larges que le corselet, une fois et demie aussi longues, un peu élargies à l'extrémité, qui est presque arrondie; finement ponctuées, comme l'écusson. Abdomen très-finement ponctué, assez brillant, mais couvert d'une pubescence cendrée. Dessous de l'abdomen et pattes rougeâtres.

Ce *Philonthus* appartient à la 8<sup>e</sup> division. — Au bord de la mer, sous les débris des végétaux ou de madrépores en putréfaction; toute l'année. — Taïti., M. *Vesco*.

17. *P. corallicola*. — Long. 4 mill. 1/2.

Niger, opacus, capite thoraceque subnitidis, capite sparsim punctato, prothorace lateribus punctatis, capite paulo angustiore, elytris abdomineque tenuiter punctulatis, griseo-pubescentibus.

Allongé, d'un brun noir opaque, assez brillant sur la tête et le corselet. Tête assez fortement ponctuée sur les côtés, presque lisse au milieu, presque carrée, avec les angles postérieurs arrondis. Antennes plus longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre, le premier article aussi long que les trois suivants, qui sont subégaux: le dernier tronqué obliquement. Corselet un peu plus étroit que la tête, insensiblement rétréci en arrière; angles antérieurs marqués, mais arrondis. Les deux séries dorsales de points sont formées par une vingtaine de points, et séparées par une large bande lisse; les côtés sont très-ponctués; il y a en avant un espace lisse entre les séries dorsales et les points latéraux, couvert, comme la tête, de poils soyeux jaunes, assez longs, mais très-clairsemés. Ecusson en triangle allongé, finement ponctué comme les élytres; celles-ci un peu plus longues que le corselet, et couvertes,

ainsi que l'écusson, d'une pubescence cendrée, serrée; suture élevée; rougeâtre: — Avec le précédent. *M. Vesco*. — Ce *Philonthus* appartient à la 7<sup>e</sup> division.

18. *P. varians* Payk. Cette espèce, répandue en Europe, au Cap de Bonne-Espérance; dans les Antilles, se retrouve aussi à Taïti avec les précédents. *M. Vesco*.

19. *Sunius brunniceps*. — Long. 3 mill. 1/3.

Depressiusculus, elongatus, parallelus, testaceus; capite abdominègue brunneis, elytris punctulatis, prothorace longioribus, illoquadrato.

Allongé, parallèle, un peu déprimé; d'un testacé légèrement rougeâtre. Tête quadrangulaire, coupée droit en avant; angles postérieurs arrondis; brune, mélangée de rougeâtre. Antennes testacées, le premier article plus long que les deux suivants, le troisième un peu plus long que le deuxième. Corselet quadrangulaire, avec les angles émoussés, arrondi en arrière. Elytres un peu plus larges et plus longues que le corselet, finement ponctuées, coupées droit en arrière. Abdomen brunâtre, à pubescence grise peu serrée, comme sur les élytres; bord postérieur des segments testacés. Pattes d'un testacé pâle. — Taïti, *M. Pradier*. — Cette espèce a un faciès de *Lithocharis*; mais le dernier article des palpes maxillaires, extraordinairement petit, la classe parmi les *Sunius*.

20. *Lisptnus impressithorax*. — Long. 2 mill. 1/3.

Piceus, subnitidus, prothorace, elytris, antennis pedibusque testaceis, prothorace postice leviter constricto, utrinque impresso, disco 4 punctato, elytris ad humeros impressis.

D'un brun foncé. Corselet et élytres d'un testacé rougeâtre. Tête vaguement ponctuée, rougeâtre au bord antérieur; une faible impression à la base des antennes; celles-ci un peu renflées dans leur moitié supérieure, qui est brunâtre, testacées à la base. Corselet transversal, un peu plus large que la tête, arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en arrière, très-finement ponctué, parsemé de points

plus gros ; de chaque côté, une impression longitudinale le long du bord latéral. Sur le disque, quatre points enfoncés, disposés en carré, les deux postérieurs beaucoup plus visibles ; au milieu, une ligne enfoncée peu visible. Elytres pas plus larges, plus longues que le corselet, ayant une fossette sur l'épaule, une strie de chaque côté de la suture ; ponctuation imperceptible, parsemée de points plus gros. Abdomen d'un brun noir ; bord postérieur des segments rougeâtre. Pattes testacées.

21. *Isomalus apicipennis*. — Long. 2 à 2 mill. 1/3.

Nitidus testaceo-rufus, thorace mutico, elytris apice bruneis.

D'un testacé rougeâtre, clair, brillant. Mâle : tête grosse, bien plus large que le corselet, transversale ; sillon oculaire court, mais bien marqué ; yeux petits, non saillants. Antennes testacées, poilues. Corselet un peu plus large en avant que la base des élytres ; fortement rétréci en arrière, plané, lisse ; sur le bord antérieur de chaque côté, un point enfoncé. Elytres un peu plus longues que le corselet, planes, presque déprimées au milieu, bordées de brun en arrière. Pattes testacées. — Femelle : diffère du mâle par le corps plus étroit, la tête à peine plus large que le corselet, et les élytres, qui sont presque entièrement brunes. — Taïti, sous les écorces d'arbres, avec le précédent. M. Vesco.

( La suite prochainement. )

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 4 Juin 1849. — M. Duvernoy communique une seconde Note sur les espèces d'*Hippopotames*. Cette Note sert de complément à celle que le même académicien a lue dans la séance du 5 octobre 1846, sur l'*Hippopotame d'Abyssinie*. Il y confirme la plupart des différences signa-

lées par lui, à cette époque, entre la tête d'*Hippopotame d'Abyssinie* et celle d'*Hippopotame du Cap*, en même temps que les rapports de la première tête avec celle de l'*Hippopotame du Sénégal*. On sait que dans son premier travail M. *Duvernoy*, reconnaissant l'identité spécifique des Hippopotames de l'Abyssinie et du Sénégal, considérait ceux du Cap et du sud de l'Afrique comme devant constituer une espèce distincte. Ces conclusions ayant donné lieu à des remarques contradictoires de la part de M. *Geoffroy Saint-Hilaire*, et n'ayant pas été acceptées par tous les naturalistes, et entr'autres par MM. *de Blainville* et *André Wagner*, l'auteur s'est vu contraint de revenir sur ce sujet si controversé, et de soumettre à un examen sérieux et ses propres observations, et les objections qui y ont été faites. Après avoir établi nettement ce qu'il a fait de plus que M. *Desmoulin*, qui n'avait pas connu l'*Hippopotame d'Abyssinie*, M. *Duvernoy* élève la question au niveau des principes scientifiques, et propose une discussion sur la valeur des caractères donnés dans sa première Note, d'après les règles suivies pour la détermination des espèces fossiles, dont on ne peut aussi examiner que les ossements. Il expose alors de nouveau, et avec toute la précision possible, les différences qui distinguent les trois têtes qu'il a eu occasion d'examiner, et les rapporte à deux types séparés. Ces différences reposent sur les proportions et la forme des dents, l'ouverture des narines, la voûte palatine, etc.; enfin, d'après l'étude des squelettes déposés au Muséum, sur le nombre des vertèbres dorsales et des côtes.

En résumé, M. *Duvernoy* reconnaît actuellement 9 espèces d'Hippopotames, dont 3 qui vivent en Afrique, et 6 à l'état fossile.

— M. *P. Gervais*, dans une *Note sur une nouvelle espèce de Singe fossile*, annonce la découverte qu'il vient de faire, dans le terrain tertiaire supérieur de Montpellier même, d'une espèce fossile de Singe appartenant aux *Semnopithèques*, aux *Guenons* ou aux *Macaques*. Le petit nombre

des débris trouvés jusqu'ici ne permet pas encore de trancher la question. Cette espèce est d'ailleurs différente de celle trouvée par M. *Lartet* dans le département du Gers, la seule connue jusqu'ici en France. L'auteur ajoute quelques détails sur le terrain où il a fait cette découverte, et sur les débris d'autres Mammifères qui le caractérisent.

— M. *Elie de Beaumont* fait observer que, grâce à cette communication, on connaît maintenant des Singes fossiles dans les trois principaux étages tertiaires de l'Europe occidentale, et que si l'homme eût été leur contemporain, l'absence d'ossements humains ne s'expliquerait nullement; de sorte que la découverte des Singes fossiles lui paraît confirmer indirectement la tardive apparition de l'homme sur la terre.

— M. *Duvernoy* rappelle que des ossements de Singe ont été trouvés par M. *Wagner* dans un terrain tertiaire très-moderne de la Grèce.

— M. *Ducros* communique à l'Académie une première série d'expériences qui lui paraissent propres à démontrer « que le mouvement musculaire, chez l'homme, est de nature électrique, et que, contrairement à l'opinion de plusieurs physiiciens, il ne faut pas voir là un phénomène purement électro-chimique. »

*Séance du 11 Juin.* — M. *Leymerie*, dans un *Mémoire sur un nouveau type pyrénéen parallèle à la craie proprement dite*, fait connaître les fossiles qui rendent surtout intéressant ce nouveau terrain, spécialement étudié à Monléon et à Gensac, sur la limite du département des Hautes-Pyrénées et de celui de la Haute-Garonne. Sur quarante-deux espèces de fossiles reconnues dans ce terrain, vingt-cinq sont nouvelles, et se trouvent décrites et figurées dans le *Mémoire*.

*Séance du 18 Juin.* — M. *E. Blanchard* communique une *Réponse aux objections touchant la circulation dans les Insectes*. Il y réfute en même temps toutes les objections faites par M. *Léon Dufour* et par M. *Dujardin*. Nous

ne pouvons analyser cette réfutation toute de détails, et dont l'examen est d'ailleurs renvoyé à MM. *Duméril* et *Milne-Edwards*.

— M. *Raulin* adresse des *Rectifications relatives à quelques communications de M. P. Gervais sur la Faune paléontologique*. Elles portent principalement sur la classification des terrains.

— M. *Bodichon* transmet un *Mémoire sur le peuplement de l'Algérie*. Examinant cette question : Quelles populations doit-on appeler en Algérie? sa conclusion est qu'on doit y appeler les individus appartenant à la race méridionale, les Français méridionaux, les Maltais, les Espagnols des îles et du continent.

*Séance du 25 Juin.* — M. *Soubeiran* présente des *Recherches sur la composition du miel*, où il établit l'existence de trois sucres distincts dans ce produit organique. Il termine en promettant, pour une époque prochaine, une étude complète du miel des ruches, que la saison trop avancée ne lui a pas permis d'accomplir cette année.

— M. *Pouchet* donne une *Anatomie de la vésicule calcifère des Mollusques*. Cet organe, négligé jusqu'ici, est décrit d'après la Nérîte saignante (*N. peloronta* Linn.). « La vésicule calcifère, dit-il, s'aperçoit aussitôt que l'on enlève le mollusque de l'intérieur de sa coquille. Elle est située à la droite de l'observateur; en ouvrant la cavité branchiale, on reconnaît que l'une de ses faces est accolée au rectum, et que l'autre est libre dans cette même cavité. Cette vésicule est piriforme, dirigée d'avant en arrière, et d'une couleur blanche. Elle représente une espèce de sac dont le fond se trouve vers la région postérieure de l'animal, et dont l'extrémité amincie, qui forme le conduit excréteur, se dirige en avant, se contourne derrière le rectum, et vient se terminer au même niveau que lui. » Cette vésicule, dont l'auteur décrit avec soin la structure et le contenu, lui a présenté des grains calcaires souvent agglutinés par un mucilage. Elle lui paraît devoir jouer un rôle important

dans la production de la coquille, et il l'a étudiée sur environ douze espèces de Nérîtes. Il a la conviction que toutes la possèdent ; quelquefois seulement certains individus l'offraient peu apparente, comme vide et peu distendue. Il se demande si la sécrétion serait temporaire, comme dans certains crustacés. Sans doute que par des observations ultérieures il cherchera à déterminer ce point important, et sans la connaissance duquel reste bien obscur le rôle de l'organe décrit pour la première fois, dans les Nérîtes, par M. Pouchet.

A ce Mémoire est jointe une *Anatomie microscopique de l'appareil buccal des Nérîtes*, du même auteur, et qui, avec le précédent, a été renvoyé à l'examen de MM. Duméril, Milne-Edwards et Valenciennes.

— M. le docteur Duchenne, de Boulogne, présente des *Recherches faites à l'aide du galvanisme sur les propriétés vitales du système musculaire dans l'état de santé et de maladie*. Dans la première partie de ce Mémoire, l'auteur a essayé d'établir : 1<sup>o</sup> « que les phénomènes de contractilité musculaire observés dans les différentes paralysies, au moyen de la galvanisation, sont bien dus à un trouble apporté dans l'état de l'irritabilité ; 2<sup>o</sup> que ce trouble dépend d'une lésion organique, et non d'un changement de conductibilité musculaire, ainsi qu'on pourrait le supposer dans la paralysie saturnine. »

Dans la seconde partie, il démontre : 1<sup>o</sup> « que, dans certaines conditions pathologiques, l'irritabilité disparaît ou complètement ou presque complètement ; 2<sup>o</sup> que cette lésion dynamique coïncide tantôt avec la paralysie des mouvements volontaires, comme dans la paralysie saturnine, tantôt seulement avec l'affaiblissement musculaire, comme dans la paralysie progressive ; 3<sup>o</sup> que souvent l'irritabilité a disparu dans le tissu musculaire alors que les troncs nerveux conservent encore la faculté de provoquer le mouvement ; en conséquence, qu'il est nécessaire de distinguer l'irritabilité de cette propriété spéciale des nerfs

que M. Flourens a le premier signalée, en 1822, et qu'il nomme aujourd'hui *motricité*; 4° que la perte ou la diminution de l'irritabilité n'est pas toujours le résultat d'une lésion anatomique appréciable des centres nerveux; 5° que, sous l'influence de certains traitements, on voit souvent reparaître tous les mouvements volontaires, bien que l'irritabilité ait disparu; 6° enfin, comme conséquence de cette proposition, que *l'irritabilité n'est pas nécessaire à la motilité.* »

— M. E. Coze, dans une *Note sur l'action physiologique de l'acide cyanhydrique*, établit : 1° que l'acide cyanhydrique n'exerce pas une action directe spéciale sur les centres nerveux ni sur le système; 2° qu'elle se porte plutôt sur l'appareil circulatoire; 3° la mort arrive par suspension ou affaiblissement des mouvements du cœur et par astriction des gros troncs artériels; 4° les convulsions sont la suite du défaut du sang dans la moelle épinière après l'occlusion des derniers vaisseaux.

— M. Matteucci adresse une *Note sur les expériences de M. du Bois Reimond*, de laquelle il résulte que les mêmes expériences n'ont rien offert de concluant au savant physicien, et que, pour lui, M. du Bois Reimond n'a rien démontré de ce qu'il a annoncé.

— M. le docteur Guyon fait l'histoire d'une *nouvelle invasion de sauterelles en Algérie*. En 1844, l'Algérie fut désolée, en avril, par le *Criquet voyageur*, et en juillet par le *Calliptame italique*. L'auteur raconte l'arrivée de ces insectes, leur ponte, le développement de leurs larves et leur dispersion en rentrant dans l'intérieur de l'Afrique. Depuis le commencement de mars, le *Calliptame* ravage de nouveau le sud de l'Algérie, et menace d'envahir le nord sans qu'on puisse arrêter ses bandes dévastatrices.

— M. P. Gervais annonce que c'est à tort qu'il a dit avoir le premier trouvé en France des ossements de Singes fossiles dans la formation d'eau douce du système subapennin. Il s'est aperçu depuis que M. de Christol avait fait



la même découverte dans les sables marins de Montpellier (*Bulletins de la Soc. géolog. de France*, t. IV, p. 169), et il s'empresse de rectifier cette erreur involontaire.

— M. *Ducros* adresse de nouvelles observations sur les expériences de M. *du Bois Reimond*.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 9 Mai 1849.* — M. *Bellier de la Chavignerie* dit qu'il est éclos chez lui une *Orgyia pudibunda* provenant de chenilles recueillies à Phalsbourg, et il ajoute que ce Lépidoptère ne diffère en rien de ceux que l'on prend si communément aux environs de Paris (1).

— M. *Jacquelin-Duval* donne des détails sur l'habitat de quelques Coléoptères; il y dit : 1° que la *Meloe aenea*, que l'on croyait exclusivement propre à l'Espagne, à la Sicile et à l'Algérie, vient d'être prise aux environs de Perpignan; 2° qu'une variété de la *Donacia appendiculata* a été rencontrée auprès d'Auch; et 3° que le *Dolichus flavicornis*, type et variété, a été trouvé aux environs de Toulouse, au pied d'un arbre, tandis que l'on regardait jusqu'ici cette espèce comme exclusivement particulière aux Alpes françaises, et ne dépassant jamais le Rhône.

— M. *L. Brisout de Barneville* communique une Note sur les métamorphoses des Orthoptères, dans laquelle il fait connaître plusieurs faits nouveaux.

— M. *V. Signoret* montre un Hémiptère du genre *Mictis*, provenant de la Guinée portugaise, où il a été pris par M. *Bocandé*, et qui semble très-voisin d'espèces européennes. Cette espèce a reçu le nom de *Mictis nigricornis*.

(1) A ce sujet qu'il nous soit permis de faire remarquer que la Société entomologique de France, dans ses séances des 27 septembre, 25 octobre 1848, etc., a reçu de nombreuses communications de plusieurs de ses membres, relativement aux dégâts produits dans les forêts de Phalsbourg par les chenilles de l'*Orgyia pudibunda*, et que, dès-lors, d'importantes observations étaient acquises à la science avant celles qui ont été présentées par M. Eug. Chevandier, à l'Institut, dans sa séance du 21 mai 1849.

— M. P. de Saint-Martin adresse une Notice dans laquelle il fait connaître la nymphe d'un insecte qu'il a souvent observée dans des tubercules de pommes de terre malades, et qui présentaient des taches noires profondes. Malheureusement l'auteur n'ayant pu jusqu'ici observer les métamorphoses de cet insecte, on ne sait à quelle espèce le rapporter; cependant, d'après les dessins de la nymphe, mais avec grand doute, un membre de la Société dit qu'il appartient peut-être au genre *Cryptophagus*.

— M. le secrétaire donne lecture d'un Mémoire de M. Bruand de Besançon, intitulé : *Essai sur une classification des Tinéides, d'après la méthode linnéenne*. Dans ce travail, qui est un véritable *genera*, car une seule espèce type est indiquée, l'auteur divise la légion des Tinéides en dix-huit tribus partagées elles-mêmes en soixante-quatorze genres. D'après cela, on voit que M. Bruand restreint de beaucoup les innombrables genres créés, surtout dans ces derniers temps, par les auteurs allemands, français et anglais, dans la division des Tinéides, et nous ne pouvons qu'encourager les entomologistes dans cette voie, qui peut seule sauver la science en la débarrassant de ces noms inutiles dont elle est aujourd'hui encombrée. Enfin M. Bruand, en adoptant les sages principes de la méthode linnéenne, s'élève contre le système nouvellement introduit en entomologie sous le nom de méthode mononymique, qui d'après lui tend à rendre la science d'une difficulté presque insurmontable.

M. Amyot, qui a appliqué le système mononymique à l'ordre des Hémiptères, répond quelques mots aux objections de M. Bruand, et dit qu'il donnera une Note à ce sujet.

— M. H. Lucas donne lecture d'un Mémoire, accompagné d'une belle planche dessinée par M. Nicolet, et ayant pour titre : *Observations sur quelques espèces nouvelles de Crustacés qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique*.

L'auteur passe en revue les caractères donnés au genre *Anceus* de Risso, en fait connaître de nouveaux, puis décrit une espèce dont nous allons donner la phrase caractéristique; cette espèce, qui a été prise par M. Deshayes, dans des trous pratiqués par des Tarets, dans des bûches de bois qui avaient longtemps séjournées dans la mer (rade de Bône), n'avait été qu'imparfaitement décrite précédemment par M. H. Lucas, et confondue avec une autre dont elle est bien distincte.

*ANCEUS VORAX*, Lucas, *Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie*, tom. I, p. 85, n° 150; *Anceus rapax*; Ejusd., *Op. cit.*, tom. I, p. 73, n° 150. — Long. 7 mill. 1/2; larg. 2 mill. 1/2. *A. mandibulis flavo-testaceis, magnis, validis, anticè fortiter acuminatis, infrà dilatatis intusque denticulatis; antennis primi paris brevibus, secundis elongatis, testaceo-rufescentibus subtilissimè que ciliatis; capite ferè tam longo quàm lato, testaceo subviolaceo in medio longitudinaliter profundè depresso anticè que dente trianguliformi armato; segmentis thoracis brevissimis, latis, tertio in medio sat fortiter depresso quintoque elongato, angusto, septimo articulo posticè acuminato; pedibus exilibus, flavo subtestaceis subtilissimè que ciliatis.*

M. H. Lucas s'occupe ensuite du genre *Praniza* de Leach, et il décrit deux espèces trouvées également par M. Deshayes, et dans les mêmes lieux et circonstances que la précédente. Voici les diagnoses de ces espèces :

*P. MAURITANICA*, Lucas, *Hist. nat. des anim, art. de l'Algérie*, tom. I, p. 87, n° 150 bis. — Long. 5 mill. 1/2; larg. 2 mill. *P. angusta, fusco-viridis, subtiliter viridimaculata; capite ferè tam longo quàm lato, anticè rotundato, antennis exilibus, elongatis, secundarum ultimo articulo extrà utrinque uniciliato; tribus primis segmentis thoracis brevissimis, angustis, attamen tertio longiore, subsequentibus elongatissimis, latis, membranaceis, maxime fusco-viridibus; abdomine angusto, ciliato; pedibus elongatis, exilibus.*

P. OBESA, LUC., *Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie*, tom. I, p. 88, n° 150 ter. — Long. 5 mill.; larg. 3 mill. 1/2. P. flavo-testacea; capite multò latiore quàm longiore, in medio longitudinaliter subconvexo anticèque subacuminato; antennis sat elongatis, secundis multò longioribus quàm primis; duobus segmentis thoracis brevissimis, latis, subsequenter confusis, latissimis, membranaceis; translucens marginibusque sinuatis; abdomine brevi, secundo, tertio, quartoque latis, subsequentibus augustiusculis, ultimo elongato, Augusto, posticè sat fortiter acuminato; pedibus elongatis, exilibus, ciliatis, attamen primo secundoque paribus brevibus (1).

Séance du 23 Mai 1849. — M. E. Desmarest lit plusieurs Notes de M. Auguste Rouget, de Dijon, ayant pour titres :

1° Notice sur une monstruosité observée dans une antenne du *Scraptia fusca*. L'auteur décrit ainsi cette monstruosité : « Cette antenne n'offre rien de particulier jusqu'au cinquième article, si ce n'est que cet article est un peu élargi à son sommet; les sixième et septième sont très-

(1) Nous avons, dans un résumé précédent des séances de la Société entomologique (28 février 1849), indiqué un nouveau genre de Crustacés provenant de la baie d'Alger, et également décrit par M. H. Lucas: par erreur nous n'avons pas donné la phrase diagnostique de ce nouveau genre, ainsi que celle de l'espèce type; nous croyons être utile à nos lecteurs, en les faisant connaître ici.

Genus SOLENOCERA, Lucas. *Penæus*, Philippi. Testa compressa ut in *Penæis*, in medio longitudinaliter cristata, rostro angusto subcurvato terminata; oculi breves, reniformes; flagelli antennarum superiorum equales, omnes quatuor canalem ferè clausum fingentes, horum pedunculo primo brevi, profundè excavato, secundo elongato ad basim suprà semi-excavato; pedes elongati, exiles, tertio, quinto, quartoque paribus elongatis, secundo primoque paribus parvis his tertioque didactylis, subsequentibus monodactylis; abdomen compressum, suprà fortiter carinatum.

SOLENOCERA PHILIPPI, Lucas. *Penæus siphonoceros Philippi*, Arch. sur naturgesch. 1840. — Long, 63 mill.; larg. 9 mill. S. carnea, antennis, pedibus, segmentorum marginibusque rubescentibus; testa in medio suprà sensiter utrinque unisulcata ac fortiter granulata; appendiculo foliaceo antennarum exteriorum elongato; pedunculo antennarum interiorum crassissimo; oculis magnis, nigris; pedibus exilibus, elongatis, subtiliter ciliatis; lamellis lateralibus pinnacè casdati longitudinaliter unisulcatis fortiterque ciliatis.

larges, transversaux, et d'une forme tout-à-fait différente de l'état normal; le dernier de ces articles sert de support à trois embranchements : le premier présente une légère courbure dont la concavité se trouve du côté droit; il est inséré sur la partie gauche du septième article, et est composé de quatre articles à peu près normaux; le premier de ces articles paraît distrait et séparé du septième article en regardant l'antenne en dessus, tandis qu'en la regardant en dessous il paraît faire corps avec ce septième article et être complètement soudé avec lui; le deuxième embranchement présente une courbure en sens inverse du premier, il est inséré à peu près au milieu du septième article, et est également composé de quatre articles aussi à peu près normaux; enfin le troisième embranchement, dont la courbure est dans le même sens que celle du deuxième embranchement, est inséré sur la partie droite du septième article et composé de trois articles seulement, dont le deuxième est très-court et comme avorté. » M. Rouget, après quelques considérations générales sur des monstruosités observées chez les insectes, termine son travail en faisant observer que l'anomalie qu'il décrit doit se rapporter au genre *Mélomèle*, famille des *Polyméliens*, de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire;

2° Notice sur une production parasite observée sur le *Brachinus crepitans*. M. Rouget décrit et figure avec soin les productions parasites qu'il a étudiées sur diverses parties du corps du *Brachinus crepitans*, et qui semblent devoir être rapportées à des Cryptogames, quoique l'auteur n'ait pas cru devoir l'affirmer. Trois autres Coléoptères, les *Ophonus brevicollis*, *Emus olens* et *Pæderus riparius*, ont présenté ces mêmes parasites, et, ce qui doit être noté, des *Brachinus sclopeta* et *explodens*, vivant en compagnie des *Brachinus crepitans*, n'en ont jamais offert;

3° Note sur le *Cryptocephalus informis*, dans laquelle M. Bruand fait connaître les deux sexes de ce Coléoptère, dont le mâle seul avait été décrit par M. Suffrian.

— M. *Boyer de Fonscolombe* adresse une Note dans laquelle il indique les raisons qui lui font penser que le *Papilio Feisthamelii* n'est qu'une variété climatique du *P. podalirius*, et non une espèce nouvelle, comme le pense M. *Levaillant*.

— M. *H. Lucas* montre deux Diptères appartenant aux *Exorista* (*E. glauca*, Meigen), genre de la tribu des Tachinaires, provenant de chrysalides de l'*Orgyia pudibunda*, et qui sont remarquables en ce que la partie antérieure de la tête, au-dessus des antennes et entre les yeux, présente sept ou huit filaments soyeux, allongés et dentés en scie sur les côtés, et qui ne sont pas des productions cryptogamiques.

— M. *A. Laboulbène* dit que les *Ditomus calydonius* et *Athous atomarius* viennent d'être pris aux environs d'Argentan.

— Le même membre dit qu'il possède plusieurs *Zeugophora* intermédiaires entre les *Z. subspinosa* et *collaris*, et qui toutefois ne sont que celles des variétés de la première, et qui a été prise auprès d'Orival par M. *A. Levoiturier*.

— M. *Jacquelin-Duval* annonce qu'il a pris, en chassant près de Bondy, avec M. *Rouzet*, deux *Bryaxis hæmatica* femelles au milieu de *Myrmica rubra*. Ce fait est curieux, car on n'avait pas encore signalé de *Bryaxis* vivant dans les fourmilières.

— M. *Ch. Robin* donne des détails anatomiques et zoologiques sur le genre *Spio* d'Othon Fabricius, qui appartient à la classe des Annélides, et dont on n'avait pas jusqu'ici une caractéristique bien complète. L'auteur décrit une espèce nouvelle de ce genre (*Spio Gidei*), qui se trouve assez communément dans les rochers calcaires des environs de Dieppe. De beaux dessins accompagnent le travail important de M. *Ch. Robin*.

— M. *E. Desmarest* parle de la *Megacephala euphratica* qui, il y a déjà longtemps, avait été signalée comme

propre à l'Espagne, fait qui a été assez récemment confirmé par M. Graells.

E. DESMAREST.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

ESSAI MONOGRAPHIQUE SUR UN NOUVEAU genre de Mammifère fossile, trouvé dans la Haute-Loire, et nommé ENTELONDON, suivi d'un aperçu sur les gites fossilifères du département; par M. AYMARD.

Cet Essai, extrait des *Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerce* du Puy, année 1848, nous fait connaître un genre de Pachyderme fort intéressant par la disposition de son système dentaire, et par la place qu'elle lui assigne pour compléter la série des Pachydermes paridigités. L'auteur, dans une description soignée et consciencieuse de pièces très-intéressantes qu'il possède sur le système dentaire, même dans le jeune âge, et de vertèbres dorsales ainsi que d'un fémur qu'il a également découverts, montre que c'est auprès des *Anthrotheriums* de Cuvier qu'il faut placer ce nouveau type générique. Il donne et la formule dentaire et les caractères du nouveau groupe, dont l'espèce type reçoit de lui le nom d'*Entelodon magnus*, et a été trouvée dans les calcaires miocènes de Ronzon, près du Puy.

La seconde partie de cet important travail est un aperçu fort curieux des richesses fossiles du département de la Haute-Loire. L'auteur nous y promet des travaux ultérieurs qui feront connaître de nouvelles espèces de Mammifères fossiles, et que les paléontologistes, s'il faut en juger par le travail dont nous rendons compte, accueilleront avec un véritable intérêt.

Ad. F.

DIE SUDAFRIANISCHEN. LES CRUSTACÉS de l'Afrique australe ; révision de tous les Malacostracés connus ; remarques sur leurs mœurs et leur distribution géographique, avec la description et la figure de plusieurs espèces nouvelles, par le docteur Ferdinand KRAUSS, conservateur du Musée royal à Stuttgart. Stuttgart, 1843.

Sous ce titre, M. Krauss a publié un travail consciencieux qui nous donne des détails intéressants sur les mœurs des Crustacés de l'Afrique australe ; c'est surtout à la côte de Natal qu'il avait dirigé ses explorations, qui y étaient bien plus fructueuses qu'aux environs du Cap, à cause du climat plus chaud. Au Cap, les rochers et les bancs sont pauvres en Crustacés, en Mollusques et en autres invertébrés marins, de même qu'en Corallines et en Algues ; mais seulement, à 4 degrés au nord, quoique la formation des roches soit la même, elles sont couvertes de Madrépores, de Mollusques, et d'un nombre infini de Crustacés.

M. Krauss expose ensuite quelques considérations géographiques : il connaît 120 Crustacés appartenant à l'Afrique australe, sur lesquels 89 ont été rapportés par lui. Parmi ceux qu'on peut désigner avec sûreté, on trouve, pour Natal, 54 Brachyures, 11 Macroures, 1 Stomapode et 3 Tétradécapodes ; pour les baies de la Table et d'Algoa, 9 Brachyures, 4 Macroures et 15 Tétradécapodes. Sur ces 120 espèces, 59 ont été trouvées en d'autres pays, savoir : 20 dans l'Océan-Indien, 18 dans la mer Rouge, 13 au Japon, 8 dans l'Australie, 5 à l'Île-de-France, 5 en Europe, 5 en Amérique, 1 à Tristan d'Aculina. Il décrit 20 espèces nouvelles. Les quatre planches qui accompagnent cet opuscule sont lithographiées avec beaucoup de soin.

LÉON FAIRMAIRE.

---



ON THE NATURAL HISTORY. — Histoire naturelle, anatomie et développement du *Méloé*, particulièrement du *M. cicatricosus*, Leach.; par George NEWPORT. (Extrait des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, vol. XX, 2<sup>e</sup> partie, 1847, p. 245.)

Le développement du *Méloé* a été longtemps une énigme entomologique; malgré les nombreux travaux publiés sur cette question, on n'était encore parvenu à connaître que le premier âge de la larve; le reste de son existence constituait un problème insoluble: M. Newport a étudié cette question pendant quinze années, et cependant, quoiqu'il ait obtenu les œufs, leur éclosion, la larve adulte, la nymphe et l'insecte parfait, il n'a pu suivre, aussi complètement qu'il l'aurait désiré, les transitions par lesquelles passe la larve jusqu'à son état complet. Néanmoins les détails qu'il nous donne sont si nombreux et si intéressants, que la question nous paraît résolue.

Les *Méloés*, à l'état parfait, sont phytophages, et affectionnent les renoncules; le *M. cicatricosus* mange aussi le *Taraxacum*. Au moment de l'accouplement, les mâles sont très-ardents et se battent souvent; les œufs sont déposés, peu de jours après l'imprégnation, dans la terre, comme l'ont dit de Geer et Goedart; ils éclosent au bout de quatre à cinq semaines, et il en sort une larve toute petite, agile, qui a été le sujet de bien des discussions. Pour s'assurer des habitudes de cette larve, M. Newport en enferma trois à quatre cents dans une fiole, avec des Charançons et un *Malachius* vivant: les larves dédaignèrent les premiers, mais envahirent de suite le *Malachius*; il devint évident qu'elles étaient parasites. Mais dans quel but? Est-ce pour dévorer leur hôte, est-ce pour être transportées dans une localité appropriée à leur développement? Les observations de M. Newport tendent à établir cette dernière opinion. En effet, les *Méloés* déposent leurs œufs dans les endroits exposés au soleil, que les Hyménoptères choisissent pour

creuser leur demeure ; de plus, on trouve les larves soit sur l'Hyménoptère lui-même, soit sur les Diptères parasites eux-mêmes de cet Hyménoptère ; de plus, il a vu ces petites larves, grimpées au sommet des plantes, sur des fleurs, attendre le moment où un Hyménoptère s'y pose pour s'attacher à lui. Cette curieuse remarque a été faite aussi par M. Mulsant, mais je ne crois pas qu'il l'ait publiée. M. Newport a trouvé la larve adulte dans un nid d'*Anthophora retusa*. Malheureusement il n'a pu s'assurer si les larves se nourrissent aux dépens de ses provisions ; mais il est convaincu que la dernière supposition est la véritable. Lorsque la larve avance en âge, sa forme s'altère et se rapproche de celle de l'insecte parfait ; quand approche le moment de se transformer en nymphe, elle s'engourdit, devient apode, et forme une petite boule d'un jaune orange qu'on rencontre au milieu des nids d'*Anthophora*. La nymphe éclot ordinairement au bout de dix ou quinze jours.

Comme on le voit, il reste encore quelques lacunes à remplir, provenant de ce que l'auteur n'a pu suivre le développement graduel des mêmes larves et de la même espèce. Son travail n'en est pas moins fort intéressant et le plus complet que nous ayons encore sur ce sujet. Il est accompagné de dessins très-bien faits.

---

*Strepsiptera*, Trans., Linn., Soc., vol XX, 2<sup>e</sup> partie,  
p. 330.

Par son travail sur les Méloés, M. Newport se trouve amené à parler des Strepsiptères, qui sont aussi parasites des Hyménoptères. Dans cette famille de pygmées, les mâles sont ailés ; les femelles, au contraire, sont aptères, apodes, aveugles, et ne quittent jamais l'insecte auquel elles se sont attachées, ne laissant saillir en dehors que la partie céphalo-thoracique. Cela résulte des observations du docteur Siebold, confirmées par M. Newport. La larve est hexapode,

munie de soies caudales, armée de longues pattes grêles qui ne peuvent guère lui servir à marcher sur un autre terrain que l'abdomen des guêpes. C'est le *Stylops aterrius* que M. Newport a observé; il accompagne ses descriptions de dessins très-soignés qui montrent ce singulier insecte sous tous ses états.

---

MÉTAMORPHOSES du *Cryptophagus cellaris*, l. C, p. 351.

Dans ses recherches au milieu des nids d'Hyménoptères, M. Newport rencontre la larve d'un Cryptophage qu'il observe dans toutes ses évolutions; elle se trouvait dans une cellule renfermant une nymphe d'*Anthophora*. Cette larve se nourrissait des excréments rejetés par le jeune Hyménoptère, ce qui est curieux, parce que M. Westwood regarde les insectes de ce groupe comme n'attaquant aucune matière animale, soit morte, soit vivante. M. Newport rapporte cette espèce au *Cryptophagus cellaris*: je crois qu'il se trompe, et que c'est une espèce toute différente. M. Ch. Aubé a trouvé un Cryptophage, qui n'est pas le *cellaris*, dans un nid de guêpe, au Pecq; il se pourrait que ce fût la même espèce, observée par M. Newport en Angleterre.

---

A. MONOGRAPHIE, etc. MONOGRAPHIES des Mollusques univalves d'eau douce des Etats-Unis, par M. *Stehman Haldeman*. 7<sup>e</sup> livr. — in-8°, fig. coloriées.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de cet excellent ouvrage dans la *Revue zoologique*, et nous avons donné à son auteur les éloges qu'il mérite pour la manière dont il a traité ce travail. Nous nous bornerons donc à annoncer cette 7<sup>e</sup> livraison, que nous avons reçue depuis assez longtemps.

On y trouve une Monographie du genre *Planorbis*, avec

quatre planches, et une Monographie du genre *Ancylus*, avec une planche. Les figures sont toujours excellentes, et les descriptions ne laissent rien à désirer.

Il est probable qu'il a paru d'autres livraisons depuis que celle-ci nous est parvenue. Nous avertirons nos lecteurs de leur publication dès que nous les connaissons.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

PROPOSITION *Sur l'étude des moyens propres à détruire les insectes nuisibles à l'agriculture*, présentée à l'Assemblée nationale le 31 mars 1849, par M. RICHARD (du Cantal), représentant du peuple (envoyée au Comité de l'agriculture).

J'ai eu l'honneur de présenter à l'Assemblée nationale, le 8 décembre passé, une proposition sur l'étude de la production animale de la France. Les comités de l'agriculture et de la guerre réunis se sont déjà occupés d'une partie de ce sujet important; ils ont étudié la question des haras et des remontes depuis si longtemps débattue, et cependant encore si ignorée. Un rapport a été déposé à l'Assemblée, et le Comité d'agriculture va s'occuper de la multiplication de nos races bovines, dont le perfectionnement ne nous paraît pas mieux compris que celui de la production du cheval de guerre. C'est encore un sujet sérieux à bien étudier, tant sous le point de vue des subsistances que sous celui de l'exploitation du sol et de sa fertilisation. Ce sont là des questions d'économie agricole et de richesse nationale que les gouvernements, les Assemblées délibérantes, et même les savants ont trop négligées. Cependant elles se rattachent directement au bien-être des populations, nul ne peut le contester.

Aujourd'hui, je désire attirer l'attention de l'Assemblée

sur un sujet moins grave, il est vrai, que celui de la production animale, mais il fait perdre annuellement de 250 à 300 millions au moins à l'agriculture; il vaut donc bien la peine d'être signalé et étudié avec soin. Les faits pratiques qui constatent ce que j'avance ici passent inaperçus, parce qu'ils sont souvent isolés, ou laissés dans l'oubli après les avoir déplorés. Mais il appartient à un gouvernement sage de les recueillir avec soin, de les faire étudier à fond, et de chercher les moyens assurés de les prévenir ou d'en atténuer les ravages; je veux parler des insectes nuisibles à l'agriculture.

Les insectes nuisibles à l'agriculture comptent de nombreuses espèces. Les entomologistes prétendent qu'ils se développent en raison des subsistances dont ils peuvent disposer, ce qui les rend plus dangereux dans les pays de grande culture. Comme je l'ai déjà dit, on peut évaluer à plusieurs centaines de millions les pertes que chaque année les insectes font éprouver à l'agriculture. Douze espèces différentes attaquent les céréales, et, suivant M. Guérin-Méneville, ils prélèvent le dixième, le cinquième, et quelquefois le quart de la récolte. Or, comme le produit des céréales est de 2 milliards 55 millions, ce serait un dommage qui varierait de 200 à 500 millions pour cette seule culture (*Encyclopédie moderne* v<sup>o</sup> Insectes).

Nos plantations d'oliviers, auxquelles l'altération du climat a déjà porté une atteinte profonde, sont ravagées par six espèces d'insectes qui dévorent le parenchyme de l'olive et en diminuent le produit dans des proportions énormes. M. Guérin-Méneville, chargé officiellement d'étudier le *Dacus oleæ*, affirme que, sur six récoltes, à peine il y en a-t-il une de bonne. Il estime que le rendement annuel, évalué à 24 millions, est souvent réduit de moitié: année commune, il porte la perte au quart du revenu, c'est-à-dire à 6 millions (*Encyclopédie* déjà citée).

L'industrie viticole souffre aussi cruellement de la pyrale, chenille qui semble se multiplier en raison des efforts tentés

pour la détruire. Les vignobles de la Bourgogne, ceux du centre de la France, ceux du sud-ouest, en sont constamment infestés. On ne connaît pas au juste à combien s'élèvent les dégâts que cause cet insecte; on sait seulement que dans la Saône-et-Loire et dans le Rhône la perte annuelle est d'environ 7 millions. Dans les autres départements, les dommages ne doivent pas être moins considérables (Rapport fait, en 1843, à la Société d'agriculture de Lyon sur la destruction de la pyrale, par M. Sauzey).

Nos prairies naturelles et artificielles, nos plantes fourragères de tout ordre, nos fruits, nos légumes, nos cultures de colza et de betteraves, si riches lorsqu'on les fait en petit, sont ravagés par de nombreux insectes, surtout depuis qu'on les exploite par masses. Nos grandes forêts elles-mêmes ne se trouvent pas à l'abri du fléau. Sur tous les points du territoire, les Scolytes s'attaquent aux plantations d'ormes et de chênes; les Hylargus aux bois résineux; les Cossus aux arbres qui ombragent nos routes et nos promenades. Les dégâts que causent ces terribles ennemis n'ont pu être encore appréciés (1).

En nous arrêtant aux observations certaines et aux évaluations les plus minimales, on peut fixer ainsi qu'il suit les pertes que les insectes font éprouver chaque année à l'agriculture :

*Céréales.* Le 10<sup>e</sup> de la récolte dont le chiffre total est de 2 milliards 55 millions, soit..... 200,000,000 fr.

*Oliviers.* Le quart de la récolte dont le rendement est de 24 millions, soit..... 6,000,000

*Vignes.* Pour les deux départements du Rhône et de Saône-et-Loire..... 7,000,000

(1) Sous le titre de *protection accordée aux récoltes*, M. Jacques de Valserra a fait un excellent travail que nous avons consulté avec fruit sur les insectes nuisibles à l'agriculture, dans son Manuel de droit rural et d'économie agricole, 2<sup>e</sup> édition, pages 682 et suivantes.

Pour les autres départements in-	mémoire
festés.....	—
<i>Colza et betteraves</i> .....	—
<i>Plantations et forêts</i> .....	—
<hr/>	
Total des pertes annuelles causées par	
les insectes.....	213,000,000 fr.

Ces chiffres nous dispensent de commentaires ; ils disent combien il est urgent d'aviser au moyen de détruire sûrement les insectes nuisibles.

Ces moyens sont encore fort incertains. A une époque qui n'est pas très-éloignée de nous, on avait recours aux réquisitoires, aux exorcismes et aux excommunications. Un historien du Dauphiné, Chorier, raconte que vers le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle les chenilles s'étaient tellement multipliées dans cette province que le procureur-général crut devoir faire un réquisitoire pour leur enjoindre *de déguerpir et de vider les lieux*. Peu après, en 1543, un membre de la municipalité de Grenoble exposait au conseil que les limaces et les chenilles commettaient de grands ravages ; il demandait, en conséquence, « qu'on priât M. l'official de vouloir excommunier les distes bestes et procéder contre elles par voie de censure, pour obvier aux dommages qu'elles fesaient journellement et qu'elles feraient à l'avenir. »

Le conseil prit un arrêté conforme à cette demande. (V. *Thémis*, t. I, p. 197.)

Ces moyens peu efficaces furent employés jusque vers le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle. C'est à cette époque seulement qu'on voit pour la première fois le législateur intervenir dans la question des insectes nuisibles, et encore ne s'occupait-il que d'une espèce.

Le 4 février 1732, un arrêt du conseil ordonnait de couper les bourses des chenilles et de les brûler sur place, sous peine de 50 livres d'amende. Ces prescriptions, renou-

velées en 1777 et en 1786, cessèrent d'être obligatoires à la révolution.

L'Assemblée Constituante, dans la loi du 16 août 1790, et dans celle du 28 septembre 1791, se contenta de recommander aux administrations départementales la destruction des animaux nuisibles à l'agriculture. Ces dispositions un peu vagues, n'étant ni impératives ni revêtues de sanction pénale, demeurèrent impuissantes.

C'est pour remédier à leur insuffisance que, sous le Directoire, on exhuma les anciens arrêts sur l'échenillage, et on les fit passer dans la loi du 26 ventôse an IV. Cette loi, qui s'occupe uniquement des chenilles, est la seule qui existe sur les insectes nuisibles à l'agriculture.

L'économie en est fort simple. Chaque année, vers le 20 janvier, les maires sont tenus de rendre publiques les dispositions de la loi de ventôse; ils doivent prendre un arrêté portant que l'échenillage commencera le 20 février dans toute la commune. Tous propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de faire écheniller les lieux dont ils disposent, à peine de 1 à 5 fr. d'amende. Sous les mêmes peines, les bourses et les toiles doivent être brûlées, afin d'anéantir les pontes. Le préfet fait écheniller les arbres appartenant à l'Etat. L'exécution de ces mesures est confiée à la vigilance des maires et des adjoints, que la loi rend responsables de toute négligence.

Telle est l'économie du décret du 26 ventôse an IV. Ses dispositions sont fort incomplètes; d'une part, elles ne s'appliquent qu'à la destruction des chenilles, et laissent l'autorité sans force en présence des mille insectes dangereux qui ravagent nos cultures, nos plantations et nos forêts; de l'autre, elles supposent que l'échenillage ne peut avoir lieu qu'au printemps, tandis qu'on l'exécute avec succès en été et en automne. Ici la science n'a point été consultée sur l'époque et le mode de leur propagation. Les imperfections peuvent être attribuées à l'état peu avancé de l'entomologie au moment où le législateur s'occupait de



cette importante matière ; mais aujourd'hui cette excuse n'est plus valable. Les entomologistes éclaireront l'autorité sur ce point quand elle le voudra, et il serait bien temps. La science a marché aujourd'hui ; les naturalistes nous ont appris le secret des mœurs et des transformations des insectes qui s'attaquent aux céréales, aux plantations, aux cultures de colza, de betteraves, à la vigne, au jardinage. Ces découvertes ont mis à nu l'imperfection, l'insuffisance du décret de ventôse. Les plaintes nombreuses qu'il souleva déterminèrent le gouvernement déchu à le remplacer par des dispositions générales embrassant dans leur ensemble tous les insectes nuisibles à l'agriculture ; mais cela ne suffit pas.

Cependant, le 5 janvier 1839, M. Martin (du Nord), ministre des travaux publics et de l'agriculture, soumit à la Chambre des Pairs un projet plus en harmonie avec les besoins de la situation. Ce projet abrogeait la loi de ventôse ; il chargeait les préfets de prescrire les mesures nécessaires pour faire cesser les ravages causés par les insectes. L'exécution des arrêtés préfectoraux était confiée aux maires, qui, en cas de négligence des particuliers, devaient y pourvoir d'office et aux frais des récalcitrants.

Le projet s'appliquait à toutes les espèces nuisibles, il était donc plus avancé que le décret de ventôse ; toutefois, comme il omettait de prescrire des études sur l'histoire naturelle des insectes, il renfermait une lacune qui devait le paralyser dans son application. Que faut-il, en effet, pour pouvoir sûrement commander la destruction des insectes qui s'attaquent à nos récoltes ? Il faut connaître leurs mœurs, les différentes métamorphoses qu'ils subissent, le moment précis où il soit facile de les atteindre. Ce sont là des faits qui rentrent dans le domaine de la science et ne peuvent nous être révélés que par elle. Le législateur doit donc avant tout ordonner qu'il soit fait des études sur l'histoire naturelle des insectes nuisibles pour procéder à leur destruction avec sûreté.

Ce point de vue, le seul rationnel, semblait avoir frappé l'attention du gouvernement déchu, imitant en cela l'ancienne monarchie, qui, avant 89, avait chargé deux savants, Duhamel du Monceaux et Tillet, d'étudier l'alucite des grains. En 1836, le ministre des travaux publics confiait à M. Audouin le soin d'observer les mœurs de la pyrale et de rechercher les moyens de la détruire. Plus récemment, M. Guérin-Méneville recevait deux missions, l'une, en 1845, pour constater les ravages que l'Aiguillonier faisait sur les céréales dans le département de la Charente-Inférieure; l'autre, en 1847, pour suivre les progrès d'un insecte qui s'attaquait aux olives et en rendait les produits presque nuls. Mais ce sont là des travaux isolés, entrepris sous l'empire des circonstances, exécutés au hasard et sans système préconçu et régulièrement suivi.

Il appartient à la République de faire plus, de faire mieux que la monarchie. Un gouvernement qui semble avoir pour mission de protéger spécialement l'agriculture doit faire entreprendre un ensemble de travaux sur l'histoire des insectes nuisibles, et demander à la science des procédés certains pour les anéantir. Quelques-uns de ces procédés, déjà décrits par les entomologistes, pourraient être immédiatement appliqués.

Ainsi, pour le *Dacus oleæ*, qui s'attaque aux olives, il serait facile de le détruire en ordonnant la cueillette hâtive; pour les céréales infestées par l'Aiguillonier, on ferait faucher et enlever la chaume immédiatement après la moisson; pour les vers blancs, on pourrait fixer l'époque des labours et déterminer les précautions à prendre pendant cette opération. En un mot, en s'appuyant sur la science, on parviendrait sûrement à libérer l'agriculture de l'énorme tribut que chaque année les insectes lui imposent.

Les études que nous demandons sur les espèces nuisibles aux cultures ne sont point un fait nouveau dans l'histoire administrative des empires. Déjà plusieurs peuples sont entrés dans cette voie. En Prusse, il existe des chaires

d'entomologie dans les écoles forestières. Le gouvernement a chargé un professeur, M. Ratzeburg, de décrire les mœurs des espèces qui attaquent les forêts et les plantations. Aux Etats-Unis d'Amérique, le congrès lui-même s'est ému de la question et a pris l'initiative. Il a ordonné, par un décret, que l'histoire de tous les insectes nuisibles à l'agriculture fût faite : c'est un célèbre entomologiste, M. Harris, que le congrès a désigné pour diriger les travaux. Tout récemment, le gouvernement sarde a voulu arrêter les ravages que le *Dacus oleæ* faisait sur les oliviers. Les savants chargés par lui d'étudier les mœurs de cet insecte ont conseillé de rendre obligatoire la cueillette hâtive. Un projet de loi avait été proposé dans ce sens ; les événements politiques en ont empêché la discussion.

Nous avons insisté sur un système général d'études à entreprendre, parce que la science seule doit nous révéler les procédés de destruction des insectes nuisibles, comme tant d'autres sources de richesses ignorées en agriculture. Ce point constitue toute notre proposition. Les autres dispositions qu'elle renferme ne sont à vrai dire que des moyens d'exécution.

Les études devraient être faites avec méthode ; elles s'appliqueraient successivement aux différents insectes qui attaquent la même culture. Lorsque ces recherches seraient complètes, on rédigerait une instruction comprenant : l'histoire naturelle de chaque espèce, ses mœurs, les moyens de la détruire. Chaque instruction devrait être insérée au *Moniteur*, et recevoir toute la publicité désirable.

Une fois les procédés de destruction connus, il serait facile de les appliquer. Les préfets, dans des arrêtés, prendraient toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les ravages du fléau. A cet égard, il y aurait une distinction à établir : lorsque les insectes se présenteraient par petites masses, isolées les unes des autres, les mesures ordonnées par le préfet s'exécuteraient avec ensemble, mais sans qu'il y eût solidarité entre les propriétaires ou fermiers du terri-

toire infesté. Au contraire, lorsque les insectes se présenteraient par grandes masses s'étendant sur un ou plusieurs cantons, le préfet pourrait établir un lien de solidarité entre tous les propriétaires ou fermiers, qui devraient alors combiner leurs efforts pour combattre le fléau. Dans ce but, le préfet déterminerait l'étendue de la zone infestée. Il déclarerait associés entre eux les propriétaires ou fermiers compris dans le périmètre, et les ferait contribuer aux travaux de destruction, chacun au prorata de sa cote foncière. L'association pourrait être représentée par un syndicat composé d'autant de membres qu'il y aurait de communes dans la zone infestée. Chaque commune nommerait son syndic; en cas de refus ou de négligence, la nomination serait faite d'office par le préfet.

Les syndics seraient chargés de l'administration économique de l'association; ils dresseraient des rôles de dépenses, et le préfet les rendrait obligatoires. Les contestations auxquelles ces rôles pourraient donner lieu seraient portées devant le conseil de préfecture, sauf recours au conseil d'Etat. Lorsque le maire ferait exécuter les travaux d'office, l'exécutoire des dépenses serait délivré par le juge de paix aux ouvriers sur leurs seules quittances visées par le maire.

Les mesures prescrites par les arrêtés préfectoraux recevraient leur exécution sous l'autorité du maire. Celui-ci pourrait, dans les cas extraordinaires, mettre en réquisition les travailleurs, qui devraient déférer à ses ordres sous les peines portées pour les contraventions de simple police. Le maire demeurerait responsable de l'exécution des arrêtés. Il prendrait d'office, et aux frais de qui de droit, les mesures que les particuliers négligeraient d'accomplir. La responsabilité du maire encourue donnerait lieu à une action qui serait portée devant le conseil de préfecture, sauf recours au conseil d'Etat.

Les contraventions aux arrêtés du préfet et aux mesures ordonnées en conséquence par le maire seraient passibles

d'une amende, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être les résultats de la négligence. L'amende serait double en cas de récidive. Il y aurait récidive, lorsque, dans l'année de la dernière condamnation, on aurait commis une contravention nouvelle.

Afin de mieux assurer l'exécution des procédés scientifiques de destruction, chaque préfet nommerait une Commission entomologique composée de 3 à 5 membres. Les fonctions des commissaires seraient gratuites et d'une durée illimitée.

Enfin, les frais d'études relatives à l'histoire naturelle des insectes devraient être pris sur le fonds d'encouragement à l'agriculture. Aucune autre dépense, en effet, ne saurait être plus utile puisqu'elle tendrait à augmenter la production du sol de plusieurs centaines de millions chaque année. Ces motifs nous paraissent assez graves pour justifier le projet de loi suivant :

*Projet de loi.*

Art. 1<sup>er</sup>. Le ministre de l'agriculture et du commerce fera étudier l'histoire naturelle des insectes nuisibles à l'agriculture, ainsi que les moyens les plus propres à les détruire.

Art. 2. Le résultat des études relatives à chaque culture sera rédigé en forme d'instruction, et recevra la plus grande publicité.

Art. 3. Les préfets prescriront, dans ces arrêtés, les mesures nécessaires pour faire cesser les ravages des insectes.

Art. 4. Lorsque le fléau sévira sur tout un canton, ou sur plusieurs cantons contigus, le préfet pourra prendre des mesures extraordinaires. Il déterminera l'étendue de la zone infestée et déclarera associés entre eux tous les propriétaires et fermiers compris dans son périmètre.

Ar. 5. L'association sera représentée par un syndicat

composé d'autant de membres qu'il y aura de communes dans la zone infestée.

Si une commune refusait de désigner son syndic, le préfet le nommerait d'office.

Art. 6. Les syndics arrêteront les rôles des dépenses. Chaque associé y contribuera au prorata de sa cote foncière.

Les rôles seront rendus exécutoires par le préfet. Les contestations auxquelles ils pourraient donner lieu, ainsi que les cas de responsabilité des maires, seront portées devant le conseil de préfecture, sauf recours au conseil d'Etat.

Art. 7. Les maires feront exécuter les arrêtés des préfets; ils prendront d'office, et aux frais de qui de droit, les mesures que les particuliers refuseraient d'accomplir. Ils seront responsables de toute négligence.

Art. 8. Lorsque le maire fera exécuter les mesures d'office, l'exécutoire des dépenses sera délivré par le juge de paix aux ouvriers, sur leurs seules quittances visées par le maire.

Art. 9. Toute contravention aux arrêtés préfectoraux et aux mesures ordonnées en conséquence par les maires sera passible d'une amende de 10 à 15 fr.

En cas d'une nouvelle infraction dans l'année qui suivra la première condamnation, l'amende sera double.

Art. 10. Chaque préfet nommera une *Commission entomologique* de trois à cinq membres.

Art. 11. Les frais d'études ordonnées par la présente loi seront pris sur le fonds d'encouragement à l'agriculture.

Art. 12. La loi du 26 ventôse an IV sur l'échenillage est abrogée.

---

NOTE relative AUX Cicindèles *versicolor* et *Leprieurii*,  
par M. de la FERTÉ-SENECTÈRE.

M. Guérin-Méneville, dans un travail sur les Cicindèles de la Guinée portugaise découvertes par M. Bocandé, inséré dans la *Revue zoologique* de février 1849, établit que la *Cicindela* (*Euryoda*, Lacord.) *versicolor*, Dej., Sp. 4, 37, et la *Cicindela Leprieurii*, Dej., Sp. 5, 219, ne sont que les deux sexes d'une seule et même espèce.

N'ayant pas sous les yeux les types de la collection Dejean, et ne jugeant ces espèces que d'après leur description, M. Guérin devait arriver naturellement à cette conclusion; mais, sur une observation que je lui ai faite pendant l'impression de son travail, il s'est empressé d'ajouter en note que je ne partageais pas son opinion sur l'identité de ces deux espèces, et il a exprimé le désir que je fisse connaître les différences qui les séparent. C'est pour répondre à cet appel que je le prie d'insérer ici la note suivante :

En prenant pour terme de comparaison la *C. Leprieurii*, qui est maintenant généralement répandue, voici le résultat auquel on arrive : la tête, les antennes et les parties de la bouche de la *C. versicolor* n'offrent aucune différence sensible, ni dans les formes ni dans la coloration; seulement le labre est un peu plus court, et les trois dents du milieu sont moins aiguës. Le corselet, au contraire, offre des différences notables. Celui de la *versicolor* est plus fortement rétréci postérieurement; il est beaucoup moins ridé et presque lisse en dessus; enfin les sillons transversaux antérieur et postérieur, qui sont à peine sensibles dans la *C. Leprieurii*, sont profondément creusés dans la *C. versicolor*, et réunis au milieu par une ligne médiane très-prononcée. Comparaison faite des élytres, celles de la *C. versicolor* sont plus cylindriques, plus convexes, et régulièrement arrondies postérieurement, tandis que dans l'autre espèce le contour postérieur est évidemment anguleux. Enfin, sous

le rapport de la coloration, la *C. versicolor* s'éloigne encore de la *C. Leprieurii* et se rapproche de la *C. concinna*, autre espèce du Sénégal, qui fait aussi partie des *Euryoda* de M. Lacordaire; elle manque totalement, en dessus, des reflets dorés et cuivreux qu'on aperçoit sur les élytres de la *C. Leprieurii*. La couleur du dessous est la même de part et d'autre. Les cuisses, dans le type de la *versicolor*, sont entièrement ferrugineuses, tandis qu'elles sont d'un vert métallique très-brillant dans la *C. Leprieurii* que je possède; mais M. Guérin affirme avoir vu, dans les récoltes de M. Bocandé, des *C. Leprieurii* à cuisses presque fauves, ce qui porte à croire qu'il en est de ces espèces comme de la *C. concinna*, dont la couleur des cuisses varie du fauve terne au vert métallique le plus brillant.

M. Guérin observe en outre que M. Dejean, dans la description de la *C. Leprieurii*, ne fait aucune mention de la petite tache blanche qui orne ordinairement les élytres de cette espèce. Il est très-vrai que cette petite tache n'existe pas sur l'exemplaire typique de la collection Dejean, qui à cause de cela ne doit être considéré que comme une variété; mais ce n'est pas cette absence de tache qui a décidé l'auteur du *Species* à séparer cette Cicindèle de la *versicolor*, d'autant moins que la tache qu'il signale sur les élytres de cette dernière est elle-même très-oblitérée et presque microscopique.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer l'intention où nous sommes de continuer, pour le reste des Caraïques de la Guinée portugaise, le travail que M. Guérin a fait pour les Cicindelètes. Le numéro prochain de la *Revue zoologique* contiendra la nomenclature des espèces depuis le genre *Casnonia* jusqu'au genre *Aptinus* exclusivement, avec la description de 11 espèces nouvelles.





## I. TRAVAUX INÉDITS.

NOTES sur la classification méthodique du Guacharo (*Steatornis*), du Rupicole (*Rupicola*), de l'Ani (*Crotophaga*), du Courlân (*Aramus*), et du Caurale (*Helias*), et détails anatomiques de ces deux derniers genres; par M. le docteur LHERMINIER, de la Guadeloupe.

La lettre que nous publions ici, de M. le docteur Lherminier, a peut-être un peu perdu de son à-propos, car elle date de plus de deux ans; mais, outre que notre honorable collègue, en nous l'adressant, nous en avait demandé l'insertion dans la *Revue zoologique*, l'intérêt qui en ressort pour le côté critique de la science a une telle portée, et l'observateur dont elle émane une telle autorité, que nous croyons que les ornithologistes nous sauront gré d'une communication dont le retard est de notre fait seul, cette lettre s'étant égarée dans nos papiers, au milieu des événements politiques et de fréquents déplacements. Elle constate d'ailleurs certaines dates de priorité d'opinion dont il est de toute justice de donner acte à un savant consciencieux et modeste, qui a eu le malheur de voir détruire et disperser ses collections et ses notes dans le dernier tremblement de terre de la Guadeloupe, titre qui suffirait pour lui faire ouvrir les colonnes de cette Revue. Peut-être enfin la similitude des observations d'anatomie ornithologique commencées et continuées si persévéramment par le docteur Lherminier, avec les siennes, sera-t-elle une invitation pour presser notre honorable collègue M. Delaberge dans la publication de ses travaux à ce sujet.

O. D.

Pointe-à-Pitre ( Guadeloupe ), 25 août 1846.

*A M. O. Des Murs , au sujet de ses descriptions de l'œuf du Guacharo , du Rupicole , de l'Ani , du Caurale et du Courlan.*

Monsieur et très-honorable collègue ,

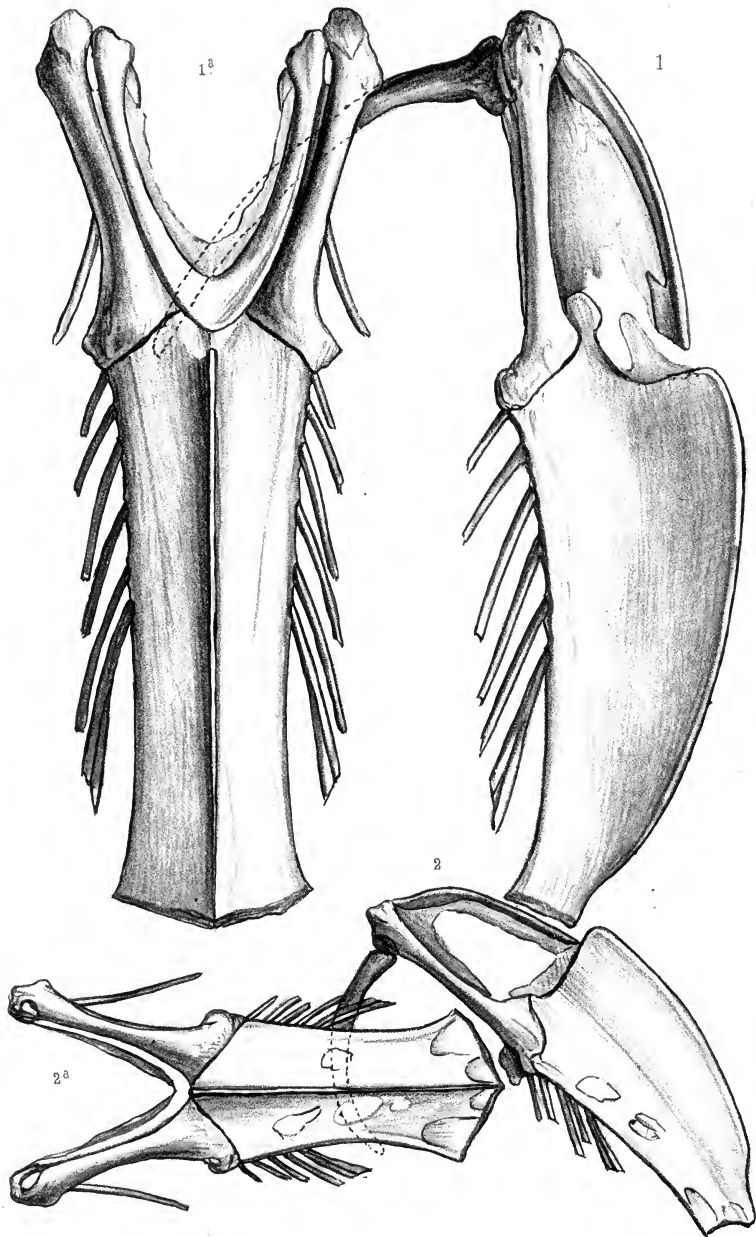
J'ai reçu dans le temps les ouvertures que vous avez bien voulu me faire à l'occasion de votre collection zoologique et des études approfondies auxquelles vous vous livriez sur l'œuf des oiseaux considéré au point de vue zoologique. Le tremblement de terre du 8 février, survenu peu de temps après la réception de votre lettre, avec ses désastreuses conséquences pour ma fortune et mes collections, m'a empêché de vous répondre alors. Je le fais aujourd'hui avec empressement, pour régler mon arriéré et apporter ma pierre à l'édifice que vous élevez à vue d'œil, et dont je suis avec le plus vif intérêt le développement dans la *Revue* et dans le *Magasin de zoologie* de notre honorable ami Guérin-Méneville.

J'étais loin de m'attendre, quand vous publiez vos premières observations sur les formes de l'œuf des oiseaux, sur les variétés et les causes de sa coloration, sur les différents états de sa surface, etc., etc., que vous en viendriez sitôt aux applications les plus intéressantes et les mieux motivées à la classification.

Vous êtes devenu une puissance avec laquelle il faudra dorénavant compter, et je ne veux pas être le dernier à vous rendre hommage.

Vos dernières communications, à propos de l'œuf du Guacharo, du Rupicole, de l'Ani, du Caurale et du Courlan, ont particulièrement excité mon attention, et avec d'autant plus de raison, que vous arrivez, à peu de chose près, aux mêmes déductions que celles que j'ai obtenues depuis longtemps de l'étude des appareils locomoteur et digestif.





1. Courlan.

2. Caurale.

(Voir le N.º 7. Pag. 325)

Depuis la publication, dans les *Actes de la Société linnéenne de Paris*, en 1827, etc., de mon premier Mémoire intitulé : *Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux, suivi d'un nouvel Essai de classification de ces vertébrés*, je n'ai point cessé d'étudier comparativement le sternum et ses annexes, ainsi que le canal intestinal des oiseaux. Des voyageurs envoyés *ad hoc*, et des commandes faites dans tous les points du globe, m'avaient procuré la collection la plus riche et la plus complète qui existât en ce genre. Les sternums conservés à sec, et les intestins en bocaux, dans la liqueur, s'entassaient jour par jour dans mes armoires, et je n'attendais plus que la possession du Ménure, du Carianca et de l'Aptéryx, pour publier tous ces documents et mettre la dernière main à ce grand travail ornithologique, quand le 8 février est venu me frapper et me ramener brutalement à la triste préoccupation des besoins matériels les plus immédiats. A la vue de mes collections anéanties à jamais, de mes notes perdues pour la plupart, je suis tombé dans un tel désespoir, que j'ai juré de renoncer à l'histoire naturelle. Vain serment ! Le temps, qui amortit toutes les blessures, les penchants comprimés qui se réveillent, vos communications journalières si intéressantes, si inattendues sur l'objet habituel de mes études, ne me permettent plus ni le sommeil ni le silence : je rentre donc aujourd'hui dans la carrière scientifique, et c'est avec vous que je noue mes premiers rapports.

1°. *Du Guacharo*. — Je vous adresse un fragment de nid, un œuf brisé, et les semences des fruits dont se nourrit cet oiseau ; ils ont été recueillis dans la caverne de Caripe par le docteur Daniel Bauperthuy.

Le rapprochement que vous établissez d'après Illiger, Gray, et d'après la conformité des œufs, entre ces oiseaux et les Accipitres nocturnes, est loin de me choquer. Dès 1834, je signalais, dans mon Mémoire à l'Institut, les affinités du Guacharo avec les Effrayes et les Strigidés en gé-

néral, dans le passage ainsi conçu : « Plus robuste que les Engoulevents, les Podarges et les Ibijaux, le Guacharo se rapproche, sous plus d'un rapport, des Chouettes, dont il a le port et les habitudes nocturnes, mais dont il s'éloigne complètement par son régime, s'il est bien constant qu'il use exclusivement d'aliments végétaux. »

Je me rappelle à ce sujet qu'en 1826 j'avais avec étonnement rencontré des rapports analogues dans le squelette de deux genres bien plus éloignés, les Touracos et les Chouettes.

2°. *Du Rupicole, ou Coq-de-Roche.* — Pour ce qui est de cet oiseau, dans un Mémoire lu le 18 septembre 1837 à l'Institut, sur l'organisation profonde du Coq-de-Roche, du Sasa, des Kamichis et du Turnix, je reconnaissais positivement que le premier de ces oiseaux n'appartenait d'aucune façon aux Gallinacés; qu'il n'avait du Coq que le nom; qu'il était bien et dûment rangé parmi les vrais Passereaux. Du reste, son gésier ne m'avait offert que des fruits pulpeux monospermes, ou des semences libres assez semblables à celles du café.

3°. *De l'Ani.* — L'œuf de l'Ani vous a fourni le sujet d'une excellente dissertation sur les conditions de la surface et de la densité de la coquille de l'œuf dans ses rapports avec la réflexion et l'absorption du calorique; mais cet oiseau, qui n'est pour moi qu'un genre de la famille des Cuculidés, à deux échancrures au bord postérieur du sternum, est-il le seul qui, nichant en commun et en plein air, présente ce revêtement crétacé de la coquille parmi les oiseaux terrestres, et ne vous fait-il pas vivement désirer la possession de l'œuf du Fournier, qui se trouve dans des conditions toutes différentes et opposées d'incubation, puisqu'il pond, il est vrai, en commun, je crois, mais dans un nid couvert et parfaitement défendu contre les circonstances extérieures? . .

*Du Courlan et du Caurale.*

J'arrive à la partie la plus importante de cette communication.

En vous bornant aux seules affinités déduites de l'œuf, vous êtes arrivé à classer le Caurale entre les Hérons et les Râles; le Courlan entre les Grues et les Hérons.

Les résultats que j'ai obtenus de mon système diffèrent un peu des vôtres. En 1826, je ne connaissais point ces oiseaux anatomiquement, et en annonçant à *priori* leur place respective, je suis tombé juste, au moins pour le Courlan.

En 1832, j'ai eu occasion de les étudier sur six individus, reçus particulièrement de Porto-Rico, des parties basses du Venezuela et du Para.

4° *Du Courlan.* — Voici ce que je relève dans quelques notes échappées de mon naufrage :

Le Courlan est une véritable Grue, comme le prouvent les détails anatomiques suivants : sternum étroit, très-allongé, entièrement plein; crête haute et bien développée. Os coracoïde, égalant en longueur la moitié du sternum, d'ailleurs large à sa base et fort; clavicule forte et courbée en V; scapulums longs, recourbés, et terminés en pointe; six côtes.

Longueur du canal intestinal comparé à celle du torse : moyenne :: 3 : 1. — Celle de la Grue, suivant Cuvier :: 2, 9,, : 1.

Langue longue, mince, pécicillée ou frangée à son extrémité, non extensible; œsophage très-dilatable, mais sans jabot; estomac représentant une cornue à deux tubulures renflées, formées successivement : 1° par le ventricule succenturié, caractérisé par un anneau de follicules gros, piriformes, serrés, et comme imbriqués; 2° par une pause large, à parois muqueuses très-épaisses, à tissu propre, mince; 3° enfin par un gésier charnu et doublé d'une fibreuse résistante. Ces trois cavités étaient remplies de mol-

lusques gastéropodes nus, comme des limaces, de coquilles, de fragments de bois carié, et d'une pâte fixe et tenace. Intestin long, égal, surmonté de deux longs cœcums en massue, à six centimètres de l'anus. Foie bilobé, à lobes égaux. Trachée-artère : elle est formée d'anneaux serrés et osseux jusqu'à la bifurcation des bronches, où ils s'écartent, s'aplatissent, et deviennent cartilagineux. Dans les mâles adultes, la trachée forme au-devant de la clavicle une anse ou circonvolution sigmoïde avant de pénétrer dans la poitrine.

La longueur et l'étroitesse du sternum, ses dimensions supérieures à celles de l'os coracoïde, la triple dilatation de l'estomac, et enfin l'anse de la trachée, sont tous des caractères qui appartiennent aux Grues.

Le Courlan s'appelle, à Porto-Ricco, *Carao*, en espagnol; *Poule-jolie*, en français. Il vit par paires, n'est pas très-sauvage, perche, gratte, comme la Perdrix, et est bon à manger. Son cri s'entend de fort loin, et répète son nom espagnol; il se plaît dans les bois clairs, les savannes, le bord des eaux, et varie beaucoup de taille. L'un de ceux qui me furent adressés avait été tué posé sur un arbre au détour d'une rivière.

Ce n'est donc point entre les Grues et les Hérons que je placerais le Courlan, mais bien avec les Grues et à leur tête, faisant immédiatement suite aux Gallinules; et particulièrement aux Râles, avec lesquels le prince de Neuvied, Illiger, Spix, Lichtenstein et M. Al. d'Orbigny lui trouvent tant de rapports.

Dans l'espèce, il me suffit de remonter jusqu'aux Pigeons. A partir de ce groupe *Columba*, mes coupes correspondantes à des genres linnéens se succèdent dans l'ordre suivant : *Pterocles*, *Sasa* ou *Dysodes* ou *Opisthocomus*; *Gallus* et ses nombreux sous-genres; *Tinamus*, *Turnix*, *Gallinula* ou *Fulica* et ses divisions; *Grus*, *Ardea*, etc., etc.

Eh bien! anatomiquement, les Gallinules et les Grues se suivent si naturellement, qu'il est impossible de trouver



entre eux la moindre solution de continuité. Jugez-en, du reste, par les pièces que je mets sous vos yeux...

5°. *Du Caurale.* — Nous avons vu qu'il ne pouvait exister aucun doute sur la complète identité du Courlan avec les Grues, et partant, sur sa place dans la série. Si la position du Caurale est moins bien déterminée, c'est uniquement, comme vous l'observez fort bien, parce qu'il constitue un genre de transition.

Ses trois os de l'épaule sont exactement conformés comme dans les Grues; son sternum ressemble plus à celui des Grues, malgré quelques différences, qu'à celui des Hérons.

La longueur comparative de l'intestin et du torse est :

dans les Gallinules : : 4, 5 : 1.

— Caurales : : 2, 6 : 1.

— Hérons : : 3. 2 : 1.

Dans le Caurale, la langue est longue, mince, mais non pénicillée; l'œsophage est plus dilaté à ses deux extrémités qu'à sa partie moyenne; le ventricule succenturié est formé de quatre groupes de cryptes muqueux serrés; le gésier, musculéux, renfermait des débris de Crustacés, de Coquilles fluviatiles univalves, du gravier; deux cœcums courts et étroits naissants à 12 centimètres 1/2 au-dessus de l'anus.

Ainsi donc la simplicité du canal digestif rapproche le Caurale des Hérons; la conformation de son appareil sternal le lie aux Grues, et la forme, ainsi que la coloration de l'œuf, le confondent avec les Râles.

Tirailé de la sorte dans tous les sens, le Caurale n'est cependant ni un Râle, ni une Grue, ni un Héron, mais une sorte de compromis constituant un genre distinct qui, ne pouvant s'interposer absolument entre les Râles et les Grues, doit nécessairement se loger entre les Grues et les Hérons.

Telle est aussi la place qui lui est assignée par Illiger, Cuvier, Latreille, et qu'en dernière analyse je lui laisse aussi.

Je ne puis terminer sans payer un juste tribut à l'aimable

caractère de ce charmant oiseau. Je l'ai possédé plusieurs fois vivant, et j'ai toujours admiré son tendre attachement pour tous les membres de ma famille, son ardente sollicitude quand il veillait auprès d'un enfant endormi; son courage, quand il se jetait tête baissée sur des chats et des chiens dix fois plus gros que lui; sa grâce dans ses manèges de coquetterie; son adresse à poursuivre et saisir sa proie. C'est, avec l'Agami, le plus curieux oiseau par le développement de son instinct sociable; et, à tous ces titres, il mériterait assurément bien mieux d'être admis dans l'intelligente compagnie des Grues que dans la triste et sauvage tribu des Hérons.

Les Français l'appellent Gobe-Mouche, Paon des roses, Paon des palétuviers, les Espagnols et les Portugais, *Pavon*.

Tels sont, monsieur et très-honorable collègue, les faits que j'avais à ajouter comme complément à vos déductions zoologiques. Plus que personne j'apprécie le mérite du nouveau caractère que vous introduisez dans l'ornithologie méthodique, et je sens tellement la valeur des données que vous savez en tirer, que je ferai désormais tous mes efforts pour contribuer à l'accroissement de votre curieuse collection, dans ma position insulaire, en commençant par le Sasa, qui m'intéresse au dernier point, et dont le premier, je crois, j'ai fait connaître la très-singulière organisation. Je vais demander ses œufs pour vous à Cayenne et à Cumana.

Agrérez, etc.

---

MONOGRAPHIE du genre *Dendrocolaptes*,  
par M. F. DE LAFRESNAYE.

Lorsque nous annonçâmes, dans la *Revue* de 1847, p. 209, que nous nous occupions de faire une monographie du genre *Dendrocolaptes* (Picucule), nous espérions pouvoir la publier peu de temps après; mais diverses circons-

tances nous en ont empêché, entr'autres la nouvelle de l'arrivée au Muséum d'une collection d'oiseaux de l'Amérique du sud renfermant un certain nombre d'espèces appartenant à ce genre, dont quelques-unes cruës nouvelles, et dont la non-indication eût laissé des lacunes dans notre ouvrage. Aujourd'hui que des événements plus calmes permettent à la science de reprendre ses travaux, nous accourons à Paris pour y prendre de nouveaux renseignements et y recueillir de nouveaux matériaux pour notre travail. Nous suivrons toujours le même plan que nous nous étions tracé à cette époque, c'est-à-dire que nous diviserons cette sous-famille *Dendrocolaptinæ* en deux grandes sections basées sur la forme différente du bec, et que nous désignons par les noms de *D. compressirostres* et de *D. depressirostres*. Les modifications du bec ne nous paraissant pas toujours d'une très-grande importance, comme base de principales sections, nous ne les avons employées que parce que nous avons reconnu qu'à cette modification s'en joignait également ici une autre dans la forme des pattes et même des ailes; ainsi, les espèces à bec comprimé sont munies de pattes beaucoup plus vigoureuses que celles à bec déprimé, d'où nous avons conclu que les premières avaient probablement besoin, pour chercher leur nourriture, de se tenir plus souvent ou plus fortement cramponnées sur les troncs d'arbres que les seconds, qui d'après leur bec plus large et déprimé, leurs pattes plus faibles, la rencontrent peut-être sur les branches et sur le feuillage.

Dans la première section, et sous le nom générique de *Dendrocolaptes* proprement dit, nous rangeons d'abord les grandes espèces à bec de moyenne longueur, mais élevé et très-comprimé, tels que le *Dendrocolaptes decumanus* Illiger, ou *albicollis* Vieillot, le *D. major* Vieillot, ou *rubiginosus* Lafresnaye, *Mag. de zool.*; le *D. Perrotii*, Nobis, le *D. lineatocephalus* Gray, ou *promeropirhinchus* Lesson.

Désirant nous rapprocher des groupes déjà formés, et

suivre autant que possible la marche adoptée, soit dans la *Genera of birds* de M. G. R. Gray, soit dans la *Classification of birds* de Swainson, qui a formé de bons groupes dans cette sous-famille, nous adoptons, comme le premier, le nom générique de *Picolaptes* Lesson, pour les espèces en général de taille moins forte que les premières, ayant le bec plus allongé, plus grêle, plus arqué, par conséquent beaucoup moins robuste; les ailes un peu plus longues, les pattes plus faibles : tels sont les *Dend. angustirostris* ( Vieillot ), *bivittatus* ( Licht. ), *wagleri* ( Spix ), *tenuirostris* ( Licht. ), etc.

Nous conservons, ainsi que l'a fait M. Gray, le nom de *Xyphorhynchus* ( Swainson ), ou bec en faucille, pour les espèces qui semblent réunir les caractères de la coupe précédente, mais poussés à leur maximum, surtout dans la forme du bec, arqué, pour ainsi dire, en demi-cercle, et comprimé comme une lame de couteau. Cette forme est admirablement adaptée à l'usage qu'en font ces espèces pour extraire du fond de leur trou, creusé en tube arqué, certains coléoptères qui, dans l'Amérique méridionale, s'emparent des pétioles courbes d'une espèce de palmier, et qui, restant appliqués au tronc après la chute des feuilles de cet arbre, deviennent la demeure de ces insectes. Il ne croit que sur les montagnes. Là où croit cet arbre se trouve le *Dend. procurvus*, ou bec en faucille, comme sur la montagne des Orgues, par exemple, là où il ne croit pas, l'espèce manque également : tels sont les *Dend. falcularius* Vieillot, *procurvus* Tem., *procurvoïdes* Nob., *arcuatus*, *pucheranii* Nob.

Sous le nom de *Nasica* ( Nasican ) Lesson, nous rangeons les espèces à bec allongé, mais droit, et ne se courbant guère qu'à l'extrémité : tels sont le *Dend. longirostris* Vieillot, ou *nasican* Vaillant, le *nasica albicollis* Lesson, le *flavigaster* Swainson, le *triangularis* Nob., etc., etc.

Nous laisserons le nom de *Dendroplex* Swainson, ou bec de sitelle, aux espèces à bec parfaitement droit, re-

troussé en dessous, parfaitement conique étant vu de profil. Il paraît que chez elles la langue est très-longue, vermiforme, extensible en dehors, du double de la longueur du bec : tels sont le *Talapicot* de Buffon, notre *Picirostris*, etc.

Le nom de *Sittasomus* Swainson restera appliqué aux espèces à bec de fauvette, telles que le *Dend. sylviellus* Temminck, le *sylvioides* Nob., etc.

Celui de *Glyphorhynchus* aux espèces à bec en coin, tels que le *Dend. cuneatus* Licht.

Dans la seconde section, LES DEPRESSIROSTRES, nous adoptons le nom générique de *Dendrocops* Swainson, pour les espèces à bec droit mais élargi, ayant ses côtés droits et non rentrants, et sa base plus large que haute : tels sont le *Cayennensis*, le *platyrostris*, etc., et celui de *Dendrocincla*, du même auteur, pour des espèces à couleur presque toujours uniforme, à peine tachetées.

Nous nous étendrons davantage sur les caractères propres à ces différents groupes, à mesure que nous en traiterons, comme dans le prochain numéro, où nous commencerons à décrire les espèces.

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE COUROUCOU (*Trogon ramoniana*, et sur le *Trogon meridionalis*, par MM. E. DEVILLE et O. DES MURS.

Quelques ornithologistes, parmi lesquels M. Gould, ont déjà fait observer qu'il existait de fréquentes différences de taille dans les individus de l'espèce du *Trogon viridis*, *Curucui violaceus* (auctor) ; ce dernier a même ajouté qu'il avait remarqué que l'espèce était plus grande sur le continent et plus petite dans les îles ; d'où il concluait qu'il ne voyait aucune raison d'en faire deux espèces distinctes.

Le Trogon, dont nous donnons ici la description, doit être considéré comme une de ces exceptions de taille du *T. viridis* dont parle l'ornithologiste anglais.

Toutefois cette exception se présentant ici avec quelques modifications bien légères, il est vrai, de plumage, mais aussi avec une modification beaucoup plus importante dans la forme du bec, et enfin avec un certificat d'origine qui vient détruire le raisonnement de M. Gould, notre individu provenant du continent, et non des îles, puisque c'est à Sarayacu même que nous l'avons rencontré et observé, nous avons cru devoir en faire une espèce à part, que nous dédions à la mémoire du frère Ramon Busquet, mort en traversant une cataracte.

Sa coloration, nous l'avons déjà dit, est exactement la même, sauf quelques détails de la queue et du bec, que celle du *T. viridis*.

Ainsi, c'est le même bleu pourpré ou violacé pour la tête, le cou et la poitrine; le même noir pour la gorge et les joues; le même vert brillant, à reflets métalliques, pour le dos et le croupion; le même reflet pourpré pour les couvertures caudales supérieures, et enfin le même noir uniforme pour les ailes et leurs couvertures supérieures; et la même teinte vert noirâtre pour les six rectrices médianes. Mais les trois rectrices externes, qui sont, chez le *T. viridis*, noires dans la première moitié de leur longueur, à partir de la base, et uniformément blanches dans le reste, ont, chez le *T. ramoniana*, cette portion blanche, à l'exception des deux derniers centimètres, régulièrement barrés de noir. Ensuite le *T. ramoniana* n'a de longueur que 24 centimètres au lieu de 30 qu'a le *T. viridis*; c'est-à-dire que la différence de l'un à l'autre est de six centimètres ou d'un cinquième au total.

Enfin l'arête de la mandibule supérieure du bec, qui chez le *T. viridis* est large, lisse et arrondie, comme dans la plupart des conirostres, est, chez le *T. ramoniana*, saillante et on ne peut pas plus prononcée, puisqu'elle forme une espèce de carène laissant comme un petit sillon à chacun des côtés de sa base. — Long. tot. 24 cent. — *Id.* du bec 2 cent. 2 mill. — *Id.* des ailes 11 cent. 5 mill.

— *Id.* de la queue 13 cent. — Tarses 1 cent. 2 mill.

Habite la mission de Sarayacu, Pampa del Sacramento.

*Trogon meridionalis.* — *Mâle.* — Notre individu diffère de ceux décrits et figurés par Spix et M. Gould en ce que les six rectrices intermédiaires, au lieu d'être du même vert doré que le dos et les couvertures caudales, sont d'une couleur orangée à reflets métalliques brunâtres, tranchant, avec la couleur du dos, comme du brun pur à du vert émeraude.

La *femelle*, qui n'a pas encore été décrite, a la tête d'un brun foncé, le dessus du corps et la poitrine brun cendré; les ailes brun noirâtre, avec leurs couvertures supérieures grivelées et vermicelées de brun et de noir; les six rectrices médianes d'une belle couleur canelle, les deux latérales extérieurement seulement et noires sur la page interne; chacune avec une bande apicale noire; les trois externes noires dans la première partie de leur longueur, et blanches rayées de noir dans le surplus; la pointe blanche, le ventre jaune orangé clair. — Long. tot. 23 cent. 5 mill.

Habite Santa-Maria, Haut-Amazone. C'est le jeune et non la femelle, que M. Gould a figuré. Nous croyons avoir observé que dans les espèces américaines surtout, les jeunes ont une teinte uniformément grise, tandis que ce sont les femelles qui sont généralement brunes.

(*La suite prochainement.*)

MÉMOIRE SUR la Locomotion des Céphalopodes. Remarques comparatives sur celle du Calmar (*Loligo vulgaris*, Lam.), de la Seiche officinale (*Sepia officinalis*, Lin.), et du Poulpe commun (*Octopus vulgaris*, Lam.); par MM. les docteurs Ch. ROBIN, professeur agrégé d'histoire naturelle, et SECOND, bibliothécaire à la Faculté de Médecine de Paris.

D'heureuses circonstances, pendant un séjour sur la

plage de Dieppe, nous ayant permis d'observer un grand nombre d'individus appartenant à trois principales espèces de Céphalopodes, nous avons été conduits à des remarques nouvelles sur l'appareil et la fonction de locomotion de ces Mollusques. Bien que cette partie de leur étude ait donné lieu à d'importants travaux, nous allons néanmoins signaler des faits qui ont été ou méconnus ou incomplètement appréciés par les observateurs qui nous ont précédés.

Nous devons la constatation de ces faits d'une part à l'application partielle de la méthode comparative; d'autre part à la réaction si caractéristique que le point de vue physiologique tend à exercer sur les recherches purement statiques. A l'égard de la méthode comparative, les opinions qui n'ont été d'abord soutenues que par les meilleurs esprits sont aujourd'hui tellement vulgarisées qu'il serait oiseux en ce moment de chercher à démontrer que la comparaison constitue le procédé essentiel d'exploration en biologie. Mais nous ne pensons pas que l'influence remarquable que la physiologie doit exercer sur les perfectionnements ultérieurs de l'anatomie soit également sentie. Les idées actuelles sur le degré de développement des études anatomiques montrent, en effet, que notre génération s'exagère singulièrement la perfection de cette partie de la biologie, même en la considérant comme bornée au type qui a été le sujet principal des investigations. Sans examiner ici les impulsions progressives que l'anatomie doit à la chirurgie, à la zoologie, etc., nous croyons utile, à l'occasion des faits qui vont faire l'objet de ce Mémoire, d'attirer l'attention sur les influences essentielles de la physiologie, abstraction faite des ressources précieuses qu'elle offre déjà depuis longtemps dans la coordination et la description des organes et des appareils.

Les principes élémentaires déduits de la saine philosophie biologique enseignent qu'il faut commencer par l'étude de l'organe avant celle de la fonction. Mais on comprend facilement qu'à défaut de toute notion dynamique la



première étude ne peut recevoir qu'un certain degré de développement, et qu'elle doit se borner à des considérations de composition élémentaire de texture, de forme, de dispositions et de rapports. Du moment où, à l'égard d'un ensemble d'organes, on voudra soumettre ces premières notions à un ordre rationnel et en harmonie avec leur véritable destination, il faudra les soumettre au point de vue physiologique. L'anatomie reçoit donc là une première influence très-essentielle, mais incomplètement sentie de nos jours, à cause des exigences du point de vue chirurgical, mais qui ne tardera pas à recevoir une systématisation définitive, grâce à la direction positive de quelques penseurs actuels.

La réaction physiologique, plus caractéristique, que nous voulons particulièrement signaler ici est distincte de cette première influence, car elle n'est plus seulement destinée à des réformes générales, mais bien au perfectionnement intime des organes eux-mêmes considérés isolément.

La physiologie, n'étant véritablement avancée que dans un petit nombre de questions, a été dans l'impossibilité de régler sur tous les points les recherches statiques; aussi, à l'égard de l'étude des organes, observe-t-on, dans nos principaux ouvrages, un luxe de description qui porte souvent sur les choses précisément secondaires, tandis que les points essentiels n'y ont reçu qu'un médiocre examen ou, dans certains cas, ont été entièrement omis. Cet état de choses est, sans contredit, de nature à retarder la marche de la physiologie; mais il est très-remarquable de voir qu'à l'instant où une conception physiologique rationnelle se fait jour, immédiatement elle provoque dans la partie statique correspondante un perfectionnement que celle-ci n'aurait jamais atteint sans cette réaction éminemment progressive que nous cherchons à caractériser, et dont nous pouvons compléter la notion, en citant quelques exemples. Avant les recherches de notre collègue Cl. Bernard, sur les fonctions du pancréas, on se faisait une idée très-fausse du

mode d'abouchement des canaux excréteurs du pancréas et de la vésicule biliaire. L'éclaircissement de ce point d'anatomie, auquel les études comparatives ont prêté un si efficace concours, a été provoqué par la physiologie du pancréas. Les recherches de ce même auteur sur la circulation de la veine-cave l'ont également conduit à des faits de texture du plus haut intérêt. L'un de nous, à l'égard de l'anatomie du larynx chez l'homme et les mammifères, a été particulièrement dirigé par la conception de deux organes vocaux, chez les animaux qui possèdent deux registres de sons. Enfin, pour ne pas multiplier ces citations, nous entrerons immédiatement dans les développements qui doivent faire l'objet principal de ce Mémoire, et qui vont fournir un dernier exemple très-propre à faire ressortir cette influence physiologique qu'il est indispensable de voir aujourd'hui généralement sentie par les biologistes, afin que la statique des êtres organisés puisse enfin accomplir d'utiles progrès.

Les observateurs qui ont vu des Calmars se mouvoir n'ont pas tous reconnu par quel mécanisme ces animaux exécutent, dans tous les sens, des mouvements de totalité. Quand on étudie la locomotion du *Loligo vulgaris* Lam., par exemple, on ne tarde pas à s'apercevoir que son mouvement général résulte surtout de la projection d'une certaine quantité d'eau dont l'animal remplit préalablement sa bourse et qu'il chasse, par une contraction vigoureuse, de celle-ci, à travers l'étroit orifice de son entonnoir. L'eau, comprimée de toutes parts au moment de la contraction de la bourse, fait en quelque sorte explosion par l'entonnoir, tandis que, par suite de sa pression sur tous les autres points, elle détermine un mouvement de l'animal dans une direction opposée à celle de sa projection. Si maintenant on remarque que le *Loligo*, comme la Seiche et le Poulpe, par suite de la structure de l'entonnoir et des muscles qui le meuvent, peut en diriger l'ouverture dans tous les sens, on concevra comment l'animal, à l'aide de cet appa-

reil, peut imprimer à son corps toutes les directions.

Dans la généralité des cas, le *Loligo* se meut naturellement à reculons, parce que le sommet de l'entonnoir correspond à l'axe de l'animal, et son ouverture supérieure regarde les tentacules. La terminaison en pointe de sa bourse, qu'il tient à fleur d'eau, favorise son mouvement en arrière; mais du moment où l'animal dirige l'ouverture de l'entonnoir vers l'extrémité inférieure, il progresse en tenant les appendices tentaculaires serrés en pointe, les uns contre les autres, au-devant de la tête. Nous avons pu vérifier un grand nombre de fois cette fonction de l'entonnoir, en renversant les Calmars sur le dos, dans les flaques d'eau où nous les observions pendant la basse marée, et en les irritant à l'extrémité inférieure de la bourse. M. de Blainville, dans son *Mémoire sur le genre Calmar* (*Journ. de physique*, an. 1823, t. XCVI, p. 116), paraît avoir méconnu cette dernière manière de fonctionner de l'entonnoir: « Pour se mouvoir, dit-il, *en parlant des Calmars*, ils emploient les nageoires dont leur sac est pourvu, ou bien les contractions du sac lui-même, en chassant l'eau qu'il contient; mais, dans ce dernier cas, ils reculent avec une grande célérité. » Ils reculent, en effet, ainsi que nous venons de l'expliquer, c'est-à-dire quand l'ouvrteure de l'entonnoir reste dirigée vers les tentacules; mais, du moment où cette ouverture est portée dans un autre sens, la contraction de la bourse a pour effet de diriger l'animal en sens inverse de la projection du liquide. Lorsque, par exemple, elle est portée à gauche, l'animal tourne brusquement de gauche à droite sur lui-même, et *vice versa*; ainsi, par de simples inflexions de son entonnoir, il se porte à volonté en tout sens. Pour le mouvement d'ascension de la profondeur de l'eau vers la surface, il l'exécute toujours à reculons, en dirigeant sa tête et le courant qui sort de l'entonnoir en bas, ce qui projette le derrière du corps en haut. Pour se diriger de la surface vers la profondeur, il dirige la tête en bas, et en courbant l'entonnoir il

dirige le courant d'eau en arrière, et pousse ainsi son corps en avant et en bas. Quant aux nageoires dont la bourse est pourvue, elles ne peuvent déterminer dans la progression qu'une vitesse très-inférieure à celle qui résulte du mécanisme principal que nous venons d'exposer, et elles n'ont guère d'autre usage que de maintenir le corps dans une situation horizontale.

L'activité remarquable du *Loligo*, en rapport, chez lui, avec une plus grande sensibilité générale et particulière, nous a conduit à faire une étude comparative de l'appareil locomoteur sur les trois espèces que nous avons eu l'occasion fréquente d'observer, le *Loligo vulgaris*, la *Seiche officinale* et le *Poulpe commun*.

Une étude générale nous conduirait inévitablement à reproduire ce que l'on trouve dans les bons traités de malacologie; aussi nous bornerons nos remarques aux parties importantes de l'appareil qui n'ont pas reçu un examen suffisant.

En classant les trois espèces que nous voulons étudier, relativement au degré de sensibilité et d'activité musculaire, le *Loligo* occupe le premier rang, tandis que le Poulpe est au dernier. Cet ordre que l'observation permet d'établir peut se tirer, à priori, de la seule considération de la forme de ces animaux. En effet, la bourse étroite, allongée et terminée en pointe du Calmar est évidemment mieux conformée, pour se mouvoir dans un liquide, que celle de la Seiche, qui est aplatie d'avant en arrière et arrondie à son extrémité inférieure. Quant au Poulpe, sa bourse figure un sac arrondi; chez ce dernier, les tentacules ont un développement si considérable, par rapport au reste de l'animal, qu'ils rendent la locomotion très-lente, tandis que ces tentacules eux-mêmes servent à l'animal pour exécuter une espèce de reptation. L'examen particulier des organes va, du reste, démontrer pleinement l'ordre que nous venons d'établir.

La bourse du *Loligo*, plus musculeuse que chez la Seiche

et le Poulpe, porte deux nageoires qui n'occupent qu'une partie de la longueur du sac, mais qui sont très-larges. Chez la Seiche, la bourse est bordée de chaque côté d'une nageoire beaucoup plus étroite. Enfin, chez le Poulpe, il y a absence complète de nageoires.

Nous devons remarquer, relativement à ces appendices de la bourse, qu'ils sont indépendants de celle-ci, et qu'on les enlève, avec l'enveloppe extérieure, en dépouillant l'animal.

Les rapports de la bourse avec le reste de l'animal doit donner lieu à des observations caractéristiques au point de vue de la locomotion. Comme l'activité des mouvements de totalité dépend de l'eau introduite dans la bourse et chassée par l'entonnoir, il devient important d'étudier si la bourse donne plus ou moins librement accès à l'eau. Chez le Poulpe, le bord de la bourse, à la région dorsale, est fixé au cou et à la tête par des faisceaux musculaires et par la peau; il faut observer, en outre, que les organes digestifs, respiratoires et générateurs, remplissent tellement la bourse, que celle-ci, en se dilatant, ne doit admettre qu'une petite quantité d'eau dans sa cavité; néanmoins elle est suffisante pour le mécanisme de la natation.

Chez la Seiche et le Loligo, le bord du sac est libre, et l'animal semble sortir du sac, particulièrement chez le Loligo, dont la bourse a de très-grandes dimensions par rapport aux organes contenus, tandis que chez la Seiche ces organes remplissent mieux la bourse. Ces différences montrent que le Loligo, en dilatant sa bourse, peut y introduire une plus grande quantité d'eau que la Seiche, et surtout le Poulpe.

Il nous reste à signaler, à l'égard du sac, un dernier ordre de faits relatifs aux moyens par lesquels l'animal fixe sa bourse autour du cou lorsque, par une contraction vigoureuse, il en chasse l'eau qui ne doit sortir que par l'entonnoir.

Nous avons vu que chez le Poulpe le bord du sac est na-

turellement réuni à la tête et au cou, à la région dorsale, par des faisceaux musculaires. Bien que chez la Seiche et le *Loligo* le bord du sac soit libre dans ce point, cela ne constitue pas une disposition défavorable, car l'animal étant fixé à la bourse par la partie dorsale, il est évident que, dans les contractions du sac, l'eau ne pourra pas jaillir dans cette région; tandis que nous avons reconnu que le dégagement complet du bord du sac est une condition favorable à sa dilatation. Du côté de la face inférieure de l'animal, le bord du sac est libre chez le Poulpe comme chez la Seiche et le *Loligo*, et les rapports de la bourse et de l'entonnoir sont tels, qu'au moment de la contraction qui tend à chasser l'eau hors du sac la face externe et inférieure de la base de l'entonnoir s'applique contre la face interne correspondante de la bourse, et l'eau, ne pouvant s'engager entre ces deux parties, passe par l'entonnoir, qui s'ouvre largement au-devant d'elle. Quant aux connexions latérales de la bourse et de l'entonnoir, il y a pour ces trois Mollusques des différences très-remarquables.

Aux côtés de la base de l'entonnoir, on voit deux prolongements musculaires qui vont se fixer à la face interne de la partie dorsale de la bourse. Chez le *Loligo*, l'extrémité supérieure de ces deux prolongements et la partie latérale correspondante de l'entonnoir portent de chaque côté une plaque cartilagineuse oblongue, courbée en S, plus large en bas qu'en haut, et creusée, dans le milieu, d'une rainure qui, au moment de la contraction, reçoit une saillie correspondante qu'on trouve sur la face interne de la bourse; et il se forme ainsi à chaque mouvement d'expulsion une véritable articulation temporaire entre le sac et l'entonnoir. Chez la Seiche, on observe encore ces deux faces articulaires; mais elles sont bornées, du côté de l'entonnoir, à un très-petit disque creux, et du côté de la bourse à une petite éminence. Chez le Poulpe, il n'y a pas trace d'articulation; seulement, sur les parties latérales de la base de l'entonnoir, on aperçoit une calotte qui ferme cette partie

de la bourse, mais qui, certainement, n'a pas un rôle aussi efficace que celui de l'articulation que nous venons de décrire chez la Seiche et le Loligo.

Il nous reste actuellement à examiner la partie la plus importante de cet appareil de locomotion, c'est l'entonnoir lui-même.

Sa forme générale représente un cône plus ou moins allongé : le Poulpe a un entonnoir plus long que la Seiche et le Loligo, et dans ses deux tiers supérieurs il est presque cylindrique. Il est moins allongé chez la Seiche et encore moins dans le *Loligo*. Des différences très-sensibles s'observent dans la conformation de l'orifice supérieur. Chez le Poulpe, le diamètre de cet orifice est égal à la moitié environ du diamètre de la base, et sa forme est assez régulièrement circulaire. Chez la Seiche, la disproportion entre ces deux diamètres est plus marquée; elle est à peu près déterminée par le rapport de 1 à 3; de plus, on remarque, au moment de la contraction, une division de l'orifice en deux lèvres, une supérieure, une inférieure. Chez le *Loligo*, cette dernière conformation est très-sensible, et l'ouverture de l'orifice supérieur est tout au plus le quart de l'ouverture inférieure.

Pour ces deux derniers, la Seiche et le *Loligo*, nous avons à signaler une particularité anatomique qui ne se rencontre pas chez le Poulpe, c'est que la lèvre supérieure est doublée par une lèvre interne, très-marquée chez le *Loligo* et moins développée chez la Seiche. Le Poulpe en est entièrement dépourvu. Cette lèvre interne a un rôle très-essentiel dans la production de certains mouvements. Lorsque l'animal exécute son mouvement naturel en arrière, l'orifice de l'entonnoir est dirigé vers la tête, et la lèvre inférieure, fortement tendue, pousse l'eau vers la lèvre supérieure, qui au moment de la projection prend un aspect cannelé. Mais lorsque l'animal veut se porter en avant, et qu'il recourbe son entonnoir vers l'extrémité inférieure de la bourse, on comprend que, bien que la lèvre inférieure

s'efface, il faudrait que la lèvre supérieure fût plus longue pour diriger exactement la colonne de liquide en sens inverse de la direction des tentacules. Mais, au moyen du perfectionnement dont nous venons de parler, le liquide, par suite de la contraction de la lèvre interne, est exactement réfléchi vers l'extrémité inférieure.

Ce dernier caractère achève de démontrer la réalité de l'ordre que nous avons adopté pour les trois Céphalopodes relativement à leur degré d'activité.

M. de Blainville, dans le Mémoire que nous avons cité, a judicieusement observé que la sensibilité générale et l'activité musculaire étaient plus marqués chez les Calmars que pour les Seiches et les Poulpes. Nous pensons que nos recherches sont très-démonstratives à cet égard. Si Cuvier a fait sur le même sujet des remarques entièrement opposées à celles de M. de Blainville et aux nôtres, c'est qu'il a été certainement privé d'observations directes sur la locomotion des Calmars (Mémoire sur les Céphalopodes, p. 3), et qu'il a tiré des inductions physiologiques de l'unique considération ses organes qui, lorsque leur étude n'est qu'ébauchée, sont très-propres à égarer dans l'étude des fonctions, et dont la connaissance intime dépend, ainsi que nous avons essayé de le caractériser dans ce Mémoire, d'une indispensable réaction physiologique.

---

DESCRIPTION de l'*Argas talaje*, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Corps de forme sub-carrée un peu allongée, aplati, jaunâtre, avec la partie antérieure avancée en une espèce de triangle, avec les bords relevés en une espèce de bourrelet granuleux et une sculpture régulière d'élévation sur le dos formée aussi des mêmes tubercules. Pattes simples, de la couleur du corps. — L. de 5 à 7 mill.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*Argas* de Perse (*A. Persicus*, Fischer, *Mém. de l'Acad. des Sc. de Moscou*,



1823), mais elle s'en distingue par sa forme et par la sculpture du dessus de son corps. On ne peut la confondre avec l'*A. Savignyi*, d'Égypte, ni avec notre *A. mauritianus* (*Iconogr. du Règn. anim.* de Cuvier, Arach., pl. 6, f. 3), surtout si on consulte les figures dont nous devons les dessins à M. Nicolet. Nous passerons donc de suite aux notes que M. Sallé a consignées dans son Journal sur cette Arachnide.

« Etant à Casa Vieja de Gastoya, route de Guatemala à Zacapa (Amér. centr.), à 15 lieues de Guatemala, le 6 mai 1847, j'ai été éveillé plusieurs fois, au milieu du plus profond sommeil, par des démangeaisons atroces aux mains et à la figure, et mon compagnon, M. Jules, se plaignait encore plus que moi. A trois heures, irrité par ces douloureuses piqûres, j'allumai une bougie, et je reconnus que j'avais les mains couvertes de sang et de taches semblables à de larges morsures de puces, que je pensai appartenir à une espèce particulière et monstrueuse. Mon compagnon me disait que nous avions été piqués par des guêpes logées dans les murs de la case. Ayant été réveiller l'*arriero* (muletier) qui nous conduisait, et lui ayant dit ce que nous éprouvions, il nous apprit que nous étions victimes d'un animal nommé *Talaje*, que l'on regarde comme une grosse punaise. Je revins alors allumer de nouveau ma bougie pour chercher cet insecte, et bientôt je trouvai cet Argas, qui me parut dégoûtant. Quelques-uns étaient remplis de sang, et d'autres avaient la peau rugueuse. Je me rappelai alors en avoir pris sur ma figure pendant la nuit et les avoir roulés entre mes doigts, les prenant pour quelques-unes des Tiques dont ma mule était couverte, au point que plusieurs personnes m'avaient dit qu'elle en mourrait.

« Je pris un certain nombre de ces Argas, que je mis dans un tube pour les faire étudier à Paris.

« Ces *Talajes* se tiennent dans les crevasses des murs des vieilles cases. Ces murs sont faits en bambous crépis en bauge. Ils piquent à la manière des punaises, et retour-

nent dans leurs trous avant le jour, car ils sont nocturnes.

« J'ai eu les mains et les oreilles enflées; ces morsures m'ont fait horriblement souffrir. Ayant percé quelques-unes des pustules occasionnées par ces piqûres et remplies de sang, il en est sorti une goutte de sang. Je me suis lavé et j'ai mis dans l'eau quelques gouttes d'alkali volatil; mais, au lieu de calmer la douleur, cela y produit une enflure plus grande et une plus forte inflammation.

« M. Jules ne fit rien, et souffrit autant que moi; seulement l'enflure dura moins et fut moins forte. Quant aux cicatrices, elles se guérissent en même temps.

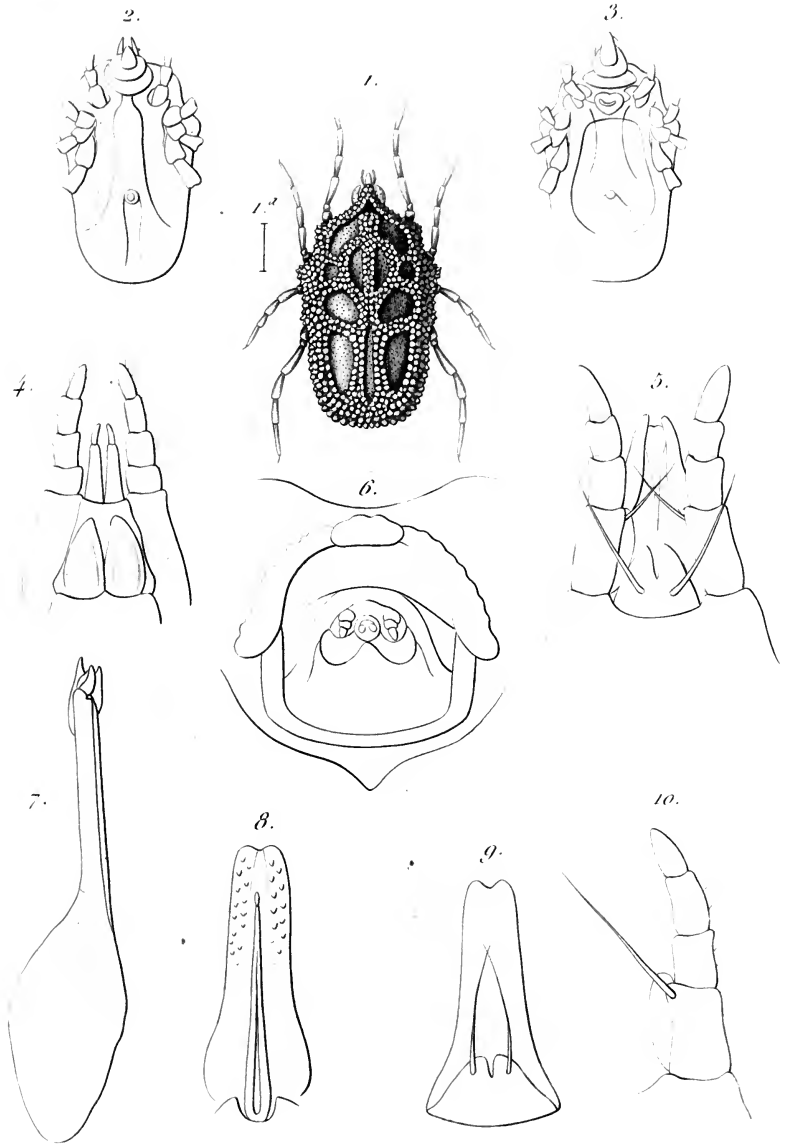
« Dans la nuit du 6 au 7, j'ai fort mal dormi, éveillé souvent par les vives douleurs que me causaient les morsures des Talajes, malgré la précaution que j'avais eue de tremper mes mains dans l'eau fraîche. J'ai eu la fièvre; mes mains étaient brûlantes, et j'y ressentais une démangeaison insupportable.

« Le 8, mes mains allaient mieux; j'ai pris des bains d'eau froide toutes les fois que je l'ai pu, et ce n'est que quinze jours après que j'ai été entièrement guéri. »

S'il faut en croire les récits des voyageurs cités par M. Fischer de Waldheim, dans les *Mémoires de l'Académie de Moscou*, les accidents causés par la piqûre de l'Argas de Perse seraient beaucoup plus graves, puisque la mort s'ensuit souvent. Cependant ces récits pourraient bien être un peu exagérés.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE 9.

FIGURE 1. Argas Talaje grossi cinq fois. — 1 a. Sa grandeur naturelle. — 2. Argas Talaje mâle vu en dessous. — 3. Argas Talaje femelle vue en dessous. — 4. La tête vue en dessus. — 5. La même en dessous, montrant la levre bifide. — 6. La tête vue de face. — 7. Une mandibule ou pince. — 8. Le suçoir en dessous. — 9. Le même en dessus. — 10. Un palpe.



*Argas Talajie. nov.*



SUITE du Catalogue des Carabiques recueillis par M. Bocandé dans la Guinée portugaise, avec la description sommaire des espèces nouvelles; par M. de LA FERTÉ-SÉNECTÈRE.

*Casnonia Lineola* (Dej., 5, 281). Les individus recueillis par M. Bocandé sont un peu plus petits que l'exemplaire unique de la collection Dejean, mais les taches des élytres sont identiquement les mêmes.

*Casnonia* (*Casnoidea* Laporte) *Senegalensis* (Dej., Sp. 5, 283), identique avec l'individu du Sénégal de la collection Dejean.

*Stenidia Corrusca*. Charmante espèce à tête noire, corselet rouge, et élytres d'un vert brillant. La tête et le corselet peu abondamment ponctués. La tête, bien que noire, supportée par un cou rouge, de même teinte que le corselet, dans lequel il s'emboîte. Celui-ci cylindrique, faiblement arrondi sur les côtés, avec une ligne médiale distincte. Les élytres de même forme que celles de l'*Odacantha melanura*, mais échancrées obliquement à l'extrémité, d'un vert métallique clair, très-brillant, couvertes de stries fortement ponctuées; le troisième intervalle paraissant en outre impressionné de trois à quatre gros points peu distincts. Dessous du corps noir. Pattes entièrement rouges, avec l'extrémité des cuisses noire. Les antennes obscures, avec les trois premiers articles et le commencement du quatrième rouges. — Long. de 7 à 9 mill.; larg. de 2 à 2 mill. 1/2.

*Stenidia Blanda*. Voisine de la précédente, et ornée des mêmes couleurs. Elle en diffère par une taille sensiblement plus petite, par la ponctuation plus profonde de la tête et du corselet, par la forme plus étroite du corselet et par la ponctuation des stries des élytres, qui est beaucoup plus fine, plus serrée et moins profonde, avec les intervalles des stries plus plats, moins lisses et moins brillants. La couleur des pattes et des antennes est la même. — Long. 6 mill.; larg. 5 mill.

*Stenidia Cyanea*. Encore plus petite que la *St. Blanda*. Tête et corselet noirs, fortement ponctués. Elytres d'un bleu foncé, assez brillantes, plus courtes, plus convexes, moins parallèles que dans les deux espèces précédentes. Les stries des élytres fortement ponctuées, avec des rangées de points plus gros sur tous les intervalles impairs. Dessous du corps bleuâtre; pattes d'un testacé pâle, avec l'extrémité des cuisses noire.

La forme moins allongée et plus convexe des élytres m'avait d'abord porté à classer cette espèce parmi les *Casnonia*; mais son cou est trop gros, et son corselet n'est pas assez rétréci antérieurement, pour qu'on puisse l'admettre dans ce genre. La forme du cou et du corselet est exactement celle des *Stenidia* qu'on vient de décrire. — Long. 6 mill.; larg. 2. mill.

Bien que nous n'ayons pas vu le type du genre *Stenidia* établi sur une espèce du Sénégal par M. Brullé, dans l'*Histoire naturelle des Insectes*, tom. IV, p. 152, nous n'hésitons pas à y rapporter les trois espèces précédentes, qui nous ont paru présenter tous les caractères de ce genre.

*Odacantha Senegalensis* (Laporte, *Hist. nat. des Coleopt.*, 1, 30). Espèce voisine de l'*O. Melanura*, mais plus grande; la tête et le corselet noirs, faiblement ponctués. Les élytres fauves, terminées par une bande noire, et remarquables par leurs stries profondément ponctuées et par une série de points plus gros sur les troisième, cinquième et septième intervalles.

*Odacantha Fasciata*. Espèce nouvelle, plus petite que la *Melanura*. Tête et corselet bleuâtres, fortement ponctués. Le corselet subcylindrique, plus arrondi sur les côtés que celui de la *Melanura*. Les élytres d'un fauve clair, avec une bande transversale bleuâtre au-delà du milieu, couvertes de stries fortement ponctuées, sans ponctuation plus grosse sur les intervalles. Le dessous du corps fauve, les pattes entièrement d'un testacé très-pâle. Les antennes

obscurcs, avec la base jaunâtre. — Long. 5 mill.  $1/2$ ; larg. 1, 3 mill.

*Trigonodactyla Punctatostrata*. Moitié plus petite que la *T. Terminata*, elle s'en distingue, en outre, par plusieurs caractères. La tête et les antennes, au lieu d'être noires, sont testacées; la tête est beaucoup moins lisse et ne présente pas, à sa partie postérieure, les gros points enfoncés qu'on remarque dans la *Terminata*. Le corselet, plus pâle, a la même forme, à cela près que les angles postérieurs ne présentent pas la moindre saillie latérale. Les élytres ne diffèrent nullement, quant à la forme; elles sont, dans notre exemplaire, beaucoup moins colorées, avec la tache de l'extrémité obscure et moins étendue. La ponctuation est très-différente: elle est si fine dans la *Terminata*, qu'elle est presque insaisissable sous une forte loupe. Dans l'espèce nouvelle, on aperçoit distinctement tous les points ronds profondément creusés dans les stries. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement testacés, de même teinte que les élytres. — Long. 6 mill.; larg. 2, 6 mill.

*Drypta Cyanea* Buquet, inédit. Cette espèce, la plus grande du genre, est entièrement d'un bleu foncé, légèrement verdâtre sur la tête et le corselet, et tournant au violet vers l'extrémité des élytres. La ponctuation de la tête et du corselet est assez profonde et confluyente, ce qui fait paraître ces deux parties chagrinées. Le corselet cylindrique n'est pas arrondi latéralement, mais parallèle jusque vers les  $3/4$  de la longueur, où les côtés commencent à se rétrécir en s'arrondissant légèrement. Les élytres sont moins étroites et moins parallèles que dans la *Ruficollis*; elles vont en s'élargissant de la base à l'extrémité; elles sont entièrement couvertes d'une ponctuation serrée et confluyente qui les fait paraître plus ternes encore que celles de la *Ruficollis*; et, outre cela, les stries, peu profondes, laissent apercevoir une ponctuation plus grosse que celle des côtés intermédiaires. Le dessous du corps et les pattes sont en-

tièrement bleus comme le reste de l'insecte. — Long. de 12 à 13 mill.; larg. extrême des élytres, de 3 mill.  $1/2$  à 4 mill.

*Drypta Bocandei*, intermédiaire, pour la taille, entre la *Cyanea* et la *Ruficollis*, Tête, corselet et élytres d'un vert peu foncé, semblable à celui des élytres de la *Ruficollis*. Corselet un peu plus parallèle, moins arrondi sur les côtés; ponctuation assez profonde, et confluyente sur la tête et le corselet, qui paraissent chagrinés. Elytres cylindriques et parallèles, entièrement couvertes d'une ponctuation confluyente comme dans la *Ruficollis*, mais à côtes plus élevées et plus sensibles. Les pattes rouges, avec l'extrémité des cuisses noire. Les antennes, les palpes et les mandibules rougeâtres. — Long. de 11 à 12 mill.; larg. 3 mill.  $1/2$ .

*Galerita Africana* (Dej., Sp. 1, 190).

*Zuphium Fuscum*. (Gory, *Mag. de zool.*, 1<sup>re</sup> année, n° 25). Un des individus que j'ai reçus diffère un peu par la coloration de ceux qui ont été décrits par M. Gory : la tache ferrugineuse, agrandie, couvre toute la partie antérieure de l'élytre, à l'exception de la suture, et la bordure rougeâtre postérieure est plus large. Cet individu établit la transition entre le type du *Z. Fuscum* et une variété du Sénégal, encore moins foncée en couleur, que M. Reiche avait dans sa collection, sous le nom de *Fasciatum*, et qui a les élytres entièrement ferrugineuses, avec un large chevron noir placé au-delà du milieu, l'ouverture tournée vers l'extrémité des élytres, et la pointe se prolongeant antérieurement le long de la suture, jusqu'à la base.

*Cymindis Bisignata* (Dej., sp. 5, 322). Cette espèce, remarquable par la brièveté de ses antennes et par sa forme large et aplatie, avait été communiquée à M. Dejean par Schœnherr, sous le nom de *Philotenus Stigma*. J'ignore si le savant suédois a formulé quelque part les caractères de cette coupe, dans laquelle est venue se placer depuis une espèce nouvelle de la côte de Coromandel, excessivement voisine de celle du Sénégal, et qui existe dans notre collection sous le nom de *Reticulata*.



*Calleida Ruficollis* (Fab., Syst. El. 4, p. 485, n° 80; Dej., Sp. 5, 339). Exactement semblable à l'unique individu de Sierra-Leone, que M. Dejean avait reçu de M. Schœnherr. Espèce à élytres vertes, et bien distincte d'une autre espèce du Sénégal à élytres bleues, recueillie récemment par M. Mion. Cette dernière espèce, que j'ai nommée *Cærulea*, est beaucoup moins allongée et a les côtes des élytres tout-à-fait plates, tandis qu'elles sont saillantes dans la *Ruficollis*. Il faut éviter aussi de confondre l'une ou l'autre de ces espèces avec une troisième (l'*Angustata* Dej.), espèce du Sénégal, qui a le bord externe des élytres rougeâtre.

*Calleida Debilis*. C'est la première *Calleida* africaine qui n'ait pas les élytres bleues ou vertes, elle les a d'un jaune testacé, avec la tête, le corselet et les antennes rougeâtres. La tête et le corselet sont lisses, brillants, sans ponctuation apparente. Quelques rides transversales très-fines s'aperçoivent seulement sur le corselet, qui est un peu plus long que large, faiblement rétréci un peu avant la base, avec les angles postérieurs saillants et un peu aigus. La ligne médiale, profondément tracée, s'étend du bord antérieur à la base; le bord postérieur est coupé carrément. Les élytres, plates, parallèles, légèrement échancrées à l'extrémité, sont couvertes de stries non ponctuées, avec les intervalles lisses. Les pattes, et tout le dessous du corps, sont d'un jaune testacé, sans aucune tache noire. — Long. 5 mill.; larg. 1, 7 mill.

*Plochionus Bonfilsii*. (Dej., Sp. 1, 251). L'exemplaire que nous possédons est identique avec un individu de l'Île-de-France, qui a passé de la collection de Latreille dans celle de M. Dejean. Cette espèce nous paraît de plus en plus cosmopolite. La collection Dejean en contenait trois individus de trois parties du monde différentes : un recueilli près de Bordeaux, par M. Bonfils, sous des écorces de pin; un recueilli aux États-Unis, par M. Palissot de Beauvois; et celui de l'Île-de-France, dont nous venons de

parler. Depuis, la collection de M. Reiche m'a procuré un individu provenant de la Californie; M. Parzudaki m'en a vendu un trouvé dans les îles de la mer du Sud; enfin, M. Bocandé vient de recueillir le même insecte dans la Guinée Portugaise. Il y a quelque différence dans la coloration: l'exemplaire de Bordeaux et celui des Etats-Unis d'Amérique sont l'un et l'autre d'un fauve pâle; les quatre autres sont d'un brun rougeâtre foncé; mais les formes sont identiques. Le *Plochionus Boisduvalii*, espèce du Sénégal, décrite par M. Gory, dans les *Annales de la Société entomologique*, tome 2, p. 189; diffère-t-il réellement du *P. Bonfilsii*? une comparaison de visu de ces deux espèces pourrait seule faire cesser nos doutes à cet égard.

*Orthogonius Senegalensis* (Dej., Sp. 5, 399). Parmi les individus qu'a rapportés M. Bocandé, il s'en trouve un d'un tiers plus gros que les autres. J'avais cru devoir reconnaître en lui une espèce nouvelle, non pas tant à cause de sa taille qu'à cause des rugosités plus saillantes de son corselet, mais un examen plus attentif m'a fait revenir sur ce jugement un peu précipité, et j'ai dû ne reconnaître dans cet exemplaire qu'une variété de taille d'autant plus remarquable que l'individu est un mâle.

*Orthogonius Brevithorax* (Schh., Syn., Ins. 1, 203, n° 194; Dej., Sp. 1, 282). Les exemplaires de M. Bocandé varient beaucoup pour la taille, mais appartiennent bien à l'espèce de Schœnherr, décrite de nouveau par M. Dejean. Cela résulte de la comparaison que nous avons pu faire des exemplaires de Guinée avec celui que M. Dejean avait reçu de Schœnherr.

*Helluo (Acanthogenius, Reiche) Grandis* (Dej., Sp. 5, 400.)

*Helluo (Acanthogenius) Opacus*. Cette espèce est très-voisine de l'*H. Grandis*, mais elle m'en paraît bien distincte par plusieurs caractères. La tête et le corselet présentent, au lieu de ponctuation, une surface raboteuse,

avec des excavations et des élévations irrégulières très-saillantes. Le corselet est en outre plus cordiforme et plus rétréci postérieurement. La forme des élytres n'est pas non plus la même. Celles de notre espèce sont étroites antérieurement, et vont en s'élargissant de la base à l'extrémité, tandis qu'elles sont presque parallèles dans le *Grandis*. Chez celui-ci, leur aspect est brillant, dans l'*Opacus* leur aspect est terne; et, quand on les examine à la loupe, on aperçoit, de chaque côté de toutes les côtes, des séries de points enfoncés que l'autre espèce ne présente que sur les côtes impaires; enfin, la taille générale est beaucoup moins grande. Comme nous possédons un mâle et une femelle également ternes, et présentant l'un et l'autre le même rétrécissement antérieur des élytres, nous ne pouvons conserver aucun doute sur la validité de cette belle espèce. — Long. 28 à 30 mill.; larg. des élytres à la base, de 6 à 6 mill. 1/2; larg. près de l'extrémité, de 8 à 9 mill.

*Helluo (Acanthogenius) Dispar*. Nous avons d'abord confondu cette espèce avec l'*H. Bimaculatus* Dej.; mais un examen plus attentif, et la comparaison avec trois individus du *Bimaculatus* nous a conduit à reconnaître une espèce distincte, dont voici les caractères : tête et corselet beaucoup plus larges; labre et palpes noirs, au lieu d'être bruns; élytres à la fois plus courtes et plus larges, à côtes plus élevées, plus brillantes, couvertes d'une ponctuation aussi serrée, mais moins distincte, ce qui peut tenir à la pubescence, qui est beaucoup plus abondante. La tache jaune, au lieu d'être ronde, est ovale, et placée plus près de la base. — Long. 14 mill.; larg. 5 mill. 1/2.

*Thyreopterus Flavosignatus* (Dej., Sp. 5, 446).

*Thyreopterus Laticollis*. Espèce tout-à-fait nouvelle, se rapprochant davantage du *Flavosignatus* que de l'*Undulatus*, mais intermédiaire, pour la taille, entre ces deux espèces. La tête est presque noire, avec les antennes et le labre bruns. Le corselet, d'un brun foncé, bordé de fauve,

est remarquable par sa largeur, qui est double de sa longueur ; il est arrondi sur les côtés, coupé carrément à la base, assez convexe sur le disque, avec une large gouttière de chaque côté. Les élytres sont aplaties et de même forme que celles du *Flavosignatus*, mais elles sont brillantes, et présentent des côtes sensiblement élevées, séparées par des stries profondes, au fond desquelles on aperçoit difficilement une ponctuation très-fine. Elles sont ornées, chacune antérieurement, d'une tache jaune oblique, peu contournée, et postérieurement d'une bande ondulée commune de même couleur. Les côtés sont arrondis, sans angles postérieurs externes sensibles, et séparément échanerées à l'extrémité, de manière à se terminer un peu en pointe à la suture. Le dessous du corps est d'un brun foncé, et les pattes entièrement d'un brun ferrugineux. — Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

ESSAI SUR les *Coléoptères de la Polynésie*,

par M. LÉON FAIRMAIRE. (Suite.)

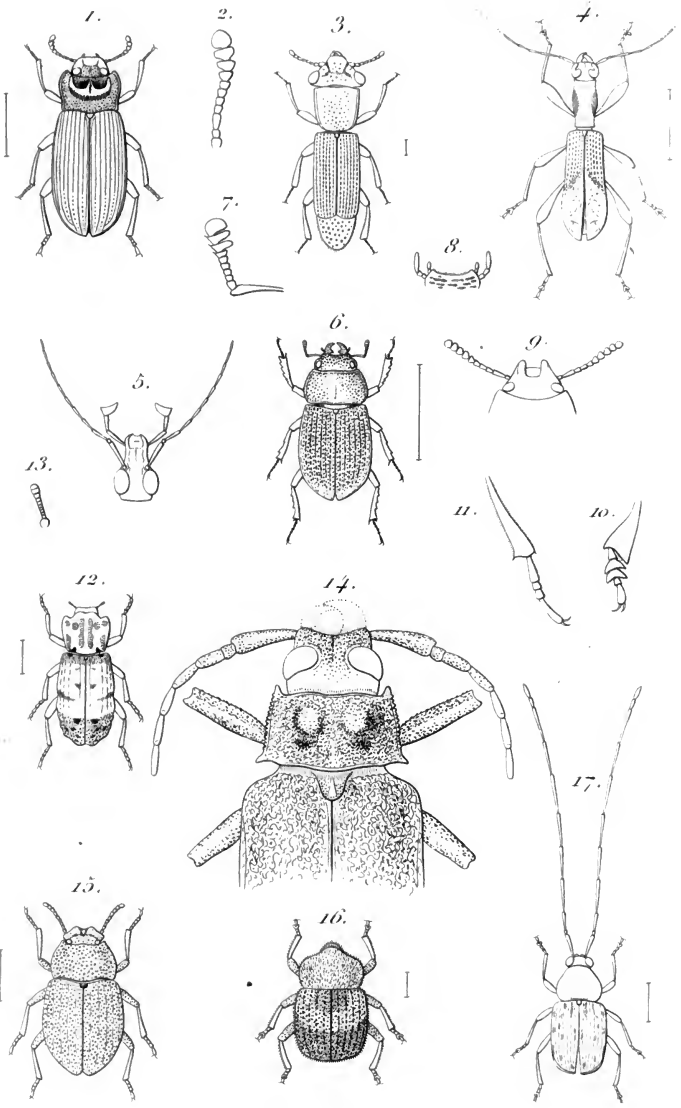
Page 277

BUPRESTIDES.

22. *Chrysodema Tayautii*, Guérin, *Rev. zoolog.*, 1847, p. 7. — Long. 26 mill.; larg. 9 mill.

Viridi-aurea, capite prothoraceque nitidissimis, capite profunde sulcato, prothorace utrinque longitudinaliter impresso, angulis posticis acutis, medio linea impressa; elytris minus nitidis, cum punctorum seriebus ad suturam posticeque obsoletis, apice cupreo pluribus spinis piliformibus instructo. Subtus viridi-aurea, parte media thoracis et abdominis nitide cuprea.

Rare : pris une seule fois assez abondamment dans la baie de Waïtahou (île Tatâia, aux Marquises), sur les troncs d'un gros arbre que je suppose être l'*Erythrina indica*; il n'a pas encore été vu à Taïti. M. *Vesco*. — D'après M. *Pradier*, il ne se trouve qu'à Nouka-Hiva et à Waïtahou,



Coleoptères de la Polynésie.



dans les vallées, à mi-côte, sur une espèce de *Piper* dont les sauvages font une boisson.

23. *Eurythyrea scutellaris*, *similis* Sch., Syn. Ins.

Cette espèce est donnée par Olivier comme venant de l'Amérique méridionale; et par Schœnherr, des Indes-Orientales : cette dernière localité est la seule véritable. Il est très-difficile, au premier abord, de séparer cette espèce de l'*Eurythyrea austriaca*; cependant l'écusson est moins large, plus cordiforme, et n'offre pas de chaque côté un gros point enfoncé. Sur le corselet, de chaque côté en arrière, on voit une très-faible dépression transversale. Les intervalles des stries sur les élytres sont moins convexes et plus ponctués; les trois premiers segments de l'abdomen ne présentent pas non plus une impression de chaque côté; enfin, de profil, les élytres ne sont pas aussi déclives en arrière, elles sont presque droites. — Trouvé par M. Pradier à Huahiné, archipel de la Société, en juillet, sur une feuille d'*Erythrina arborea*.

24. *Agribus indignus*. — Long. 7 mill.; larg. pas tout-à-fait 2 mill.

Supra viridiæneus, capite antice nitido, inter oculos excavato et quasi bituberculato; prothorace lateribus rotundatis, margine postico ad scutellum recto, utrinque fortiter sinuato, angulis acutis, transversim ruguloso; elytris rugulosis, et quasi squamosis præsertim ad basim; subtus obscure viridi-æneus, nitens.

Dessus d'un vert bronzé peu brillant, surtout sur les élytres. Tête tronquée antérieurement, face ridée transversalement, d'un bronzé doré, plus brillante que le reste du corps; sommet de la tête fendu entre les yeux, formant de chaque côté, à l'angle interne de l'œil, une petite proéminence conique. Corselet à peine plus large que la tête, arrondi sur les bords, très-peu rétréci en arrière; angles postérieurs très-prononcés; bord postérieur droit à l'écusson, mais fortement sinué de chaque côté, ce qui rend les angles postérieurs aussi saillants; toute sa surface est ridée transversalement, plus fortement au milieu; en

arrière, on voit une impression transverse, formant une faible fossette devant l'écusson; cette impression se termine obliquement de chaque côté vers le milieu du bord externe. Elytres couvertes de rides transverses, formant, dans la partie antérieure, des espèces d'écaillés dont le dessin se perd en arrière, un peu comprimées latéralement avant le milieu; extrémité presque tronquée et crénelée. Pattes et dessous du corps d'un bronzé métallique obscur. — Très-commun, mais dans une seule localité, sur les feuilles de l'*Hybiscus tiliacea*, dans le jardin Pritchard, à Papaété. — Avril et mai, M. Vesco.

25. *A. fissifrons*. — Long. 7 mill. 1/2.

Metallico-viridis, nitidus, fronte profunda et late sulcato, inter antenas albo uniguttato, prothorace transversim ruguloso, lateribus impresso, utrinque alboguttato, elytris rugulosis, apice spinosis, postice alboguttatis; subtus nitidior, thorace griseo-pubescente, metathorace postice utrinque alboguttato, abdomine utrinque albo biguttato.

D'un beau vert métallique. Tête finement rugueuse, largement fendue; une tache soyeuse blanche entre les antennes. Corselet ridé transversalement, rebordé et impressionné de chaque côté; au milieu, une faible impression longitudinale plus large en arrière. Ecusson triangulaire, atténué à l'extrémité, finement rugueux. Elytres ruguleuses, terminées chacune par une pointe aiguë. Dessous du corps plus brillants, à reflets bleuâtres et un peu cuivreux. Pattes métalliques, cuivreuses; une petite tache de chaque côté du corselet, une autre aux  $3/4$  postérieurs des élytres; une triangulaire sur le bord postérieur du métathorax; une petite de chaque côté du troisième segment, et une sur la partie du premier segment laissée à découvert par les élytres, d'un blanc soyeux; le dessous du prothorax et du mésothorax est d'un cuivreux obscur avec une pubescence grise, soyeuse. Tonga-Tabou.



## ELATÉRIDES. †

26. *Dicrepidius Tastui*, Le Guill., *Descript. de 20 col., Rev. zool., 1844, 221, 6.*

D'un brun jaunâtre; tête et corselet finement ponctués, garnis de quelques petits poils jaunes. Corselet très-rétréci en avant; angles postérieurs fortement épineux; au milieu, une impression bien marquée; bords antérieur et postérieur jaunâtres. Ecusson allongé. Elytres d'un jaune d'ocre finement ponctuées, striées; la base d'un jaune plus vif. — Long. 12 mill.; larg. 3 mill. 1/2. Hamoa. Je n'ai pas vu cette espèce.

27. *Monocrepidius rufangulus*. Long. 10 à 11 mill.; larg. 3 mill.

Brunneus, aut rufo-brunneus, pube densa sericea indutus; prothorace crasso, angulis posticis acutis, rufis, punctulato, medio tenuissime lineato; clytris punctato-striatis interstitiis subtilissime punctulatis; subtus obscure castaneus, antennis pedibusque pallidioribus.

Brun, parfois un peu rougeâtre, couvert d'une pubescence soyeuse grise et serrée. Tête densément et presque rugueusement ponctuée. Corselet ayant une ponctuation fine, parsemée de points plus gros; un peu plus long que large, épais, bombé, notablement rétréci en avant; angles postérieurs largement rougeâtres, saillants, aigus, portant chacun une carène courte et tranchante; au milieu du corselet, une ligne enfoncée à peine visible en avant. Elytres à stries nettement tracées, ponctuées, ayant presque deux fois la longueur du corselet et de la tête réunis. Dessous d'un ferrugineux un peu rougeâtre. Pattes d'un testacé pâle. Antennes plus foncées.

Cette espèce et la suivante sont communes toute l'année sous les écorces et sur les bourgeons de l'*Hybiscus tiliacea*; volent quelquefois le soir près des cases éclairées; se rencontrent aussi dans les parties hautes de l'île. Taïti, M. Vesco.

28. *M. Chazali*, Le Guillou, Desc. de 20 col., *Rev. zool.*, 1844, p. 220. — Long. 14, 15 mill., larg. 4 mill.

Castaneo-ferrugineus, pube densa grisea vestitus, prothorace medio vitta fusca, sæpius toto infuscato, punctato, angulis posticis acutis, elytris punctato striatis, transversim rugulosis, antennis pedibusque ferrugineis.

D'un testacé ferrugineux, passant au rougeâtre, et devenant quelquefois d'un brun rougeâtre, couvert de poils soyeux couchés qui lui donnent un aspect cendré. Tête ponctuée, un peu plus foncée sur le sommet. Antennes des mâles dépassant d'un article ou deux les angles postérieurs du corselet; celles des femelles un peu plus courtes. Corselet assez fortement ponctué, plus long que large, très-peu rétréci en avant, légèrement échancré en arrière devant l'écusson; angles postérieurs très-saillants, à peine divergents, ayant deux petites carènes; couleur variable comme le reste du corps; au milieu, une bande brune, nébuleuse sur les bords, qui envahit parfois tout le corselet, à l'exception des bords antérieur et postérieur. Ecusson allongé, triangulaire à son extrémité, très-finement ponctué, avec des poils gris, courts. Elytres ayant presque deux fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis, avec des stries ponctuées, ces points assez distants l'un de l'autre; intervalles ridés transversalement; suture un peu relevée. Dessous d'un jaune ferrugineux, ou rougeâtre, ou brunâtre, couvert de poils courts, soyeux, cendrés; pattes variant de même, et aussi pubescentes. Taïti, M. *Vesco*, M. *Pradier*.

J'avais signalé cette espèce sous le nom de *Mon. subcasvaneus* (*vide supra*, p. 35); en voyant l'insecte décrit par M. Le Guillou, j'ai reconnu mon erreur, que tout le monde comprendra en comparant la description à l'insecte. M. Le Guillou l'avait trouvé à Nouka-Hiva.

29. *M. sericans*. — Long. 15 mill.; larg. 4 mill.

Brunneo-cinercens, nitidus, pube densa grisea, sericante, indutus; prothorace elongato, antice vix angustato, punctato, minus

pubescente, nitidior, angulis posterioribus acutis, bicarinatis; elytris prothorace triplo longioribus, striatis, leviter rugulosis, antennis pedibusque griseo-testaceis.

Entièrement d'un brun cendré, luisant, couvert d'une pubescence gris-jaunâtre, soyeuse, serrée, plus rare sur le corselet, qui est plus luisant que les élytres. Tête ponctuée; antennes n'atteignant pas les angles postérieurs du corselet, ayant, à partir du troisième article, une carène qui se prolonge en dessus jusqu'à l'extrémité. Corselet un peu plus long que large, très-peu rétréci en avant; angles postérieurs très-aigus, un peu divergents, ayant en dessus deux petites carènes formant entre elles une petite gouttière; bord postérieur échancré devant l'écusson, offrant une impression transversale au milieu de laquelle, vis-à-vis l'écusson, on voit un sillon très-court, longitudinal; ponctuation fine, couleur plus foncée que le reste du corps, plus brillante, une teinte rougeâtre aux angles postérieurs. Elytres allongées, s'atténuant peu à peu, mais sensiblement jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée, ayant trois fois la longueur du corselet; stries ponctuées, intervalles finement rugueux comme une râpe. Dessous du corps de même couleur, plus luisant, pubescence plus courte. Pattes d'un testacé pâle; antennes plus foncées. Rare : sur l'*Hybiscus tiliacea*. Taïti, M. Vesco.

Je place provisoirement ces deux dernières espèces dans le genre *Monocrepidius*, dont ils diffèrent par les caractères suivants : Antennes ne dépassant pas le corselet; premier article gros, le deuxième petit, le troisième au moins deux fois aussi long que le deuxième, le quatrième égal au premier, un peu plus long que le troisième; quatrième article des tarsi cordiforme, ne formant pas une véritable lame; premier article aussi long que les trois suivants; fémurs se cachant dans une fossette; épistome arrondi; labre formant un lobe arrondi.

30. *Oophorus instabilis*. — Long. 4 mill. 1/2; larg. 1 mill.

Testaceus, pubescens, capite ferè nigro, punctato, prothorace punctulato, angulis posticis validis, acutis : brunneo, margine antico angulisque posticis testaceis; elytris punctatis, striato punctatis, medio macula brunnea, ad margines exteriores dilatata, ad suturam obsoleta; subtus pallide brunneus, punctatus, pedibus pallide testaceis.

D'un testacé un peu pâle, couvert d'une pubescence d'un d'un jaune grisâtre extrêmement courte. Tête sensiblement convexe, finement ponctuée; le bord antérieur étroitement testacé. Antennes n'atteignant pas la base des angles postérieurs du corselet, peu dentelées en scie; premier article plus gros que les autres, deuxième et troisième égaux, le quatrième aussi long que le premier, et même que les deuxième et troisième réunis; les autres sont d'égale longueur; couleur d'un brunâtre clair, avec la base testacée. Corselet à peine plus long que large, sensiblement rétréci d'arrière en avant; bord postérieur largement échancré en demi-lune, ce qui rend les angles larges à la base; ceux-ci sont aigus, mais non allongés, avec une carène assez longue en dessus; surface finement ponctuée, brunâtre, le bord antérieur et les angles testacés. Elytres ayant un peu plus de deux fois la longueur du corselet et de la tête réunis, s'atténuant à peine en arrière; extrémité arrondie, à stries ponctuées; les intervalles très-ponctués, et presque rugueux; testacées, ayant au milieu une fascie brunâtre, allongée, dilatée sur les bords latéraux, mais presque obsolette vers la suture. Dessous d'un testacé brunâtre, plus foncé sur l'abdomen, très-ponctué. Pattes d'un testacé pâle. — Je n'ai vu que deux individus mâles, et une femelle qui est en même temps une variété de coloration : elle a 5 millim. de longueur et 1 millim.  $\frac{1}{4}$  de largeur; elle est plus grande, le corps est plus large et plus épais; la couleur est plus pâle; le corselet, la tête et le dessous du corps sont d'un testacé un peu foncé; sur les élytres on retrouve à peine la trace des taches brunâtres latérales; un des mâles offre déjà cette dégénérescence, mais moins prononcée.

Rares : vivent sur les fleurs du *Metrosideros diffusa*, (Myrtacée), sur les lieux presque arides de côteaux élevés, à 400 mètres environ. De septembre en décembre. Taïti, M. Vesco.

31. *Adelocera pruinosa*. — Long. 10, 13 mill.; larg. 3, 4 mill.

Omnino castaneo-brunnea, subnitida, pube griseo-flava fasciata; capite fortiter punctato, antice leviter excavato; prothorace fortiter, non dense punctato; scutello oblongo, apice rotundato, fortiter punctato; elytris seriebus punctorum impressis, interstitiis subelevatis.

D'un brun châtain, avec des poils d'un gris jaunâtre, courts et soyeux, qui forment des fascies irrégulières, peu tranchées. Tête fortement ponctuée, ayant entre les yeux une impression à peu près triangulaire qui échancre légèrement le devant de la tête et relève un peu le bord de chaque côté près des yeux. Corselet très-peu plus long que large, s'atténuant un peu en avant; angles postérieurs aigus, mais non saillants, presque droits, ayant en dessus une petite carène; surface couverte de points ronds enfoncés, assez gros, mais pas très-rapprochés. Ecusson plus long que large, arrondi à l'extrémité, avec de gros points enfoncés. Elytres ayant deux fois la longueur du corselet, s'atténuant peu à peu après le milieu dans quelques individus, légèrement tronquées obliquement à l'extrémité, qui chez les autres est peu pointue; portant des lignes de points enfoncés, gros, peu serrés, les intervalles à peine relevés, très-légèrement rugueux et hispides. Dessous, pattes et antennes de même couleur, ayant aussi une pubescence d'un jaune grisâtre peu serrée et très-courte.

Assez commun sous les écorces et dans le bois carié de l'*Erythrina indica* (Légumineuse). D'avril en juin; pris rarement le soir dans les cases éclairées. Taïti, M. Vesco.

32. *A. squalida*. — Long. 14 mill.; larg. 4 mill. 1/2. See also p. 33

Brunnea, subnitida, pube flavogrisea, brevissima, subfasciata; capite antice leviter impresso, summo tenuiter sulcato; pro-

thorace crassiore, cum capite fortiter punctato, angulis posticis leviter rufescentibus; elytris seriebus punctorum substriatis, interstitiis seriatim punctatis.

D'un brun très-légèrement châtain, un peu brillant, le corselet ayant même un reflet presque métallique; dessus du corps avec des fascies très-vagues formées par une pubescence d'un gris jaunâtre, très-courte. Tête fortement ponctuée, en avant légèrement impressionnée, un sillon peu marqué, mais distinct sur le sommet de la tête. Corselet assez fortement bombé, un peu plus long que large, légèrement rétréci en avant; angles postérieurs aigus, mais presque droits, ayant chacun une petite carène, avec une teinte rougeâtre; couvert de gros points ronds enfoncés, peu serrés; pubescence presque nulle. Ecusson allongé, arrondi à l'extrémité, fortement ponctué. Elytres ayant un peu plus de deux fois la longueur du corselet, avec des stries formées par des lignes à peine enfoncées, de gros points ronds assez rapprochés; intervalles un peu relevés avec des lignes de points petits et moins réguliers. Dessous du corps, pattes et antennes de même couleur, avec une pubescence très-courte.

Trouvé une seule fois dans le fruit pourri de l'*Inocarpus etbulis* (Sapotacée). Taïti, M. Vesco. — Ressemble beaucoup au précédent; il est difficile de préciser les caractères différentiels, et cependant c'est une espèce bien distincte. D'abord, pour la tête: celui-ci offre sur le sommet un sillon que le précédent n'a pas; l'impression n'est pas aussi bien arrêtée. Le corselet est plus large, plus robuste, plus bombé; les angles postérieurs sont rougeâtres; sur les élytres les gros points enfoncés sont plus rapprochés, plus gros, et les intervalles offrent des lignes de points qu'on ne distingue pas chez le précédent. En outre, ces deux espèces ne se sont pas rencontrées dans les mêmes conditions; malheureusement je n'ai vu qu'un seul individu; pour l'espèce précédente, j'en ai vu une dizaine.

## TÉRÉDILES.

33. *Cylidrus Vescoi*. — Long. de 6 à 10 mill.

Supra cyaneus, nitidus, antennis fuscis basi testaceis; subtus thorace cyaneo, abdomine flavo, femoribus pallide flavis, tibiis interdum infuscatis.

Entièrement d'un beau bleu métallique luisant, sauf l'abdomen, qui est d'un jaune orangé; quelquefois une teinte verdâtre sur la tête et le corselet. Tête aussi longue, mais plus grosse que le corselet, rugueusement ponctuée. Antennes ayant leurs six derniers articles dilatés et serriformes; brunes, avec les deux premiers articles d'un testacé obscur, ainsi que les palpes.

Corselet se rétrécissant peu à peu en arrière; ridé transversalement, en avant, une légère impression transverse, accompagnée de chaque côté d'une impression oblique: de longs poils noirâtres sur les côtés de la tête et du corselet. Ecusson d'un brun mat, couvert d'un duvet court, grisâtre. Elytres un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, presque tronquées à l'extrémité, un peu dilatées en arrière chez les femelles, d'égale largeur chez les mâles; surface ponctuée peu profondément et peu densément; près de l'écusson et sur l'épaule, l'élytre forme une petite proéminence allongée, mais peu saillante, arrondie, plus visible chez la femelle. Pattes d'un jaune clair; quelquefois les tibias et les tarsi sont enfumés.

Pris une seule année en abondance sur de jeunes branches d'*Hybiscus tiliacea*, employées à la construction récente de cases. Cette espèce paraît vivre dans les trous creusés par un apiaire du genre *Xylocopa*. Taïti, M. Vesco.

Très-voisin du *C. cyaneus* Fab.; en diffère par l'épistôme non tridenté au milieu; toute la tête ponctuée, l'abdomen seul jaune et une protubérance à la base des élytres.

34. *Tarsostenus univittatus* Rossi. Cette espèce, originaire du midi de l'Europe, se retrouve au Brésil, à Sainte-

Catherine et au Cap de Bonne-Espérance; elle a été prise à Taïti par M. Pradier.

35. *Coryneses rufipes* Fab. Très-commun sur la plage, dans les matières animales en décomposition; vit avec le suivant, qui est moins commun. Taïti, M. Vesco.

36. *C. ruficollis* Fab. Ces deux espèces sont répandues dans toutes les parties du monde.

#### CLAVIGORNES.

37. *Carpophilus flavidus*. — Long. 3 mill.

Pallide flavus, oblongus, depressus, parce pubescens, thorace transverso, angulis posticis rectis, elytris thorace duplo longioribus.

Oblong, déprimé, d'un jaune pâle un peu luisant, avec une pubescence dorée, très-courte et très-rare. Tête, corselet et élytres finement et densément ponctués; sur la tête, en avant, de chaque côté, une petite fossette. Corselet transversal, côtés légèrement arrondis; angles postérieurs droits; écusson plus finement ponctué que les élytres; celles-ci deux fois aussi longues que le corselet. Abdomen à peine visiblement ponctué. Taïti, M. Pradier.

Voisin du *C. ochraceus* Erichs., Zeitschr. Germ., 1843, p. 260; s'en distingue par la couleur pâle et les angles postérieurs du corselet pointus.

38. *C. mutabilis*. — Long. 2, 3 mill.

Parum depressus, punctatus, elytris prothorace dimidio longioribus, colore variabili; brunneus, prothoracis lateribus et macula elytrorum arcuata rufis; interdum testaceus prothoracis disco et macula elytrorum brunnea.

Allongé, peu déprimé, densément ponctué, avec une pubescence soyeuse; corselet plus finement ponctué que les élytres, avec les angles arrondis, et quelquefois au milieu une ligne peu sensible; élytres ayant une fois et demie la longueur du corselet, tronquées à l'extrémité: couleur très-variée. Dans les jeunes individus, elle est d'un testacé



assez clair, avec le disque du corselet et une tache sur chaque élytre, brunâtres; puis, comme transition, la couleur devient rougeâtre, avec le disque du corselet, une tache au milieu de l'élytre et l'extrémité bruns; la couleur normale est d'un brun noirâtre, avec le tour de la tête, celui du corselet, une tache arquée sur chaque élytre, l'abdomen et les pattes d'un rouge de sang obscur. Dans une variété, il n'y a plus de rouge que la partie postérieure de la tête et une bande transversale étroite à la base des élytres. Taïti.— Très-commun, ainsi que les deux espèces suivantes, dans tous les fruits pourris, mais particulièrement dans les oranges et les citrons : toute l'année. M. Vesco.

Cette espèce est voisine du *C. obsoletus* Erich., Zeits., Germ., 1843, p. 259; elle en diffère par les élytres plus longues et le corps moins déprimé; les couleurs sont aussi disposées différemment.

Eschscholtz décrit, dans son *Entomographien* (édition Lequien, p. 48), une Nitidulaire qui doit se trouver dans la Polynésie, et qu'il faut probablement ranger parmi les Carphiles :

### 39. *Nitidula littoralis*.

Suprà olivacea, pubescens, thoracis marginibus, ore, antennis, pedibus abdominisque limbo testaceis, clypeo distincto, elytris dimidiatis.

Radack, et îles coralligènes de l'Océan-Pacifique.

### 40. *Epuræa ocellaris*. — Long. 1 mill. 1/2.

Flava depressa, subtilissima punctulata, elytris subtiliter punctatis, truncatis; interdum, prothoracis marginibus, antico et postico, nigro maculatis, scutello nigro, elytris puncto et apice nigris.

Jaune, déprimée; yeux noirs, saillants; corselet au moins deux fois aussi large que long, largement échancré en avant, légèrement rétréci en arrière; bords latéraux arrondis et finement rebordés, bord postérieur presque droit; surface très-finement mais assez densément ponctuée, parsemée, comme les élytres, de poils dorés. Ecusson large,

triangulaire, finement pointillé. Elytres légèrement arquées sur le bord, ayant une fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis; tronquées à l'extrémité, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen, rebordées et finement ponctuées. Dans un des individus que j'ai sous les yeux, il y a une tache noire aux bords antérieur et postérieur du corselet; l'écusson est noir; un point au milieu de chaque élytre noir, avec le bord postérieur. Taïti, M. Vesco.

41. *Omosita nigrovaria*. — Long. 3 mill.

Rufa testacea, parum marginata, capite prothoraceque punctatissimis, illius disco brunneo, elytris postice sensim angustioribus, punctatostriatis, interstitiis elevatis, utrinque ad marginem nigro trimaculatis, maculae suturali prope scutellum nigra.

D'un testacé roux, avec une pubescence dorée. Yeux noirs, saillants. Tête densément ponctuée, ayant de chaque côté en avant une fossette bien marquée. Corselet arrondi sur les côtés, rétréci en avant; angles postérieurs bien marqués; disque densément ponctué, presque rugueux, d'un brun noirâtre. Ecusson ponctué d'un brun noir. Elytres se rétrécissant peu à peu en arrière, presque à partir de la base, à stries ponctuées; les intervalles relevés, formant presque des carènes; de chaque côté, touchant au bord externe, trois taches d'un brun noir, une humérale, une médiane, une terminale; de plus, près l'écusson, une tache suturale; ces taches se joignent par des bandes étroites allant de l'une à l'autre. Dessous du corps et des pattes d'un testacé plus clair. — Avec les précédents.

42. *Dermestes carnivorus*, Fab., Syst. El. I, 312. — *D. versicolor*, Casteln., Hist. nat., Ins. II, 33.

Cette espèce, répandue dans l'Amérique, se retrouve à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, à Taïti.

43. *D. vulpinus*, Fab., Sp. Ins. I, 64. — *D. lupinus*, Esch., in lit. Dej., Cat.; Erich., Wieg., Arch. 1843, I, 206.

44. *D. cadaverinus*, Fab., Schœuhr. Syn. II, 85, 3. — Europe, Amérique, Indes, Arabie.

Ces trois espèces sont peu communes à Taïti; elles vivent sous les peaux de bœuf sèches et dans les matières animales en putréfaction. M. Vesco.

(*La suite prochainement.*)

---

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 2 Juillet 1849.* — M. Arago communique une *Note sur les expériences de M. du Bois-Reymond*, extraite d'une lettre de M. de Humboldt. Le savant prussien y déclare que rien, pas même les résultats négatifs obtenus par deux habiles physiciens, n'a pu ébranler ses convictions à l'égard de l'influence volontaire de l'action des muscles sur le mouvement et la direction de l'aiguille aimantée astatique. Il ajoute qu'il a de nouveau assisté aux expériences avec M. Mitscherlich; que ce savant en a été témoin une seconde fois seul, et que leur conviction est complète.

— M. Wæhler, dans une lettre à M. Dumas, entretient le savant académicien *de la présence de l'allantoïne dans l'urine*. Partant de cette idée généralement admise, que la liqueur allantoïque de la vache n'est autre chose que l'urine du fœtus, et de ce que cette liqueur contient un corps propre, l'allantoïne; il a cherché dans l'urine de l'animal déjà né si on ne pourrait pas retrouver ce même corps. Il s'est assuré que l'urine des veaux contient, en effet, de l'allantoïne qu'on ne trouve pas dans celle des vaches.

— M. Ducros communique des *expériences sur les courants électro-physiologiques chez l'homme et les animaux*. L'auteur dit avoir constaté, par des expériences multipliées, que la douleur, les pincements, les piqûres, en un mot tout ce qui active l'excitation vitale, réagissent, à distance du point où on les exerce, sur l'aiguille du galvanomètre.

*Séance du 9 Juillet.* — M. Ducros présente la suite des

expériences dont il a entretenu l'Académie dans la dernière séance. Il annonce, dans cette communication, que de nouvelles épreuves l'ont convaincu que l'impression des médicaments est transmise à l'axe cérébro-spinal, sous l'influence de courants électro-magnétiques, rendus appréciables par la déviation instantanée de l'aiguille du galvanomètre. L'examen de ces curieux travaux est renvoyé à MM. *Serres, Becquerel, Despretz et Rayer.*

— M. *Retzius* envoie un *Mémoire sur la structure du foie*, et, dans une lettre adressée à M. *Flourens*, l'auteur signale comme ce qu'il y a de plus important dans son travail la présence d'une sorte d'enveloppe formée par un réseau des conduits biliaires autour des rameaux de la veine-porte, des artères hépatiques et des troncs biliaires, en dedans des prolongements lobulaires de la capsule de Glisson. Ces réseaux d'enveloppe sont indiqués par *Kiernan*; mais la description qu'il en donne n'est pas exacte, et les anatomistes, en général, n'en ont pas compris la disposition véritable.

Grâce à la bienveillante libéralité de l'habile anatomiste suédois envers la collection du Collège de France, nous avons eu depuis quelque temps entre les mains les admirables préparations qui démontrent avec une lucidité toute nouvelle la structure du foie. Ces préparations, rendues conservables par le procédé que M. *Retzius* a communiqué à l'Académie, il y a peu de temps, en lui faisant un envoi de pièces semblables, sont déposées en assez grand nombre dans la galerie du Collège de France. M. *Duvernoy* est arrivé, en les examinant, aux mêmes résultats à peu près que leur savant auteur, et dans l'article *Sécrétion*, du Dictionnaire universel de M. *Ch. d'Orbigny*, en traitant de la structure intime du foie à ce nouveau point de vue, il a donné une description détaillée d'une des plus belles parmi ces précieuses préparations.

— M. *Dujardin* adresse le résumé d'un *Mémoire sur les Pycnogonides*. Ce résumé ne concerne que l'anatomie

et la physiologie des Pycnogonides (*Ammothea*, *Nymphon*, *Pallène*, *Phoxichile*), et les nouveaux faits qu'il ajoute à ceux déjà vus par M. *Milne-Edwards*, ont rapport à la reproduction et à la déglutition. L'auteur détermine la position des ovaires dans le quatrième article des pattes; les œufs sortent par un orifice situé près de l'extrémité supérieure du deuxième article; les testicules, placés également dans le quatrième, ont leur orifice d'excrétion dans une pointe tronquée située à l'extrémité antérieure du même article à chaque patte; les deux sexes, en général, montrent des petites pattes accessoires; enfin, si une femelle n'a qu'aux pattes postérieures un orifice d'expulsion, l'abdomen, plus large, permet de penser que les œufs peuvent aussi y être formés. Quant aux organes de déglutition, l'auteur s'attache à mieux décrire l'appareil de succion, où il trouve des traits de ressemblance avec les Helminthes nématoïdes; il y indique un appareil dentaire, et fait comprendre le mécanisme de l'appareil buccal suceur dans tout son ensemble.

Le même savant envoie des *observations sur le prétendu système nerveux des Ténias*. Ces observations ont pour objet d'annoncer qu'après des recherches sur le *Tenia perfoliata* de M. *Dujardin*, et sur l'espèce même figurée par M. *Blanchard*, faites en commun avec MM. *A. Guillot* et *Pontailé*, professeurs à l'École de Médecine de Rennes, l'avis des trois observateurs a été que rien de ce qu'ils ont vu ne confirme l'existence du système nerveux décrit et figuré par M. *Blanchard*. Ils en nient donc complètement l'existence, et pour prouver que ce n'est pas de leur part inhabileté à voir des organes existants, ils annoncent avoir vu les testicules de l'Helminthe que M. *Blanchard* a figuré en déclarant, disent-ils, qu'il n'avait pas encore d'organes génitaux. Nous n'avons pas nous-mêmes étudié la question sur la nature; mais, parmi bien des réflexions que nous suggère cette note, il en est une que nous ne pouvons nous empêcher de soumettre au public. Quand on contrôle les

observations d'un anatomiste, ce n'est pas assez de prendre les mêmes espèces, il faut suivre encore les mêmes procédés, ou ne négliger les siens que pour de plus parfaits ; or, M. Blanchard dissèque, et c'est par ce moyen seulement qu'il a pu voir et montrer le système nerveux des *Ténias* dans son ensemble ; M. Dujardin, au contraire, d'après ses propres aveux, observe par transparence, ou procède par des tranches longitudinales ou transverses faites au moyen d'un rasoir. Nous n'accordons pas à ces deux derniers procédés la même confiance qu'au premier.

M. Dujardin termine en maintenant toutes ses assertions relatives aux trachées des insectes et à leur circulation.

— M. P. Gervais adresse une *Réponse à une note critique de M. V. Raulin relative à la Faune paléontologique*.

*Séance du 16 Juillet.* — M. Flourens lit une nouvelle note touchant l'action de diverses substances injectées dans les artères. Rappelant une précédente communication, le savant physiologiste rend compte de nouvelles expériences qui complètent celles dont il a déjà entretenu l'Académie. Somme toute, les substances qu'il a expérimentées peuvent se grouper ainsi : quant à leur action sur les nerfs, les unes abolissent la *sensibilité* ; poudres de *réglisse*, *lycopode*, *chêne*, *ciguë*, *valériane*, *poivre*, *belladone*, etc. ; huile de *naphte*, etc. Les autres abolissent la *motricité* ; éthers *sulfurique*, *acétique*, *oxalique* ; alcool, *acide sulfurique*, *camphre*, *chloroforme* ; essences de *térébenthine*, *bergamote*, *girofle*, *menthe*, *romarin*, *fenouil*, etc. Quant à leur action sur les muscles, celles du premier de ces groupes, avec les éthers, l'alcool, l'acide sulfurique, l'ammoniaque, le camphre, etc., produisent la paralysie musculaire avec relâchement ; les autres substances du second groupe produisent la paralysie musculaire avec raideur tétanique, avec tension.

Voici d'ailleurs comment on peut les classer sous ces deux points de vue en même temps.

1<sup>o</sup> Substances abolissant la *sensibilité*, et produisant la paralysie avec *relâchement* des muscles (poudres de *réglisse*, *lycopode*, etc.; *huile de naphte*, etc.).

2<sup>o</sup> Substance abolissant la *motricité*, et produisant la paralysie avec *relâchement* des muscles (*éthers*, *alcool*, *acide sulfurique*, etc.).

3<sup>o</sup> Substance abolissant la *motricité*, et produisant la paralysie avec *raideur* des muscles (*chloroforme*, *essences*, *créosote*, etc.).

Livrant ces résultats curieux à la science, M. *Flourens* déclare ne pouvoir, quant à présent, en donner aucune explication. Mais un fait lui paraît surtout remarquable, c'est que les substances des deux premières classes, produisant la paralysie musculaire avec *relâchement*, agissent en même temps, les unes sur les *racines postérieures* ou *filets sensoriaux*, les autres sur les *antérieures* ou *filets moteurs* des nerfs. Il y a là, en effet, une indépendance d'action assez extraordinaire.

— M. *Ducos* communique la *suite de ses recherches sur les courants électro-physiologiques*. L'auteur prétend avoir constaté par ses expériences : 1<sup>o</sup> que dans les actes de calcul arithmétique l'intelligence et les facultés intuitives réagissent sur l'aiguille astatique du galvanomètre, et produisent des déviations plus ou moins prononcées, l'un des conducteurs de l'instrument étant placé sur le front, l'autre sur la tempe; 2<sup>o</sup> que les déviations de l'aiguille sont d'autant plus prononcées que les calculs sont plus difficiles et exigent plus d'attention; 3<sup>o</sup> que cet effet n'a pas lieu chez les enfants de dix à quinze ans. M. *Ducros* nous a, dans ces derniers temps, habitués à l'annonce des résultats les plus étonnants; mais nous avouons que ceux-ci nous font désirer avec la plus grande impatience le rapport de la commission à laquelle l'examen de ces travaux est soumis. Rien ne nous paraît plus singulier que les faits énoncés dans cette nouvelle communication.

— M. *E. Blanchard* adresse une nouvelle Note sur le

*système nerveux des Ténias*, en réponse à celle de M. *Dujardin* du 9 juillet 1849. Pour maintenir l'exactitude de ses recherches, il rappelle qu'elles ont été vérifiées par une commission académique et par un grand nombre de naturalistes, parmi lesquels M. *Dujardin* lui-même ne se montra pas le moins convaincu ; il offre d'ailleurs de renouveler ces démonstrations pour ceux qui y prendraient intérêt. Rappelant ensuite les procédés anatomiques employés par M. *Dujardin*, il explique par là cette différence dans les résultats; nous avons prévu cette cause d'erreur et l'avions signalée d'abord. M. *E. Blanchard* termine en déclarant que, s'étant fait une loi de ne jamais annoncer un seul fait sans être à même de le faire vérifier par tous les yeux, il croira inutile de répondre souvent à ces naturalistes qui, sans montrer aucun fait nouveau, sans avoir fait des recherches plus parfaites, nient des faits constatés qu'ils n'ont pas su voir.

*Séance du 23 Juillet.* — MM. *Milne-Edwards* et *Jules Haine* communiquent un *Mémoire sur les polyptiers appartenant à la famille des Oculinides, au groupe intermédiaire des Pseudastréides et à la famille des Fongides*. Ce travail a essentiellement trait à la classification des espèces qui se rapprochent, par leur structure, des genres *Oculine* et *Fongie* de Lamarck. Ces zoophytes, avec les *Turbinolides* et les *Astréides*, forment dans l'ordre des *Zoanthaires* le sous-ordre des *Zoantharia aporosa*. Les auteurs donnent les caractères de cette grande division, avec ceux des familles énoncées dans le titre du *Mémoire*. Celle des *Oculines* renferme, suivant eux, treize genres divisés en deux sections; le groupe des *Pseudastréides* compte quatre genres; enfin la famille des *Fongides* comprend vingt-trois genres distribués en trois tribus; le nouveau groupe des *Pseudofongides*, dont l'histoire termine ce *Mémoire*, a été établi pour le seul genre *Merulina* d'Ehrenberg.

— M. *A. de Quatrefages* lit un travail sur l'*embryogénie des Unio*. Il y poursuit la constatation des métamorphoses



à divers degrés qu'il avait prévu devoir exister dans la classe des Mollusques. Après des détails d'observation trop longs pour pouvoir être rapportés ici, l'auteur établit que le développement est à peu près le même chez tous les Acéphales d'eau douce; mais il s'éloigne beaucoup de celui des Tarets, qui, ayant une larve profondément différente de l'adulte, parcourent nécessairement des métamorphoses beaucoup plus complètes. En terminant, il revient sur la production des Mollusques utiles, et surtout des Huitres, par fécondation artificielle, et propose une légère modification dans les procédés qu'il avait précédemment indiqués.

— M. N. Joly, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, présente une *Note sur une larve d'OEstride qui vit sous la peau du cheval*. Après avoir rappelé les principales espèces d'OEstrides qui attaquent le cheval, l'auteur s'attache surtout à celles qui vivent sous sa peau. Redi, Huzard père, Bracy-Clark, Roulin, Loiset en ont parlé, mais sans préciser convenablement l'espèce à laquelle appartiennent ces larves cuticoles. M. Joly a donc cru devoir faire figurer ces larves et en donner un signalement rigoureux. D'après la description qu'il en donne, elles ressemblent généralement à l'*Hypoderma bovis*, sauf les différences suivantes : Leur taille est de 35 à 40 millimètres, au lieu de 9 à 10. Elles ne présentent pas les six lignes longitudinales qui chez l'*Hypoderme* du bœuf forment, du premier au dernier segment, des séries mamelonnées. « On n'y voit pas les cinq ou six éminences qui entourent la bouche dans l'autre espèce; mais en revanche on trouve à la partie postérieure et inférieure du second segment une espèce de coussinet transversal (pseudopode), saillant au-dessus du reste de la peau, et garni de tubercules très-petits, lequel n'existe point chez le ver des tumeurs du bœuf. » C'est donc une nouvelle espèce du même genre, que M. Joly propose de nommer *Hypoderma equi*. L'auteur donne ensuite quelques détails sur le séjour de ces larves sous la peau du cheval, séjour qui n'occasionne d'autres inconvénients que des démangeai-

sons, disparaissant facilement par des lotions d'eau froide pure ou vinaigrée.

M. Joly, dans une lettre jointe à cette note, prie l'Académie de vouloir bien comprendre son nom parmi ceux des candidats qui seront présentés pour l'une des places de correspondant vacantes dans la section de zoologie.

— M. G. Barruel communique une *Note sur l'action de l'oxide de carbone sur les Charençons*. Ce travail intéressant constate l'action délétère de l'oxide de carbone sur les Charançons du blé, des pois, etc., soit à l'état parfait, soit à l'état de larve. Seulement cet heureux agent nécessite une immersion prolongée pour détruire toute possibilité de retour à la vie, et l'auteur s'occupe en ce moment de fixer le minimum du temps nécessaire pour l'extinction complète de l'animal. Il expérimente aussi en ce moment sur des œufs de Charençons, et rendra compte plus tard du résultat. Cette découverte, nous le croyons avec l'auteur, n'est pas sans importance pour l'agriculture et pour le commerce des grains. Les expériences que l'auteur continue en ce moment permettront d'en apprécier toute la valeur.

— M. Armange, capitaine au long cours, adresse de Nantes un Mémoire contenant les résultats des observations qu'il a pu faire dans ses voyages sur diverses espèces marines, les *Janthines*, l'animal de la *Spirule* et la *Magile*.

— MM. Coze et Michels annoncent à l'Académie qu'ils ont réussi, par un procédé fort simple, à démontrer la structure tubuleuse des nerfs.

« Nous étalons, disent-ils, sur une lame de verre un bout de nerfs d'homme, de lapin ou de grenouille, long d'un millimètre environ, de façon que, vus au grossissement de trois cent cinquante à quatre cents fois, les tubes nerveux paraissent nettement séparés; on mouille l'objet avec une goutte d'eau pendant qu'on l'étale, puis on verse quelques gouttes de chloroforme, d'éther ou d'essence de térébenthine, sur la préparation, et le tout est recouvert d'une petite plaque de verre mince, sans pression, et on le sou-

met à l'examen du microscope. Alors on voit, quelquefois instantanément, tantôt après un temps plus ou moins long, au plus vingt minutes, les tubes primitifs se gonfler; la matière contenue dans leur intérieur devient fluide, et des courants plus ou moins rapides se développent dans toute la longueur des tubes, à l'extrémité desquels on voit s'échapper aussitôt, de la manière la plus nette, un liquide chargé de gouttelettes graisseuses. » Telle est, en somme, cette découverte, que les anatomistes se plairont à confirmer et verront avec un vif intérêt.

*Séance du 30 Juillet.* — M. Ducros présente une nouvelle Note sur les expériences au moyen desquelles il se propose de constater l'action que lui semble exercer, même à distance, la *contraction musculaire* sur un *courant électrique*.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 13 Juin 1849.* — M. H. Lucas annonce qu'il vient de terminer son ouvrage sur l'histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, et il donne, à ce sujet, des détails importants.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société une Aranéide nouvelle pour la *Faune parisienne*. Cette espèce appartient à la tribu des VOLTIGEUSES (*Volituria*) de M. Walckenaër; elle est voisine du *Salticus venator*, et vient se ranger tout à côté de cette espèce. Ce Saltique a été découvert dans les premiers jours de juin sur les treillages qui bordent les allées du Jardin des Plantes, et a reçu la dénomination de *Salticus formicæformis*, pour appeler son abdomen toujours en mouvement, de même que cela se remarque chez certains Hyménoptères du genre *Formica*. Voici la diagnose de cette espèce nouvelle: *SALTICUS FORMICÆFORMIS*, LUCAS. — Long. 4 mill.; larg. 1 mill. *Cephalothorace anteriùs viridi-æneo posticè nigro-rufescente in medioque transversim albo-vittato; palpis brevi-*

*bus, rufescentibus, primis articulis atlamen flavescente-testaceis; mandibulis brevibus, fusco-rufescentibus; maxillis labroque fulvis; sterno glabro, nigro-nitido; pedibus exilibus, brevibus, fusco-rufescentibus testaceoque annulatis; abdomine elongato, supra in medio coarctato, anticè nigro, posticè viridi-æneo transversimque albo-vittato, infra rufescente; fusulis brevibus, fuscis (maxum tantum novi).*

— M. H. Lucas montre deux individus de l'*Aspidimorpha quadriremis*; il dit que ces Coléoptères, qui sont vivants, et dont cependant la patrie est le Sénégal, lui ont été communiqués par M. Emile Blanchard. C'est à bord d'un bâtiment venant du Sénégal à Dunkerque que ces insectes, remarquables par leurs belles couleurs métalliques, ont été rencontrés. Comme la description donnée par Schœnherr a été faite sur des individus desséchés, et que les couleurs métalliques de cette Aspidimorphe se changent en brun noirâtre après la mort, M. H. Lucas indique la coloration de ce joli Coléoptère à son état de vie.

— M. Aubé annonce que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye il a trouvé 1° l'*Hedobia pubescens* et 2° l'*Aphanisticus elongatus*, qui n'avaient pas été signalés sous le climat de Paris. En outre, il a pris dans une fourmilière une nouvelle espèce de *Ptilium*.

— M. L. Fairmaire dit qu'il a capturé également, à Saint-Germain, le *Staphilinus latebricola*, qu'on n'avait pas encore indiqué comme propre à la France.

— Le même membre ajoute qu'on vient de lui envoyer des environs de Marseille un Coléoptère de la famille des Carabiques, et qui doit servir de type à un genre nouveau. Cet insecte est surtout intéressant en ce qu'il a été découvert en France; il a quelques rapports avec les *Lebia*, mais cependant en diffère notablement, et en outre rappelle, mais en petit, le genre *Helluo*.

Séance du 29 Juin 1849. — M. Berce fait plusieurs com-

munications sur divers Lépidoptères : 1°. Il annonce que le *Sphinx du pin* vient d'être retrouvé par lui au bois de Boulogne, et que, dès à présent, on peut affirmer que cet insecte appartient bien à la *Faune parisienne*; 2° il montre un individu du *Polyommatus phlaea* présentant un cas d'albinisme complet; et 3° il fait passer sous les yeux de la Société une *Hesperia sylvanus* offrant une production cryptogamique, probablement un champignon, sur un de ses yeux.

— M. Reiche présente deux cas d'anomalie pathologique chez des Coléoptères : 1° une *Cetonia* de Madagascar, ayant des productions cryptogamiques sur la tête, et 2° un *Gymnetis* à corselet avorté.

— Le même membre dit que l'*Onitis* que M. H. Lucas a décrit sous le nom d'*O. Chevrolatii* n'est autre chose que le sexe mâle de l'*Onitis menalcas*, dont on ne connaissait encore que des femelles.

— M. Bagriot montre plusieurs chenilles du *Bombyx pini*, propres au climat de Bordeaux, et qu'il est parvenu à élever à Paris.

— M. Aug. Rouget écrit que la *Phalène* décrite par Geoffroy sous le nom de *la décolorée* se trouve en ce moment très-communément dans les environs de Paris. M. Bellier de la Chavignerie pense que l'insecte dont il est ici question est une *Lithosia*.

— Il est donné lecture d'un Mémoire de M. H. Lucas intitulé : *Observations sur les Lépidoptères des genres Papilio, Anthocharis, Cigaritis et Cerocala*, qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique. Dans ce travail, l'auteur complète ce qu'il a dit dans son *Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie*, relativement aux genres de Lépidoptères dont les noms sont indiqués plus haut; il s'occupe plus spécialement du *Papilio Feisthamelii*, de l'*Anthocharis Levaillantii*, du *Cigaritis Massinissa*, dont il expose les caractères génériques, qui étaient restés inédits; de la *Cerocala scapulosa*, etc.

— M. V. Signoret lit une Note ayant pour titre : *Description de deux espèces nouvelles du genre Petascelis*, du groupe des Mictides, ordre des Hémiptères. Dans cette notice, l'auteur donne la monographie des *Petascelis*, qui ne comprennent que quatre espèces, nommées *P. dilatatus*, *remipes*, *bilobus* et *trilobus*, parmi lesquelles les deux nouvelles ont pour caractères, d'après M. V. Signoret :

*P. dilatatus*. Brun, assez allongé; se rapproche, moins le prothorax, dont les angles postérieurs sont arrondis, du *Mictis valgus* Linnée. — De la Guinée portugaise, etc.

*P. bilobus*. Brun, plus grand que le *P. dilatatus*, et moins grand que le *P. remipes*. Est très-voisin du *P. trilobus*, dont il est peut-être même le mâle. — De la Guinée portugaise.

E. DESMAREST.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

MATERIALS towards a history. — MATÉRIAUX pour l'histoire des Longicornes des Etats-Unis, par S. S. HALDEMAN. Philadelphie, 1847. (Extrait des *Transactions de la Société américaine de philosophie*, vol. X, in-4°.)

Ce travail intéressant renferme un Catalogue raisonné des Longicornes observés aux Etats-Unis : il est précédé d'un aperçu géographique que nous devons transcrire.

Les Longicornes de l'Amérique du nord semblent avoir une bien plus grande similitude avec ceux de l'Europe qu'avec ceux de l'Amérique du sud; les mêmes genres se rencontrent en grande partie dans les deux régions où se trouvent confinés certains groupes septentrionaux comme les *Oberea*, *Rhagium*, *Pachyta*, *Strangalia* et *Leptura* : les genres *Elaphidion*, *Desmocerus*, *Tetraopes*, *Dorcaschema*, et autres, sont exclusivement propres à l'Amérique du nord, mais les *Dorcadion* y sont inconnus. Parmi les genres com-

muns aux deux Amériques, on peut mentionner *Mallodon*, *Callichroma*, *Eburia*, *Amnisus*, *Oncideres*, *Hippopsis*, *Amphionycha* et *Disfenia*.

Les espèces des Etats-Unis montent à 270 ; celles de France, à 180 ; celles d'Angleterre, à 64. Les espèces communes à l'Amérique du nord et à l'Europe sont : *Criocephalus rusticus*, *Hylotrupes bajulus*, *Phymatodes variabilis*, *Clytus gazella*, *Pachyta 8 maculata*. *Callidium sanguineum* et *Monohammus sutor*, avec doute. Par des comparaisons plus sévères, on augmentera très-certainement ce chiffre.

Voici comment se répartissent les 284 espèces que renferment le travail de M. Haldeman : *Mallodon*, 4, dont 1 nouvelle. *Orthosoma*, 2. *Derobrachus*, 1. *Prionus*, 6. *Purpuricenys*, 2, dont 1 inédite. *Callichroma*, 2. *Stencorus*, 1. *Eburia*, 1. *Orasphorus*, 2, dont 1 nouvelle. *Elaphidion*, 12, dont 7 nouvelles. *Anaplum*, genre nouveau avec 2 espèces nouvelles. *Tragidion*, 1. *Criocephalus*, 2. *Asemum*, 4, dont 3 nouvelles. *Hylotrupes*, 1. *Rhopalus*, 1. *Callidium*, 12, dont 2 nouvelles. *Phymatodes*, 1. *Tylonotus*, genre nouveau voisin des Malloccera, avec le faciès des Elaphidion, 1 espèce nouvelle. *Smodicum*, genre inédit, 1. *Physocnemum*, nouveau genre voisin des Anaglyptus de Mulsant, 1. *Stenosphenus*, genre inédit, faciès des *Callidium*, antennes et élytres des *Elaphidion*, 1. *Eriphus*, 5, dont 1 nouvelle. *Clytus*, 32, dont 8 espèces nouvelles. *Diozode*, nouveau genre ; 1. *Obrium*, 2. *Nothrus*, nouveau genre, faciès des *Ancylocera*, 1 espèce nouvelle : *an Plectrocerum*, Dj. ? *Plectromerus*, 2. *Heterachthe* (*Ibidion* Dj.), 2 espèces nouvelles. *Stizocera*, 1 espèce nouvelle. *Ibidion*, 1. *Ancylocera*, 2, 1 espèce nouvelle. *Stenopterus*, 2. *Necydalis*, 2, 1 nouvelle. *Molorchus*, 2, 1 nouvelle. *Monodesma* Say, 1. *Acanthoderus*, 2, 1 nouvelle. *Ægomorphus*, genre inédit, 1 espèce nouvelle. *Astynomus*, 1. *Amniscus*, 20, dont 10 nouvelles. *Hyperplatys*, nouveau genre voisin des *Leiopus*, 3, 2 nouvelles. *Leiopus*, 2, 1 nouvelle. *Exo-*

*centrus*, 3, 1 nouvelle. *Pogonocherus*, 2, 1 nouvelle. *Desmiphora*, 1 nouvelle. *Monohammus*, 10, dont 4 nouvelles. *Plectrodera*, 1. *Oncideres*, 1. *Ptychodes*, 1. *Tetraopes*, 3, 1 nouvelle. *Hebestola*, 1 nouvelle. *Hetæmis*, genre inédit, 1 espèce nouvelle. *Lypsymena*, 1. *Dorcaschema*, 2. *Hippopsis*, 1. *Anætiea*, 3. *Compsidea*, 3. *Saperda*, 6, 1 nouvelle. *Polyopsia*, 1 nouvelle. *Atimia*, genre nouveau, 1 espèce nouvelle. *Ataxia*, nouveau genre, ressemble aux *Strecalymma* Ww., 1 nouvelle. *Stenostola*, 1. *Oberea*, 9, 6 nouvelles; *Phytæcia*, 2 nouvelles. *Amphionycha*, 1. *Distema*, 1. *Desmocerus*, 1. *Rhagium*, 1. *Rhamnusium*, 1. *Toxotus*, 9, 7 nouvelles. *Pachyta*, 11, 8 nouvelles. *Strangalia*, 8, 6 nouvelles. *Stenura*, 18, 9 nouvelles. *Leptura*, 25, 6 nouvelles. *Trigonarthris*, genre inédit, 2. *Anoplo-dera*, 1. *Grammoptera*, 3.

Tout en regrettant que l'auteur de ce Mémoire intéressant n'ait pu consulter tous les ouvrages publiés sur les Longicornes, ce qui diminuerait probablement le nombre des espèces nouvelles, nous ne pouvons qu'applaudir à nos confrères transatlantiques : leur nombre est encore restreint, et pourtant on leur doit déjà plusieurs ouvrages importants, trop peu connus en France.

LÉON FAIRMAIRE.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

##### EXPOSITION DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Si nous entretenons les naturalistes d'une exposition qui d'habitude n'a aucun droit à leur attention, c'est que l'exposition de l'année 1849 offre un intérêt véritable pour la science, et lui assure tout un avenir nouveau en l'appelant à côté de ses sœurs, la Chimie, la Physique, la Mécanique, sur le champ de l'industrie humaine. Toute science doit enfanter un art, et l'humanité, après un temps plus ou moins long d'efforts consacrés à en poser les bases véri-



tables, a le droit d'exiger d'elle que, descendant du ciel sur la terre, de la théorie philosophique à la pratique humanitaire, elle ajoute de nouvelles puissances à celles que l'homme a déjà su conquérir par d'autres études.

Or, tout le monde le sent aujourd'hui, si l'industrie a trouvé dans les sciences physiques, chimiques et mécaniques des auxiliaires tels, qu'en peu d'années des voies toutes nouvelles lui ont été ouvertes, l'agriculture a besoin d'accomplir aussi son œuvre au souffle vivifiant de la science, et le temps est venu où l'histoire naturelle, la science de cet art fécond, doit mettre à son service les principes et les méthodes dont un siècle et demi de recherches a su l'enrichir. C'est là, nous le croyons aujourd'hui, la mission de l'histoire naturelle. Nous ne voulons pas pour cela que, désertant les hautes régions où elle s'est maintenue jusqu'ici, elle abandonne ce caractère philosophique et idéal que lui a imprimé le génie moderne; nous ne prétendons pas déclarer vaines et futiles ces nobles aspirations qui l'ont fait remonter jusqu'à la pensée divine, pour en déchiffrer les caractères mystérieux tracés dans la profondeur des organismes; mais nous pensons que le divin créateur lui-même a permis aussi à l'homme ces hautes études pour l'amener, par une meilleure intelligence des choses, à mieux approprier la nature à ses besoins. En un mot, nous ne voulons pas que la science se détourne de la voie où elle marche, mais qu'elle en suive toutes les branches, sans négliger la pratique comme indigne d'elle, ni la théorie pure comme une vaine pâture de l'imagination. Jusqu'à ce jour, et nous savons qu'il devait en être ainsi, la science a été presque exclusivement spéculative; aujourd'hui toutes les intelligences l'appellent vers la pratique. Dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, personne ne se dissimule qu'il faut donner l'essor à l'agriculture, et doubler par elle les ressources d'une société si compacte, que l'abondance de la population, véritable richesse, si la science lui fournit les moyens de l'utiliser, est un épouvantable fléau, si elle

demeurait stérile et impuissante. Grâce à Dieu, le passé nous répond du présent; quand la France, aux prises avec l'Europe entière, sans armes, sans munitions, vint demander aux savants des fusils, des sabres, des baïonnettes, des canons et de la poudre, les savants, créant de nouvelles machines et de nouveaux procédés, accomplirent en quelques mois le travail de plusieurs années, et nos pères, armés par eux, sauvèrent la France de 93. Quand le premier génie de notre siècle, voulant renfermer la puissance anglaise dans un cercle fatal, vint demander aux savants de France le sucre indigène, la science ne manqua pas plus à l'appel du génie qu'elle n'avait manqué à celui du patriotisme. Aujourd'hui de nouveaux dangers, de nouvelles nécessités exigent de nouveaux efforts. Oui, nous le croyons, l'agriculture a un grand rôle à jouer dans nos crises sociales, et pour suffire à ce rôle il lui faut les inspirations de la science; il faut qu'elle en obtienne et une systématisation rationnelle des procédés actuellement existants, et la découverte de nouvelles méthodes pour la production des végétaux utiles, l'utilisation des espèces indigènes aujourd'hui négligées, pour l'élevage, le perfectionnement des animaux utiles, bêtes de somme ou viande de boucherie, et la destruction des espèces nuisibles, dont la classe des insectes surtout nous fournit des hordes innombrables. Augmenter les produits du sol en les multipliant, en les améliorant, en les préservant des causes de destruction, n'est-ce pas un des moyens les plus efficaces de répandre dans notre France l'aisance et le bien-être?

Pénétrés de ces idées sur la direction que doit suivre la science, convaincus d'ailleurs que déjà, depuis plusieurs années, un instinct providentiel a poussé vers l'agriculture un grand nombre d'intelligences et amené la réalisation de progrès importants, nous n'avons pas vu sans émotion le nouveau titre de l'exposition quinquennale. Cette association de l'industrie et de l'agriculture est l'avènement définitif de celle-ci, et nous promet pour elle un essor pareil

à celui qu'a fourni l'industrie dans la première moitié de ce siècle. Désormais, à côté des chefs-d'œuvre de l'ouvrier des villes, une foule curieuse ira contempler les richesses sorties des mains de l'agriculteur; chacun pourra comparer les produits de diverses contrées, les cultivateurs eux-mêmes pourront venir là s'instruire et s'entendre sur cet art difficile à pratiquer, et où les réformes se propagent si péniblement parce que les idées s'y communiquent avec lenteur.

Quant à l'exposition de cette année, elle n'est pas, sans contredit, ce que seront les suivantes. Nous y avons trouvé des produits dignes du plus vif intérêt; mais nous sommes convaincus que l'agriculture, prévenue désormais et animée d'une nouvelle émulation, nous apportera dans cinq ans un riche et abondant tribut, dont celui de cette année n'est en quelque sorte qu'une ébauche. Quoi qu'il en soit, nous essaierons de donner une idée de ceux de ces produits qui nous intéressent directement. Laisant donc de côté les végétaux, tant indigènes qu'exotiques, car nous avons vu, à côté des céréales de nos pays, la canne à sucre, le bananier et tant d'autres habitants de nos colonies, nous entrerons dans cette longue écurie à double rang que le public examine du haut d'une galerie de pourtour. L'aspect en est frappant : là, dans des cases séparées par des cloisons en bois, de magnifiques échantillons de quelques races ou croisements de choix exposent nonchalamment leurs formes caractéristiques. Au-dessus de chaque loge, le nom de l'établissement ou de l'éleveur, et celui de l'animal avec sa provenance et son âge. Ici ce sont des vaches, des taureaux ou des bœufs de différents âges et de différentes races, les Durham avec leur corps allongé, leurs courtes cornes, leurs os effacés sous une chair abondante, leurs membres gras et fins; les Hereford, avec leurs cornes élégantes et lyrées, dont un bouton de cuivre couvre la pointe trop aiguë, avec leur tête délicate et leur robe presque uniformément brune; les Devonshire, avec leurs contours plus rustiques dans une taille d'ailleurs petite; puis les Switzland,

dont la haute taille et les formes amples et fortement accentuées font un contraste dont un pareil rapprochement pouvait seul donner une idée; puis nos races normandes, qui semblent rivaliser avec celles de Suisse; et à côté notre petite race bretonne, si rustique et si bonne laitière. Là ce sont des moutons anglais ou français vêtus de leur précieuse toison; puis quelques chevaux, et même une famille complète de fort beaux ânes à la robe noire, aux formes élevées et pures. Enfin, à l'entrée, au-dehors, dans de petites cabanes, une riche collection de porcs, mâles, femelles et petits. Pour compléter ce curieux tableau, les garçons de fermes, qui ont suivi leurs élèves, travaillent aux litières, avec leurs costumes nationaux, leurs vestes courtes, leurs grands chapeaux bretons, ou leurs bonnets normands.

Les bestiaux dont se compose cette exposition proviennent, les uns de particuliers, les autres d'établissements nationaux. La race bovine y obtient une prédominance marquée par le nombre des animaux; mais, ce qui nous a surtout intéressés, ce sont de nombreux individus croisés de français et d'anglais, qui nous ont paru donner d'excellents résultats, et particulièrement les Durham. Les bestiaux les plus beaux comme développement et qualités laitières sont croisés de race suisse et de race française; mais les croisements de Durham modifient, heureusement pour la boucherie, le train de derrière de nos races de France.

Pour la race ovine, nos produits français nous ont semblé rivaliser assez heureusement avec ceux de l'Angleterre. Nos toisons mérinos ont une finesse et une légèreté qui soutient bien la comparaison même avec les Dishley. Nous ne pouvons en dire autant de la race porcine; là, la supériorité des produits anglais est complète. Cette supériorité porte sur le volume des individus plutôt que sur la qualité de la viande; mais on n'a aucune idée en France, quand on n'a vu que nos races, de cochons tels que ceux de Berkshire, de Hampshire, etc., dont Grignon et la vacherie na-

tionale du Pin ont envoyé des échantillons. Nous avons cependant vu avec plaisir la race améliorée par croisements, qui est de beaucoup supérieure à nos plus belles races françaises, même la tourangelle.

Quant aux chevaux, ils sont peu nombreux, et tous animaux de trait. La vacherie nationale du Pin en compte deux très-dignes d'intérêt, en ce qu'ils prouvent quelles qualités précieuses, comme énergie, comme rapidité, on peut obtenir par le croisement des chevaux de pur sang, anglais ou arabe, avec des juments de trait communes, et au moyen d'un élevage de ferme, sans aucuns frais extraordinaires.

Tel est, en résumé, l'état général de notre première exposition d'agriculture; nous espérons, dans cinq ans, pouvoir ramener nos lecteurs sur le même sujet, et nous sommes sûrs d'y trouver matière à une ample moisson d'observations intéressantes.

Ad. FOCILLON.

---

*Testacea quædam Africæ occidentalis.* Errata  
et addenda (1).

N° 11. *Bulimus cailleanus*. An varietas achatinæ æquatoricæ, Reeve? vid. conchol. iconica, Gen. Achatina, pl. 1, f. 2.

N° 17. *Neritina sangara*. a Cl. Recluz sub nomine *Nerit. Adansonianæ* olim descripta, *Revue zool.*, 1841, p. 315.

N° 20. *Galathea versicolor*. Testa subtrigona, crassa, anteriùs rotundata, posteriùs in speciminibus adultis truncata, umbonibus gibbosulis, epidermide multiradiato, subrugoso, luteo-virente vel fuscescente; cardine tridentato, altero bidentato, dentibus basi conniventibus. Ligamentum tumidum, nigricans, prominens.

Altit. 41 ad 54.

Latit. 53 ad 76.

Diam. 50.

α Margari alba, violaceo maculata.

(1) Vid. la *Revue zool.*, décembre, 1848, p. 351.

β Roseo-rubens, unicolor.

γ Roseo-rubens violaceo plus minus ve maculata.

*A Galathæa radiatâ* Lamarekii, formâ minus cuneatâ, umbonibus latioribus et teretibus, epidermide subrugoso, multiradiato, margaritæ demùm colore pervariabili præcipuè differt. Habitat numerosissima flumina littoris Congoani imprimis fluvium Bengo juxta civitatem Loanda san Paolo.

---

M. Guérin-Méneville, chargé d'une mission scientifique agricole par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, étant actuellement dans le midi de la France, et désirant d'ailleurs analyser lui-même, avec les détails qu'elles méritent, deux magnifiques livraisons d'une publication entomologique nouvelle faite à Turin par MM. Fl. Baudi et E. Truqui, nous prierons nos souscripteurs de vouloir bien attendre son retour pour l'accomplissement de cette tâche; mais nous leur donnerons du moins le titre et le prix de ces deux fascicules :

STUDI ENTOMOLOGICI publicati per cura di FLAMINI BAUDI e di EUGENIO TRUQUI. — Fascicolo I, 8 fr. 20 c. — Fascic II, 16 fr. 40 c. — Torino, stamperia sociale degli artisti tipografi; via della B. V. degli Angioli, casa Pomba. — 1848.

---

Nous croyons devoir signaler aux naturalistes l'exhibition qui a lieu en ce moment à Paris, Champs-Élysées, à côté du Jardin-d'Hiver, d'un Rorqual recueilli sur les bords de l'embouchure de la Seine, et monté avec un rare talent par M. Lennier, naturaliste du Havre. Cette pièce, qui a plus de quarante pieds de long, est très-propre à donner une idée de ces Cétacés, que les naturalistes ont si peu l'occasion de voir autrement qu'en peinture.

---

## I. TRAVAUX INÉDITS.

MÉLANGES ORNITHOLOGIQUES, PAR F. DE LAFRESNAYE.

SUR quelques synonymies nouvelles à appliquer à des espèces d'oiseaux de proie anciennement connues.

Tous les ornithologistes savent combien est difficile la détermination des oiseaux de proie, vu le grand nombre des différentes livrées ou changements de plumage auxquels ils sont sujets suivant leur âge, leur sexe et leurs variétés d'albinisme et de mélanisme.

On ne doit donc pas s'étonner des erreurs nombreuses dans lesquelles sont tombés beaucoup d'auteurs consciencieux, en décrivant comme espèces nouvelles des individus appartenant à des espèces déjà connues, mais qui semblaient s'en éloigner par une coloration entièrement différente.

Nous allons en fournir la preuve à propos de deux espèces de Buses décrites et figurées depuis longtemps dans le bel ouvrage des planches coloriées de Temminck.

En 1837, dans notre travail de collaboration avec M. d'Orbigny, nous décrivîmes, dans le *Synopsis avium*, Amér. mérid., p. 6, sous le nom de *Buteo tricolor*, une espèce de Buse que plus tard M. d'Orbigny décrivit et figura de nouveau sous le même nom, dans son *Voyage en Amérique*, in-4<sup>o</sup>, avec planches coloriées. Ce zélé voyageur, qui a souvent observé cette espèce sur une grande étendue de l'Amérique méridionale, décrit, p. 106 et suivantes, et figure, pl. 3, f. 1, comme le mâle adulte, un individu qui a tout le dessus du corps, de la tête et du cou, d'un gris cendré bleuâtre, passant à l'ar-

doisé sur les ailes, et tout le dessous d'un blanc parfait, avec quelques stries transverses sur les flancs, d'un gris noirâtre; la queue blanche, terminée près de son extrémité, qui est de cette couleur, par une large bande noire; les pattes jaunes, le bec bleuâtre, terminé de noir. La longueur totale est de 50 à 52 cent.

Il décrit et figure la femelle même planche, f. 2, comme différant du mâle en ce qu'elle a le bas du cou en dessus et le dos d'un beau roux-vif, les côtés du ventre variés de roux foncé et rayés, ainsi que le ventre et la queue, de lignes peu marquées brunes ou noirâtres; il décrit la femelle, passant du plumage jeune à celui de l'adulte, comme très-variée, ayant la tête et la poitrine brunes, avec les plumes bordées de roussâtre; la gorge noirâtre, le dessous roux, mélangé de brun; quelques plumes blanches rayées transversalement de brun noir (ce sont celles de la troisième livrée précédant l'âge adulte); les cuisses rousses, avec des raies transverses plus foncées; le dos déjà roux, ainsi que les petites tectrices de l'aile; la queue d'un blanc gris, marquée en travers de petites lignes brunes, et les plumes de la tête ayant toutes une flamme noirâtre dans leur milieu.

Il décrit les jeunes des deux sexes, avant de prendre les couleurs de l'adulte, comme ayant la gorge variée de mèches noires et blanches, le dessus d'un roux vif, et le dessous varié de roux et de brun.

Il décrit les jeunes, dans les premières années, comme ayant la tête brune, mélangée de jaune, avec une tache brune partant de la commissure des mandibules et descendant sur les côtés du cou, et une autre au milieu de la gorge; la poitrine et le ventre jaune-roux, avec des mèches brunes; les couvertures inférieures de la queue jaunes, avec des taches transverses rousses; le dos brun, varié de roux; le croupion roux; la queue grise, avec des indices de lignes transverses brunes rapprochées.

Nous possédons trois individus de cette espèce, dont



deux analogues aux descriptions et figures ci-dessus du mâle et de la femelle adultes, et le troisième analogue à la description du jeune, sauf que la nôtre a une tache blanche de chaque côté du front, et les pattes plombées.

La femelle jeune et adulte de cette espèce, ainsi que les jeunes de l'année, nous paraissent avoir été plus souvent décrits et figurés que le mâle adulte. Cependant, il est impossible de ne pas reconnaître celui-ci dans l'oiseau décrit par le docteur F. J. F. Meyen (*Beitrag zur zoologie gesammelt*, etc., p. 65, et figuré dans le même ouvrage, pl. 8). Il ne diffère de la figure du mâle adulte de la planche du *Voyage de d'Orbigny* que parce qu'il a quelques lignes grises, espacées sur le blanc de la queue et sur celui du ventre et des cuisses. Il en est de même de l'*Haliætus erythronotus* de King (*Zool. journ.*, 1827, n<sup>o</sup> 11), qui est le même oiseau femelle.

Temminck, dans ses planches coloriées, a décrit et figuré une femelle non encore adulte et un jeune de l'année sous le nom de *Buse aux longues ailes*, *falco pterocles* Tem. (col. 56 et 139); et dans le même article, il décrit comme l'adulte en plumage parfait une livrée qui n'est encore que celle d'une femelle non adulte. Cet auteur n'avait donc pas connaissance, à cette époque, du vrai mâle adulte, qui est cendré et blanc. Nous croyons plutôt le reconnaître dans la *Buse polyosome* (*falco polyosoma*) Quoy et Gaim. (*Zool. de l'Uranie*, pl. 14, p. 92. — Lesson, *Traité*, p. 82). Il serait encore possible que le *Buteo unicolor* de notre *Synopsis av.*, *Amer.*, décrit également dans le *Voyage de d'Orbigny*, n'en fût qu'une variété de coloration.

Au milieu de cette multitude de noms différents donnés par divers auteurs au même oiseau en différentes livrées, auquel doit-on donner la préférence? C'est sans nul doute au plus ancien; et d'après ce raisonnement ce pourrait être à celui de Temminck ou de King; mais le docteur Hartlaub, dans son *Index system. des ois. du Paraguay*,

décrits par Azara, donne pour synonyme à l'*Aquila coliblanca* d'Azara, qui est le *Spizaëtus leucurus* de Vieillot (*Encyc.*, p. 1257), le *Buteo tricolor* de d'Orbigny. La description d'Azara n'est faite toutefois que sur un individu non encore adulte, et qui devait être une femelle, vu le roux de ses tectrices, dans l'état à peu près où elle est figurée dans Temminck (col. 56), sous le nom de *Falco pterocles*.

Il résulterait donc de cette dernière synonymie que ce devrait être le nom donné par Azara, et latinisé par Vieillot en 1816, qui devrait être rendu à cette espèce, comme étant le plus anciennement donné. Seulement Vieillot, qui avait cru reconnaître, dans la description d'Azara, des caractères suffisants pour les placer dans les divers genres adoptés de son temps, système qui lui a fait commettre nombre de fautes de classification, avait pensé à tort que cet oiseau était un Spizaëte, tandis qu'il n'est qu'une Buse, mais une de ces Buses reptilivores à longues jambes et longues ailes, telles que les *Falco urubitinga*, *busarellus*, *Buson*, *rutilans* (Tem.), *unicinctus* id., et auxquels M. Cabanis a donné le nom générique d'*Hypomorphnus*, dans la *Faune du Pérou* de Tschudi.

Nous pensons donc que la dénomination et la synonymie de la *Buse tricolor* d'Orbigny devrait être rétablie de la manière suivante :

**HYPOMORPHNUS (Buteo) leucurus** (Buse à queue blanche) nob.

*Aquila coliblanca* (Aigle à queue blanche, Azara) apunt. n° 10.

*Spizaëte à queue blanche*, *Spizaëtus leucurus*, Vieillot, *Encyc.*, p. 1257, et *N. Dict.*, vol. 32, p. 58. (la jeune femelle avant l'état adulte).

*Haliætus erythronotus* King, *Zool. journ.*, 1827, n° 11 (la femelle).

*Buse à ailes longues*, *Falco pterocles*, Tem., col. 56 (la

jeune femelle avant l'état adulte), et col. 139 (le jeune de l'année).

*Aquila braccata* Meyen, Reise, 3, 189, pl. 18 (le mâle presque adulte).

*La Buse polyosome*, Falco polyosoma? Quoy et Gaym., Voy. de l'Uranie, p. 92, pl. 14 — Lesson, Traité, p. 82 (peut-être le mâle adulte).

*La Buse tricolor* (Buteo tricolor nob.) Synops. avium, Amer., p. 6; et d'Orbigny, Voy., p. 106, pl. 3, f. 1 (le mâle parfaitement adulte), f. 2 (la femelle dans le même état).

*Buteo unicolor* nob., Synops., p. 7, et d'Orbigny. Voy., p. 109 (une livrée particulière du jeune âge); Tschudi et Cabanis ont indiqué cette dernière synonymie dans leur Faune du Pérou.

Cette espèce de Buse, qui a reçu tant de noms différents, d'après les divers états de plumage sous lesquels elle a été décrite par différents auteurs, a été rencontrée du reste, par M. d'Orbigny, sur une très-vaste étendue de contrées dans l'Amérique méridionale, dans toute la Patagonie, le Chili, et sur le sommet des Andes. Elle se trouverait également aux Malouines, d'après Quoy et Gaymard, si toutefois elle est la même que la Buse polyosome de ces auteurs.

M. d'Orbigny a observé qu'elle se tient de préférence dans les localités arides, dépouillées de grands arbres, et où on ne rencontre que des buissons sur lesquels elle se perche souvent pour épier de là les reptiles ophidiens et batraciens, dont elle se nourrit habituellement, ainsi que de petits mammifères et d'oiseaux. Quoique habitante des contrées rocheuses et arides, tandis que les Buses roussâtre et buséray le sont des parties marécageuses, où elles se nourrissent en général de reptiles aquatiques, nous n'en croyons pas moins qu'elles doivent être groupées ensemble, d'après les rapports de leurs organes extérieurs; elles sont d'ailleurs toutes reptilivores, les unes seulement vivent de reptiles aquatiques et les autres de reptiles terrestres.

La seconde espèce de Buse décrite et figurée par Temminck, et sur laquelle il y a eu, je n'en doute pas, erreur de nomenclature de la part de cet auteur, est sa *Buse Blanchet* (*Falco albidus*), Tem., col. 19, indiquée comme adulte ou presque adulte par cet auteur, d'après un seul individu qui était au Musée de Paris, et venant de Pondichéry.

« Du nombre des espèces nouvelles répandues dans l'Inde est l'oiseau figuré pl. 19, auquel nous donnons le nom de Buse (dit cet auteur); il peut être rangé parmi les rapaces voisins de la *Buse Bacha* de M. Levaillant, et pas fort éloigné des Autours à tarses longs d'Amérique, ni de l'Aigle brachydactyle d'Europe. »

Nous possédons depuis longtemps cet oiseau, et son plumage, parsemé de taches pâles et brunes, nous a toujours fait présumer que, bien loin d'être un oiseau adulte ou presque adulte, ce devait être au contraire un jeune, et peut-être d'une espèce déjà connue. En le comparant avec la Buse Bacha, et surtout avec celle de l'Inde, distinguée du *Bacha* d'Afrique par Vigors, sous le nom de *Hæmatornis undulatus*, nous avons trouvé de tels rapports de forme et de proportions entre ces deux oiseaux à longs tarses écussonnés (caractère assez rare chez les oiseaux de proie), que nous n'avons pas hésité à regarder la *Buse Blanchet* de Temminck comme le jeune du *Bacha* ou *Hæmatornis undulatus* Vigors, de l'Inde; et lorsque M. Natterer vint nous visiter, en se rendant en Angleterre, il fut entièrement de notre avis.

Nous pensons donc que le nom de *Buse Blanchet* (*Falco albidus*, Cuv., Tem., col. 19; Lesson, *Traité*, 78, doit être rayé de la nomenclature et remplacé par celui de *Hæmatornis undulatus* Vigors (jeune âge).

M. G. R. Gray, dans son *Genera of birds*, part. 13, article *Aquilinæ*, reconnaît aussi cette identité, et place dans cette sous-famille *Aquilinæ*, et dans le genre *Circaète* de Vieillot, la *Buse Bacha* et les deux autres espèces voi-

sines de l'Inde et de Manille, dont Vigors faisait son genre *Hæmatornis*; il y place également l'*Aigle couronné* d'Azara, *Harpyia coronata*, Vieillot, *Encyc.*, p. 1252, dont nous avons fait le genre *Harpyhaliætus* (*Rev. zool.*, 1842, p. 173), d'après ses rapports d'une part avec le genre *Harpye*, par sa huppe occipitale tombante et de coloration plombée, et de l'autre avec les Pygargues par la force et la forme de son bec, de ses ailes et de ses pattes. Il est vrai que ses tarses et ses doigts, recouverts d'écaillés hexagones, le rapprochent des Circaètes; ce que l'on peut affirmer toutefois, c'est que c'est un oiseau de transition, et que par là même il devient fort difficile à classer dans les genres déjà existants, ce qui nous avait décidé à en faire le type d'un genre particulier sous le nom de *Harpyhaliætus*.

---

DESCRIPTION de l'animal du *Tugonia Tugon*, Nobis (le Tugon, Adanson, Sénégal, Coq. vol. I, p. 263, pl. 19, g. I, f. 2), et comparaison de ce mollusque avec celui des Anatines et des Myes; par C. A. RECLUZ, pharmacien à Vaugirard (Seine).

Lorsque, par suite d'une revue des genres à cuillerons ligamentaires intérieurs, nos investigations se portèrent sur la coquille du Tugon d'Adanson, nous lui trouvâmes, principalement dans la position des cuillerons et des impressions musculaires dorsales, de même que dans l'excavation palléale, tant de différences avec les coquilles d'Anatines et de Myes, Périplomes, Cochloidesmes, etc., que nous fûmes entraîné à en faire le type d'un nouveau genre, auquel nous donnâmes le nom de *Tugonia*. (Voyez *Revue zool.*, par la Société Cuvérienne, année 1846, p. 168.) Il nous restait encore, pour compléter l'étude de ce genre, d'en connaître les caractères zoologiques; les relations étendues de M. Petit de la Saussaie, dont l'amitié nous est depuis longtemps précieuse, lui ont fait obtenir, à la suite de demandes

rôitérées, deux exemplaires de l'animal du Tugon, qu'il a bien voulu nous remettre, nous permettant ainsi de terminer notre travail : qu'il reçoive ici l'expression de notre vive gratitude. C'est aux recherches infatigables de M. Webbe, chef des travaux de la marine à Cazamance (ouest du Sénégal), que la science doit la découverte de l'animal du Tugon et d'autres mollusques précieux de cette localité, décrits dans la *Revue* et le *Magasin*.

Avant de passer à sa description, il ne sera pas superflu de rappeler brièvement en quoi les caractères conchyliologiques des Tugonies diffèrent de ceux des genres avec lesquels quelques auteurs ont proposé de les confondre; ensuite nous exposerons les caractères que l'animal du Tugon nous a présentés, ceux que nous avons recueillis de l'étude de la *Mye* tronquée et de l'animal de l'*Anatina hispidula*, Cuvier, décrit par M. Mitre; enfin, nous résumerons les différences zoologiques qui nous paraissent résulter de toutes ces descriptions. Les conclusions viendront, nous l'espérons, sanctionner la séparation que nous avons faite déjà par le seul secours de la coquille.

*Nota.* Nous avons souligné les caractères qui ne concordent point avec ceux du Tugon.

Tous les Tugons qui nous sont connus ont les cuillerons subsimilaires dans la forme et dissimilaires dans leur position, tous les deux concaves; celui de la valve gauche est relevé à une telle hauteur que, pour atteindre la ligne horizontale extérieure, il ne lui manque que deux millimètres d'élévation à son côté le plus saillant en dehors de la valve; il est ovale, et soudé postérieurement avec une dent courbée légèrement en crochet, divergente en arrière; celui de la valve gauche est également ovale et abaissé vers la partie supérieure du disque interne, de façon qu'il manque à son extrémité quatre millimètres pour l'atteindre comme pour prendre une position horizontale : aucune dent n'accompagne celui-ci, d'où résulte que, lorsqu'on rapproche les deux valves, les cuillerons, qui tous les deux obliquent en

sens opposés, s'appliquent aussi obliquement l'un vers l'autre. Les *crochets* (1) se recourbent fortement en arrière. Les *impressions* musculaires sont dissimilaires et dorsales, et toutes deux placées sur la ligne formée par l'impression circulaire des bords du manteau, ce qui les rend peu apparentes; l'antérieure se montre, sous la forme oblongue et horizontale; à l'extrémité dorsale de la coquille; la postérieure, arrondie, est située à un millimètre et demi du cuilleron, et presque au-dessous de la pointe des crochets. L'*excavation palléale* forme un arc sous-tendu et vertical, par rapport aux crochets.

Les Tugons ont leur coquille très-inéquilatérale, de consistance moyenne, ovale, renflée, ou plus ou moins globuleuse, tronquée et largement ouverte au côté postérieur; leurs stries d'accroissement sont concentriques, généralement peu marquées. Leurs valves sont rayonnées de lignes onduleuses dans toutes les espèces vivantes et fossiles, des crochets vers le limbe des valves: les unes en sont toutes couvertes, les autres en manquent sur un des côtés.

Les Anatines ont les *cuillerons ovale-oblongs, similaires, dans la forme et la position sur le bord cardinal, perpendiculaires à la charnière, sans trace de dents subapicales, concaves, souvent appendiculée d'un osselet de forme variable, selon les espèces, attenant au cartilage ligamentaire qui lie les deux cuillerons, et qui sont fortifiés par une lame principale disposée en arc-boutant*: cette situation des cuillerons permet à ceux-ci, lors du rapprochement des valves, de pouvoir *s'appliquer perpendiculairement face à face*. Les *crochets* sont *fendus* longitudinalement et courbés vers le côté postérieur. Les impressions sont superficielles, peu apparentes, et souvent tellement, qu'on n'en voit aucune trace: les *musculaires similaires, ovales-arrondies*; intermédiaires entre le bord dorsal et la ligne mé-

(1) Ce terme est pris ici collectivement pour l'*Umbo* de Linné (la bosse supérieure du disque des valves) et pour la pointe souvent en crochet des coquilles d'Acéphale, et correspondant à leur *Nucleus*.

diane des valves ; les *palléales* forment une excavation très-profonde et horizontale (longitudinale, *syst. Blainv.*)

Les coquilles d'Anatines sont minces, translucides, oblongues ou allongées, subéquilatérales, striées concentriquement, parfois rudes au toucher.

Les Myes ont les *cuillerons* dissimilaires dans la forme et dans leur situation sur la charnière : celui de la valve gauche triangulaire, arrondi ou obronde, plane en dessus, saillant horizontalement en avant, soudé avec une lame postérieure sur laquelle se montre, en relief, une dent linéaire : celui de la valve gauche, en forme de fossette arrondie ; à bords un peu saillants, est enfoncé sous les crochets, de sorte qu'en rapprochant les valves, celui de la valve gauche recouvre comme un couvercle le cuilleron de la valve droite, *strata super strata*, à peu près comme sur les Anomies. Les crochets sont dirigés antérieurement. Les impressions musculaires très-marquées, comme la palléale, et situées entre la ligne médiane des valves et le bord supérieur, sont dissimilaires : l'antérieure oblongue, verticale et plus ou moins arquée, selon les espèces, et la postérieure arrondie. L'excavation palléale très-profonde, bien imprimée et horizontale.

Les Myes sont des coquilles ovales ou oblongues, équilatérales, plus solides que minces, portant seulement des stries concentriques plus ou moins imprimées. Aucune n'a de lignes rayonnantes saillantes ; leur côté postérieur est plus ou moins baillant, selon les espèces.

Il suit, de l'exposition des caractères conchyliologiques de ces trois genres, que les Tugonies, par leur *facies* et la forme des cuillerons, auraient quelque affinité avec les Anatines, et que, par la position de la charnière, elles en auraient davantage avec les Myes ; mais la situation des cuillerons est telle dans les Tugonies, qu'elle ne peut être rigoureusement assimilée à celle de ces dernières ; qu'en outre les impressions musculaires occupent une position dorsale et non submédiane, et il n'existe aucune similitude



dans la forme et la profondeur de l'excavation palléale. Ces différences nous ont suffi pour démontrer la nécessité de séparer les Tugons des deux autres genres.

Se maintiendront-elles dans les caractères des Mollusques des trois genres dont nous venons de comparer les coquilles? C'est à quoi nous allons répondre par l'exposition suivante des caractères zoologiques :

#### 1°. DESCRIPTION DE L'ANIMAL DU TUGON.

L'*animal* du TUGON d'Adanson représente un ovoïde d'un fauve très-pâle, ayant le côté postérieur rétréci et terminé par un tube très-court, tronqué, à peine saillant au-delà des valves.

Son *manteau*, bilobé, est très-mince, membraneux, à surface unie, bordé, à sa circonférence, par deux muscles rubannés, épaissis, larges de deux millimètres au plus, finement denticulés à la marge extérieure, et *soudés dans tout leur contour*.

C'est un fait bien remarquable, que l'absence de toute ouverture dans la région abdominale du manteau de ce mollusque, nullement signalée jusqu'à présent chez d'autres de la même classe, et qui s'est présentée sur les deux individus qui nous ont été remis. Toute recherche à cet égard n'a pu nous en faire découvrir aucune, ni en tirant, avec précaution, en sens contraire les deux muscles marginaux rubannés, ni en pressant adroitement leur suture avec la tête d'une épingle. Il en a été de même lorsque nous avons voulu séparer peu à peu les deux muscles l'un de l'autre, et à chaque petit retrait nous apercevions toujours sur le trajet une véritable déchirure. Seulement, en examinant la suture des deux muscles du plus grand individu par transparence, nous avons très-bien distingué, à cinq ou six millimètres à peu près du côté antérieur, une suture de deux millimètres d'étendue qui, par sa plus grande transparence et sa teinte rembrunie, nous a paru être le point qui se dessoudait quand l'animal voulait faire agir son pied au-

dehors de sa coquille. Ce qui nous confirme dans cette idée, c'est que, sur toute la région ventrale de la suture des bords du manteau, se montraient deux membranes très-minces, plissées, striées, pellucides, qui se réfléchissaient sur les bords des valves, et qui, sur nos deux individus, présentaient une solution de continuité ou lacune à la partie antéro-inférieure des bords du manteau correspondant exactement au point sutural dont nous venons de parler. Cette circonstance nous fait présumer que c'est là que les bords de ce manteau devaient s'ouvrir, dans l'état de vie, pour donner issue au pied.

Le tube qui termine postérieurement le manteau est fort court ; sa saillie, au-dehors de la coquille, ne consiste que dans celle des papilles qui le terminent ; il adhère aux bords de la portion béante et tronquée de la coquille par une membrane à peine apparente très-mince et sans saillie, qui se détache des bords des valves avec la plus grande facilité, par la simple pression du doigt. Ce tube n'est indiqué au-dehors de la coquille, comme nous l'avons dit, que par un coussinet presque arrondi formé par un rebord saillant, circulaire, portant de nombreuses papilles d'un brun noir, d'un demi-millimètre de long, composées de plusieurs faisceaux de poils courts, épais, rudes, pressés les uns contre les autres. Ce coussinet, pressé de bas en haut, et *vice-versà*, se déploie en un anneau velu, montrant dans son centre une gaine de forme naviculaire, aiguë en haut et en bas. Cette gaine saillante, mais recouverte, dans l'état de contraction du tube, par l'anneau de poils, est formée par de petites papilles oblongues, étroites, charnues, appliquées circulairement, face à face, les unes contre les autres. Chez le jeune, la couronne extérieure des papilles montrait dans son centre une surface plane, du diamètre d'une lentille, sur le milieu de laquelle se trouvait la gaine naviculaire ; chez le plus grand, cette surface était envahie par la gaine, beaucoup plus grande. Au fond et au centre de cette gaine se voit un trou très-petit, bordé d'une membrane

circulaire très-mince, dans le plus jeune de nos individus, et oblitérée chez l'adulte. Ce trou ou canal est simple et unique dans son cours intérieur, mais il se dilate à l'extrémité inférieure, où il se bifurque en deux orifices, l'un anal ou supérieur, l'autre branchial ou inférieur, au moyen d'une cloison musculeuse transversale et assez saillante en avant. Toutes nos recherches, soit à l'œil nu, soit avec le secours d'un fort grossissement, n'ont pu aboutir à nous faire découvrir deux siphons ou canaux dans son trajet de l'extérieur à l'intérieur, car la membrane qui le bifurque dans ce dernier côté ne s'enfoncé point. Le *muscle* rétracteur ou fibulaire (d'attache au manteau) est semi-rond et rayonné de fibres en éventails. Il est un développement des deux cordons marginaux du manteau.

Le *corps* forme un ovoïde moitié moins volumineux que l'animal revêtu de son manteau. Il adhère à sa coquille par *deux muscles d'attache* très-petits : l'antérieur, assez large, déprimé sur les côtés, se fixe à l'extrémité antérieure et dorsale des valves; l'autre, postérieur, cylindrique, filiforme, a son point d'insertion presque sous les sommets et à côté du cuilleron. Cette insertion est par conséquent supérieure et dorsale.

La *bouche*, très-petite, ponctiforme, est entourée de quatre palpes labiales allongées, étroites, obtuses à la pointe, striées à la marge antérieure, et toujours, c'est du moins ainsi que nous les avons vues, roulées en spirale extérieure.

Sur le corps sont attachées *deux paires de feuillets branchiaux* semi-lunaires; chaque paire, prenant naissance au sommet du dos, descend de chaque côté du corps, qu'il masque entièrement. Les feuillets sont inégaux entr'eux, les internes plus prolongés vers le pied que les externes, unis à leur surface, finement crénelés à leur marge, et libres dans toute la région inférieure; ils sont réunis postérieurement entr'eux et avec la paire opposée.

Du centre inférieur du corps surgit un pied très-étroit, allongé, mince comme un ruban, translucide, et droite-

ment tronqué à sa base inférieure. Dans notre jeune individu, *ce pied ne différait sous aucun rapport de celui de la Tellina lactea*, Poli (*Lucina lactea*, Lk. — *Lucina antiquata*, Nobis). Il était allongé, très-étroit, subcylindrique, et terminé en massue peu renflée : sa surface, ridée transversalement, fait supposer qu'il pouvait s'étendre encore davantage dans l'état de vie.

Tels sont les caractères que nous avons trouvés sur les deux animaux du Tugon d'Adanson; nous en avons donné une description minutieuse, en ayant soin de noter les différences qu'ils présentaient l'un et l'autre, toutes les fois qu'il nous a été possible d'en remarquer une, même légère.

## 2° DESCRIPTION DE L'ANIMAL DE LA MYA TRUNCATA.

ANIMAL ovale, convexe, d'un blanc-fauve, tronqué postérieurement, quoique prolongé en un long tube. Son corps est enveloppé dans un *manteau* très-mince, fermé dans tout son contour, excepté à la partie antéro-inférieure de sa région abdominale, où il est percé d'un petit trou ovale, aigu en avant et en arrière, pour le passage du pied. Ce trou est bordé, à l'intérieur, d'un *bourrelet circulaire*, qui n'est que le dédoublement d'un muscle bordant le manteau inférieurement. Ce muscle est épais, large de quatre à cinq millimètres, uni et aplati en dedans comme en dehors, et caréné à sa suture. A cette suture adhère une double membrane rubannée, très-mince, qui se réfléchit sur le bord des valves, et en constitue l'épiderme. Par ce moyen, l'animal se préserve de l'introduction du sable entre le manteau et la coquille. Cet épiderme contourne les bords des valves et vient se confondre avec la tunique corticale du tube de l'animal.

Le manteau se prolonge en arrière en un *tube de quarante millimètres environ de longueur*, dans sa contraction, mais qui peut s'étendre, dans l'état de vie, de soixante à soixante-dix millimètres. Ce tube est cylindrique, com-

primé sur les côtés tout le long de son trajet, *subéchancre* à son orifice externe, revêtu d'une écorce épidermique épaisse, coriace, très-ridée, blanche et lisse en dedans, brune, fibreuse et rugueuse en dehors, tapissant par sa base l'ouverture postérieure de la coquille, et la fermant en entier par sa fusion avec les bords épidermiques des lobes du manteau. Ce tube, constamment permanent en dehors de la coquille, débarrassé de son fourreau brun, est d'un blanc-fauve à l'extérieur et d'un violet livide à son orifice externe. Il est formé par deux siphons réunis côte à côte, ayant l'orifice externe arrondi, assez grand et crénelé sur le bord par des papilles inégales d'une couleur brunâtre sale. Leur orifice interne, de forme triangulaire, est séparé par une cloison mince et transversale : celui du siphon supérieur entouré d'une gaine dont les bords latéraux forment une rampe qui s'étend derrière l'anus en l'entourant. L'anus, en forme de valvule pédiculée, se montre au-dessus de cet orifice. Un fort anneau musculéux, dilaté latéralement en deux forts muscles fibulaires ovales, épais, rayonnés de fibres en éventail, servent, au moyen des muscles rubannés qui entourent le manteau à sa base, et dont ils sont un simple développement, à le contracter par la volonté de l'animal, mais sans le faire rentrer dans la coquille.

La bouche est petite, arrondie, entourée de quatre palpes labiales triangulaires, un peu allongées, souvent roulées en spirale dans la contraction, striées en travers et crénelées à la marge antérieure.

Les feuillets branchiaux, disposés par paires, une sur chaque côté du dos, sont minces, inégaux entr'eux : le supérieur, subtriangulaire et un peu postérieur, est strié et plissé en longueur, c'est-à-dire dans la direction de la ligne perpendiculaire aux crochets ; l'inférieur, plus grand, et recouvrant tout le corps, a une forme oblongue : il est plissé et strié lâchement, dans le sens du supérieur, et ses bords sont entiers, comme sur l'autre. Tous deux sont libres,

excepté en arrière, où les quatre feuillets adhèrent ensemble.

Le pied est très-petit et *conique*. — (Cette description date de novembre 1832, selon notre cahier d'observations zoologiques.)

### 3°. DESCRIPTION DE L'ANIMAL DE L'ANATINA HISPIDULA, Cuvier.

« L'*animal* des Anatines est ovoïde, épais, enveloppé dans un *manteau* extrêmement mince et diaphane à sa partie moyenne, à travers lequel on aperçoit distinctement l'appareil branchial et la masse viscérale. Les bords de ce manteau sont épais, bilobés, d'une nature musculieuse, à *fibres verticales très-apparentes* et fixées au test par de faibles adhérences; aussi l'impression palléale est-elle peu marquée sur les deux valves de la coquille, dont la transparence et le peu d'épaisseur rendent encore cette impression moins évidente.

« Ils sont bilobés, dans toute l'étendue de leur circonférence, d'une petite frange épaisse, rugueuse, libre et flottante dans l'intérieur des valves, et dépassant, dans plusieurs points, les bords libres de la coquille. Cette frange, que l'on prendrait au premier abord pour une production épidermique, nous paraît être une matière organisée que l'on peut considérer comme une dépendance de l'enveloppe palléale, sécrétant, comme tous les autres points de la surface du manteau, la substance calcaire de la coquille. Ce qui nous conduit à cette hypothèse, c'est que cette frange est hérissée de petites éminences rudes, anguleuses, papilliformes, que nous retrouvons également disposées, sur les individus bien conservés, à la surface de la coquille, en plus grand nombre, toutefois, vers les bords des valves que sur tout autre point de cette surface.

Quoi qu'il en soit, le manteau est complètement fermé, ses bords sont rétrécis dans toute leur circonférence, *excepté sur la partie antéro-inférieure, où ils présentent une*

*petite fente ovale pour le passage du pied.* L'ouverture, qui est postérieure et qui contient le tube siphonifère, est fermée par la tunique interne d'une gaine fibreuse qui enveloppe les siphons et qui se continue avec la membrane qui constitue l'enveloppe palléale, de telle sorte que les lobes du manteau ne présentent, en réalité, qu'une seule ouverture, celle qui donne passage au pied de l'animal.

« Les *siphons* sont au nombre de deux, soudés dans toute leur longueur, de manière à former une seule masse charnue, *allongée, cylindrique, percée de deux canaux* : l'un, supérieur, plus petit, sert aux déjections excrémentielles, c'est le *siphon anal*; l'autre, inférieur, *plus grand*, correspondant aux branchies, et livre passage à l'eau nécessaire à l'acte de la respiration, c'est le *siphon branchial*.

« Ces deux canaux ne communiquent point entr'eux, ils sont séparés intérieurement par une cloison mince et membraneuse; à l'extérieur, un léger sillon longitudinal correspondant à la cloison, indique le point de réunion des deux siphons. Ces deux organes sont à peu près de même longueur; cependant *l'inférieur se prolonge un peu plus que le supérieur* dans la cavité viscérale. Leur structure est entièrement musculieuse, à fibres très-distinctes et très-développées; aussi les siphons sont-ils susceptibles d'un allongement considérable. Leur *orifice extérieur présente cinq ou six éminences mamelonnées qui le rétrécissent et s'opposent ainsi à l'introduction des corps étrangers.* Au-devant de ces tubercules existe une foule d'autres petites éminences papilliformes plus ou moins régulièrement disposées, mais toujours plus nombreuses et plus développées dans le *siphon branchial* que dans la *trachée supérieure*. Ces éminences, qui ont une grande analogie avec les papilles de la langue des animaux vertébrés, sont probablement destinées aux mêmes fonctions, et doivent être considérées comme les organes du goût ou le siège des sensations tactiles. A l'orifice intérieur des siphons, la cloison membraneuse qui les sépare s'élargit et forme un rebord valvu-

laire extrêmement remarquable, dont les propriétés et les usages nous paraissent totalement inconnus. Les siphons sont enveloppés, dans toute leur longueur, d'une gaine fibreuse très-élastique, qui se prête facilement à leur grand allongement.

« Cette gaine est formée de deux tuniques, l'une interne, lisse, polie, adhérenté vers l'orifice interne des siphons, aux parties correspondantes du manteau, dont elle n'est, d'ailleurs, que le prolongement; l'autre, externe, fibreuse, fortement fixée au bord postérieur des valves de la coquille, constitue un véritable fourreau qui protège efficacement les trachées qu'il renferme et les met à l'abri des atteintes des corps extérieurs.

« Les siphons sont pourvus d'un appareil musculaire très-développé, et qui joue un rôle important dans l'organisation de ces Mollusques. — Il consiste en deux muscles rétracteurs, l'un droit, destiné aux mouvements de la trachée excrémentitielle, l'autre gauche, pour le siphon branchial; ils sont de forme ovalaire, à fibres verticales rayonnées et disposées en éventail; plus épais à leur extrémité postérieure, où ils se confondent avec les fibres musculaires des siphons, ils s'amincissent en avant et se continuent dans ce sens avec les lobes du manteau, qui semblent s'y insérer.

« Les *branchies* sont volumineuses : placées sur les côtés de la masse viscérale, qu'elles recouvrent en partie; réunies sur le dos de l'animal, elles sont séparées, à sa partie supérieure, par un large sillon occupé par le cœur et une partie des viscères abdominaux. — Elles sont composées, de chaque côté, de deux feuillets larges et épais, l'interne plus grand que l'externe, adhérents dans les deux tiers antérieurs de leur étendue, libres et flottants en arrière, où ils se prolongent jusqu'à l'ouverture du siphon, qui les met en rapport avec l'élément nécessaire à l'entretien de la vie de ces animaux. Les lamelles branchiales sont étroites, très-rapprochées les unes des autres, ondulées, et légèrement obliques d'arrière en avant.



« La *bouche* est petite, profondément cachée, entre le pied et le muscle adducteur antérieur; elle se présente sous la forme d'une petite fente ovale, transversale, comprimée entre deux lèvres extrêmement minces, terminées de chaque côté par deux tentacules larges, aplatis, lamelliformes, très-allongés et roulés en spirale à leur extrémité. La face externe de ces tentacules est lisse et polie, constituée par une tunique membraneuse; l'interne présente une rangée de fibres ou lamelles obliquement dirigées, comme roulées sur elles-mêmes et insérées sur la tunique extérieure.

« Comme dans tous les Conchifères à siphons très-développés et à lobes du manteau réunis dans la plus grande partie de leur étendue, le *pied* des Anatines est petit et, en quelque sorte, rudimentaire, et *forme un petit mamelon conoïde*, saillant à la partie inférieure et moyenne de la masse viscérale. Il est simple, sans divisions ni lobules, et *présente à son sommet une dépression arrondie, légèrement concave*, dont l'animal se sert sans doute comme d'une ventouse, pour s'attacher aux corps sous-marins (1). »

Maintenant que nous avons longuement énuméré les caractères zoologiques des trois genres, nous allons grouper ceux qui présentent le plus de différence entr'eux, dans le but de les faire ressortir davantage et de préparer nos conclusions.

1°. PALPES LABIALES. Elles sont allongées, étroites, et obtusément arrondies dans le Tugon et les Anatines; les Myes les ont triangulaires-allongées. Chez tous, elles sont enroulées spiralement sur elles-mêmes dans l'état de repos.

2°. BRANCHIES. Chez tous, les branchies se composent d'une paire de doubles feuilletts sur chaque côté de la région dorsale, inégaux entr'eux, plissés transversalement à leur longueur dans les Anatines et les Myes, mais nullement

(1) Description extraite d'un *Mémoire anatomique sur le genre Anatine*, par M. Mitre, médecin de la marine, inséré dans le *Magasin de zoologie* de M. Guérin-Mèneville, année 1844, Mollusques, planches 102 à 104.

dans les Tugons. Chez ces derniers et les Myes, ces feuillettes, libres en avant et dans leur contour inférieur, se soudent tous ensemble au côté postérieur; c'est le contraire dans les Anatines, où ils adhèrent dans les deux tiers antérieurs de leur étendue, et restent libres et flottants en arrière.

3°. **PIED.** Il est petit et rudimentaire dans les trois genres. Sa forme est conique et mamelonnée dans les Anatines; conique, dans les Myes; enfin en lanière ou en cordelette, dans les Tugons, selon l'âge de l'animal. Mais il se termine en un petit mamelon creusé en une petite ventouse chez les Anatines, en angle aigu, chez les Myes, et en une troncature rectiligne, chez les Tugons adultes, et se dilate un peu en massue quand cet animal est dans le jeune âge, ou dans certaines circonstances qu'il ne nous a pas été possible d'apprécier autrement.

4°. **MANTEAU.** Dans ces trois genres, l'animal est enveloppé dans un manteau bilobé, plus ou moins mince, soudé par ses bords avec deux rubans musculaires qui s'ouvrent vers la partie antéro-inférieure pour le passage du pied. Dans les Anatines, cette ouverture est entourée d'un rebord du même muscle, en forme d'anneau aplati; dans les Myes, ce même rebord est ovalaire; mais dans les Tugonies cette ouverture reste soudée, tout en présentant des indices de la place que l'animal sépare quand il veut sortir son pied au-dehors de la chambre palléale.

5°. **TUBE.** Le tube des trachées est permanent au-dehors de la coquille, d'une longueur égale à elle (syst. Blainville), dans sa contraction, pouvant cependant s'allonger du double et plus pendant la vie; il affecte une forme longuement conique dans les Anatines, et subcylindrique dans les Myes. Dans les deux animaux de ces genres, il est percé de deux canaux ou siphons, dont les orifices extérieurs sont munis, dans les Myes, de papilles brunâtres simples, et dans les Anatines, en outre des papilles marginales, de une à six excroissances mamelonnées qui en rétrécissent l'entrée. Ces siphons sont séparés par une cloison musculieuse

et longitudinale plus ou moins épaisse dont les points de suture interne sont représentés à l'extérieur par une dépression latérale et longitudinale correspondante. Ce tube, dans les deux genres *Mye* et *Anatine*, est revêtu d'un fourreau costical musculéux en dedans, fibreux et brun en dehors, épais dans son ensemble, qui protège les siphons contre l'action des corps extérieurs. — Rien de semblable ne se présente sur le *Tugon*; son tube peut être comparé à un tronc fort court, terminé en dehors par un coussinet de poils rudes, rameux, courts, bruns, épidermiques. Quand ce coussinet est comprimé avec le pouce et l'indicateur, par le haut et le bas, le coussinet se dilate en un bourrelet en couronne, et montre dans son centre un second bourrelet de forme naviculaire, de papilles charnues, oblongues, appliquées face à face, masquant une trachée exigüe, quelquefois bordée d'une membrane mince et circulaire. Cette trachée unique se dilate près de sa terminaison intérieure, où elle est divisée en deux orifices par une cloison transversale et horizontale. — Cette cloison, dans le *Tugon*, est à peu près triangulaire, tronquée en avant et rétrécie en arrière; mais, dans les *Anatines* et les *Myes*, les parties latérales du côté antérieur s'étendent vers le haut, en s'atténuant, et vont se réunir au-dessus de l'anus et former ainsi une sorte de chambre, dans laquelle le pédicule anal vient s'étendre quand il doit fonctionner.

On voit dès-lors, par ce qui précède, que si le *Tugon* se rapproche de l'*Anatine* par la forme de ses palpes labiales et l'état rudimentaire de son pied, il en diffère par les caractères que présentent son pied, ses branchies, son tube, son muscle fibulaire et l'ouverture abdominale de son manteau; que, s'il a des affinités avec les *Myes* par la suture postérieure et l'inégalité de ses feuillets branchiaux, et la petitesse de son pied, il en diffère en ce que ses feuillets ne sont point plissés, son pied n'a pas la même forme; par la faculté qu'a l'animal du *Tugon* de souder l'ouverture du

manteau par laquelle passe son pied, et enfin par les caractères fort remarquables de son tube.

Telles sont les différences caractéristiques que présente la revue des organes extérieurs des trois genres, différences qui nous confirment dans l'opinion émise précédemment par nous, à savoir, que le Tugon doit constituer un genre indépendant des Anatines et des Myes, tant par les caractères de la coquille que par ceux de son animal.

Une autre conclusion que nous tirerons de ces mêmes différences et des rapports existants entre ces trois genres, c'est que les Tugonies nous paraissent devoir constituer une famille particulière, intermédiaire entre les ANATINIDES et les MYIDES, que nous nommerons *famille des TUGONIDES*.

---

DESCRIPTION de quelques Cigales voisines de la *Cicada atrata*, Fab., par M. SIGNORET.

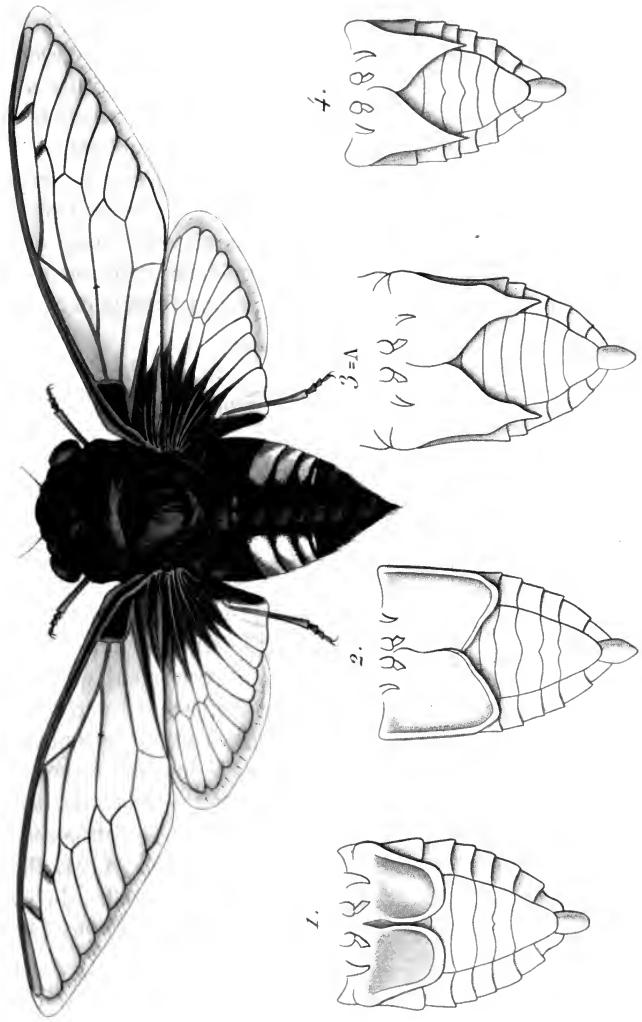
Les Cigales dont il est question dans ce travail sont faciles à confondre par leur faciès; un seul caractère bien évident les différencie assez pour en former des espèces distinctes.

Ce caractère repose sur la forme de l'opercule tympanique, fig. 1, 2, 3 A et 4, pl. 10. Les autres différences que présentent ces insectes ne consistant que dans des nuances de couleur, on peut facilement les confondre. Je m'attacherai donc, dans la description suivante, à faire ressortir les caractères propres à chacune de ces espèces, en commençant par la plus commune et la plus connue.

1. *CICADA ATRA*, *Fabricius* (fig. 1). — *Tettigonia atrata*, Fab., Syst. Ryngot, 42, 44. Entom. syst., 4, 24, 28. Stoll., f. 118. — *Cic. Nigra*, Olivier, Encyc. méth., 5, vol. 755, 40. — *Cic. Atrata*, Germar, Archiv. de Thon, 11, 2, 55. Germ., Rev. de SILBERMAN, 2, p. 68.

Noire, variée de jaune rougeâtre; ailes transparentes, m. élées de brun.

Fig. 3.



Cicada. Acuta. Fig. 3.

1. The first part of the paper is devoted to a general discussion of the problem of the existence of solutions of the system of equations

$$\begin{aligned}
 & \Delta u + \sum_{i=1}^n a_i(x) \frac{\partial u}{\partial x_i} + b(x) u = f(x) \\
 & u|_{\partial \Omega} = \varphi(x)
 \end{aligned}$$

where  $\Omega$  is a domain in  $E_n$ ,  $\Delta u$  is the Laplacian of  $u$ ,  $a_i(x)$  and  $b(x)$  are given functions,  $f(x)$  and  $\varphi(x)$  are given functions.

2. The second part of the paper is devoted to a study of the problem of the existence of solutions of the system of equations

$$\begin{aligned}
 & \Delta u + \sum_{i=1}^n a_i(x) \frac{\partial u}{\partial x_i} + b(x) u = f(x) \\
 & u|_{\partial \Omega} = \varphi(x)
 \end{aligned}$$

where  $\Omega$  is a domain in  $E_n$ ,  $\Delta u$  is the Laplacian of  $u$ ,  $a_i(x)$  and  $b(x)$  are given functions,  $f(x)$  and  $\varphi(x)$  are given functions.

Tête présentant, sur le milieu du front, une tache rougeâtre longitudinale, se terminant en dessous, de chaque côté près des yeux; une autre transversale. Prothorax avec une tache de chaque côté sur la marge postérieure; deux autres sur l'écusson, quelquefois quatre; une à chaque angle. Ailes. Les supérieures comme les inférieures transparentes, avec une large tache brunâtre occupant une grande portion de l'angle axillaire, ou d'insertion. Dans les supérieures, elle dépasse la première bifurcation de la première nervure radicale; dans cette portion, qui est opaque, les nervures sont jaunâtres, ainsi que dans une partie de la portion transparente, mais elles deviennent obscures et noires vers les cellules externes et les anastomoses. La transparence est très-grande dans cette espèce, on n'y observe pas de partie enfumée. Abdomen noir, bordé de jaune. Opercules (fig. 1) moyens, bombés, arrondis, d'un brun noirâtre, bordés de jaune.

Pattes noires, variées de jaune. — Mâle et femelle. — Patrie, Java.

2. *Cic. Intermedia*, Mihi (fig. 2). Semblable à la précédente, dont elle diffère par l'absence des taches du prothorax et de l'écusson; celles de la tête sont plus grandes ici. La tache brune des ailes est moins grande et ne dépasse pas la cellule basilaire.

L'opercule (fig. 2) est beaucoup plus grand, allongé, aplati et rebordé; il est entièrement jaune.

L'abdomen est jaune-rougeâtre, avec une bande noirâtre sur chaque segment. Les côtés sont bruns. — Mâle. — Patrie, Java.

A la suite de cette espèce, il faut en placer une autre que je n'ai pas vu en nature, et qui est représentée dans Stoll (fig. 13), qu'Olivier a nommée *Opercularis*, et que M. Germar croit être la *Tibicen* (Rev. silb., pag. 65, vol. 2), où il dit: «Stoll a sans doute représenté la véritable *Tibicen*; mais c'est probablement par erreur qu'il lui donne Java pour patrie, et il ajoute que la *Cic. Opercularis*, Olivier

(Encyc. méth., et Archiv. de Thon), qui n'a été érigée en espèce que d'après la figure de Stoll, devrait être considérée comme synonymie de la *Cic. Tibicen*. »

Je pense que le nom d'*Opercularis* doit lui être conservé, et que c'est une espèce distincte de la *Cic. Tibicen* Fabricius; je crois également que ce n'est pas à tort que Stoll lui donne pour patrie Java.

Je pourrais me tromper; mais comme cette Cigale de Stoll forme un passage de l'*Intermedia*, décrite plus haut, et l'*Acuta*, dont la description suit, et que mes deux espèces sont de Java, on pourrait déjà présumer que la figure de Stoll est du même pays, et il ne m'est plus permis d'en douter, quand il le dit lui-même. J'ajouterai donc ici, pour ne pas couper la série de ces Cigales, la figure 13 de Stoll, sous le nom qu'Olivier lui a donné.

3. *Cic. OPERCULARIS*, Olivier, Encyc. méth., 5<sup>e</sup> vol., p. 749, 12, Stoll., fig. 13. Germar, Arch. de Thon, 11, 2, 45.

Très-voisine de la précédente, avec laquelle je l'avais d'abord confondue; en diffère, par la présence, dans cette espèce, de larges taches sur le prothorax, ce qui la rapproche de la suivante.

L'opercule est de forme plus allongée et plus sinueux.

L'abdomen paraît, dans la figure, unicolor, tandis que, dans la précédente, il est varié de brun. J'en dirai autant des pattes. — Patrie, Java.

Cette Cigale, qui diffère de l'*Intermedia* par les caractères indiqués ci-dessus, ne peut pas non plus se confondre avec l'*Acuta*; ainsi nous ne voyons pas de trace de la bande jaune de la marge postérieure du prothorax, ni les taches farineuses de l'abdomen. Il se pourrait que ces deux caractères aient disparu, ce qui se voit tous les jours dans les mêmes espèces, et ce qui forme les variétés; mais alors le caractère tiré de la forme des opercules m'empêche de les confondre; ceux de la *Cic. Acuta* étant allongés, sinueux, triangulaires (fig. 3 A), tandis qu'ici ils sont ronds.



J'ajouterai que la figure 13 de Stoll se rapproche bien de la Tibicen, principalement par les taches du prothorax, mais s'en éloigne par la grandeur des opercules, que Stoll figure très-grands, et qu'il dit, dans sa description, être plus grands que dans les autres Cigales (1), tandis que pour la Tibicen ils sont ordinaires. De plus, pour la Tibicen les ailes sont transparentes, tandis que pour l'*Opercularis* elles sont écailleuses à la base; ce qu'il ne figure pas très-bien, mais il le dit dans sa description (2)

De plus, je dirai que dans la Tibicen il arrive souvent que le mésothorax soit noir, sans tache, mais le plus souvent il est maculé aussi, et que, dans tous les cas, j'ai toujours vu l'écusson rouge; il serait donc étonnant que Stoll ait figuré pour espèce celle qui serait la plus rare comme variété. Je suis persuadé, du reste, que si M. Germar avait possédé une de mes espèces, il n'aurait pas rapporté la figure de Stoll à la Tibicen, ne serait-ce que pour la taille, la Tibicen étant plus petite que l'*Intermedia*, l'*Opercularis* et l'*Acuta*.

#### 4. Cic. ACUTA, Mihi, fig. 3 et 3 A.

Noire. Même grandeur que les précédentes; présente, sur le prothorax, deux taches d'un brun rougeâtre, avec une bande jaune sur la marge du postérieur; le mésothorax en présente six, dont les deux médianes petites. Ecusson rougeâtre; métathorax rougeâtre de chaque côté, avec deux taches médianes. Ailes comme dans la précédente; seulement les cellules externes, ainsi que les deux premières anastomoses, sont légèrement enfumées.

L'abdomen présente, de chaque côté des trois premiers segments, une large tache farineuse qui n'est que faiblement indiquée sur le quatrième.

Dessous de l'abdomen noir, varié de rouge. Opercules

(1) « Et ces plaques sont, dans cette dernière espèce, extraordinairement grandes, surpassant en cela presque toutes les autres Cigales qui me sont connues (Stoll, Cigales, page 25). »

(2) Jointures et bords extérieurs des étuis écailleux.

(fig. 3 A) grands, allongés, finissant en pointe et sinueux sur les bords; entièrement jaunes. — Pattes noires, variées de jaune. — Mâle. — Patrie, Java. Le Muséum en possède un exemplaire avec l'étiquette de Montevideo, mais je pense qu'il y a erreur.

5. *Cicada VICINA*, Mihi, fig. 4.

Beaucoup plus petite que la précédente, de la taille de la *Tibicen*, ressemble beaucoup à l'*Acuta*, dont elle ne diffère que par l'absence des taches sur le prothorax et par la transparence totale des ailes dans la portion externe. Opércules proportionnellement moins allongés, mais de même forme. — Mâle. — Patrie, Java.

6. *Cic. IMMACULATA*, Olivier, Encyc., 752, 29. Germ., Archiv. de Thon, 2<sup>e</sup> part., 50. Stoll, pl. VIII, fig. 39 et 15.

Cette espèce, que je n'ai pas vu en nature, paraît encore se rapprocher de ce groupe, et semble très-voisine de l'*Opercularis* et de l'*Intermedia*, Mihi; mais elle en diffère par les ailes, qui sont tout-à-fait transparentes, et par les opércules, qui sont bien de la même couleur, mais moins grands; les épines des cuisses antérieures paraissent aussi plus grandes, d'après ce que disent Stoll et Olivier. — Patrie, Java.

---

ESSAI SUR les *Coléoptères de la Polynésie*,  
par M. LÉON FAIRMAIRE. (Suite.)

HISTÉRIDES.

45. *Platysoma Urvillei* — *Hololepta Urvillei*, Le Guillou, *Rev. zool., Cuvier*. Juin, 1844, p. 223, 12. — Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Nigrum nitidum; prothorace utrinque striato, ad scutellum puncto minuto instructo; elytris duabus striis externis integris, tertia brevi; penultimo abdominis segmento postice fortiter punctato et quasi impresso; ultimo segmento fortiter punctato.

D'un noir assez luisant; sur l'épistome, un sillon arqué,

très-enfoncé; entre les yeux une ligne peu arquée et très-peu enfoncée. Corselet fortement échancré en avant; de chaque côté une strie; un petit point enfoncé vis-à-vis l'écusson. Elytres pas plus longues que larges, ayant deux stries externes entières et un rudiment d'une troisième en arrière. Avant-dernier segment de l'abdomen lisse en avant, mais fortement ponctué dans sa moitié postérieure, qui offre une dépression transversale. Dernier segment très-fortement ponctué.

Très-commun sous les écorces et dans le bois pourri de plusieurs arbres, *Hybiscus*, *Inocarpus*, *Cocos*. — Toute l'année. — Taïti, M. Vesco. — M. Le Guillou l'avait trouvé à Vavao. Se retrouve aux îles Tonga et Wallis.

46. *Paromalus pumilio*, Er. Jahrb. I, 169. — Long. 2 mill. 1/2; larg. 1 mill. 1/2.

Ovalis parùm convexus, elytris striis dorsalibus integris, marginali cum humerali continua.

Cette espèce se trouve dans le midi de l'Europe, l'Égypte, l'Amérique boréale; elle a été prise à Taïti, sous des écorces d'arbres, par M. Vesco. Rare. — Ces individus ne diffèrent de ceux d'Europe que par la strie suturale, qui ne se joint pas bien avec la deuxième strie.

#### PALPICORNES.

47. *Hydrobius semicylindricus*, Dej., Cat. — *Hydrophilus id.*, Esch., Entom., p. 41, éd. Lequien. — Long. 4 lignes 1/2.

Ater, semicylindricus, antennis pedibusque rufopiceis, elytris densè punctatostriatis, sterno collari inermi, pectorali antice processu magno separato.

Oahou, îles Sandwich, dans les plantations d'*Arum esculentum*. — Je n'ai pas vu cet insecte.

48. *Philhydrus melanocephalus*, F. — Se rencontre dans toute l'Europe, la Sibérie, les Indes-Orientales et la

Nouvelle-Hollande. A Taïti, il est rare, et habite les fossés d'eau stagnante dans la plaine. M. Vesco.

49. *Cyclonotum subquadratum*. — Long. 3 mill. 1/2; larg. 2 mill.

Nigropiceum, nitidum pedibus rufescentibus, ore antennisque rufo-testaceis; subquadratum, angulis late rotundatis, convexum, subtilissime punctulatum, elytris 10 punctato-lineatis, interstitiis planis.

En forme de carré long, les angles largement arrondis, surtout en avant; d'un brun noir assez brillant, avec les bords de la tête et du corselet étroitement rougeâtres. Tête très-finement pointillée, sans fossette au côté interne des yeux; épistome droit en devant, arrondi sur les côtés; bouche et antennes d'un testacé rougeâtre. Corselet transversal, rétréci d'arrière en avant, largement échancré en avant; les angles antérieurs grands, presque arrondis; bord postérieur presque droit; surface imperceptiblement ponctuée. Ecusson en triangle équilatéral, lisse. Elytres droites sur les côtés, s'arrondissant presque carrément en arrière, rebordées étroitement vers les épaules, mais largement en arrière; très-finement et uniformément ponctuées, ayant chacune dix lignes ponctuées, la suturale ne touchant pas à l'écusson, les lignes latérales plus fortement ponctuées et plus enfoncées, très-rapprochées du bord en arrière, éloignées en avant, et un peu coudées au milieu. Dessous brunâtre; pattes rougeâtres. — Assez commun sous les écorces et dans les débris de bois pourri de l'*Inocarpus edulis* et du *Spondias dulcis*. — Taïti, M. Vesco.

Cette espèce viendrait se ranger dans la division ccc, E de la Monographie de M. Mulsant, à côté du *C. flavicorne*; elle s'en distingue par sa forme plus convexe, le prothorax profondément échancré en avant, et l'écusson pointu.

#### LAMELLICORNES.

50. *Aphodius lividus*, Ol. ins. I, 3, 93, pl. 26, fig. 222. — *A. anachoreta*, Fab. — Cette espèce, qui se rencontre à la

fois en Europe, dans les Indes-Orientales et dans les Antilles, a été prise à Taïti par M. Vesco ; elle y est très-commune dans les bouses de bœuf.

51. *A. costulatus*. — Long. presque 3 mill.

Nigropiceus opacus, capite et prothorace tenuiter sed densius punctatis, elytris costatis, costis crenulatis, interstitiis tenuiter rugulosis.

D'un brun noir opaque. Tête et corselet finement mais très-densément ponctuées ; bord de la tête légèrement échancré, un peu rougeâtre, mais ponctué. Corselet transversal, largement arrondi aux angles et au bord postérieurs ; angles antérieurs saillants, arrondis. Ecusson petit, oblong, finement rugueux. Elytres ayant chacune sur la partie dorsale six carènes finement crénelées ; au fond du sillon qui les sépare, une ligne de granulations ; le reste de l'espace est parsemé de fines rugosités ; suture élevée, rougeâtre. Dessous fortement ponctué ; pattes, bouche rougeâtres ; massue des antennes testacée. Rare : habite les fruits pourris de l'*Inocarpus edulis*. — Taïti, M. Vesco. — Cette espèce ressemble à l'*A. scrofa*, dont elle se distingue par sa couleur uniforme, la ponctuation du corselet et de la tête, qui est bien moins forte, et par les carènes des élytres, qui ne sont pas hispides.

52. *Oxyomus dilutus*. — Long. 2 mill. 1/4.

Rufus, capite marginato, antice leviter emarginato, prothorace transverso, capite et elytris vix latiore, punctato, elytris crenato-striatis, humeris prominulis.

Entièrement rougeâtre, allongé, presque parallèle, un peu déprimé en dessus. Tête finement rebordée, ce rebord coupé brusquement devant les yeux, légèrement sinuée et déprimée au bord antérieur, imperceptiblement ponctuée. Corselet transversal, un peu plus large que la tête et que les élytres, à bords presque droits, étroitement marginés sur les côtés ; finement et densément ponctué. Ecusson allongé, lisse. Elytres ayant une fois et tiers la longueur du corselet et de la tête réunis ; épaules pointues ; à stries fortement

ponctuées, les points assez distants. Tibias courts, en triangle allongé, ayant quelques dents au bord externe et une assez forte épine à l'angle externe, outre celle de l'angle interne, aussi longue que les trois premiers articles des tarsi; premier article aussi long que les deux suivants. — Taïti, M. Pradier.

53. *Oryctes melanops*, Burm. Handb., V, 192. — Long. 18 à 20 lignes.

Supra ater, nitidus, punctatus, subtus brunneus, femoribus rubicundis; elytris fortiter punctatis, coxis posticis undique subtilissime aciculatis.

Vavao. — Je n'ai pas vu cet insecte.

54. *Figulus foveicollis*, Burm. Handb., V, p. 437. — *Platycerus foveicollis*, Boisd., Voy. Astrol., II, 239. — Long. 12 à 16 mill.

Nigerrimus, nitidus, capite transverso, lateribus angulatis, vertice punctato bituberculato, medio depresso, prothorace laevi, subquadrato, antice dente minuto instructo, foveola media oblonga, punctata, elytris fortiter crenato striatis, interstitiis laevibus convexis.

Très-commun dans les troncs pourris de l'*Aleurites triloba*, Euphorbiacée arborescente. Cette espèce, trouvée très-abondamment en septembre et en octobre à l'île Borabora, n'a pas encore été rencontrée à Taïti, distant de quarante-cinq lieues. M. Vesco. — Se trouve aussi à Tonga-Tabou et aux îles Wallis. MM. Arnoux et Latour.

Cet insecte est figuré dans le *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océan-Pacifique*, dont les planches seules ont été publiées, sous le nom de *Figulus insularis*, pl. 9, fig. 14. Sur la même planche, fig. 13, on a figuré, sous le nom de *Lucanus zelandicus*, le *Dorcus squamidorsis* de White, *New-Zealand, Erebus and Terror*, qui lui-même doit être, à ce que je crois, regardé comme synonyme du *Lucanus reticulatus* Westwood.

55. *F. fissicollis*. — Long. 8 mill.; larg. 3 mill. 1/2.

Elongatus, parallelus, niger, parùm nitidus, capite lateribus ro-

tundatis, antice leviter emarginato, rugoso punctato, summo laevi, mandibulis brevibus, edentatis, prothorace quadrato, angulis rotundatis, medio foveola longitudinali, valde impressa, punctata, antice abbreviata, lateribus punctato-rugosis, elytris parallelis, prothorace plus duplo longioribus, fortiter punctato-striatis.

Allongé, parallèle, d'un noir peu brillant. Tête large, arrondie sur les côtés; lame latérale coupée droit derrière les yeux; au milieu, déprimée, ponctuée, rugueuse, mais à peine sur les bords; sommet très-lisse, séparé du reste par une impression transverse; mandibules courtes, édentées. Corselet presque carré, avec les angles arrondis; convexe, assez brillant, relevé et un peu saillant au milieu du bord antérieur; au milieu, une fossette longitudinale, profonde, ne touchant pas le bord antérieur, ponctuée; entre cette fossette et le bord externe, une bande déprimée, rugueuse: de gros points souvent confluent. Cette bande est séparée en deux par un espace oblique, qui n'est pas déprimé; les côtés sont très-finement ponctués. Ecusson très-petit. Elytres allongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, ayant deux fois et demie la longueur du corselet, à stries fortement enfoncées, ponctuées; intervalles convexes, lisses; les stries n'atteignent pas le bord postérieur, qui est fortement ponctué. Dessous du corps fortement ponctué, mais peu densément, rougeâtre comme les pattes. Tibias antérieurs à six dents; postérieurs à quatre dents. — Cette jolie espèce, qui est la plus petite du genre, a été rapportée de Tonga-Tabou par M. Arnoux. Elle se retrouve aussi à Manille. M. Reiche m'a montré un individu provenant de cette localité et étiqueté, dans la collection Dejean, sous le nom de *F. angustatus*, Esch. M. Reiche m'a aussi montré un individu sur le corselet duquel on remarque, de chaque côté de la fossette longitudinale, une impression assez forte, mais qui me semble purement accidentelle. — Le *F. castaneus*, Westw., Burm. Handb., V, 438, de Java, en est très-voisin; il en diffère par sa couleur brune, les lames latérales des yeux relevées, un tubercule sur le sommet

de la tête, et les bords latéraux du corselet ponctués.

56. *C. Alcimus*, n. g. Mandibules un peu plus courtes que la tête, ne se touchant pas à la base, avec une dent interne, triangulaire; dernier article des palpes maxillaires en ovoïde allongé; plus long que les précédents. Menton transversal, formant une plaque un peu sinuée antérieurement, ciliée, avec les angles antérieurs tronqués, parsemée de très-gros points enfoncés. Antennes ne dépassant pas le milieu du thorax, à trois feuillets, le dernier aussi gros que les deux autres, arrondi extérieurement. Tibias postérieurs tridentés. — Femelle.

*A. dilatatus*. — Long. 13 mill. ; larg 6 mill.

Large, peu convexe, entièrement d'un brun marron assez luisant. Tête large, légèrement sinuée en avant, parsemée de gros points peu serrés, plus fins et plus serrés en avant des yeux et au-dessus du labre; celui-ci réduit à une bande transversale; mandibules finement ponctuées; yeux complètement coupés par une carène assez large et formant une saillie tronquée. Corselet plus large que la tête, d'une fois aussi large que long; bords latéraux arqués d'arrière en avant, un peu dentelés; angles postérieurs coupés obliquement, un peu crénelés; angles antérieurs marqués, mais non aigus; le rebord qui accompagne le bord antérieur est dentelé en dedans; le bord postérieur, rebordé, est bisiné; bords ponctués peu densément; au milieu, vestige d'une ligne enfoncée à peine visible. Ecusson en demi-cercle, lisse. Elytres moins larges à la base que le corselet, s'élargissant un peu en arrière; extrémité arrondie; épaulés pointues, saillantes en avant, ayant chacune six stries, la dernière moins marquée, accompagnée d'une septième encore moins sensible. Ces stries sont formées par de gros points confluent, ou au moins très-serrés; elles s'atténuent sur les côtés et en arrière; elles s'arrêtent avant l'extrémité; intervalles planes, densément et presque rugueusement ponctués, ainsi que les côtés et l'extrémité. Dessous du corps plus brillant que le dessus; métasternum avec



quelques gros points ronds à peine marqués, ainsi que le premier segment abdominal; une impression assez grande, mais peu enfoncée au milieu du métasternum. Fémurs assez forts, surtout les antérieurs; tibias antérieurs à sept dents peu saillantes; tarsi minces, le premier article aussi long que les deux suivants; tibias intermédiaires ayant une forte dent au milieu, une plus petite entre celle-ci et la base, et une forte dent bifide à l'extrémité; tibias postérieurs ayant trois dents, plus une bifide à l'extrémité; en outre, tous les tibias sont garnis de poils peu serrés.

J'établis ce genre sur un seul individu rapporté des îles Wallis par MM. Arnoux et Latour, coll. du Muséum. Il diffère des *Ægus* par les trois épines des tibias postérieurs et par les mandibules très-courtes. Le faciès est aussi tout différent; mais le menton et les palpes forcent de les rapprocher.

57. *Passalus naviculator*, Percheron, Monogr. Pass., 2<sup>e</sup> suppl., 1, 2, pl. 134, f. 1. — Burm. Handb., V, 467, 9. — Long. 1 pouce.

Nitidissimus, glaber, pronoti limbo subtus hirto, clypeo asymmetrico dentato, dente sinistro longiori truncato, antennarum flabello hexaphyllo.

Dans plusieurs îles de l'Océan-Pacifique; je n'ai pas vu cet insecte.

#### MELASOMES.

58. *Opatrinus convexus*. — Long. 6 mill. 1/2; larg. 2 mill. 1/2.

Elongatus convexus, capite prothoraceo rugoso-punctatis, opacis; elytris subnitidis sulcatis, interstitiis costatis, punctatis-simis.

Allongé, convexe, entièrement noir, opaque sur la tête et le corselet, assez brillant sur les élytres. Tête et corselet rugueusement ponctués; tête presque orbiculaire, les bords un peu relevés à la base des antennes; une ligne arquée entre ces dernières; antennes moniliformes, grossissant

vers l'extrémité, le deuxième article moitié plus petit que le troisième; les septième, huitième, neuvième et dixième ovalaires très-courts. Palpes maxillaires courts, ayant le dernier article très-large, sécuriforme. Corselet plus large que la tête, une fois et demie aussi large que long, échancré en avant; angles antérieurs pointus, mais peu saillants; bords latéraux légèrement arqués et un peu rétrécis en arrière; étroitement rebordé, ainsi que le bord postérieur, qui est sinué de chaque côté; angles postérieurs presque droits, non arrondis. Ecusson demi-circulaire, finement ponctué. Elytres pas plus larges que le milieu du corselet, mais un peu plus larges à la base que son bord postérieur; épaules anguleuses; surface très-convexe, surtout au milieu, deux fois aussi longues que le corselet; extrémité atténuée et arrondie; ayant chacune neuf larges sillons, séparés par des intervalles élevés, surtout le deuxième et le quatrième, couverts d'une ponctuation assez forte et assez serrée. Dessous du corps un peu rougeâtre; prosternum fortement ponctué; métasternum à ponctuation grosse, mais peu serrée, ainsi que les premiers segments abdominaux; chez les derniers, elle est plus fine et plus serrée. Pattes de même couleur; extrémités des fémurs et tibias très-ponctuées. — Iles Wallis et Tonga. — Muséum.

Je ne rapporte cette espèce au genre *Opatrinus* qu'avec doute.

59. *Leichenium verrucosum*. — Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Brunneum, subaureopubescens, capite emarginato, prothorace lateribus rotundatis, inæquali, elytris striatis, inæqualibus, ante apicem sinuatis; antennis ferrugineis.

Brun, recouvert de poils soyeux d'un brun doré, peu serrés sur les élytres, mais beaucoup plus sur la tête et le corselet. Tête échancrée assez fortement; le sommet un peu élevé, une ligne transversale entre les yeux peu marquée. Palpes et antennes ferrugineux, ces dernières un peu renflées vers l'extrémité, le troisième article trois fois aussi

long que le deuxième, les huitième, neuvième et dixième transversaux, le dernier assez gros et presque rond. Corselet largement échancré en avant; angles antérieurs saillants, mais arrondis; bords latéraux assez fortement arqués, faiblement rétrécis en arrière; bord postérieur un peu échancré vis-à-vis l'écusson, et sinué de chaque côté; angles postérieurs droits, non arrondis; surface offrant une ligne longitudinale médiane peu sensible, et de chaque côté quelques dépressions peu enfoncées; les plus visibles forment une petite fossette de chaque côté de la ligne médiane aux deux tiers postérieurs. Ecusson court, large, rougeâtre. Elytres courtes, n'ayant pas plus d'une fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis, sinuées avant leur extrémité, qui est en pointe arrondie; ayant des stries peu régulières, interrompues par de petites élévations où les poils soyeux sont plus serrés; ces élévations sont beaucoup plus marquées dans la moitié postérieure et externe. Dessous du corps d'un brun noirâtre terné, ponctué; des poils dorés sur l'abdomen. Pattes simples, courtes, grêles, un peu granuleuses, offrant quelques poils soyeux, très-courts. Aptère. — Tonga-Tabou, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum.

60. *L. impictum*. — Long. 7 mill. ; larg. 3 mill. 1/2.

Fuscum opacum, omnino punctis elevatis rugosum, pilis aureis subhispidis, parum densis instructum, capite antice emarginato, prothorace lateribus rotundatis, elytris longitudinaliter subimpressis.

En dessus d'un brun obscur, mat, couvert de fines aspérités et de poils dorés, courts, subhispides, peu serrés. Tête fortement échancrée et un peu sinuée sur les côtés, avec les aspérités plus fortes sur le sommet et une faible impression transversale entre les antennes; celles-ci et la bouche rougeâtres. Corselet transversal, un peu plus large en arrière qu'en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, qui sont relevés; angles antérieurs saillants, presque arrondis; bord postérieur sinué à l'écusson et de chaque

côté de l'écusson, angles postérieurs arrondis. Ecusson large, très-court, un peu luisant. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet et la tête réunis; très-légèrement arrondies sur les bords, qui sont à peine sinués avant l'extrémité; ayant chacune huit ou neuf lignes longitudinales très-peu marquées. Dessous du corps de même couleur; abdomen un peu luisant, rugueux; le quatrième segment beaucoup plus étroit que les autres. Pattes brunes, tarsi rougeâtres. — Tonga-Tabou, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum.

61. *L. pingue*. — Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Fuscum opacum, breve, rugosulum, pilis aureis, squamiformibus subhispidum, capite fortiter emarginato, prothorace lateribus antice rotundatis, postice paulo constricto, elytris latis, substriatis.

De même couleur; couvert d'aspérités très-fines et de poils dorés, courts, peu serrés, presque squammeux. Tête fortement échancrée en avant et très-faiblement de chaque côté; une impression demi-circulaire entre les antennes. Corselet arrondi en avant, très-légèrement rétréci en arrière, bien plus large que long; angles antérieurs non proéminents; surface très-finement rugueuse. Elytres un peu plus larges que le corselet, légèrement arquées sur les côtés, non sinuées avant l'extrémité, ayant chacune huit stries peu profondes avec des points enfoncés; intervalles subconvexes finement rugueux, avec des poils très-courts hérissés. Dessous du corps brillant, finement rugueux; pattes d'un brun rougeâtre. — Tonga-Tabou, collection de M. *Doüé*. — Cette espèce ressemble un peu à la précédente; elle s'en distingue facilement par la forme plus courte, les aspérités très-fines et les angles du corselet non proéminents.

#### TAXICORNES.

62. *Bolitophagus amicorum*. — Long. 67 mill.

Elongatus, niger, opacus, subtus rufescens, nitidus, ore, anten-

nis pedibusque rufis : capite rugoso ; prothorace rugoso, lateribus crenulato ; elytris punctato-striatis, interstitiis carinatis, interruptis.

Dessus du corps noir opaque sur la tête et le corselet ; tête hexagonale avec les angles arrondis, rugueuse, plus faiblement en avant. Corselet presque deux fois aussi large que long, arrondi aux bords latéraux, qui sont légèrement crénelés ; en avant, arrondi sur la tête, puis sinué de chaque côté ; angles antérieurs proéminents, arrondis ; bord postérieur bisinué ; surface fortement rugueuse. Ecusson granuleux. Elytres d'un noir un peu brillant, ayant en longueur une fois et demie leur largeur, presque droites sur les bords, arrondies à l'extrémité, ayant chacune neuf carènes, les dorsales très-interrompues ; intervalles marqués de petits points élevés, en ligne. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez brillant, avec de gros points enfoncés peu serrés. Pattes, antennes et bouche rougeâtres. — Tonga-Tabou, MM. Arnoux et Lalour. — Muséum. Cette espèce est figurée dans le *Voyage au Pôle Sud*, pl. 11, f. 2, sous le nom que je lui ai conservé.

63. *B. costatus*. — Long. 8 mill. PP 11. f. 1

*Elongatus*, supra niger, subnitidus, capite suborbiculari, punctulato, prothorace medio fere lævi, lateribus punctatis, antice bifoveolato, medio sulcato, elytris valde carinatis, carinis longitudine inæqualibus.

En dessus, d'un noir assez brillant. Tête aussi large que longue, presque arrondie, très-finement ponctuée, avec un sillon transversal en avant des yeux. Prothorax à bords latéraux non crénelés, étroitement rebordés, un peu rétréci en arrière ; angles postérieurs et antérieurs saillants, pointus : en avant, au bord antérieur, deux fortes dépressions rugueusement ponctuées, séparées par un sillon profond qui n'atteint pas le bord postérieur, bordées extérieurement par une carène courte ; milieu du corselet finement ponctué ; bords latéraux et postérieurs fortement ponctués. Elytres parallèles, arrondies à l'extrémité, deux fois aussi

longues que larges, ayant chacune sept carènes tranchantes, alternativement inégales, trois atteignant l'extrémité des élytres, et quatre ne dépassant pas les deux tiers de la longueur; intervalles marqués de gros points peu enfoncés. Dessous du corps et pattes lisses, brillants. — Iles Wallis, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum. Ces deux espèces se rapprochent un peu du *B. antarcticus* White, Erebus and Terror, *Zool. New-Zeal.*, p. 12, pl. 1, f. 16; elles s'en distinguent par le corselet non tuberculeux ni fortement denté. La dernière espèce ne ressemble guère aux types du genre; cependant je n'en trouve pas d'autre auquel je puisse la rapporter.

(*La suite prochainement.*)

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 6 Août 1849.* — M. *Regnault* fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier, en commun avec M. *Reiset*, sous le titre de : *Recherches chimiques sur la respiration des animaux des diverses classes.*

— M. *Martin de Lignac* présente une *Note sur l'industrie des vaches laitières et sur de nouvelles conserves de lait.* Partant de ce fait, aujourd'hui démontré, que le meilleur emploi des fourrages consiste à les faire servir à l'alimentation des vaches laitières; et considérant que le lait, suivant les pays, a une valeur vénale très-variable, l'auteur a pensé qu'il fallait trouver moyen de donner au lait des contrées les moins privilégiées par leurs débouchés commerciaux, une valeur égale à celle des autres pays, et il a cherché à réaliser cette vue philanthropique, en imaginant un procédé de conservation du lait pour les besoins de la marine et les voyages de long cours. Voici le procédé

auquel il est arrivé : « J'évapore le lait, dit-il, préalablement sucré en raison de 75 grammes par litre, sur une large bassine chauffée au bain-marie, à une température qui n'excède jamais 100 degrés, et en ayant soin d'agiter incessamment avec une spatule. L'épaisseur de la couche de lait ne doit pas dépasser 1 centimètre. Lorsque le lait est arrivé à la consistance du miel, ou à peu près; qu'il est réduit en raison de 200 grammes en poids pour un litre de lait normal, on l'enferme dans des boîtes en ferblanc, que l'on soumet, remplies, à l'ébullition, dans un bain-marie, pendant dix minutes, et que l'on clôt enfin à la soudure d'étain. Pour obtenir le lait normal revivifié, on ajoute une quantité d'eau égale à quatre fois le poids de la conserve, et l'on porte à l'ébullition. » Nous donnons cet extrait à titre de renseignement d'économie rurale.

— M. Duval présente une *Note sur les anomalies des défenses d'éléphant*. L'auteur, après avoir fait sentir l'importance que peut avoir, pour l'histoire des dents et de leur développement, l'étude des anomalies des défenses d'éléphant; après avoir rappelé une communication récente de M. Flourens à ce sujet, décrit sommairement la structure de ces défenses. L'ivoire en occupe le centre; une sorte d'écorce d'un tissu très-blanc, très-dense et moins transparent que l'ivoire, en recouvre toute la surface; l'auteur propose de la nommer *Périodonte*. Enfin, une ligne grisâtre très-fine, observée par G. Cuvier sur les molaires de l'éléphant, sépare les deux substances. Sans s'expliquer sur la nature de cette ligne, M. Duval la nomme *Dutyodonte*, et dit avoir démontré il y a longtemps que cette couche, c'est le mot qu'il emploie, est le siège de la carie dentaire. Sans contredit, les remarques faites par l'auteur ont quelque importance; mais il est à regretter que M. Duval n'ait pas indiqué la signification physiologique des parties qu'il décrit, et laisse au lecteur le soin de retrouver dans ses indications les parties constituantes généralement reconnues dans les dents. Il faut dire cependant

que l'objet principal de la Note était la présentation et la description des dix pièces offrant des anomalies remarquables. Six de ces défenses ont été déformées ou altérées par des causes pathologiques ; quatre doivent leur anomalie à des fractures produites par des balles, ou autrement.

— M. *Ducros* adresse une nouvelle Note concernant l'influence que peuvent exercer sur un courant électrique certains actes physiologiques. Il y parle surtout du pouvoir de certaines substances, dont les unes, suivant lui, favoriseraient cette action, tandis que d'autres tendraient à la diminuer.

*Séance du 13 Août.* — M. *Valenciennes* lit les instructions, pour la partie zoologique, que l'Académie l'avait chargé de rédiger pour un voyage de M. le docteur Petit, au Chili.

— M. *Vallot* adresse de Dijon, à l'occasion de la publication des derniers volumes de l'*Histoire des Poissons*, par M. *Valenciennes*, quelques remarques relatives à l'ichthyologie. M. *Valenciennes* est invité à en prendre connaissance.

— M. *Ducros* adresse une nouvelle Note sur les résultats de ses expériences *électro-physiologiques*.

— M. *d'Hombres-Firmas*, correspondant de l'Académie, adresse une Note sur des *observations d'Achromatopsie*, ou incapacité de distinguer les couleurs. Après quelques remarques sur les modifications que subissent les couleurs, même pour des individus sains, à la lumière artificielle, l'auteur rapporte, avec des détails intéressants, trois observations d'achromatopsie, complète dans un seul cas, partielle dans les deux autres.

Le savant correspondant déclare qu'il ne lui appartient pas de rechercher les causes de cette affection, qu'il regarde comme innée et héréditaire, mais il semble cependant y voir un défaut de l'œil lui-même. Sans prétendre décider la question, nous avouons cependant que nous serions plutôt tentés d'en rapporter la cause au centre



nerveux, qui jugerait mal des impressions justes, et nous en voyons la preuve dans ce fait que, chez les personnes dont parle cette Note, l'œil paraissait parfaitement sain, et la vue, sous d'autres rapports, était très-bonne. C'est donc là, pour nous, non l'incapacité, dans l'œil, de recevoir l'impression des rayons colorés, mais l'incapacité, dans le centre nerveux, de juger de leur valeur tonique; de même que certains hommes, sans offrir dans l'oreille aucune anomalie, ne peuvent juger de la valeur des sons musicaux, et chantent des notes fausses, qu'ils trouvent parfaitement justes. Quant aux faits de modification dans les couleurs, pour des individus sains, à la lumière artificielle, nous ne les trouvons nullement comparables aux faits d'achromatopsie. Les couleurs ont pour cause la faculté que possèdent les corps de décomposer de telle ou telle manière la lumière blanche du soleil, en absorbant tels rayons colorés, en réfléchissant tels autres. Mais il est clair que, si à la lumière solaire on substitue une lumière artificielle, dont le spectre, différent du spectre solaire, accuse d'autres nuances dans ses couleurs primitives; exposés à ces rayons autrement nuancés, les objets devront réfléchir d'autres nuances, et, ni les yeux, ni le jugement ne sont en défaut, en voyant ces mêmes objets autrement colorés qu'à la lumière du jour.

— M. *Michel*, chef des travaux anatomiques de la Faculté de Médecine de Strasbourg, adresse une Note sur un *nouveau mode d'injection des glandes à l'aide du mercure*. L'auteur, voulant réhabiliter le mercure tombé en discrédit auprès de certains anatomistes, a cherché à rendre les injections par ce métal plus heureuses et plus sûres, en vidant préalablement la glande de son produit, pour frayer au mercure un chemin plus facile. Pour arriver à ce but, il injecte, par le canal vecteur de la glande, un liquide approprié qu'il expulse ensuite par de légères pressions, et il répète cette opération jusqu'à ce que le liquide expulsé soit parfaitement clair. Puis, à l'aide d'un petit appareil fort simple qu'il décrit, M. *Michel* introduit le

mercure sous une pression constante de 65 à 75 centimètres, en arrêtant l'injection au moment précis où la glande est remplie.

On ne peut que savoir très-bon gré à M. Michel des efforts heureux qu'il a faits pour rendre à l'anatomie un moyen d'investigation que son imperfection avait fait négliger de plusieurs anatomistes; car, en matière de recherches, plus on a de procédés et mieux on arrive. Mais le plus grand défaut des injections mercurielles n'est peut-être pas la difficulté et l'insuccès fréquent. Nous leur reprocherions plutôt le poids de la masse injectée qui distend et déforme les parties qu'elle doit mettre en évidence, de façon à en donner une idée tout-à-fait fautive; le poids des préparations ainsi faites, qui les rend fragiles et difficilement maniables; enfin leur imparfaite conservation au bout d'un certain temps. Quant à l'opinion énoncée par l'auteur, que le mercure est encore le seul moyen que nous possédions pour démontrer la structure des glandes d'une manière nette et évidente, nous ne pouvons l'admettre, après avoir vu ces belles préparations, si claires et si bien conservées, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et que l'habile Suédois, le docteur *Retzius*, a adressées à l'Académie ou déposées dans la galerie du Collège de France. Le mercure n'y entre pour rien, et pourtant, sans parler des autres glandes, la structure du foie, par exemple, y est démontrée, ainsi que l'Académie elle-même a pu en juger avec une perfection dont nous croyons difficilement susceptibles les plus belles injections mercurielles.

*Séance du 20 Août.* — M. *Marchal*, de Calvi, présente une Note sur l'augmentation de la fibrine du sang par la chaleur. Le savant professeur a coagulé du sang dans deux coupelles en porcelaine, l'une entourée d'eau à 55 ou 60 degrés, et l'autre entourée d'un mélange réfrigérant. Dans sept expériences il a trouvé un excès de fibrine dans le sang coagulé à chaud. Pour se mettre à l'abri de l'évaporation de l'eau, M. *Marchal*, d'après les avis de son collègue,

M. *Poggiale*, a fait ses deux dernières expériences en vase clos, sans que le résultat ait été différent. En coagulant à 70 degrés, la fibrine a diminué; à 75 degrés, elle a tout-à-fait disparu. L'auteur tire de ces faits des conclusions relatives à l'inflammation, qui rentrent dans le domaine de la pathologie.

— M. *Ducouret* adresse une *Note sur la race des Ghilânes*, race d'hommes habitant l'intérieur de l'Afrique (Soudan méridional), et qui est célèbre parmi les peuples voisins comme présentant une *particularité d'organisation très-étrange*. M. *Ducouret* n'a pu pénétrer dans le pays habité par les Ghilânes; mais *il a vu*, en 1842, à la Mecque, un individu présentant *la conformation dont il s'agit*. Ces termes mystérieux, qui sont ceux mêmes des comptes-rendus de l'Académie, nous témoignent de l'impossibilité où s'est vu le savant secrétaire d'écrire, dans un recueil aussi sérieux, le fait en toutes lettres. Il est difficile, en effet, avec toute la gravité que nous désirons apporter dans le langage de la science, il est difficile de dire ce que M. *Ducouret* prétend *avoir vu* à la Mecque en 1842. Ce prolongement postérieur de la colonne vertébrale, dont le crayon des caricaturistes a fait l'emblème d'une secte de penseurs, M. *Ducouret l'a vu, dit-il*, sur un homme à la Mecque, en 1842; oui, cette *particularité d'organisation très-étrange*, cette *conformation* que les comptes-rendus n'osent nommer, c'est une queue; une queue à la suite du dos d'un homme, une queue très-apparente; non pas une simple proéminence du coccix, mais une véritable queue telle qu'aucun homme ne s'est jamais cru destiné à en voir ni à en porter. Que dire d'une pareille assertion? La traiter avec tous les assaisonnements d'épigrammes et de quolibets qu'il est facile de lui adresser; demander à M. *Ducouret* si cet ornement fourrieriste était armé de cet œil redoutable que tout le monde connaît?..... Non; nous aimons mieux, puisque M. *Ducouret* retourne en Afrique, et que, sur la demande de monsieur le ministre de l'instruction

publique, l'Académie a, dans cette même séance, donné ses instructions à cet aventureux observateur, nous aimons mieux ajouter un mot aux courtes indications de M. Valenciennes, et recommander à M. Ducouret de rechercher avant tout les hommes à queue, et de rapporter dans notre Europe, où de pareils faits sont difficilement acceptés, des preuves qui confondent victorieusement cet orgueilleux scepticisme. Du reste, M. Rayer a été chargé de prendre connaissance de cette Note, et de faire savoir à l'Académie si les renseignements recueillis par M. Ducouret ont le degré de précision nécessaire pour que la question dont il s'est occupé puisse devenir l'objet d'un rapport.

— M. Ducros présente une nouvelle Note concernant ses expériences électro-physiologiques, et prie l'Académie de vouloir bien adjoindre un nouveau membre à ceux qui font déjà partie de la commission chargée de faire un rapport sur ces expériences. M. Regnault est désigné à cet effet.

— M. Wisse adresse une *Notice sur le Lama*, où nous trouvons des indications très-intéressantes sur l'habitation de ce ruminant, sur le climat qui lui est convenable, et sur l'utilité qu'on peut en retirer. M. Wisse assigne pour patrie, au Lama, le Pérou et la Bolivie, où il habite la Cordillère des Andes, jusqu'aux glaciers et aux neiges. La température qu'il affectionne varie entre 5 et 18 degrés; la chaleur le tue assez rapidement. Sa laine, couleur café, ou quelquefois noire ou même blanche, n'a guère que 1 décimètre de long; les plus beaux Lamas en fournissent 1 kil., 6. La peau se tanne facilement, et est d'un bon usage. La viande est bonne et assez fine; elle vaut à peu près celle du mouton. Le poids des plus grands Lamas est de 94 kilog.; en moyenne, c'est 86 kilog. Cet animal mange par jour 6 kilog., 5 de luzerne verte, ou en général 6 à 7 kilog. de graminées vertes des espèces qu'il aime le plus. La plus grande charge qu'il porte est de 35 kilog.; sa charge ordinaire est de 29 kilog., et il peut faire avec elle 25 kilomètres par jour.

La femelle peut engendrer à l'âge de deux ans, et porte dix mois, un seul petit ordinairement; il commence à brouter au bout de quinze jours, et sa mère rentre en chaleur très-rapidement, quelquefois cinq jours après la mise bas. A neuf ou dix ans, le Lama est hors de service, et dépérit rapidement; on le tue à cette époque. Le prix du Lama, à l'Equateur, est de dix à douze francs.

L'auteur termine par quelques détails sur les troupeaux de moutons qu'on élève exclusivement, à l'Equateur; il pense que le mouton d'Europe y a dégénéré, et d'ailleurs, vers une hauteur de 3 à 4,000 mètres, le froid le tue très-facilement. Quant au Lama, on le regarde comme un objet de curiosité, et on néglige tout-à-fait sa multiplication.

— M. *Raulin* réplique à M. *Gervais*, relativement à la *Faune paléontologique*. Cette réponse, comme les précédentes communications, porte sur des détails de gisement de fossiles.

*Séance du 27 Août.* — M. *Despretz* communique une *Note sur la déviation de l'aiguille aimantée par l'action des corps chauds ou froids*. Nous ne mentionnons cette Note, toute du domaine de la physique, que pour dire que, par d'ingénieuses expériences, M. *Despretz* a prouvé que les déviations indiquées par M. *du Bois-Reymond*, et même par M. *Ducros*, n'ont pour causes que des actions calorifiques, et ne tiennent en rien à un phénomène électro-physiologique.

— M. *Ducros* adresse une nouvelle Note concernant ses *expériences électro-physiologiques*.

---

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

LUCUBRAZIONI SULLA, etc. Recherches sur la *Flore* et la *Faune de l'Etna* et sur l'origine des cavernes dans les laves de ce volcan, par Robert SAVA. Milan, 1844.

La Sicile, quoique explorée depuis longtemps, est une

des contrées de l'Europe dont les productions sont peu connues. M. Sava, dans cette brochure, s'est attaché principalement à l'Etna, et donne une sorte de Catalogue très-sommaire des végétaux et des animaux qu'il y a rencontrés. La *Flore* en paraît très-nombreuse : aussi les insectes sont-ils très-multipliés. L'auteur cite comme particuliers à l'Etna, parmi les Hémiptères, les *Capsus aeneus* Costa, *Fulgora hemiptera*, *Solenostredium lynceum* et *Pachyscelis caudatus* ; mais l'avant-dernier se retrouve en Afrique et à Parme, et le dernier se retrouve en Espagne. Parmi les Lépidoptères, on trouve *Pedisca laviana*, *Æcophora Calisardella*, Costa et *Eriopus Ætneæ*, Costa. Les Hyménoptères sont très-nombreux, les Névroptères moins. Les Coléoptères sont aussi très-multipliés : on cite parmi eux *Arrhenodes coronatus*, *Sphenoptera antiqua*, *Buprestis acuminata*, *Apatura decastigma* et *Cælodera excavata* : ce dernier est sans doute le *Pachypus cæsus* d'Erichson. Les oiseaux, attirés par la végétation et la douceur du climat, y sont excessivement nombreux ; on en voit arriver d'Égypte et de Grèce : du reste, la *Faune ornithologique* de la Sicile a été parfaitement traitée par M. Luigi Benoit.

Les Reptiles fournissent plusieurs espèces très-remarquables. La malacologie a été traitée par Poli et Philippi ; mais cette partie, ainsi que l'ichthyologie, laissent encore beaucoup de lacunes à combler.

L'auteur discute ensuite les théories émises sur la formation des cavernes dans les laves : il a pu étudier la question les pièces à la main, pour ainsi dire, et il est amené à expliquer ces vastes profondeurs par un phénomène de physique. Les torrents de laves entraînent avec eux des gaz ou fluides aériformes emprisonnés dans leur épaisseur : si ces gaz sont trop dilatés par la chaleur ou trop comprimés, ils éclatent ; mais aussi il peut arriver qu'une quantité considérable de ces fluides élastiques s'amasse au fond des laves ; peu à peu la surface de ces torrents minéraux se refroidit au contact de l'atmosphère, et quand elle se soli-

dife il se trouve en dessous une grande cavité. Le cratère de Stromboli ne présente pas de semblables cavernes, parce que ses laves sont trop liquides.

---

RECHERCHES SUR l'organisation et le développement des Linguatules (*Peutastoma*, Rud.), accompagnées de la description d'une espèce nouvelle provenant de la cavité abdominale du Mandrill ; par M. P.-J. Van Beneden (Académie royale de Belgique. — Extrait du tome XV, n° 3, des Bulletins).

Ce travail important sur un genre fort rare, en même temps qu'il enrichit la science d'une nouvelle espèce, la *Linguatula Diesingii* ; d'un nouveau fait, l'existence pour la première fois constatée d'un helminthe de ce genre sur un animal africain, le Mandrill, *Cynocephalus marmon*, tranche un certain nombre de difficultés relatives à l'organisation des Linguatules et à leur place dans la méthode naturelle. Ainsi l'habile anatomiste nous donne d'intéressants détails sur les sexes et l'appareil générateur, et l'on comprend, dans les vers intestinaux, quel intérêt s'attache à la question de la propagation. D'autre part il démontre, par l'existence d'une paire de pattes articulées chez le jeune au sortir de l'œuf, par l'anatomie du système nerveux, et même par la structure du tissu musculaire, que les Linguatules doivent prendre place à côté des Lernéens dans l'embranchement des articulés.

Un travail aussi précis dans ses résultats intéresse à la fois et les anatomistes et les zoologistes classificateurs, et c'est à ce double titre que nous le signalons aux savants.

Ad. FOCILLON.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

NOTE SUR le *Myoxus Dryas* (Schreber).

Nous devons à M. C. Tyzenhauz, de Wilna, la décou-

verte, en Lithuanie, de cette intéressante espèce, habitant ordinaire des rives du Volga.

Il l'a rencontré au nombre de six individus, tous couchés dans un même nid, au sein d'une des forêts qu'il possède aux alentours de sa propriété de Postawy.

Au premier abord, trompé par une mauvaise figure de Schreber, et privé des moyens de comparaison, M. Tyzenhauz avait cru trouver une nouvelle espèce de *Myoxus* à laquelle il avait imposé le nom de *M. Poliaurus*.

Plus tard, mieux renseigné, il est arrivé à reconnaître son erreur.

Au point de vue géographique, cette découverte nous a paru d'un vif intérêt, et, avec l'agrément de l'auteur, nous nous sommes empressé de la porter à la connaissance du public.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur ce sujet, connaissant les intentions de M. Tyzenhauz, de publier, dans la *Revue zoologique*, quelques lignes complémentaires de celles-ci.

EDM. FAIRMAIRE.

Nous donnerons l'explication de la planche 11 à la fin du travail sur les insectes de la Polynésie.

---

## ERRATA.

### 1849. NUMÉRO 4.

Pages 185, ligne 19, Ophodio-Batraciens; *lisez* : Ophidio-Batraciens.  
189, ligne 29, eaucoup; *lisez* : beaucoup.

### Id. NUMÉRO 5.

211, ligne 6, et; *lisez* : ou.  
214, ligne 11, précédentes; *lisez* : précédents.  
216, ligne 28, péritoniaux; *lisez* : péritonéaux.  
218, ligne 6, classification; *lieez* : respiration.



## I. TRAVAUX INÉDITS.

MELANGES ORNITHOLOGIQUES, par M. F. DE LAFRESNAYE.

Y a-t-il réellement plusieurs espèces du genre *Ocydromus* de Wagler, *Gallirallus* (Lafresnaye), comme l'a indiqué G. R. Gray, dans son *Genera of birds*, ou n'a-t-on point regardé comme telles de simples livrées d'âge ou de sexe appartenant à une seule espèce de *Rallus australis* de Sparrm. et Latham, *Rallus troglodytes* de Forster et Gmelin?

Nous publiâmes, en 1841, dans la *Revue zoologique*, p. 243, et dans le *Magasin de zoologie*, Ois., pl. 24, sous le nom de *Gallirallus brachypterus*, Gallirâle brachyptère, une espèce de très-gros Râle dont nous ignorions alors la patrie, et remarquable, entr'autres anomalies, par des ailes si courtes et si molles, que nous doutions qu'elles fussent aptes au vol; par des tarses courts, mais très-robustes; par des doigts également très-robustes, entièrement conformés pour la marche et nullement pour la natation; par une queue assez longue, mais grêle et longiconique; par un plumage lâche, soyeux et très-mollet; et enfin par un tubercule épineux au pli de l'aile.

Cet oiseau nous paraissant, d'après ces différents caractères, former une sorte de transition des Râles aux Gallinacés, nous crûmes devoir en former un genre nouveau sous le nom de *Gallirallus*, exprimant ce rapport. L'individu d'après lequel nous l'établîmes, et qui appartenait au Cabinet d'histoire naturelle de Caen, était partout d'un noir profond et soyeux, présentant, à certain jour seulement, quelques mèches d'un brun de suie peu apparentes

sur le cou, la poitrine, les flancs et les ailes, et passant au gris ardoisé sur les côtés de la tête, la gorge, le haut du cou et le milieu de l'abdomen, ce dont il est facile de s'assurer en consultant la planche du *Magasin* citée ci-dessus. Sa longueur totale était de 40 cent. ; celle de l'aile pliée, de 19; de la queue, 15; du tarse, 6; et du bec 5, depuis le front.

Ne connaissant aucune figure du *Rallus australis*, puisque la seule existante alors faisait partie des dessins inédits de Forster, et que la description de Gmelin n'allait nullement, quant à la coloration, à celle de notre oiseau, nous étions loin de soupçonner qu'il pût y avoir identité entre ces deux oiseaux.

En 1846, nous vîmes au Musée de Paris deux dépouilles de grands Râles rapportées de la Nouvelle-Zélande par l'expédition du Rhin : quoique leur coloration fût distincte de celle de notre *Gallirâle brachyptère*, elles nous présentaient, dans leurs formes et dans leurs proportions, tant d'analogie avec lui, que nous ne doutâmes pas qu'ils ne fussent au moins congénères et probablement compatriotes, et nous l'indiquâmes alors dans la *Revue* de 1846, p. 384. Ces deux individus du Muséum, différant du nôtre par un plumage mélangé de noir et de roux, par mèches et par bandes, nous supposions qu'ils pouvaient être des jeunes ou des femelles d'une espèce dont le nôtre eût été le mâle adulte.

En 1847, M. Bernard Dubus, dans la troisième livraison de ses *Esquisses ornithologiques*, publia et figura, sous le nom de *Gallirallus fuscus* (*Gallirâle brun*, *ibid.*, pl. 11), un oiseau de la Nouvelle-Zélande appartenant au Musée de Bruxelles. L'auteur avait hésité quelque temps, dit-il, à le publier comme inédit, tant il se rapprochait de la description et de la figure de l'espèce publiée par nous sous le nom de *Gallirallus brachypterus*; mais croyant lui trouver des différences spécifiques, tant dans la conformation que dans l'ensemble de ses proportions et la forme de son bec, il se

décida à le présenter comme espèce distincte, sous le nom de *Gallirallus fuscus*. Il le décrivait comme étant presque entièrement d'un brun très-foncé, avec les plumes bordées de roux ; celles de l'aile et de la queue fasciées transversalement de cette dernière couleur ; la gorge et le haut du devant du cou cendrés, couleur qui s'étendait un peu sur les côtés de la tête et au-dessus de l'œil, en forme de sourcil très-peu apparent ; le bec et les pieds d'un brun rougeâtre, la pointe du bec d'un gris plombé ; la longueur totale étant de 50 cent. ; celle du bec, depuis la commissure, de 5 ; du tarse, 6 ; de l'aile ployée, 17 ; et de la queue, 13 ; le plumage étant fort épais et soyeux, les plumes du front rigides et courtes, à baguettes raides, pointues, et dépassant notablement l'extrémité des barbules ; les ailes armées d'un tubercule spiniforme.

Les différences reconnues par M. Dubus ne nous paraissent pas suffisantes pour voir dans sa description et la figure qui l'accompagne une espèce distincte de la nôtre figurée dans le *Magasin* : 1° parce que M. Dubus, n'ayant pu en juger que par la planche du *Magasin*, a pris pour une forme particulière d'ailes ce qui n'est que la copie exacte de l'oiseau empaillé, avec les ailes à moitié étendues, pour en faire voir la brièveté ; et quant à la forme du bec, elle nous a paru entièrement semblable, ainsi que celle des pattes. Le plumage seul offre quelque différence dans les bordures rousses des plumes sur un fond brun très-foncé, celui de notre oiseau étant presque partout d'un noir mat uniforme. Mais qui ne sait que la seule diversité de coloration, si variable suivant l'âge et les sexes, ne suffit pas pour constituer une différence spécifique quand il y a d'ailleurs conformité dans les proportions.

Nous sommes d'autant plus porté à croire que notre *Gallirallus brachypterus*, le *fuscus* de M. Dubus, et les deux individus que nous avons vus au Muséum, ne forment qu'une espèce, que dernièrement, ayant eu à notre disposition deux peaux de ce singulier oiseau, mais qui,

au lieu d'être noires comme l'individu que nous avons décrit autrefois, offraient au contraire un mélange par bandes et par mèches, l'un de noir et de brun-roux, l'autre de noir et de roux assez clair, et se rapprochant par conséquent en cela des individus du Musée et du *fuscus* de M. Dubus, nous nous décidâmes à aller les comparer à Caen avec le type de notre ancienne description déposé au Musée de cette ville. Nous reconnûmes alors, après une minutieuse comparaison, que malgré ces différences de coloration il y avait conformité entière dans les proportions et les formes de toutes les parties chez ces trois individus; que tous trois, malgré leur différente coloration, présentaient la teinte grise des joues et de la gorge, les petites baguettes épineuses du front, et le tubercule spiniforme de l'aile, et nous en conclûmes que non-seulement ces trois individus ne formaient qu'une espèce, mais que très-probablement le *fuscus* de M. Dubus et les deux peaux du Muséum leur étaient également identiques. Or, comme les deux peaux que nous avons à notre disposition, et dont nous avons fait l'acquisition, étaient étiquetées *Ocydromus australis*, il en résulte que ces cinq individus, malgré leur différente coloration, appartiennent évidemment au *Rallus australis*, et que notre genre *Gallirallus* ne diffère point du genre *Ocydromus* de Wagler, quoique M. Dubus ait avancé l'opinion contraire.

A l'appui de la nôtre, nous citerons encore la description et la figure de l'*Ocydromus australis* Sparrm., ou *Troglo-dytes* Forster, Gmelin, publiées en 1845 dans la zoologie du voyage de l'*Erebus and Terror*, par G. R. Gray, p. 13, pl. 14. Ce dernier auteur, citant Forster, qui le premier l'a décrit et figuré, y dit, d'après lui, « que cet oiseau habite l'île australe de la Nouvelle-Zélande; qu'il y est très-nombreux à la Baie obscure, où il est répandu sur toutes les rives maritimes, et même sur les plus petits îlots, et, ce qui est fort surprenant, que ses ailes sont si courtes qu'il n'essaie jamais de voler et ne peut non plus nager, à cause de

ses pieds, totalement dépourvus de palmures, ce qui rend fort difficile à concevoir comment il a pu parvenir dans toutes ces îles. Il se retire, le jour, dans des cavités, sous des racines d'arbres, et quand la chaleur a cessé, il retourne sur le rivage pour y chercher différentes espèces de vers et petits animaux marins, dont il se nourrit. Il court avec rapidité, grattant la terre à la manière des Gallinacés, pour y chercher sa nourriture, et pousse des cris fréquents la nuit et par le temps pluvieux; sa chair est savoureuse, surtout quand on en a enlevé la peau. » (Forster.)

M. Gray y dit encore que récemment M. P. Earl a remarqué que ces oiseaux, qui portent le nom de Weka, se trouvent également dans les deux îles de la Nouvelle-Zélande; qu'on les rencontre ordinairement dans les plaines, dans les hautes herbes ou les halliers de buissons peu élevés, d'où ils peuvent s'élancer facilement sur les petits oiseaux perchés près du sol. M. Earl rapporta vivant, chez lui, un de ces oiseaux qu'il avait pris dans l'île du Sud : un petit oiseau vivant fut le plus grand régal qu'il put lui offrir. Ces oiseaux se nourrissent aussi de baies. Le crépuscule ou le clair de lune sont les moments les plus favorables pour les découvrir. Leur nichée est ordinairement de trois à cinq petits, qui suivent leurs parents jusqu'à ce qu'ils aient presque atteint leur grosseur. Avant cette époque, ils sont d'une couleur approchant de celle du sable. Les colons les désignent par le nom de *Poules de bois*.

Ces deux descriptions de mœurs du *Rallus australis*, faites à des époques si éloignées l'une de l'autre, offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles coïncident parfaitement ensemble sur presque tous les points. La première prouve que nous fûmes bien inspiré lorsque, trouvant dans cet oiseau des rapports de forme avec les Gallinacés, nous en formâmes un genre de transition sous le nom de *Gallirallus*, puisque Forster avait remarqué les mêmes rapports dans ses mœurs, et la seconde présente un fait des plus bizarres en ornithologie, c'est-à-dire une espèce de gros Râle devenu, pour

ainsi dire, carnassier, et se nourrissant en partie de petits oiseaux.

Dans le même *Voyage*, M. G. R. Gray décrit et figure (p. 14, pl. 15), sous le nom d'*Ocydromus Dieffenbachii*, un autre grand Râle de l'île Chatam, qu'il avait déjà nommé *Rallus Dieffenbachii*, dans *Dieffenb. trav. New.-Zel. app.*, p. 197. Il le décrit ainsi : « Dos d'un brun olive, traversé de bandes irrégulières fauves et noires ; poitrine et bas du cou par derrière d'un roux jaunâtre traversés de bandes noires ; rémiges primaires et secondaires, et sous-caudales, d'un roux foncé, fascié de noir ; bas de la poitrine, abdomen, ses côtés et la partie jugulaire noirs, fasciés de blanc ; sommet et partie postérieure de la tête, joues et bande sous-oculaire d'un blanc olive ; les deux dernières parties teintées de roux ; une bande sur-oculaire, depuis les narines jusque vers le milieu de l'œil, blanche ; la continuation de cette bande derrière l'œil et la gorge grise, mais celle-ci blanche au-dessous du bec ; queue d'un brun sombre, avec des marques longitudinales d'un roux vif près de sa base. — Long. tot. 12 pouces 1/2 anglais ; du bec, depuis l'ouverture, 1 pouce 1/2 ; de l'aile, 5 pouces ; du tarse, 1 pouce 1/2. »

Cet individu fut recueilli par le docteur Dieffenbach, à l'île Chatam, où on le connaît sous le nom de *Moeriki*.

Le même auteur, G. R. Gray, dans son *Genera of birds*, part. 31, article *Rallinæ*, genre *Ocydromus*, après avoir indiqué l'*Ocydromus australis* (Sparrm.), *Rallus troglodytes* (Forster), type du genre, y réunit, comme congénères, ? *Ocydromus Dieffenbachii* (G. R. Gray), mais précédé d'un point d'interrogation, avec doute par conséquent que ce Râle appartienne réellement au genre ; puis, comme troisième espèce, *Ocydromus brachypterus* Lafresnaye, *Rev. zool.*, 1844, p. 243, type du genre *Gallirallus* (Lafresnaye).

L'auteur qui cite notre genre *Gallirallus* comme synonyme d'*Ocydromus*, n'indiquant point le *Gallirallus fus-*

*cus* de Dubus ni comme espèce distincte ni comme synonyme d'une autre, il est très-probable qu'il n'a fait cette omission que parce qu'il n'avait pas encore connaissance de la livraison des *Esquisses ornithologiques*, où cette espèce est décrite et figurée.

De ces quatre espèces prétendues, dont trois indiquées par G. R. Gray, comme appartenant au genre *Ocydromus* de Wagler, et la quatrième l'étant par M. Dubus comme du genre *Gallirallus* Lafresnaye, il serait très-possible qu'une seule espèce, l'espèce type, l'*Ocydromus australis* Sparrm., y appartint réellement; car l'auteur, en y plaçant avec doute l'*Ocydromus Dieffenbachii*, avait probablement des motifs fondés qui le faisaient hésiter; et quant à notre *Gallirallus brachypterus* et au *Gallirallus fuscus* (Dubus), en les comparant avec une peau de l'*Ocydromus australis* que nous possédons, nous avons acquis la certitude qu'ils ne formaient réellement qu'une espèce sous des livrées d'âge ou de sexe différentes.

Nous serions toutefois très-flatté que quelque ornithologiste, étant à même de faire ces comparaisons dans des Musées publics ou particuliers, voulût bien, dans l'intérêt de la science, consigner dans la *Revue zoologique* ses observations à ce sujet.

NOTICE ET CONSIDÉRATIONS OOLOGIQUES SUR le genre ornithologique Poule-Sultane, *Fulica Porphyrio* (L.), par M. O. DES MURS.

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'on a remarqué avec quelle facilité, en histoire naturelle surtout, les erreurs s'accréditent et se propagent, chaque auteur répétant à l'envi et sans contrôle ce qu'ont dit ses devanciers. Il n'est pas inutile, ce nous semble, l'histoire naturelle proprement dite vivant essentiellement de faits, de relever ces erreurs lorsque l'on a acquis et que l'on peut administrer la preuve

de leur existence, et par conséquent l'inanité des prétendues observations qui leur auraient servi de base : rien ne saurait être indifférent en cette matière. Nous croyons donc rendre service à la science, en venant signaler une erreur constamment reproduite depuis Buffon, qui, s'il n'en est pas en réalité l'auteur, s'en est du moins fait gratuitement l'éditeur responsable.

De longtemps, sans nul doute, on n'aura de détails exacts et précis sur la ponte de chaque genre d'oiseaux, non plus que sur la forme et la couleur de leurs œufs. Si la science, à la suite de chaque description ornithologique, réclame ce complément, il n'y a pourtant pas de nécessité obligatoire pour un auteur, lorsqu'il ne possède par lui-même aucun fait d'observation de cette sorte, d'entrer dans ces détails, s'il en est réduit à s'aider de son imagination ou à copier servilement ses prédécesseurs, comme l'ont fait tous les ornithologistes qui, depuis Buffon, ont écrit sur la Poule-Sultane.

Buffon, ou plutôt Mauduyt, son collaborateur en cette partie, dans son savant article sur le Porphyryon ou Poule-Sultane, après avoir parlé d'un couple d'oiseaux de cette espèce, qui avait été rapporté de Sicile par le marquis de Nesle, à Paris, en 1777, et avoir décrit une partie des habitudes de ces oiseaux qu'il avait eu occasion d'observer une fois chez ce dernier, ajoute :

« Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778) : on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire un nid ; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance de mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité. *La ponte fut de six œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronds et de la grosseur d'une demi-bille de billard.* La femelle n'étant pas assidue, on les donna à couvrir à une poule, mais ce fut sans succès... »

On ne peut assurément rien dire de plus positif et de plus empreint de l'accent ou des apparences de la vérité,



et en présence du nom de Buffon et de Mauduyt, prenant sous leur responsabilité des détails qu'ils tenaient d'une source respectable, comme devait l'être à leurs yeux le marquis de Nesle, il était difficile de concevoir quelque doute sur l'authenticité de ces observations, à moins de les renouveler soi-même.

Aussi, peu d'années après, Valmont de Bomare reproduit à peu près textuellement ce même passage dans son *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, v° Porphyrion, sauf une légère omission et une variante dans les termes : « *La ponte, dit-il, fut de six œufs blancs, très-ronds, et moitié moins gros qu'une bille de billard.* »

Depuis cette époque, M. Temminck, dans son *Manuel d'ornithologie d'Europe*, édition 1820, a dit, sans indiquer la source de ses renseignements, que la Poule-Sultane pondait *trois ou quatre œufs blancs de forme presque ronde*. Il est évident que ce passage n'est que la reproduction légèrement modifiée de la donnée de Buffon.

Viellot, dans sa *Galerie des Oiseaux*, 1825, a rapporté le même fait dans les mêmes termes que Buffon, mais, suivant ses habitudes, sans indiquer s'il parle d'après ses propres observations, ou s'il ne fait que reproduire ce qui a été dit avant lui : « *Un couple de Porphyrion d'Europe, dit-il, a niché en domesticité; le mâle et la femelle, etc...* » Le reste comme dans Buffon. Nous observerons ici que Viellot est d'autant plus blâmable de cette dissimulation, que dans sa *Galerie* il saisit avidement les moindres occasions de contredire ou rectifier Buffon, et son continuateur Sonnini.

Plus récemment, M. le docteur Gerbe, auteur de fort bons articles ornithologiques insérés dans le *Dictionnaire pittoresque d'Histoire naturelle*, publié par l'honorable M. Guérin-Méneville, trompé par l'apparente bonne foi de Viellot, a reproduit son passage en lui en attribuant tout l'honneur.

Enfin M. Charles Bonaparte, prince de Canino, qui le

dernier a parlé le plus au long et *ex professo* du Porphy-  
rion, dans son remarquable article consacré à cet oi-  
seau (1), a eu l'imprudence de se fier à ce qui avait été  
avancé, sur le fait de sa propagation, par ses devanciers.  
Voici ce qu'il en dit : « La Poule-Sultane construit de bâ-  
chettes et de feuilles un nid passablement grand, dans le-  
quel elle dépose un certain nombre d'œufs de forme presque  
ronde et de couleur blanche, ressemblant plus à ceux des  
Poules et à ceux des Oies qu'à ceux des autres oiseaux de  
l'ordre auquel elle appartient. »

Certes, s'il fallait une preuve que M. le prince de Canino,  
n'attachant probablement pas à ces renseignements toute  
l'importance qu'ils méritent, a à se reprocher, lui si près  
des lieux où habite le Porphyrion, de n'avoir pas observé  
la ponte et les œufs de cet oiseau, on la trouverait dans  
l'absence de toute fixation de chiffre relatif au nombre de  
ces œufs par ponte : un certain nombre d'œufs, dit cet au-  
teur.

Et cependant, partant des caractères que, d'après cette  
description, l'œuf du Porphyrion paraît offrir, si différents  
de ceux de ses congénères, M. le prince de Canino prend le  
soin de faire remarquer cette bizarrerie de rapports zoolo-  
giques plus rapprochés de ceux des Gallinacés et des Ana-  
tidés que de ceux des Rallidés et des Fulicidés ; puis ar-  
rivant aux autres caractères physiologiques propres au  
Porphyrion, il reproduit, en s'y rangeant et en les déve-  
loppant, les réflexions et les observations de M. Temminck,  
basées surtout sur la conformation de la narine, qui chez  
cet oiseau est arrondie, privée de membrane, et percée à  
jour, à la différence de celle des Râles et des Poules-d'eau,  
qui l'ont recouverte d'une membrane.

Que conclure, à part cette erreur, de la dissertation si

(1) *Fauna Italica*, 1832-1841. « Costruito di bacchettine e di foglia un nido  
notabilmente grande vi depongono dentro buon numero d'uova di forma quasi ro-  
tonda e di color bianco, più a somiglianza delle *Grallæ* et degli *Anseri* che degli  
altri uccelli all' ordine dei quali appartengano. »

approfondie et si savante de M. le prince de Canino, sinon l'importance, en fait de classification de genres, des caractères oologiques, et la nécessité d'observations exactes et précises lorsqu'on veut utiliser ces caractères?

Il a donc été censé reconnu et reçu comme fait réel, depuis Buffon jusqu'à ce jour, que la Poule-Sultane pondait *des œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronds, et de la grosseur d'une demi-bille de billard.*

Eh bien! il n'y a rien de plus entièrement faux; et la science oologique est en trop belle voie de progrès et acquiert trop d'importance pour autoriser plus longtemps par son silence la propagation d'une erreur aussi dangereuse, et pour la laisser s'établir dans le domaine des faits. Car, nous l'avons dit plus d'une fois, la nature, dans toutes ses productions, a des règles fixes et invariables dont elle s'écarte bien quelquefois, mais dont ses écarts même ne servent qu'à mieux constater la fixité des principes d'après lesquels elle se dirige.

Or, la Poule-Sultane, par son *facies*, par son type, par son organisation et par ses habitudes, a par trop de rapports avec les vraies Poules-d'eau et les Râles, pour que l'on pût supposer qu'elle s'en éloignât entièrement sous le rapport de la propagation, à plus forte raison pour que l'on osât l'avancer comme une vérité commandant la croyance la plus absolue. Il était tout naturel, au contraire, si l'on avait à inventer (et encore, pour le faire impunément en histoire naturelle, faut-il posséder quelques principes généraux de la science) d'assimiler la propagation de cet oiseau à celle de ses vrais congénères, plutôt que de l'en éloigner, et de la rapprocher forcément de celle des Procellanidés et des Sphéniscidés; car ce sont les deux familles auxquelles se rapporterait le plus, sous le rapport oologique bien entendu, le Porphyryon, si le fait cité par Buffon, et qui a provoqué la judicieuse attention de M. le prince de Canino, était réel; et l'on conviendra que ce serait effectivement une anomalie par trop forte, nous dirions presque

monstrueuse, pour qu'il ne fût point permis de le contrôler.

Et en effet, l'œuf de la Poule-Sultane, rapporté pour la première fois, en 1839, par M. Fabvier, des environs de Tanger, est de forme ellipsoïde, d'une coquille unie et légèrement luisante, recouverte d'un fond ocracé jaunâtre, maculé de taches arrondies couleur de rouille, dont les bords se perdent souvent en se fondant dans la teinte générale du fond, entremêlées de petits points ou mouchetures de même couleur et d'autres taches isolées d'un gris violacé ou blanchâtre : les deux axes de cet œuf varient de 36 à 37 et de 51 à 52 millimètres. On voit qu'il y a loin de la dimension de cet œuf, qui est tout-à-fait en rapport avec la taille de l'oiseau, à celle qui lui a été attribuée par Buffon, celle d'une demi-bille de billard, et qui l'aurait réduit à la grosseur d'un œuf de Poule-d'eau ordinaire.

Tels sont les deux seuls œufs de cet oiseau que nous ayons encore vus, et dont l'un se trouve dans notre Collection et l'autre dans celle du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Tels sont aussi les caractères généraux de l'œuf de tous les Rallidés ; et l'on comprendra que la concordance de ces caractères avec ceux tirés de la conformation et des mœurs de l'oiseau viennent si heureusement confirmer les principes que nous professons, et sur lesquels nous espérons voir se constituer la science oologique, qu'il ne nous était pas possible d'ajourner la rectification d'un fait erroné aussi contradictoire avec ces principes.

Nous ne désespérons pas, avec le temps, de voir l'ologie s'enrichir d'un plus grand nombre des œufs de cet oiseau, si commun en Sicile et sur la côte septentrionale d'Afrique ; et nous étions fondé à nous étonner, en annonçant dans le temps *la France sicilienne* de M. Malherbe, de voir ces renseignements, qu'il était à même de se procurer sur les lieux, manquer à son ouvrage, et surtout à son article du Porphyron.

ESSAI SUR LES *Coléoptères de la Polynésie*,  
par M. LÉON FAIRMAIRE. (Suite.)

SUITE DES TAXICORNES.

64. *Diphyrhynchus*, nov. gen. PP 11 pag 9-1

Antennæ 11 articulatæ, ad apicem sensim clavatæ, art. 3 longitudine primum æquante, secundo duplo longiore; caput medio valde sinuatum, utrinque productum; palpi maxillares articulo ultimo oblique truncato; tarsi antici et medii 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> articulis dilatatis.

Ce genre, voisin des *Oplocephala* et des *Platydema*, s'en distingue par l'échancrure de la tête chez les mâles, la dilatation des tarses et la longueur des premiers articles des antennes. La tête, échancrée circulairement, se prolonge de chaque côté en une pointe mousse, courte, un peu relevée, rebordée; le dernier article des palpes maxillaires est en ovoïde tronqué obliquement; les antennes sont insérées sous le rebord de la tête contre les yeux; le premier article et le troisième sont égaux, le premier caché sous la tête, le deuxième est bien plus court que le troisième, les cinq derniers articles s'élargissent peu à peu jusqu'au dernier. Le corps est un peu déprimé, assez large; le corselet, plus large que long, se rétrécit en avant, et est largement échancré antérieurement; il est étroitement rebordé sur les côtés. Ecusson triangulaire, large, court. Elytres n'ayant pas tout-à-fait deux fois la longueur du corselet et de la tête réunis, arrondies en arrière; à stries fines formées par de petits points serrés. En dessous, prosternum finement ponctué, saillant en arrière, dans une échancrure du mésosternum; métasternum fortement ponctué, s'avancant entre les jambes intermédiaires en un lobe arrondi. Segments abdominaux striés et ponctués. Pattes fortes, comprimées; tibias en triangle allongé, deuxième et troisième articles des tarses antérieurs et intermédiaires dilatés et poilus.

*D. chalceus*. — Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Entièrement bronzé, très-finement ponctué; bord réfléchi des élytres rougeâtre, ainsi que les pattes, les antennes et la bouche. La femelle est un peu plus grosse; la tête est seulement échancrée, les tarse ne sont pas dilatés; les stries des élytres sont un peu plus marquées. — Iles Wallis et Tonga-Tabou, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum. Cet insecte est figuré dans le *Voyage au Pôle Sud*, Ins., pl. 11, f. 19 et 20, mâle et femelle, sous le nom de *Oplocephala chalcea*.

65. *Heterophaga mauritanica* Fab. — Très-commun dans les troncs pourris de plusieurs arbres, surtout de l'*Erythrina indica*. Vit aussi dans le biscuit gâté. — Taïti, M. *Vesco*. — Se trouve aux îles Sandwich, Eschscholtz.

66. *H. pandanicola* Esch. Entom. *Uloma* id. Boisd., Astrol. II, 258. — Long. 4 mill.

Nigro-brunnea, nitida, capite punctato, ad antennarum basin leviter impresso, prothorace punctulato, utrinque marginato, antice vix angustato; scutello triangulari, punctato; elytris punctato lineatis, interstitiis planis, subtilissime punctulatis, subtus piceus, pedibus, antennis et ore testaceo-rufis.

Rare: habite sous les écorces d'arbres et dans le bois pourri. — Taïti, M. *Vesco*. — Avait été trouvé à Radack, par Eschscholz.

67. *Uloma insularis* Guérin, Desc. de quelques Col., *Revue zool.*, 1841, p. 190. — Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

D'un noir un peu brunâtre, très-luisant; tête aplatie, ponctué; avec le chaperon échancre au milieu, offrant en avant et de chaque côté, dans les mâles, une assez forte corne oblique dirigée en arrière et latéralement. Corselet de forme carrée, plus large que long, assez sinué au bord antérieur, très-finement ponctué, offrant, dans les mâles, une forte corne relevée et obtuse de chaque côté en avant, laquelle produit une dent très-saillante dirigée en avant et en bas, pour s'opposer à celle de la tête; chacune de ces cornes précédée, en dessous du corselet, d'une large et profonde fossette. Elytres offrant des côtes saillantes pro-

duites par des sillons dont le fond est très-fortement ponctué. Antennes petites, et dessous du corps d'un brun foncé.

— Vavao. — Je n'ai pas vu cet insecte.

68. *U. cavicollis*. — Long. 9 à 10 mill.

Nigro brunnea, nitida, elytris striato-punctatis, interstitiis planis, prothorace maris antice excavato, utrinque dentato, capite impresso, antice incrassato; antennis, ore pedibusque rufescentibus, tibiis anticis arcuatis, multidentatis.

Allongé, d'un brun foncé luisant; tête déprimée au milieu et obliquement vers la base des antennes, au-dessus de laquelle le bord de la tête est échancré; bord antérieur épaissi, droit; antennes très-larges et courtes. Corselet un peu rétréci en avant, fortement excavé et muni de chaque côté d'une dent courte, obtuse; dedans de cette excavation lisse, presque triangulaire. Elytres très-faiblement élargies en arrière, à stries ponctuées, les points peu serrés; intervalles planes, lisses. Sternum fortement ponctué; abdomen strié longitudinalement; le dernier segment lisse, l'avant-dernier strié sur les côtés. Pattes rougeâtres; tibias antérieurs courts, comprimés, armés de quatre ou cinq dents; tibias intermédiaires crénelés, les postérieurs plus longs, droits, ayant seulement deux épines courtes à l'extrémité. — Mâle. — Iles Wallis, Coll. de M. Doué.

Il serait possible que l'espèce suivante fût la femelle de celle-ci; cependant on ne voit pas sur le corselet la moindre trace de dépression.

69. *U. encausta*. — Long. 10 mill.

Nigro-brunnea, interdum rufopicea, capite antice et postice transversim impresso, prothorace lævi, elytris striato punctatis, interstitiis planis, subtilissime punctulatis, subtus rufescens, abdomine strigoso, pedibus rufis.

Allongé, parallèle, en dessus d'un brun noir luisant, passant quelquefois au brun rougeâtre; tête ayant deux impressions transversales, l'une en avant des yeux, arquée, l'autre en arrière. Corselet finement rebordé sur les côtés, lisse, mais offrant à la loupe une ponctuation excessivement

fine et peu serrée. Ecusson en triangle arrondi. Elytres ayant presque deux fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis, à stries ponctuées, peu enfoncées, les points écartés; intervalles planes, fins. Dessous du corps et bouche rougeâtres; pattes plus claires. Abdomen ridé longitudinalement. — Femelle. — Iles Wallis, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum. Figurée dans le *Voyage au Pôle Sud*, pl. 11, fig. 4 et 5, sous le nom de *U. insularis*, déjà employé pour une espèce du même genre. — Ressemble à *U. australis* Boisd., *Voy. Astr.*, II, 258, de la Nouvelle-Hollande; mais la description est si laconique qu'il est impossible de signaler les différences; il se pourrait qu'elle fût la même espèce.

70. *Dibolium castaneum* Herbst. — *Margus ferrugineus* Dej., Cat. — Taïti, M. *Pradier*.

71. *Cerandria cornuta* Fab. — Sous les écorces d'arbres. — Taïti, M. *Vesco*.

72. *Emmaglæus*, nov. gen. Corps ailé, à surface inégale. Tête large, courte, obtuse, peu saillante. Antennes très-courtes, atteignant à peine le bord du prothorax, couchées en dessous le long des yeux, dans une rainure peu marquée.; de 11 articles serrés, le premier gros, orbiculaire, les suivants petits, les 3 derniers plus gros et formant une massue.

Corselet à peu près aussi large que long, un peu rétréci en arrière, le bord antérieur avançant sur la tête en un lobe un peu partagé en deux, séparé des angles antérieurs par une échancrure assez profonde; ces angles sont assez saillants, mais peu aigus; bord postérieur arqué. Ecusson petit, arrondi. Elytres un peu plus larges que le corselet; épaules coupées obliquement; bords très-faiblement arqués, se rétrécissant en arrière un peu après le milieu, arrondies à l'extrémité: leur surface est chargée d'inégalités, surtout en arrière. Prosternum lisse sur les côtés, fortement rugueux au milieu; métasternum lisse, avec quelques gros points sur les côtés; abdomen lisse, sauf le dernier



segment, qui est fortement ponctué; premier segment aussi long que les trois suivants. Pattes courtes, rugueusement ponctuées; tibias terminés par une épine interne et une externe plus petite, garnis en dehors de poils très-courts et gros. Tarses de quatre articles, assez épais, le dernier aussi long que les deux précédents; aux tarses antérieurs on ne voit que quatre articles; mais le premier, qui ferait le cinquième article, semble très-petit et caché dans le tibia.

*E. nosodermoides*. — Long. 4 mill.; larg. presque 2 mill.

Nigro-brunneus, squammis albidis et fuscis densè indutus; prothorace tuberculis fusco-squamosis, medio quatuor, ad latera tribus, elytris tricostatis, postice fuscis et transversim nigro maculatis, tuberculis fuscisquamosis ornatis.

L'unique individu sur lequel j'établis ce genre rappelle tout-à-fait la forme du *Nosoderma Duponchelii*; mais la présence d'ailes le sépare des *Collaptérides* et le range près des *Coxelus*. Il est d'un brun noir, couvert d'écailles serrées, grises, blanchâtres, et d'un brunâtre ferrugineux. Tête rugueuse, ayant à chaque œil une tache ferrugineuse. Corselet d'un blanc grisâtre, avec une ligne médiane presque dénudée; de chaque côté de cette ligne deux petites protubérances oblongues, couvertes d'écailles d'un brunâtre ferrugineux; sur les côtés trois protubérances de même couleur, la postérieure allongée, touchant l'angle postérieur; bord antérieur de la même couleur, ainsi que les angles antérieurs; les postérieurs ont une petite tache dénudée. Ecusson noir. Elytres offrant de chaque côté trois côtes peu droites, séparées de la suture par un espace notable, plus saillantes en avant et en arrière, chargées d'écailles d'un brunâtre ferrugineux; strie suturale marquée et un peu distante de la suture; le tiers postérieur de l'élytre est brunâtre, avec une tache dénudée noire, et des tubercules assez saillants chargés d'écailles ferrugineuses; ceux placés sur le bord et ceux qui terminent l'élytre ren-

dent le bord sinué avant l'extrémité. La partie antérieure des élytres est variée de gris et de brunâtre; cette dernière teinte prédomine à la base. — Tonga - Tabou. Coll. de M. Doué, qui m'a obligeamment communiqué plusieurs espèces intéressantes de la Polynésie.

## HÉLOPIENS.

73. *Amarygmus hydrophiloides*. — Long. 8 mill.

Metallicus, virescens aut sæpius cærulescens, nitidus, capite tenuiter punctato, labro cum antennis obscure rufis, antennis apice piceis, prothorace subtilissime punctulato, postice bisbisi-nuato, scutello triangulari, lævi, elytris striato punctatis, striis parum impressis.

D'un métallique bleuâtre le plus souvent, ou verdâtre, brillant; tête finement ponctuée, avec un fort sillon transverse en avant des yeux; labre testacé; bouche et antennes d'un rougeâtre obscur, antennes plus foncées à l'extrémité. Corselet très-finement ponctué, paraissant lisse à l'œil nu, échancré en avant, bisinué de chaque côté en arrière. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres lisses, à stries ponctuées, fines, peu enfoncées; les points éloignés, intervalles planes. Dessous du corps et pattes d'un brun rougeâtre foncé, un peu métallique. — Iles Wallis, Tonga-Tabou. MM. Arnoux et Latour. — Coll. Muséum.

74. *A. tuberculiger*. — Long. 9 mill 1/2.

Metallicus, virescens aut cærulescens, capite ruguloso-punctato, prothorace ruguloso-punctato, postice vix sensim bisinuato, scutello triangulari apice punctato, elytris punctatostriatis, interstitiis rugulosis, subtus brunneo nigricans, abdominis segmentis longitudinaliter strigosis.

D'un métallique foncé, bleuâtre ou verdâtre; tête ruguleusement ponctuée, avec un sillon transverse en avant des yeux, qui se touchent presque. Corselet finement, mais ruguleusement ponctué, faiblement bisinué au bord postérieur, légèrement arrondi en avant. Ecusson triangulaire, lisse, ponctué à l'extrémité. Elytres à stries bien marquées,

ponctuées; intervalles convexes, très-finement ponctués, et couverts de fines aspérités. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre; segments de l'abdomen striés longitudinalement. — Tonga-Tabou. MM. *Arnoux* et *Latour*. — Les individus trouvés à Vavao, par MM. *Hombroen* et *Jacquinet*, sont d'un brun noirâtre mat. — Muséum. — Cette espèce est figurée dans le *Voyage au Pôle Sud*, Ins., pl. 12, fig. 5, sous le nom que je lui ai conservé.

75. *Olisthæna cuprina*. — Long. 7 mill.; larg. 2 mill. 1/2.

Elongata, convexa glabra, nitidissima, capite thoraceque punctatis, nigro-metallicis, elytris æneis, cupreo-micantibus, punctato lineatis, interstitiis planis, punctulatis.

Forme allongée, naviculaire, très-convexe; tête et corselet très-ponctués, d'un noir métallique très-brillant. Corselet très-légèrement rétréci en avant, rebordé sur les côtés et en arrière; bord antérieur s'arrondissant sur la tête. Elytres très-peu plus larges que le corselet, ayant cinq fois sa longueur, presque droites sur les côtés, acuminées vers l'extrémité, qui est mousse; accompagnées d'un léger rebord qui se termine brusquement à l'épaule; à lignes de points enfoncés formant des stries en arrière et sur les côtés; intervalles planes, finement ponctués; d'un bronzé brillant à reflets cuivreux. Dessous du corps d'un brun rougeâtre assez brillant; les deux premiers segments de l'abdomen ridés, la base du troisième ridée; son extrémité et les deux derniers ponctués. Pattes courtes, grêles, de même couleur. — Iles Wallis. MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum.

76. *O. planicollis*. — Long. 7 mill.; larg. 2 mill. 3/4.

Elongata, elytris sat convexis, prothorace paulo planato, cum capite tenuiter punctulato et nigro metallico, elytris striato-punctatis, interstitiis subtilissime punctulatis, cupratis, cæruleo micantibus.

Allongée, moins étroite; élytres assez convexes, corselet très-peu bombé. Tête et corselet finement et peu den-

sément ponctués, d'un noir métallique. Ce dernier échancré et un peu rétréci en avant, rebordé sur les côtés seulement, assez fortement bisinué en arrière. Elytres à peine plus larges à la base que le corselet, très-légèrement arquées sur les côtés, s'arrondissant vers l'extrémité, qui est pointue; accompagnées d'un étroit rebord, qui s'émousse à l'épaule; à stries ponctuées, les points peu serrés; intervalles planes, très-finement pointillés; d'un cuivreux à reflets bleuâtres. Dessous du corps et pattes d'un rougeâtre métallique; les deux premiers segments de l'abdomen fortement ponctués, les autres lisses, le dernier imperceptiblement ponctué. — Iles Wallis, MM. Arnoux et Latour. — Muséum.

Cette dernière espèce me semble bien être la même que celle qui est figurée dans le *Voy. au Pôle Sud*, Ins., pl. 12, f. 1, sous le nom de *Platydema oblonga*, de Vavao.

#### TRACHÉLIDES.

77. *Anthicus oceanicus* Laferté, Anth., p. 170, 71 — Long. 8 mill. 1/2.

Testaceus, interdum brunescens, capite thoraceque tenuiter punctatis, elytris fortius punctatis, pilosis, brunneis, quatuor maculis testaceis, maxime variantibus, præsertim anticis, ornatis; pedibus antennisque pallide testaceis, antennis apice fuscentibus.

D'un jaune testacé, quelquefois brunâtre; tête et corselet finement et densément ponctuées; corselet allongé, notablement rétréci en arrière. Elytres deux fois aussi larges que le corselet, assez fortement ponctuées, mais non striées, couvertes de poils d'un gris jaunâtre, peu serrés; brunes, avec quatre taches testacées qui varient beaucoup de taille: dans les individus que je regarde comme typiques, les quatre taches sont assez petites et rondes.

Var. *A.* Les deux taches antérieures se réunissent à la suture et se prolongent sur l'écusson.

Var. *B.* Ces mêmes taches se dilatent un peu plus, occupent le tiers antérieur de l'élytre en se prolongeant un

peu en arrière sur la suture ; aux épaules, une petite tache brune : les deux taches postérieures s'agrandissent.

Var. *C*. Les taches forment deux bandes transversales, séparées au milieu par une bande brune, à la base des élytres, une autre bande brune étroite. Quelquefois la tête est brune, et le corselet testacé. Pattes et antennes d'un testacé pâle ordinairement ; antennes obscures à l'extrémité. Habite au bord de la mer, sur la plage, dans les feuilles de cocotier tombées. — Taïti, M. *Vesco*. La variété *C* provient de Nouka-Hiva, où on la prend accolée aux tiges visqueuses du *Nicotiana tabacum*. Elle a un faciès un peu différent à cause de la disposition des couleurs ; mais il y a concordance parfaite pour la forme et la ponctuation. La différence des plantes n'est pas importante, les *anthicus* n'étant pas phytophages.

78. *Mordella argentifera*. — Long. 5 mill. avec la tarière.

Nigra velutina, prothoracis margine postico, scutello, elytrorum quatuor maculis, argenteis ; abdominis segmento primo utrinque argenteo-maculato.

D'un noir foncé, avec une pubescence noire, soyeuse, très-courte ; corselet bisinué au bord postérieur, qui est bordé d'une pubescence soyeuse argentée. Ecusson argenté. Elytres tronquées obliquement à l'extrémité, ayant chacune deux taches argentées, l'une avant le milieu, l'autre après ; côtés de la poitrine d'un soyeux blanchâtre, ainsi que le dessus des pattes ; premier segment de l'abdomen ayant de chaque côté, près l'élytre, une assez grande tache argentée, presque triangulaire. — Taïti. M. *Pra-dier*.

#### VÉSICANTS.

##### 79. *Zonitis angulata*, Fab.

Je n'ai pas vu cet insecte ; mais il est évident que le *Zonitis anguliferus*, de Vavao, figuré dans le *Voy. au Pôle Sud*, pl. 12, f. 18, représente parfaitement la description

de Fabricius; la même planche; fig. 17, montre un individu chez lequel les élytres sont entièrement bleues.

## STÉNÉLYTRES.

80. *Nacerdes Kanack*. — Long. 18 mill.

Pallide testacea, prothorace inæquali, medio lateribusque fusco maculato, elytris obscuris, marginibus et quatuor carinulis pallide testaceis pube densa flavicante, sericea, indutis, abdomine fusco, disco pallide testaceo.

D'un jaune testacé pâle, un peu grisâtre. Corselet plus long que large, rétréci en arrière; bords presque droits, côtés comprimés, surface inégale, fixement ponctuée; au milieu, une bande brune, ayant au milieu une carène peu marquée; de chaque côté une tache allongée, brunâtre. Elytres obscures, très-finement ponctuées, couvertes d'une pubescence soyeuse jaunâtre, courte, très-serrée; suture élevée; deux carènes latérales, l'une formant le bord externe, l'autre parallèle, et deux carènes sur le dessus de chaque élytre, d'un testacé pâle. Dessous du corps brunâtre, couvert d'un duvet soyeux; disque du métasternum et des deux premiers segments abdominaux d'un testacé pâle. — Rare; vole le soir dans les cases; pris une fois dans les fleurs de l'*Hybiscus tiliacea*. — Taïti. M. Vesco.

81. *N. livida*. *Dryops*, id. Fab., *Ent.*, *Syst.*, II, 74, *id.*; — *Ædemera*, id. Ol., *Ent.* III, 50, 2, t. I. f. 2 — *Ædemera Forsteri*, Boisd., *Voy. Astr.*, *Ent.* II, 293. — Esch. in Dej., *Cat.* — Long. 10, 16 mill.

Pallide testacea, sericans, nitida tenuiter punctatissima, elytrorum sutura et lateribus, et pedibus, pallidioribus, prothorace sæpius medio paulis per infuscato, postice foveola minuta.

D'un jaune testacé pâle, grisâtre surtout sur les élytres: entièrement couvert d'une pubescence soyeuse très-courte, très-serrée, brillante, et d'une ponctuation très-fine, mais très-serrée; pattes, bords latéraux et suture des élytres plus pâles. Corselet plus long que large, ordinairement plus foncé au milieu; une toute petite fossette vis-à-vis

l'écusson. — Très-commun ; vit en société sur les fleurs du *Gardenia* ; vole abondamment dans les cases éclairées, avec les espèces suivantes. Toute l'année. — Taïti, M. *Vesco*. — Olivier a reproduit l'espèce de Fabricius, et non pas une autre espèce, comme M. Boisduval le croyait, ainsi que Dejean et Eschscholtz : il est facile de s'en convaincre, en lisant les deux descriptions et en voyant la figure d'Olivier. Je suis donc forcé de donner un nouveau nom à l'*Edemera livida*, Boisduv., *Voy. Astr.* II, 294, 3.

82. *N. decolor*. — Long. 8, 8 mill. 1/2.

Augustior, pallide testacea, parcius pubescens, elytris concoloribus, apice pallidioribus, sutura elevata, utrinque duabus lineis parum elevatis.

En dessus d'un jaune testacé très-pâle, un peu grisâtre. Corselet arrondi aux angles antérieurs, sensiblement rétréci en arrière, couvert d'une ponctuation serrée; bord postérieur rebordé, une fossette assez bien marquée vis-à-vis l'écusson; couvert d'une pubescence rare et très-courte. Elytres très-faiblement ponctuées, couvertes d'une pubescence jaune, pas très-serrée; suture élevée; sur chaque élytre, deux lignes élevées, mais peu sensibles; surtout l'externe, et n'atteignant pas l'extrémité; sur les côtés, une carène latérale parallèle au bord externe, saillante, mais s'atténuant en arrière et n'atteignant pas l'extrémité des élytres; l'espace entre cette carène et le bord externe creusé en gouttière. Dessous du corps et pattes plus jaunes, couvertes d'un duvet doré peu serré. — Avec la précédente. Taïti. — Je crois qu'il faut rapporter à cette espèce l'*Edemera livida* de M. Boisduval; mais je ne pourrais l'affirmer. — Elle diffère de *N. livida* Fab., par la taille plus petite, la forme plus étroite et plus grêle, qui ne sont pas un peu enfumées, et qui offrent deux faibles lignes élevées; par la carène latérale, bien plus saillante, la pubescence moins serrée, la couleur moins brillante. Le corselet est aussi plus étroit; cependant il est difficile d'établir une différence bien marquée entre cette espèce et

quelques individus que je regarde comme des petits individus du *N. livida*.

83. *N. bicolor*. — Long. 8, 9 mill.

Nigro cyanca, prothorace, mesothorace, scutello pedibusque rufo-testaceis, antennis fuscis, basi nigricantibus, palpis brunneo-testaceis, tarsis fuscescentibus.

D'un noir bleuâtre; prothorax, mesothorax, écusson et pattes d'un testacé rougeâtre, ainsi que les hanches; tarses brunâtres; antennes d'un brun foncé à la base, un peu grisâtres à l'extrémité; palpes d'un brun roux. Corselet arrondi aux angles antérieurs, sensiblement rétréci en arrière, étroitement marginé au bord postérieur; ponctuation ordinaire, pas très-serrée; couvert de poils d'un jaune gris soyeux, rares, au contraire très-serrés sur l'écusson; un sillon à la base de ce dernier. Elytres couvertes de fines aspérités, comme celles d'une râpe, et de poils d'un jaune soyeux très-serrés; suture élevée; sur chaque élytre, deux lignes peu élevées, surtout l'externe; une carène plus marquée commence à l'épaule et finit en s'atténuant; épaules anguleuses, mais arrondies; sur le dessous du corps, les poils sont plus longs et plus serrés. — Très-commun le soir dans les cases, et sur les fleurs du *Gynandropsis pentaphylla*. — Taïti, M. Vesco. — La description de l'*Ædemera australis* Boisd., *Voy. Astr.*, Ent. II, 295, conviendrait assez bien à cette espèce, mais je ne retrouve pas les points noirs du corselet. Voici du reste la phrase descriptive: *cyanescens, thorace fulvo, nigropunctato, pedibus fulvis*. Une remarque assez singulière est que, parmi les nombreux individus de ces quatre espèces qui ont passé sous mes yeux, je n'ai pu trouver un seul mâle.

*Selenopalpus*. — Ce genre, créé par M. Ad. White, dans le *Voyage of Erebus and Terror, New-Zeal.*, p. 13, est très-remarquable par la forme des palpes maxillaires, dont le dernier article, chez les mâles, est très-élargi et échancré en forme de demi-lune; il est très-voisin des



*Nacerdes*, mais il s'en distingue par le caractère précédent et par le nombre des articles des antennes, qui n'est que de onze chez les mâles; le corps est aussi plus atténué en arrière. Chez les femelles, la forme des palpes, est semblable à celle des mêmes organes chez les *Nacerdes*, et il devient bien difficile de distinguer les femelles des deux genres.

84. *S. lateritius*. — Long. 10, 11 mill. PC. 11 f 5

Fumato-testaceus, punctatissimus, prothorace angustato, postice angustiore, utrinque tuberculato, sæpe lateribus et vitta media obscurioribus; elytris tri-costulatis, vitta laterali fusca.

Allongé, d'un testacé un peu obscur, entièrement ponctué, plus fortement et plus densément sur le corselet; antennes ne dépassant pas la moitié du corps; corselet pas plus large que la tête, plus étroit en arrière; angles antérieurs fortement arrondis; de chaque côté, en arrière de l'angle antérieur, un tubercule arrondi, peu saillant; souvent, sur les côtés, une teinte brunâtre peu arrêtée, et au milieu une bande nébuleuse de chaque côté. Ecusson ponctué, en triangle fortement arrondi au sommet. Elytres presque trois fois aussi larges que la base du corselet, allongées, s'atténuant vers l'extrémité, couvertes d'une pubescence dorée ayant chacune trois côtes bien marquées, mais peu saillantes, surtout l'externe, plus pâles que le fond des élytres, ainsi que le bord externe et la suture, qui est aussi élevée; de chaque côté, une bande brune peu foncée, n'atteignant pas l'extrémité. Abdomen d'un testacé un peu rougeâtre. Pattes, bouche et antennes d'un testacé pâle. — Assez rare. Habite surtout les fleurs de l'*Aleurites triloba*. — Taïti, M. Vesco.

#### CURCULIONITES.

*Dinema*, n. g. — Corps petit, court, presque cylindrique. Tête perpendiculaire; sommet bombé, front saillant; rostre large, légèrement relevé sur les côtés; yeux médio-

ces, réniformes, éloignés l'un de l'autre. Antennes deux fois et demie aussi longues que le corps, chez le mâle; très-fines et légèrement épaissies vers l'extrémité: pas plus longues que le corps chez la femelle, et plus épaissies à l'extrémité. Mâle: premier article claviforme presque aussi long que la tête; deuxième, moitié plus petit; troisième, aussi long que les premier et deuxième réunis; quatrième, aussi long que les troisième et deuxième réunis; cinquième, un peu plus grand que le quatrième; sixième, septième, huitième et neuvième, diminuant peu à peu de longueur; les dixième et onzième, pas plus longs ensemble que le neuvième; le dernier est terminé par une petite pointe qui semble former un douzième article. Corselet un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière; surface convexe, ayant en arrière deux impressions obliques, fortement arquées. Elytres convexes, deux fois aussi longues que le corselet, plus larges que ce dernier, droites sur les côtés, arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées et fortement ponctuées. Pattes grêles; fémurs légèrement épaissis au milieu; tibias minces, inermes; premier article des tarse aussi long que les deux suivants réunis.

Ce genre est très-voisin des *Mecotarsus*, dont il diffère par les yeux très-écartés.

85. *D. flicornis*. — Long. du corps, 2 mill. 1/2.

Brevis, fere cylindrica, pallide griseo testacea; antennis in mare gracilibus, corpore duplò longioribus, in femina corpus solùm æquantibus; oculis reniformibus, late separatis: prothorace lateribus rotundato, antice posticeque coarctato, postice oblique griseo bistriato; elytris thorace latioribus, bis longioribus, fortiter crenato-striatis, vage griseo maculatis, lateribus infuscatis; pedibus pallidis.

Taïti: rare. — Rencontré sur des troncs fraîchement équarris de *Spondias dulcis*. — M. Vesco.

*Rhinobrachys*, n. g. — Rostre plat, court, légèrement déprimé au milieu, presque arrondi à l'extrémité. Tête as-

sez grosse, yeux petits. Antennes insérées presque à l'extrémité du rostre, un peu en dessus, sans fossette, un peu plus longues que la moitié du corps. Premier article gros, renflé; le deuxième plus petit, mais gros et renflé; les suivants, jusqu'au neuvième, presque égaux, filiformes, en triangle très-allongé; les dixième et onzième plus larges et plus épais; toutes les articulations sont poilues. Corselet un peu plus long que large, fortement arrondi sur les côtés au milieu, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière. Elytres à peine plus longues que le corselet et le rostre réunis, un peu plus larges que le corselet, droites sur les côtés, peu convexes, tronquées, plus courtes que l'abdomen. Pattes courtes, robustes, fémurs renflés, surtout les antérieurs.

86. *R. asperulus*. — Long. 2 mill. 1/3.

Pallide brunneus, rugosulus, pube tenni, sericante, parum densa, indutus; rostro depresso, brevi, oculis parvis; antennis dimidio corpore paulò longioribus, duobus articulis primis crassis, primo majore, sequentibus filiformibus, 10° et 11° latioribus, incrassatis; prothorace lateribus valde rotundato, antice posticeque angustato; elytris abdomine brevioribus, parum convexis; sat fortiter lineato-punctatis.

D'un brun pâle, couvert sur la tête et le corselet de fines aspérités, et sur tout le corps d'une pubescence soyeuse très-courte et peu serrée. Elytres peu convexes, presque droites sur les côtés, à lignes de points enfoncés assez gros. — Taïti. — Pris une seule fois dans une fleur de *Cratæva religiosa* (capparidée) en décembre. — M. Vesco. — Cet insecte rappelle un peu la forme des *Platyrhinus*, mais on ne voit pas de fossette de chaque côté du rostre, et les élytres ne descendent pas du tout sur l'extrémité de l'abdomen.

87. *Tropideres lutatus*. — Long. 3 mill.

Obscure brunneus, pube densa grisea indutus, in maculis sparsim congregata, ferè cylindricus, pedibus rufescentibus, antennis dilutioribus,

D'un brun rougeâtre foncé, couvert de poils d'un gris jaunâtre, très-serrés, réunis en tache à quelques endroits; d'une forme presque cylindrique; élytres à lignes ponctuées, invisibles sous les poils. Antennes grêles, dépassant à peine le corselet, ferrugineuses, les trois derniers articles renflés. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à poils gris, courts, peu serrés; pattes rougeâtres, les antérieures plus longues que les autres, le premier article des tarses aussi long que les autres réunis. — Sur les troncs fraîchement équarris du *Spondias dulcis*. — Taïti, M. Vesco.

---

DESCRIPTION d'un nouveau genre de Carabiques (*Camara-gnathus*) de la Guinée portugaise, par M. E. BERTRAND BOCANDÉ.

J'aurais désiré faire connaître moi-même les nombreux insectes que j'ai récoltés dans la Guinée portugaise; mais, obligé de retourner dans ce pays, j'ai dû renoncer à ce travail, que j'aurais peut-être rendu intéressant en y ajoutant des observations sur les mœurs et l'habitation des diverses espèces, dans le genre de celles que j'ai jointes au travail publié par M. Guérin-Méneville sur les Cicindélètes de ma collection. Je ne puis cependant résister au désir de décrire un des plus singuliers Coléoptères de mes récoltes, et quoique je ne m'occupe plus depuis longtemps de classification, j'ai pensé que ce petit travail serait néanmoins accueilli avec indulgence par les naturalistes.

Les insectes qui font le sujet de cette Notice appartiennent à la famille des Carabiques, et sont très-voisins, pour l'aspect général, des Féroniens du sous-genre *Pæcilus*, mais ils devront probablement, à cause de la singularité de leur organisation, former un groupe à part. Je propose de le caractériser de la manière suivante :

*Car. essentiels.* Labre transversal, tronqué et même faiblement échancré en avant.

Mandibules très-larges, arquées de dehors en dedans, et surtout de haut en bas, ce qui forme voûte, rappelant un peu la configuration des mandibules des *Cyrtognathus*, avec le bord interne presque droit et armé de six dents ressemblant aux dents d'une scie.

Mâchoires (pl. 12, f. 6, 7) de forme extraordinaire, composées de pièces basilaires cornées, supportant à leur extrémité une large membrane voûtée qui suit la forme des mandibules sous lesquelles elle est logée.

Palpes maxillaires des mâles (f. 4, *aa*) à dernier article très-large et fortement sécuriforme, ceux des femelles (f. 5, *a*) terminés par un article allongé, à peine un peu élargi au bout, et obliquement tronqué.

Menton (f. 5, *c*) large, à côtés très-avancés, profondément échancré et excavé au milieu, offrant deux fortes dents au milieu de cette grande échancrure.

Languette composée de quatre lobes ciliés.

Palpes labiaux (f. 4 et 5, *a, a*) aussi longs que les maxillaires, fortement sécuriformes, surtout chez le mâle.

Antennes (f. 3) semblables à celles des Scarites, ayant le premier article très-allongé, un peu arqué, se logeant, pendant le repos, dans un sillon longitudinal des côtés de la tête sous les yeux. Les second, troisième et quatrième articles beaucoup plus courts, égaux entre eux, lisses et obconiques; les suivants, plus épais et plus globuleux, égaux aux précédents en longueur, tomenteux. Ces antennes forment, comme dans les Charençons, une longue tige ou scapus, formé par le premier article, et un fouet produisant un angle, avec l'article basilaire.

Tarses courts, simples; ceux des mâles ayant les trois premiers articles dans les antérieurs et intermédiaires légèrement dilatés (pl. 13, f. 2, 3. Les fig. 4 et 5 représentent les mêmes tarses dans la femelle, et la fig. 6 le tarse postérieur chez les deux sexes).

Corselet subcordiforme.

Elytres assez allongées et plus ou moins parallèles, recouvrant des ailes.

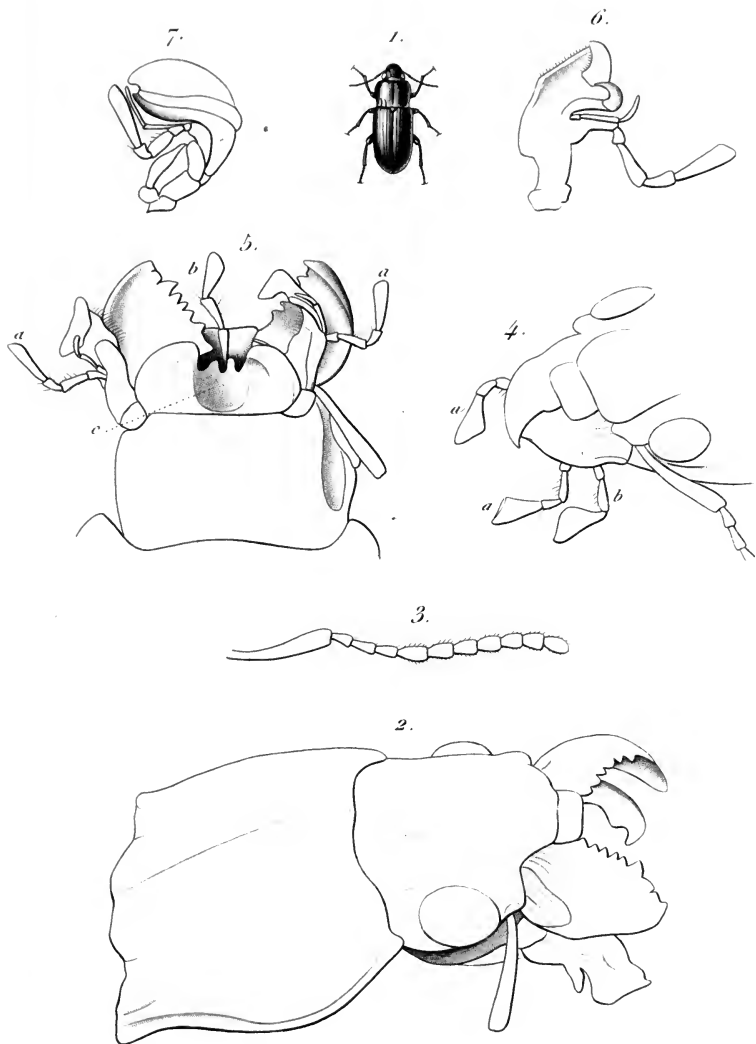
Je ne pousserai pas plus loin la description générique de cet insecte, parce que les caractères tirés de la singulière forme de ses antennes et de ses mandibules suffisent pour le distinguer de tous les genres de Féroniens connus, caractère que chacun pourra mieux apprécier par les figures d'anatomie que M. Guérin-Ménéville a jointes à cette notice.

J'ai trouvé deux espèces bien distinctes de ce genre remarquable; toutes deux vivent dans les bois humides sous les feuilles tombées; on les rencontre pendant le mois de juillet; elles paraissent très-rares, car je n'en ai trouvé, pendant un séjour de plusieurs années, que trois ou quatre individus.

1. C. GUERINII (pl. 12 et 13, f. 1 à 6). — *Viridi-æneus, capite bisulcato. Thorace subquadrato, posticè angustato, utrinque bistriato, in medio canaliculato. Elytris parallelis, profundè striato-punctatis. Subtus pedibusque nigris.* — L. 0,014; l. 0,0055. Hab. Guinée.

Cet insecte est très-remarquable par la forme obtuse et épaisse du devant de sa tête, forme produite par ses singulières mandibules. Celles-ci offrent à leur base de profondes stries. Les antennes sont noires, avec les derniers articles tirant sur le brun roussâtre. Les palpes sont noirs avec l'extrémité des articles roussâtres. Les élytres sont parallèles, luisantes, très-lisses, avec de fortes stries ponctuées; sur la troisième strie, à partir de la suture, il y a deux gros points enfoncés, l'un vers le tiers antérieur, l'autre vers le tiers postérieur; les espaces circonscrits par les stries sont planes; une strie sur les côtés est à peine marquée, mais indiquée par de gros points enfoncés.

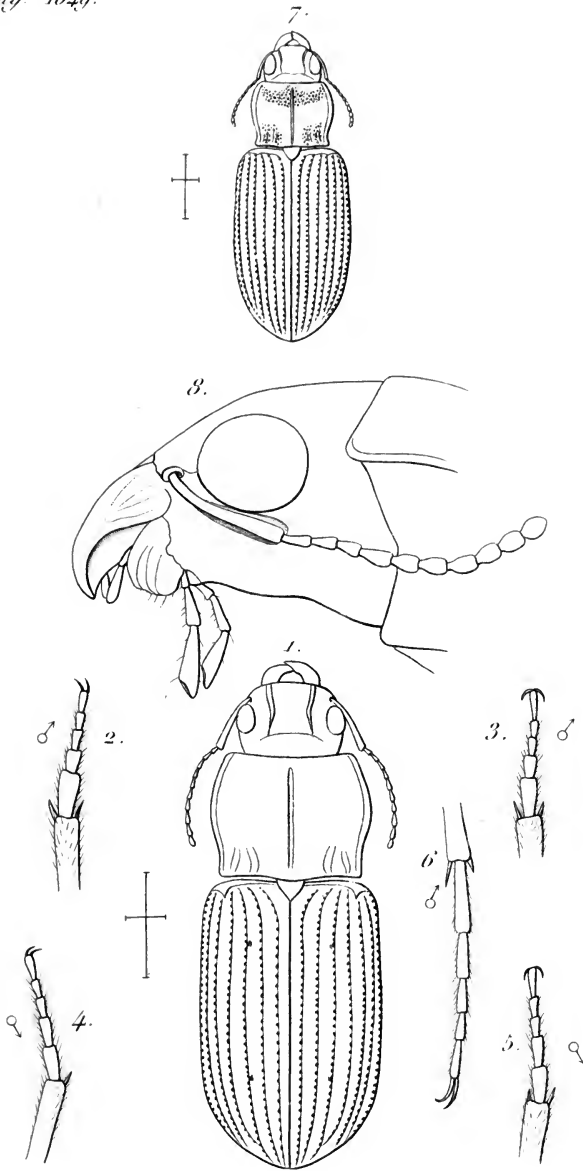
J'ai trouvé un individu de cette espèce à Brikam, sur le San-Domingo, long. ouest du mérid. de Paris, 17° 25', lat. nord 12° 26', et les autres sur divers points de la Casamance.



*Camaragnathus Guerinii*. Bocandé.







**Camaragnathus.**

1 à 6. *Guérini*. 7. 8. *Castelnaui*. *Boisanti*



J'ai dédié cette espèce à M. Guérin-Méneville, comme un faible témoignage de ma gratitude pour l'accueil qu'il m'a fait, pour son travail sur les Cicindèles que j'ai rapportées de ces pays, et pour les conseils qu'il m'a donnés dès mon premier voyage, afin d'aider mes recherches sur les différentes parties de la zoologie, et spécialement sur les mœurs des nombreux insectes qui jouent un rôle si important dans ces climats. En s'efforçant de diriger la science vers un but utile et pratique, M. Guérin-Méneville a contribué à ouvrir une voie toute nouvelle à la zoologie, et spécialement à l'entomologie, que des esprits peu éclairés regardaient naguère comme un pur amusement. Ses travaux, consacrés à l'étude des espèces utiles ou nuisibles, l'ont conduit à des conséquences qui intéressent éminemment l'industrie et surtout l'agriculture, et importent ainsi au bien de l'humanité.

2. C. CASTELNAU (pl. 13, f. 7 et 8). — *Ater, nitidus, capite bisulcato, thorace sub-quadrato, posticè angustato, utrinque bi-striato, anticè punctato, in medio canaliculato. Elytris lateribus subrotundatis, profundè striato-punctatis.* — L. 0,009; l. 0,003.

Cette espèce est presque de moitié plus petite que la précédente, entièrement d'un noir très-luisant. Elle s'en distingue surtout par sa forme générale moins parallèle, et par son corselet beaucoup plus étroit à la base que les élytres, ponctué par places, et surtout vers le bord antérieur. Je n'ai rapporté qu'une femelle de cette espèce.

De puissants motifs, qui m'obligent à la reconnaissance envers M. de Castelnau, que ses travaux scientifiques et ses voyages ont suffisamment illustré, m'ont engagé à lui dédier cette seconde espèce.

---

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 3 septembre 1849.* — MM. *Milne-Edwards* et *J. Haime* communiquent un *Mémoire sur les Polypiers appartenant aux groupes naturels des Zoanthaires perforés et des Zoanthaires tabulés*. Ce *Mémoire*, publié dans les *Annales des sciences naturelles*, 3<sup>e</sup> série, présente une idée de l'organisation des Zoanthaires, et leur distribution en deux sous-ordres. Le premier, celui des *Z. perforés*, comprend trois familles embrassant les quatorze genres, *Madrepora*, *Explanaria*, *Astreopora*, *Porites*, *Litharæa*, *Coscinaræa*, *Microsolena*, *Goniopora*, *Rhodaræa*, *Poraræa*, *Holaræa*, *Alveopora*, *Montipora*, *Psammocora*. Le second, celui des *Z. tabulés*, comprend, dans quatre familles, les vingt-deux genres, *Favosites*, *Michelinia*, *Koninckia*, *Alveolites*, *Chætetes*, *Dania*, *Stenopora*, *Pocillopora*, *Halysites*, *Harmodites*, *Thecostegites*, *Millepora*, *Heliopora*, *Heliolites*, *Fistulipora*, *Plasmopora*, *Propora*, *Seriatopora*, *Dendropora*, *Rhabdopora*, *Thecia*.

— M. *Lamare-Picquot* présente un *Mémoire sur la naturalisation en France et la domestication du Bison* (*Bos americanus*, L.). L'auteur annonce l'envoi d'un second *Mémoire* contenant les résultats de ses recherches sur la composition de la chair du Bison. Quant à celui dont il s'agit maintenant, il a été renvoyé à l'examen de MM. *Is. Geoffroy-Saint-Hilaire*, *Boussingault* et *Rayer*.

*Séance du 10 Septembre.* — M. *Duvernoy* lit une *troisième Note sur les espèces d'Hippopotames*. Le motif de cette *Note* est une communication faite dans la séance du 20 août, par M. *G. Morton*, au sujet d'une nouvelle espèce d'Hippopotame. Cette espèce, nommée d'abord par M. *Morton*, *Hippopotamus minor*, a définitivement reçu de lui le

nom de *liberiensis*, parce qu'elle habite la rivière de Saint-Paul, dans l'état de Liberia (Afrique occidentale). M. Duvernoy, chargé par l'Académie de faire un rapport verbal sur cet objet, a saisi l'occasion de cette découverte intéressante pour rappeler les nouvelles espèces d'Hippopotames qu'il a cru devoir distinguer, et les comparer avec celle de M. Morton. Il donne donc d'abord un résumé des caractères qui distinguent celle-ci, et montre que la taille, plus de moitié moindre, la conformation différente de la face, et enfin le système de dentition, fournissent une série de caractères tellement nets que la nouvelle espèce est incontestable. Ainsi la ligne du chanfrein est bombée entre les orbites; ces cavités elles-mêmes sont plus basses et plus avancées à cause du plus grand développement du crâne; enfin l'étranglement qui sépare le museau de la face est aussi plus avancé et moins marqué. La dentition nous offre deux incisives en bas, avec un vide au milieu indiquant la place des moyennes absentes; sept molaires persistantes à chaque mâchoire, ne laissant pas de *barre* après les canines. M. Duvernoy compare, sous tous ces rapports, la nouvelle espèce avec les espèces de Natal et du Cap, *H. australis*, Duv., et d'Abyssinie et du Sénégal, *H. typus*, Duv., réunies jusqu'ici sous le nom d'*H. amphibius*, et dont ce savant a proposé la distinction dans des communications précédentes à l'Académie; il reconnaît que les caractères sur lesquels il a fondé cette nouvelle spécification sont moins incontestables que ceux offerts par l'*H. liberiensis* de M. Morton; mais il espère cependant qu'après un mûr et impartial examen les zoologistes accepteront sa manière de voir et les nouvelles dénominations dont elle nécessite l'introduction dans la science. Ces nouveaux noms, qui forcément devaient remplacer le nom unique d'*amphibius*, puisque cette espèce était remplacée elle-même par deux nouvelles, ont été vivement critiqués par M. Morton, qui n'a cru y voir que le plaisir ou l'amour-propre d'imposer des dénominations. Sans doute avant d'attaquer, sur un

principe aussi fondamental que le respect des noms admis, un des vétérans de la science zoologique, le savant américain n'avait pas assez apprécié les nécessités que nous avons indiquées tout-à-l'heure. On ne peut, en effet, discuter que sur l'existence des deux espèces; mais, s'il y en a deux au lieu d'une, il faut deux noms au lieu d'un.

M. Duvernoy fait sentir, en terminant, tout l'intérêt que présente la belle découverte de M. Morton, parce qu'elle touche, dit-il, à plusieurs questions importantes concernant les limites de l'espèce en général et ses caractères, la distribution géographique des espèces, et les différences spécifiques qui peuvent exister entre les espèces vivantes et les espèces fossiles.

— M. P. Gervais envoie une *Note sur la multiplicité des espèces d'Hipparions (genre de chevaux à trois doigts) qui sont enfouis à Cucuron (Vaucluse)*. L'auteur rappelle qu'il a déjà signalé à l'Académie le gisement dont il s'agit, et l'a entretenue des espèces de mammifères qu'il renferme. A Cucuron, dans la Vaucluse, au pied de la montagne néocomienne de Luberon, dans un terrain d'eau douce plus récent que la molasse coquillière marine du midi, il a trouvé, avec trois espèces d'Antilopes, une de Sanglier, une encore indéterminée de Rhinocéros, et une toute nouvelle d'Hyène (*Hyæna hipparionum*), beaucoup de débris appartenant à un genre de chevaux tridactyles nommé en 1832 *Hipparion*, par M. Christol.

Outre les trois doigts qui caractérisent ces singuliers chevaux, leurs dents présentent des différences importantes. Les molaires supérieures montrent un îlot d'émail parfaitement isolé, et non une presque île reliée au ruban qui entoure la couronne. Les inférieures se distinguent par l'existence au milieu du bord externe de la dent d'une colonette parallèle au pied de cet organe. Ces colonettes permettent de reconnaître aujourd'hui trois espèces dans ce curieux genre: 1° *H. mesostylum*, colonette entre le premier et le second lobe de la dent; 2° *H. prostylum*, à l'angle antéro-externe

du premier lobe; 3<sup>o</sup> *H. diplostylum*, qui joint à la disposition précédente une colonette simple ou double entre le premier et le second lobe. L'auteur termine par des détails sur ces animaux, dont la taille ne paraît guère avoir excédé celle de l'âne; et sur les autres gisements où on en a découvert : Vizan (Vaucluse), et peut-être Montpellier et Saint-Martial, près de Pézénas.

— M. *Flourens* communique une lettre que lui adresse M. *Rusconi*, sur les rapports du système lymphatique avec le système sanguin. Le savant italien a toujours vu jusqu'à présent que les artères se continuent avec les veines, et que les vaisseaux lymphatiques forment un réseau à part, ne communiquant que par porosité avec les capillaires sanguins. Par une expérience minutieuse, mais très-exacte, M. *Rusconi* fait pénétrer dans le cœur du fluide injecté par un des vaisseaux lymphatiques. Or, l'examen des veines a fait voir qu'elles avaient reçu par endosmose la masse injectée et l'avaient amenée au cœur. L'habile anatomiste promet d'ailleurs, à la belle saison, l'envoi de plusieurs pièces anatomiques destinées à démontrer ce fait.

— M. *Pappenheim* communique les résultats des recherches qu'il a faites dans le but de s'assurer si, comme on l'a dit, les globules du sang et leurs noyaux se dissolvent dans la bile et dans quelques autres réactifs. M. *Pappenheim* annonce qu'il a vu, à la vérité, quelques changements dans l'aspect des globules s'opérer sous l'influence de ces agents, mais que le noyau persiste toujours. Il ajoute que, soumis aux réactifs, le sang vivant, observé au microscope, se comporte tout autrement que le sang mort.

*Séance du 17 Septembre.* — M. le *Ministre de l'agriculture et du commerce* transmet une Note de M. *Fiévet* concernant un cas de *conception double*, dans lequel il semble y avoir quelques motifs de soupçonner une superfétation. MM. *Velpeau* et *Lallemand* sont chargés de l'examiner.

*Séance du 24 Septembre.* — M. *Duvernoy* lit un travail intitulé : *Fragments sur les organes de la génération*. La

communication de ce jour n'est que le commencement d'une série de fragments qui seront lus successivement à l'Académie. Elle contient deux parties : la première, qui peut servir d'introduction à toute la série, explique quelles sont les idées générales qui relient entr'eux ces fragments, et dont ils ne seront en quelque sorte que les développements. L'auteur les rattache, en effet, à quatre propositions : 1° les organes de propagation sexuelle, étudiés dans toutes leurs circonstances, montrent dans le plan commun à un groupe, de quelque degré qu'il soit, des modifications nombreuses dans les détails, suivant les espèces, ou tout au moins suivant les genres ; 2° ces modifications peuvent fournir aux zoologistes des caractères précis pour distinguer ces groupes ou pour séparer les espèces rapprochées ; 3° les nombreuses variétés qu'offre l'appareil générateur sexuel expliquent la permanence des types jusqu'à l'espèce inclusivement ; 4° au besoin le mode de développement du produit de la génération fournit dans les cas difficiles des différences spécifiques. Le savant académicien termine cette introduction en rappelant que depuis longtemps il était arrivé à ces idées scientifiques, et il le prouve par des citations empruntées au tome V de la première édition des leçons d'anatomie comparée, dont M. Cuvier lui avait confié la rédaction.

Il développe en même temps, par l'exemple de quelques faits, les principes qu'il avait posés dès cette époque, en 1805, et qui sont précisément ceux qu'il professe encore aujourd'hui.

La seconde partie est un *premier fragment, description des organes de génération d'une espèce de Myriapode voisine de l'Iulus grandis*, Gervais ; *Spirobolus grandis*, Brandt. Cette espèce appartient, comme on sait, à la sous-classe des Chilognathes de Latreille, ou Diplopodes de Blainville. Les organes générateurs de ce groupe, mal connus en général, donnent une importance réelle aux faits mis en lumière par M. Duvernoy. Après avoir nettement décrit l'espèce qu'il a étudiée, et dont les individus prove-



naient de Cuba, l'auteur décrit avec soin les organes sexuels. L'appareil mâle de copulation, placé entre le septième et le huitième anneau du corps, se compose de deux verges symétriques, contenant un canal déférent, et terminées en crochet effilé; puis d'une plaque compliquée, ou *bouclier génital*, placée en avant des verges, et les protégeant dans une partie de leur longueur. Tout cet appareil est exsertile, et peut rentrer à l'aide de muscles particuliers, de manière à devenir presque invisible. Un fait curieux, c'est que, dans ce mouvement, il soulève et repousse en haut le principal cordon nerveux. Le huitième anneau ne porte pas de double paire de pattes, et sa portion médiane abdominale, au lieu d'être échancrée pour le passage de l'appareil copulateur, est tordu sur lui-même, de façon à ne rien perdre de sa force. Les organes femelles de copulation consistent dans deux vulves symétriques placées entre le deuxième et le troisième anneau, garnies de renflements moux, destinés à servir en quelque sorte de coussinets, et séparées sur la ligne médiane par deux paires de pattes verticales et non horizontales comme les autres. C'est sans doute cette position des vulves, si près de la bouche, qui doit expliquer l'existence du *bouclier génital* du mâle.

M. *Duvernoy* fait encore connaître les testicules et les ovaires, ainsi que leurs conduits excréteurs. Ce sont deux séries latérales symétriques d'organes s'abouchant dans un canal commun, qui se termine dans l'appareil copulateur du même côté, dans chaque sexe. Tels sont en résumé les faits intéressants contenus dans ce premier fragment. Déjà d'ailleurs les souscripteurs de la *Revue* ont pu lire l'abrégé de ces détails dans la *Revue zoologique*, 1846, p. 244 (Cours de M. *Duvernoy*).

— M. le docteur *Gros* envoie de Varsovie des observations relatives à l'*origine des infusoires*. Il affirme pouvoir détruire toute espèce de doute sur cette question. Déjà, en 1845 et 47, il a vu des êtres sortir de parents non semblables à eux; le *Volvox globator* et un *Tænia*, nés de vé-

sicules nucléolées élaborées dans une glande de la *Sepia*, ont été les sujets de ces observations. Aujourd'hui, dit-il, il apporte des faits décisifs. Suivant lui, l'*Euglena viridis* donnerait la clé de toute la question; car toutes les Euglènes seraient des protées aux mille formes, susceptibles de donner naissance à presque tous les autres Infusoires, et même aussi à tous les Systolides connus. « En un mot, dit-il, il paraît douteux qu'il existe une seule espèce d'infusoire qui ne puisse descendre des Euglènes. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des métamorphoses effroyablement variées des Euglènes, nous nous contentons d'énoncer, d'après lui, le résultat général d'observations dont M. Gros porte le nombre à un million, et nous n'y ajouterons aucune réflexion, aucun commentaire. M. Gros nous enseigne d'ailleurs le moyen de vérifier ces faits singuliers et la loi de la *génération primitive et ascendante* qu'il y voit démontrée; c'est de commencer à observer les Euglènes en août, et de continuer tous les jours, pendant six heures, durant trois mois.

Nous attendrons, pour donner aux faits annoncés par M. Gros toute l'importance qu'il leur attribue, et pour en tirer avec lui la loi de physiologie transcendante qu'il pose dès aujourd'hui, nous attendrons que d'autres observateurs soient venus contrôler et confirmer cette fusion prodigieuse des Infusoires et des Systolides dans l'*Euglena viridis*.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

Séance du 11 Juillet 1849. — M. Alex. Laboulbène donne lecture de deux Notices de M. L. Dufour.

1°. Sur le *Fallenia fasciata*. Dans ce travail, le célèbre entomologiste de Saint-Sever décrit avec soin le *Fallenia fasciata*, que Fabricius avait nommé *Cytherea fasciata*, et il en donne pour la première fois la figure. Ce Diptère, trouvé d'abord en Italie, puis dans la Chersonèse, et assez récemment dans le midi de la France, vient d'être pris en

assez grand nombre en Espagne, aux environs de Madrid, par MM. Mieg et Graëlls.

2°. Sur une nouvelle espèce du genre *Lampromiia*. Notre collègue donne de nouveaux détails caractéristiques sur le genre *Lampromiia*, qu'il place dans la famille des Empides, et il donne ensuite la description et la figure d'une nouvelle espèce propre à l'Espagne, et dont nous reproduisons la diagnose latine :

*Lampromiia funebris* L. Dufour. *Nigra, thorace obscure testaceo lineis tribus nigris, pedibus piceo-lividis; alis nigro-fumosis; abdomine immaculato.* — Long. 4 1/2-5 lig. — Hab. in Hispaniam campo Matritense; capta ab Mieg.

— M. H. Lucas communique des détails relatifs aux mœurs d'une espèce de Myriapode du genre *Blaniulus*. On sait généralement que ce sont des Limacés qui dévorent dans nos jardins cette grande quantité de fraises que l'on rencontre toujours jonchant le sol. M. Rouzet, qui a pu, dans son jardin à Belleville, examiner quelques-unes de ces fraises, s'est aperçu que ces dégâts ne sont pas seulement occasionnés par les Limacés, et il a acquis la conviction qu'une grande partie de ces fruits étaient aussi attaqués par une espèce de Myriapode que M. H. Lucas a reconnu pour être le *Blaniulus (Iulus) guttulatus*, Bosc.

— M. H. Lucas montre un *Iulus* qui a été rapporté vivant de Cayenne par M. Leprieur. Cette espèce, qui est nouvelle, quoiqu'offrant quelque ressemblance avec le *Iulus palmiger*, ne pourra être confondue avec ce dernier à cause de sa forme, qui est plus allongée et plus grêle; des segments, qui sont en plus grand nombre, et surtout du segment Préanal, dont le prolongement spiniforme est beaucoup plus prononcé que dans le *Iulus palmiger* de M. P. Gervais.

*Iulus Leprieurii*, Lucas. *I. palmigeri affinis, sed minor. Capite lævigato, fulvo-nitido, posticè fusco; labro marginato, suprâ quinque profundè punctato; antennis flavo-testaceis, punctatis; segmentis 58, anticè fuscis, fulvis in*

*medio, posticè testaceo-marginatis; pedibus flavo-testaceis, unguibus rufescentibus.* — Long. 62 mill.; lat. 5 mill.

— M. L. Brisout de Barneville montre un individu femelle de l'*Empusa mendica*, Lamarck (*Mantis mendica*, Fabr., *Blepharis mendica*, Audinet-Serville), trouvé dans la forêt de Belgrade, près de Constantinople (Turquie), par M. Bigot, et qui est signalé pour la première fois comme pris en Europe. Cet Orthoptère a été donné par M. L. Fairmaire.

— M. L. Fairmaire dit qu'il vient de trouver, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, plusieurs insectes remarquables; il cite particulièrement les *Anthribus albinus*, *Microrhagus pygmaeus*, *Cryptocephalus bistrispunctatus*, qui n'avaient encore été trouvés qu'en Allemagne; *Callidium femoratum*, *Thereva nobilitata*, *Callicera aenea*, qui sont rares aux environs de Paris.

— M. Doué fait remarquer que, dans une chasse à Saint-Germain, il a pris la *Melandrya costata* (*M. Goryi*).

— M. L. Fairmaire parle d'une monstruosité qu'il a observée dans le chaperon d'une *Anisoplia floricola*, venant d'Algérie: cette anomalie organique rentre dans la catégorie des monstruosités par scission. Le chaperon de l'*Anisoplia floricola* est bifurqué, et les deux lobes sont peu divergents et presque égaux. On retrouve cette anomalie passée à l'état normal, dans plusieurs genres de Lamellicornes, comme les *Diphucephala* et les *Inca*.

— M. Reiche parle de certains phénomènes qui semblent accompagner la crépitation que font entendre plusieurs insectes, tels que les *Brachinus*; il résulte de diverses remarques, et principalement d'observations faites par M. Parzudaky sur le *Brachinus africanus*, qu'outre l'odeur de chlore que répandent ces insectes lorsqu'ils crépitent ils produiraient une vapeur phosphorescente lumineuse dans l'obscurité.

Séance du 25 Juillet. — Il est donné lecture d'une Note de M. H. Lucas sur un *Carabus cancellatus* mâle, rencon-

tré aux environs de Paris par M. Doué, et qui présente un cas d'anomalie pathologique assez curieux, consistant principalement en ce que la patte gauche de la troisième paire est très-courte comparativement à la correspondante du côté opposé.

— M. L. Fairmaire dit qu'il vient de trouver dans un lieu public, à Paris même, un individu du *Potamophilus acuminatus*, coléoptère très-rare pour la *Faune parisienne*. Il fait ensuite savoir que le *Phalacrus grossus* Erichson, qui jusqu'ici n'avait été signalé que comme propre à la Hongrie et aux pays baignés par la Baltique, a été pris aux environs de Madrid par M. Mieg. Enfin le même membre dit que M. Mieg avait trouvé il y a une quinzaine d'années, dans les montagnes des environs de Madrid, un grand Lépidoptère qu'il regardait comme une variété de la *Saturnia luna*, et il ajoute que cet insecte a été retrouvé récemment dans la même localité par M. Graëlls, qui le regarde comme devant former une espèce nouvelle qu'il se propose de décrire sous la dénomination de *Saturnia Diana*.

— M. Ch. Coquerel donne des détails sur les mœurs d'une *Cicindela*, le *C. trilunaris*, de Madagascar; cette espèce jouit de la singulière propriété de pouvoir marcher sur l'eau de la mer. A l'appui de son opinion, M. Ch. Coquerel dit qu'il a trouvé cette Cicindèle dans un îlot à quelque distance de Sainte-Marie, et qu'elle n'avait pu venir là qu'en traversant un bras de mer. Du reste, plusieurs faits analogues sont déjà acquis à la science, et l'on doit surtout citer l'*Oxycheila aquatica* décrite par M. Guérin-Méneville.

— M. Alex. Laboulbène annonce que, d'après M. Montagne, il n'y aurait pas de production cryptogamique sur les *Brachinus* envoyés à la Société par M. Rouzet, et dont nous avons précédemment parlé. A ce sujet, une discussion s'élève entre MM. Alex. Laboulbène et Ch. Coquerel, sur la matière blanchâtre qui recouvre le corps de certains insectes.

— On lit un Mémoire de M. Hippolyte Rouzet, ayant pour titre : *Histoire des métamorphoses des Anobium abietis et striatum*. Bouché avait précédemment, en 1834, décrit la larve et la nymphe de l'*Anobium tessellatum*, et M. Ratzeburg, en 1837, avait dit quelques mots de celles des *Anobium nigrinum*, *pertinax* et *paniceum*. M. Rouzet vient, en grande partie au moins, compléter l'histoire des métamorphoses de ces insectes, si connus à leur état parfait sous le nom de *Vrillettes* et d'*Horloges de la mort*, et qui font tant de mal aux arbres et aux planches que nous en tirons. La larve de l'*Anobium abietis*, qui vit exclusivement dans le bois de sapin, est hétéropode, courbée en arc, d'un blanc jaunâtre, composée de douze segments, non compris la tête, un peu renflée à la région thoracique; pour la larve de l'*Anobium striatum*, qui a été trouvée dans une branche de maronnier, elle est moins velue et plus blanche que celle de l'*A. abietis*, ayant les trois segments thoraciques offrant un renflement beaucoup plus considérable, et M. Rouzet termine son travail, qui est accompagné de figures dessinées avec soin par M. Alex. Laboulbène, en donnant les détails de mœurs du plus haut intérêt relativement à l'*Anobium abietis*.

— M. L. Fairmaire fait connaître une Monographie du genre *Cyrtonus*, sur laquelle nous aurons occasion de revenir dans ce recueil.

— *Le même membre* dépose sur le bureau la description de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères propres à l'Europe; nous allons faire connaître les phrases caractéristiques de ces espèces.

· CLEONUS TESSELLATUS L. Fairmaire. *Oblongo-elongatus*, *brunneo-niger*, *ferrugineo-pulverosus*, *nigro-granulatus*, *albo-irroratus*; *rostrum carinato*, *prothorace medio albo-biguttato*, *utrinque lineis albis cruciatis*; *elytris apice rotundato truncatis*, *ante apicem impressis*, *maculis albis*, *tomentosis*, *ornatis*. — Long. 13-14 mill. — Hab. Andalusia.

CLEONUS HELFORI, L. Fairmaire. *Brevis, crassus, brunneo-niger, rostro carinato, utrinque carinato, ad basim foveolato, prothorace inaequali, anticè constricto, lateribus biangulato, rugoso, medio carinato, griseo lineolato: elytris obesis carinis deplanatis, interstitiis transversim rugosis, griseo-variegatis, posticè macula nigra, communi, utrinque obliqua ornatis.* — Long. 12 mill.; lat. 8 mill. 1/2. — Hab. Sicilia.

CEBRIO BENEDICTI, L. Fairmaire. *Capite thoraceque brunneis, saepius nigricantibus, prothorace valdè punctato, flavo-piloso, angulis posticis abbreviatis, sed acutis; elytris flavo-testaceis, punctatis sinuis, subtilissimè lineatis, flavo-pubescentibus; abdomine rufo-flavo, femoribus pallidè flavis, tibiis fuscis.* — Long. 16-17 mill.; lat. 6 mill. — Hab. Sicilia.

SAPHANUS CYLINDRACEUS, L. Fairmaire. *Brunneo-niger, convexus, elongatus, flavo-pubescentis, punctatissimus; prothorace convexo, lateribus dente puncto instructis, non spinosis, linea media brevi, scutello tenuiter punctato, pubescente; elytris elongatis, apice rotundatis, punctatis, subrugulosis.* — Long. 16 mill. — Hab. Hispania septentrionalis.

DIRCÆA GRISEO-GUTTATA, L. Fairmaire. *Elongata; elytris posticè læviter latioribus, brunneo-nigris, tenuissimè rugosulis, sericea pube indutis; prothoracis margine posticè et lateribus, macula scutellari, et utrinque, antè medium duabus maculis rotundatis, postmedium fascia flexuosa ochraceo-albidis; femoribus brunneis, tibiis tarsisque flavis.* — Long. 3 mill. — Hab. Lutenia.

Séance du 8 août. — M. H. Lucas montre un *Zonitis nigripennis* provenant des environs de Messerghin, où il a été pris par M. le major Blanchard, et qui présente une coloration différente de l'espèce typique. Ainsi, tandis que dans celle-ci la partie postérieure de la tête, le thorax, l'écusson et les pattes sont d'un jaune rougeâtre, dans l'in

dividu présenté par notre collègue la couleur noire envahit presque toutes ces parties.

— *Le même membre* montre des ovaires du *Tamariscus gallica* attaqués par le *Nanodes tamarisci* Dej., et ajoute quelques détails à ceux donnés, il y a deux ans, par M. P. Gervais, sur le même sujet.

— M. H. Lucas montre deux individus de la *Strangalia quadrifasciata* Linné, trouvés dans les îles d'Asnières par M. Alfred Griveau; ce fait est d'autant plus curieux, que l'on n'avait encore pris, en France, ce Coléoptère que dans les Alpes et la chaîne du Jura, selon M. Mulsant, et dans les Pyrénées, d'après M. Alex. Laboulbène.

— M. Alex. Laboulbène dit qu'il vient de prendre en grand nombre, dans les environs de Sèvres, l'*Haliphus fluviatilis*. A ce sujet, MM. Ch. Coquerel et L. Fairmaire ajoutent qu'ils ont également trouvé en abondance ce Coléoptère dans les îles de Chatou.

— M. Nicolet entretient la Société d'importantes observations anatomiques et physiologiques sur les corpuscules du sang chez les insectes et sur les fonctions des stigmates dans les mêmes animaux.

— M. Guenée donne quelques détails sur la structure et la disposition variée des cils qui composent les antennes des Lépidoptères; il dit que jusqu'ici ce sujet a été fort négligé des entomologistes, et que toutefois on peut en tirer de leurs caractères, soit génériques, soit spécifiques. C'est principalement parmi la tribu si nombreuse des Noctuelles qu'il a été à même de se servir des caractères tirés des cils des antennes, et il croit pouvoir créer avec eux des subdivisions naturelles, ou, dans d'autres cas, s'en servir pour différencier les espèces d'une manière certaine.

*Séance du 22 Août.* — M. L. Fairmaire dit que la *Strangalia quadrifasciata*, dont il a été parlé dans la dernière séance, vient d'être prise en grand nombre au Mont-d'Or., par M. Pellier de la Chavignerie.

— *Le même membre* annonce que le *Ptilophorus Du-*



*fourii* a été trouvé en assez grande quantité en Espagne, et qu'il est parasite de plusieurs Lépidoptères, selon M. Lederer.

— M. Rouzet dit qu'il a rencontré, auprès de Paris, l'*Obrium brunneum*, qui est rare pour la *Faune parisienne*.

— M. V. Signoret parle de la disparition des antennes d'un Hémiptère qui se rapporte au genre *Phricodus* de M. Spinola et au *P. histrix* de M. Germar; il fait remarquer que M. Spinola était tombé dans l'erreur à l'occasion de ce genre.

— M. de Romand donne quelques détails sur les Hyménoptères rapportés de la Guinée portugaise par M. Bocardé.

— *Le même membre* parle d'un Hyménoptère du genre *Chrysanteda*, provenant de Venezuela, et remarquable par un appendice que l'on voit sur sa tête : cet insecte a reçu le nom de *C. appendiculata*.

— M. H. Lucas montre sept individus de la *Gracilia* (*Callidium*) *timida*, Ménétries (*Gracilia fasciolata*, Zié-gler, Dej.), qui ont éclos chez lui, à Paris, et provenant de bûches de *Cytisus spinosus* qu'il a rapportées d'Algérie il y a plusieurs années. Notre collègue indique quelques différences de coloration qu'il a été à même d'observer chez divers individus de la *Gracilia timida*, différences qui, suivant lui, sont dues aux influences climatériques.

E. DESMAREST.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

RECHERCHES SUR les Polypes bryozoaires de la mer du Nord, par M. P. J. VAN-BENEDEN (Académie Royale de Belgique. — Extrait du tome XV, n° 2, des *Bulletins*.)

Ces recherches font partie d'une série de Mémoires que

le savant académicien a publiés dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* dans le but d'étudier l'anatomie et le développement des différents types d'animaux inférieurs qui habitent les côtes de la Belgique. Il insère ce nouveau travail dans les *Bulletins* de la même Académie, par des raisons particulières et pour prendre date par cette communication.

C'est surtout à la zoologie descriptive qu'appartiennent les recherches que M. Van-Beneden livre aujourd'hui au public. Les Polypes bryozoaires qu'il fait connaître habitent en général la mer du Nord, et quelques-uns proviennent de la Méditerranée. Leur description est précédée de quelques détails sur certaines parties de leur organisme peu ou point connues jusqu'ici.

C'est d'abord le *casque*, gonflement que présentent parfois les loges au-dessus de la couronne tentaculaire, et que M. Van-Beneden figure dans la planche annexée à son travail. Cette espèce de tambour, d'un usage inconnu, n'est constant ni sur la même aggrégation, ni dans la même espèce, sans que le savant anatomiste puisse expliquer ni sa présence ni son défaut. Puis il parle de ces singulières pinces que, dans un travail récent, M. Duvernoy comparait aux pédicellaires des Echinodermes, et que tous les naturalistes connaissent sous le nom d'*ornithoramphes*. M. Van-Beneden appelle ensuite l'attention des zoologistes sur le bord de la loge, qui livre passage à la couronne tentaculaire, et qu'il a proposé de nommer le *péristome*. Enfin, au-devant de cette partie se trouve dans quelques genres cette plaque protectrice figurée par Savigny avec certains Ornithoramphes, et désignée par notre auteur sous le nom de *bouclier*. Une planche annexée au mémoire figure toutes ces parties.

Vient ensuite la description des Bryozoaires observés par M. Van-Beneden. Ils se rapportent à trois genres, parmi lesquels deux nouveaux, dont l'auteur donne les caractères. C'est d'abord le genre *Cellarina*, Van-Beneden, comprenant

les deux espèces : *C. gracilis*, Van-Ben. et *C. scabra*, Van-Ben.; l'auteur pense que la *Crisia-Delilii* de Savigny devrait entrer dans ce genre sous le nom de *Cellarina Delilii*. Puis le genre *Avicella*, Van-Beneden, qui réunit cinq espèces : *A. avicularia*, Pallas, *A. multispina*, Van-Ben., *A. mediterranea*, Van-Ben., *A. avicularoides*, Van-Ben., *A. Nordmanni*, Van-Ben. Le troisième genre est le genre *Retepora*, déjà depuis longtemps établi. M. Van-Beneden y décrit une nouvelle espèce, le *R. Edwardsii* : quatre des espèces que nous venons d'énumérer sont figurées avec des détails anatomiques, dans la planche annexée au Mémoire.

AD. FOCILLON.

---

ÉTUDES SUR L'ORGANISATION DES ACTINIES — Thèse pour le doctorat ès-sciences, par M. H. HOLLARD, professeur honoraire d'histoire naturelle à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). — Paris, 28 février 1848.

Ce travail n'est considéré par l'auteur lui-même que comme une sorte de fragment que des recherches ultérieures doivent compléter en une véritable monographie. Toute conclusion générale lui semblerait donc prématurée, et nous n'y devons chercher que des détails d'organisation. Après une histoire approfondie des progrès de nos connaissances sur les Actinies et sur le groupe des Zoanthaires, où se trouvent inscrits tous les noms de ceux auxquels la science en est redevable, M. Hollard donne les nouvelles observations qu'il a eu l'occasion de faire pendant un séjour de quelques semaines à Pornic (Loire-Inférieure), sur quatre espèces du genre *Actinia*, savoir : *A. equina*, L., *A. senilis*, L., *A. pedunculata*, Penn., et une quatrième espèce très-petite que l'auteur croit être nouvelle, et qu'il décrit sous le nom d'*A. pellucida*.

Les notions anatomiques contenues dans cette thèse sont divisées en quatre chapitres. Le premier a pour titre : *De l'enveloppe générale*, et comprend quatre paragraphes.

Le premier décrit la structure de cette enveloppe, et y distingue un épithélium, un derme, une membrane musculaire. L'histoire du derme est devenue pour l'auteur l'occasion d'une savante dissertation sur les capsules signalées en 1835 par R. Wagner, et nommées ensuite, par Siebold, *organes urticants*. Le second paragraphe traite *des différences du tégument selon les régions du corps*. Le troisième est intitulé : *Des tentacules, de leurs caractères, de leurs rapports anatomiques et de leur disposition* ; il y est établi que les tentacules sont réellement perforés, et, de plus, disposés suivant une loi régulière et mathématiquement définissable. Enfin, le quatrième parle de *bourses bleues* particulières à l'*A. equina*, et que M. Hollard regarde comme des espèces d'organes de vision. Le second chapitre est intitulé : *Du tégument rentré ou gastro-intestinal*. Le troisième : *La cavité viscérale, et les cloisons qui la partagent* ; enfin le quatrième : *Organes de la reproduction*. Il y est traité des organes et de leurs produits, ainsi que de la génération vivipare par gemmiparité, observée depuis longtemps et fréquemment chez les Actinies, et que l'auteur lui-même a eu l'occasion de voir s'opérer dans son cabinet.

AD. FOCILLON.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Le *Catalogue synonymique des Coléoptères d'Europe et d'Algérie* devant paraître très-prochainement, MM. les souscripteurs pourront faire retirer les exemplaires auxquels ils ont souscrit :

A Paris, chez M. Lucien Buquet, trésorier de la Société entomologique de France, rue Dauphine, 35, ou à Cernay (Haut-Rhin), chez l'auteur, M. Gaubil, capitaine au 17<sup>e</sup> léger, contre la somme de 10 fr. ou contre un mandat de 11 fr. 50 c. pour le recevoir par la poste. — Le Catalogue sera mis en vente à la librairie Masson, rue Christine, 3.

Prix : 12 fr. à Paris, et 13 fr. 50 c. *franco*.

**I. TRAVAUX INÉDITS.**

LECONS sur l'*Histoire naturelle des corps organisés*,  
professées au Collège de France par M. DUVERNOY.

(Voir les années 1846, 1847 et 1848, et les pages 179, 209 de cette année.)

Nous espérons terminer, dans cet article et dans le suivant, le compte que nous nous proposons de rendre de ces leçons, relativement aux modifications introduites par le professeur dans les classifications du règne animal.

Nous n'avons plus à faire connaître que celles qui ont rapport aux deux classes supérieures des vertébrés, celles des *Oiseaux* et des *Mammifères*.

Les premiers feront le sujet du présent article.

Les *Oiseaux* composent une classe tellement bien caractérisée et circonscrite, qu'on n'éprouve aucun doute, aucune hésitation, pour y admettre chacun des animaux, pris isolément, qu'on a l'habitude d'y réunir.

On a défini les *Oiseaux* des *vertébrés ovipares*, à *circulation* et à *respiration double organisés pour le vol*.

Dans l'état actuel de la science, cette définition a besoin d'être commentée et rectifiée.

L'Oiseau est un animal vertébré à quatre extrémités paires et une impaire, dont celle-ci et la paire antérieure sont exclusivement organisées pour le vol.

Les extrémités postérieures sont réservées pour la station et la progression sur le sol, pour se percher, pour grimper, pour nager. Toutes les autres parties du squelette ont éprouvé des modifications plus ou moins appropriées aux usages de ces extrémités, ou qui en sont la conséquence.

La circulation, dans les Oiseaux, comme dans les Mammifères, peut être appelée double, si l'on continue de considérer le mouvement du sang dans les poumons comme séparé, jusqu'à un certain point, de celui du corps. C'est ainsi qu'on la décrit dans les écoles.

Mais la manière dont M. Duvernoy l'envisage, montre qu'elle ne forme qu'un cercle complet.

Les réservoirs du sang se composent de deux grands arbres, suivant ce professeur : l'un est l'*arbre dépurateur*, qui a ses racines (les veines) dans toutes les parties du corps, et ses branches, les *artères pulmonaires*, dans les poumons ; l'autre, l'*arbre nutritif*, a ses racines dans les poumons (les veines pulmonaires), et ses branches (les divisions de l'aorte) dans toutes les parties du corps.

Deux cœurs enlacés l'un à l'autre par les faisceaux musculueux de leurs parois, dont les deux cavités respectives ne communiquent qu'entr'elles, et nullement d'un cœur à l'autre, sont placés entre la souche et le tronc de ces arbres. Chaque cœur sert à la fois de pompe aspirante, pour attirer le sang des racines de l'arbre auquel il appartient, et de pompe foulante, pour le pousser dans les branches du même arbre.

Le sang du corps passe des capillaires, qui terminent les branches de l'arbre dépurateur, dans les capillaires de l'arbre nutritif. Celui des poumons est transmis des capillaires de l'arbre dépurateur, dans les capillaires des racines de l'arbre nutritif, et subit en même temps sa dépuración et son oxygénation.

Bien entendu que la veine-porte hépatique, que la veine-porte rénale, quand elle existe, que le système des veines lymphatiques, doivent être considérés comme des arbres subordonnés au grand arbre dépurateur.

On le voit, cette manière d'envisager la marche du sang dans les poumons et dans le corps se montre comme se mouvant dans un seul grand cercle, dans lequel tout le sang, qui revient au cœur droit, des différentes parties du

corps, traverse les poumons, avant de retourner dans ces mêmes parties, à travers le cœur gauche. La circulation du sang dans les Oiseaux, ainsi que nous venons de l'exposer, est semblable à celle des *Mammifères*.

Mais leur respiration présente, dans son mécanisme et dans ses organes, des différences sensibles. Seulement l'expression de *respiration double*, qui caractérisait la classe, d'après la définition reçue, ne doit plus être admise dans son acception ordinaire.

Les poumons des *Oiseaux*, réduits à un petit volume, fixés contre la partie dorsale de la cavité thoracique, n'y sont pas soumis à l'action directe des mouvements des côtes dans la respiration. Les vaisseaux sanguins entrent dans une plus grande proportion que les canaux aériens ou les bronches intra-pulmonaires dans la composition de leur tissu (1). C'est le contraire des *Mammifères*. Ils ont, par compensation, des appendices membraneux en forme de cellules ou de sacs, qui sont la continuation de la muqueuse des bronches; ces sacs remplissent, en partie, leur cavité thoracique, et s'étendent dans leur cavité abdominale. Ils peuvent même pénétrer entre les muscles, dans les os longs des membres, dans le sternum, les côtes, les os du bassin, et même dans les vertèbres. Mais il y a à cet égard, selon les espèces, de nombreuses différences qui ont été principalement indiquées par Nittsch.

On a cru que cet air, à portée des vaisseaux sanguins superficiels des viscères, pouvait agir sur le sang contenu dans ces vaisseaux, et on en a conclu que les Oiseaux respiraient encore dans toutes les parties du corps en contact avec ces sacs aériens; de là cette expression de respiration double adoptée pour caractériser la classe.

M. Duv. a élevé des doutes sur l'exactitude de cette vue

(1) *Leçons d'anatomie comparée*, t. VII, deuxième édition, par M. Duvernoy, p. 419.

physiologique, dans les *Leçons d'anatomie comparée* (1). Suivant lui, l'usage de ces sacs aériens est de servir au vol en diminuant la pesanteur spécifique de l'oiseau; et, relativement à la respiration, de suppléer, hors des poumons, aux faibles capacités aériennes de ceux-ci; et de faire respirer le sang des poumons par une plus grande quantité d'air, dans les deux mouvements de la respiration; durant l'inspiration, lorsque l'air traverse les poumons pour arriver dans les sacs aériens; et durant l'expiration, lorsque ce même air est expulsé, en partie, des sacs aériens, et passe de nouveau à travers les poumons pour être porté au-dehors (2).

Les côtes, dont la partie sternale est osseuse comme la partie vertébrale, s'articulent par ces deux parties à angle aigu, qui s'ouvre dans l'inspiration ou se ferme dans l'expiration. C'est un mouvement de soufflet, dans lequel consiste le principal mécanisme de la respiration des Oiseaux, suivant M. Duv. On a singulièrement exagéré, dans ces derniers temps, l'usage du diaphragme dans ce mécanisme.

Ce diaphragme a été décrit dans les *Leçons d'anatomie comparée* avec assez de détails chez les Oiseaux ordinaires, où il est développé, entr'autres dans le *canard*. M. Duvernoy l'a distingué, pour la première fois, en deux parties, l'une costale et l'autre vertébrale. Mais cet organe est à peine reconnaissable chez le plus grand nombre des Oiseaux, et dans un état complètement rudimentaire, qui ne permet pas de lui attribuer de rôle important, dans le mécanisme de la respiration (3).

Nous avons fait remarquer ailleurs, a dit M. Duv.,

(1) Deuxième édition, t. VII, p. 213, Paris, 1840.

(2) *Ibid.*, même page.

(3) Voir, pour la structure intime des poumons, les *Leçons d'anatomie comparée* de G. Cuvier, deuxième édition, par M. Duvernoy, t. VII, p. 110 à 124, les pages 149 à 151, avec les notes; et pour le diaphragme et le mécanisme de la respiration, les pages 205 et 213 du même volume.



pour se résumer sur ce point, « le petit volume proportionnel des poumons des Oiseaux comparativement à ceux des Mammifères; la plus faible capacité de leurs canaux aériens relativement aux vaisseaux sanguins; la grande capacité de ces derniers considérés dans leur ensemble, qui forme des poumons de l'oiseau une masse assez compacte, composée, en grande partie, d'un réseau sanguin homogène; nous avons vu l'extrême ténuité des dernières ramifications des vaisseaux qui composent ce réseau; nous avons fait observer l'immobilité, ou à peu près, des poumons dans les mouvements d'inspiration et d'expiration; nous avons signalé l'existence des grands réservoirs qui leur sont annexés, ou plutôt qui en sont les appendices.

« Toutes ces circonstances, qui distinguent essentiellement les poumons et la respiration des *Oiseaux*, des mêmes organes et de la fonction correspondante chez les Mammifères, me semblent avoir été nécessitées par les conséquences sur la circulation en général, et sur la circulation pulmonaire en particulier, de la rapidité extrême de leur vol, et des changements fréquents dans le poids de l'atmosphère et dans la température de l'air, auxquels les Oiseaux sont exposés dans leurs voyages aériens. Ils doivent à cette organisation de n'avoir, dans leurs mouvements si rapides, si soutenus, et quelquefois si élevés, ni essoufflement, ni hémorrhagies (1). »

Afin de terminer notre commentaire de la définition de cette classe, il nous reste à expliquer comment elle est ovipare?

Les Oiseaux n'ont jamais, à l'état adulte, qu'un ovaire et qu'un oviducte (ceux du côté gauche) développés et fonctionnant. Plusieurs œufs complets, dans deux ovaires, auraient trop augmenté la pesanteur spécifique des femelles, et leur auraient ôté la faculté de voler.

(1) *Ibid.* Additions de M. Duvernoy, p. 213 et 214.

Ils pondent constamment leurs œufs dans l'air. Les œufs ont pour enveloppe une coque calcaire assez résistante pour soutenir le poids de la femelle qui doit les couvrir; mais en même temps perméable à l'air, de manière que la respiration et l'oxygénation du sang du fœtus puisse se faire à travers cette enveloppe.

Elle nécessite le rapprochement des sexes avant la ponte, pour une fécondation intérieure qui a lieu dans l'ovaire avant que l'œuf soit descendu dans l'oviducte.

Les Oiseaux se servent rarement de leurs extrémités postérieures pour saisir les objets, comme le perroquet, comme l'oiseau de proie, ou tout au plus pour gratter la terre, comme les Gallinacés.

Ils ont leur bec pour principal organe de préhension. On sait qu'il est composé d'une corne plus ou moins résistante, qui enveloppe chacune de ses mâchoires et dont la forme et la force sont admirablement adaptées au régime que doit suivre l'oiseau.

Aussi les zoologistes ont-ils pris dans le bec des Oiseaux une grande partie des caractères des familles et des genres. Le cou, qui le porte et le dirige dans tous les sens, pour saisir les substances alimentaires, a des proportions et une mobilité parfaitement adaptées à cet usage. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le nombre et les dimensions variables des vertèbres cervicales, suivant la longueur que devait avoir ce levier compliqué du bec, longueur généralement proportionnée à celle des pieds. La forme des facettes articulaires de ces vertèbres, qui est arrondie au lieu d'être plate, afin de faciliter leurs mouvements dans tous les sens, et dont la direction permet surtout la flexion en avant pour les vertèbres supérieures et celle en arrière pour les inférieures, sont encore des caractères communs à la classe, merveilleusement en rapport avec les mouvements que devait avoir le cou, comme support de la tête, et plus particulièrement du bec. Nous n'avons besoin d'insister ici sur cette organisa-

tion bien connue et bien appréciée par M. Cuvier dans les *Leçons d'anatomie comparée* (1).

La langue supplée, chez quelques oiseaux, au bec, comme organe de préhension. On connaît, depuis longtemps, le mécanisme au moyen duquel les *pics* l'allongent considérablement pour atteindre, au fond des galeries creusées dans les troncs d'arbres, les larves d'insectes dont ces oiseaux se nourrissent.

Ces mouvements sont dus à l'os hyoïde, qui porte l'os de la langue. Le corps de l'hyoïde, parallèle à l'axe du corps de l'oiseau, au contraire de celui des Mammifères, n'est pourvu que d'une seule paire de cornes, qui remontent derrière la tête, plus ou moins, suivant l'étendue des mouvements que doit avoir la langue.

La langue est un organe à fonctions multiples, servant rarement, chez les Oiseaux, à la gustation des aliments, plus souvent à la préhension de ces mêmes aliments, presque toujours à leur déglutition.

Ses dimensions, qui ne sont pas toujours en raison de celles du bec, sa forme générale, sa composition osseuse, musculieuse et membraneuse; la composition, la forme et les proportions de l'hyoïde et de ses muscles, sont toutes des circonstances organiques qui varient beaucoup suivant les genres et les espèces, et qui peuvent fournir de bons caractères pour distinguer ces groupes. Et cependant on reconnaît, dans toutes ces différences, un même plan de composition qui se montre dans l'appareil lingual le plus compliqué, celui de la langue du *Perroquet*, et dans la langue du *Pélican*, qui est réduite à sa plus simple composition (2).

(1) Voir t. I de la deuxième édition, p. 204 et 211.

(2) Voir, à ce sujet, le Mémoire de M. Duvernoy *Sur quelques particularités des organes de déglutition de la classe des Oiseaux et de celle des Reptiles*, pour servir de suite à un premier Mémoire sur la langue, avec cinq planches in-4°. Ce Mémoire a été communiqué à l'Académie des sciences le 22 février 1836. Il fait partie du t. II des Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg.

Les organes d'alimentation, dont le bec commence la série, comme remplaçant, jusqu'à un certain point, les dents des Mammifères, forment un ensemble qui distingue particulièrement cette classe, et qu'on ne retrouve, ainsi constitué, dans aucune autre.

Beaucoup d'oiseaux ont une dilatation de leur œsophage formant une poche membraneuse où les aliments éprouvent une première macération.

Ils sont toujours pourvus d'un estomac glanduleux qui sécrète une partie des sucs propres à la digestion, et d'un estomac musculéux ou gésier, pour triturer les aliments que le bec n'a fait, le plus souvent, que saisir, sans les atténuer. Ces deux estomacs, toujours si distincts chez les Granivores, tendent à confondre leurs capacités, chez les Piscivores et les autres Oiseaux de proie.

Le canal alimentaire des Oiseaux présente un arrangement très-particulier dans la cavité abdominale qui a été distingué et décrit par M. Duv. (1).

Il lui a reconnu cinq parties, dont la première est formée par l'anse *duodénale*, qui s'étend du pylore au second coude que fait l'intestin. Les deux branches en sont retenues par un mésentère particulier qui renferme, entre ses lames, les différentes portions du pancréas. C'est dans cette anse, généralement d'un plus grand diamètre que le reste de l'intestin, où se fait proprement la digestion des Oiseaux, que viennent aboutir les canaux pancréatiques, hépatique, cystique, ou hépato-cystique. Une étude fort détaillée des insertions de ces divers canaux, dans un certain nombre d'Oiseaux de tous les ordres, a montré à M. Duv. que l'humeur pancréatique, la bile hépatique et la bile cystique arrivent, dans des points très-rapprochés, à la fin de l'anse duodénale, ou tout au plus tôt dans son dernier tiers, où ces humeurs doivent se

(1) *Leçons d'anatomie comparée*, deuxième édit., t. IV, deuxième partie ' p. 269, 300.

mélanger et agir simultanément sur les substances alimentaires. La connaissance de cette disposition organique était essentielle pour apprécier cette action.

La seconde partie du canal intestinal, que M. Duv. appelle l'anse *moyenne*, répond à l'intestin grêle des Mammifères. Elle varie beaucoup dans sa longueur, suivant le régime que doit suivre l'oiseau, et elle tient toujours au mésentère proprement dit, qui la sous-divise en plusieurs anses, ou la maintient roulée en spirale, suivant les espèces.

La troisième partie, ou l'anse *colique*, est toujours adhérente à l'anse duodénale par un mésentère particulier. Ce rapport, ou celui du gros intestin avec l'estomac, qui existent généralement chez les animaux de toutes les classes, surtout de celles des vertébrés, qui ont les parties du canal alimentaire distinctes et le canal intestinal replié, fait comprendre que le mouvement péristaltique du gros intestin pour la défécation, doit être provoqué par l'excitation que lui communique le duodénum, excité lui-même par les substances alimentaires que lui verse l'estomac, ou par les aliments nouveaux reçus dans ce dernier organe.

La quatrième partie du canal intestinal des Oiseaux répond au rectum des Mammifères.

C'est à cette quatrième partie, qui commence à la fin de l'anse colique, que sont annexés deux cœcums, plus en avant ou plus en arrière, suivant les espèces et les genres, et selon la longueur que ces cœcums doivent avoir. Leurs dimensions varient beaucoup, selon les mêmes circonstances, sans que l'on puisse toujours en saisir le rapport avec le régime. Ainsi les Oiseaux de proie nocturnes les ont très-considérables.

Un troisième cœcum se voit quelquefois dans la limite qui sépare l'anse moyenne de l'anse colique. Les cœcums forment la cinquième partie de l'intestin.

Nous ne faisons qu'esquisser, très en gros, les princi-

paux traits de l'organisation, si originale, de la classe des Oiseaux, que le professeur a fait connaître sous le point de vue physiologique, avant d'en venir aux divisions naturelles de cette classe.

Après les fonctions de nutrition et de génération, il a décrit de même les organes de la vie de relation, parmi lesquels il a compris ce singulier *larynx inférieur*, dont la position dans la poitrine, à l'endroit de la bifurcation de la trachée-artère, fait, pour ainsi dire, de l'oiseau une sorte de ventrilope. Le larynx inférieur suffirait seul pour caractériser la classe des Oiseaux.

Ces leçons, sur l'organisation des Oiseaux, ont servi d'introduction à un *Essai* sur leur classification naturelle en Ordres et en Familles. Le professeur en a cherché les principes dans la valeur des modifications organiques appartenant aux diverses espèces de mouvements qu'exercent ces animaux; aux régimes divers auxquels ils sont astreints, et aux divers séjours auxquels ils sont destinés.

Les plus remarquables de ces modifications sont, sans contredit, celles relatives au vol.

L'oiseau le plus oiseau est celui qui vole le mieux, dont le corps est le plus léger relativement; dont l'aile forme une rame plus étendue, qui est mise en mouvement par des puissances plus énergiques, par un mécanisme plus parfait.

Lorsque l'aile est réduite à l'état rudimentaire, comme dans l'*Aptéryx*, il est intéressant de voir quelles sont les autres circonstances organiques qui ont éprouvé des modifications en rapport avec celles de l'organe principal du vol, et qui se montrent ainsi liées avec la faculté de se mouvoir dans l'air.

Chez cet oiseau dégradé, le diaphragme n'est plus disloqué, comme dans le canard; ou rudimentaire, comme dans la plupart des Oiseaux de haut vol; il est ici complet.

Les poumons n'envoient plus leurs sacs aériens dans

l'abdomen; ils ne dépassent pas la cavité thoracique; le larynx inférieur manque. Les plumes ont été transformées en une sorte de poil

L'extrémité antérieure est tellement réduite, qu'elle ne peut plus avoir aucun usage.

Le sternum est plat, petit, incomplet; la clavicule est rudimentaire. Les os scapulaire et coracoïde sont soudés. L'humérus a trente-deux millimètres; le cubitus, dix-huit; la main, quinze, y compris les plumes, qui en ont six (1).

Cependant cet animal conserve les caractères essentiels de la classe dans son squelette, dans son système nerveux, dans ses organes de circulation, de respiration, d'alimentation et de génération. La femelle n'a que l'ovaire et l'oviducte gauches.

Toutes ces circonstances démontrent que l'*Aptéryx*, quoique l'oiseau le plus dégradé pour tous les moyens organiques propres au vol, conserve indubitablement les caractères de la classe, et reste complètement séparé des autres classes, sans former de passage entre celle des Mammifères, par exemple, et celle des Oiseaux.

Si nous opposions cette dégradation des organes du vol, avec le développement et la perfection qu'ils montrent chez les Oiseaux qui sont les meilleurs voiliers, tels que les Oiseaux de proie diurnes, les hirondelles, les colibris et les oiseaux-mouches, les pigeons, les frégates, les pétrels, les sternes, les mouettes, etc.; nous trouverions dans l'étendue de leur sternum, dans la solidité, l'élévation de son épine; dans la force de la clavicule et de l'os coracoïde, dans le développement des os du bras, de l'avant-bras et de la main; dans celui des muscles qui abaissent l'aile ou qui la relèvent; dans la longueur des plumes de

(1) On pourra voir une intéressante *Monographie* sur ces Oiseaux, publiée en anglais par M. N. Owen, avec le titre suivant : *On the anatomy of the southern apteryx* (*Apteryx australis*, SCHAW.), Mémoires de la Société zoologique, t. II, part. IV, et vol. III, p. IV, avec de très-belles planches.

l'aile et de la queue ; dans le développement des sacs aériens et dans leur nombre, chez les plus grands de ces Oiseaux, dont la plupart des os deviennent pneumatiques, nous découvririons, a dit M. Duv., toutes les circonstances qui donnent au vol cette grande puissance.

Ces caractères sont tellement importants qu'ils subsistent à différents degrés chez la plupart des Oiseaux.

Ceux qui en sont privés, ou qui les ont tellement faibles, qu'ils ne peuvent plus s'élever dans l'air, que leur aile sert tout au plus à favoriser leur course rapide, comme chez l'Autruche, devraient être classés, suivant M. Duv., dans une division séparée.

C'est la principale réforme qu'il a proposée, avec beaucoup de réserve, dans les premiers groupes de cette classe. Elle servira du moins à mesurer l'importance des modifications principales que les Oiseaux montrent dans leur organisation.

Le professeur admet une première grande Division de toute la classe, sous le nom d'Orthoptères, qui comprendrait tous les Oiseaux qui peuvent voler.

Cette première division se composerait de sept *Ordres*.

Ordre I<sup>er</sup>. — Les *Oiseaux de proie diurnes*, qui seraient distribués en deux sous-ordres, celui des *Oiseaux de proie diurnes ordinaires* et celui des *Oiseaux de proie diurnes anormaux*. Ce dernier sous-ordre serait constitué uniquement par le *Messenger du Cap*, ou *Secrétaire*, qui forme le passage entre les Oiseaux de cet ordre et les Echassiers.

Ordre II. — Les *Oiseaux de proie nocturnes*.

Ordre III. — Les *Zygodactyles*. Cet ordre serait divisé en deux sous-ordres, les *Grimpeurs* (les Pics, etc.) et les *Percheurs* (les Perroquets, etc.).

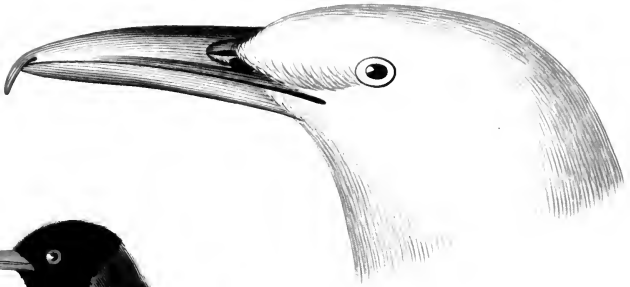
Ordre IV. — Les *Gallinacés*, comprenant aussi deux sous-ordres, celui des *Gallinacés ordinaires* et le sous-ordre des *Colombes*.

Ordre V. — Les *Echassiers*.

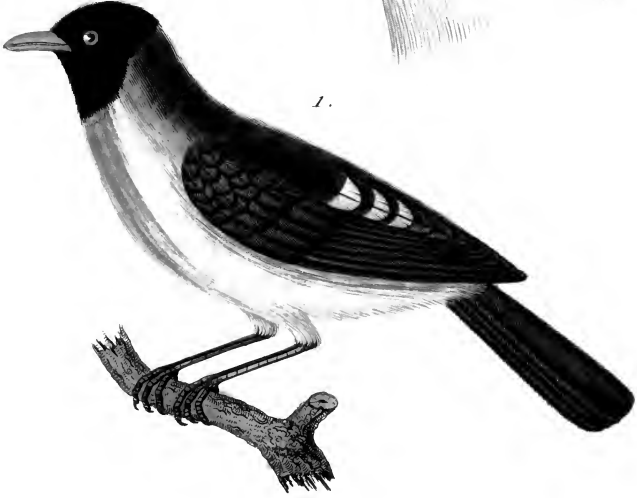




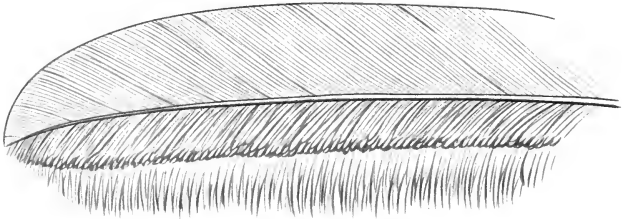
2.



1.



3.



1. *Ampelis formosa*, Hartlaub.

2, 3. *G. Onychoramphus*, Hartlaub.

Ordre VI. — *Les Palmipèdes.*

Ordre VII. — Tous les Oiseaux qui ne peuvent être classés dans les ordres précédents seront réunis dans ce septième ORDRE, celui des *Passereaux*, que l'on diviserait en trois sous-ordres, suivant qu'ils sont *Omnivores*, *Insectivères* ou *Granivores*.

L'autre grande DIVISION de la classe des Oiseaux serait celle des Brachyptères. Elle comprendrait tous les Oiseaux qui ne volent pas.

Ces Brachyptères se séparent en deux *Ordres* naturels, qui formeraient les huitième et neuvième de toute la classe.

Ordre VIII. — Celui des *Brachyptères coureurs* réunirait l'*Autruche*, le *Nandou*, le *Casoar* et l'*Aptéryx*.

L'ordre IX, celui des *Brachyptères nageurs*, ne comprendrait que les *Manchots*, *Aptenodytes* FORST., dont les ailes forment une courte rame aquatique par sa forme aplatie et presque dénuée de plumes, et dont les pieds, si remarquables d'ailleurs par leur position reculée, ont un caractère unique dans la classe des Oiseaux, celui d'être plantigrades, et d'avoir, pour cette marche, trois os du tarse distincts dans une partie de leur longueur et soudés seulement dans leurs extrémités. F\*\*\*.

---

NOTE monographique sur le sous-genre *Pyrrhorhynchus*, par le Docteur G. HARTLAUB.

La belle espèce d'*Ampelis* dont nous donnons ici la figure (pl. 14, fig. 1) appartient à un petit groupe de ce genre d'oiseaux que M. de Lafresnaye a séparé tout récemment, sous la dénomination sous-générique de *Pyrrhorhynchus*. Ce groupe habite la Colombie, le Pérou et l'Amérique centrale; il se distingue par son plumage vert psittacin, par un bec rouge orangé, par la coupe des ailes et par quelques autres caractères moins prononcés. Les cinq espèces de ce petit sous-genre sont les suivantes :

1. *Ampelis viridis*, d'Orb. et Lafresn., *Synops.*, p. 40; d'Orb., voy. Ois., pl. xxx, fig. 2. — Bolivie.

2. *Ampelis aureopectus*, Lafresn., Guér., *Mag. de zool.*, 1843, Ois., pl. 39. — *Ampelis elegans*, v. Tschudi, Wiegmann, *Arch.*, 1843, 1, p. 385. — Id., *Fauna Peruana*, Væg., p. 135. — Santa-Fé de Bogota et le Pérou.

3. *Ampelis Riefferii*, Boissonn., *Rev. zool.*, III, p. 3. — La Colombie.

4. *Ampelis arcuata*, Lafresn., *Rev. zool.*, 1843, p. 98. — Guér., *Mag. de zool.*, 1843, Ois., pl. 40. — La Colombie.

5. *Ampelis formosa*, Nob., Venezuela, *Rev. et Mag. de Zool.*, I, p. 275.

Capite superiore et laterali, mento gulaque circumscripte chalybaeo-nigris, corpore superiore reliquo cum alis et cauda lactissime psittacino-viridi, remigibus nigris, margine externo viridibus, interno versus basin pallide flavis, tertiariis tribus ultimis macula apicali subrotundata albida terminatis, pogonio externo viridibus, interno viridi-nigricantibus; alæ tectricibus internis flavis; corpore subtus ranunculaceo-flavo, pectore medio magis aurantiaco, qui color infra nigredinem gulæ in sanguineum transit; hypochondriis viridi variegatis, rostro miniato; pedibus pallide brunneis, unguibus ut videtur flavidis. — Long. tot. 6" 10''' ; al. 5" 1/2. — Mus. Brem. et Hamburg.

Toutes ces cinq espèces ont le bec d'un rouge plus ou moins orangé; les pieds sont rouges chez les *Ampelis viridis*, *Riefferii* et *arcuatus*, tandis qu'ils sont d'un plombé brunâtre chez les *Ampelis aureopectus* et *formosus*.

---

DESCRIPTION de cinq nouvelles espèces d'Oiseaux de l'Afrique occidentale, par le Docteur G. HARTLAUB.

1. *Onychognathus*, Nob., n. gen.

Familia *Sturnidæ*, Subfam. — *Ptilonorhynchinæ*, Gray.

*Char. gen. rostrum* (pl. 14, f. 2). Capite longius, compres-

sum, grypanium, aduncum, culmine arcuato, basi applanato-rotundato; apice acuto elongato uncinato.

*Cauda* valde gradata, elongata; rectrices angustæ debiles, apice rotundatæ:

*Alæ* mediocres; remige prima spuria; tertia, quarta et quinta cæteris longioribus; æqualibus; remiges tertiariæ (pl. 14, f. 3) et tectrices alæ majores structuram exhibent valde extraordinariam; pogonium externum fascia longitudinali holosericea in duo quasi dimidia dispertitur, quorum unum superius (sæpe proximum) ordinarium, alterum inferius decompositum, laxum; quasi fimbriatum dependet.

*Pedes* robusti, breves; digito interno et externo æqualibus; unguibus mediocribus, validis.

*O. fulgidus*, Nob. Capite et collo æneo-virescentibus, pileo nitore nonnullo chalybeo; corpore ipso supra et infra nigro, nitore metallico violaceo resplendente; cauda nigra, supra æneo nitenté; alæ superficie externa (tectricibus majoribus et remigibus tertiariis tecta) æneo-virescente, tectricibus minoribus scapularibusque dorso concoloribus; remigibus primariis et secundariis atris, prima unicolore, reliquis dimidio majore basali laete rufis; subalaribus dorso concoloribus; pedibus nigris; rostro corneofusco, basin versus nigro; iride rubra. — Long. tot. 14" 2" (pied français) — Rostri a fr. 1" 5" 3/4. — Rostri a rictu 1" 7". — Alæ 5" 9". — Caudæ a basi 6" 8". — Tarsi 1" 2". — Digiti medii cum ungue 1" 2".

Habitat : *île Saint-Thomé*, golfe de Guinée. — Mus. Hamburg.

## 2. *Dicrurus modestus*, Nob.

*D. Niger*, nitore chalybeo, remigibus primariis et secundariis atris, subalaribus dorso concoloribus, subcaudalibus albedo variegatis; rostro et pedibus nigris; iride rubra; cauda furcata. — Long. tot. 10" 4". — Rostri a fr. 11". — Rostri a rictu 12" 1/2. — Caudæ 4" 5". — Alæ 5" 1".

Habitat : *île des Princes*, golfe de Guinée; *Mapallon* indigen, — Mus. Hamburg. (Ce n'est pas le *D. canipennis* de Swainson)

## 3. *Coturnix histrionica*, Nob.

*C.* Supra pallide fusco-cinereascens, irregulariter albedo et nigri-

cante transversim notata, plumis colli postici et lateralis, dorsi e interscapulii tectricibusque alæ macula longitudinali albida nigro marginata medio notatis; remigibus pallide fuscis, subtus cinereo-albicantibus, scapis extus fuscis, intus albis; pileo nucaque saturatius brunneis, subunicoloribus, fascia supraciliari stricta, valde elongata, alteraque pilei medii brevior ex flavicante albidis, vitta brevi inter nares et oculum aliaque longiore a rictu infra oculum excurrente fusco-nigricantibus, spatio intermedio albo; regione parotica rufo-brunnea; gula colloque antico albis; fascia lata nigraa mento per mediam gulam decurrens ibique maculam triangularem utrinque ad regionem paroticam usque adcurrentem formans ancoræ figuram in fundo albo gulæ exhibet, abdomine imo, crisso, subcaudalibus, hypochondriis pectoris lateribus tæniaque irregulari per colli latera decurrente læte rufis, singulis plumis in colli et pectoris lateribus macula longitudinali albida nigro marginata — in hypochondriis et abdomine imo nata longitudinali nigra signatis; area magna nigra pectus et epigastrium medium occupat; rostro nigro, pedibus ut videtur flavidis; subalaribus albis; iride fusca. — Mâle. — Long. tot. 7 " 2". — Alæ 5 " 8". — Rostri a fr. 5". — Tarsi 12" 1/2.

Habitat : *île Saint-Thomé*, golfe de Guinée. — Mus. Hamburg.

Il se peut bien que cette charmante espèce de caille soit le même oiseau que le *Coturnix Delegorguei*, décrit page 615 du second volume de Delegorgue, *Voyage dans l'Afrique anstrale*; mais comme cette description est *très-incomplète*, nous prions le savant, dont les ouvrages sont encore inédits, de vouloir bien constater ou réfuter l'identité de ces deux oiseaux et de faire connaître son nom, s'il prétend qu'on respecte son autorité.

#### 4. *Athene leucopsis*, Nob.

♂ *A.* gula, supercilis latis plumisque faciei albis, his apicem versus nigris; corpore supra fulvescente-rufo, pilei plumis medio nigris, aliis albis nigro brunneoque notatis; colli latera, interscapulium et dorsum multas plumas simili modo pictas exhibent; tergo, uropygio, cauda remigibusque tertiariis obsolete rufis, gracillime et minus distincte nigro transversim notatis, harum nonnullis macula apicali alba nigro terminata ornatis; scapularibus obscure fuscis, ala spuria nigra, tectricibus majoribus apice albis, remigi-

bus primariis et secundariis pogonio interno nigris, externo rufo, nigro et albido variegatis; corpore subtus albido, pectore brunnescente, nigro irregulariter marmorato, abdomine pallide rufescente notato maculisque nonnullis longitudinalibus nigris ornato; tarsis rufis; rostro flavicante, apice corneo-cærulescente; pedibus flavidis; iride flava. — Long. tot. 8" 2". — Alæ 5" 1/2. — Caudæ a basi 2" 8". — Tarsi 15".

Habitat : *île Saint-Thomé*, golfe de Guinée. — Mus. Hamburg.

### 5. *Turtur simplex*, Nob.

*T.* Gula alba, fronte et sincipite dilute canis; pileo, collo toto et interscapulio nitore columbino lilacino-purpurascence, sub certa luce smaragdino micantibus; corpore supra olivaceo-brunnescente, nitore metallico vix ullo; remigibus primariis (prima excepta) pagonio externo valde emarginatis; albo limbatis; subalaribus fuscis; pectore et hypochondriis ex flavescence brunneis versus abdomen mediam album magis isabellinis; subcaudalibus albis; rectricibus mediis dorso concoloribus, reliquis large cinereo terminatis; rostro nigro, pedibus rubescentibus. — Long. tot. 11" 7". — Alæ 5" 9". — Rostris a rictu 10". — Rostris a fr. 7". — Tarsi 10".

Habitat : *île Saint-Thomé*, golfe de Guinée. — Mus. Hamburg.

Le Musée de Hambourg a reçu par le même envoi quelques autres espèces d'oiseaux d'une grande rareté, entr'autres : *Muscipeta atrochalybea*, Thompson, de Saint-Thomé; le superbe et gigantesque *Ploceus grandis*, Gray, et le *Lamprotormis ignita*, Nordman, la plus magnifique espèce du genre, de l'île des Princes.

*P. S. M.* de Lafresnaye assure, à la page 240 de votre *Revue et Magasin*, etc., que le *Tanagra frugilegus* de Tschudi est identique avec la *T. Darwinii* de Bonaparte. C'est une erreur : le *Tanagra Darwinii* est bien certainement la femelle de *T. striata*, tandis que la *T. frugilegus* de Tschudi est une bonne espèce tout-à-fait différente; cette dernière a les parties inférieures du corps d'un orangé vif; ces mêmes parties sont *jaune de citron* chez la *T.*

*Darwini*, etc., etc. Le Musée de Bremen possède les deux espèces, dont la *T. frugilegus* provient des collections de M. Tschudi.

M. A. Salé nous envoie la note suivante de Santo-Domingo, en nous priant de la publier le plus tôt possible :

ORNISMA *Catharinæ* Salé. — Longueur totale, 62 mill. ; — du pli de l'aile à son extrémité, 36 mill. ; — de la queue, 14 mill. ; — du bec, 11 mill.

*Mâle*. — Dessus du corps vert sombre plus noir vers la queue, plumes soyeuses et ressemblant à du poil, écailleuses et d'un plus beau vert sur la tête. Bec noir. La gorge garnie de plumes écailleuses verdâtres et entourées de gris. Le cou en dessous gris. Ailes noirâtres. Le dessous du corps et les flancs verts, la région anale blanche. Queue courte, noire, à pennes étroites et se rétrécissant à leur extrémité, couvertures inférieures vertes brillantes. Pattes noires.

*Femelles et jeunés*. — En dessus d'un vert plus clair et plus métallique s'étendant jusque sur la queue, qui est noire à l'extrémité ; les trois pennes extérieures sont blanches au bout. Dessous du corps gris.

Je dédie cette espèce à ma mère. On trouve ce petit oiseau dans les plaines ou sur la lisière des bois, à une demi-journée de marche de Santo-Domingo ; je l'ai trouvé aussi sur des montagnes non boisées. Il fait son nid à dix-huit pouces, deux pieds, et même trois de terre, sur des buissons épineux ou sur des feuilles de cactus, et toujours abrité par des branches ou des feuilles ; il est ordinairement tissé avec la soie du nid de certaines chenilles, et revêtu de lichen extérieurement ; la toile d'araignée entre aussi dans sa construction. Il pond deux œufs blancs assez gros par rapport à la taille de l'oiseau. Il niche à la fin de juillet et pendant le mois d'août. Les mâles, plus nombreux que les femelles, se font une guerre acharnée pour se disputer une fleur ou une femelle. Le chant est fort et per-



çant ; je suppose qu'il n'émigre pas ; son vol est très-rapide, mais court.

DESCRIPTION de quelques genres nouveaux de *Mollusques bryozoaires*, par M. Alcide D'ORBIGNY.

Ayant terminé, à la fin de 1847, un travail général sur les Bryozoaires fossiles, et n'ayant pu, par suite des circonstances politiques, imprimer jusqu'à présent le *pro-drome de paléontologie stratigraphique* dont il fait partie, nous nous trouvons forcés, afin de conserver nos coupes générales, de donner ici les caractères succincts des nouveaux genres que nous avons dû établir, en attendant l'impression de l'ensemble.

Famille des ESCHARIDÆ, d'Orb.

*G. Trochopora*, d'Orb., 1847. Cellules rondes ou carrées formant des lignes concentriques et rayonnantes, sur un cône tronqué inférieurement, plein, dont la base est munie de sillons divergents et dichotomes : on connaît une espèce fossile de l'état falunien. Les espèces vivantes sont des régions chaudes de la Chine. — Type : *T. Conica*, d'Orb.; *Lunulites conica*, Michelin., pl. 77, f. 9.

*G. Sulcopora*, d'Orb., 1848. Ce sont des *Ptilodictya*, formées également de deux couches adossées, dont les cellules sont placées par ligne entre des sillons. On connaît, de ce genre perdu, 2 espèces fossiles : l'une de l'étage silurien, l'autre de l'étage murehisonien. — Type : *S. fenestrata*, d'Orb.; *Stictopora fenestrata*, Hall., *Paleont. de New-York*, 1, pl. 4, f. 4.

Famille des CELLEPORIDÆ.

*G. Pyripora*, d'Orb., 1847. Cellules ovales fixes, isolées, ou par groupes, formant des branches dans leur ensemble, à la surface des corps où elles sont parasites. Nous con-

naïssons, de ce genre perdu, 6 espèces fossiles : les premières et le maximum, à l'étage sénonien ; les dernières à l'étage falunien. — Type : *P. pyryformis*, d'Orb. ; *Criserpia pyryformis*, Michelin, pl. 79, f. 6.

G. *Cellulipora*, d'Orb., 1847. Cellules déprimées, distinctes par couches concentriques, les unes sur les autres, mais formant toujours des compartiments plus ou moins réguliers, séparés par des dépressions profondes, comme des routes entre les groupes de cellules. On connaît, de ce genre perdu, une seule espèce de l'étage cénomaniens. — Type : le *C. Ornata*, d'Orb., fossile du Havre.

#### Famille des RETEPORIDÆ, d'Orb.

G. *Omniretepora*, d'Orb., 1847. C'est un *Retepora* dont les cellules nombreuses, éparses, couvrent les deux côtés d'un ensemble réticulé, à oscules arrondis. On connaît, de ce genre perdu, 2 espèces fossiles, de l'étage murchisonien. — Type : *O. anastomosa*, d'Orb., failles de l'Ohio.

G. *Uniretepora*, d'Orb., 1847. Cellules placées sur une seule ligne, à la partie supérieure de branches anastomosées, de manière à former des mailles régulières. On connaît, de ce genre perdu, une seule espèce de l'étage falunien. — Type : le *U. Granulosa*, d'Orb. ; *Retepora granulosa*, Michelin, pl. 76, f. 2.

G. *Subretepora*, d'Orb., 1848. Cellules grandes, sur une seule ligne, occupant toute la largeur de branches grêles, irrégulièrement anastomosées, ou dichotomes. On connaît, de ce genre perdu, une seule espèce, de l'étage silurien. — Type : le *S. reticulata*, d'Orb. ; *Intricaria reticulata*, Hall., *Paleont of New-York*, 1, pl. 26, f. 8.

G. *Reteporidea*, d'Orb., 1847. Cellules nombreuses placées par lignes transverses de chaque côté de branches longitudinales, dichotomes, réunies entr'elles par mailles peu régulières. Les 5 espèces de ce genre perdu sont de l'étage sénonien. — Type : *R. Lichenoides*, d'Orb. ; *Retepora lichenoides*, Goldf., pl. 9, f. 13.

*G. Reticulipora*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Retepora*, dont les mailles sont formées de hautes lames verticales, pourvues de cellules, par lignes transverses de chaque côté. On connaît, de ce genre perdu, 5 espèces fossiles : la première de l'étage bathonien ; la dernière et le maximum à l'étage sénonien. — Type : *R. dianthus*, d'Orb.; *Aspendesia dianthus*, Blainville, Michelin, pl. 55, f. 4.

*G. Reteporina*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Fenestrella*, dont les cellules, placées sur deux lignes parallèles, rapprochées, régulières, longitudinales, non séparées par une côte, sont à la partie supérieure de branches largement anastomosées de manière à ne laisser entr'elles que des oscules oblongs réguliers, placés par lignes divergentes. On connaît, de ce genre perdu, une seule espèce de l'étage devonien, le *R. prisca*, d'Orb.; *Retepora prisca*, Goldf. pl. 36, f. 19.

*G. Fenestrellina*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Fenestrella*, pourvues de pores intermédiaires très-espacés sur la côte qui sépare les deux rangées de cellules. Les 4 espèces de ce genre perdu sont de l'étage carboniférien. — Type : *F. crassa* d'Orb., *Fenestrella crassa*, M'Coy, Irlande, pl. 29, f. 1.

*G. Penniretepora*, d'Orb., 1847. Deux rangées de cellules d'un seul côté d'un ensemble penniforme, composé d'une tige et de rameaux libres latéraux, non anastomosés. On connaît, de ce genre perdu, 3 espèces fossiles : les premières de l'étage muchisonien ; le maximum, à l'étage carboniférien ; les dernières de l'étage permien. — Type : le *P. pluma*, d'Orb.; *Retepora pluma*, Phillips Yorkshire, pl. 1, f. 13, 15.

*G. Sulcoretepora*, d'Orb., 1847. Cellules placées par lignes dans des sillons longitudinaux, et d'un seul côté de branches simples déprimées, striées en long du côté opposé aux cellules. Les deux espèces connues de ce genre perdu sont spéciales à l'étage carboniférien. — Type : le *S. parallela*, d'Orb., *Flustra parallela*, Phillips Yorkshire. pl. 1, f. 47, 48.

*G. Biretepora*, d'Orb., 1847. Cellules saillantes, sur deux

lignes alternes d'un seul côté de branches dichotomes ou simples très-grêles. Une seule espèce connue, dans l'étage sénonien, le *B. disticha*, d'Orb.; *Retepora disticha*, Goldfuss, pl. 9, f. 15. f. a, b.

*G. Enallopora*, d'Orb. 1848. Cellules alternes saillantes, placées sur les côtés de branches grêles, et fortement comprimées. L'espèce connue est fossile, de l'étage silurien, l'*E. perantiqua*, d'Orb.; *Gorgonia perantiqua*, Hall. *Paleont of New-York*, 1, pl. 26, f. 5.

*G. Archimédipora*, d'Orb. 1847. Cellules longues, placées aux angles saillants d'une spirale qui occupe une tige allongée. La seule espèce connue et fossile de l'étage devonien, l'*A. archimedes*, d'Orb.; *Retepora archimedes*, Lesueur, *Am. journ.*, 43, p. 19, f. 2.

#### Famille des CRISIDÆ.

*G. Biliastopora*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Diastopores* libres à deux couches de cellules adossées. Ce genre est aux *Crisidæ*, ce qu'est le genre *Eschara* aux *Cleporidæ*. Nous connaissons de ce genre perdu 9 espèces fossiles : la première de l'étage bajocien ; le maximum à l'étage bathonien ; les dernières à l'étage sénonien. — Type : le *B. cervicornis*, d'Orb. ; *Diastopora cervicornis*, Michelin, pl. 56, f. 12.

*G. Domopora*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Defrancia*, qui par le grand nombre de couches qui se succèdent forment un dôme, ou même une massue. Nous connaissons, de ce genre perdu, 4 espèces fossiles : la première de l'étage cénomaniens ; les dernières et le maximum à l'étage sénonien. — Type : *P. diadema*, d'Orb. ; *Ceripora diadema*, Goldfuss., pl. 11, f. 12.

*G. Radiopora*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Defrancia*, confluentes, réunies en groupes polymorphes émeroutant, et formant souvent des masses assez grosses, par un nombre considérable de couches superposées. On connaît, de ce genre perdu, 10 espèces fossiles : les premières de l'é-

tage albien ; le maximum à l'étage cénomannien ; les dernières à l'étage falunien. — Type : *R. formosa*, d'Orb. ; *Ceripora formosa*, Michelin, pl. 52, f. 6.

Famille des MYRIOZOUMIDÆ, d'Orb.

G. *Zonopora*, d'Orb., 1847. Ensemble rameux ; branches dichotomes, rondes, pourvues de cellules rondes, simplement percées, disposées par lignes spirales, au milieu d'une multitude d'autres petits pores. Nous connaissons, de ce genre perdu, six espèces fossiles : la première de l'étage albien ; le maximum à l'étage sénonien ; la dernière à l'étage parisien. — Type : *Z. spiralis*, d'Orb. ; *Ceripora spiralis*, Goldf., pl. 11, f. 2.

G. *Osculipora*, d'Orb., 1847. Cellules tubuleuses, réunies par groupes, ou par faisceaux saillants, disposés latéralement et d'un seul côté, sur des branches rameuses d'un polypier pierreux. Nous plaçons, dans ce genre perdu, 2 espèces de l'étage cénomannien, et 2 de l'étage sénonien. — Type : *O. truncata*, d'Orb. ; *Retepora truncata*, Goldf., pl. 9, f. 14.

G. *Echinopora*, d'Orb., 1847. Ce sont des *Osculipora* dont non-seulement les rameaux latéraux sont pourvus de cellules en faisceaux, mais dont encore la surface est garnie de plus petits pores intermédiaires. Ce genre perdu a offert une seule espèce dans l'étage albien. — Type : *E. Raulini*, d'Orb. ; *Ceripora Raulini*, Michelin, pl. 1, f. 7.

G. *Acanthopora*, d'Orb., 1847. C'est une *Chrysaora*, où la partie lisse intermédiaire aux pores forme des saillies épineuses, sur un ensemble rameux ou amorphe. Ce genre perdu a montré 3 espèces ; une dans chacun des étages bathonien, néocomien et cénomannien. — Type : *A. spinosa*, d'Orb. ; *Chrysaora spinosa*, Michelin, pl. 55, f. 8.

G. *Monticulipora*, d'Orb., 1847. C'est un *Acanthopora* dont les cellules couvrent tout l'ensemble rameux, ou entourent même les saillies coniques dont il est couvert. Nous connaissons, de ce genre perdu, 15 espèces : les

premières de l'étage silurien ; le maximum à l'étage bathonien ; les dernières de l'étage subapennin. — Type : *M. frustulosa*, d'Orb. ; *Ceripora pustulosa*, Michelin, pl. 57, f. 6.

*G. Meandropora*, d'Orb., 1847. (*Fascicularia*, Milne-Edwards, 1836, non Lam., 1811 ). C'est un *Fasciculipora*, dont les faisceaux, au lieu d'être rameux, forment des lames verticales en méandres isolés, au milieu d'une masse globuleuse. Les deux seules espèces de ce genre perdu sont de l'étage falunien. — Type : *M. aurantium*, d'Orb. ; *Fascicularia aurantium*, Edwards, Lyell., Elemens., p. 354, f. 133.

*G. Leptopora*, d'Orb., 1847. Cellules comme celles des *Polytrema*, mais fixées et parasites à la surface des corps, où elles forment des rameaux dichotomes réguliers déprimés. Nous connaissons une seule espèce de ce genre perdu, dans l'étage cénomaniens, le *L. elegans*, d'Orb. Fossile du Mans.

*G. Rhyzopora*, d'Orb., 1847. Cellules verticales, placées d'un seul côté, sur des branches rameuses anastomosées comme celles des retepores. — Type : *R. reticulata*, d'Orb. ; *Millepora reticulata*, Linné, Esper., pl. 2.

---

ESSAI SUR les Coléoptères de la Polynésie,  
par M. LÉON FAIRMAIRE. ( Suite. )

SUITE DES CURCULIONITES.

88. *(Sphaerorhinus) rotundipennis*. — Long. 7 mill.

*Nigropiceus* griseo-squamosus ; rostro inter oculos angulatim sulcato, carinato, prothorace oblongo, granulato, elytris rotundatis, punctato-sulcatis.

D'un brun noir, couvert d'écailles d'un gris pâle assez serrées ; rostre caréné à la base, renflé à l'extrémité ; un sillon anguleux transversal entre les yeux ; front couvert d'écailles jaunâtres. Corselet allongé, plus rétréci en avant

qu'en arrière, couvert de rugosités aplaties entre lesquelles sortent quelques poils courts, hérissés. Elytres convexes, presque globuleuses, brusquement rétrécies à l'extrémité, ayant de larges sillons dans lesquels se trouvent de gros points assez distants l'un de l'autre ; intervalles convexes, portant quelques poils courts, raides et rares. Dessous du corps et pattes d'un brun rouge foncé, avec des écailles de même couleur que le dessus. — Vavao, coll. du Muséum.

89. *S. villosulus*, Guérin, Desc. de quelques Col. ; *Rev. Zool.*, 1841, p. 127. — *Voy. au Pôle Sud*, pl. 15, f. 19. — Long. 6 1/2 à 8 mill. ; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Allongé, d'un noir terne. Tête et corselet finement rugueux ; antennes brunes. Côtés du corselet garnis d'écailles brunes assez serrées. Elytres de la longueur du corselet à leur base très-peu élargies et arrondies au milieu ; rétrécies, un peu prolongées et arrondies en arrière, très-finement rugueuses, avec des stries de fort points enfoncés. Elles offrent quelques écailles grises sur les côtés, et sont couvertes de poils gris plus serrés et plus longs en arrière ; le dessous est d'un noir brun, ponctué, avec les deux avant-derniers segments de l'abdomen très-courts, à suture fortement marquée, et d'un brun rougeâtre ; les pattes sont rougeâtres et garnies de poils gris. — Vavao.

90. *S. spongicollis*. — Long. 5 mill.

Oblongo-elongatus, nigro-piceus, dense griseo-squamosus ; rostro inter oculos angulatim sulcato, prothorace lateribus rotundato, antice posticeque angustato, fortiter cribrato, medio vitta obscura ; elytris oblongis, punctato-striatis, interstitiis convexis, pilis erectis, parùm densis, instructis.

D'une forme oblongue, d'un brun noir, mais couvert d'écailles d'un gris sale, un peu jaunâtre, très-serrées. Rostre fortement excavé de chaque côté en avant des yeux, renflé à l'extrémité, mais non caréné à la base ; un sillon anguleux transversal entre les yeux. Corselet à peine plus long que large, arrondi sur les côtés, rétréci presque également en avant ; en arrière, couvert de gros points enfoncés,

presque réguliers, peu serrés, une bande brunâtre au milieu, et une autre de chaque côté. Elytres pas plus larges à la base que le corselet, s'élargissant obliquement; presque droites au milieu, puis se rétrécissant assez brusquement en arrière vers les deux tiers de la longueur; extrémité en pointe arrondie, peu convexe en dessus, mais très-déclives sur les côtés et en arrière; à stries fortement ponctuées, plus enfoncées sur les côtés; intervalles convexes, moins fortement sur la partie dorsale, portant des séries de poils d'un gris pâle, raides, pas très-serrés, plus nombreux en arrière. Dessous du corps et pattes de même couleur que le dessus, avec des poils plus courts; les écailles de l'abdomen plus grosses et moins serrées, troisième et quatrième segments très-courts, fortement sillonnés en travers. — Taïti, M. Pradier, Coll. de M. Chevrolat.

91. *S. carinicollis*. — Long. 6 mill.

Nigro-brunneus, squammis fuscis et ferrugineo-griseis densè indutus, rostro sulcato; prothorace hispido lateribus valdè rotundatis, antice angustiore, medio carinula brevi; nigra: elytris humeris truncatis, lateribus, parte postica naviculari et duobus punctis in disco griseo ferrugineis; punctis impressis substriatis, interstitiis hispidis.

D'un brun noirâtre, couvert d'écailles serrées, d'un brun peu foncé sur le dessus du corps, d'un gris ferrugineux sur les côtés et en dessous. Rostre ayant au milieu un sillon longitudinal bien marqué qui se termine sur le front. Antennes d'un brun pâle velues, avec la massue d'un gris soyeux obscur. Corselet presque anguleusement arrondi sur les côtés, sensiblement plus étroit en avant, mélangé d'écailles grises et brunes, ces dernières formant trois bandes longitudinales très-vagues, une de chaque côté, et une autre au milieu sur laquelle se trouve une carène courte, lisse, mince et noire; couvert en outre de poils squamiformes, hispides. Elytres en ovale court, s'arrondissant vers l'extrémité, mais en même temps un peu comprimées et naviculaires; surface très-convexe avec des lignes de



points enfoncés, peu serrés ; formant presque des stries ; intervalles planes, portant une rangée de poils squamiformes, en triangle allongé, plus serrés vers l'extrémité. Dessus des élytres d'un brun clair, avec les côtés, la partie déclive postérieure et deux points sur le disque, d'un gris ferrugineux. Pattes d'un brun clair, fémurs claviformes, avec une bande d'un gris ferrugineux. — Taïti, communiqué par M. Buquet.

92. *S. setiger*. — Long. 6 mill.

Oblongus, nigro-brunneus, squammis flavido-griseis dense vestitus, rostro brevi inter oculos angulatim sulcato, prothorace aetribus rotundato, brunneo vage trivittato ; elytris breviter ovalibus, punctato striatis, interstitiis convexis, pilis erectis, sat densis, instructis, postice rotundatis.

D'un brun foncé, mais couvert d'écailles serrées d'un gris terreux. Rostre court, aplati en devant, presque carré à la base, le sillon transverse entre les yeux est arqué plutôt qu'anguleux. Corselet pas plus long que large, arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière, parsemé de points étoilés assez serrés ; de chaque côté, une ligne arquée se joignant presque en avant à celle de l'autre côté, et au milieu une bande à peine distincte, d'un brun pâle ; et de plus sur les côtés, presque en dessous, une bande fauve plus foncée ; couvert d'une pubescence très-courte, hispide. Elytres ayant en longueur trois fois celle du corselet, pas plus larges à la base que le bord postérieur du corselet, plus larges au milieu, presque droites sur les côtés, s'arrondissant en arrière presque brusquement ; surface convexe, côtés déclivés, à stries ponctuées bien marquées, les intervalles convexes, surtout sur les côtés, portant des poils raides d'un jaune pâle, dirigés en arrière, plus serrés et un peu plus longs sur la partie postérieure. Dessous du corps couvert d'écailles assez grosses, d'un gris soyeux. Abdomen mutilé, mais offrant les deux impressions transverses sur les avant-derniers segments. Pattes couvertes d'écailles grises. — Tonga-Tabou, coll. de M. Jekel.

Cette espèce n'offre pas le faciès des espèces précédentes ; mais la forme du rostre, des antennes et des pattes, ne permet pas de la séparer.

93. *Celeuthetes griseus*.. — Long. 5 mill. ; larg. 2 mill. 1/2. ? ♀ of *spongicollis*, p. 505 (v. G.M. coll.)

Brunneus squammis griseis densius indutus, interdum fusco-variegatus ; prothorace cribrato, elytris supra deplanatis, punctatolineatis ; subtus, abdomine segmentis 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>, transversim valde sulcatis.

D'un brun rougeâtre, entièrement couvert d'écaillés grises très-serrées qui ne laissent pas voir la couleur du corps. Tête courte et grosse, rostre gibbeux entre les antennes qui sortent d'une fossette assez profonde, et renflé de chaque côté ; antennes fortes, un peu plus longues que le milieu du corps, le premier article gris, le funicule et la massue d'un brun rougeâtre. Corselet légèrement convexe, percé de points assez gros, donnant chacun naissance à un poil. Elytres pas plus large à la base que le corselet, s'élargissant obliquement, à bords presque droits au milieu, puis s'atténuant brusquement en arrière ; surface dorsale plane, extrémité et côtes fortement déclives, ces derniers un peu rentrants. Sur chaque élytre, on voit neuf ou dix stries ponctuées. Dessous du corps de même couleur, avec des points enfoncés épars ; troisième et quatrième segments de l'abdomen rougeâtres et fortement sillonnés en travers.

*Var.* Des bandes longitudinales brunâtres sur le corselet et les élytres ; couleur générale d'un gris un peu jaunâtre, quelquefois entièrement brunâtre en dessus.

Rare : sur les fleurs blanches du *Tournefortia argentea*, borraginée. — Taïti, M. *Vesco*.

Se distingue du *C. echinatus* F. par une taille bien plus petite, par le corselet ponctué, et par les élytres moins relevées sur les côtés.

94. *Psomeles luctuosus* Guérin, *Voy. Coq.*, p. 120. — Long. 9 mill.

*Ater, complanatus, navicularis, maculis quibusdam in elytris lateralibus albis.*

Allongé, étroit en avant et en arrière; rostre court, aplati en dessus, rugueux, un peu élargi, droit. Antennes presque de la longueur du corps et insérées tout-à-fait à l'extrémité de ce rostre; premier article atteignant presque le milieu du corselet. Celui-ci ponctué, avec de faibles taches blanches aux quatre coins. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, rétrécies en arrière, ponctuées, ayant chacune deux petites taches blanchâtres près de la suture, quatre plus grandes, arrondies, sur les côtés, et quelques poils blancs vers le tiers postérieur. Pattes grandes, toutes noires, avec des cuisses renflées. Tarses aplatis, avec le dernier article plus grand et bilobé. — Taïti.

Ce genre, fondé par M. Guérin dans le *Voyage de la Coquille*, p. 120, est voisin des *Sciobius* de Schœnherr. Antennes très-longues, grêles, scapus plus allongé que le rostre et la tête, renflé au bout; funicule beaucoup plus long que le scapus; articles filiformes, obconiques, allongés, les premiers les plus longs. Massue étroite, allongée, peu distincte du funicule. Yeux arrondis, assez saillants; corselet allongé, avec les côtés peu arrondis. Elytres oblongues, rétrécies en arrière; pattes grandes.

95. *Elytrurus Coquereli*. — Long. 10 mill.; larg. 4 mill.

Niger, supra nitidus, rostro thoraceque rugoso-punctatis, elytris nigro-violaceis, submetallicis, seriatim punctatis, utrinque carinatis, apice parum productis, obtusis.

Tête et corselet d'un brun noir assez brillant: rostre rugueusement ponctué, une légère dépression transversale entre les antennes; un peu sinué de chaque côté, se prolongeant en pointe mousse sur la racine des antennes; celles-ci très-longues, atteignant au moins les deux tiers du corps. Corselet arrondi sur les côtés, rétréci en avant; angles postérieurs droits, mais pas très-aigus; rugueusement ponctué, ayant au milieu une ligne élevée peu marquée, et en arrière une dépression transversale qui n'est guère visible

que de profil. Elytres ayant une fois et demie la longueur du corselet et de la tête réunis ; dans leur plus grande largeur, ayant une fois et tiers la largeur du corselet, légèrement prolongés en arrière et obtuses ; de chaque côté une carène tranchante commence à l'épaule, qu'elle rend anguleuse, et se termine à l'angle apical ; intervalle entre cette carène et le bord interne, qui est réfléchi, rugueusement ponctué ; surface convexe, couverte d'assez gros points enfoncés, en lignes, rugueuse transversalement ; couleur d'un brun foncé, violacé, un peu métallique. Dessous et pattes d'un brun noir assez luisant, avec des poils gris très-courts. — Rencontré une seule fois à Taïti sur une feuille de *Musa Fei*, bananier sauvage, dans un vallon très-élevé. M. Vesco.

96. *E. otiorhynchoïdes*. — Long. 11 mill. ; larg. 5 mill.

Niger, griseo-pubescent, rostro thoraceque rugoso-punctatis, elytris paulo deplanatis, apice parùm productis, acutis, seriatim granulatis, utrinque carinatis.

Rostre rugueusement ponctué, ayant au milieu une ligne élevée peu sensible ; formant de chaque côté une saillie arrondie sur la racine des antennes, avec quelques poils sur les côtés et contre les yeux ; antennes presque aussi longues que le corps. Corselet rugueusement ponctué, avec une ligne élevée, lisse, obsolète en avant et en arrière ; à peine plus large que les yeux, légèrement arrondi sur les côtés, qui sont couverts de poils gris serrés, très-rares au milieu. Ecusson couvert de poils gris serrés. Elytres pas plus larges à la base que le corselet, assez fortement arquées sur les côtés, légèrement sinuées avant l'extrémité qui est obtuse ; la largeur des élytres égale la longueur du corselet et de la tête réunis ; elles sont faiblement convexes en travers, mais assez fortement déclives en arrière ; couvertes de granulations disposées en lignes peu régulières et de poils gris courts, assez serrés ; une carène bien marquée mais non aiguë part de l'épaule et se termine en mourant à l'angle apical ; l'espace entre cette carène et le bord

externe est couvert de rugosités et de poils ferrugineux assez serrés. Dessous du corps d'un brun noir, avec des poils gris très-courts, peu serrés, un peu plus sur le métasternum. Pattes couvertes d'un duvet gris soyeux, très-serré, surtout dans la moitié terminale des fémurs. — Rare : sur les tiges de plusieurs graminées. Trouvé sur une crête élevée de Nouka-Hiva en février. M. Vesco.

Ressemble à l'*El. cinctus* Boisd., pour la couleur, mais il en est bien séparé par la carène des élytres, et leur granulation. Les deux espèces précédentes diffèrent un peu des véritables *Elytrurus*, par la carène latérale des élytres et les antennes un peu plus longues; mais je ne vois pas dans ces différences de véritables caractères génériques.

97. *E. cinctus* Bdv., *Astr.* II, 401, 2.

Ovatus, utrinque attenuatus, cinereo fuscus, squamulis virescente-glauciscentibus tectus, vitta laterali albida-virescente cinctus; thorace cylindrico-conico, punctulata; elytris punctis impressis seristis, in fundo squamuliferis.

A été trouvé à Tonga-Tabou par MM. Arnoux et Latour.

*Acicnemis*, n. g. — Ce genre est indiqué dans le catalogue Dejean sous le nom d'*Oplocnemis*, que j'ai dû changer pour éviter une confusion avec *Aoplocnemis*, genre voisin créé par Schœnherr.

98. *A. variegatus*. — Longe 6 mill. sans le rostre, qui en a presque 2; larg. 2 mill. 1/4.

Brunneus, squammis brunneis griseisque variegatis; prothorace lateribus et medio brunneo maculato; elytris striatis, interstitiis subhispidis, griseo variegatis, macula scutellari brunnea.

D'un brun rougeâtre, couvert d'écaillés très-serrées brunes et grises formant des taches. Rostre rougeâtre, long, grêle, arqué, légèrement caréné; premier article des antennes atteignant juste les yeux; premier article du funicule conique, allongé, sensiblement renflé, le deuxième un peu plus long, les cinq suivants bien plus petits et égaux; massue oviforme, grosse, grise, le reste des antennes est rougeâtre. Corselet plus large que long, à peine rétréci en

arrière, mais assez fortement en avant ; bord postérieur légèrement bisinué, rugueusement ponctué ; au milieu une tache d'un brun clair, et sur les côtés une bande de même couleur. Ecusson ferrugineux. Elytres plus larges à la base que le corselet ; épaules arrondies ; bords droits dans la première moitié, ensuite s'atténuant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie ; d'un brun pâle avec des taches d'un gris jaunâtre formant de petites fascies, surtout en arrière ; une teinte brune, étroite, autour de l'écusson ; stries ponctuées ; dans ces stries et sur les intervalles, des poils squamiformes, courts, hispides, distants les uns des autres. Dessous du corps couvert d'écaillés d'un gris jaunâtre très-serrées. Pattes variées de brun et de gris, les antérieures plus longues que les autres ; fémurs très-grêles à la base, renflés à l'extrémité avec une forte dent ; tibias un peu plus courts que les fémurs, avec une dent crochue à l'extrémité interne, légèrement anguleuse intérieurement. Quand l'insecte n'est pas frais, il est d'un brun rougeâtre, avec des taches grises plus ou moins effacées. — Très-commun sur les jeunes feuilles et bourgeons des *Hybiscus tiliacea* et *tricuspis* : de janvier en mai. — Taïti, M. Vesco. — Très-voisin de l'*A. contractus*, Klug., qui se trouve à Java, à Madagascar et aux Monts Néelghéries.

Chez trois individus qui m'ont été communiqués par M. Je-  
kel, le corselet offre au milieu une impression presque lisse, qui donne à la surface supérieure du prothorax un faciès un peu différent : le reste du corps n'offre aucune différence appréciable ; c'est peut-être une différence sexuelle.

99. *Cryptorhynchus? planatus*. — Long. 3 mill.

Nigro-brunneus, squammis griseis omnino indutus, prothorace planato, sat fortiter punctato, lateribus postice rectis, antice constrictis ; elytris convexiusculis, ad scutellum impressis, lateribus ferè rectis, posticè rotundatis, sat profundè punctato-sulcatis.

D'un brun noirâtre, couvert d'écaillés d'un gris cendré très-serrées. Rostre caché dans une fossette, ayant son ex-

trémité dénudée, avec trois petites carènes. Corselet peu convexe, ayant ses bords latéraux droits dans la moitié postérieure, se rétrécissant en avant vers le bord antérieur qui est arrondi; couvert de points enfoncés, assez gros, peu serrés; donnant chacun naissance à un poil court, raide. Elytres très-peu plus larges que le corselet; épaules à angle droit; côtés presque droits; extrémité arrondie, surface convexe; une dépression dénudée sur l'écusson; sur chaque élytre sept ou huit fortes stries à gros points; intervalles peu convexes, offrant une ligne de petits poils courts, hérissés, espacés. Dessous du corps un peu plus foncé, très-grossièrement ponctué; premier segment de l'abdomen aussi grand que les quatre suivants, les deuxième et troisième fort étroits, bruns, fortement sillonnés transversalement. Pattes assez fortes, inermes, les fémurs plus longs que les tibias. — Iles Wallis, MM. *Arnoux* et *Latour*. — Muséum.

100. *C. postfasciatus*. — Long. 3 mill. 1/2.

*Elongatus, convexus, nigro-brunneus, hirtus, griseo et pallido-brunneo densè squamosus, antennis ferrugineis, prothorace hispidò, elytris parùm dense hirtis, variegatis, fascia communi postica albida.*

D'une forme oblongue, allongée, régulière; corps convexe, d'un brun noir, couvert d'écailles grises et d'un brun pâle très-serrées; antennes ferrugineuses, massue soyeuse; rostre court, assez robuste, logé dans une fossette. Corselet droit sur les côtés dans la moitié postérieure, se rétrécissant en avant, couvert de poils squamiformes hérissés, d'un brun très-pâle, mélangés de poils gris. Elytres ayant les épaules presque à angle droit, se rétrécissant légèrement vers l'extrémité qui est arrondie, presque tronquée; couvertes d'écailles grises et brunâtres mélangées, ayant aux deux tiers postérieurs une fascie transversale, grise, commune, se confondant en arrière avec la couleur du fonds, et bordée en avant par une bande étroite, brunâtre, qui forme de chaque côté de la suture une ligne arquée; à

stries bien visibles peu profondes, très-punctuées, intervalles planes ; surface garnie de soies hérissées, assez longues et peu serrées. Pattes et dessous du corps garnis d'écailles d'un gris brunâtre. — Taïti, M. Vesco. — Très-rare : pris sur un bourgeon d'*Hybiscus tiliacea*.

101. *Tylodes clathratus*. — Long. 8 mill. ; larg. 3 mill. 1/2.

Elongatus, nigro-brunneus, prothorace rotundato, punctato-rugoso, squamulis ferrugineis induto, elytris lateribus leviter rotundatis, dimidia parte postica attenuata, punctis excavatis seriatis dispositis, interstitiis granulatis, ferrugineo-squamosis.

Rostre assez long, bords externes carénés ; au milieu est une carène s'atténuant entre les yeux ; entre cette carène et les bords, à l'extrémité, une carène très-courte ; rugueusement punctuée, d'un brun noir, des écailles ferrugineuses sur le sommet de la tête. Corselet plus large que long d'un quart, assez fortement arrondi sur les côtés, couvert de gros points ronds enfoncés, se touchant ; d'un brun noir avec des écailles ferrugineuses plus serrées sur les côtés, et surtout en dessous. Elytres à peine plus larges à leur base que le corselet, ayant en longueur deux fois la largeur du corselet, s'élargissant un peu au milieu, où elles s'arrondissent pour s'atténuer rapidement dans la moitié postérieure ; extrémité arrondie ; neuf lignes de gros points enfoncés, se touchant longitudinalement ; intervalles de ces lignes convexes, avec des petits points élevés peu rapprochés, chargés d'écailles ferrugineuses formant des macules assez régulières, d'une couleur plus vive sur la suture et au milieu des élytres. Dessous et pattes d'un brun noir avec des écailles ferrugineuses ; tibias antérieurs garnis en dedans de poils d'un ferrugineux doré assez longs. — Très-rare : rencontré une seule fois à Taïti, sous une pierre, dans un vallon élevé de huit cents mètres. — M. Vesco.

102. *Acalles amplicollis*. — Long. 3, 4 mill. ; larg. 2, 2 mill. 1/2.

Brunneus, obscurus, squamulis ferrugineigriseis indutus ; pro-



thorace longitudine bis latiore, lateribus valde dilatatis, rotundatis, fortiter punctato, medio carina abbreviata; elytris latitudine parum longioribus, prothorace non latioribus, humeris oblique truncatis, postice fortiter declivibus, sexstriatis, striis punctis magnis impressis, interstitiis tenuiter punctatis, interdum ferrugineo-fasciatis.

D'un brun obscur, couvert de poils courts, squamiformes, d'un ferrugineux grisâtre, plus serrés sur les côtés des élytres et surtout du corselet : celui-ci, dilaté et fortement arrondi sur les bords, s'avancant sur la tête en s'arrondissant, presque deux fois aussi large que long, fortement ponctué; au milieu une carène longitudinale, très-courte, mais très-prononcée. Elytres à épaules obliquement tronquées, aussi larges que le corselet, s'arrondissant brusquement et très-déclives en arrière; sur le disque de chacune, six stries larges; dans ces stries, de gros points enfoncés, peu serrés; intervalles convexes, très-finement ponctués. Dessous du corps et pattes de même couleur, avec des écailles aplaties, plus ferrugineuses.

Cette description s'applique à la grande majorité des individus qui, à cause de leur genre de vie, conservent difficilement la fraîcheur de leur coloration. Un exemplaire très-frais est d'un brun roux, avec une fascie d'un ferrugineux clair, occupant la moitié basilaire des élytres, sauf une grande tache scutellaire; les poils squamiformes hérissent tout le dessus du corps et sont très-serrés. Chez quelques individus moins frais, mais aussi moins déflorés que les premiers, on voit encore quelques taches ferrugineuses sur les élytres. — Très-commun sous l'enveloppe des fruits pourris de *Pinocarpus edulis* (Sapotacée). — Taïti, M. Vesco.

103. *Acalles sycophanta*. — Long. presque 4 mill.; larg. 1 mill. 1/2.

Nigro-brunneus opacus prothorace rugoso-perforato, postice constricto, elytris angustiore; elytris rotundatis, postice attenuatis, lineatim tuberculatis, medio ferrugineo fasciatis.

D'un brun noirâtre opaque. Rostre et tête fortement rugueux; antennes d'un brun rougeâtre. Corselet à peine plus large en arrière qu'en avant, arrondi sur les côtés, couvert de gros points enfoncés dont les intervalles rendent la surface rugueuse; ayant des taches formées par des écailles d'un ferrugineux obscur, quatre au milieu, trois en arrière. Elytres plus larges à la base que le corselet, presque globuleuses, mais se prolongeant un peu en arrière; extrémité un peu arrondie; couvertes de tubercules peu serrés, presque en ligne, avec des poils squammeux, hérissés, dans les intervalles; au milieu, une tache transverse d'un ferrugineux obscur; une ou deux taches de même couleur à la partie antérieure; sur les côtés, ces tubercules sont plus gros et séparés par de gros trous. Pattes fortement rugueuses, avec quelques poils gris très-courts; fémurs carénés en dessus. — Iles Wallis, coll. de M. Doué.

---

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 1<sup>er</sup> Octobre 1849.* — M. de Christol adresse une classification parallèle des *Pachydermes à molaires sans ciment*, et des *Pachydermes à molaires avec ciment*. Les caractères du premier de ces groupes, que l'auteur appelle les *Acémentodontes*, sont les suivants : « 1° Le fût de la couronne est très-peu élevé au-dessus des racines, c'est-à-dire qu'il est comparativement très-peu développé en hauteur, et le développement de ce fût est terminé de très-bonne heure; en d'autres termes, il y a arrêt de développement dans ce fût. 2° Les racines au contraire sont très-divisées, très-développées, et leur développement commence bientôt et finit tard. 3° Entre le fût et les racines, il y a, en général, un étranglement brusque, ou un bourrelet d'émail souvent très-marqué, en sorte que la distinction

entre le fût et les racines est nettement marquée et facile à établir. Dans le second groupe, celui des *Cémentodontes* : 1° Le fût de la couronne est très-développé en hauteur, et ce développement dure très-longtemps, comme on le voit dans les Eléphants, les Chevaux, les Dugongs, etc. 2° Les racines, au contraire, sont à proportion très-peu développées et peu divisées ; elles offrent, comparativement, un réel arrêt de développement, et ce développement ne commence que fort tard, quelquefois même il n'y a pas de racines proprement dites, comme on le voit dans le Dugong, où le fût des molaires se continue comme dans les défenses, et comme cela a peut-être lieu aussi dans l'*Elasmotherrium*, qui n'est peut-être qu'un Rhinocéros à molaires cémentées. 3° Entre le fût et les racines, il n'y a ordinairement ni bourrelet saillant d'émail, ni étranglement aussi brusque que dans les *Acémentodontes*. »

Les quatre grandes familles que l'auteur admet dans l'ordre des Pachydermes, c'est-à-dire celles des Proboscidiens, des Pachydermes ordinaires, des Solipèdes, des Pachydermes amphibies, comprennent chacune ces deux groupes parallèles ; de sorte que des animaux très-voisins, le Mastodonte et l'Eléphant, l'*Hipparitherium* et le Cheval, etc., diffèrent assez par les caractères des molaires considérés isolément, pour qu'on ait été exposé à les ranger dans des familles différentes. Une dernière observation importante à consigner, en ce qu'elle démontre clairement cet arrêt de développement du fût des molaires dans les *Acémentodontes*, c'est que les molaires de lait des Solipèdes *Cémentodontes* (*Hipparion*, Cheval) offrent de grands rapprochements avec les molaires adultes des Solipèdes *Acémentodontes* (*Hipparitherium*). Ainsi le fût des molaires de lait dans les Chevaux et les *Hipparions* offre à peine en hauteur la moitié du développement des molaires adultes, tandis que les racines sont plus considérables à proportion dans les premières qu'elles ne le seront dans les secondes. Cette ressemblance singulière va même jusqu'aux formes de la sur-

face triturante très-analogue, dans l'alvéole, chez l'Hipparion, à celles des molaires inférieures adultes de l'Hipparitherium. Cependant l'auteur indique des différences qui, tout en laissant apercevoir l'analogie, empêchent toute confusion entre ces animaux.

Un tableau annexé au Mémoire et intitulé : *Aires comparées des six dernières molaires inférieures et supérieures des Solipèdes et des Palæotheriums*, montre que l'on peut les distinguer d'après les proportions de leurs molaires, qui décroissent en sens inverse. Sur le désir témoigné par l'auteur, M. Is. Geoffroy-Saint-Hilaire déclare qu'il a connu ce travail dès le milieu de 1847, et en a même exposé les résultats principaux dans son cours, à l'appui de ses vues sur la classification par séries parallèles.

Nous terminerons par une esquisse de la classification de M. de Christol, d'après un tableau inséré dans son travail.

1<sup>re</sup> Famille. — PROBOSCIDIENS ; 1<sup>o</sup> Acémentodontes, comprenant le genre *Mastodonte* ; 2<sup>o</sup> Cémentodontes, genre *Eléphant*.

2<sup>e</sup> Famille. — PACHYD. ORDINAIRES ; 1<sup>o</sup> Acémentodontes, genres *Anoplothérium*, *Anthracothérium*, *Sanglier*, *Phacochère*, etc. ; 2<sup>o</sup> Cémentodontes, genres *Palæotherium*, *Rhinocéros*, etc., *Elasmotherium*.

3<sup>e</sup> Famille. — SOLIPÈDES ; 1<sup>o</sup> Acémentodontes, genre *Hipparithérium* (tridactyle) ; 2<sup>o</sup> Cémentodontes, genres *Hipparion* (tridactyle), *Cheval* (monodactyle).

4<sup>e</sup> Famille. — PACHYD. AMPHIBIES. ; 1<sup>o</sup> Acémentodontes, genres *Lamantin* (sans défenses), *Métaxythérium* (avec défenses) ; 2<sup>o</sup> Cémentodontes, genre *Dugong* (avec défenses).

Une remarque générale ajoutée à ce tableau par l'auteur, c'est que les genres fossiles d'Acémentodontes sont toujours plus anciens que les genres de Cémentodontes.

Séance du 8 Octobre. — M. Paul Gervais lit des *Recherches sur les Mammifères fossiles des genres Palæo-*

*therium et Lophiodon, et sur les autres animaux de la même classe que l'on a trouvés avec eux dans le midi de la France.*

Ce travail se compose de deux parties. Dans la première, l'auteur arrive aux conclusions suivantes, relatives aux *Palæotheriums*, et aux animaux qui ont vécu avec eux :

« 1°. Que les Mammifères enfouis à Gargas, dans le département de Vaucluse et dans plusieurs autres localités du midi de la France, que beaucoup de géologues considèrent comme miocènes, sont ou de mêmes espèces que les Mammifères enfouis dans les gypses parisiens, ce qui doit les faire regarder comme éocènes, ainsi que ces derniers, ou bien des espèces nouvelles et qui, par conséquent, n'ont été trouvées nulle part dans les dépôts miocènes même inférieurs;

2°. Que les espèces communes aux gypses parisiens et à certains dépôts de lignites du Midi sont les suivantes : *Palæotherium magnum*, *P. crassum*, *P. medium*, *P. curtum*, *P. minus*, *Anoplotherium commune* : cette dernière espèce, qui est fossile à Gargas, ainsi que les précédentes, l'est aussi à Vermeils, près Rebaute (Gard); le *Palæotherium medium* est aussi des environs d'Alais, etc.;

3°. Que les espèces jusqu'ici inconnues ou étrangères au bassin de Paris qui ont été enfouies avec les *Palæotheriums* du Midi sont les suivantes :

1. *Paloplotherium annectens*, Owen, de l'éocène d'Angleterre; 2. *Anchitherium Dumasii*, P. G. (*Zoologie française*, p. XI, f. 8.); 3. *Hyopotamus crispus*, P. G. (*Zool. fr.*, p. XII, f. 7.); 4. *Lophioterium cervulum*, P. G. (*Zool. fr.*, p. XI, f. 10-12); 5. *Tylodon Hombresii*, P. G. (*Zool. fr.*, p. XI, f. 7.); 6. *Mangusta*, espèce indéterminée, plus grande que le *M. urinatrix* du Cap, à en juger par sa carnassière inférieure, et ayant aussi de l'analogie avec le genre *Cynodon* de M. Aymard; 7. *Pterodon Requieni*, P. G. (*Zool. fr.*, p. XI, f. 1-6 et p. XII, f. 4 et 5); 8-10,

trois espèces de l'ordre des Ongulés et dont l'une était voisine du *Dichobune cervinum* et des *Amphitragulus* : celle-ci est de Saint-Gély, près Montpellier ;

4°. Qu'il y a aussi des Palæothériums, probablement semblables à ceux de Paris et de Gargas, à Eyrans (Gironde) et à Le Mas-Sainte-Puelle, près Castelnaudary, dans le calcaire à grands bulimes, qui est supérieur au terrain renfermant les Lophiodons d'Issel : ces deux gisements n'avaient point encore été indiqués ;

5°. Qu'il y a également des animaux du même groupe au Puy en Velay, dans le calcaire marneux, mais qu'ils y sont d'espèces différentes de celles de Gargas et de Paris et associées à des animaux également distincts de ceux qui accompagnent ailleurs les Palæothériums parisiens : les espèces du Puy, sauf toutefois les Palæothériums, ont été en partie retrouvées dans la Limagne et dans le Bourbonnais ;

6°. Que les Palæothériums proprement dits forment bien certainement plusieurs espèces, et que l'on trouve dans la fossette propre à la deuxième colline des molaires supérieurs du *P. magnum*, dans le bourrelet très-développé et dans la colline postérieure oblique du *P. medium*, dans le bourrelet moins complet du *P. curtum*, etc., des caractères qui, joints à ceux de la forme du crâne, de la taille et des proportions, permettront de compléter la caractéristique de ces espèces de Pachydermes ;

7°. Que les Palæothériums dont on a fait les genres *Palæotherium*, Owen, et *Plagiolophus*, Pomel (*P. minus*, Cuv.), sont bien des animaux de la même tribu que les Palæothériums ordinaires, mais qu'il n'est pas certain qu'ils diffèrent génériquement l'un de l'autre, tous d'eux ayant les premières molaires supérieures et inférieures différentes de celles des Palæothériums ordinaires, les molaires inférieures d'en bas pourvues d'un tubercule qui se relie, sous forme de boucle, au deuxième croissant, par suite de son usure, et la septième molaire de la même mâchoire à trois croissants ;

8°. Que les espèces de Palæothériums citées plus haut, c'est-à-dire les espèces parisiennes, caractérisent essentiellement l'étage éocène supérieur, et qu'elles n'ont été trouvées nulle part enfouies avec les animaux du miocène supérieur, ni même inférieur. »

Voici les conclusions de la seconde partie du même travail, laquelle est principalement consacrée aux *Lophiodons* :

« 1°. Indépendamment du genre *Coryphodon* de M. Owen (*Lophiodon anthracoideum*, Blainv.), qui s'en approche beaucoup, le groupe des Lophiodons comprend deux divisions en genres : les Lophiodons proprement dits, que M. de Blainville a nommés anciennement *Tapirotherium*, et les *Pachynolophus*, Pom., reposant sur l'*Hyracoterium de Passy*, Blainv.

« 2°. Parmi les animaux que l'on a rapportés aux Lophiodons, plusieurs n'appartiennent certainement pas à ce groupe ; d'autres doivent être regardés comme fort douteux ; d'autres, enfin, en sont bien certainement. Dans la première et dans la seconde catégorie, se rangent les Lophiodons qu'on a signalés à Gannat, à Digoin, à Montabuzart, à Avaray, à Montpellier, ainsi que ceux de l'île de Wight et du Val d'Arno, c'est-à-dire tous les Lophiodons qui ont été soupçonnés dans les faunes éocène supérieure, miocène et pliocène. A la troisième catégorie, c'est-à-dire aux Lophiodons véritables et aux Pachynolophes, appartiennent les Lophiodons du bassin de Paris, qui sont d'un étage évidemment inférieur aux gypses, et ceux d'Issel, d'Argenton et de Buschweiler, que les géologues ont confondus avec l'époque miocène.

3°. Il est encore impossible de caractériser avec précision les diverses espèces de vrais Lophiodons ou Pachynolophes qui ont été dénommées ; mais on peut déjà démontrer qu'il y en a plusieurs pour chacun de ces deux genres.

4°. L'auteur en ajoute une nouvelle, appartenant aux Pachynolophes, et qu'il nomme *P. cesserasicum*, du nom

de la localité (Cesseroas, près Saint-Chinian, dans l'Hérault) où cette espèce a été découverte.

5°. Il cite de nouveaux gisements de Lophiodons, et entr'autres celui du Lambrol, au lieu dit le Moulin, entre Limoux et Chalabre (Aude), dans un dépôt de lignites. L'espèce enfouie dans cette localité, et dont M. Marcel de Serres possède un fragment très-caractéristique, est le *Lophiodon tapirotherium*, antérieurement signalé à Issel.

6°. Les mammifères qu'on a jusqu'à présent rencontrés avec les Lophiodons, et qui ont péri avec eux, diffèrent de tous ceux qui composent les autres faunes qu'on a pu distinguer. Les Palæothériums eux-mêmes, qu'on a signalés avec eux, ne sont pas de vrais Palæothériums, ni des Palæoplothériums, ni des Plagiolophes. Ils doivent constituer un genre à part, plus semblable à celui des Lophiodons et des Anthracothériums par leurs dents, et prendront le nom de *Propalæotherium*.

7°. Les Lophiodons et les animaux enfouis avec eux constituent une population distincte, et dont les débris sont enfouis dans des terrains de nature minéralogique fort variés : argiles, lignites, marnes et conglomérats lacustres ou fluviatiles, ainsi que calcaire marin de l'âge du calcaire grossier moyen de Paris.

8°. Il est difficile de préciser géologiquement dans quel étage des terrains tertiaires ils ont été enfouis; toutefois l'opinion émise par les paléontologistes que l'enfouissement des Lophiodons est antérieur à l'apparition des Palæothériums de Paris, et, par conséquent de ceux de Gargas, etc., est bien préférable à celle de plusieurs géologues qui les regardent comme étant de l'éocène moyen de Paris, et du miocène, au contraire, dans le reste de la France. »

— M. *Lecoat-Saint-Haonen* adresse une Note dans laquelle se trouve l'indication d'un gisement de coquilles fossiles dans les environs de Jarnac.

Séance du 15 Octobre. — M. *Duméril*, au nom d'une commission à l'examen de laquelle avait été renvoyée une



Note de M. *Gros*, concernant certaines transformations que subiraient les infusoires, et dont nous avons parlé le mois dernier, déclare que cette communication n'est pas de nature à devenir l'objet d'un rapport.

— M. *Lorry* annonce qu'il a découvert au bas de la côte de Charix, près de Nantua, sur le bord de la route de Lyon à Genève, des fossiles qui paraissent être d'eau douce, dans une couche déjà signalée par lui, et où jusqu'à présent il n'avait vu aucun fossile. Cette couche est celle des marnes et calcaires marneux formant l'assise inférieure du terrain néocomien dans le Jura. Les fossiles observés sont de petits planorbes, des lymnées, et peut-être des cyclades.

— M. *Monneret* communique, par l'intermédiaire de M. *Roux*, une Note sur la structure et la physiologie des valvules de l'aorte et de l'artère pulmonaire. Le fait principal de cette Note est la découverte annoncée par l'auteur des muscles cachés dans l'épaisseur des valvules sigmoïdes, et capables de les mouvoir. Ces muscles, que l'auteur décrit avec soin, seraient au nombre de deux, un abaisseur et un releveur de la valvule, et offriraient au microscope la structure des muscles de la vie organique. L'auteur profite des faits sur lesquels ont porté ses observations, pour revenir sur le mode d'oblitération de l'aorte pendant la diastole, qui, dit-il, n'a pas été suffisamment compris.

M. *Magendie* ne voit rien de saillant dans cette communication; en ce que d'une part le jeu des valvules sigmoïdes est depuis longtemps parfaitement connu, et que d'autre part le seul fait nouveau annoncé par M. *Monneret* lui paraît bien difficile à croire. Ces muscles, bien loin d'aider le jeu des valvules sigmoïdes, semblent devoir le gêner, et d'ailleurs, après la mort, ces valvules remplissent complètement leur office sans que leur vitalité semble y rien devoir ajouter. Le savant académicien verrait donc là une absurdité en mécanique vivante, et la nature, dit-il, n'en fait guère. Il accorde encore que les fibres existent, mais il ne peut les croire contractiles, et engage M. *Monneret* à

faire des recherches pour le constater avant de voir là de véritables muscles. « Si l'enseignement de la physiologie dans nos facultés, dit M. *Magendie* en terminant, était expérimental au lieu d'être simplement verbal, on verrait plus rarement surgir de ces théories auxquelles il ne manque rien, sinon des preuves. »

— M. *Barral* adresse des *expériences sur la statique chimique du mouton*, destinées à servir de complément à celles de M. *Boussingault* sur le bœuf, et de MM. *Valentin* et *Brunner* sur le cheval. Nous ne faisons qu'indiquer ce travail, qui ne touche que partiellement à la zoologie. Nous annoncerons seulement un résultat qui intéresse nos agriculteurs, c'est que, d'après l'auteur, le mouton est, de nos animaux domestiques, celui qui tire d'une somme donnée d'aliments le moins bon parti pour l'assimilation, c'est-à-dire celui qui fournit relativement la plus grande masse d'excréments.

*Séance du 22 Octobre.* — M. *Vanner* adresse une Note relative à la théorie *des bruits du cœur*, où il s'attache à réfuter les opinions généralement admises sur la cause de ces bruits.

— M. *Ducouret* adresse, comme document à l'appui de sa Note sur l'*existence d'une race d'hommes à coccyx prolongé, du centre de l'Afrique*, une Note de deux voyageurs, MM. *Arnaud* et *Vayssière*, qui ont recueilli des renseignements analogues, relatifs à une peuplade désignée d'ailleurs par un nom différent. Est-ce que cela ferait deux peuplades *d'hommes à queue?*..... Nous croyions que c'était déjà beaucoup d'une. Mais, et ceci est plus sérieux, M. *Ducouret* demande des instructions relatives à l'anthropologie, dont il veut s'occuper dans son voyage. On ne peut trop, ce nous semble, lui recommander une sage incrédulité, et le soin de rapporter les preuves à l'appui des faits extraordinaires qu'il aurait lieu de recueillir.

— M. *Delfrayssé* adresse de Cahors une Note sur quelques expériences faites sur les oiseaux et les mammifères,

dans le but de constater si le nombre des accouplements successifs n'aurait pas quelque influence sur la *ressemblance des produits de la génération avec le père.*

---

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

STUDI *Entomologici*, etc. ETUDES ENTOMOLOGIQUES publiées par les soins de Flaminio BAUDI<sup>9</sup> et Eugenio TRUQUI. (2 fascicules, in-8°. Turin 1848.)

Sous ce titre, deux jeunes naturalistes de Turin ont publié deux fascicules accompagnés de planches noires et coloriées, et renfermant des Mémoires fort intéressants. Le premier contient la monographie de l'ancien genre *Amphicoma*, par M. Truqui; l'auteur réserve ce nom pour les *Amphicoma meles* et *ciliata*; les autres forment un nouveau genre, *Eulasia*; M. Truqui en décrit deux espèces nouvelles, et détruit plusieurs espèces qui n'étaient que de simples variétés. Nous n'osons pas décider s'il a toujours eu raison, car ce genre est un de ceux dont on peut dire: *Varium et unstable semper*. Viennent ensuite des observations de M. Solier sur la famille des Carabiens; nous retrouvons dans ce travail toute la conscience et les recherches minutieuses que nous sommes habitués à voir dans les ouvrages du savant marseillais; il démembre le genre *Carabus*, contre lequel plusieurs entomologues ont déjà émoussé leurs plumes, et en fait six genres, basés sur les *Carabus cœlatus*, *Schonherri*, *Pyrenœus*, *Smaragdinus etchiliensis*. Ce fascicule est terminé par un examen de diverses espèces de Diptères brésiliens, par M. Rondani, qui décrit cinquante espèces inédites et crée trois genres nouveaux. Les planches qui l'accompagnent sont au nombre de quatre, dont deux coloriées, représentant les *Amphicoma* et les *Eulasia*. Le second fascicule, beaucoup plus épais, contient: 1<sup>o</sup> la description de trente-quatre

Staphyliniens nouveaux , presque tous du Piémont et de la Sardaigne , avec quelques colombiens ; les descriptions sont faites avec grand soin , et l'on voit que M. Baudi affectionne les Brachélytres. Qu'il nous permette de relever deux erreurs bien involontaires : son *Ocypus Chevrolati* ne diffère pas de l'*O. brevipennis* Heer, et son *Euryporus meridionalis* est le même que l'*E. æneiventris* décrit par M. Lucas dans l'expédition scientifique d'Algérie. 2°. Suite des Collaptérides de M. Solier, comprenant la tribu des Blapsites ; c'est un Mémoire de 218 pages, avec 12 planches très-soignées, et qui vient débrouiller une tribu bien mal connue jusqu'à présent. — Ce fascicule se termine par un écrit posthume de feu le professeur Géné, dont la mort a été si vivement sentie par tous ceux qui comme nous ont pu apprécier sa modestie et sa capacité. Cet écrit renferme des détails fort intéressants sur un Sarcoptes qui vit sur le *Strix flammea*, et est accompagné d'une planche dessinée par M. Comba, qui a découvert et observé ce parasite.

L. FAIRMAIRE.

---

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

NOTE sur les Polypiers fossiles, par M. Alcide d'ORBIGNY.  
(In-8°, libr. de Victor Masson. Paris, 1849.)

Tel est le titre d'un grand travail renfermé dans un petit espace, que M. A. d'Orbigny vient de faire paraître. Pour donner une idée du but que l'auteur a voulu atteindre en faisant paraître cette publication, il nous suffira de transcrire sa préface.

« Après deux années de recherches, nous avons terminé, à la fin de 1847, un travail général sur les Polypiers fossiles, basé sur l'analyse des diverses parties composantes, et nous étions arrivé, en suivant cette marche d'observation, à créer un grand nombre de genres nouveaux. Ce travail devait faire partie de notre *Prodrome de pa-*

*léontologie stratigraphique*, terminé à cette époque, mais que des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de faire imprimer immédiatement. A cette même époque, MM. Milne Edwards et Haime ayant fait paraître le commencement de leurs importantes recherches sur cette matière, nous avons trouvé que, partant des mêmes principes d'observations, mais sans nous entendre, nous étions presque toujours arrivés à des résultats identiques sur la création des coupes génériques. Nous aurions pu alors prendre date pour conserver nos noms de genres; mais sachant que ces auteurs avaient à leur disposition beaucoup plus d'éléments de vérité que nous, sur les Polypiers vivants, puisqu'ils pouvaient consulter les riches collections du Muséum de Paris, nous avons fait le sacrifice de nos travaux et adopté en tout les résultats de leurs recherches.

Nous avons cru devoir le faire, autant par suite de la très-haute estime que nous avons pour M. Milne Edwards et ses travaux, que dans l'intérêt même de la science. Néanmoins, comme nous avons réuni un grand nombre de matériaux en nature sur les Polypiers fossiles, et que nous avons étudié tout spécialement les corps organisés enfouis dans les couches terrestres, il nous est encore resté un bon nombre de coupes génériques inconnues ou non encore publiées par ces savants.

Obligé, par suite de l'impression de notre *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphiques*, d'arrêter définitivement nos tableaux généraux de formes animales; empêché, d'un autre côté, par l'impression active de nos listes de fossiles spéciaux aux étages qui font partie de notre *Prodrome de paléontologie stratigraphique*, de pouvoir apporter de nouveaux changements à nos ouvrages, nous avons dû limiter enfin notre travail. Nous croyons donc devoir publier nos coupes génériques qui ne rentrent pas dans celles établies par MM. Milne Edwards et Haime, en donnant aux noms de genres une

terminaison euphonique analogue à la nomenclature adoptée par ces auteurs.»

Paris, le 10 octobre 1849.

A la suite de cette Note, on trouve les caractères sommaires de quatre-vingt quatre genres de Polypiers fossiles créés par M. d'Orbigny à diverses époques. Cette partie du travail n'est pas susceptible d'analyse.

---

THE DODO AND ITS KINDRED, etc.

En joignant à ce numéro le prospectus du magnifique ouvrage de MM. Strickland et Malville, sur le Dronte ou Dodo, nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs l'article qui a été publié sur ce travail par M. de Sélvs-Longchamps. Dans cette analyse, qui a paru dans la *Revue zoologique*, 1848, page 306, notre savant collaborateur rend un juste hommage au travail des auteurs, en disant que c'est un bon et beau livre, un de ces travaux consciencieux qui font faire des progrès réels à la science, en résolvant des problèmes de classification qui semblaient presque insolubles.

---

En citant dans notre préface, page xiv, l'opinion de M. Strickland sur le *Magasin de zoologie* et sur la *Revue zoologique*, nous lui avons donné la qualification de président de la Société zoologique de Londres. En nous priant de rectifier cette erreur, il nous apprend que c'est lord Derby qui a joui de cet honneur depuis la fondation de la Société.



I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION de quelques nouvelles espèces de Picinées  
(*Picus*, Linn.), par M. Alfred MALHERBE.

1. *Picus Wilsonii*. — « Mas? fronte et vertice nigris, nonnullis striis albis variegatis; occipite coccineo; capite ad latera albo, sed vitta pone ab oculis—vittaque ab oris rictu ad colli latera ducta nigerrimis; gula, jugulo, pectore, abdomineque medio albis; hypochondriis albis, maculis nigris variegatis; dorso, alarum tectricibus, remigibusque intus et extus nigris albo maculatis; uropygio, caudaque nigris; rectricibus utrinque tribus lateralibus albis, nigro-striatis. »

Cette espèce, que je dédie à M. Thomas B. Wilson, de Philadelphie, a été tuée aux environs de Monterey, dans la Californie, et je n'ai trouvé ce Pic dans aucune des nombreuses collections que j'ai visitées. Le sujet décrit par moi est un mâle adulte, si j'en juge par la comparaison que j'ai faite avec les espèces américaines offrant quelque analogie. — Long. totale, 19 c. ; du bec, de la commissure, 2 c. 4 m. ; de l'aile, 10 c. 6 m. ; de la queue, 5 c. 4 m. ; du tarse, 1 c. 6 m.

2. *Picus Temminckii*. — « Fœmina capite supra, regione ophthalmica et parotica cinereo fuscis; vitta parva post oculos et alea ad colli latera, mento, gula, collo antico nuchaque albis; vitta punctata gulæ longitudinali fuscescente; dorso fusco-fuliginoso; alarum tectricibus fusco-fuliginosis albo punctulatis; remigibus fusco-fuliginosis utrinque albo punctatis; pectore, abdomineque albescenti-fuscis, cum maculis longitudinalibus rufescenti-fuscis, caudæ rectricibus omnibus fusco-rufescentibus, transversim rufo-albo fasciatis. Rostro nigro-fusco; pedibus flavido-corneo-griseis. »

En examinant la riche collection ornithologique de Leyde;

j'ai découvert cette femelle d'une espèce nouvelle des Célèbes, que j'avais d'abord prise pour un jeune du *Picus Kisuki*, mais qui constitue évidemment une espèce différente. J'ai dédié cet oiseau au savant directeur du Muséum de Leyde, qui a rendu l'ornithologie européenne presque populaire, et qui a continué d'une manière si supérieure l'œuvre de Buffon et de Daubenton.

Les caractères qui distinguent cette espèce du *Pic Kisuki* sont les suivants : sa taille est moindre ; son bec est néanmoins un peu plus long que celui du *Kisuki* ; les tectrices alaires et les rémiges sont d'un brun fuligineux, avec de très-petites taches d'un blanc pâle, tandis que chez le *Kisuki* le dos et les ailes sont couverts de larges bandes blanches transversales ; toutes les plumes caudales sont d'un brun roux clair, avec trois bandes transversales d'un blanc rosâtre, tandis que chez le *Kisuki* les rectrices intermédiaires sont noires, sans taches ; la première et la seconde plume de chaque côté de la queue sont d'un blanc sale, avec des bandes noires transversales ; la troisième plume a le bord externe blanc, avec une tache noire vers l'extrémité, et la quatrième plume a seulement un liseré blanc sur le bord externe ; enfin le bec est d'un brun noir uniforme, tandis que celui du *Kisuki* est marbré de brun et de blanc-jaunâtre de corne. Long. totale, 13 c. ; — du bec, de la commissure, 1 c. 8 m. ; de l'aile ; 7 c. 5 m. ; de la queue, 2 c. 5 m.

3. *Picus Mitchellii*. — « Mas fronte brunneo-rufa ; vertice cinereo-fusco, occipite et stria superciliari fusco-nigris, stria stricta utrinque ad verticem latera coccinea ; capite et collo ad latera albis, sed vitta pone ab oculis ad occipitis latera ducta fusco-nigra ; alarum tectricibus minoribus fusco-nigris ; cæteris tectricibus et remigibus totis, fusco-nigris albo utrinque transversim maculatis. Auchenio, interscapulio, tergoque nigris albo transversim fasciatis ; uropygio nigro ; corpore subtus usque ad crissi finem rufo-albo, cum maculis numerosis longitudinalibus, rufo-nigricantibus ; rectricibus utrinque lateralibus tribus albis nigro-rufo transversim maculatis ; cæteris intermediis nigris ; rostro-corneo-canescente ; pedibus griseo-virescentibus ; unguibus subflavidis. »



Fœmina mari simillima nisi absque striolis verticis coccineis. »

Habite l'Hymalaya, le royaume de Nepaul, et peut-être d'autres parties du nord de l'Inde. — Long. totale, 15 c. 6 m. ; — du bec, depuis la commissure, 1 c. 7 m. ; de l'aile ; 8-9 c. ; de la queue, 4-6 ; du tarse, 1-3.

Cette espèce est excessivement voisine du *Picus auritus* (Eyton) et du *Picus scintilla* (Natter.) ; elle diffère du premier de ces Pics par un bec moins long ; la queue du *P. Mitchellii* a les quatre rectrices intermédiaires noires, sans taches, tandis que chez l'*auritus* ces rectrices sont couvertes de taches blanches ; enfin, les mèches noirâtres qui existent sur les parties inférieures de l'*auritus* sont plus larges, plus foncées et beaucoup plus nombreuses que chez le Pic de Mitchell.

Notre nouvelle espèce diffère aussi du *P. scintilla*, en ce que ce dernier Pic a le bec plus long et plus fort ; en ce qu'il a moins de blanc sur les parties supérieures, et la queue d'un brun noir.

J'ai dédié cet oiseau à M. Mitchell Esq., qui a rendu un grand service à l'ornithologie, en enrichissant de belles et nombreuses planches le *Genera of birds* de M. G.-R. Gray, et je suis heureux de pouvoir donner à ce gentleman ce faible témoignage de ma gratitude pour son obligeance envers moi pendant mes divers séjours à Londres.

4. *Picus cinereigula*. — « Mas capite supra fuliginoso-fusco, stria stricta utrinque ad verticis latera coccineâ ; vitta alba pone ab oculis ad occipitis latera ducta ; genis fuliginosis ; vitta longitudinali alba ab oris rictu ; gulâ cinerea albo striata ; jugulo, pectore, epigastrio, ventreque flavido-albis ; crisso albo, fusco-nigro striato ; achenio, interscapulio tergoque fuliginoso-fuscis cum fasciis numerosis, lunulatis candidis ; uropygio caudæque tectricibus candidis fuliginoso-fusco transversim striatis ; alarum tectricibus superioribus fuliginoso-fuscis, majoribus albo parvulum maculatis ; remigibus, caudaque tota fuliginoso-fuscis albo utrinque maculatis ; rostro corneo canescens supra, et ad apicem flavido-corneo infra ; pedibus griseo-fuscis.

Fœmina mari simillimâ nisi absque striolis verticis coccineis. »

C'est en 1845 que j'ai observé et dénommé cette nouvelle espèce indienne au Muséum britannique. Depuis, je l'ai retrouvée dans un oiseau provenant de Madras. Elle ressemble beaucoup, par les parties supérieures, au *Picus variegatus* de Wagler (*Syst. avium*, n° 26), dont quelques auteurs ont fait le *Motuccensis*, et Jerdon son *Picus Hardwickii*. (Madras, *Journal*, XIII, p. 138. — Blyth, *Journ. asiat. Soc. Beng.*, 1846, p. 15.)

Je dois faire remarquer ici que Wagler avait lui-même commis une erreur en indiquant son *variegatus*, provenant de l'Inde, comme le *variegatus* de Latham, qui est de l'Amérique méridionale, et une espèce toute différente.

5. *Dendropicos Hartlaubii*. — *Genus Picus* (Linn.), — *Dendrobates* (Swains.). — « Mas rostro pedibusque fuscis; fronte et vertice rufescenti-fuscescentibus; sincipite et nuchâ subcristatis, coccineis; dorso, alarum tectricibus, uropygio plus minusve fuscescenti-olivaceis, transversim albo flavido undulato-fasciatis; remigum scapis infra et suprâ flavo-aureis, omnibus extus flavido, intus albo maculatis; caudæ tectricibus superioribus flavidis, apicem versus coccineis; cauda subtus nigro-fusca, albo flavido maculatâ, scapis aureis infra et supra; gula capiteque ad latera albis; regione parotica fusco striata; gula utrinque vitta longitudinali stricta nigro-fusca ad colli latera ducta; collo infimo albido-flaviscantibus striolis nonnullis in plumarum medio nigricantibus.

Fœmina differt vertice et occipite nigro-olivaceo-fuscis.

Juv. differt gulâ nigro-fusco striolatâ et vitta largiorâ utrinque nigro-fuscâ. »

Long. totale, 15 c. et 15 c. 2 m.; — du bec, de la commissure, 2 c. 1 m. et 2 c. m.; de l'aile, 8 c. 7 m. et 9 c. 1 m.; de la queue 5 c. 2 m. et 5 c. 3 m.; du tarse, 1 c. 4 m.

Cette espèce, qui provient de Zanzibar (côtes orientales d'Afrique), a quelque rapport avec le *Picus Hemprichii* (Ehrenberg, *Symb. phys.*, note 2, et Rüppell, *Syst. uebers. Vogel*, N. O. Afr., p. 88, pl. 35) de l'Abyssinie. Toutefois la différence de coloration ne permet pas de les confondre, car le *Dendropic* de Hemprich n'a point toutes les parties supérieures et inférieures teintées d'un vert olive et de jaune

olivâtre, comme l'espèce nouvelle que j'ai décrite ; les mâches d'un brun noirâtre qui couvrent les parties inférieures, chez l'*Hemprichii*, offrent une série de demi-bandes transversales de la même couleur, ce qui n'a point lieu chez le *Dendropic* de Hartlaub adulte, dont les parties inférieures sont bien plus claires et rayées de stries plus étroites et beaucoup plus rares.

Deux sujets adultes mâle et femelle se trouvaient dans la collection Masséna, et font aujourd'hui partie de la magnifique collection de M. Wilson, qui a eu l'extrême obligeance de me les envoyer de Philadelphie en communication. Je saisis cette occasion pour exprimer de nouveau toute ma gratitude envers ce savant amateur.

En déterminant aussi cette année les Picinées du Muséum de Boulogne-sur-mer, j'ai trouvé un semblable *Dendropic* mâle, et enfin j'en ai reçu récemment un autre. Ces deux derniers sujets, que je crois être de jeunes mâles, diffèrent des adultes par la gorge, d'un cendré blanchâtre au milieu, et striée de brun noir ; la bande brun-noir qui encadre la gorge de chaque côté est beaucoup plus large chez les jeunes ; les joues sont d'un blanc cendré sale ; les parties inférieures ont moins de blanc et de jaune, et les stries longitudinales sont plus larges que chez les adultes.

Je prie le savant directeur du Muséum de Brême d'agréer l'hommage que je lui fais de cette espèce nouvelle.

6. *Dendropicos Lafresnayi*. — Genus *Picus* (Linn.). — *Dendrobates* (Swains.). — « Mas rostro cæruleo corneo ; pileo rufescenti-fuscescente ; occipite coccineo ; dorso, uropygio fuscescenti-olivaceis ; caudæ tectricibus superioribus flavido-olivaceis, apicem versus coccineis ; alarum tectricibus, remigibusque plus minusve fuscescenti-olivaceis transversim extus flavido ; intus albo maculatis ; alarum caudæque scapis infra et supra flavo-aureis ; cauda nigro-fuscâ albo-flavido maculata ; capite ad latera gulaque albis ; vitta stricta utrinque, cinereo-fuscâ ; jugulo, pectore, abdomineque albo-flavido striolis nonnullis strictis in plumarum medio nigricantibus. »

Long. totale, 12 c. 6 m. ; — du bec, de la commissure,

1 c. 8 m. ; de l'aile ployée, 8 c. 5 m. ; de la queue, 4 c. 7 m. ; du tarse, 1 c. 2 m.

Cette espèce est voisine du *Dendropic* de Hartlaub, mais elle est plus petite et paraît plus rare. Je n'en ai encore découvert qu'un exemplaire mâle, qui m'a été vendu comme provenant de l'Afrique.]

Ce *Dendropic* n'a de rouge qu'à l'occiput, tandis que chez le *D. Hartlaubii* le rouge commence vers le milieu du vertex ; sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue, les stries, d'un brun noirâtre, deviennent très-rares, et à peine visibles ; celles de la poitrine sont rares, étroites, et d'un brun-noirâtre pâle.

J'ai dédié cette espèce à M. de Lafresnaye, dont les travaux, consciencieux et si connus, enrichissent chaque jour l'ornithologie de découvertes et d'appréciations nouvelles.

7. *Celeopicos smaragdinicollis*. — *Genus Picus* (Linn.). — *Celeus* (Boie). — *Malacolophus* (Swains.). — « *Mas cristatus* ; *C. exalbido* (Gmel.) assimilis ; corpore unicolore ochraceo ; striga larga post oculos ad latera colli ducta coccinea ; jugulo cum macula larga triangulari viridi-smaragdinea ; alis caudaque fuscis ; rostro et unguibus pallide-flavis. »

Long. totale, 30 c. 6 m. ; — du bec, de la commissure, 2 c. 9 m. ; de l'aile ployée, 14 c. 7 m. ; de la queue, 9 c. ; du tarse, 2 c. 2 m.

J'ai découvert cette espèce remarquable dans la collection ornithologique de la ville de Nantes, et je dois à l'obligeance de M. Cailliaud, le savant explorateur de l'Afrique centrale, d'avoir pu obtenir cet oiseau en communication, afin d'en faire exécuter un dessin colorié. Cet exemplaire provient de Cayenne, et se trouve à Nantes depuis longues années. Le beau hausse-col vert émeraude qui orne la poitrine de ce grimpeur le distingue de prime-abord du *Celeopicos exalbibus* (G. M.) ; ou *flavicans* (Lath.).

*Des Phaiopics* de Blyth, de Jerdon, et à queue courte.

8. *Phaiopicos Blythii* (Malh.). — *Genus Meiglyptes* (Swains.).

— *Picus* (Linn.). — *Picus rufanotus* (Malh., *Antea*, 1848. — British, Muséum. — Licht., *Catal. des Picinées* du Mus. de Berlin. — Blyth, *Catal.*, Mus. de Calcutta, n° 277, 1849). — *Meiglyptes badius* (Hodgson, *Catal. of Nepal. Birds*). — *Micropternus phaiiceps* (Bliih, *Journ. asiat. Soc. Beng.*, XIV, p. 195). — « Mas-unicolor chocoladino-fuscus, dorso, alis et cauda cum radiis largis, nigris, in hypochondriis angustioribus et pallidioribus; primo digite interno brevissimo; alarum tectricibus magnis, crista occipitali et nuchali chocoladino-fusca, ad auchonium dependente; mento, gulaque fusco-pallide variegatis; capite supra sordide fusco tincto; infra et post oculos puncta rubra ad sunt.

Fœmina-mari simillima, absque puncta rubra.

Juv.? — Toto corpore chocoladino-rufo; abdomine toto cum radiis angustioribus et pallidioribus. »

Long. totalè, 27 c. 10 m. et 28 c. 8 m.; — du bec, depuis la commissure, 3 c. 2 m.; et depuis les narines, 2 c. 1 m.; de l'aile ployée, 13 c. 8 m. et 14 c.; de la queue, 7 c. 5 m.; du tarse, 2 c.

Cette espèce, que j'ai dédiée au savant directeur du Muséum de Calcutta; habite l'Hymalaya, l'Arracan, le Tenasserim, le Nepaul et quelques autres parties de l'Inde. Elle a été apportée par M. Hodgson, qui l'avait confondue avec le *Picus brachyurus* de Vieillot, au *Picus badius* (Raffles).

Après avoir décrit le Pic de Jerdon, nous indiquerons les caractères qui distinguent ces trois espèces si voisines.

9. *Phaiopicos Jerdonii* (Malh.): — Genus *Meiglyptes* (Swains.). — *Picus* (Linn.). — *Meiglyptes gularis* (Jerdon, Madras, *Journ.* n° XXXI, p. 191). — *Micropternus gularis* — Blyth, *Journ. asiat. Soc. Beng.*, 1846, p. 17. — *Catal. of Mus. asiat. Soc. Calcutta*, 1849, n° 278). — Cette espèce, que j'avais nommée *Phaiopus* en 1845, en examinant, au Muséum de Londres, les nombreux exemplaires des trois espèces asiatiques, si voisines l'une de l'autre, a été nommée *gularis* par M. Jerdon, à Madras. J'ai cru devoir lui donner le nom de l'auteur des illustrations de l'ornithologie indienne, le nom de *gularis* ayant déjà été

donné, par Wagler et M. Temminck, au *Chloropices mentalis* (Wagl., *Syst. av.*, n° 89), et pouvant dès-lors opérer quelque confusion.

« Mas affinis præcedenti sed minor; unicolor chocoladino-fuscus; alis, caudâ, tetricibusque superioribus caudæ cum radiis largis nigris, in hypochondriis angustioribus et pallidioribus; collo, primoque digite interno brevissimis; crista parvula occipitali; rostro acuto, subarcuato, nigro cærulescenti-corneo, subtus medio parùm flavido corneo; mento, gulâque fusco alboque fulvo variegatis; capite suprâ sordide fusco variegato; infra et post oculos puncta rubra ad sunt.

Fæmina mari simillima, absque puncta rubra,

Juv. dorso toto radiis nigris numerosis maculato. »

Long. totale, 22 c. 5 m. à 23 c. 7 m.; — du bec, depuis la commissure, 2 c. 5 m.; des narines, 1 c. 6 m.; aile ployée, 12 c.; queue; 7 c.; tarse, 1 c. 7 m. — Commun dans la Péninsule indienne.

Pendant nn de mes voyages à Londres, en 1845, après avoir examiné les Picinées du Musée britannique, des collections de la Société zoologique et de la Compagnie des Indes-Orientales, je demurai convaincu qu'il existait, tant dans l'Inde que dans les îles de la Sonde, trois espèces d'un plumage presque uniforme, d'un roux cannelle ou chocolat, plus ou moins rayées de noir, notamment sur les parties supérieures, et qui ne différaient d'une manière constante que par la taille et les proportions des diverses parties du corps.

Ces trois espèces, que j'ai vues dans différentes collections, quoique la première soit assez rare, ont toujours été confondues sous les noms de *brachyurus* (Vieill.), ou *badius* (Raffles). La plus grande est le *P. Blythii*, et le *P. Jerdonii* est l'espèce intermédiaire. Quant à la plus petite, elle est le véritable *Brachyurus* (Vieill., 1818, *Nouv. Dict.*, XXVI, p. 103), ou *Badius* (Raffles, *Descrip. catal. of Sumatra*. — Linn., *Trans.* XIII, p. 289), qui ne se trouve pas dans l'Inde, mais seulement aux îles de la Sonde.

Ce qui importe en ce moment, c'est d'appeler l'attention des ornithologistes sur cette confusion si fréquente, et de leur indiquer les caractères propres à chacune des trois espèces.

Le *Blythii* adulte a de longueur totale 27 c. à 28 c., tandis que le *Jerdonii* en a 23 à 24 c., et le *Brachyurus* 20 à 21 c. — L'aile ployée du *Blythii* a 13 c. 5 m. à 14 c. de long, tandis que celle du *Jerdonii* n'en a que 12 c.; et celle du *Brachyurus*, 10 c. 7 m.

La queue du *Blythii* est longue de 7 c. 3 m. à 7 c. 5 m., tandis que celle du *Jerdonii* a 7 c. au plus, et celle du *Brachyurus* 5 c. 3 m. à 5 c. 9 m.

Le bec du *Blythii* a ordinairement, de la commissure à la pointe, 30 ou 32 millim., tandis que celui du *Jerdonii* n'a que 25 millim.; et ce bec, des narines à la pointe, a 20 ou 21 millim. chez le *Blythii*, tandis qu'il n'a que 17 mill. chez le *Jerdonii*. La différence est fort peu sensible, quant au bec, entre le *Jerdonii* et le *Brachyurus*.

Le doigt antérieur externe a, chez les trois espèces classées suivant leur taille, les dimensions ci-après :

Doigt antérieur externe sans ongle, 21 m., 18 m., 17 m.; ongle seul, mesuré le long de la courbure, 14 m., 13 m., 11 m.

L'occiput et la nuque sont ornés, chez le *Blythii*, d'une huppe épaisse et pendante de la couleur générale du plumage; cette huppe est moins longue chez le *Jerdonii*, et se remarque à peine chez le *Brachyurus*, dont le plumage est d'une couleur chocolat plus foncée.

Ces trois espèces varient beaucoup, avec l'âge probablement, on courrait risque d'occasionner des erreurs, en indiquant, pour caractères constants et distinctifs des trois espèces, la multiplicité des bandes noires sur le dessus et le dessous du corps, les grivelures de la gorge et celles qui couvrent parfois le dessus de la tête.

10. *Mesopicos Desmuri*. — Genus *Dendrobates* (Swains., G.-R. Gray). — *Picus* (Linn.). — « Mas? fronte brunneo-fulvâ,

vertice, occipite, uropygio, caudæque tectricibus superioribus coccineis; dorso olivaceo; alis fusco-nigris, intus et extus sordide albo maculatis. Capite ad latera albo cum duabus vittis fuscis, quarum una supra altera infra oculos ducta gula et collo antico albis longitudinaliter nigricanti striolatis; pectore, abdomineque sordide albis longitudinaliter nigro striolatis; caudâ fusco-nigrâ, transversim superius albo-fulvo et infra albo striolatâ; remigum et caudæ scapis infra flavis; rostro corneo nigricante.»

Long. totale, 15 c. ; — du bec, depuis la commissure, 2 c. ; des narines à l'extrémité du bec, 15 m. ; de l'aile ployée, 9 c. 5 m. ; de la queue, 4 c. 7 m. ; du tarse, 12 m.

L'unique sujet de cette espèce, que j'ai découverte chez un marchand naturaliste, me paraît un mâle adulte, et quoique l'on n'ait pu m'en indiquer sûrement l'origine, je suis convaincu qu'il provient de l'Amérique méridionale.

J'ai dédié cette nouvelle espèce à M. O. Des Murs, qui rend un si grand service à la science, en faisant chaque jour connaître aux naturalistes la description d'espèces rares et nouvelles qu'il publie, accompagnée des belles planches peintes de son *Iconographie ornithologique*.

14. *Mesopicos Cecillii*. — *Picus* (Linn.). — « Mas non cristatus; capite supra et uropygio coccineis; capite ad latera rufescente; nuchâ olivacea, flavo circum marginatâ; mento, gulâque albis, fusco striatis; corpore toto subtus viridi-fusco, albo-rufo transversim striato, interscapulio tergo, olivaceis aurato-rubro parvulum striolatis; remigibus extus olivaceis, intus fuscis albo maculatis; caudâ fusco-nigrâ; rostro corneo-albescente.

Fœmina differt capite supra fusco-virescente pallide albo punctulato; fronte et capite ad latera fusco-rufescentibus.»

Cette espèce nouvelle de la Colombie a la plus grande ressemblance avec le *Mesopicos (Picus) Kirkii* (Malh., *Revue zool.*, 1845, p. 400), qui est de Tabago; mais elle en diffère par ses proportions, qui sont toujours plus petites.

En outre, les raies transversales, d'un blanc sale, qui couvrent les parties inférieures des deux espèces, sont deux fois plus nombreuses chez le *M. Cecillii* que chez le *M.*



*Kirkii*. Le menton et la gorge offrent enfin plus de blanc chez le *M. Cecillii*.

*Dimensions comparatives.*

	M. CECILLII.	KIRKII.
Longueur totale.	15 c. 2 m.	18 c. 5 m.
— du bec seul depuis la commissure.	2	2 7
— du bec des narines à l'extrémité.	1 6	2
— de l'aile ployée.	8	9 5
— de la queue.	5	6 3
— du tarse.	1 2	1 5
— du doigt postérieur externe sans ongle.	1 4	1 7
— de l'ongle, mesuré le long de la courbure	0 8	0 9
— du doigt antérieur externe sans ongle.	1	1 4
— de l'ongle.	0 8	0 9

12. *Chloropicos Guerini* — Genus *Gecinus* (Boie ; G.-R. Gray). — *Brachylophus* (Swains.). — *Picus* (Linn.). —

Je n'aurais regardé cette espèce que comme une simple variété accidentelle du *Chloropic cendré* (*Picus canus*, Linn.) d'Europe, dont elle a la taille, si tous les exemplaires rapportés de la Chine n'étaient identiques entre eux et n'offraient tous la plaque noire de l'occiput qui différencie cet oiseau du *Canus* ; mais cette dernière circonstance me fait penser qu'il doit être considéré comme une espèce distincte.

« Mas ad. — Capite colloque ad latera, verticeque ex parte canescentibus, nisi fronte ac vertice et alia parte coccineis ; stria ante oculos, alia in malis, et *occipite nigris* ; collo postico infimo, dorso, scapularibus alarumque tectricibus dilute viridibus ; alis viridi-olivascensibus ; mento gulaque albis ; corpore subtus infe-

rius a gula usque ad crissum unicolore albido-maculatis; uropygio infimo caudæque tectricibus superioribus virescenti-sulphureis; rectricibus supra fuscescenti-olivascensibus, duabus iutermèdiis subtùs albo-olivaceo et fusco-olivaceo fasciolatis; rostro corneo-nigro; mandibula versus basin virescente; pedibus griseo-virescentibus.

Fæmina ad. — Mari simillima nisi fronte et vertice olivaceo-caescentibus, scapis nigro-fuscis. »

Je dédie cette espèce au savant directeur de la *Revue et Magasin de Zoologie*, à M. Guérin-Méneville, auquel nous sommes redevables du seul journal de zoologie publié en France, tandis que nos voisins d'Angleterre et des Etats-Unis ont tant de recueils périodiques à l'aide desquels ils peuvent répandre leurs observations et communiquer entre eux.

15. *Chrysopicos Cailliautii*. — Genus *Dendromus* (Swains.). — *Campethera* (G.-R Gray). — *Picus* (Linn.). — Fæmina ad. — Fronte et sincipite nigris albo-rufo punctulatis, occipite cinnamomeo; regione ophthalmica et parotica obscure albidis; dorso toto, uropygio, caudæque tectricibus obscure olivaceis; remigibus extùs fuscescenti-olivaceis, albo flavido maculatis, intùs nigris, albo maculatis; collo et corpore inferiore olivascenti-flavo maculis numerosis cordiformibus; caudâ flavo-olivascens, aureo-flavo terminatâ. Alarum caudæque scapis infra flavo-aureis et fusco-flavis suprâ. »

Je ne connais pas le mâle de cette espèce africaine, mais il doit se distinguer de la femelle en ce qu'il a tout le dessus de la tête rouge et une bande ou moustache de même couleur, à partir de la mandibule inférieure. — Long. totale, 18 c. ; — du bec, de la commissure; 19 m. ; de l'aile, 9 c. 9 m. ; de la queue, 6 c. ; du tarse, 18 m.

Au premier aspect, j'avais pris cet oiseau pour la femelle du *Picus æthiopicus* (Ehrenb.), dont le mâle se trouve représenté dans la planche 36 de la *Faune du nord-est de l'Afrique*, par M. Rüppell; mais voici les différences qui distinguent ces deux espèces:

Le *Chr. Cilliautii* est moins grand que l'*Æthiopicus*;

— le bec de ce dernier est beaucoup plus long et plus fort. — L'*Æthiopicus* a une bande blanche qui part de l'angle de la mandibule supérieure et encadre l'œil ; puis un trait noir un peu après l'œil : ces bandes manquent chez le *Chr. Cailliautii*. — Toute la gorge de l'*Æthiopicus* est d'un blanc pur, tandis que le *Cailliautii* a la gorge tachetée de noir. — Les parties inférieures sont plus claires chez l'*Æthiopicus*. — Ce dernier a les tiges des rémiges et des rectrices d'un jaune très-vif, surtout en dessus, tandis que chez le *Cailliautii* les tiges sont d'un brun jaunâtre en dessus. — Enfin les parties supérieures ont beaucoup de raies blanches transversales chez l'*Æthiopicus* ; le *Cailliautii* n'a que des taches d'un blanc jaunâtre, chaque plume ayant deux de ces taches unies entr'elles par une bande noire longitudinale.

14. *Geopicos* (*Colaptes* Swains.) *campestroïdes*. — « Mas. — Fronte, vertice, occipite nigerrimis ; mento gulâque albis ; regione ophthalmicâ albida, collo antico infimo, laterali ac postico, læte aureo-flavis ; vitta malari nigra, canescenti-subconspersa obscureque coccineo adumbrata ; toto corpore subtus albido, flavido-lavato, fasciis numerosis, interruptis, nigricanti-fuscis, lunulato-subangulosis ; nuchâ, dorso alisque terreo-fuscis, fasciis numerosis sordide subochraceis, uropygio albo ; remigibus scapo aureo, nigricantibus, margine interno a basi ad medium usque sinuato-albidis, extus a basi ad medium usque maculis parvis ochrascentibus ; alarum tectricibus inferioribus flavidis ; rectricibus nigris, intermediis et extimis margine flavido-variolosis ; rostro corneo-nigricante.

Fœmina ad. — Mari simillimâ, malis nigris, albido variolosis, haud coccineo adumbratis. »

Long. totale, 32 à 33 c. ; — du bec, depuis la commissure, 38 à 40 m. ; aile, 16 à 17 c. ; queue, 10 à 10 c. 8 m. ; tarse, 3 c.

Cette espèce, de l'Amérique méridionale, est tellement voisine du *P. campestris* (Licht.) ou *P. chrysostrernus* et *Chrysoptilus campestris* (Swains.), que, dans les collections, elle est étiquetée *Campestris* femelle. Ces deux es-

pèces habitent les mêmes localités et diffèrent par la couleur du menton et de la gorge, ces parties étant noires chez le *Campestris* et blanches chez le *Campestroides*.

15. *Zebrapicus Pucherani*. — Genus *Centurus* (Swain.). — *Picus* (Linn.). — Cette espèce, de Tabago, est intéressante, en ce qu'elle prouve une fois de plus combien, parmi les Picinées, on doit être circonspect lorsqu'il s'agit d'établir des genres ayant pour base la longueur des rémiges; ainsi toutes les autres espèces de mon genre *Zebrapicus* ou *Centurus* (Swain.) ont la quatrième et la cinquième rémige pour plus longues penes alaires, tandis que chez le *Z. Pucherani*, appartenant incontestablement au même genre, les quatrième et troisième rémiges sont les plus longues.

J'ai dédié cette espèce, aussi jolie que rare, à M. le docteur Pucheran, l'un des conservateurs des collections du Muséum de Paris, et auquel nous devons des travaux scientifiques si intéressants.

« Mas rostro longiusculo, apicem acutum versus percompressio; toto vertice, sincipite, nucha et ventre medio sanguineo-rubris; striga lata nigerrima supra regionem ophthalmicam et paroticam ad humeros extendente, alteraque sordide alba post oculos, nigro marginata; achenio, interseapulio, tergo, nigerrimis, albo transversim striatis; alarum tectricibus, remigibusque secundariis nigerimis, albo utrinque et ad apicem maculatis; remigibus primariis nigris, albo intus punctulatis; uropygio, caudaque tectricibus candidis; cauda nigra, rectricibus intermediis et prima utrinque albo fasciolatis; mento, gula, griseo olivaceis; toto collo antico, pectoreque olivaceo-rufescentibus; abdomine, crisso et hypochondriis, griseo-olivaceis transversim nigro striatis.

Fœmina fronte flavo-aurea, capite supra flavido-brunneo, nigro marginato; occipite coccineo. »

Long. totale, 19 c. 2 m.; — du bec, depuis la commissure, 32 m.; de l'aile, 12 c. 4 m.; de la queue, 6 c. 2 m.; du tarse, 18 m.

16. *Melampicos flavigula* (Malh.). — *Picus flavigula* (Natt. au Musée de Vienne). — Genus *Melanerpes*. (Sw.).

— *Picus* (Linn.). — Les ornithologistes ont toujours confondu cette espèce avec le *Picus melanopogon* (Lieht., Temm., pl. color., 451), ou *Picus formicivorus* (Swains.), *Phil. Mag.*, 1827, p. 439. — *Wagl. Isis*, 1829, p. 515), et je dois m'empresser de dire que c'est l'honorable M. Natterer qui me la fit distinguer comme espèce bien différente, pendant le séjour que j'ai fait à Vienne il y a quelques années; j'ai conservé à cet oiseau le nom qu'il porte dans la collection publique de cette capitale.

Les deux espèces précitées ont en effet une bien grande ressemblance; et s'il est très-facile de reconnaître le mâle du *Melanopogon* et la femelle du *Flavigula*, il faut plus d'attention pour ne pas confondre la femelle du *Melanopogon* et le mâle du *Flavigula*.

« *M. flavigula*. — Mas sen. — Fronte, uropygio, remigumque fascia basilari, albis; nuchâ rubra; vertice, sinapite, collo ad latera, dorso, caudâ, alarumque tectricibus nitore æneo-virescentibus; remigibus nigris; gulâ flavâ flavidâve; pectore nigro-virescente, cum striis albis, maculâque sanguineo-rubrà; abdomine albo, lateribus crissoque nigro striatis; rostro nigro, pedibus plumbeis.

Mas ad. — Plerumque absque maculâ sanguineo-rubrà.

Mas jun. — Nuchâ vix rubrà; abdomine albo, nigro striato; jugulo absque maculâ rubrà.

Fœmina. — differt nuchâ tota nitore æneo-virescente. »

Je vais indiquer les caractères propres à chacune des deux espèces, et les comparer entr'elles. Ces observations suffiront pour empêcher toute confusion à l'avenir.

1°. Le *Flavigula* et le *Melanopogon*, mâles et femelles, ont sur le front une large bande blanche de huit à dix centimètres, le menton et le pourtour du bec noirs.

2°. Le *Melanopogon* mâle a le front blanc, le sommet de la tête et l'occiput d'un rouge cramoisi, sur une étendue d'environ 35 millimètres; la nuque et le dos d'un noir glacé de verdâtre foncé, ou de bleuâtre foncé chez quelques sujets.

3°. Le *Flavigula* femelle a le front blanc, le dessus de

la tête et l'occiput d'un noir glacé de verdâtre, qui se confond avec la nuance du dos.

Il n'est donc pas permis de confondre ces deux oiseaux entre eux ni avec les suivants.

4°. Le *Melanopogon* femelle a la bande frontale blanche, puis une bande d'un beau noir verdâtre brillant, d'environ 10 à 12 millimètres de hauteur; enfin le reste de la tête et l'occiput d'un beau rouge, sur une étendue de 22 millimètres de haut au milieu, et de 26 à 28 millimètres de largeur. Ce rouge s'étend de chaque côté jusqu'à 2 ou 3 millimètres de l'œil.

5°. Le *Flavigula* mâle, après la bande frontale blanche, a une bande d'un noir verdâtre de 13 à 16 millimètres; puis sur l'occiput une bande rouge ayant à peine 2 centimètres de large et une hauteur variable de 10 à 14 millimètres, le rouge étant éloigné de l'œil de 8 à 10 millimètres. On voit, d'après cela, que le sujet représenté comme un mâle du *Melanopogon*, dans la planche coloriée 451, de M. Temminck, est une femelle, ainsi que l'a très-bien fait observer déjà M. de Lafresnaye (*Revue zool.*, 1844, p. 81).

Voilà, selon moi, les caractères constants à l'aide desquels on peut distinguer les deux espèces. Toutefois, M. Natterer m'en avait signalé d'autres que l'examen de plusieurs sujets ne me permet plus de regarder comme propres au *Flavigula* ou au *Melanopogon*.

Dans une monographie des Picinées, ouvrage dont les événements de 1848 et mes occupations judiciaires ont retardé la publication, mais que j'espère pouvoir terminer bientôt, je donnerai des descriptions plus détaillées des diverses espèces de Picinées décrites ci-dessus sommairement, et je les ferai encore connaître par des planches peintes, représentant tous les sujets de grandeur naturelle.

---

NOTE SUR la classe des *Amorphozoaires*, par M. Alcide  
D'ORBIGNY.

La série des *Amorphozoaires* renferme des êtres qui n'ont plus aucune apparence de mouvement; qui ne sont pourvus d'aucun polypier, comme le croyait Lamarck, et qui même ne montrent plus de traces de sensibilité. Ce sont des corps polymorphes, gélatineux ou albumineux, composés de granules transparents et sphériques entourés de mucus et soutenus par un squelette corné ou testacé, fibreux ou poreux, percés ou non par des *Oscules*, qui sont les ouvertures extérieures de canaux aquifères creusés dans la substance même, et continuellement traversés par des courants. Suivant les observations de M. Grant, le liquide pénètre dans le tissu par de petits pores afférents répandus à la surface de ce corps, et c'est par les oscules ou les grands orifices fécaux que l'eau en sort, ainsi que les excréments.

La masse animale étant toujours la même, il ne reste d'autres caractères, pour diviser les nombreuses espèces en genres, que ceux déduits de la nature du squelette intérieur. Plusieurs auteurs ont classé les espèces vivantes à réseaux cornés. Ainsi M. Schweigger, en 1819, se basant sur la forme extérieure, fait de l'éponge commune (*Spongia officinalis*) le genre *Achilleum*; de l'éponge tubuleuse (*S. fistularis*) le genre *Scyphia*; du *Spongia oculata*, le genre *Manon*; et de l'*Alcion ficus*, le genre *Tragos*. M. Fleming, partant de la nature du tissu et de la présence des spicules de silice ou de calcaire, a formé seulement trois divisions très-rationnelles. M. Milne-Edwards a aussi proposé des groupes qui nous paraissent devoir être adoptés parmi les éponges cornées; mais il est étonnant que les nombreuses espèces fossiles de spongiaires n'aient jamais été le sujet d'aucun travail d'observation. On a lieu de s'étonner de voir M. Goldfuss, ne tenant aucun compte de la nature purement testacée de ces spongiaires fossiles, se baser sur des

à peu près très-éloignés d'aspect extérieur, pour les classer dans les genres *Achilleum*, *Scyphia*, *Manon* et *Targos*, de M. Schweigger destinés, comme on l'a vu, à renfermer des éponges à réseau corné qui n'ont absolument aucun rapport avec les espèces fossiles. Il suffit, en effet, de jeter le coup-d'œil le plus superficiel sur les spongiaires fossiles, pour s'assurer qu'ils n'ont jamais été cornés, mais que leur tissu a toujours été calcaire et pierreux; ce dont on peut acquérir la preuve en voyant les coquilles parasites qui les recouvrent, et qui, dans aucun cas, n'auraient pu se fixer et croître sur une éponge cornée de la nature des éponges actuelles. D'ailleurs, en étudiant ces spongiaires fossiles, on reconnaît qu'elles avaient un tissu testacé non formé de réseau filamenteux, corné, mais bien d'une masse poreuse, plus ou moins criblée de pores affluents, et ayant ou non des oscules ou orifices fécaux réguliers. On reconnaît encore que ce tissu était de texture testacé, avant la fossilisation, et que s'il est devenu quelquefois plus dense par la pénétration des particules fossilisantes, il n'en a pas moins été ferme et calcaire avant d'être fossile. D'un côté, il n'a que très-rarement subi ces effets de pression si commune chez les coquilles; de l'autre, on trouve souvent qu'ils ont été roulés sur les côtes avec d'autres corps durs, avant la fossilisation, et enfin qu'ils sont couverts de coquilles et d'annelides parasites qui nous donnent la preuve qu'ils étaient de nature peu différente à l'état vivant.

En partant de cette différence de texture dans les spongiaires à tissu corné à réseau et tissu testacé poreux, nous divisons les Amorphozoaires en deux ordres.

#### Premier Ordre. — *Amorphozoaires à squelette corné*:

Ensemble diversiforme, plus ou moins régulier, composé d'un squelette corné ou cartilagineux; à réseaux irréguliers ou réguliers, pourvu ou non d'oscles ou de pores.

Première Famille. — *Clionidæ*; qui renferme des spon-



giales à réseaux cartilagineux qui percent l'intérieur des pierres, et des coquilles de canaux irréguliers, ouverts de distance en distance par des oscules extérieurs. On ne connaît encore que le genre *Cliona*, Grant, 1826 (*Vioa*, Nardo, 1829. — *Spongia*, Duvernoy, 1840). Nous connaissons 3 espèces fossiles : les premières de l'étage sénonien. Le maximum se trouve dans les mers actuelles.

## II<sup>e</sup> Ordre. — *Amorphozoaires à squelette testacé.*

Ensemble diversiforme, plus ou moins régulier, composé d'un squelette testacé ferme, pourvu ou non d'osculés ou grands canaux déférents, et de pores ou canaux afférents, dans un tissu variable suivant les familles et les genres.

G. *Cribrospongia*, d'Orb., 1847 (*Trages*, Goldf., 1830. — Non *Tragos*, Schweigger, 1819). Spongiaire testacé, percé de pores affluents ronds ou anguleux, épars, sur les intervalles, d'osculés ronds ou oblongs, réguliers, peu distants, disposés souvent par série régulière, en dedans et en dehors d'un ensemble cupuliforme ou tubuleux, comme criblé. Nous connaissons de ce genre perdu 29 espèces : les premières de l'étage bajocien, le maximum à l'étage oxfordien ; les dernières à l'étage néocomien. Ex. *Scyphia reticulata*, Goldf.

G. *Retispongia*, d'Orb., 1849. Ensemble cupuliforme, l'intérieur sans oscules, le dehors pourvu de branches, anastomosées en mailles irrégulières, que forment les oscules. Les deux espèces connues sont de l'étage sénonien. Ex. *Scyphia Oeninghaussii*, Gold.

G. *Palæospongia*, d'Orb., 1848. Ensemble subculiforme à contexture irrégulièrement réticulée par lignes concentriques. L'espèce type est de l'étage silurien. Ex. *Porites cyathiformis*, Hall.

G. *Porospongia*, d'Orb., 1847. Grandes expansions lamelleuses solides composées de filaments anastomosés de façon à constituer des mailles carrées. De grands oscules ronds réguliers, distants d'un seul côté. Les cinq espèces

connues sont de l'étage oxfordien. Ex. *Manon peziza*, Goldf.

G. *Goniospongia*, d'Orb., 1847. Tissu formé de filaments droits simples, parallèles entre eux, réunis par des traverses qui les coupent à angle droit entre lesquels sont des pores réguliers. Ensemble infundibuliforme, ou tubuleux. Les 9 espèces connues sont de l'étage oxfordien. Ex. *Scyphia Scholthermii*, Goldfuss.

G. *Perispongia*, d'Orb., 1847. Ensemble cupuliforme, très-épais et sans oscules ni pores en dessus; des oscules irréguliers sans pores bien marqués en dessous. Les deux espèces connues sont de l'étage oxfordien. Ex. *P. reflexa*, d'Orb.

G. *Camerospongia*, d'Orb., 1847. Ensemble creux, représentant une coupe dont la partie supérieure, très-rétrécie, ne laisse qu'une ouverture étroite au centre. Quelques oscules irréguliers en dessous. L'espèce connue est de l'étage sénonien. Ex. *Scyphia fungiformis*, Goldf.

G. *Tremospongia*, d'Orb., 1847. C'est un *Sparsispongia*, dont l'ensemble est couvert d'une forte endothèque. L'espèce type est de l'étage turonien. Ex. *Lymnorea sphaerica*, Michelin.

G. *Leiospongia*, d'Orb., 1817. C'est un *Lymnorea*, sans oscule supérieur. Cette partie est irrégulièrement poreuse. Nous connaissons de ce genre perdu 10 espèces: les premières et le maximum de l'étage saliférien; les dernières, de l'étage bathonien. Ex. *Achilleum granulatum* et *verrucosum*, Klipstein.

G. *Actinospongia*, d'Orb., 1847. Genre voisin du précédent, mais dont la partie supérieure, très-convexe, est pourvue de côtes rayonnantes irrégulières, sans oscule. L'espèce connue est de l'étage bathonien. Ex. *A. Ornata*, d'Orb.

G. *Rhyzospongia*, d'Orb., 1847. Ensemble cupuliforme, pourvu de nombreux oscules dans l'ouverture centrale, porté par une racine rampante, dichotome, très-ramifiée et

couverte d'une épithèque très-marquée. L'espèce type est de l'étage sénonien. *Polypotecia pictonica*, Michelin.

G. *Forospongia*, d'Orb., 1847. Spongiaires lamelleux ou cupuliformes criblées d'oscules des deux côtés. C'est un *Chenendopora*, avec des oscules en dessus et en dessous. Les trois espèces connues sont des étages oxfordien, bajocien et cénomaniens. Ex. *Tragos acetabulum*, Goldf.

G. *Marginospongia*, d'Orbigny, 1847. Ensemble cupuliforme, porté par une tige et sur une racine; des oscules seulement au pourtour sur le bord de la coupe. Contexture irrégulièrement poreuse. Les deux espèces connues sont des étages cénomaniens et albiens. Ex. *Alcyonium infundibulum*, Lamouroux.

G. *Hemispongia*, d'Orb., 1847. Ensemble en buisson formé de saillies isolées tubuleuses, chacune portant un oscule intérieur. Contexture peu poreuse. L'espèce type est de l'étage néocomien. Ex. *H. Rouyana*, d'Orb.

G. *Verrucospongia*, d'Orb., 1847. Ensemble polymorphe, de contexture grossière, sur laquelle s'élèvent des oscules isolés, épars, saillants en tubes. Des cinq espèces connues une est de l'étage saliférien; les autres de l'étage sénonien. Ex. *Manon sparsum*, Reuss.

G. *Sparsispongia*, d'Orb., 1847. Ensemble polymorphe, pourvu, de distance en distance, de quelques oscules irréguliers, groupés au milieu de la masse grossièrement réticulée. On connaît de ce genre perdu 8 espèces: les premières et le maximum de l'étage dévonien; les dernières de l'étage sénonien. Ex. *Tragos rugosum*, *Manon pulvinarium*, Goldfuss.

G. *Stellispongia*, d'Orb., 1847. Ensemble amorphe, dont la surface est couverte de petits oscules à peine marqués d'où partent comme des stries rayonnantes qui constituent une étoile informe. Nous connaissons, de ce genre perdu, 24 espèces: les premières et le maximum à l'étage saliférien; les dernières de l'étage sénonien.

Ex. *Tragos stellatum*, Goldfuss.

G. *Cupulospongia*, d'Orb., 1847. Ensemble en lames épaisses, formant cupule, ou partie de cupule, d'un tissu lâche ou compacte, avec des petits pores irréguliers. Nous connaissons 48 espèces fossiles : la première, de l'étage satisférien; les dernières et le maximum, à l'étage sénonien. Ex. *Scyphia micrommata*, *auricularis*, *porosa*, *tenuis*, Roemer.

G. *Meandrospongia*, d'Orb., 1847. Lame mince, méandrique, comme fibreuse en travers, sans oscules ni pores apparents. L'espèce connue est de l'étage turonien. Ex. *M. foliacea*, d'Orb.

G. *Amorphospongia*, d'Orb., 1847 (*Achilleum*, Goldf., non Schweigger, 1810). Ensemble globuleux ou rameux, d'un tissu poreux irrégulier, sans canaux intérieurs ni oscules. Nous connaissons, de ce genre perdu, 49 espèces : les premières, de l'étage conchylien; les dernières et le maximum, de l'étage sénonien. Ex. *Achilleum truncatum*, *cherotomum*, Goldfuss.

ESSAI SUR les *Coléoptères de la Polynésie*,  
par M. LÉON FAIRMAIRE. ( Suite. )

SUITE DES CURCULIONITES.

104. *Acalles perjurus*. — Long. 3 m. 1/3; larg. 1 m. 1/2.

Nigro-brunneus, opacus, prothorace rugoso, basi longitudinem elytrorum æquante, utrinque rotundato, antice angustato, ad basim utrinque macula griseo-ferruginea signato; elytris prothorace dimidio longioribus, non latioribus, lineatim tuberculatis, griseo-ferrugineo sparsutis.

Entièrement d'un brun noirâtre opaque. Rostre un peu luisant, garni à la base de poils squamiformes gris; une tache de même couleur sur le sommet de la tête. Corselet aussi large en arrière que la base des élytres, assez fortement arrondi sur les côtés et en arrière, se rétrécissant en avant jusqu'au bord antérieur, qui n'est pas plus large que la tête; couvert d'aspérités confluentes comme réticulées,

plus fines en avant ; dans les interstices, des poils squameux d'un ferrugineux grisâtre ; au bord postérieur de chaque côté, une tache d'un gris jaunâtre. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, pas plus larges, s'atténuant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui est presque tronquée ; couvertes de tubercules hispides, contigus, formant des côtes inégales parsemées au milieu de quelques poils squameux, qui forment quelques petites taches d'un ferrugineux grisâtre. Pattes et abdomen parsemés de petits poils squammeux blancs. — Iles Wallis, coll. de M. Doué.

105. *A. griseocaudatus*. — Long. 3 mill. ; larg. 1 mill.

Obscure brunneus, elongatus, lateribus compressis ; prothorace lateribus rotundato, postice sensim angustato, convexo, tenuiter hispido, rugosulo, macula ad scutellum grisea ; elytris costatis, postice productis, obtusis, dimidia parte postica obscure grisea.

Allongé, comprimé sur les côtés, d'un brun foncé. Rostre rougeâtre et luisant, ponctué et couvert d'écailles grises à la base ; antennes ferrugineuses ; tête rugueuse et hispide. Corselet un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, légèrement rétréci en arrière, plus fortement en avant, convexe, marqué en arrière, vis-à-vis l'écusson, d'une tache grise, squammeuse, qui n'atteint pas le milieu, couvert d'aspérités serrées, parsemées de petites écailles blanchâtres, rares. Elytres allongées, s'arrondissant de la base jusqu'au milieu, puis se prolongeant en se rétrécissant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui est large et arrondie ; à stries profondes, séparées par des intervalles très-convexes ; de gros points enfoncés à la base des deux premières stries, paraissant se prolonger même sur la première jusqu'à l'extrémité ; intervalles inégaux vers la base, et celui entre les deux premières stries, jusqu'à l'extrémité ; sur ces intervalles, des poils hérissés, très-courts, peu nombreux, un peu plus vers l'extrémité ; la moitié postérieure des élytres est couverte d'écailles d'un gris sale, peu serrées. Dessous du corps parsemé d'écailles grises ; pattes parsemées de poils courts, hispides, grisâtres ; plus serrés

à la base des fémurs. — Iles Wallis, coll. de M. Doué.

106. *Sitophilus Taitensis* Guer., *Icon., Reg. An., Ins.*, p. 171, pl. 39 bis, f. 4. — Long. 5, 7 mill., avec le rostre ; larg. 1, 1 mill. 1/2.

Elongatus, castaneus, opacus, rostro gracili, prothorace punctatissimo, medio linea nigro, utrinque ad latera et postice nigro-maculato ; elytrorum disco tricarinato, carinis planatis, tenuiter punctatis, interstitiis bis seriatim punctatis, fascia media interrupta et macula terminali nigris.

Allongé, rappelant, pour la forme et la couleur, le *Sitophilus oryzæ*, mais plus grand ; d'un marron un peu terne, mat ; rostre très-grêle, surtout chez la femelle, arqué chez elle, à peine chez le mâle. Corselet allongé, ne se rétrécissant qu'en devant, où il forme une sorte de collier, très-punctué, les points serrés ; de chaque côté, deux taches noires allongées, une en arrière, une sur le bord. Elytres moins longues que le corselet et le rostre réunis, un peu moins large que le corselet dans sa grande largeur, ayant chacune sur la partie dorsale trois carènes aplanies, légèrement ponctuées, séparées par une double ligne de gros points enfoncés, l'intervalle entre ces deux lignes est légèrement relevé ; aux épaules une tache peu apparente ; au milieu une large bande interrompue à la suture, et une bande terminale, noirâtre ; suture enfumée. Pygidium rugueux, caréné sur les côtes, au milieu très-fortement, ces carènes sont hispides. Dessous de même couleur que le dessus, quelquefois brunâtres, ou rouges comme les pattes, très-punctué.

Var. A. Taches du corselet et des élytres presque obsoletes.

Var. B. Corselet d'un brun noirâtre ; élytres obscures.

Commun dans les stipes pourris du Cocotier (*Cocos nucifera*), et dans les troncs décomposés des Bananiers. Toute l'année. — Taïti, M. Vesco. — Très-voisin des *Sitophilus exaratus* et *subfasciatus* Sch.

107. *Calandra obscura* Boisd., *Voy. Astr.*, II, 448. —

Long. 12 mill., sans le rostre, qui en a 4; larg. 4, 4 mill. 1/2.

Castanea, opaca, capite et rostro brunneis, prothorace punctato præsertim ad latera et ad posteriorem partem, lateribus griseis, vitta media longitudinali nigra; scutello elongato, gracili, griseo; elytris punctato striatis, interstitiis elevatis, punctatis, griseo-fasciatis; interdum medio macula nigra, sæpius obsoleta.

De couleur marron assez claire, presque mate : tête et rostre d'un brun plus foncé; rostre épais à sa base jusqu'aux antennes, diminuant ensuite d'épaisseur, arqué, un peu comprimé latéralement, un peu granulé en dessous; en dessus fortement ponctué avec quelques écailles grises; yeux très-rapprochés. Corselet allongé se rétrécissant peu à peu en avant, où il forme une sorte de collier; surface ayant des points ronds peu enfoncés, distant, très-gros et plus serrés en arrière et sur les côtés, qui sont d'un gris jaunâtre; au milieu une bande lisse d'un brun noir, de largeur variable, mal arrêtée sur ses bords. Ecusson très-allongé, étroit, gris. Elytres ayant en longueur une fois et demie celle du rostre et du corselet réunis; s'atténuant peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui forme un angle rentrant; à larges sillons ponctué; intervalles très-relevés, mais aplanis, avec des points épars et des taches allongées, grisâtres, plus serrées et souvent confluentes, surtout vers l'extrémité et sur les bords; au milieu de chaque élytre, une tache noirâtre peu distincte; quelquefois sur les bords une teinte noire, vague. Pygidium en pentagone allongé, rugueux, les bords latéraux un peu relevés. Dessous d'un brun noir, assez luisant, très-ponctué, ces points très-gros et très-serrés sur le dernier anneau; pattes rougeâtres.

Femelle : forme plus allongée; rostre un peu plus long, plus arqué, cylindrique et plus grêle. Pygidium plus allongé, légèrement échancré. — Commune dans les spathes qui enveloppent les fleurs du Cocotier; quelquefois sous les écorces du même arbre. — Taïti, M. *Vesco*. — Cette espèce se retrouve à la Nouvelle-Irlande.

108. *Dryophthorus bituberculatus* Fab. Ent., Syst., I, 414, 90. — Long. 5 mill.

Brunneus, fuliginosus, convexus, rostro crasso, ferè cylindrico, antennis ferrugineis, apice albidis, capite dense punctato; prothorace cribrato, antice transversim impresso, postice leviter angustato; elytris apice abrupte rotundatis, utrinque 7 carinis planatis, interstitiis valde crenatis.

La synonymie de cet insecte est assez compliquée : Fabricius le décrit comme ayant un tubercule allongé sur chaque élytre ; cependant Olivier, qui vit dans la collection de Banks l'insecte étiqueté par Fabricius, affirme qu'il n'a point vu ces tubercules, comme sa figure le démontre péremptoirement ( Voir *Calandra bituberculata*, Ol. Ins. V, 95, 31, n° 83, t. 13, f. 167 ). La figure de Herbst, col. 6, t. 61, f. 12, se rapporte parfaitement à la figure d'Olivier. Schoenherr, Curc IV, 1090, a rapporté cet insecte au genre *Dryophthorus*, et avec raison, comme j'ai pu le vérifier dans la collection de M. Chevrolat, sur un individu pris aux îles Sandwich par M. Pradier. En 1835 ( *Voy. de l'As-trol.*, Ent., II, 450 ), M. Boisduval a décrit brièvement le même insecte sous le nom de *Dryophthorus crenatus*. Mais en 1846, dans la partie entomologique du voyage de l'*Erebus and Terror*, p. 17, pl. 3, f. 7, M. Ad. White donne la description, sous le nom de *D. bituberculatus*, d'un insecte très-différent et appartenant évidemment au genre *Strongylopterus* ; aussi exprime-t-il un doute sur l'identité de son insecte avec celui de Fabricius. En résumé, il est probable que Fabricius aura confondu deux espèces, et il vaudrait mieux le passer sous silence en citant seulement Olivier, dont la description et la figure ôtent toute ambiguïté ; en outre, Fabricius donne pour patrie la Nouvelle-Zélande.

109. *Cossonus encaustus*. — Long. 5 mill. 1/2.

Niger, nitidissimus, planatus ; rostro apice crassiore, utrinque longitudinaliter impresso, capite inter oculos foveolato ; prothorace



sparsim tenuissime punctato, lateribus rotundatis; elytris striato punctatis stria suturali obsoleta.

D'un noir luisant, comme vernissé, aplani en dessus. Rostre finement ponctué, plus large et plus épais à l'extrémité; de chaque côté, une impression allongée, rugueusement ponctuée; entre les yeux, une petite fossette; massue des antennes grosse, oviforme, couverte d'une pubescence d'un brun grisâtre. Corselet arrondi sur les côtés, assez fortement rétréci en avant, ayant une ponctuation extrêmement fine et rare. Elytres à stries formées par de gros points enfoncés; ligne suturale et extrémité de la seconde, obsolètes. Dessous du corps lisse, luisant; pattes un peu rougeâtres. Tonga-Tabou. — Cette espèce est extrêmement voisine du *C. canaliaculatus* F. de Java; sa forme est la même, mais il n'a pas le corselet sillonné au milieu, ni ponctué sur les côtés.

110. *Amorphocerus aureo-pilosus*. — Long. 4, 5 mill.; larg. 1, 1 mill. 1/2.

Cylindraceus, brunneo-rufus, aureo-pilosus, rostro crasso, prothorace rugoso-punctato, postice et antice paulo angustato, medio linea laevi nigra; elytris fere parallelis, apice rotundatis, late striatis, interstitiis punctatis, pedibus crassis, tibiis intus bidentatis.

Subcylindrique, d'un brun rougeâtre peu foncé, avec un duvet doré soyeux, assez long, mais couché et peu serré; rostre épais, court, très-finement ponctué sur les côtés, ainsi que le sommet de la tête; antennes courtes, à articles très-larges et serrés. Corselet plus long que large, légèrement aplani, légèrement rétréci en arrière et en avant, où il forme une sorte de collier presque rugueusement ponctué; au milieu, une ligne lisse, noire; un peu dilatée au milieu. Elytres pas tout-à-fait aussi longues que le corselet et le rostre réunis, pas plus larges que le corselet, droites sur les bords, arrondies à l'extrémité, à stries larges, peu enfoncées; intervalles planes, ponctués, les bords des stries légèrement saillants. Pattes courtes, robustes; fémurs renflés, surtout les antérieurs; tibias un

peu aplatis, dentés intérieurement à l'extrémité et anguleux au milieu. — Assez commun dans les légumes d'une grande Erythrine à fleurs d'un jaune rougeâtre qui habite exclusivement les vallées élevées, en décembre. — Taïti, M. Vesco.

111. *Catolethrus impressicollis*. — Long. 6 mill.; larg. 1 mill. 1/2.

Nigropiceus, subnitidus, rostro lato, punctato, apice latiore, fere lævi, inter oculos sulcato, summo capite lævi, prothorace antice angustiore, fortiter punctato, medio impresso, linea media lævigata, elytris rufescentibus, sutura margineque piceis, apice rotundatis, fortiter porcatis.

D'un brun de poix, rougeâtre au milieu du corselet; dessus du corps plane. Rostre large, aplani en dessus, un peu dilaté à l'extrémité, assez fortement ponctué entre les yeux et les antennes, très-finement à l'extrémité; au milieu, un sillon longitudinal assez court; sommet de la tête très-finement ponctué, uni. Corselet légèrement rétréci en arrière, plus fortement en avant, où il forme une sorte de collier; couverts de points enfoncés assez gros, très-gros au milieu, où l'on voit une impression assez large divisée par une ligne longitudinale assez large et lisse. Elytres rougeâtres, avec la suture et les bords d'un brun de poix; à lignes de gros points enfoncés, presque carrés, très-serrés, les intervalles relevés, imperceptiblement ponctués comme la suture; extrémité arrondie. Dessous plus foncé, à gros points peu serrés; pattes assez lisses. Un seul mâle venant de Nouka-Hiva, M. Le Guillou.

Bien voisin du *C. nasalis* Sch.; en diffère par les élytres, beaucoup plus fortement ponctuées, l'impression du corselet divisée par une carène, le corselet plus ponctué, le rostre plus court et plus large.

112. *C. subcaudatus*. — Long. 6 mill.; larg. 1 mill. 1/4.

Piceus, subnitidus, rostro punctato, capite summo lævi, transversim sulcato; prothorace elongato, antice sensim angustato, collari, postice minus, punctato, medio linea lævi parum distinguenda,

elytris postice subproductis, punctato-striatis, interstitiis tenuiter punctatis, apice fere truncatis.

D'un brun rougeâtre foncé, assez luisant; rostre se dilatant un peu devant l'insertion des antennes, très-ponctué, ainsi que la tête; sommet convexe, très-lisse, séparé de la partie ponctué par un sillon transversal, également distant des yeux et du corselet. Celui-ci allongé, rétréci un peu en arrière, plus fortement en avant, où il forme une sorte de collier; ponctuation assez forte et assez serrée; au milieu, une ligne lisse, peu visible. Elytres à épaules arrondies, un peu plus larges à la base que le corselet au milieu, un peu plus longues que le thorax et le rostre réunis, s'atténuant peu à peu en arrière, presque sinuées avant l'extrémité, qui est tronquée, mais en s'arrondissant sur les côtés; à stries fortement ponctué; intervalles presque planes, très-finement ponctué. Dessous du corps de même couleur, très-ponctué; pattes rougeâtres; tibias armés extérieurement, à l'extrémité, d'une dent crochue. — Assez commun dans les parties pourries de l'*Hybiscus tiliacea*, et surtout de l'*Aleurites triloba*. — Taïti, M. Vesco.

113. *C. pumilio*. — Long. 2, 5 mill.; larg.  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{2}$  mill.

Filiformis, niger, nitidus, punctatissimus, prothorace antice colvari, leviter attenuato, postice vix angustato, capite fere lævi, elytris fortiter punctato striatis, apice rotundatis, submarginatis.

Très-allongé, d'un brun noir assez brillant. Bec robuste, plus court chez le mâle, ponctué assez fortement à la base, finement à l'extrémité; sommet de la tête lisse, séparé des yeux par un sillon transversal. Corselet allongé, un peu rétréci en arrière, diminuant plus sensiblement en avant, où il forme une sorte de collier fortement ponctué, presque lisse au bord antérieur. Elytres un peu plus longues que le corselet et le rostre réunis, à stries fortement ponctué; les intervalles lisses, extrémité arrondie, légèrement rebordée, plus faiblement chez le mâle, qui est d'un tiers plus petit. Antennes et pattes rougeâtres, très-ponctué; tibias avec une dent crochue à l'extrémité externe. — Assez

commun sous les écorces du *Spondias dulcis*. — Taïti, M. Vesco.

114. *Proceës flum.* — Long. 2 mill.; larg. 1/4 mill.

Angustissimus, deplanatus, rufescens, capite ad oculos nigrito, punctato, summo lævi, prothorace antice vix angustato, antice transversim sulcato, punctatissimo, elytris mediocrè striato punctatis.

Rougeâtre; filiforme, sensiblement aplati; tête noirâtre entre les yeux, où elle est assez fortement ponctuée, lisse au sommet; corselet assez densément ponctué; très-peu rétréci en avant, où il forme une sorte de collier; élytres parallèles; arrondies à l'extrémité, à stries très-peu enfoncées, mais très-ponctuées, une fois et demie aussi longues que le corselet et la tête réunis. — Ressemble au *Catolethrus pumilio*, mais bien plus étroit, déprimé; corselet moins rétréci en avant; élytres moins fortement striées. — Taïti, M. Pradier.

115. *Rhyncolus hispidulus*. — Long. 2 mill. 1/2.

Piceo-brunneus, opacus, capite punctato, summo lævi; prothorace rugoso punctato, antice sensim angustato, collari, pilis brevibus flavis; hispido; elytris prothorace paulo latioribus fortiter punctato striatis, interstitiis hispidulis.

D'un brun rougeâtre; tête ponctuée; lisse au sommet; corselet un peu plus long que large, sensiblement rétréci en avant, où il forme une sorte de collier, rugueusement ponctué; presque lisse sur le bord antérieur, hérissé de gros poils courts, peu serrés, jaunâtres; angles postérieurs largement arrondis. Elytres un peu plus larges à la base que le corselet, s'élargissant en arrière d'une manière à peine sensible; jusqu'aux deux tiers; puis s'atténuant; épaules légèrement arrondies, stries fortement ponctuées, séparées par des intervalles relevés; hispides comme le corselet. Ces poils hérissés disparaissent parfois en partie. — Sur les troncs fraîchement équarris du *Spondias dulcis*. — Taïti, M. Vesco.

116. *Psepholax sulcatus*, Ad. White, Dieff. New. —

*Zeal.*, II. 275. — *Erebus and Terror*, p. 15, pl. 3, f. 1.

D'un brun noir foncé; thorax offrant en dessus trois lignes distinctes d'un brun cendré; les latérales plus larges et un peu irrégulières, formées par des écailles distinctes; élytres ayant chacune au moins six côtes élevées; dont deux se réunissent à l'extrémité; entre chaque; une ligne de points enfoncés; côtés des élytres très-poilus à l'endroit le plus large; pattes ponctuées et garnies; comme le dessous du corps, de poils d'un brun cendré, plus longs à la partie postérieure des tibias et des tarse. — Long. environ 8 mill. — Cette espèce est propre à la Nouvelle-Zélande; un individu en mauvais état se trouve au Muséum parmi les insectes de Tonga-Tabou; donnés par MM. *Arnoux* et *Latour*.

MUSEUM NAT.

NOTE sur la découverte faite en France d'un insecte coléoptère d'assez grande taille, qui n'avait encore été observé qu'en Laponie; par M. GUÉRIN-MENEVILLE.

Nous devons au zèle éclairé de M. Cogordan, juge de paix de l'arrondissement de Saint-Paul (Basses-Alpes), et botaniste très-instruit; quelques insectes qu'il a bien voulu chercher à notre intention; et parmi lesquels nous avons trouvé un bel exemplaire du *Dytiscus lapponicus*.

La région des Basses-Alpes habitée par M. Cogordan est située sur la frontière du Piémont; et à une assez grande hauteur. En effet, ces localités, que nous avons parcourues cette année, offrent des points qui atteignent jusqu'à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, comme la montagne du Lauzanier; dont les crêtes forment une belle vallée garnie d'admirables prairies alpines et terminées par un lac auprès duquel la neige ne fond jamais. C'est sur les bords de ces plaques de neige; pendant une excursion entomologique et botanique faite avec M. Cogordan le 7 juillet dernier, que nous avons trouvé un certain nombre d'espèces alpines, et c'est probablement dans ce lac du Lauzanier, ou dans les petits cours d'eau qui en descendent, que

M. Cogordan a trouvé le *Dytiscus lapponicus* mâle qu'il nous a envoyé.

Cette espèce, dont le mâle se distingue de toutes les autres, excepté du *D. septentrionalis* de Gyllenhal, par les fines lignes longitudinales jaunes dont ses élytres sont ornées, a été décrite pour la première fois par Gyllenhal en 1808, dans son excellent ouvrage intitulé *Insecta succina*, etc., 1, p. 468, et il le dit presque de moitié plus petit que le *Dytiscus marginalis*. Les individus de sa collection provenaient de la Laponie et de la Finlande.

Zetterstedt, dans son ouvrage intitulé *Insecta Lapponica*, édit. in-4°, Lipsiæ, 1840, p. 127, n°. 3, en a donné une bonne description, et il dit aussi que cette espèce est d'une assez petite taille, d'une longueur de 8 à 9 lignes (18 à 20 mill. ).

M. Aubé, qui a publié également une bonne description de cette espèce, lui donne une plus grande taille, puisque les individus qu'il a vus dans les collections de Paris étaient longs de 25 à 28 millimètres. Peut-être ces échantillons provenaient-ils de quelques contrées de la Russie moins septentrionales et, par suite de leur habitation dans des lieux plus favorisés, leurs larves avaient-elles eu le temps d'acquérir plus de développement. Tel doit être le cas des premiers états de cette espèce dans les Basses-Alpes, et le mâle découvert par M. Cogordan est presque aussi grand que ceux dont M. Aubé a donné la description, car il a 26 millimètres de longueur.

Jusqu'à ce jour, cet insecte a été indiqué comme habitant exclusivement la Laponie, la Finlande et les contrées les plus septentrionales de l'Europe. Il figure, dans les catalogues de Dejean, Sturm et Gaubil, comme exclusivement propre à la Laponie, et personne ne l'avait encore rencontré dans notre pays (1).

(1) M. Fairmaire en avait reçu un exemplaire du Piémont, et pris au Mont Vito, le pic le plus élevé de la chaîne qui nous sépare du Piémont. La vallée du Lauzanier en est très-rapprochée.

La *Faune française* doit donc à M. Cogordan l'acquisition d'une belle espèce, et il est probable que ce ne sera pas la seule, car cet infatigable et zélé botaniste, qui connaît tous les points de ces montagnes, encore inexplorées sous le point de vue entomologique, nous a promis de faire des recherches dans le but de nous procurer les insectes de ces localités, que nous n'avons pas eu le temps d'explorer convenablement.

---

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

### ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 5 Novembre 1849.* — M. Payen lit un rapport sur un Mémoire de M. de Lignac, relatif au produit des vaches laitières et à la fabrication des conserves de lait. On pourra voir l'analyse que nous avons donnée de ce Mémoire, lu à la séance du 6 août 1849. Quant au rapport, voici quelles en sont les conclusions. Après avoir pris connaissance du travail et fait des expériences sur les nouvelles conserves de M. de Lignac, la commission a jugé la communication de ce savant digne d'intérêt, en raison du débouché qu'elle offre aux produits de l'agriculture; elle peut fournir un nouvel exemple de l'utilité des industries annexées aux exploitations rurales; enfin elle est encore intéressante au point de vue de l'alimentation salubre des marins de nos équipages. Elle propose, en conséquence, d'approuver ce Mémoire et de l'adresser au ministre de la marine et à celui de l'agriculture et du commerce.

— M. Guérin-Méneville lit des *Etudes sur les maladies des vers-à-soie. Observations sur la composition intime du sang chez les insectes, et surtout chez les vers-à-soie, en santé et en maladie, et sur la transformation des éléments vivants des globules de ce sang en rudiments du végétal qui constitue la muscardine.* Nous ne dirons rien de ce travail, qui est inséré en entier dans ce numéro, page 565.

— M. *Delfrayssé* adresse une suite à sa précédente communication sur les causes qui, dans les produits de la génération, déterminent la ressemblance avec le père.

*Séance du 12 Novembre.* — M. *Is. Geoffroy-Saint-Hilaire* lit une *Note sur un troupeau de Lamás et d'Alpacas récemment arrivé en France*. Ce troupeau, destiné à un essai d'acclimatation dans nos montagnes, est celui du roi de Hollande Guillaume II, dont M. Bonafous a entretenu l'Académie il y a deux ans. Les douze individus amenés il y a quelques années en Hollande avaient donné naissance à plus de vingt individus quand la mort du roi les fit abandonner. Le troupeau, acquis au nom du ministre de l'agriculture et du commerce, actuellement déposé à la ménagerie du Muséum, compte trente animaux, dont 15 Lamás, 12 Alpacas, 1 Lamá sauvage, et 1 Lania, variété blanche. Les individus nés en Hollande ont de 6 ans à 3 mois. M. *Geoffroy* rappelle en terminant l'importance qu'a acquise depuis vingt ans le commerce de la laine de ces animaux, et cite quelques chiffres à l'appui.

— M. *Is. Geoffroy-Saint-Hilaire* présente encore à l'Académie un travail intitulé : *Rapport général sur les questions relatives à la naturalisation et à la domestication des animaux utiles*.

— M. *Duvernoy* commence la lecture d'un rapport sur un *Mémoire de Paléontologie de M. P. Gervais*, présenté par son auteur le 8 octobre dernier.

— M. *Rochet d'Héricourt*, après avoir parlé à l'Académie d'un remède contre l'hydrophobie, qu'il rapporte d'Abysinie, met aussi sous ses yeux une portion de toison d'un *mouton d'Abysinie* dont la laine a, dans quelques parties, jusqu'à 60 centimètres de long. Il en ramenait une paire, mais la femelle a succombé en route; le mâle seul a pu supporter le voyage.

— M. *Serrès* communique un extrait d'une lettre de M. *Joly* sur l'Unité de composition du lait des Mammifères et du contenu de l'œuf des Ovipares proprement dits. L'au-



teur y coordonne des faits pour la plupart déjà connus et des résultats d'expériences personnelles, au point de vue de la grande loi de l'unité de composition. Il rappelle l'identité récemment démontrée entre l'œuf des Mammifères et celui des Oviparés, la constante de sa structure anatomique; il insiste sur l'analogie qui existe entre les matériaux nutritifs de l'œuf des Oviparés et d'une part le fluide nourricier fourni par les veines omphalo-mésentériques; d'autre part le lait fourni par les mamelles. En suivant cette route, M. Joly est arrivé à démontrer l'analogie chimique et physique du lait des Mammifères avec le contenu de l'œuf des Oviparés. Cependant il ne propose que provisoirement, et sauf études ultérieures, les analogies suivantes. Les globules butyreux du lait répondent aux globules vitellins de l'œuf, qui renferment une huile se figeant par le refroidissement; l'albumine et la vitelline représentent la caséine. Enfin, MM. Winckler, Barreswil et Braconnot ont trouvé dans les œufs du sucre de lait que tout le monde sait exister dans le lait, et l'on y rencontre aussi de l'eau et du phosphate de chaux. M. Joly annonce d'ailleurs avoir opéré sur l'œuf de poule les mêmes réactions que sur le lait des Mammifères.

*Séance du 19 Novembre.* — M. Duvernoy continue la lecture du rapport commencé dans la précédente séance. L'étendue de ce travail savant et consciencieux, et les détails nombreux qu'entraîne ce genre d'étude, ne nous permettent pas d'en faire une véritable analyse. Le rapporteur, dans une introduction, rappelle les principes les plus sains de paléontologie; et divisant son travail en trois parties, d'après les divisions mêmes du Mémoire, dans la première il traite des Palæothériums; dans la seconde, des Lophiodons et de quelques carnassiers enfouis avec eux; enfin la troisième envisage le point de vue géologique. M. Duvernoy y met en présence les deux opinions relatives aux Faunes de la période tertiaire, et sans décider entre celle exposée dans le travail de M. Gervais, et qu'on a pu lire dans notre extrait, et celle de M. Dufrénoy, il fait remarquer qu'en

adoptant cette dernière, qui rapporterait deux terrains contenant les mêmes espèces de *Palaëothériums*, l'un au miocène, l'autre à l'éocène, on affaiblit nécessairement beaucoup la distinction de ces deux époques géologiques. La même question se reproduit pour les *Lophiodons*. Il termine en proposant, au nom de la commission, que l'Académie approuve le *Mémoire* de M. *P. Gervais* et l'invite à continuer avec le même zèle et la même activité les recherches savantes, utiles et consciencieuses dont les résultats composent ce travail.

*Séance du 26 Novembre.* — M. *Rigaud* lit un *Mémoire* intitulé *Mémoire sur l'homologie des membres supérieurs et inférieurs de l'homme*. L'auteur établit que, pour faire un parallèle exact et rigoureux entre les membres supérieurs et inférieurs, il faut procéder à la comparaison des parties similaires, en commençant par l'extrémité périphérique, main et pied, avant-bras et jambe; passer ensuite à l'épaule et au bassin, puis au bras et à la cuisse; enfin, arriver au coude et au genou; en un mot, on doit suivre l'ordre d'évolution organo-génésique; car, dit M. *Rigaud*, les parties analogues formées les premières, éprouvant moins d'évolutions successives, sont les plus simples et, partant, le plus parfaitement identiques.

Après l'étude détaillée du parallèle des os, M. *Rigaud* en déduit le corollaire essentiel, qu'il faut admettre comme bien démontrée l'analogie de deux os dont l'identité est évidente pour leurs extrémités périphériques.

L'étude de la squelettologie étant terminée, M. *Rigaud* poursuit l'application de ces principes fondamentaux, en se livrant à l'étude comparative de la myologie des membres, et pose ainsi l'une des bases essentielles, sur lesquelles devra désormais s'appuyer, selon lui, l'étude des analogues.

— M. *E. Blanchard* présente un *second Mémoire sur l'organisation des Malacobdelles (groupe du sous-embranchement des vers)*. L'auteur rappelle le premier *Mémoire*

publié en 1845, et dans lequel il établissait par l'étude du système nerveux les rapports des Malacobdelles avec ses Anévormes (Trématodes, Planariés). Le présent Mémoire, consacré à la connaissance du système circulatoire du tube digestif et des organes générateurs, amène l'auteur à cette conclusion relativement aux rapports zoologiques des Malacobdelles. Le Malacobdelle est une sangsue à système nerveux bilatéral et à sexes séparés, ou un Anévorme à sexes séparés et à intestin simple ouvert à ses deux extrémités. Ses organes de génération seuls le rapprochent un peu des Annélides. De ces triples rapports, M. E. Blanchard conclut que le groupe des Malacobdelles ou l'ordre des *Bdelomorpha* doit former un groupe indépendant et figurer parmi les types principaux du sous-embanchement des vers.

#### SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE.

*Séance du 7 Novembre 1849.* — M. Guérin-Méneville lit un Mémoire intitulé : *Etudes sur les maladies des Vers-à-Soie.* — Observations sur la composition intime du sang chez les insectes et surtout chez les Vers-à-Soie en santé et en maladie, et sur la transformation des éléments vivants des globules de ce sang en rudiments du végétal qui constitue la muscardine (1).

En me chargeant de l'honorable mission scientifique et agricole que je remplis, sinon avec talent, du moins avec un grand zèle, M. le ministre de l'agriculture et du commerce a voulu répandre un bienfait sur la sériciculture tout entière, et je suis heureux d'avoir été associé à cette noble pensée. En effet, les encouragements que le gouvernement doit à l'agriculture et à l'industrie ne consistent pas seulement à aider quelques agriculteurs ou quelques industriels d'élite, ils consistent surtout à faire exécuter

(1) Ce Mémoire a été lu à l'Académie des Sciences, dans la séance du 3 novembre 1849.

des travaux que des particuliers ne pourraient entreprendre isolément, afin que les résultats qu'ils donneront profitent à tous.

Tel est éminemment le caractère des études que j'ai exécutées dans les trois dernières campagnes séricicoles. Ainsi je suis arrivé à mieux fixer nos connaissances sur la nature de la plus terrible des maladies qui attaquent nos vers-à-soie, de cette désastreuse muscardine, véritable fléau des magnaneries, qui fait perdre annuellement plus de 30 millions à notre agriculture. J'ai fait connaître, dans mes précédents Mémoires, les diverses phases de la vie de ce microscopique végétal, qui se développe dans le ver encore vivant et le fait périr au moment où le magnanier croit être certain de recueillir enfin le fruit de ses peines et de ses dépenses.

Partant de cette connaissance, j'avais fait divers essais pour faire périr les semences de ce végétal, conservées d'une année à l'autre dans les magnaneries, où elles perpétuent les causes de la maladie, ou du moins pour fixer ces germes aux endroits où ils se trouvent et les empêcher ainsi de tomber sur les vers et de les infecter. Ces recherches m'avaient fait espérer d'avoir réussi ; mais j'ai reconnu cette année, dans de grandes expériences faites de concert avec M. Eugène Robert, à Sainte-Tulle, que le procédé de fixation des sporules muscardiniques dans les ateliers par la vapeur de l'essence de térébenthine, condensée et devenue ensuite collante par l'oxidation, tout en empêchant les semences du Botrytis de tomber sur les vers, ne détruisait pas leur faculté germinative et ne faisait que retarder l'invasion de la muscardine. Peut-être ce retard suffirait-il pour laisser aux vers le temps de donner leur récolte, et c'est ce qui pourrait expliquer le succès obtenu l'année dernière à la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle ; mais dans les années exceptionnelles comme celle-ci, où les éducations ont été forcément retardées par des gelées printanières, la reproduction des germes du mal a le temps de

se faire ; avant la montée des vers, beaucoup de sporules, collées aux murs et aux agrés de la magnanerie peuvent germer, pousser et donner de nouvelles graines, qui sont alors libres et vont infecter, quoique tardivement, un grand nombre de vers.

Si ma mission avait été clôse l'année dernière, après une vraie réussite, quoique je l'eusse annoncée comme étant loin de me paraître définitive, ces pratiques de désinfection par la térébenthine seraient demeurées dans la sériciculture, auraient réussi aux unes, manqué chez les autres, comme l'emploi du sulfate de cuivre, du soufre et de diverses autres substances l'a fait si souvent, suivant l'époque des éducations ou suivant l'état de la feuille plus ou moins hâtive. Ces alternatives de succès et d'insuccès auraient donné lieu à une controverse interminable entre les magnaniers, ou entr'eux, moi et M. Robert, controverse qu'on aurait pu soutenir de part et d'autre par de bonnes raisons, ou même à l'aide de faits, suivant les circonstances. Cependant la sériciculture n'y aurait rien gagné, elle serait encore restée dans le vague.

Grâce à la continuation de mes travaux, cet inconvénient n'aura pas lieu, car on va être fixé sur les circonstances qui peuvent rendre le procédé de désinfection par la térébenthine inefficace, dans certains cas. De plus, j'ai eu recours, cette année, à d'autres essais, à d'autres substances. J'ai fait de nouvelles études, guidé par les enseignements que celles des années précédentes m'ont fournies, et j'ai pu reconnaître que certains sels vénéneux, et surtout les acides, ont une action tellement forte pour détruire les germes de la muscardine, qu'on trouvera certainement le remède cherché dans leur application, quand d'autres essais nous auront fait connaître des moyens de la faire convenablement.

En effet, il faut actuellement chercher des moyens d'appliquer efficacement ces sels ou ces acides, et c'est le plus difficile, ce sera peut-être toute la découverte cherchée.

L'emploi des acides et de certains sels n'est pas nouveau : il a réussi à quelques-uns et manqué au plus grand nombre, et c'est la raison de ces succès et de ces insuccès qu'il fallait trouver. Les recherches minutieuses, et plus ou moins scientifiques ou pratiques, auxquelles je me suis livré, me l'ont fait connaître, et il est certain que je suis plus près du but cette année que l'année dernière, comme, en 1848, j'étais plus avancé qu'en 1847. En définitive, mes études de cette année, les expériences auxquelles je me suis livré dans de nouvelles conditions, m'ont montré que plusieurs de celles que j'avais faites précédemment avaient besoin d'être répétées sous l'influence de circonstances que l'expérimentateur ne peut faire naître à sa volonté, qu'il est obligé d'attendre. Il m'est arrivé ce qui a constamment lieu dans les travaux de ce genre, ce qui arrivera toujours, c'est que les dernières études m'ont conduit plus loin, c'est que j'ai mieux vu. Du reste, il en est des recherches que j'ai entreprises comme de toutes celles du même genre qui ont conduit à d'heureux résultats : elles doivent subir les phases communes, et ce n'est qu'après des tâtonnements, des insuccès, des erreurs même, et de nombreuses difficultés vaincues, qu'elles arriveront à complète maturité. Alors, seulement, elles pourront guider sûrement les magnaniers dans la voie du progrès, dont le besoin se fait impérieusement sentir parmi eux ; ils marcheront peut-être plus rapidement, car là où la règle manque, c'est le hasard seul qui dirige, et l'on sait qu'en s'en rapportant au hasard on arrive rarement.

Cette année, mes recherches sur les vers-à-soie en santé et en maladie m'ont conduit à l'observation de faits extrêmement curieux, sous les points de vue scientifique et agricole. Je crois avoir assisté à la transformation de la matière vivante élémentaire animale en un végétal, car j'ai vu certains corpuscules, qui semblent former la portion vivante et interne des globules du sang des vers-à-soie, devenir les racines du *Botrytis Bassiana*, de ce végétal in-

férier qui constitue la maladie connue sous le nom de muscardine.

L'histoire de ces phénomènes paraîtrait invraisemblable, si l'on ne connaissait pas déjà quelque chose d'analogue dans la nature ; mais les belles découvertes de mon savant collègue M. Decaisne, relatives aux globules animés qui s'échappent de certaines fucacées, et qu'il a désignés sous le nom de *Zoospores* ; la connaissance que l'on a de la faculté possédée par les *Endochromes*, ou substance *gonimique* des cellules élémentaires de certains végétaux, de se mouvoir comme des animaux, et l'histoire de ces végétaux si singuliers, des *Protococcus*, décrits par M. Montagne, qui jouissent de la vie animale ou végétale à diverses époques de leur vie, qui semblent nous donner un exemple de l'indécision de la matière élémentaire entre l'une ou l'autre de ces manières d'être, ou de son aptitude à choisir, suivant certaines circonstances que nous ne pouvons apprécier, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces modes d'existence, tous ces faits montrent que les phénomènes dont j'ai été témoin ne sont pas plus miraculeux, et qu'ils ont des analogues parmi les végétaux inférieurs.

Dans un Mémoire circonstancié et accompagné de nombreuses figures, qui forme un des chapitres du rapport que j'ai fait à M. le ministre de l'agriculture sur mes travaux de cette année, relativement aux maladies des vers-à-soie, j'ai fait connaître les expériences minutieuses et très-nombreuses qui m'ont conduit à la constatation du fait singulier que j'annonce ; je dois me borner, pour le moment, à donner un court résumé de ce travail.

Etudié à l'aide du microscope, et immédiatement après sa sortie du corps, le sang des vers-à-soie en bonne santé se compose d'un liquide albumineux, transparent et incolore si les vers doivent donner de la soie blanche, ou d'un beau jaune doré s'ils doivent donner de la soie jaune, dans lequel il y a une innombrable quantité de globules presque sphériques, un peu inégaux, mais dont les plus gros

dépassent à peine, dans leur plus grand diamètre, un centième de millimètre.

Ces globules, qui semblent doués d'une vie individuelle, se développent et se reproduisent continuellement pendant la vie de l'animal, et, examinés à diverses époques, ils montrent les modifications suivantes :

1°. Ceux qui paraissent nouvellement formés sont plus petits, et leur centre n'offre qu'un seul point un peu moins transparent.

2°. Plus tard, le globule a grossi; on voit au centre un nucleus composé de plusieurs granules parfaitement égaux, et qui semblent donner à ce nucleus un mouvement de systole et de diastole.

3°. A une autre époque de la vie du globule, ces granules se désagrègent et se portent à la circonférence.

4°. Enfin, ces mêmes granules tendent à sortir du globule, en poussant son enveloppe, ou la membrane que M. Payen a nommée *cellulose*, ce qui y produit des espèces de bourgeons saillants; ils la percent enfin, en sortent, et forment immédiatement d'autres globules semblables à leurs parents, en s'enveloppant d'une membrane transparente, dont ils provoquent vraisemblablement la formation par leur contact avec le liquide albumineux qui doit être leur nourriture.

Voilà ce que de nombreuses saignées, pratiquées à des vers-à-soie et à diverses autres espèces d'insectes dans l'état physiologique, m'ont constamment montré (1). Mais dans l'état pathologique, les choses se passent autrement.

Lorsqu'on tire du sang à des vers-à-soie affaiblis par diverses maladies autres que la muscardine (arpians, lu-

(1) Un observateur plein de sagacité et très-habile dans l'art d'étudier les phénomènes physiologiques à l'aide du microscope, M. Nicollet, conservateur des collections de l'Institut national agronomique de Versailles, à qui j'avais écrit de Sainte-Tulle pour lui communiquer mes observations, m'a répondu qu'il avait vu plusieurs fois les globules du sang de divers insectes se reproduire dans le liquide ambiant, par le développement de corpuscules sortis des globules adultes.



zettes, mous, plats, gras, passis, etc. ), on voit que le nombre des globules de ce sang est d'autant plus diminué que le ver est plus près de mourir. Alors l'albumine est remplie de petits corpuscules animés en quantité d'autant plus considérable que le nombre des globules normaux est plus restreint.

Ces corpuscules animés sont tous identiquement de la même grosseur ( $\frac{1}{1000}$  de millimètre), ovalaires, et réniformes, en tout semblables à ceux que l'on voit par transparence dans les globules encore intacts, et ils n'offrent aucune apparence de cils vibratiles ni d'autres organes extérieurs de locomotion. Ils sont doués d'un mouvement très-vif et qui semble volontaire, car il y en a qui s'arrêtent, qui reprennent leur mouvement, et quand ils viennent à en toucher d'autres, ils s'éloignent en tournoyant et en se présentant soit de côté, avec leur forme ovale, soit par un bout, ce qui les fait paraître ronds. Les mouvements dont ces corpuscules sont doués semblent différer totalement du mouvement *Brownien* que j'ai observé avec grand soin, et comparativement, dans plusieurs substances végétales et minérales en dissolution. Cette matière, qui paraît réellement vivante, qui pourrait bien donner la vie aux globules du sang, ces corpuscules élémentaires sont évidemment les mêmes que ceux qu'on aperçoit à travers la membrane transparente des globules normaux, car j'ai eu l'occasion de les en voir sortir, ainsi que mon savant ami M. Lefebure de Cerisy, ingénieur de la marine, à qui le pacha d'Egypte a dû la création de sa flotte et de son arsenal d'Alexandrie, et qui a bien voulu répéter avec moi quelques-unes de ces expériences délicates. Il me paraît encore évident que ces granules sont les éléments de nouveaux globules sanguins, quand ils sont produits et lancés dans le sang d'un ver en bonne santé, mais qu'ils manquent de quelques conditions essentielles, quand l'animal dans lequel ils se forment se trouve dans un état pathologique, ce qui les arrête dans leur développement.

Comme ces petits corps, ces espèces de rudiments de la vitalité, différent des corps analogues observés dans les végétaux ; qu'ils semblent dépourvus de cette sorte de bec observé par M. Decaisne dans ses Zoospores, je proposerai de les désigner par la dénomination d'HÆMATOZOÏDES.

J'ai observé les Hæmatozoïdes dans le sang de divers insectes à l'état de larve et à l'état parfait : il suffisait de les laisser souffrir quelque temps de la faim pour provoquer l'apparition de ces corpuscules animés.

Chez les vers-à-soie qui doivent mourir de la muscardine, soit qu'ils aient reçu naturellement les germes du mal dans l'atelier infecté, soit qu'on les ait infectés artificiellement, en déposant sur leur corps, avec la fine pointe d'une épingle, quelques sporules du Botrytis muscardinique, les phénomènes ont lieu tout autrement.

Longtemps avant la mort du ver-à-soie, mais sans que son état maladif soit indiqué par des signes extérieurs, on trouve dans son sang quelques Hæmatozoïdes, qui deviennent d'heure en heure plus nombreux, et auxquels se mêlent des petits corps naviculaires d'abord très-courts, et que nous verrons bientôt devenir les thallus ou racines du Botrytis muscardinique.

C'est à cette période de la maladie qu'il m'a été permis de voir, et cela plusieurs fois, car je n'en voulais d'abord pas croire mes yeux, le moment où plusieurs des corpuscules animés se transforment en végétaux. Voici dans toute sa spontanéité le récit de ce que j'ai enfin constaté le 27 août dernier. Je transcris simplement un passage de mon journal d'observations, écrit au moment même où il ne m'a plus été permis de douter de ce que je voyais :

« Dans le sang du ver n° 3 qui, le 25, contenait encore beaucoup de globules normaux et très-peu de corpuscules animés (il avait été infecté artificiellement de muscardine quelques jours avant), je trouve moins de globules normaux, assez de corpuscules animés, des rudiments de thallus, et surtout de ces rudiments en état de transformation, inter-

médiaires entre le corpuscule animé et le rudiment, et conservant encore ce *mouvement* de vie du corpuscule animé.

« Il semblerait, d'après cette curieuse observation, que dans les cas de muscardine, les petits corpuscules animés peuvent croître, conserver encore quelque temps leurs mouvements, en s'allongeant jusqu'à ce qu'ils soient convertis en thallus. Le mouvement de ces corps est *évident*, car le liquide est en repos, ainsi que les globules normaux qui restent et les thallus plus développés, et ils roulent sur eux-mêmes, changent de direction sur place, se rapprochent ou s'éloignent entr'eux, comme le font des animalcules spermaticques.

« Quant aux globules normaux qui restent en repos, ils montrent dans leur intérieur des corpuscules complètement semblables à ceux qui se trouvent libres; je ne doute pas qu'ils ne soient prêts à sortir.

« Ainsi, si ce fait se confirme, on pourrait admettre que ces corpuscules animés sont des globules élémentaires doués de la vie, qui abandonnent les globules du sang pour les reproduire. Dans l'état pathologique du ver, ils meurent et se décomposent dans certains cas, ce qui constitue les maladies qui amènent la liquéfaction des vers (arpians, luzettes, mous, etc.); ou bien ils se métamorphosent en rudiments végétaux, dont le développement amène la pénétration de filaments dans tous les organes, ce qui produit le durcissement, l'absorption des liquides, et tous les phénomènes de la muscardine. Dans ce cas, il s'ajoute à ce travail une combinaison chimique; des cristaux cubiques, surmontés, sur deux faces parallèles, de pyramides quadrangulaires équilatérales, se montrent, et ils doivent concourir à la solidification des tissus. »

Si on laisse une goutte de ce sang, infecté de muscardine et plein de rudiments de thallus, sur le porte-objet du microscope, et qu'on l'expose à l'humidité, on voit ces rudiments végéter, s'allonger, se ramifier et s'entrecroiser à

l'infini, puis donner des tigellules dressées et ramifiées qui ne tardent pas à produire des sporules du *Botrytis muscardinique*.

Pour ne pas allonger ce résumé, déjà peut-être trop développé, je ne rapporterai pas ici plusieurs autres observations que j'ai faites sur ce sujet, et qui sont exposées avec détail dans le corps de mon Mémoire. Je ne chercherai pas non plus à comparer les phénomènes que j'ai vus, déjà un grand nombre de fois, avec ceux qui font le sujet d'un Mémoire de Turpin, relatif à la transformation des globules du lait en végétaux du genre *Penicillium*; je dois cependant faire connaître brièvement les avantages que la pratique pourra retirer de ces études, si leurs résultats sont confirmés par des recherches ultérieures.

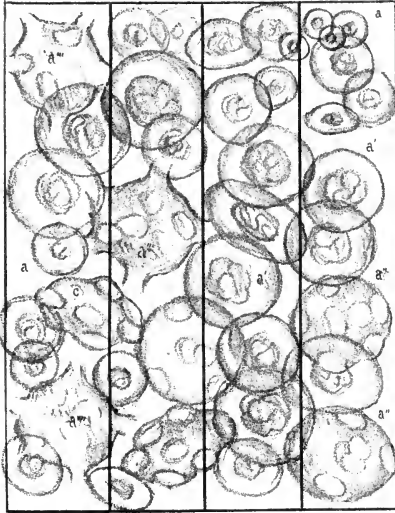
Il résulte déjà de ces observations que l'examen du sang des vers-à-soie peut faire connaître, assez longtemps à l'avance, s'ils sont en bonne santé ou malades, s'ils deviendront arpians, luzettes, flats ou muscardins. Jusqu'ici ces signes n'ont pas été trompeurs; et ils pourront peut-être conduire plus tard à des découvertes inattendues sur la cause primitive des maladies des vers-à-soie, et même d'animaux plus élevés en organisation (1). En attendant, il est permis d'espérer qu'ils pourront déjà servir de guides aux expérimentateurs, et peut-être même aux magnaniers.

En effet, s'il est reconnu que l'altération du sang, qui coïncide avec la maladie des Arpians ou des Luzettes, par exemple, existe dans beaucoup de vers dont on commence l'éducation, il vaudra peut-être mieux les jeter et vendre

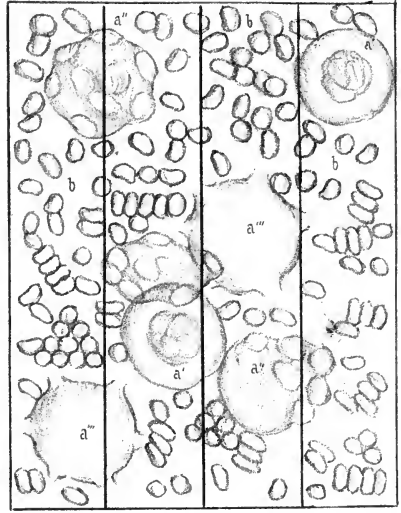
(1) Si des occupations nombreuses n'absorbent pas tout mon temps, je voudrais faire des études analogues sur le sang des animaux supérieurs à divers âges et en santé ou en maladie, et même sur celui de l'homme. Envisagées sous ce nouveau point de vue, ces études du sang des rachitiques, des scrophuleux, des scorbutiques, des hydropiques, et même des sujets atteints de maladies épidémiques telles que le choléra, la peste, le typhus, etc., pourraient peut-être conduire à des découvertes inattendues et même utiles. J'engage vivement les physiologistes à diriger leurs recherches dans cette voie, qui me semble neuve.



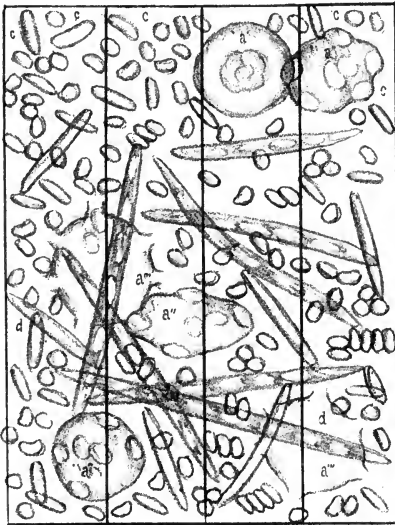
1



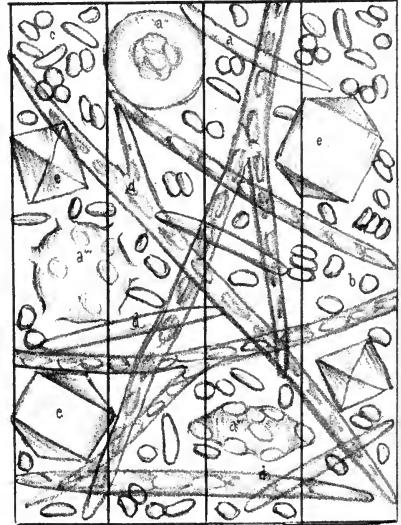
2



3



4



Sang des Vers à Soie.

sa feuille, que de s'obstiner à les élever pour les voir périr misérablement. Si l'on trouve, dans le sang d'une certaine quantité de vers d'une chambrée, les germes de la muscardine, ces rudiments de thallus si faciles à reconnaître, il sera prudent de se défaire de ces vers et d'en faire éclore d'autres, s'il en est temps encore, ou de les supprimer et de vendre la feuille.

Tous ces aperçus sont encore bien vagues; ils résultent de faits encore trop peu nombreux, qui viennent à peine d'être vus, et sur lesquels le temps n'a pas encore passé; mais il est probable qu'ils acquerront dans l'avenir une valeur plus réelle, quand d'autres études du même genre seront venues les confirmer, les étendre ou les modifier. Ce n'est qu'à la suite d'observations plus ou moins stériles qu'on peut arriver à en faire de fructueuses, car les premières servent d'échelons pour monter aux secondes. C'est une question de temps et de persévérance.

#### *Explication de la Planché 15.*

Les lignes verticales représentent quatre centièmes de millimètre au grossissement de 1350 fois. Les globules du sang, les Hématozoïdes, les thallus de Botrytis et les cristaux posés entre ou sur ces lignes, sont également représentés au grossissement de 1350 fois.

*Fig. 1.* Sang des Vers-à-Soie en bonne santé.

*a.* Globules qui semblent les plus jeunes.

*a'*. Globules plus avancés, ayant leurs Hématozoïdes bien formés et groupés au centre.

*a''*. Globules pour ainsi dire adultes, leurs Hématozoïdes étant désagrégés et se portant à la circonférence.

*a'''*. Globules ayant rendu leurs Hématozoïdes.

*Fig. 2.* Sang des Vers-à-Soie atteints de diverses maladies (Arpians, Luzettes, Flats, etc.), avec leurs Hématozoïdes impropres à la reproduction de nouveaux globules, contrairement à ce qui a lieu chez les Vers-à-Soie en bonne santé.

*a'* et *a''*. Globules plus ou moins adultes en très-petit nombre.

*a'''*. Globules ayant rendu leurs Hématozoïdes.

On ne voit plus de globules jeunes ; ceux qui restent sont presque tous prêts à laisser sortir leurs Hæmatozoïdes, ou les ont déjà expulsés.

*b.* Hæmatozoïdes remuant avec vivacité dans l'albumine. Ils se présentent tantôt de profil avec leur forme ovoïde, tantôt de pointe et paraissent alors ronds.

*Fig. 3.* Sang d'un Ver-à-Soie atteint de muscardine, soit spontanément dans des ateliers, soit artificiellement par l'inoculation des graines du végétal (*Botrytis Bassiana*), ce Vers-à-Soie encore vivant.

*a*". Globules adultes en très-petit nombre.

*b.* Hæmatozoïdes récemment sortis des globules, et très-remuants.

*c.* Hæmatozoïdes de plus en plus allongés, en voie de transformation et conservant encore leurs mouvements.

*d.* Hæmatozoïdes qui ont perdu leur mouvement, plus ou moins complètement changés en racines ou thallus végétaux. dont quelques-uns atteignent déjà une longueur de deux ou trois centièmes de millimètre et commencent à se remplir de granules.

*Fig. 4.* Sang d'un Ver-à-Soie récemment mort de la muscardine.

*a*". Globules adultes en très-petit nombre.

*b.* Hæmatozoïdes très-remuants.

*c.* Hæmatozoïdes en voie de transformation.

*d.* Thallus du *Botrytis* de la muscardine plus avancés, et dont quelques-uns commencent à se ramifier.

*e.* Cristaux qui apparaissent après la mort du Ver.

*Séance du 21 Novembre.* — M. Amyot a lu, dans cette séance, un résumé des travaux américains sur une espèce célèbre par les dommages qu'elle cause aux céréales dans les Etats-Unis, la *Cecidomyia tritici*, Kirb., et dont la présence a été signalée, en 1847, dans le midi de la France. C'est en 1820 que ce Diptère se montra, ou du moins fut signalé pour la première fois en Amérique, dans l'ouest de Vermont ; mais c'est seulement en 1828 et 1829 qu'il attira l'attention générale par ses dévastations dans le nord de cette province ; puis de là, comme d'un point central, il s'étendit dans toutes les directions, s'avancant à raison de



vingt ou trente milles par année. En 1832, la récolte du blé fut complètement détruite. Le dommage fait dans l'Etat du Maine seul est estimé à plus de cinq millions.

M. Amyot se pose une première question, celle de savoir si l'espèce qui fait tant de mal en Amérique est bien celle qui a été signalée dans le midi de la France. Il n'a point vu cette dernière en nature, et ne connaît l'autre que par les figures qu'en a données M. Asa Fitch, dont il analyse le travail; mais après la comparaison qu'il a faite de ces figures avec les espèces du même genre que renferme la collection de Diptères du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui est celle même de Meigen, il ne doute pas que l'Europe ne soit la patrie originaire de l'espèce américaine; il croit même avoir reconnu, dans cette collection, l'espèce, très-voisine de la *Cecidomyia tritici*, que M. Asa Fitch nomme *Cecidomyia caliptera*, qui ne serait autre que la *Cecidomyia pictipennis* de Meigen. La seule différence qu'il y remarque est l'absence de la petite nervure transverse qui réunit la nervure postcostale à la côte, nervure qui paraît n'être pas constante dans une autre espèce célèbre du même genre, la *Mouche-de-Hesse* (*Cecidomyia destructor*, Say); mais, du reste, le nombre et la disposition des taches sur les ailes sont absolument les mêmes dans la figure américaine et le seul individu de la *C. pictipennis* qui existe dans la collection citée, et le surplus de la description lui convient parfaitement. Quant à l'identité de l'espèce américaine nommée *Cecidomyia tritici*, et celle d'Angleterre, sur laquelle M. Kirby a fait ses observations, et qu'il a désignée sous ce nom en 1795, les auteurs américains ne la mettent plus en doute, depuis surtout la publication de la figure qu'en a donnée M. Curtis dans le *Journal de la Société royale d'Agriculture*, tome VI, p. 131, planche M.

En général, cet insecte se trouve dans les endroits ombragés, particulièrement au bord des eaux. Il n'a qu'une génération par an. La ponte se fait en juin et juillet. La fe-

melle introduit son oviducte dans l'écaille de la glume du grain et y dépose ses œufs, au nombre de six à huit, près du germe, et comme on peut trouver trois ou quatre fois plus de larves dans un seul germe, il est probable que trois ou quatre femelles piquent successivement le même.

La larve éclot au bout de quelques jours, et reste à la place où l'œuf a été déposé jusqu'à ce qu'il ait atteint tout son accroissement, c'est-à-dire pendant un mois environ, vivant des sucres du germe; ensuite elle quitte l'épi et descend dans la terre jusqu'à la profondeur d'un centimètre à peu près, où elle passe à l'état dormant, qui ne diffère du premier qu'en ce qu'il y a cessation d'accroissement et d'immobilité plus ou moins complète. On ignore s'il y a des mues entre l'éclosion et l'instant où elle arrive à l'état de nymphe.

L'insecte passe l'automne et l'hiver dans cet état dormant; la nymphe n'est définitivement formée qu'au printemps. Elle est un peu moins longue que la larve dormante, qui a 0,0015 de longueur. Les antennes et les pattes sont renfermées chacune dans un fourreau particulier, sous le tégument qui enveloppe tout le corps. On suppose qu'elle reste trois ou quatre semaines avant de passer à l'état parfait, sur la fin de mai ou au commencement de juin.

Le plus grand ennemi de cette espèce, et celui qui paraît en détruire le plus grand nombre, en Amérique, est un petit oiseau nommé l'Oiseau jaune (*Fringilla tristis*, Linn.). Dirigeant adroitement son bec précisément sur le grain de blé qui cache des larves sous l'écaille dont il est enveloppé, il arrache cette paille et saisit rapidement, l'une après l'autre, celles qui s'y trouvent. Il lui faut plusieurs épis pour faire un repas; quant au grain lui-même, l'Oiseau n'y touche pas.

Il y a ensuite quatre espèces d'Hyménoptères parasites, au moins, qui sont connues pour attaquer ces larves. L'une d'elles dépose son œuf à côté de la *C. tritici*, et la larve qui en sort dévore celle de cette dernière dès qu'elle éclot.

Une autre espèce, du genre *Ichneumon*, dépose ses œufs dans le corps même de la larve, qui meurt bientôt de la blessure.

Quant aux moyens artificiels propres à préserver les récoltes de ses ravages, il paraît que jusqu'à présent l'homme est obligé d'avouer son impuissance devant cette petite créature. Les cultivateurs américains ont vu tous leurs efforts échouer à ce sujet. En général l'insecte se multiplie excessivement environ deux ou trois ans après son apparition; et alors ses ravages deviennent les plus incroyables. Il y a des cas où l'on ne peut trouver un seul grain de blé dans un champ tout entier. Le dommage diminue bientôt insensiblement, et après un laps de quelques saisons, la culture du blé reste comparativement sauve, excepté dans quelques parties isolées où l'insecte, devenu probablement alors un hôte permanent, fait sentir de temps en temps sa présence pour se multiplier encore avec excès à des époques périodiques plus ou moins éloignées sous des influences atmosphériques ou autres dont on ignore la cause autant que celle des épidémies.

M. Amyot annonce une prochaine communication sur la Mouche-de-Hesse et sur la législation en matière d'échevillage.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 12 Septembre 1849.* — M. *Pierret* annonce la mort de l'un des anciens membres de la Société, M. *Merck aîné*, de Lyon, décédé le 1<sup>er</sup> juin dernier, à l'âge de cinquante-sept ans, à Clarigny, près de Lyon, à la suite d'une courte maladie.

— M. *H. Lucas* fait savoir que la *Tryxalis procera*, que l'on croyait exclusivement propre à l'Arabie heureuse, à l'Égypte et à la Sicile, se trouve également en Algérie; en outre, il annonce, d'après M. L. Brisout de Barneville, que la *Tryxalis unguiculata* Rambur, de l'Andalousie, doit être

considérée comme identique avec la *Tryxalis procera*.

— *Le même membre* annonce que l'*Acridium migratorium*, qui avait été signalé comme ayant été pris auprès de Sceaux par M. L. Brisout de Barneville, vient d'être trouvé encore plus près de Paris, sur les fortifications, non loin du chemin de fer de Sceaux, et à peu de distance de Montrouge. M. le docteur Lacaze, qui a trouvé cet insecte intéressant pour notre *Faune parisienne*, en a pris deux individus : un mâle et une femelle.

— M. *Pierret* donne quelques détails sur le voyage entomologique qu'il vient de faire dans les Basses-Alpes : parmi les Lépidoptères les plus remarquables, il cite particulièrement la variété *Honoratii* de la *Thais medesicaste*, l'*Arge Cleanthe*, l'*Erebia Scipio*, la *Setina flavicans*, etc.

— M. *Bellier de la Chavignerie* parle d'une excursion entomologique qu'il vient de faire dans les montagnes d'Auvergne, en compagnie de M. Guillemot, de Thiers. Parmi les espèces de Lépidoptères les plus curieuses, M. Bellier de la Chavignerie indique les *Argynis Daphne*, *Ino* et *Niobe*, l'*Erebia cæcilia*, les *Xanthia rubecula*, *Heliophobus graminis*, *Phlogophora scita*, *Nudaria mundana*, *Cleogene tinctaria*, *Numeria Donzelaria*, etc.

— M. *L. Dufour* adresse une Note sur les mœurs des chenilles de l'*Hydrocampa stratiolalis*.

— M. *Jacquelin-Duval* présente diverses observations entomologiques :

1°. Il annonce qu'il a observé avec M. Lespès, aux environs de Toulouse, un grand nombre de *Claviger testaceus* dans une fourmilière, et que ces Coléoptères se trouvaient surtout sur les tas d'œufs que l'on remarque çà et là dans les nids de fourmis ;

2°. Il dit que M. Lespès a pris, à Toulouse, le *Læmophlæus Dufourii*, Laboulbène, sous des écorces de chêne, tandis que cet insecte n'avait encore été rencontré, à Agen, que sous des écorces d'orme et de peuplier ;

4°. Il montre un *Calosoma sycophanta*, présentant des

rugosités très-marquées; ce qui n'a pas lieu dans l'espèce type.

— MM. *Alex. Laboulbène* et *Jacquelin-Duval* annoncent qu'ils ont trouvé à Meudon, en tamisant des détritux au pied d'un peuplier, une trentaine d'*Euplectus Karseni*.

— M. *le secrétaire* a communiqué, au nom de M. *Valot*, de Dijon, quelques observations entomologiques, principalement sur divers Hyménoptères.

— M. *Ch. Coquerel* lit une Note *Sur la prétendue poussière cryptogamique qui recouvre le corps de certains insectes*.

— M. *Alex. Laboulbène* répond à cette Notice.

Nous donnerons ces deux Mémoires en entier dans la *Revue*.

— On lit une Notice de M. *Bagriot* sur une ponte du BOMBYX DU PIN, *Lasiocampa pini*, élevée en domesticité à Vaugirard, près Paris. Dans ce travail, l'auteur fait connaître d'une manière complète les métamorphoses du *Lasiocampa pini*, qui n'étaient pas encore parfaitement connues.

*Séance du 26 Septembre.* — M. *H. Lucas* montre une Arachnide de la famille des Scorpionides et du genre des *Buthus* de Leach, et deux Hyménoptères appartenant au genre des *Atta* de Fabricius. Ces diverses espèces, qui sont vivantes, ont été rencontrées à Saint-Denis, dans des caisses provenant des Indes-Orientales, et qui contenaient du bois de teinture.

— M. *Pierret* dit que cette année la chenille du *Deilephila nerii* a été trouvée abondamment dans le jardin du Luxembourg. A ce sujet, M. *L. Fairmaire* fait remarquer qu'on en a trouvé un grand nombre à Abbeville il y a deux ans.

— On lit une Notice de M. *Guenée* intitulée : Observations sur le genre *Thyatira*, et réponse à la Note de M. Bruand, publiée dans les *Annales de la Société entomologique* en

1849. L'autcur réfute entièrement les observations publiées par M. Bruand.

Séance du 10 Octobre. — M. Brisout de Barneville présente une Note contenant quelques rectifications à son travail intitulé : *Catalogue des Acrididés qui se trouvent dans les environs de Paris* (Annal. Soc. ent., 1848), et indiquant comme espèces parisiennes les *Acridium italicum* Oliv., *migratorium* de Géer, *grossum* Oliv., *lineatum* Costa (*Gryllus rosaceus* Gm.), *biguttulum* de Géer, *dispar* Brisout.

— Le même membre donne la description d'une nouvelle espèce de Sauterelle (*Locusta lineata* Brisout), qu'il a trouvée dans la vallée de la Juine (Seine-et-Oise), mais dont il ne connaît encore que la nymphe.

— M. Rouzet montre un individu de l'*Acridium migratorium*, capturé dernièrement sur un *Cactus* dans l'école de botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

— M. Lacordaire dit que le même insecte a été pris en Belgique (Liège) par M. de Sélys-Longchamps.

— M. H. Lucas annonce que son *Ixodes pulchellus* ne vit pas exclusivement sur les *Spilotes variabilis* et *Bufo aqua*, ainsi qu'il le pensait, car il vient d'en prendre plusieurs individus sur un *Boa constrictor* qui se trouve dans la ménagerie du Muséum.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses collègues un individu vivant de l'*Eresus cinaberinus* Walck. (*Aranæa quatuor guttata* Rossi). Cette Aranéide, qui est assez commune dans les parties méridionales de l'Europe et dans les régions septentrionales de l'Afrique, et qui n'avait encore été rencontrée auprès de Paris que dans la forêt de Fontainebleau, vient d'être prise à Passy par M. Brisout de Barneville.

— M. Pierret annonce que M. Donzel vient de découvrir à Larche (Basses-Alpes), à plus de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, la *Gnophos Daubearia* (classée à tort par M. Boisduval dans le genre *Ennemos*), que l'on

n'avait jusqu'alors rencontrée que dans les environs de Montpellier. Les individus pris au crépuscule par M. Donzel dans les Alpes de la Provence ont la taille plus développée que ceux qui proviennent du Languedoc. M. Donzel propose de donner à cette variété le nom de *Larchiaria*, en mémoire de la localité où il l'a capturée.

— M. Becker montre quelques nouveaux Lépidoptères du Brésil, où ils ont été recueillis par M. Beske.

— M. de Baran fait voir plusieurs larves d'insectes qui ont produit quelques dégâts dans une maison, à Grenelle, en détruisant plusieurs poutres.

— M. Lacordaire parle d'un genre de Buprestides propre à l'Amérique méridionale, voisin des *Trachys* et désigné par Say sous la dénomination de *Metonius*. M. Lacordaire n'a pu retrouver nulle part les traces de ce genre.

— Le même membre indique également le genre inconnu en France des *Arafaria*, voisin de celui des *Bembidium*, et créé en Amérique par Say.

— M. H. Lucas donne lecture d'un Mémoire intitulé : Observations sur le genre *Dasystema* ; description et figure de deux nouvelles espèces de ce genre qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique. Après avoir caractérisé le genre *Dasystema*, il décrit les deux espèces nouvelles, qu'il nomme :

D. RUBRIPENNIS Lucas. *D. capite, thorace, scutello abdomineque nigro-nitidis, punctatis; elytris rubro-castaneis, punctatis, suturæ utrinque unisuleatis; antennis fusco-rubrescentibus, primo articulo nigro, articulis foliaceis rubrescentibus; femoribus tibiisque nigro-niticis, articulis tarsorum rubrescentibus.*

D. HIRTICOLLIS Reiche (inédit). *D. capite nigro-rufescente nitido, fortiter punctato, clypeo anticè rotundato, posticè utrinque sensiter coarctato; thorace nigro-nitido, laxè punctato fulvo pilosoque; elytris posticè attenuatis, irregulariter punctatis, in medio nigro-castaneis, sutura*

*marginibusque nigris; sterno nigro, densè punctato fulvo pilosoque; abdomine pedibusque nigro nitidis.*

— M. Al. Pierret fait connaître, d'après M. Donzel, la description d'une nouvelle espèce de Lépidoptère nocturne découverte dans les Pyrénées.

— *Le même membre* lit un travail de M. Donzel intitulé : Observations sur l'indigénéité des *Sphinx nerii* et *celerio*. Après cette lecture, une longue discussion s'élève sur le même sujet entre plusieurs membres de la Société, et parmi eux on doit citer MM. Lacordaire et Pierret.

*Séance du 24 Octobre.* — M. Pierret montre une *Oreina speciosa* vivante, et qui cependant a été prise il y a déjà longtemps dans la vallée de Chamouny. A ce sujet, plusieurs membres citent des faits analogues, et M. Jacquelin-Duval parle d'un *Coræus* qui, piqué à l'état de nymphe, ne s'en est pas moins métamorphosé en insecte parfait.

— M. Audinet-Serville fait connaître quelques remarques relatives à l'accouplement du *Procrustes coriaceus*; il dit qu'il a vu, le 27 septembre dernier, plusieurs de ces Coléoptères accouplés, et qu'il a observé alors que le mâle lançait une liqueur très-corrosive, tandis que la femelle n'avait pas la même propriété.

— M. de Graslin adresse une Note sur la *Zygæna balearica*, dans laquelle il contredit certains faits annoncés par M. Abicot dans une Notice de ce lépidoptérologiste insérée dans le 2<sup>o</sup> numéro des *Annales de la Société Entomologique* pour 1849.

— M. L. Fairmaire présente une *Pimelia* qui offre un fait tératologique intéressant.

— M. Guérin-Ménéville fait voir quelques Coléoptères vivants qu'il rapporte du midi de la France; il montre particulièrement l'*Agrypnus atomarius*, le *Buprestis mariana*, et un *Cossonus* qu'il a pris dans les troncs de pins; il dit qu'il a rencontré en même temps des larves, des nymphes et des insectes parfaits du *Buprestis mariana*, et que dès-



lors ces insectes parfaits étaient destinés à passer l'hiver dans les troncs des pins, pour ne se montrer qu'au printemps.

— M. P. Gervais communique des détails importants et propres à éclaircir l'histoire des mœurs des Abeilles. Ces faits ont été recueillis par un paysan des environs du Puy-en-Velay, et n'ont encore été publiés que dans un journal politique de la localité.

— M. L. Brisout de Barneville lit une Note sur la classification parallélique des Orthoptères. Dans ce travail, que l'on ne peut analyser en quelques lignes, l'auteur cherche à appliquer à une partie de l'entomologie les lois employées pour les Mammifères par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire.

— M. de Graslin envoie une Notice sur quelques Lépidoptères nouveaux trouvés dans les Pyrénées-Orientales en 1847. Dans ce travail, l'auteur, après avoir donné d'intéressants détails sur les mœurs des Lépidoptères pyrénéens, tant à leur état parfait qu'à leur état de chenille, passe à la description des espèces qu'il regarde comme nouvelles, et auxquelles il applique les noms de *Erebia sthenno*, *Heterogynis erotica*, *Chelonia hemigena*, *Orgyia aurolimbata* (chenille de la), *Noctua consors* et *Hadena sociabilis*.

Après cette lecture, MM. Pierret et Bellier de la Chavignerie font remarquer qu'ils ne regardent l'*Erebia sthenno* de M. de Graslin que comme une variété de l'*Erebia manto*; que la *Noctua consors* du même auteur n'est autre chose qu'une *Xanthia rubecula* décolorée, et enfin que son *Heterogynis erotica* ne diffère pas sensiblement de la *punctata* de Hübner.

Séance du 14 Novembre. — M. Laboulbène lit une Note de M. Léon Dufour, intitulée : *Métamorphoses d'une nouvelle espèce de Phytobius, et nouveau mode de respiration aquatique*. Après être entré dans des considérations physiologiques importantes, l'auteur décrit, sous ses trois états, une espèce nouvelle qu'il a trouvée près de Saint-Sever

(Landes), qu'il nomme *Phytobius hydrophilus*, et à laquelle il assigne pour caractères : *Globoso-subquadratus, griseo-cinereus, immaculatus glaber, femoribus inermibus; thorace nec canaliculato nec impresso, utrinque tuberculo acuto discoidali, aliaque minimo in margine antico; elytris striatis, antennis pedibusque testaceis. Vix 1 linea. Habitat ramos immercos Myriophilli.*

— Le même membre communique une seconde Note de M. Léon Dufour ayant pour titre : *Notice sur le Chætoceerus ædemeroides, genre nouveau de la famille des Edémérites trouvé à Saint-Sever.* Plusieurs membres de la Société, croyent reconnaître dans cet insecte le *Dryops femoratus*, Fabr.

— M. L. Fairmaire donne la description et la figure d'un Coléoptère qui n'avait encore été décrit par aucun auteur, le *Streptocerus speciosus*, Dej., Cat., du Chili; il fait connaître les deux sexes de cet insecte.

— M. Jacquelin-Duval annonce qu'il s'occupe de la monographie du groupe des *Bembidium*, et il prie tous les entomologistes de vouloir bien lui communiquer les espèces intéressantes, exclusivement européennes et algériennes, qu'ils pourraient avoir en leur possession.

— M. de Sélys-Longchamps parle de l'*Acridium migratorium* que l'on a trouvé l'année dernière, plusieurs fois, en Belgique.

— M. Mellié donne la description d'une nouvelle espèce de *Cis* provenant de l'île de Madère, et à laquelle il assigne le nom de *Cis Vollastonii*. La phrase diagnostique de cette espèce est la suivante : *Castaneus, dilutè piceus, nitidus, oblongo-ovatus, pube brevissima adpersus. Os, antennæ, pedesque dilutè testacei. Prothorax æqualis, angulis subrectis truncatus, lateribus latè emarginatus. Elytra levè sat crebrè punctulata.* — Long. 0,0040 mill.; lat. 0,0015 mill.

— M. H. Lucas communique un cas curieux de pathologie observé dans un *Carabus punctato-auratus* femelle.

Cet insecte, trouvé par M. de Sauley, a été rapporté au Muséum par M. Emile Deville.

E. DESMAREST.

---

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

CATALOGUE synonymique des COLEOPTÈRES d'Europe et d'Algérie, par J. GAUBIL, chevalier de la Légion-d'Honneur, capitaine au 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, membre de la Société entomologique, etc., etc. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 300 pages. ( Chez M. Buquet, rue Dauphine, 35. — Prix : 12 fr. )

Quoique nous ayons déjà annoncé cet utile ouvrage lorsqu'il était sous presse, nous croyons devoir prévenir nos abonnés qu'il vient de paraître, et nous pouvons leur certifier que l'auteur a tenu tout ce qu'il promettait, en le traitant avec tout le talent et toute la conscience que les entomologistes attendaient de lui.

M. Gaubil n'a pas fait son Catalogue légèrement et comme un simple amateur, mais il l'a longuement préparé par des recherches sérieuses dans tous les ouvrages qui existent sur les Coléoptères. Pendant son séjour à Paris, de 1841 à 1844, il a lié des relations d'amitié et de science avec tous les entomologistes sérieux, qui ont bientôt reconnu chez lui des qualités solides, ce qui les a engagés à lui ouvrir leurs riches bibliothèques, leurs collections et leurs notes, en l'aidant en outre de leur longue expérience et de leurs conseils.

On peut dire, sans crainte d'être démenti, que M. Gaubil a employé très-heureusement tous ces éléments de succès et qu'il a fait ainsi un ouvrage véritablement utile, un guide sûr pour les entomologistes qui s'occupent plus spécialement des Coléoptères d'Europe. En faisant entrer dans son cadre les espèces propres à l'Algérie, M. Gaubil a cédé

au désir de beaucoup d'entomologistes qui s'intéressent à l'étude des insectes de cette nouvelle France, de cette portion du littoral de la Méditerranée qui semble établir le passage entre la *Faune* de l'Europe méridionale et celle de l'Afrique australe, puisqu'elle nourrit beaucoup d'espèces propres à l'Espagne, à l'Italie, à la Sicile et à la Corse.

La méthode de classification adoptée par M. Gaubil diffère un peu de celle de Latreille. C'est une méthode naturelle qu'il a empruntée à l'ouvrage de M. Ludwig Redtembacher sur la *Faune* d'Autriche. On voit, par la liste des auteurs qu'il a cités et consultés, que M. Gaubil était parfaitement au courant des progrès de la science en faisant son Catalogue, et qu'il n'a épargné ni peines ni recherches pour bien connaître ce qui avait été fait jusqu'au moment où il écrivait, ce qui est la condition première et essentielle de tout travail sérieux sur l'histoire naturelle. En effet, les observations les plus exactes, les idées les plus ingénieuses, dépourvues de ce point de départ, de ce cachet d'honnêteté scientifique dont les auteurs devraient se pénétrer continuellement, ne peuvent être utiles et fécondes ; je dis plus, elles sont nuisibles au bien de la science, en apportant des entraves aux travaux de nos successeurs, en les rendant difficiles et rebutants.

Nous ne donnerons pas ici le chiffre des espèces mentionnées dans le Catalogue de M. Gaubil. Disons seulement que le total de chaque genre se trouve dans le numérotage même des espèces, et qu'un autre total, placé à la fin de chaque famille, donne le nombre d'espèce qu'elles contiennent. Ainsi, par exemple, dans la famille des *Cicindela*, on voit que le genre *Tetracha* contient une espèce, et le genre *Cicindela* 45. Le total mis à la fin de cette famille est de 46. Il en est de même pour toutes les autres. Cependant la réunion de ces totaux partiels ne donnerait pas le total réel des espèces contenues dans ce Catalogue, si on omettait d'y joindre celles qui ont été ajoutées pendant son impression, et qui figurent dans un *Addenda* de 14 pages.

Une table al phabétique des noms génériques adoptés, et de ceux qui ne forment que des synonymes, complète l'ouvrage, qui est suivi d'un *Delenda et corrigenda*, de notes contenant le *résultat des observations sur les genres* Trachyphælus, Omias, Otiorhynchus, Sitones, Cneorhinus et Strophosomus d'Angleterre, par M. Walton, et des *Espèces nouvelles publiées par M. Léon Fairmaire dans les Annales de la Société Entomologique de France*.

En résumé, le Catalogue de M. Gaubil nous semble constituer une excellente acquisition pour l'entomologie, et nous pensons qu'on ne tardera pas à le trouver sur le bureau de tous les entomologistes.

G. M.

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

ALLOCUTION sur la tombe de Gabriel BIBRON, naturaliste, lors de la translation de ses restes au cimetière de l'Est, à Paris, le 22 octobre 1849, par M. C. DUMÉRIL, professeur - administrateur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut, etc.

Messieurs,

Vous avez bien voulu vous rendre à la convocation qui vous a été adressée par la famille de Gabriel Bibron, à jamais inconsolable de la perte qu'elle a éprouvée; et vous venez ici manifester la part sincère que vous avez prise à sa douleur et à ses regrets. Je vous en remercie en son nom.

Votre présence dans ces tristes lieux honore la mémoire d'un savant modeste et trop laborieux, car sa santé n'a pu malheureusement suffire à l'excès des travaux qu'il avait entrepris avec tant d'amour et de succès, et qu'il s'est vu, à son grand regret, obligé de suspendre pour aller chercher loin de Paris, trop tardivement peut-être, un remède qui

n'était plus pour nous qu'une vaine et décevante espérance.

Bibron a succombé à l'âge de quarante-deux ans (le 27 mars 1848), aux eaux de Saint-Alban, département de la Loire, loin des amis nombreux que sa loyauté et son excellent caractère lui avaient acquis et conservés. Heureusement il était encouragé dans ses souffrances et soutenu constamment dans sa fermeté, par la sollicitude éclairée, par les soins affectueux d'une épouse adorée et toute dévouée, qui faisait le bonheur réel et la consolation d'une existence douloureuse dont il avait prévu l'inévitable et trop rapide terminaison.

Aujourd'hui nous sommes appelés à être témoins des derniers honneurs rendus à ce corps, qui va être confié au terrain destiné à recevoir un jour tout ce qui lui fut cher, et à recueillir les débris des membres d'une famille que le bonheur avait si tendrement rapprochés pendant la vie, et qui ont désiré y être à jamais réunis et confondus.

C'est dans cette mémorable et trop triste circonstance que nous venons vous prier d'entendre le récit abrégé de la vie active et laborieuse de Gabriel Bibron, puisque nous avons été privés, au moment de la mort de notre ami, de pouvoir exprimer nos regrets sur sa tombe et d'y jeter quelques fleurs funèbres.

Fils honorable de l'un des plus anciens employés du Muséum d'histoire naturelle de Paris, sa famille, à défaut de fortune, sentit le besoin de donner à Gabriel une éducation libérale. Il eut le bonheur de pouvoir en profiter dans les voyages successifs qu'il fit en Italie, en Angleterre et en Hollande, pour s'exprimer en plusieurs langues, lire et traduire les ouvrages dans lesquels il avait puisé une solide instruction.

Dès l'âge de dix-huit ans, étant attaché déjà comme élève aux laboratoires de la zoologie, les professeurs du Muséum, témoins de son ardeur et de sa capacité, l'autorisèrent à faire un voyage en Italie. Il y resta près de quinze

mois, pendant lesquels il se livra avec tant de zèle à la recherche et à l'observation, qu'il y recueillit un très-grand nombre d'oiseaux, de poissons et d'autres animaux qui sont aujourd'hui rangés dans les galeries, dont ils sont l'ornement par leur belle conservation et surtout par les notes intéressantes sur les mœurs et sur les habitudes des espèces qu'il a pu observer. Le résultat de cette précieuse excursion fut si utile à l'établissement, qu'il détermina les professeurs à solliciter, quelques années après, une autorisation du gouvernement pour faire retourner Bibron, comme voyageur naturaliste, dans les mêmes contrées, plutôt que de le faire adjoindre, comme on le demandait, à l'expédition de la Morée qui se préparait alors; et ce second voyage en Sicile ne fut pas moins utile aux progrès de la zoologie, comme le prouvent les registres de la science et les nombreux documents qui s'y trouvent inscrits sous son nom.

En 1832, Bibron me fut adjoint, comme aide naturaliste, pour la chaire de l'histoire naturelle des Reptiles et des Poissons. Dès l'année suivante, ainsi que je me suis fait un devoir de l'énoncer dans la préface du grand ouvrage sur l'histoire naturelle des Reptiles, que nous avons entrepris de publier en commun, je déclarai, qu'ayant besoin d'être aidé dans les recherches immenses et consciencieuses que ce travail exigeait pour la détermination et le classement de toutes les espèces, je l'avais choisi pour mon collaborateur. Depuis plusieurs années qu'il m'aidait dans les démonstrations que mes cours exigeaient, j'avais pu apprécier son instruction, sa mémoire et la justesse de son esprit, et comme il connaissait ces animaux aussi bien que moi-même, il avait consenti à se charger de beaucoup de détails relatifs à la détermination, à la synonymie et à la description des nombreuses et nouvelles espèces qui faisaient l'objet de nos études.

Il ne m'appartient pas de porter ici un jugement sur la valeur de nos travaux; mais si le grand ouvrage sur l'erpéto-

logie générale obtient quelque faveur, il la devra en partie aux recherches de Bibron, à son talent pour l'observation, à son zèle, à sa patience et à son érudition. C'est même le principal titre qu'il s'est acquis dans l'estime générale dont il jouissait auprès des naturalistes contemporains. C'est ce que les membres de la section d'anatomie et zoologie de l'Institut de France avaient reconnu, lorsqu'ils placèrent son nom sur la liste des savants qu'ils proposaient à l'Académie des Sciences pour remplir la dernière place vacante dans son sein. C'est au même titre que Bibron avait été nommé, en 1840, membre de la Société philomatique, plus tard correspondant de plusieurs académies nationales et étrangères, et qu'il avait été décoré comme chevalier de la Légion-d'Honneur. Depuis longtemps d'ailleurs, il professait l'histoire naturelle avec un grand succès, dans l'une des plus anciennes écoles primaires supérieures de la ville de Paris (collège municipal Turgot).

Je ne dois pas non plus oublier de rappeler ici sa savante collaboration à plusieurs recueils scientifiques, et parmi les différentes relations de voyage, auxquelles il a prêté son habile concours, nulle n'est plus digne de mention que l'histoire de Cuba, où il a si dignement achevé l'œuvre de son ami Cocteau, frappé comme lui au milieu de sa trop courte carrière.

Si la science doit amèrement déplorer la mort prématurée de Bibron, sa famille, à laquelle il était si tendrement dévoué; ses amis, qui tant de fois avaient apprécié la droiture, l'énergie et la générosité de son cœur, ne peuvent trouver quelque adoucissement à leurs profonds regrets que dans le souvenir consolant des belles qualités de son âme et des travaux qui ont si honorablement rempli sa vie toute consacrée à l'étude de la nature.





I. TRAVAUX INÉDITS.

DESCRIPTION d'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce  
de Mollusque, par M. VÉRANY.

Genre LOMANOTE. — *Lomanotus*, Vérany<sup>1</sup>(1).

Pl. 17, fig. 2.

Corps allongé, cunéiforme, gastéropode; tête aussi large que le corps, munie d'un voile frontal portant de chaque côté de petits prolongements tentaculiformes : deux tentacules dorsaux, rétractiles, terminés en massue comme dans les Doris, et logés chacun dans une espèce d'étui caliciforme; organes de la respiration formés par deux membranes minces et frangées, fixées de chaque côté entre la face dorsale de l'animal et les faces latérales; orifices de l'anus et des organes génitaux comme dans les Tritonies.

*Lomanotus Genei*, Vérany. — Corps un peu plus haut que large, convexe à sa face dorsale ou supérieure; tête munie de quatre petits prolongements tentaculiformes; les étuis caliciformes des tentacules taillés à quatre lobes; les membranes branchiales attachées à ces étuis en avant et se terminant en arrière sur la queue de l'animal, en diminuant d'une manière progressive; le pied étroit, auriculé, et pourvu d'un sillon marginal à sa partie antérieure.

La couleur générale de ce Mollusque est d'un rouge vif nuancé de brun et pointillé de blanc. Il vit sur les fonds vaseux de 80 à 100 mètres de profondeur; il est rarement pêché par la drague, et arrive toujours mort.

Je donne à l'espèce type de ce nouveau genre le nom du

(1) Voir la *Revue Zoologique* du mois d'août 1844, p. 302.

savant professeur Géné, trop tôt enlevé à la science et à ses amis.

*Nota.* — Le Mollusque qui vient d'être décrit est déposé aux Musées de Paris, de Turin, de Milan, et dans les Collections de M. Vérany, à Nice. Pour compléter la connaissance de ce genre nouveau, M. Vérany a bien voulu remettre tous les exemplaires dont il a pu disposer à M. Souleyet, qui a promis de faire connaître leur organisation intérieure. (Réduct.)

OBSERVATIONS SUR UN NOUVEAU GENRE DE LA CLASSE DES MYRIAPODES appartenant à la famille des *Iulites*; par M. H. LUCAS. — Pl. 17, fig. 1.

Dans les *Annales de la Société Entomologique* de France, tome I, 2<sup>e</sup> série, p. 40, j'ai fait connaître, sous le nom de *Platydesmus* (1), une nouvelle coupe générique de la classe des Myriapodes, et que j'ai cru devoir ranger dans la famille des *Iulites*, à cause des affinités qu'elle présente avec les genres qui la composent. Un des principaux caractères du genre *Platydesmus* est que les organes de la vue, au lieu de se montrer sous la forme d'ocelles plus ou moins agrégés, comme cela se remarque dans les *Iulus*, les *Craspedosoma* et les *Polyzonium*, se présentent au contraire sous celle des yeux lisses des insectes. C'est, je crois, le seul exemple que l'on puisse citer, en myriapodologie, d'une conformation semblable dans les organes de la vue. Dans les *Scutigera*, genre de la famille des *Scutigérites*, les yeux sont bien formés d'une seule paire, mais ces organes sont toujours réticulés ou à facettes. Ce caractère remarquable, et que j'avais considéré comme unique dans la famille des *Iulites*, lorsque je publiai mon travail sur le genre *Platydesmus*, se présente aussi chez un Myriapode très-voisin

(1) *Platydesmus polydesmoides*, Lucas, Ann. de la Soc. Ent. de France. 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 52, pl. 1. N<sup>o</sup> 1, fig. 1 à 8.

de cette coupe générique, mais bien distinct cependant, tant à cause de sa forme très-aplatie, presque hirudiniforme, et de l'élargissement exagéré des carènes des segments, qu'à cause de la tête, entièrement cachée sous le segment céphalique, qui est très-prolongé en avant. Cette disposition remarquable des carènes des segments et des organes de la vue chez ce nouveau genre, que je désigne sous le nom de *Piestodesmus*, et qui a été découvert par mon ami, M. Arthur Morelet, dans le haut Tabasco, sous les pierres, dans l'Amérique centrale, m'engage, à cause de ses affinités avec les *Platydesmus*, à le ranger dans le voisinage de cette coupe générique. Il ressemble aussi un peu aux *Polyzonium* de M. Brandt (*Platyulus*, Gervais) ; mais dans ce dernier genre les segments, au nombre de 45, sont bien moins aplatis, et les yeux, au lieu d'être lisses comme dans les *Piestodesmus*, se présentent sous la forme de granules, au nombre de 6 seulement, mais non agrégés, comme cela se voit chez les *Iulus* et les *Craspedosoma*. C'est donc, comparativement avec ces deux genres (*Platydesmus* et *Polyzonium*), que je vais exposer les caractères de cette nouvelle coupe générique. Dans le genre *Piestodesmus*, la tête est plus large que longue, presque arrondie et non avancée antérieurement, tandis que dans les *Platydesmus* elle est aussi longue que large, et très-rétrécie à sa partie antérieure. Quant aux organes de la bouche, ils sont comme ceux des *Platydesmus*, c'est-à-dire en forme de suçoir. Les antennes présentent 7 articles, comme dans le genre *Platydesmus*, mais ces organes sont plus épais, moins allongés et non visibles à l'extérieur, même lorsque l'animal les étend pour sonder les lieux sur lesquels il se tient. Il est aussi à remarquer que dans les *Piestodesmus* le second article des antennes est bien moins allongé que chez les *Platydesmus*, et qu'au lieu d'être droit et filiforme, comme dans ce dernier genre, il est épais et sensiblement recourbé. Les articles qui suivent ne présentent rien de remarquable, si ce n'est qu'ils sont plus courts et entièrement glabres. Le

corps, dans les *Platydesmus*, quoique sensiblement comprimé, avec les carènes des segments très-élargies, est composé de 44 segments, la tête et le segment anal non compris. Chez les *Piestodesmus*, le corps est beaucoup plus court, plus ramassé, très-aplati. et les segments qui le composent ne sont qu'au nombre de 41, la tête et le segment anal non compris. Je ferai aussi remarquer que les carènes des segments ( ceux-ci très-serrés entre eux ) sont fortement élargies et comprimées de chaque côté. Chez les *Platydesmus*, le premier segment qui reçoit la tête, et que je désigne sous le nom de segment céphalique, est fortement excavé à sa partie antérieure; de plus, il est étroit, et laisse la tête entièrement à découvert lorsque l'animal est en mouvement. Dans les *Piestodesmus*, le segment céphalique est très-aplati, fortement avancé à sa partie antérieure, et au lieu de présenter une profonde et large excavation, comme cela se remarque chez les *Platydesmus*, pour recevoir la tête, il n'offre qu'une fissure de peu de profondeur. Si on étudie cette disposition remarquable et propre au genre *Piestodesmus*, on observera que le segment céphalique, au lieu de recevoir la tête à sa partie antérieure, comme cela a lieu non-seulement chez les *Platydesmus*, mais aussi dans les *Polyzonium* et les *Oniscodesmus*, ne lui donne attache qu'à sa partie inférieure; et comme ce segment céphalique est très-élargi sur les côtés et antérieurement, la tête se trouve complètement cachée, ainsi que les antennes, même lorsque l'animal est en mouvement. Les segments qui suivent sont très-étroits, et ceux qui reçoivent les segments céphalique et anal sont profondément excavés. Il est aussi à noter que l'espace laissé par les segments entre eux est bien moins marqué que dans le genre *Platydesmus*. Les pattes sont très-grêles, allongées, et entièrement cachées par les carènes des segments; elles sont au nombre de 78, ou de 39 paires de chaque côté, les segments céphalique et anal en étant dépourvus.

Le genre *Polyzonium* de M. Brandt ( *Platyulus*, Gervais,

*Leiosoma*, Motschulsky) ne peut être confondu avec les *Piestodesmus*, à cause de son corps, qui est beaucoup plus allongé, étroit, et qui rappelle un peu la forme de celui des *Iulus*. Chez les *Polyzonium*, les organes de la locomotion sont aussi cachés par les carènes des segments, mais celles-ci, bien moins développées que chez les *Piestodesmus*, se touchent entre elles et ne laissent aucun intervalle, comme cela se remarque chez les *Platydesmus* et les *Piestodesmus*. Enfin, les segments sont au nombre de 44, non compris le segment anal et la tête, et celle-ci, quoiqu'en partie cachée par le segment céphalique, est cependant visible en dessus, et de plus, lorsque l'animal est en mouvement, on aperçoit de chaque côté ses antennes, qu'il tient sans cesse en vibration et qu'il dirige dans tous les sens. M. P. Gervais, dans un travail ayant pour titre : *Etudes pour servir à l'histoire naturelle des Myriapodes* (1), désigne, sous le nom d'*Oniscodesmus*, un genre de la classe des Myriapodes de la famille des *Iulites*, qui a été découvert par M. Justin Goudot pendant son séjour en Colombie. Ce nouveau genre ressemble un peu aux *Piestodesmus*, avec lesquels il ne pourra être confondu à cause de sa forme tout-à-fait oniscoïde, c'est-à-dire convexe en dessus, avec les carènes des segments tombantes en dehors, cachant presque les organes de la locomotion et produisant un aspect serratiforme par le prolongement angulaire postérieur de chaque segment. Outre ces caractères très-distinctifs, le segment céphalique est petit, non caréné à la partie antérieure, et laisse à découvert une partie de la tête; celle-ci est petite, très-avancée, étroite antérieurement, et au lieu de présenter de chaque côté deux gros yeux lisses, comme cela a lieu chez les *Piestodesmus*, elle est dépourvue de ces organes et de fossette auriforme. Les antennes, chez les *Oniscodesmus*, dont on ne connaît qu'une seule espèce (2), ont 7 articles,

(1) Thèse de zoologie soutenue devant la Faculté des Sciences de Paris le 5 août 1844.

(2) *Oniscodesmus oniscinus*, Gerv., *Etudes pour servir à l'histoire naturelle*

comme dans les *Piestodesmus* ; seulement le second article, au lieu d'être le plus long de tous, comme cela se remarque chez les *Platydesmus* et les *Piestodesmus*, les troisième et cinquième articles sont moins longs que le second, et subégaux. Tels sont les genres avec lesquels cette nouvelle coupe générique a le plus d'analogie ; et, afin de faire mieux ressortir les caractères génériques qui lui sont propres, j'ai dû, avant de les formuler, les étudier comparativement avec ceux des *Platydesmus*, des *Polyzonium* et des *Oniscodesmus*, dans le voisinage desquels cette nouvelle division générique vient se placer.

Genus *Piestodesmus* (1), Lucas.

*Caput minimum, subrotundatum, infra segmentum cephalicum positum omninoque absconditum; os sugentiforme; oculi duo, magni, ocelliformes, non aggregati; antennæ breves, crassæ, 7 articulatae: articulo primo septimoque brevissimis, secundo elongato, curvato, sexto, tertio, quarto quintoque brevioribus; corpus ellipsoideum, fortiter compressum, segmentis 41, his maximè carinatis; segmentum cephalicum magnum, caput antennisque recondens; pedes exiles, utrinque 78 in feminâ, carinis segmentorum omnino absconditi.*

Tête très-petite, subarrondie, placée à la partie inférieure du segment céphalique, qui la cache complètement lorsqu'on examine l'animal en dessus.

Bouche triangulaire, en forme de suçoir.

Yeux très-gros, lisses, formés d'un seul ocelle, arrondis et occupant de chaque côté les parties latérales de la tête.

Antennes courbes, épaisses, non visibles en dessus, même lorsque l'animal est en mouvement, et composées de 7 articles ainsi disposés : le premier et même le septième sont les plus courts ; le deuxième, le plus long de tous, recour-

des Myriapodes, p. 20. Ejusd. in Walckenaer, Hist. nat. des Insectes Aptères, tom. IV, p. 90, pl. 44, fig. 4.

(1) *Desmos*, déprimé, *Piesmos*, lien, segment.

bé; puis viennent ensuite les sixième, troisième, quatrième et cinquième.

Corps ellipsoïde, fortement déprimé, composé de 41 segments, la tête et le segment anal non compris; carènes des segments déprimées, non tombantes, étroites et très-prolongées; segment céphalique très-élargi sur les côtés et antérieurement, et cachant entièrement la tête et les antennes. Les quinze premiers segments en forme de croissant avec les cinq antérieurs ayant leurs carènes se dirigeant antérieurement, les suivants presque droits, les postérieurs, à partir du trente-troisième, également en forme de croissant, et ayant leurs carènes se dirigeant postérieurement; le segment préanal formant un croissant presque fermé.

Pattés allongées, grêles, au nombre de 78, ou de 39 paires de chaque côté, et entièrement cachées par les carènes des segments (1).

*Piestodesmus Moreletii*, Lucas. — Long. 13 millim. 1/2 à 14 millim.; larg. 4 millim. 12 à 5 millim.

*P. capite fusco, lævigato, antennis testaceis omninòque glabris; segmento cephalico fusco, subsequentibus fuscis carinis fusco-rufescentibus; corpore suprà in medio longitudinaliter unisulcato segmentis transversim duabus lineis tuberculorum ornatis; corpore infrà testaceo, pedibus glabris omninòque testaceis (fœminam tantum novi).*

*Femelle.* La tête est brune, lisse, avec sa partie antérieure finement bordée de testacé; elle est glabre, et présente, un peu avant son bord antérieur, une dépression transversale faiblement accusée. Les yeux sont très-gros, arrondis, et entièrement d'un testacé brillant. Le segment céphalique est d'un brun foncé, avec les côtés latéro-antérieurs concaves et légèrement relevés; il est assez convexe,

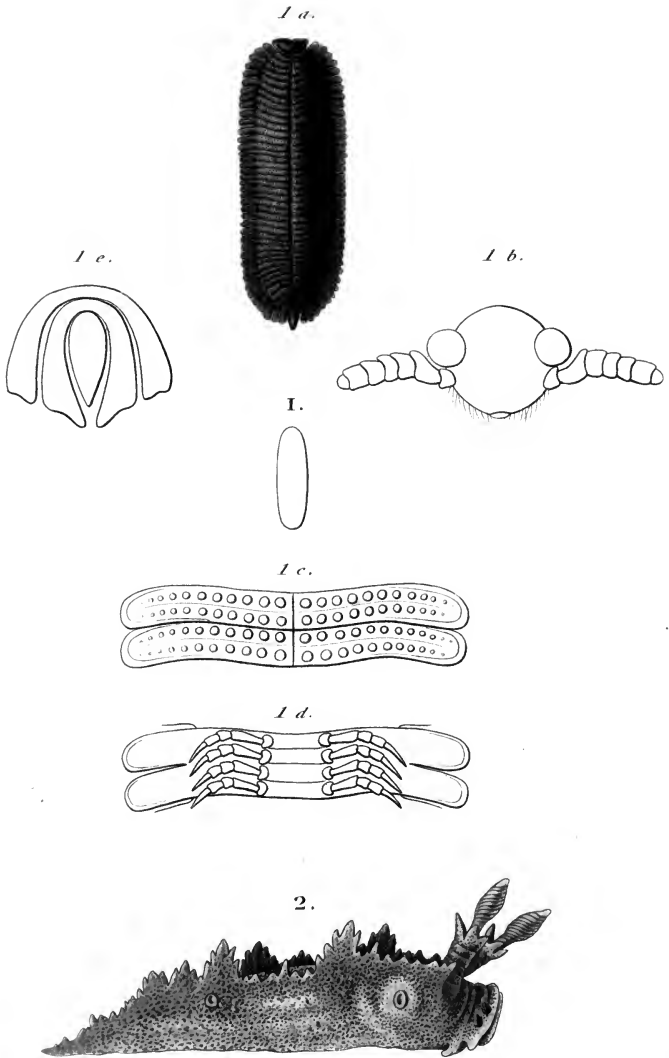
(1) Je ne connais pas le mâle de cette espèce représentant ce nouveau genre; mais il est probable que, de même que chez les *Platydesmus*, il y a une paire de pattes dans les mâles qui est transformée en forcipules copulatrices.

et arrondi à sa base, et présente en dessus deux rangées transversales de petits tubercules granuleux arrondis et assez convexes : ces tubercules sont très-serrés avec l'espace qui existe entre ces deux lignes, indiqué par une dépression transverse assez fortement marquée. Les segments suivants sont d'un brun foncé, avec leurs carènes d'un testacé roussâtre, et très-finement marginées. Sur chacun des segments, on aperçoit deux rangées transversales de petits tubercules granuleux ; ces tubercules, de forme arrondie, sont assez gros dans la région médio-dorsale, mais ils diminuent de grosseur au fur et à mesure qu'ils atteignent les carènes ; il est aussi à remarquer que ces doubles rangées transversales de tubercules sont séparées dans la région dorsale par un sillon large et profond qui, répété sur chaque segment, forme sur la région dorsale un canal longitudinal assez bien marqué. Le segment anal est très-petit, beaucoup plus long que large ; il est lisse en dessus, et terminé en pointe mousse à sa partie postérieure ; à sa partie inférieure, il est d'un testacé roussâtre, avec l'ouverture anale constatable à l'extérieur par un petit sillon longitudinal. Le corps, en dessous, est entièrement testacé, avec la partie inférieure des carènes d'un testacé roussâtre. Les pattes sont glabres et entièrement testacées.

Cette espèce remarquable, dont je ne connais que la femelle, habite le haut Tabasco, dans l'Amérique australe. C'est par mon collègue et ami, M. Arthur Morelet, membre de la commission scientifique de l'Algérie, qu'a été découvert ce Myriapode, avec lequel j'ai formé ce nouveau genre. En dédiant à ce conchiliophile consciencieux cette curieuse espèce, j'ai voulu rappeler en même temps les beaux voyages qu'il a entrepris à ses propres frais dans l'Amérique centrale et le Portugal, et les intéressants Mémoires auxquels ces divers voyages ont donné lieu. Parmi les travaux qu'il a publiés ainsi à ses dépens, et tout-à-fait dans l'intérêt de la science, je me plairai à citer sa *Description des Mollusques du Portugal* et ses *Testacea novissima*







1. *Piestodesmus Moreletii*, Lucas.

2. *Lomanotus Genei*, Verany.

*insulæ Cubanæ et Americæ centralis*, ouvrages généralement très-estimés des conchiliologistes.

*Explication de la planche 17, fig. 1.*

*Piestodesmus Moreletii* (femelle).

1. La grandeur naturelle. — 1 a. Le même grossi. — 1 b. La tête grossie vue de face. — 1 c. Une paire de segments vus en dessus pour montrer la disposition des granules tuberculiformes. — 1 d. Les mêmes segments vus en dessous, pour montrer la disposition des pattes. — 1 e. Segments préanal et anal vus en dessus.

---

DESCRIPTION d'un Lépidoptère nouveau de la tribu des *Saturinides*, appartenant à la *Faune entomologique* espagnole; par le Docteur GRAELLS, directeur du Musée d'histoire naturelle de Madrid.

En attendant que j'aie rédigé une Notice détaillée sur le magnifique Lépidoptère que j'ai découvert cette année, je m'empresse d'en publier la description suivante :

*Saturnia Isabellæ*. — Alis patentibus; anticis rotundatis, posticis caudatis, omnibus viridibus, subdiaphanis, basi lanuginosis marginibus nervisque purpureo ferrugineis; ocellatis, ocellis fenestratis, annulatis; inunoquoque, annulo externo nigro; interno dimidio luteo dimidio purpureo, alarum anticarum limbo externo ex luteo et nigro quadrivittato; posticarum tantum trivittato. Corpore longè villosa. Oculis nigris; fronte, antennis, scapulisque luteolis; cervice tergoque purpurascensibus; abdomine ex luteo nigro et purpureo, obscuro annulato; pedibus purpureis; femoribus lanugine flava longè ciliatis. — Lat. alarum patentum, 11 centim.

Larva, ex albido punctatissima; fasciâ latâ dorsali abdomineque rufescentibus; lateribus viridibus; segmentis tribus primis, antea ex atro purpureo luteoque maculato marginatis; cæteris, præter duos ultimos, rubello-purpureo-annulatis; annulis à maculis oblongis niveis tuberculoso-piliferis verticillatis; pilis tuber-

culorum trium segmentorum priorum flaveolis; reliquis albican-  
tibus.

Puppa brunnea, foliculata; foliculo laxo, pyriformis, apice fo-  
ramine elastico dehiscente.

La *Saturnia Isabellæ* est vraisemblablement l'unique re-  
présentant en Europe du groupe de Saturnies appelées *Cau-  
datae*, dont six espèces sont connues seulement; savoir :  
*Sat. Luna*, *Selene*, *Cometes*, *Diana*, *Mimosæ* et *Isis*,  
toutes exotiques.

Sous peu de jours, je publierai une Notice complète sur  
ce Lépidoptère, avec les figures de l'insecte parfait, de sa  
chenille et de ses diverses transformations.

---

L'existence de ce magnifique Lépidoptère avait déjà été  
vaguement signalée en Espagne, et comme on n'en avait  
trouvé que quelques débris, quelques portions déchirées des  
ailes, que ces ailes ont la coloration générale de celles du  
*Bombyx luna* d'Amérique, on avait annoncé que ce *Bom-  
byx luna* habitait l'Espagne. Aujourd'hui la découverte  
faite par le savant professeur de Madrid vient démontrer la  
réalité de l'existence en Europe d'une espèce très-voisine de  
ce *Bombyx luna*, mais tout-à-fait particulière à l'Espagne.  
On peut dire que c'est une des découvertes entomologiques  
les plus remarquables et les plus intéressantes que l'on  
doive à M. Graëlls, qui a déjà montré, par la découverte de  
la *Megacephala euphratica* en Espagne, que ce pays est  
destiné à fournir des faits importants et inattendus à la  
science.

La grande affinité qu'il y a entre la *Saturnia Isabellæ* et la  
*Saturnia luna*, dont la chenille vit, en Amérique, sur un  
noyer, nous fait penser que la chenille de l'espèce espa-  
gnole se nourrit peut-être des feuilles du même arbre.

(G. M.)

## II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

## ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

*Séance du 3 Décembre 1849.* — M. Duvernoy lit une *Note sur les roches trouées du calcaire jurassique supérieur et sur les animaux qui les ont habitées.* M. Duvernoy a observé ces roches trouées dans l'arrondissement de Montbéliard (Doubs), entre Hérimoncourt et Abévillers; elles font partie du groupe Portlandien, et doivent leurs perforations à des *Nérinées* dont les débris se retrouvent encore dans les trous à la partie supérieure du banc. Ces *Nérinées* se rapportent à sept espèces : *N. visurgis* Rœmer, *N. boruntrutana* Thurmann, *N. suprajurensis* Voltz, *N. Gosæ* Rœmer, *N. teres* Münster, *N. turritellaris* Münster, et *N. cincta* Münster. M. Duvernoy montre à l'Académie plusieurs échantillons de ces roches avec leurs fossiles.

— M. N. Joly communique un *Mémoire sur l'existence supposée d'une circulation pérित्रachéenne chez les Insectes.* L'auteur a pour objet de démontrer que cette circulation n'existe pas, et il s'appuie, pour cela, sur cinq arguments. 1<sup>o</sup>. D'après ses observations et celles de M. Meyer de Zurich, l'espace intermembranulaire des trachées serait une imagination de M. Blanchard; on n'y voit ni orifices d'entrée ni orifices de sortie; enfin les canaux afférents de Newport ne peuvent servir à une circulation vasculaire, puisqu'ils n'ont pas de parois membraneuses. 2<sup>o</sup> L'auteur croit avoir démontré que, quelle que soit la voie d'introduction, c'est dans l'intérieur des trachées que pénètre le liquide injecté par M. Blanchard. 3<sup>o</sup> Il explique, par la différence de nature entre la thérebentine et l'eau, les erreurs où est tombé, selon lui, M. Blanchard, différence de nature qui amène l'expulsion de la thérebentine par l'eau pendant la dissection, et ne laisse qu'une légère teinture sur les parois. 4<sup>o</sup> Il est faux qu'on ne puisse faire pénétrer

de l'injection dans les trachées d'un insecte vivant, et cela est encore plus facile après la mort. 5° Le bleu de Prusse thérébentiné teint les tissus non mouillés d'eau ou de sang.

— M. E. Blanchard adresse une communication sur l'*acclimatation de divers Bombyx qui fournissent de la soie*. Il y discute l'utilité d'introduire certaines espèces, suivant la qualité de leur soie ou la facilité qu'on aurait de les nourrir à bon marché. Les espèces signalées appartiennent surtout au genre *Attacus*; ce sont l'*A. mylitta*, de l'Inde; une espèce du même genre, rapportée par M. J. Verreaux, de la Nouvelle-Hollande; l'*A. atlas* de la Chine, dont, selon l'auteur, le cocon est encore inconnu; plusieurs espèces de l'Amérique du Sud, dont le climat natal inspire quelque défiance; mais surtout parmi celles de l'Amérique du Nord le *Bombyx laocoon*, les *Attacus luna*, *A. cecropia*, *A. polyphemus*. M. Blanchard rappelle, au sujet de ces deux dernières espèces, d'heureux essais déjà exécutés en petit au Muséum de Paris. L'auteur discute ensuite l'avantage comparatif de l'éducation du *Bombyx mori* ou de celle de ces nouvelles espèces, et conclut qu'il y aurait grand profit à l'introduction de ces dernières, et que le gouvernement pourrait donner une heureuse impulsion à cette importante acclimatation.

— M. le docteur Brown-Séguard envoie un *Mémoire sur le siège de la sensibilité et sur la valeur des cris comme preuve de perception de douleur*. Voici les conclusions de ce travail : 1° L'expérience capitale relatée par plusieurs physiologistes, comme démontrant que les lobes cérébraux ne sont pas le siège exclusif des perceptions, ne prouve aucunement ce qu'on a cru qu'elle démontrait. 2° Les animaux peuvent crier alors qu'on leur a enlevé tout leur encéphale, moins la moelle allongée. 3° L'existence des cris ne peut pas prouver qu'il y a eu perception de douleur, puisque les cris résultent de contractions musculaires qui peuvent être de l'action réflexe, comme les contractions des muscles des membres. 4° La protubérance

n'est pas, comme le croit M. *Longet*, le siège de la sensibilité. 5° Si on admettait que les cris prouvent qu'il y a eu perception de douleur, il faudrait admettre que la moelle allongée sert aux perceptions de douleur. 6° Si on admettait que l'agitation prouve aussi qu'il y a eu perception de douleur, il faudrait admettre que la moelle épinière sert à ces perceptions.

*Séance du 10 Décembre.* — M. *Guérin-Méneville* adresse les *Remarques suivantes à l'occasion d'une note récente de M. E. Blanchard sur l'introduction et la domestication des Vers-à-Soie étrangers.*

Dans la dernière séance, il a été donné lecture d'une petite Notice de M. Blanchard, relative aux avantages que l'on pourrait retirer de l'introduction et de la domestication de quelques grands Bombycites ou vers-à-soie étrangers.

J'ai lu cette Notice avec intérêt, parce qu'elle porte sur un sujet que j'élabore depuis plus de trois ans, pour lequel j'ai réuni de nombreux matériaux, et sur lequel j'ai publié deux articles assez étendus, dans les *Annales de la Société Séricicole*, en 1845, et dans l'*Encyclopédie moderne*, en 1846, notices que je joins à cette lettre, quoique j'en aie déjà fait hommage à l'Académie lors de leur apparition.

Je n'entreprendrai pas un examen détaillé de la Note de M. Blanchard, qui n'ajoute rien à ce qui est contenu dans mes deux publications, et ne parle pas de beaucoup de sujets qui y sont traités; mais je dois dire que les espérances que l'on fondait sur l'acclimatation du *Bombyx cecropia*, élevé presque en grand au Muséum par M. Lucas, sont ajournées, parce que les cocons qu'il a obtenus n'ont pas donné de papillons ou de graines. Du reste, ce n'est pas là qu'il conviendrait de chercher une bonne espèce pour l'introduire chez nous, car la soie de ce *Bombyx cecropia* ne serait pas plus belle que celle de notre Bombyx grand Paon, que personne n'a songé sérieusement à rendre

domestique. C'est dans l'Inde que nous trouverons une espèce dont M. Blanchard ne parle pas, la *Saturnia cynthia*, qui donne ces foulards inusables et dont la chenille se nourrit des feuilles du *Palma christi*, qui végète spontanément dans le midi de la France et réussirait si bien dans notre Algérie. Ajoutons que M. Blanchard se trompe, quand il dit que l'on ne connaît pas le cocon du *Bombyx atlas*, car ce cocon a été très-bien figuré en 1830 par M. J.-L. Laporte, dans les *Annales de la Société Linéenne* de Bordeaux.

« M. Guérin-Méneville prépare sur les autres (animaux domestiques autres que les quadrupèdes), qui sont au nombre de trois, et tous de la classe des insectes, un travail étendu sur les résultats duquel je n'anticiperai pas. » Telle est la note bienveillante que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire a bien voulu insérer dans son remarquable *Rapport sur les questions relatives à la domestication et à la naturalisation des animaux utiles* (page 13), rapport que M. Blanchard cite cependant avec les éloges qu'il mérite.

Pour que l'Académie soit bien certaine que mon travail, cité par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, est fort avancé, j'ai l'honneur de mettre les matériaux qui le composent sous ses yeux, en la priant d'agréer l'hommage des deux Mémoires qui en ont été réellement extraits. Je la prie de croire que c'est bien à regret que je ne publie pas aussi promptement que je le voudrais les travaux relatifs à la *zoologie appliquée* que j'ai sur le chantier. Étant obligé de donner un temps considérable, depuis plus de vingt-cinq ans, aux travaux qui m'ont assuré jusqu'ici une existence que je ne dois qu'à ma plume seule, il ne me reste pas assez de temps pour exécuter promptement des travaux qui feraient bien plus réellement progresser la science.

— M. de Nervaux adresse une lettre sur *l'éclosion d'œufs d'oiseaux sous la seule influence de la chaleur solaire*. Les œufs soumis à l'expérience à l'aide d'un appa-



reil improvisé étaient 7 œufs de caille; 6 sont éclos après 14, 15 et 16 jours d'incubation.

— M. *Babinet* fait remarquer que l'emploi alternatif de châssis vitrés et de couvercles préservateurs, moyens familiers aux jardiniers, donnent à une enceinte la température nécessaire à l'éclosion, et cela à très-peu de frais.

*Séance du 17 Décembre.* — M. *Is. Geoffroy Saint-Hilaire* communique une *Note sur deux monstres doubles parasitaires, du genre Céphalomèle*. Le savant académicien rappelle d'abord la fixité des principes tératologiques posés par son père et lui; il rappelle que depuis 1836 trois genres seulement ont été ajoutés par M. *Joly* aux 80 genres déterminés dans son ouvrage, et encore rentrent-ils très-bien dans une des 23 familles décrites à cette époque. Les deux types qu'il présente aujourd'hui rentrent également bien dans les divisions établies, et même un monstre semblable a été décrit en 1829 par l'auteur. C'était alors un fait tout nouveau; en 1831, M. *Tiedemann* en publia un second, et c'est sur ces deux observations que fut fondé, dans l'ordre des parasitaires, le genre *Céphalomèle*. Deux monstres de ce genre si rare vivent actuellement au Muséum, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que de ces quatre cas les deux anciens et l'un des deux nouveaux se rapportent au Canard domestique de la variété commune, et le quatrième à la variété huppée de la même espèce.

— M. *Chenot* adresse, sur la distinction généralement admise entre les animaux à sang chaud et les animaux à sang froid, une Note qui ne contient rien qui ne soit connu et admis par tous les physiologistes.

*Séance du 24 Décembre.* — M. *Duvernoy* lit, au nom de M. *L. Dufour*, un *Mémoire sur les divers modes de respiration aquatique dans les Insectes*. Le savant entomologiste débute par des généralités sur la respiration des Insectes aux diverses époques de leur développement. Après cette introduction, un premier chapitre trace l'histoire de la respiration aquatique branchiale chez ces animaux. Ce

sont d'abord les *branchies externes, abdominales et latérales*, ou *caudales* ; puis les *branchies internes*, et là il décrit une organisation nouvelle dans les larves du *Calopteryx*, véritable type de transition, où le rectum renferme les branchies disposées en trois raquettes submembraneuses insérées à la paroi interne de cette poche stercorale. Puis les larves nymphes de *Libellula* et des *Æshna* offrent le type le plus compliqué de cette organisation, dans laquelle M. L. Dufour fait voir d'étonnantes analogies avec l'organisation des animaux supérieurs. Le second chapitre traite de la *respiration aquatique stigmatique*. Le type encore unique de ce mode de respiration est un petit insecte parfait, le *Phytobius hydrophilus*, de la famille des Charançonites. Cet insecte, récemment décrit par M. L. Dufour, respire, sans aucun doute, par des stigmates, l'air dissous dans l'eau, et semble vivre ainsi dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles que M. L. Dufour fait connaître pour la première fois. L'auteur annonce d'ailleurs, sur le même objet, un plus grand travail, avec des dessins, qu'il présentera prochainement à l'Académie.

— M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire lit un *Rapport* sur un Mémoire intitulé : *Monographie des espèces du genre Cerf*, par M. le Docteur Pucheran. Ce travail, dont les deux premières parties ont été présentées en avril 1847, et la dernière en mai 1848, a été analysé dans la *Revue Zoologique* ( 1847, page 141 ; et 1848, page 154 ). Le rapporteur explique quel intérêt s'attache au genre Cerf, et comment les richesses du Muséum permettaient à M. Pucheran de faire un travail fort utile et meilleur que ceux de ses devanciers. Les espèces assez nombreuses de ce genre que renferme la ménagerie sont devenues le sujet d'études intéressantes sur tous les phénomènes extérieurs de la vie de ces animaux. En résumé, M. Pucheran a décrit 33 espèces, divisées en plusieurs groupes, d'après la forme des bois. Les conclusions sont que ce Mémoire, qui doit paraître dans le recueil publié par le Muséum d'his-

soire naturelle , reçoive l'approbation de l'Académie.

— M. Guérin-Méneville lit en son nom et au nom de M. E. Robert une Note sur la *nécessité d'un laboratoire spécial dans le midi de la France pour les recherches scientifiques et pratiques sur les mûriers et leur culture, sur l'éducation industrielle des vers-à-soie, sur l'étude de leurs maladies, sur l'amélioration de leurs races et sur le perfectionnement des soies*. Les auteurs, en terminant leur Mémoire, résument dans les termes suivants les considérations qu'ils y ont développées :

« Quoique l'industrie de la soie , qui est tout à la fois une des principales branches de l'agriculture et du commerce de la France, ait fait de grands progrès depuis le commencement de notre siècle, tous les hommes qui s'en occupent spécialement sont d'accord pour reconnaître que l'abâtardissement des races de vers-à-soie, dans un très-grand nombre de localités, entretenu par la négligence de beaucoup d'éducateurs, par l'inintelligence des petits producteurs, et augmenté par la spéculation qui, depuis quelques années, s'est emparée du commerce de la graine, pourrait bien, dans un avenir peu éloigné, compromettre le sort de cette riche production : l'abâtardissement des races, en effet, multiplie indéfiniment les maladies qui désolent les magnaneries, et c'est le plus sérieux obstacle au perfectionnement complet de la soie.

« Qu'il est, par conséquent, absolument nécessaire d'acquérir le moyen d'assurer le produit des vers-à-soie, autant qu'on peut raisonnablement l'espérer, en se livrant à la recherche des meilleurs procédés pour prévenir les maladies qui sont le résultat le plus immédiat de l'abâtardissement et du mélange des races; abâtardissement qui influe de la manière la plus défavorable sur la quantité et sur la qualité des soies; qu'il est nécessaire de continuer le perfectionnement des méthodes rationnelles, dont on doit l'introduction aux efforts si persévérants du savant directeur des bergeries de Sénart, afin de les faire pénétrer dans les pays

où la routine domine encore, après les avoir mises en harmonie avec la constitution physique des localités et les avoir appropriées aux conditions particulières dans lesquelles peut se trouver chaque éducateur; qu'on pourrait enfin augmenter la richesse en soie des cocons, par le perfectionnement dont les races types seraient susceptibles, afin de pouvoir obtenir le plus grand produit possible en soie, d'une quantité de feuilles de mûrier donnée.

« Pour atteindre ce but, il serait indispensable de créer un laboratoire séricicole auquel seraient adjoints une grande filature et un moulinage de soie, afin de pouvoir expérimenter sur une grande échelle, industriellement, à proprement parler, les produits des races choisies comme types. Ces races seraient améliorées et conservées pures dans cet établissement, qu'aucun autre ne pourrait remplacer convenablement, et qui pourrait être considéré un jour, dans le midi de la France, comme un haras de vers-à-soie, s'il était permis de s'exprimer ainsi.

« De pareilles recherches scientifiques et agricoles seront toujours au-dessus des forces de simples particuliers, quels que soient, du reste, leur zèle et leur fortune, car elles exigent beaucoup de temps, de persévérance et de dépenses. Aussi le Gouvernement seul peut-il les faire entreprendre, les mener à bonne fin, et doter ainsi l'industrie de la soie d'améliorations réelles qui profiteront à tous ceux qui s'en occupent. »

— M. *Is. Geoffroy Saint-Hilaire*, en présentant de la part de l'auteur, M. *Ch. Lucien Bonaparte*, la seconde édition du *Conspectus systematis ornithologiae*, fait remarquer que le nombre des espèces connues d'oiseaux, qu'on évaluait, il y a une douzaine d'années, à 4,500, se trouve, dans ce *Conspectus*, porté à près de 7000.

*Séance du 31 Décembre.* — M. *A. de Quatrefages* lit des *Etudes sur les types inférieurs de l'embranchement des Annelés; organes des sens des Annélides*. Voici les conclusions de ce Mémoire :

1°. Les Annélides possèdent les divers sens généralement admis, à l'exception de l'odorat, qui se confond probablement avec le goût.

2°. Chez la plupart d'entre elles, ces sens s'exercent à l'aide d'organes spéciaux.

3°. Ces organes peuvent se dégrader, et alors l'accomplissement de la fonction devient probablement moins parfait.

4°. Le toucher s'exerce plus particulièrement à l'aide des appendices céphaliques. Les appendices caudaux paraissent, dans certains cas, remplir les mêmes fonctions.

5°. Le sens du goût a probablement son siège spécial à la surface interne de la trompe, surtout chez les espèces qui ont une trompe plus ou moins exsertile.

6°. Les Amphicoriens, les Arénicoles, et probablement les Eunices, possèdent des organes auditifs semblables à ceux des Mollusques gastéropodes. Ces organes ne sont point céphaliques.

7°. La plupart des Annélides ont de véritables yeux.

8°. Ces yeux peuvent être placés ailleurs que sur la tête et recevoir leurs nerfs d'autres centres nerveux que le cerveau.

9°. Ainsi, au moins chez certaines Annélides, les fonctions de relation sont aussi nombreuses et peut-être aussi parfaites que chez la plupart des animaux aquatiques à respiration branchiale appartenant aux types les plus élevés.

Dans l'extrait de son Mémoire lu à l'Académie, M. de Quatrefages a résumé seulement les principaux faits relatifs à l'existence et à la composition des yeux.

Comme exemple du plus haut degré de complication que lui ait présenté cet appareil dans le groupe dont il s'agit, l'auteur cite l'œil de la Torrée vitrée (*Torrea vitrea* A. de Quatref.), espèce pélasgique voisine des Alciopes. Il a trouvé chez cette Annélide un œil complet, dans lequel on distinguait très-aisément une sclérotique, une cornée transparente, une choroïde, une sorte d'iris, un

corps vitré, un cristallin, un nerf optique et une rétine. Le cristallin a pu être isolé et placé dans l'eau de mer sous le microscope; il s'est comporté comme une lentille convergente parfaitement achromatique, qui agissait à la manière de l'éclairage de M. Dujardin.

La *T. vitrea* est la seule Annélide chez laquelle l'auteur ait pu constater la coexistence d'un corps vitré et d'un cristallin proprement dit. Il est porté à croire que celui-ci manque dans la plupart des cas, et que la *lentille* qui concentre les rayons lumineux sur la rétine est plutôt analogue au corps vitré.

M. de Quatrefages a retrouvé, chez certaines espèces regardées comme aveugles, des yeux appliqués immédiatement sur le cerveau, et semblables à ceux des Némertes et des Planaires. La plupart des Tubicoles, et même certains Siponcles, lui ont montré des faits de ce genre.

L'auteur, en s'appuyant sur les résultats de ses dissections, regarde comme des yeux à cristallins multiples les petits mamelons colorés que certaines Sabelles portent sur leurs branchies.

Il décrit, dans le Polyophtalme, des yeux céphaliques et des yeux latéraux placés sur le côté de chaque anneau. Les yeux céphaliques, au nombre de trois, sont appliqués immédiatement sur le cerveau; leurs cristallins, au nombre de trois pour l'œil médian, de deux pour les autres, sont très-faciles à voir, parce qu'ils font saillie en dehors de la masse pigmentaire qui les entoure. Les yeux abdominaux reçoivent un nerf volumineux du ganglion correspondant, et leur cristallin est souvent difficile à reconnaître bien nettement, à travers le pigment qui le revêt. Toutefois l'auteur, après avoir employé tour à tour la dissection et l'observation par transparence, est resté bien convaincu de la nature sensoriale de ces organes et de leur rôle comme organes de vision. Ces observations, on le voit, corroborent celles que M. Ehrenberg avait publiées il y a

plusieurs années sur l'Amphicora, Annélide qui porte deux yeux à l'extrémité de la queue.

— M. Coste communique des *Recherches sur la domestication des Poissons et sur l'organisation des piscines*. Après avoir rappelé ce qu'était la *pisciculture* chez les anciens, ce qu'elle est aujourd'hui, et montré les services qu'elle pourrait rendre, le savant professeur rend compte de l'essai intéressant qu'il a fait sur les anguilles dans des cuves improvisées par lui au Collège de France; essai qui dure déjà depuis plusieurs années, et dont nous avons suivi les résultats avec bien de l'intérêt. Il a fait venir, en 1847, de ces jeunes anguilles qui constituent ce qu'on appelle la *montée*, et, malgré les circonstances nécessairement peu favorables où elles se trouvaient, elles ont grandi de 12 centimètres à 33 cent. de longueur en 28 mois; ce qui donne environ 8 à 10 centimètres tous les 9 mois; et, en calculant d'après ces données, à 6 ans elles auraient 1 mètre de long et un poids d'environ 2 à 3 livres. Dans un prochain Mémoire, M. Coste se propose d'indiquer toutes les conditions à remplir pour exploiter cette nouvelle industrie, qu'il regarde comme très-importante pour la subsistance des populations.

— M. Macaria adresse l'observation très-singulière d'une *grossesse vaginale chez une vache*.

#### SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE. :

*Séance du 5 Décembre 1849.* — M. Amyot a communiqué à la Société un résumé des travaux qui ont été publiés en Amérique sur la Mouche-de-Hesse (*Cecidomyia destructor*, Say), dont les ravages ont été et sont encore, de temps à autre, si terribles pour les céréales dans les Etats-Unis.

On sait que les Américains disent que cette espèce leur a été apportée d'Europe, en 1776, à l'état de larve, dans des fourrages et par les soldats de Hesse engagés au service de

l'Angleterre pendant la guerre de l'indépendance. L'insecte se répandit, du point où il avait été débarqué d'abord, dans le reste des Etats de l'Union, à raison de dix à vingt milles par année. Ses ravages, qui, dans la Pensylvanie, avaient cessé avant 1792, se reproduisirent de 1801 à 1804; ils se renouvelèrent en 1817; puis on n'en entendit plus parler jusqu'en 1842 et 1843, où ils reparurent encore après un intervalle de vingt ans. Ces ravages avaient cessé à Washington en 1803; l'insecte n'y fut plus observé qu'en 1845, où il vint de nouveau affliger le pays.

On présume que les dommages causés aux céréales dans les environs de Genève, en 1732 et 1755, étaient dus à cet insecte, ainsi que ceux faits aux blés en 1833 dans une partie de l'Allemagne, et ceux faits dix ans après en Hongrie, en 1843. Les nymphes prises en 1834 dans l'île de Minorque, par deux voyageurs américains, donnèrent des insectes parfaits dont l'identité avec l'espèce américaine fut reconnue par eux; ils en prirent aussi des larves et des nymphes dans un champ de blé à Toulon, dans le mois d'avril 1834, ainsi que près de Naples, en juin suivant, et on leur dit, à Minorque, que cet insecte était connu de temps immémorial pour avoir fait de grands ravages dans l'île, ainsi qu'en Espagne.

M. Amyot trouve que la *Cecidomyia grandis*, Meig., est l'espèce décrite par les auteurs européens, et qui a passé en nature sous ses yeux; cette espèce paraît se rapprocher le plus de la Mouche-de-Hesse. D'après la figure donnée par M. Asa Fitch, les antennes du mâle et de la femelle sont parfaitement semblables; la disposition des nervures des ailes est bien la même; il n'y a point de nervure transverse qui lie la nervure postcostale à la côte, et la description se rapporte, du reste, parfaitement; mais la nervure médiane est beaucoup plus forte que dans la figure; les ailes ne sont pas frangées; du moins la frange est rare et très-courte; la taille de l'insecte enfin est d'un quart plus grande que dans la figure, pour la femelle, et du double



même pour un des mâles. Cependant, malgré ces rapports évidents, M. Amyot ne peut admettre que ce soit la même espèce; mais du moins ce sont, suivant lui, deux espèces très-voisines l'une de l'autre, et dont les mœurs sont vraisemblablement les mêmes. Il en conclut qu'il n'y a aucun motif raisonnable de rejeter l'affirmation des auteurs américains, quand ils disent que la Mouche-de-Hesse existe à Minorque, à Toulon, à Naples, et il conçoit la possibilité qu'elle ait échappé jusqu'à présent à l'investigation du petit nombre d'auteurs qui se sont occupés de ces presque-imperceptibles Diptères, dont la rareté paraît être aussi grande après leurs ravages que leur nombre est excessif quand ils apparaissent comme un fléau subit dans une contrée.

La Mouche-de-Hesse a deux générations par année, l'une d'automne et l'autre de printemps. La ponte d'automne se fait de septembre à octobre, suivant le climat plus ou moins méridional. Les œufs sont déposés entre la feuille et le tuyau du jeune plant, au nombre de 1 à 30. L'éclosion a lieu 4 ou 5 jours après la ponte; la larve descend ensuite à la base de la gaine à la couronne de la racine. Elle ne ronge pas le chalumeau et n'entre pas dans son intérieur, mais elle grossit en restant dans le corps de la tige; elle atteint son entier accroissement en un mois ou six semaines: sa longueur est alors de 0,004. La couleur jaune des plants attaqués les fait aisément reconnaître. On trouve 1, 2, 3 larves, quelquefois plus, dans le même plant. La larve devient alors immobile et passe l'hiver dans cet état; elle présente 9 segments; elle se ranime aux premières chaleurs du printemps et passe bientôt à l'état de nymphe, qui dure de 10 à 12 jours.

L'insecte parfait se montre au commencement de mai, et c'est alors qu'a lieu la ponte de la seconde génération. La femelle pose ses œufs sur les tiges du blé d'hiver en choisissant les plus belles, et sur celles de printemps qui sont assez avancées. La larve éclot et se rend à la base de la gaine, au premier ou deuxième nœud, rarement au troi-

sième. La tige du blé d'hiver a un tel degré de vigueur alors, que le plant meurt rarement de cette atteinte printannière; mais la tige devient si faible, qu'elle ne peut plus porter l'épi et tombe sous le choc du vent et de la pluie.

En 1788, lorsque l'intensité du fléau, en Amérique, vint attirer l'attention de l'Europe, le gouvernement anglais s'était ému de la crainte qui s'empara alors des esprits de la voir envahir l'Angleterre, et une décision prohiba l'importation du blé américain dans aucun des ports de la Grande-Bretagne. Cette mesure était fondée sur une erreur provenant de l'ignorance où l'on était des mœurs de l'insecte, qui attaque le plant, mais non le grain lui-même. Des réclamations partirent à ce sujet de la Société d'Agriculture de Philadelphie, et après dix mois d'entrave inutile apportée au commerce, la mesure fut révoquée. On reconnaît ici les services que peut rendre l'entomologie; le défaut de connaissance des mœurs d'un insecte fit éprouver à l'Etat une perte de plusieurs millions.

Un autre service que peut rendre la science entomologique, dit M. Amyot, est celui-ci : on a conseillé, pour combattre la multiplication de l'insecte, de brûler le chaume après la moisson; mais l'observation enseigne que les neuf dixièmes des œufs et des larves qu'on trouve dans les nœuds de la paille qui reste recèlent des ennemis qui, après les avoir fait mourir eux-mêmes, s'élançant de leur sein pour aller faire la guerre aux œufs et aux larves provenant des insectes parfaits sortis de ceux qui ont pu échapper à ces premiers destructeurs; de sorte qu'en détruisant par milliers l'ennemi qu'on peut atteindre on détruit par centaines de mille les ennemis de sa race, ce qui est évidemment un mauvais calcul.

On connaît 4 espèces d'insectes parasites qui sont chargés de cette mission protectrice des céréales. Une espèce du genre *Platygaster* dépose ses œufs dans les œufs même de la Mouche-de-Hesse, au nombre de 4 à 6, dans chaque; la larve qui sort de l'œuf ainsi atteint passe à l'état dormant

avec ces ennemis intérieurs, qui vivent de sa substance et la tuent. L'espèce la plus connue des trois autres parasites est le *Ceraphron destructor*, Say, qui, découvrant par instinct la place où la coque de la Mouche-de-Hesse se trouve cachée sous la feuille à l'état dormant, la perce à travers la gaine du plant, et y dépose un œuf dont la larve dévore l'insecte endormi.

Toutes les mesures artificielles recommandées pour combattre le fléau paraissent à M. Amyot converger principalement vers la démonstration de ce point, à savoir que le moyen le plus sûr de préserver les récoltes est de cultiver le mieux possible ses champs. C'est presque, dit-il, le conseil du laboureur à ses enfants : « Remuez votre champ..... Creusez, fouillez, bêchez... » Toutes choses égales d'ailleurs, il est certain que les sols riches souffrent constamment le moins. Les cultivateurs, dans les districts où l'insecte se fait surtout sentir, ont appris par l'expérience que c'est seulement dans des terrains fertiles qu'ils doivent semer leur blé. C'est pour cela que, dans *Long-Island* spécialement, où la Mouche-de-Hesse apparut d'abord et fit de si grands ravages, le fléau, en portant les fermiers à engraisser extraordinairement leurs terres pour tâcher d'y échapper, rendit ce pays beaucoup plus riche qu'auparavant. Il n'est pas douteux que le surcroît de vigueur dont jouissent les plants dans un bon terrain ne les mette en état de mieux supporter les attaques de l'insecte.

On conçoit qu'un sol riche puisse rendre une plante capable d'élaborer une quantité de fluides suffisante pour remplacer celle qui est retirée par un nombre donné d'insectes.

La précaution recommandée de ne semer que les grains les plus gros et les mieux remplis se rapporte au même but, en ce qu'un grain plus large et plus renflé donne des racines plus fortes et plus vigoureuses. Il en est de même du conseil de répandre du sel, des cendres ou de la

chaux sur les jeunes plants; ce moyen augmente la fertilité du sol.

C'est aussi un fait bien établi qu'il y a certaines variétés de blé qui sont à l'abri des atteintes de l'insecte, et qui en souffrent peu quand les autres variétés sont le plus complètement détruites. M. Amyot cite ces variétés, qui ne sont pas connues, ou du moins cultivées en France. Mais quelle est la cause qui rend ces variétés invulnérables? L'opinion qui paraît le plus plausible est celle qui attribue cette résistance à la dureté, à la solidité de la tige, à la vigueur de la racine et à la rapidité de l'accroissement, qualités communes à toutes ces variétés, mais qualités, il faut le remarquer, qu'on peut donner à toutes les variétés de blé quelconque, par une bonne et forte culture.

Les semailles tardives, après l'époque ordinaire de la ponte d'automne, sont aussi une mesure généralement recommandée, mais à une condition, c'est que le sol soit très-fertile, afin que les jeunes plants puissent, par un prompt et vigoureux accroissement, acquérir suffisamment la force de résister aux gelées d'hiver. Pour favoriser ce rapide accroissement, on a conseillé de faire infuser la semence pendant deux jours dans une dissolution de salpêtre. Il est certain qu'il y a des moyens artificiels d'accélérer la végétation.

On a conseillé une autre mesure qui se rattache au retard des semailles. La Mouche attaque seulement les blés les premiers semés. Il suit de là qu'on pourrait semer une partie du champ le plus tôt possible, comme appât, en retardant d'un mois l'ensemencement du surplus pour labourer de nouveau la partie semée d'abord, quand le temps de la ponte est passé.

On a conseillé aussi de faire brouter les blés très-près de terre par les moutons, dès que deux ou trois brins apparaissent à chaque racine. Un champ ainsi pâturé offrira certainement peu de feuilles à l'insecte pour y déposer ses œufs, et les œufs qui y auraient été déjà déposés seront

détruits avec les feuilles. Mais il faut encore que le sol soit très-fertile, pour pouvoir supporter sans danger l'emploi d'un pareil moyen. Le fauchage des blés dans le mois de mai, pour détruire la seconde couvée, quand les larves sont vues en nombre effrayant, est une mesure analogue qui paraît aussi pouvoir se pratiquer sans danger pour la récolte, quand le sol est suffisamment fertile.

On a conseillé enfin l'emploi d'un rouleau à faire passer sur le blé. L'efficacité de ce moyen paraît consister seulement dans la supposition qu'on fait aussi tomber à terre les œufs et les larves, qui ne peuvent plus alors se rendre dans la gaine du jeune plant.

Le résumé de M. Amyot donne une idée des études qui ont été faites sur cet important sujet par un des peuples les plus intelligents de la terre et le plus intéressé à porter remède au fléau.

#### SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

*Séance du 28 Novembre 1849.* — M. H. Lucas montre l'*Heterocerus fossor*, qui n'avait encore été signalé, principalement par M. Kiesenwetter, que comme propre à l'Allemagne, et qui a été trouvé récemment, par le major Blanchard, aux environs de Misserghin, dans l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique. M. H. Lucas fait observer que les individus africains de cette espèce diffèrent de ceux d'Allemagne par les bandes et taches noires des élytres, qui sont moins développées, et qui, par conséquent, occupent sur ces organes un espace bien moins grand. — Après cette communication, M. Jacquelin-Duval dit que ce même insecte a été pris aux environs de Toulouse.

— M. Reiche fait voir un individu du *Pterostichus Xartii*, Dejean, dont l'antenne droite se bifurque à partir du neuvième article, chaque bifurcation étant composée de deux articles : l'article terminal de la droite est semblable

à l'article normal, tandis que celui de la gauche est élargi, déprimé, et largement échancré à l'extrémité.

— *Le même membre* présente une nouvelle espèce du genre *Chiasognathus*, provenant du Chili, et remarquable en ce qu'elle ferait le passage de ce genre à celui des *Sphenognathus*.

— M. Guérin-Méneville annonce qu'un Coléoptère que l'on croyait jusqu'ici exclusivement propre au nord de l'Europe, et principalement à la Laponie, le *Dytiscus laponicus*, doit être regardé comme appartenant aussi à la *Faune française*. M. Cogordan a trouvé cet insecte dans les Pyrénées, à une grande hauteur. — M. L. Fairmaire fait observer que déjà précédemment M. Ghiliani avait indiqué le *Dytiscus laponicus* comme habitant le Piémont.

— M. L. Fairmaire communique un Mémoire en espagnol de M. Graells, contenant la description de Coléoptères nouveaux propres à la *Faune centrale* de l'Espagne, dont suivent les diagnoses :

1. *Cebrio Carrenoi*. — Femelle. — *Aptera, subpubescens, capite, thorace pedibusque testaceis, punctatis; antennis subclavatis, brevibus, oculis mandibulisque nigricantibus; elytris abdomine paulò plusquam dimidio brevioribus, acuminatis, à basi divaricatis, glabris, pallidis, latè striatis, interstitiis vagè et profundè punctatis; abdomine gravido, gibbo, suprà glabro, nitido, luteo-vitelino; subtùs hirsutulo, ultimis segmentis obscurioribus, oviscapo longo, apice bicuspidato; pedibus brevibus*. — Long. 2 cent., lat. 6 mill.

Le mâle a été décrit dans les *Annales de la Société Entomologique* de France, 1847, p. 306.

2. *C. rufifrons*. — Mâle. — *Pallidè testaceus, punctatus, subvillosus, thorace pedibusque clarioribus, fronte rufescente, oculis apiceque mandibularum nigris; tergo tenuiter punctulatus; elytris, striatis subrugosis, sparsè punctatis*. — Long. 14 mill.; lat. 6 mill. 1/2. — Guadarrama.

3. *Anomala rugatipennis*. — *Cupreo ænea, nitida, an-*

*tennis, palpis, segmento penultimo abdominali testaceis, unguibus piceis. Suprà, capite thoraceque punctatis; elytris striato-rugosis, subscrobiculatis, costis prominulis; pygidio variolosulo, subtus ruguloso punctato. — Long. 13 mill.; lat. 8 mill. — Guadarrama.*

4. *Misolampus scabricollis. — Ater, nitidus, tenuissimè punctatis, antepectore lateribusque tergo subrugoso-scabrosus; antennis et tarsis piceo-ferrugineis; ore plantisque pilosis, elytris haud striatis. — Long. 13 mill.; lat. 16 mill. — Guadarrama.*

5. *Mylabris Dufourii. — Subvillosa, nigra, subtiliter punctulata; elytris pallidè testaceis, apice nigro marginatis et ciliatis, 12 maculatis, sex-singulo, prima humerali, margine parallela, scutellum circumdante; secunda propè suturam; tertia in medio, juxtà marginem; quarta versùs suturam; quinta antè apicem, ferè marginali; sexta minore, propè suturam. — Long. 17 mill.; lat. 7 mill. — Guadarrama.*

6. *M. hieracii. — Nigra, subvillosa. Thorax medio et posticè subfoveolatus. Elytra testacea, pube brevi nigra adpersa, utrinque 4 lineis elevatis; utrinque, 6 punctis nigris, quorum tria externa ferè marginalia; primum ad humerum, secundum medio, procul a margine, tertium juxtà marginem, apicem versùs; tria interne ad suturam, antennis ferè opposita. — Long. 20 mill.; lat. 7 mill. — Guadarrama.*

7. *M. sobrina. — Nigra, villosa. Elytra luteola, pilis brevibus, nigris, dense tecta; maculis 5 nigris, prima humerali, oblongo-ovata; secunda illæ opposita, difformi, per suturam ad elytrorum basim dependente, cum macula alterius elytris conjuncta; tertia ovata, majore; quarta minore, ferè quadrata, versùs suturam; quinta maxima, emarginata, apicali, puncta luteola ornata. — Long. 14 mill.; lat. 3 mill. 1/2. — Guadarrama.*

8. *Thylacites oblongus. — Oblongo-ovatus, niger, squammis cinereo submetallicis tectus, setulosus. Caput*

*thoraxque confertissimè granuloso punctata, rostro fossula lineari. Thorax lateribus ampliatis, plaga discoidali obscuriore subrhombea elytra ruguloso-striato-punctatis.* — Long. 10 mill. ; lat. 4 mill. — Madrid.

9. *Cneorhinus lateralis.* — *Oblongo-ovatus, niger, punctato-subgranulosus, densè squamosus; suprà squamulis griseo-aurulentis; lateribus infràque viridi nitentibus; ora, antennis pedibusque setulosis; elytris striato punctatis.* — Long. 9 mill. ; lat. 4 mill. — Galice?

10. *Dorcadion Perezi.* — *Caput vittis tribus albidis, antennis nigris, Thorace carina dorsali albido tenuissimè limbata, lateribus canescente nigroque trivittatis, scutellum nigrum, nitidum. Elytra sutura vittaque marginali alba, in apice uncinata, macula sagittiformi suturæ conjuncta.* — Long. 14 mill. ; lat. 5 mill. — Guadarrama.

— M. H. Lucas fait connaître un Mémoire intitulé : *Observations sur un nouveau genre de l'ordre des Coléoptères (Stenomera) qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique.* Après de nombreuses considérations générales sur la place que doit occuper ce genre dans l'ordre des Coléoptères, et après avoir démontré qu'il doit entrer dans la tribu des *Clérites*, l'auteur en donne la caractéristique suivante :

GENUS STENOMERA. — *Caput longius quàm latiùs, anticè transversum excavatum. Labium parvum, multò longius quàm latiùs, anticè fortiter transversum excavatum. Mandibulæ parvæ, proeminentes, validæ, anticè acutæ sed non emarginatæ. Palpi maxillares elongati, validi, primo articulo maximo, secundo parvo, tertio majore, in medio inflato anticèque truncato. Palpi labiales breves, exiles, articulo terminali sat magno, in medio inflato. Oculi inflati, proeminentes, rotundati. Antennæ elongatæ, primo articulo sat magno, secundo brevi, subsequentibus (3, 4, 5, 6 et 7) minimis, confertissimis, 8, 9, 10 et 11 dentato-pectinatis in mare, 8 et 9 tantum den-*



*tato-serratis in fœminâ. Thorax cordiformis, supra convexus, ad basim angustatus. Scutellum sat magnum, triangulare. Elytra elongata, convexa, ad humeros proeminentia, in medio sensiter angustata, posticè rotundata abdomenque tectentia. Pedes exiles, elongati, tarsis integris, exilibus, elongatis tantùmque quadri-articulatis terminati.*

L'espèce type est le *Stenomera Blanchardi*. — *S. capite thoraceque nigro-nitidis, fortiter confertimque punctatis, hoc in medio longitudinaliter convexo, ad latera subdepresso utrinque anticè rubescente unimaculato; scutello lævigato, nigro-nitido; elytris fortiter confertimque punctatis, nigro-nitidis, suturâ lateribusque rubescente-marginatis; sterno abdomineque nigro-nitidis, subtiliter confertimque punctulatis, segmentis posticè rubescente marginatis; pedibus nigris, tarsis rubescentibus.*

*Fœminâ a mare differt: maculâ rubescente utrinque thoracis majore, suturâ lateribusque elytrorùm latius rubro-marginatis, abdomineque omninò rubescente.* — Long. 5 millim.  $\frac{1}{4}$ ; lat. 1 millim.  $\frac{1}{4}$ : mas. Long. 6 millim.  $\frac{1}{2}$ ; lat. 2 millim. fœmina. — Habite les environs de Misserghin, où cette curieuse espèce a été découverte par M. le major Blanchard.

*Séance du 12 Décembre.* — Il est donné lecture de la suite du travail de M. Boyer de Fonscolombe, intitulé: *Ichneumonologie provençale*. Les genres compris dans ce nouveau Mémoire sont ceux des *Glyptateres*, *Polysphincta*, *Schizopyga*, *Clistopyga*, *Lissonota*, *Pimpla*, *Ephialtes*, *Rhyssa*, *Trachyderma*, *Metopius* et *Catopyga*. Ce dernier groupe générique est créé par M. Boyer de Fonscolombe, qui lui assigne pour principaux caractères: segments creusés de lignes enfoncées; aréole distincte; abdomen recourbé en dessous vers son extrémité; les troisième et septième segments détachés et découverts: l'espèce unique, placée dans le genre *Catopyga*, a reçu le nom spécifique de *C. obvoluta*, et a pour diagnose: *Scutello, thoracis maculis pedibusque luteis; coxis nigris; antennis*

*abdomineque rubescente-castaneis, hoc segmentorum margine elevato luteo.*

— M. Guérin-Méneville donne lecture d'un Mémoire sur les insectes qui vivent dans les tabacs, et que l'on trouve à Paris dans la manufacture de tabac.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de ses collègues une nouvelle espèce de *Carabus* découverte par M. le major d'Aumont, aux environs de Djemmaâ (province d'Oran), dans l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique. Cette espèce, d'une taille assez grande, est surtout remarquable par sa tête très-allongée et la forme très-étroite de son thorax, ce qui lui donne un faciès tout particulier; elle a reçu de notre collègue le nom de *Carabus Aumontii*.

— Il est donné lecture d'une Note de M. Edouard Perris, sur les mœurs du *Coniatus chrysochlora*, Lucas. Dans ce travail, l'auteur démontre que ce Coléoptère, que l'on regardait comme exclusivement propre au nord de l'Afrique, se rencontre aussi à la Teste; en outre, il contredit quelques-uns des faits avancés sur les mœurs de ce curculionite par M. H. Lucas, d'après le témoignage de M. Durieu de Maisonneuve.

— M. H. Lucas répond ensuite à la Note de M. Edouard Perris; et notre collègue, en montrant six individus du *Coniatus chrysochlora*, qui ont été recueillis à la Teste, fait observer qu'il est tout-à-fait de l'avis de M. Ed. Perris, et que la seconde communication qu'il a faite à la Société, au sujet des transformations de cette jolie espèce, doit être considérée comme étant en quelque sorte une modification de sa première note.

*Séance du 26 Décembre.* — Il est donné lecture d'une Notice de M. Graëlls sur la *Saturnia Isabellæ*, qu'il vient de découvrir en Espagne. ( Voy. page 601. )

— M. Duméril adresse une Note sur le *Theridion civicum*, espèce d'Aranéide décrite récemment par M. H. Lucas, et qui salit promptement nos monuments, en établissant

ses petites toiles sur leurs murs. Dans ce travail, le savant académicien donne des détails nouveaux sur les habitudes de cette Aranéide, et il indique les moyens qui lui semblent propres à l'empêcher de salir, et par suite de dégrader nos monuments et constructions de tous genres.

— La Société procède ensuite, pour la dix-neuvième fois depuis sa fondation, au renouvellement de son bureau. Voici le résultat de cette élection : Président, M. *Chevrolat*; vice-président, M. *Reiche*; secrétaire et secrétaire-adjoint, MM. *Desmarest* et *Pierret*; trésorier et trésorier-adjoint, MM. *Buquet* et *Fairmaire*; archiviste, M. *Doué*.

Dans sa séance du 9 janvier 1850, la Société a complété son bureau, en nommant archiviste-adjoint M. *Jacquelin-Duval*.

— La Société décide qu'à l'avenir elle tiendra ses séances à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle qui vient d'être mise à sa disposition par M. le préfet du département de la Seine.

E. DESMAREST.

### III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

DESCRIPTION d'une nouvelle espèce d'*Oiseau-Mouche*, par MM. J. BOURCIER et E. MULSANT. — Lue à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres-et-Arts de Lyon, le 17 juillet 1849.

Cette description, qui occupe deux pages in-8°, est destinée à faire connaître une espèce découverte récemment par M. J. Bourcier, envoyé comme consul de France dans la république de l'Équateur. Il a rencontré cet oiseau, que les auteurs nomment *Trochilus pichincha*, près des neiges éternelles du Pichincha, de 3,500 à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle se tient principalement dans les gorges moins froides où le sol, dépouillé de neige, permet à la terre de se parer de quelques végétaux. Elle affectionne

d'une manière presque exclusive l'arbuste nommé *Chuquiraga insignis*. Voici la description du mâle :

Bec court, arqué, dilaté à la base, à narines couvertes, noir. Tête et parties du cou revêtues de plumes squamiformes, d'un bleu violet brillant; parties postérieures du cou ornées d'un collier de plumes noires et soyeuses. Dessus du corps et couvertures des ailes d'un vert grisâtre, prenant sur la couverture caudale une teinte verte plus prononcée. Ailes d'un gris cendré. Queue faiblement entaillée, à dix rectrices droites, les externes d'un onzième plus longues que les médiaires, barbulées seulement à la base, les autres blanches. Dessous du corps d'un blanc de neige sur la poitrine et sur le ventre, celui-ci longitudinalement rayé de noir sur la partie postérieure. — Long. tot. 0,145; bec, 0,023., etc.

#### IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

##### *Lama et Alpaca.*

On se rappelle que, grâce aux efforts persévérants du savant professeur de zoologie des Mammifères et des Oiseaux, au Muséum d'histoire naturelle, qui poursuit avec un zèle si louable la patriotique idée de doter la France des animaux utiles qui sont déjà domestiques dans d'autres contrées, le gouvernement français vient d'acquérir le beau troupeau de Lamas et de Vigognes formé dans les Pays-Bas par les soins du roi de Hollande. Il est heureux que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire ait déployé une grande activité dans cette affaire, car nous allions être prévenus par le Piémont. En effet, nous trouvons dans la *Gazette piémontaise*, journal officiel, du 11 décembre 1849, un article qui annonce que le gouvernement, comprenant toute l'utilité de l'introduction et de la naturalisation du Lama et de la Vigogne, avait voulu acheter le troupeau du roi de Hollande, mais qu'ayant été devancé, il avait été obligé de s'adresser à

l'Amérique. Ce journal ajoute qu'un agent spécial vient de recevoir la mission d'aller y chercher un certain nombre de ces précieux animaux, afin d'en introduire l'espèce sur les hauts plateaux du royaume de Sardaigne.

---

En septembre 1846, pendant mon premier voyage dans le midi de la France, j'avais observé un petit Coléoptère très-agile, dont j'avais trouvé trois individus seulement dans le nid d'un *Pompile* creusé à huit ou dix centimètres dans la terre compacte. N'ayant pas trouvé le temps d'étudier ces trois Coléoptères, je les ai gardés avec le *Pompile* chez lequel ils avaient habité, dans l'intention de m'en occuper plus tard. J'ai montré ces insectes à M. Aubé, membre de la Société Entomologique de France, qui m'a prié de lui en donner un individu, ce que j'ai fait avec plaisir. M. Aubé, qui a communiqué cet insecte à M. Kiesenwatter, a bien voulu me faire connaître le résultat suivant de l'examen que cet entomologiste en a fait.

Mon Coléoptère forme une espèce nouvelle d'un nouveau genre fondé par M. Schiodte, dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles* de Copenhague, sous le nom de *Bathyscia*. Ce genre avait été signalé par Zeltcampf, sous le nom d'*Oxyops*, mais il n'avait pas été caractérisé suffisamment, et le nom était déjà employé.

Aujourd'hui ce genre *Bathyscia* se compose de cinq espèces, dont deux trouvées en Carniole, dans des souterrains, deux aux Pyrénées et le mien, trouvé dans un nid de *Pompile*, à Montrieux, près Toulon, dans la propriété d'un entomologiste très-distingué, M. Lefebure de Cerisy. M. Kiesenwatter a nommé mon espèce *Bathyscia Aubei*.

Ce petit groupe me semble très-voisin des genres *Ptomaphagus* et *Leptinus* d'Illiger et de Müller, et il est probable que M. Schiodte, en le créant, et M. Kiesenwatter, en l'enrichissant de nouvelles espèces, ont fait connaître ses affinités avec eux et les caractères qui l'en distinguent.

(GUÉRIN-MENEVILLE.)

M. *Brisout de Barneville* nous prie d'insérer la réclamation suivante :

« M. Desmarest, dans le compte-rendu de la séance de la Société Entomologique de France du 10 octobre 1849 (*Rev. et Mag. de Zoologie*, novembre, 1849, pag. 582), m'a attribué l'indication, comme espèces nouvelles pour la *Faune parisienne*, des *Acrydium italicum*, *migratorium*, *grossum*, *lineatum*, *biguttulum* et *dispar*; c'est une erreur à laquelle je suis absolument étranger. »

---

## V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Sur la demande d'un grand nombre de nos souscripteurs, nous nous décidons à donner, à la suite des *Mélanges*, le titre et le prix des ouvrages récemment publiés, soit en France, soit à l'étranger. Ces listes provisoires ne nous empêcheront pas de publier des analyses détaillées des ouvrages qui nous seront adressés, mais elles serviront à signaler, en attendant, leur existence aux naturalistes des départements et de l'étranger.

Comme le but essentiel de ce Bulletin est seulement d'avertir le plus promptement possible nos abonnés de l'apparition des ouvrages, nous n'attendrons pas que ces livres soient parvenus à Paris, et nous puiserons à toutes les sources possibles les indications que nous donnerons. Cette manière de procéder nous exposera bien quelquefois à adopter des erreurs, mais elles seront corrigées dès que nous aurons pu les reconnaître, aussitôt que nous aurons vu les ouvrages dont nous aurons donné les titres d'après des indications plus ou moins positives.

*Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842*, publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique.

*Histoire Naturelle des Mollusques.* 2 vol. grand in-4, avec un atlas de 250 planches, par M. *Deshayes*.

La publication a lieu par livraisons de 6 planches et 4 feuilles de texte.

25 livraisons sont en vente. — Chaque livraison est du prix de 16 fr. (Paris, Masson, libr.)

*Histoire générale et particulière du développement des corps organisés*, par M. *Coste*; publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. Paris, 1848-1850. 3 volumes in-4, avec 50 planches grand in-plano, gravées en taille-douce, imprimées en couleur et accompagnées de contre-épreuves portant la lettre. — Prix de la livraison, 52 fr.

Deux livraisons sont en vente, texte et planches. (*Id.*)

*Traité élémentaire de conchyliologie*, avec l'application de cette science à la géognosie. 3 vol. et atlas grand in-8 de 150 planch. environ, par M. *Deshayes*, publiés en 18 ou 20 livr. Chaque livr., fig. noires. Prix : 5 fr.

— *Le même* fig. coloriées, — prix : 12 fr.

12 livraisons sont en vente; il paraît une livraison tous les quatre mois. (*Id.*)

*Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphiques*, par M. *Alcide d'Orbigny*. Paris, 1850. 2 vol. grand in-18, avec 590 gravures dans le texte et 16 tableaux. Prix : 10 fr.

*Prodrome de paléontologie stratigraphique universelle*, faisant suite au Cours élémentaire de Paléontologie et de Géologie stratigraphiques. 3 vol. gr. in-18 Jésus Prix : 24 fr.

Le tome premier est en vente. (*Id.*)

*Histoire naturelle des Mollusques terrestres et d'eau douce qui vivent en France.* Par l'abbé *Dupuy*. Paris, 1848-1849, 2 vol. in-4 avec 16 planches lithographiées par J. Delarue. Prix : 60 fr.

3 fascicules sont en vente; prix de chacun : 10 fr. (*Id.*)

*Du développement du fœtus*; Mémoire présenté à l'Académie des Sciences en réponse à la question suivante : Déterminer, par des expériences précises, quelle est la succession des changements chimiques, physiques et organiques qui ont lieu dans l'œuf pendant le développement du fœtus chez les oiseaux et les batraciens, par MM. *Baudrimont* et G. S. *Martin Saint-Ange*.

630 REV. ET MAG. DE ZOOLOGIE. ( *Décembre 1849.* )

Paris, 1850, beau volume in-4, avec 18 planches gravées en taille douce et magnifiquement coloriées. Prix cartonné : 28 fr. (*Id.*)

*Catalogue des Coquilles de l'île de Corse* 1 vol. in-8 de 7 feuilles. Avignon, 1848. Prix : 6 fr.

*Diptères exotiques nouveaux ou peu connus*, par J. Macquart. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> suppléments. Lille, 1848. Prix de chaque : — 7 fr.

*Iconographie ornithologique.* Nouveau recueil général de planches peintes d'Oiseaux pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de Buffon et aux planches coloriées de MM. Temminck et Laugier, accompagné d'un texte raisonné critique et descriptif publié par M. O. Des Murs, figures dessinées et peintes par Oudard. Chaque livraison renferme six planches.

Prix de la livraison in-fol. — 12 fr. — In-4<sup>o</sup>. — 8 fr.

*Ornithologie européenne*, ou Catalogue analytique et raisonné des Oiseaux observés en Europe, par C. D. Degland. 2 vol. Lille. 1849. Prix : — 18 fr.

*Mémoires sur les Cyclostomes*, par Partiot. Toulouse, 1849. Prix : 2 fr.

---

#### ANNÉE 1849.

Texte	40 feuilles.
11 planches noires. Valeur	11
6 planches coloriées. Valeur	9
<hr/>	
Total.	60 feuilles.

---

#### AVIS ESSENTIEL.

Pour la régularité du service, il est essentiel que les personnes qui ne désireraient pas continuer de souscrire à la *Revue et Magasin de Zoologie* nous en avertissent (*franco*) avant le 10 février. Les abonnés qui n'écriront pas seront considérés comme continuant de souscrire, et recevront, avec le premier numéro, une traite de 24 francs (23 francs pour les départements, et 1 franc pour la traite).



# TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1849.]

## I. TABLE DES MATIÈRES.

Académie des Sciences de Paris. 36, 84, 150, 196, 223, 291, 365, 422, 464, 516, 561, 603.	Antelodon, Mam. foss. Aymard. 303
Acalles amplicollis ins. Fairmair. 36	Araignée des monuments. Du- mèril. 624
Achromatopsie. D'Hombre-Fir- mas. 424	Argas talaje, arach. Guér.-Mén. 342
Aciqnemis variegatus., ins. Fair- maire. 511	Arremon frontalis, ois. Tschudi. 241
Acide cyanhydrique. Coze. 296	Athene leucopsis, ois. Hartlaub. 496
Acerididés., ins. Brisout de Bar- neville. 41	Athlephorus Klugii, ins. Bur- meister. 266
Aeridium brevipenne., ins. La- boulbène. 158	Astacus fluviatilis, crust., Des- marest. 159
Actinies (organis. des). Hollard. 479	Barbu orangé, ois. Deville et O. Des Murs. 161
Æpus Robinii., ins. Laboulbène. 157	Biensis typus, ois. Pucheran. 28
Agapantida pulchella., ins. Whi- te. 251	Blattidées, ins. (caractères des). Brisout de Barneville. 160
Agouti et Civette (pathol.) Des- marest. 49	Bombyx chrysothæa, ins. Bel- lier de la Chavignerie. 44
Agrilus indignus., ins. Fairmaire 35	Bombyx pudibunda, ins. Reeb. 43
Agripnus, ins., 3 esp. Fairmaire 35	— Isabellæ, ins. Graëlls. 601
Alcimus dilatatus, ins. Fairmaire 416	Bostrichus nigriventris, ins. Luc- cas. 160
Allantoïne (chim. org.). Wœhler 365	Brachélytres, ins., 7 esp. Fair- maire. 287
Alpacas et Alpa-Vigogne, mam. Geoffroy St.-Hilaire. 38, 39, 562	Brachinus crepitans, ins. Rouget. 301
Amorphozoaires. D'Orbigny. 545	Bryaxis hæmatica, ins. Duval. 302
Ampelis formosa, oiseaux. Hart- laub. 275, 493	Bucco lanceolata, ois. Deville. 56
Anabates, ois., 4 esp. Tschudi. 242	Buprestides, ins. 2 esp. Fair- maire. 253
Anatina hispidula, moll. Recluz. 400	Buse Blanchet, ois., Lafresnaye. 390
Anceus vorax, crust. Lucas. 299	Callidium diversicorne, insect. White. 249
Anchomenus, ins., 3 esp. Fair- maire. 34	Calliprason marginatum, insect. White. 253
Anehonus cribricollis, ins. Co- querel. 227	Callospiza, ois. 3 esp. Tschudi, 239
Anesthétiques (moyens). Stanis- las Julien. 84	Camaragnathus, ins., 2 esp. Ber- trand Bocandé. 460
Ani, ois. (observat. sur l'). Lher- minier. 324	Canard (fem. à plum. de mâle). Lafresnaye. 177
Anodonta Dupuyi, moll. Ray et Drouet. 29	Capito, ois., 3 esp. Tschudi. 242
Anomala rugatipennis, insectes. Graëlls. 620	— amazonicus. Deville et O. Des Murs. 161

Carabiques, insect., 6 esp. Fairmaire.	280	Colaspis pallidipennis, insecte. White.	253
Carabiques de la Guinée. La Ferté-Sénéctère.	345	Coléoptères de France. Duval.	297
Carabus Daumontii, insect. Lucas.	624	— d'Europe et d'Algérie. Gaubil.	587
Carabus (champignon). Lucas.	230	Coléoptères d'Europe (descrip. de 5 esp.). Fairmaire.	474
Cassicus Oseryi, ois. Deville.	57	Coléoptères d'Espagne. Graëlls.	619
Cat. des Moll. de Hongrie, Porro.	254	— (larves de). Mellié.	230
Caurale, ois. (observat. sur le). Lherminier.	325	— de la Polynésie. Fairmaire.	277, 352, 410, 445, 504, 550
Caverne nouvelle. D'Hombre-Firmas.	196	Columba meloda, ois. Tschudi.	244
Cebrio, ins., 2 esp. Graëlls.	620	Colombelles fossiles, Bellardi.	266
Cecidomyia tritici, ins. Amyot.	576	Conception double. Cardan.	41
Céphalopodes (locomot. des). Robin et Segond.	333	Coniatus chrysochlora, ins. Peris.	624
Chamæpelia gracilis, ois. Tschudi	244	Conurus, ois., 3 esp. Cabanis et Tschudi.	243
Chamæza olivana, ois. Tschudi.	237	Conurus erythrochlorus, oiseaux. Hartlaub.	274
Charadrius, ois., 2 esp, Tschudi.	246	Coptomma acutipenne, insect. White.	249
Charençons et Alucites (destruct. des). Herpin.	89	Coquilles fossiles. Lorry.	523
Charençons (action du carbone sur les). Barruel.	372	Coq de roche (observat. sur le). Lherminier.	324
Chiagnognatus, ins. Reiche.	620	Corps organ. (histoire nat. des). Duvernoy.	481
Cheval (courses). Richard.	198	Corythopis torquata, ois. Tschudi	236
Chien monstrueux. Cognot.	38	Coturnix histrionica, ois. Hartlaub.	495
Chilocorus uva, ins. Coquerel.	228	Courlan, ois. (observat. sur le). Lherminier.	325
Chloroforme. Coze.	86, 201	Gouroucou, ois. (espèce nouv.). Deville et O. Des Murs.	331
Chryssanthes, ins. (anomalie). Romand.	90	Crex, ois., 2 esp. Tschudi.	246
Cicada fraxini, ins. Millet.	45	Crustacés p'Afrique. Lucas.	298
Cicindèles, ins. Laferté-Sénéct.	319	— de l'Afrique australe. Kraus.	304
Cicindélètes de Guinée, insect. Guérin-Méneville.	76, 138	Crustacés fossiles. Robineau-Desvoidy.	88
Cigales, ins., 3 esp. Signoret.	407	Cryptophagus cellaris, ins. Newport.	307
Cillurus palliatus, ois. Tschudi.	241	Crypturus, ois., 2 esp. Tschudi.	245
Cinclus leucocephatus, oiseaux. Tschudi.	237	Cuculus macrourus, oiseaux. Verreaux et O. Des Murs.	277
Circulation dans les insectes. Léon Dufour, — Nicolet, — Dujardin — et Blanchard.	37, 190, 225, 293	Curculionites, insect., 25 esp. n. Fairmaire.	457, 504, 550
Cis Mellie, ins. Coquerel.	227	Cylidrus Vescoi, ins. Fairmaire.	36
Cissopis minor, ois. Tschudi.	240	Cyphorhinus thoracicus, oiseaux. Tschudi.	237
Civet et Agouti (pathol.). Desmarest.	49	Dasysterna, ins., 2 esp. Lucas.	583
Clavicornes, ins., 5 esp. Fairmaire.	362	Delphinus brevidens (foss.). Dubreuil et Gervais.	40
Cleogonus Fairmairii, ins. Coquerel.	227	Dendrocolaptes (monogr. des), ois. Lafresnaye.	328
Cneorhinus lateralis, insectes. Graëlls.	622		
Chrysis ignita, ins. Laboulbène.	159		
Coccinella Tasmanii, ins. White.	253		
Cochenilles (parasites). Guérin-Méneville.	91		

— chunchotambo et validus. Tschudi.	242	Fibres musculaires. Straus-Durkeim.	87
Derobranchus agylas, ins. Fairmaire.	230	Fibres du cœur. Lebert.	203
Diabète (phys. exp.). Bernard.	153	Fibrine du sang, etc. Maréchal.	426
Dicrurus modestus, ois. Hartlaub	495	Fossiles. Rouault — Leymerie.	150, 293
Dinema filicornis, ins. Fairmaire	488	Fulica ardesiaca, ois. Tschudi.	246
Diphyrhynchus chalceus, insect. Fairmaire.	445	Galbula, ois., 2 esp. Deville.	55
Diptères d'Espagne. L. Dufour.	155	Galéode, arach. L. Dufour, — Blanchard.	150, 153
Dreissena Salléi, moll. Recluz.	69	Galéodes et Scorpions (appareil digestif). L. Dufour.	201
Dorcadida bilocularis, ins. White	252	Galerita Lecontei, ins. Sallé.	155
Dorcadion Perezii, ins. Graëlls.	622	Gallinago Bernieri, ois., Pucheran.	28
Dysporus variegatus, ois. Tschudi.	247	Gallirale brachyptère, ois. Lafresnaye.	434
Dyticus Laponicus, ins. Guérin-Méneville.	620	Germe (couche superf. du). Remak.	39
Eburida sublineata, ins. White.	248	Ghitânes, antrop. Ducouret.	427, 524
Echenillage. Bellier de la Chavignerie.	44, 267	Glareola Geoffroyi, ois. Pucheran	28
Elatérides, ins., 5 esp. Fairmaire	355	Guacharo, ois. (observ. sur le). Lherminier.	323
Elaters, ins. Fairmaire.	154	Halieus albigula, ois. Tschudi.	247
Elater segetis, ins. Bruand.	93	Halitherium Raulinii, foss. Gervais.	224
Electricité animale. Becquerel, — Bois-Reimond.	205, 223, 225	Hélopiens, ins., 4 esp. Fairmaire	450
Electricité musculaire. Despretz.	225	Hémiptères de France. J. Duval.	156
Electro - physiologie. Ducros.	226, 293, 365, 369, 424	Hesperophanes et Stenopterus, ins. Lucas.	43
Electro-physiologie. Matteucci.	203	Heterocerus fossor, ins. Blanchard.	619
Eléphant (défenses d'). Duval.	423	Hipparions, paléont. Gervais.	466
Eléphant et Mastodonte. Gervais	151	Hippopotames, mammif. Duvernoy.	291, 464
Elænia, ois., 3 esp. Tschudi.	233	Huitres (propagation des). Quatrefores.	88
Elytrurus, ins., 2 esp. Fairmaire	36	Hylophilus, ois., 2 esp. Tschudi.	238
Embryogénie. Serres.	85	Hypomorphnus leucurus, ois. Lafresnaye.	388
— des tarets. Quatrefores.	196	Hyponomeuta padella, ins. Guérin-Méneville.	43
Emmagleus nosodermoïdes, ins. Fairmaire.	449	Ichneumonologie provenç. Boyer de Fonscolombe.	623
Enteledon, mam. foss. Aymard.	303	Iconographie ornithologique. O. Des Murs.	205
Etudes entomologiques. Baudi et Truqui.	525	Icterus melanopterus, ois. Hartlaub.	275
Euscarthmus, ois., 2 esp. Cabanis.	234	Infusoires (développ. des). Pouchet.	39
Expos. des prod. de l'Agriculture et de l'Industrie. Focillon.	378	Infusoires (origine des). Gros.	469
Exorista, ins. Lucas.	302	Injections (physiol.). Flourens.	368
Fallenia fasciata, ins. L. Dufour.	470	Injection des glandes. Michel.	425
Faune et Flore de l'Etna. Sava.	429	Insectes des Marquises, etc. Fair-	
Faune du Pérou. Tschudi (ornithologie). Cabanis.	97, 232		
Fécondation artificielle des Poissons. Haxo.	151		
Fécondation des Huitres. Carbonnel. — Quatrefores.	ib.		
Foie (structure du). Retzius.	366		

maître.	34	maître.	417
Insectes de la Nouvelle-Zélande.		Méloé (anat. et développ. du).	
White.	248	Newport.	305
Insectes nuisibles. Richard.	308	Membres sup. et inf. (homologie des). Rigaud.	564
Isodera villosa, ins. White.	251	Merganetta leucogenys, oiseaux.	
Iulus Leprieurii., ins. Lucas.	471	Tschudi.	247
Jabiru ( tubercules chez les ).		Métamorphoses de 2 espèces d'Anobium. Rouzet.	474
Desmarest.	54	Métis de Pilet et de Canard sauvage. Lafresnaye.	179
Jaçamerops Isidorii, ois. Deville	55	Micropogon Bourcierii, ois. Lafresnaye.	116
Lait des mam. et OEufs des ovipares. Joly.	562	Micropogon Hartlaubii, ois. Lafresnaye.	176
Lama, mam. Wisse.	428	Mictis nigricornis, ins. Signoret.	297
Lamas et Alpacas, mam. Geoffroy Saint-Hilaire.	562 et 626	Miel (composition du). Soubeiran.	294
Lamellicornes, ins., 3 esp. Fairmaire.	413	Migration des ois. Sélys-Longchamps.	207
Lamia flavipes, ins. White.	251	Mimus longicaudatus, ois. Tschudi.	237
Lampromyia funebris, ins. L. Dufour.	471	Mesolampus scabricollis, insect. Graëlls.	621
Laphria maroccana, ins. Lucas.	91	Mænura superba, ois., Verreaux	113
Laphryra audouini, ins. Reiche.	93	Mollusques bryozoaires. A. d'Orbigny.	499
Larus Bonapartei, ois. Tompson	264	Mollusques d'Espagne (catalog.) Graëlls.	45
Larus, ois., 2 esp. Tschudi.	247	Mollusques de l'Afrique australe Krauss.	108
Larynx (fonctions du). Segond.	202	Mollusques univalves des Etats-Unis. Sth.-Haldeman.	307
Latrodectus martius, ins. Lucas.	92	Mollusques (vésicule calcifère des). Pouchet.	294
Leander erraticus, crust. Desmarest.	231	Monas prodigiosa, infus. Ehrenberg.	48
Lebia bembidioides, ins. Fairmaire.	43	Monocrepidius, Ins., 3 espèces. Fairmaire.	35
Leptopogon superciliaris, ois. Tschudi.	234	Mouton (statist. chronique du). Barral.	524
Limnoria terebrans, crust. Lucas.	157	Mouton d'Abyssin. Rochet d'Héricourt.	562
Linguatules (organ. et développ. des). Van-Beneden.	431	Musaraigne, mam. Coquerel.	95
Lomanotus, moll. Vérany.	593	Mya truncata, moll. Recluz.	398
Longicornes des Etats-Unis. Haldeman.	376	Myarchus atropurpureus, ois. Cabanis.	233
Lophiodon et Palæotherium, fos. Gervais.	519	Mydas Weddellii, mam. Deville.	55
Lucilla dispar, ins. L. Dufour.	154	Myiodoctes, ois., 2 esp. Tschudi	238
Lutaria Senegalensis, moll. Recluz.	67	Mylabris, ins. 3 esp. Graëlls.	621
Lypornix ruficapilla, ois. Tschudi.	242	Myodaires (larves de). Robineau-Desvoidy.	157
Lystra punctata, ins. Signoret.	230	Myoxus Dryas, mam. Tyzenhauz	431
Malacobdelles (organisat. des). Blanchard.	564	Myriapodes d'Amérique. Lucas.	594
Mammifères fossiles. Gervais.	202, 223, 518	Nerfs (structure des) Coze et Michels.	372
Masse du sang. Vanner.	224		
Megacephala euphratica, insect. Desmarest.	302		
Melasomes, insect., 4 esp. Fair-			

Nerita Webbei, moll. Recluz.	70	Phrygillus, ois., 2 esp. Cabanis et Tschudi.	241
Nymphé. ins. P. de Saint-Martin.	298	Phytobius hydrophilus, ins. L. Dufour.	535
Ochrites, ois. Cabanis.	235	Pics, ois., esp. nouv. A. Malherbe.	539
Ocydromus Dieffenbachii, ois. G.-R. Gray.	438	Picus hæmatogaster, ois. Tschudi.	243
Odontophorus, ois., 2 espèces. Tschudi.	245	Pieris crotægi, ins. Guér.-Mén.	156
Odontoptera Carenoi, ins. Signoret.	157	Piestodesmus, ins. Lucas.	598
Œdicnemus superciliaris, ois. Tschudi.	246	Pionus fuscicapillus, ois. Verreaux et O. Des Murs.	58
Œstride (larve d'). Joly.	371	Pithys leucophrya, ois. Tschudi.	236
Œufs de la Poule Sultane. O. Des Murs.	439	Placusa scapularis, insect. Fairmaire.	288
Œufs de Poissons (fécondation artificielle). Haxo.	151	Pleurotomes (monogr. des). Bellardi.	110
Oiseaux d'Afrique, 5 esp. Hartlaub.	494	Plochionua Pradierii, ins. Fairmaire.	34
Oiseaux et Mamm. nouv. Deville.	55	Pluie d'insectes. Tizenhauz.	72
Oiseaux (migrat. des). Sélys-Longchamps.	207	Podargus cinereus, ois. Verreaux.	59
Onychognathus fulgidus, oiseaux Hartlaub.	495	Polypes bryozoaires. Van-Beneden.	477
Onychorhynchus Castelnaui, ois. Deville.	56	Polypiers fossiles. A. d'Orbigny.	526
Oophorus instabilis, ins. Fairmaire.	35	Polypiers zoanthaires. Milne-Edwards et Haime.	370, 464
Ophryops pallidus, ins. White.	248	Potamophilus, ins. Coquerel.	228
Orchilus, ois., 3 esp. Tschudi.	234	Praniza, crust., 2 esp. Lucas.	299
Oryga pudibunda, insect. Robineau-Desvoidy, — Bruand, Chevandier, — Bellier de la Chavignerie.	156, 160, 224, 297	Préparations anatomiques. Retzius.	197
Ornysmya lindenii, ois. Parzudaki.	273	Procnias viridis, ois. Cabanis.	238
Ornysmyé Catharinæ, ois. Sale.	498	Procnopsis, ois., 2 esp. Cabanis et Tschudi.	ib.
Ornithologie (Faune du Pérou). Cabanis.	232	Procris pruni, ins. Guérin-Méneville.	156
Ostro-nègres. De Froberville.	87	Psittacus, ois., 2 esp. Tschudi.	243
Pachydermes (classificat. des). Christol.	516	Pterostichus, ins. (monstruosité). Reiche.	619
Palæotherium et Lophidon, foss. Gervais.	376, 518	Ptyonura albifrons, ois. Tschudi.	235
Palpicornes, ins., 2 esp. Fairmaire.	411	Pycnogonides. Dujardin.	366
Papilio Feisthamelii, ins. Lucas, — Boyer de Fonscolombe.	91, 302	Pygolampis littoralis, ins. Coquerel.	228
Parmena antarctica, ins. Withe.	253	Pyralis viridana, ins. Robineau-Desvoidy.	456
Pénélope, ois., 2 esp. Tschudi.	245	Rapaces nocturnes, ois. Pucheran.	47
Petascelis, ins., 2 esp. Signoret.	376	Reptiles (organ. génit. urin. des). Duvernoy.	96
Peuplement de l'Algérie. Bodichon.	294	Reptiles (classific. des). Duvernoy.	209
Phasia (métam. du). L. Dufour, — Robineau-Desvoidy.	92, 94	Rhinobrachys asperulus, insect. Fairmaire.	459
		Salticus formicæformis, ins. Lucas.	373

Sang (globules du). Pappenheim	467	Taxicornes, insect., 6 esp. Fair-	
Sang des vers-à-soie. Guérin-		maire.	420, 445
Méneville.	565	Teichamiza muraria, ins. Robi-	
Sarcoptes auricularum, ins. Lu-		neau-Desvoidy.	94
cas.	160	Ténias (syst. nerveux des). Du-	
Satyrus janira, ins. Bellier de la		jardin, — Blanchard.	367, 369
Chavignerie.	155	Teredo Petiti, moll. Recluz.	64
Sauriens fossiles. Robineau-Des-		Térédiles, ins. Fairmaire.	361
voidy.	88	Testacés de Cuba. Morelet.	267
Sauterelles en Algérie. Guyon.	296	Tetrahinques (développ. des).	
Scatella urinaria, ins. Robineau-		Van-Beneden.	40
Desvoidy.	94	Tetrorea cilipes, ins. White.	250
Scorpion et Galéode (app. diges-		Thamnophilus, ois., 3 espèces.	
tif). L. Dufour.	201	Tschudi.	235
Scraptia fusca, ins. Rouget.	300	Thinocorus ingæ, ois. Tschudi.	245
Scytalopus, oiseaux, 2 espèces.		Thylacites oblongus, ins. Græls.	621
Tschudi.	237	Tinéites (classific. des). Bruand.	298
Scuphorhynchus chrysocephalus,		Tinéite singulière, ins. Double-	
ois. Tschudi.	232	day.	43
Sepia, moll. Robin.	302	Trachélides, ins., 1 esp. Fair-	
Septifère, moll. Recluz.	117	maire.	453
Sesia, ins. Pierret.	158	Trachytherium Raulinii, fossil.	
— cynipsiformis, ins. Blis-		Gervais.	224
son.	229	Trochilus, ois., 3 esp. Tschudi.	242
Setophaga, ois., 2 esp. Cabanis.	238	Troglodytes, ois., 2 esp. Tschudi	237
Sicalis chloris, ois. Cabanis.	241	Trogon Ramoniana, ois. Deville	
Singe fossile. Gervais.	292, 296	et O. Des Murs.	331
Société d'Agriculture.	89, 565, 613	Tugonia Tugon, moll. Recluz.	391
Société des Arts et Science de		Turdus, ois, 2 esp. Cabanis.	237
l'île Maurice.	204	— vulpinus, ois. Hartlaub.	276
Société Entomologique de Fran-		— simplex, ois. Hartlaub.	497
ce.	41, 90, 154, 227, 297, 470,	Tylodes clathratus, insect. Fair-	
	579, 619	maire.	36
Solenocera Philippii, crustac.		Types peu connus, ois. Puche-	
Lucas.	159 et 300	ran.	17
Sorex Madagascariensis, mamm.		Tyrannus chinchoneti, oiseaux.	
Coquerel.	95	Tschudi.	232
Sporophila Luctuosus, ois. Ca-		Unio (embryog. des). Quatrefages	370
banis.	241	Uropoda denticulata, ins. Lncas.	229
Starnænas, ois., 2 esp. Tschudi.	244	Vaches laitières (Industr.). Mar-	
Stenelytres, ins., 4 esp. Fair-		tin de Lignac.	422, 561
maire.	454	Valvules aortiques. Monneret.	523
Stenomera Blanchardi, ins. Lu-		Vers-à-soie d'Assam. Hugon.	111
cas.	622	— (maladies des). Gué-	
Sterna exilis, ois. Tschudi.	246	rin-Méneville.	565
Strepsiptera, ins. Newport.	306	Vertèbres céphaliques, etc. Ma-	
Suc pancréatique. Bernard.	85	zière.	36
Sylvanus sexdentatus, ins. Co-		Vibrio regula (cholériques). Pou-	
querel.	228	chet.	203
Système lymphat. et syst. san-		Xylolotes, ins., 5 esp. White.	252
guin. Rusconi.	467	Zuphium Chevrolatii, ins. La-	
Système musculaire. Duchenne.	295	boulbène.	158
Tachinaires, ins. Macquart.	92		
Tanagra, ois., 2 esp. Tschudi.	239		
— frugilegus, ois. Hart-			
laub.	497		

## III. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Amyot. <i>Cecidomyia tritici</i> .	576, 613	Cognot. Chien monstrueux.	38
Aymard. Antelodon.	303	Coquerel (Ch.). <i>Anchonus</i> <i>cribricollis</i> .	227
Barral. Statistique chimique du mouton.	524	— <i>Chilocorus uva</i> .	228
Barruel. Action du carbone sur les Charençons.	372	— <i>Cis Melliei</i> .	227
Baudi (F.) et Truqui (E.). Etudes entomologiques.	525	— <i>Cleogonus Fairmairei</i> .	<i>ib.</i>
Becquerel. Electricité muscul.	225	— Mœurs de la <i>Cicidela trilinearis</i> .	473
Bellardi. Colombelles fossiles.	266	— Musaraigne nouvelle.	95
— Pleurotomes.	110	— <i>Potamophilus</i> .	228
Bellier de la Chavignerie. <i>Bombyx chrysothorax</i> .	44, 267	— <i>Pygolampis littoralis</i> .	<i>ib.</i>
— <i>Orgyia pudibunda</i> .	297	— <i>Sylvanus sexdentatus</i> .	<i>id.</i>
— <i>Satyrus janira</i> .	155	Coze. Acide cyanhydrique.	296
Bernard. Expér. physiologiques.	153	— Chloroforme.	86, 201
— Suc pancréatique.	85	Coze et Michels. Structure des nerfs.	372
Bertrand Bocandé. Nouv. genre de Carabiques.	460	Desmarest (E.). <i>Astacus fluviatilis</i> .	159
Blanchard. Circul. dans les Insectes	293	— <i>Leander erraticus</i> .	231
— Galéode.	153	— <i>Megacephala Euphratica</i> .	302
— <i>Heterocerus fossor</i> .	619	— <i>Vivera et Agouti</i> — <i>Jabiru</i> (pathologie).	49, 54
— Organ. des Malacodermes.	564	Des Murs (O.). Considérations oologiques.	439
— Syst. nerveux des <i>Ténias</i> .	369	— <i>Cuculus macrourus</i> .	277
Blisson. <i>Sesia cynipiformis</i> .	229	— <i>Iconograph. ornithol.</i>	205
Bodichon. Peuplement de l'Algérie.	294	Des Murs (O.) et Deville (E.). <i>Barbu orangé</i> .	161
Bois-Reimond (du). Electricité animale.	203, 223	— <i>Couroucou</i> .	331
Boyer de Fonscolombe. Ichneumonologie provençale.	623	Des Murs (O.) et Verreaux (J.). <i>Pionus</i> .	58
— <i>Papilio Feisthamelii</i> .	302	Despretz. Déviat. de l'aiguille aimantée.	429
Brisout de Barneville. <i>Acrididés</i> .	41	— Electricité musculaire.	225
— <i>Acrydium brevipenne</i> .	91	Deville (E.). Mam. et Ois. nouv.	55
— <i>Caract. des Blattidées</i> .	160	Deville (E.) et O. Des Murs. <i>Barbu orangé</i> .	161
Bruand. <i>Classific. des Tinéites</i> .	298	— <i>Couroucou</i> .	331
— <i>Elater segetis</i> .	93	D'Hombre-Firmas. Caverne nouvelle.	196
— <i>Orgyia pudibunda</i> .	160	— <i>Obs. d'achromatopsie</i> .	424
Burmeister. <i>Athlephorus Klugii</i> .	265	Doubleday. <i>Tinéite</i> .	43
Cabanis. Faune du Pérou (ornithologie).	232	Drouet et Ray. <i>Anodonta Dupuyi</i>	29
Carbonnel. Fécondat. artificielle des Huitres.	151	Dubreuil et Gervais. <i>Dauphin fossile</i> .	40
Cardan. Conception double.	41	Duchenne. <i>Système musculaire</i> .	295
Chevandier. <i>Orgyia pudibunda</i> .	224	Ducouret. <i>Ghilânes</i> .	427, 524
Christol. <i>Classification des Pachydermes</i> .	516	Ducros. <i>Electrophysiologie</i> .	226, 293, 365, 369, 424
		Dufour (Léon). <i>Appar. digestif</i>	

du G. Galéode.	150	nii.	224
— des Scorpions et Galéodes.	201	Gervais (P.) et Dubreuil. Dauphin fossile.	40
— Circulation dans les insectes.	37	Graëlls. Bombyx Isabella.	601
— Fallenia fasciata.	470	— Coléopt. d'Espagne.	620
— Lampromya funebrils.	471	— Mollusques d'Espagne.	45
— Lucilia dispar.	155	Gros. Origine des infusoires.	469
— Phrasia.	92	Guérin-Méneville. Argas talaje.	342
— Phytobius hydrophilus	585	— Cicindèles de Guinée.	76, 138
et 608		— Dyticus Laponicus.	620
Dujardin. Circulation dans les insectes.	225	— Hyponomenta padella.	43
— Pycnogonides.	366	— Maladies des vers-à-soie.	565
— Système nerveux des Ténias.	367	— Parasites de la Cochenille.	91
Duméril. Allocution.	589	— Pieris et Procris.	156
— Araignée des monuments.	624	— Sang des vers-à-soie.	565
Duval. Défenses d'Éléphant.	423	Guyon. Sauterelles en Algérie.	296
Duvernoy, classific. des Reptiles.	209	Haimo et Milne-Edwards. Polytypiers.	370, 464
— Hippopotames.	291, 464	Haldeman. Longicornes des Etats-Unis.	376
— Histoire nat. des corps organisés.	481	Hartlaub. Ampelis formosa.	275, 493
— Org. génit. urin. des Reptiles.	96	— Ois. nouv. de l'Afrique occidentale.	494
— Org. de la génération.	467	— Oiseaux inédits.	274, 275
Ehremberg. Monas prodigiosa.	48	— Pyrrhorhynchus.	493
Fairmaire (L.). Coléoptères d'Europe.	474	Haxo. Fécond. artific. des Poissons.	151
— Coléoptères de la Polynésie.	277, 352, 410, 445, 504, 550	Herpin. Charençons et Alucites.	89
— Derobrachus agylas.	230	Hollard. Organism. des Actinies.	479
— Elaters.	154	Hugon. Vers-à-soie d'Assam.	111
— Insect. des Marquises.	34	Jacquelin-Duval. Briaxis hæmatica.	802
Ferté-Sénéctère (de la). Carabiques de Guinée.	345	— Coléoptères.	297
Flourens. Action des substances injectées dans les artères.	368	— Hémiptères de France.	156
Froberville. Ostro-Nègres.	87	Joly. Lait des Mamm. et Oeufs des ovip.	562
Gaubil. Coléoptères d'Europe et d'Algérie.	587	— Larve d'Oestride.	371
Geoffroy Saint-Hilaire (Is.). Alpaca el Alpa-Vigogne.	38, 39	Julien (Stanislas). Moyens anesthésiques.	84
— Lamas et Alpacas	562 et 626	Krauss. Crustacés de l'Afr. aust.	304
Gervais (P.). Éléphant et Mastodonte.	151	— Mollusques de l'Afrique australe.	108
— Halitherium serresii.	224	Laboulbène. Acridium brevipenne.	158
— Hipparions.	466	— Æpus Robinii.	157
— Mammifères fossiles.	202, 223, 518	— Chrysis ignita.	159
— Singe fossile.	292, 296	— Tyroglyphus.	ib.
— Trachytherium Rauli-		— Zuphium Chevrolatii.	158
		Laferté-Sénéctère (de). Carabi-	



¶ ques de la Guinée.	57	Newport. Cryptophagus cellaris.	807
— Cicindèles.	319	— Meloë.	305
Lafresnaye (de). Canard femelle à plumage de mâle.	177	— Strepsiptera.	306
— Dendrocolaptes.	328	Nicolet. Circulat. dans les Insectes.	190
— Grallirallus brachypterus.	434	Orbigny (Alcide d'). Amorphozoaires.	545
— Métis de Pilet et de Canard sauvage.	179	— Mollusques bryozoaires.	499
— Micropogon.	116, 176	— Polypiers fossiles.	526
— Notices synonymiq.	388	Pappenheim. Globules du sang.	467
Lamare-Picquot. Nat. et domesticité du Bison.	464	Parzudaki. Ornysmia lindenii.	273
Lebert. Fibres muscul. du cœur.	203	Perris (Ed.). Coniatus chrysochlora.	624
Levaillant. Papilio Feisthamelii.	91	Pierret. Sesia.	158
Leymerie. Fossiles.	293	Porro. Catalog. des mollusques de Hongrie.	254
Lherminier. Etudes ornithologiques.	321	Pouchet. Développement des infusoires.	39
Lorry. Coquilles fossiles.	523	— Vésicule calcifère des Mollusques.	294
Lucas. Aneous vorax.	299	— Vibrio regula.	203
— Bostricus nigriventris.	160	Pucheran. Rapaces nocturnes.	17
— Carabus Daumontii.	624	— Rectifications, types.	28
— Crustacés d'Afrique.	298	Quatrefages (A. de). Embryog. des Tarets.	196
— Dasyserna.	583	— Annélides.	610
— Hesperophanes et Stenopterus.	43	— Embryog. des Unio.	370
— Iule. Espèce nouv.	471	— Fécondat. artific. des Poissons, — des Huitres.	451
— Laphria.	91	— Propag. des Huitres.	88
— Latrodectus martius.	92	Ray (J.) et Drouet (H.). Anodonta Dupuyi.	29
— Limnoria terebrans.	157	Recluz. Anatina hispidula.	400
— Myriapodes d'Amérique.	594	— Coquilles nouvelles.	64
— Praniza.	299	— Mya truncata.	398
— Saltique.	378	— Septifère.	117
— Sarcopetes.	160	— Tugonia Tugon.	391
— Solenocera.	159, 300	Reeb. Bombyx pudibunda.	43
— Stenomera Blanchardi.	622	Reiche. Laphyra Audouinii.	93
— Tyroglyphus.	159	— Pterosthicus.	619
— Uropoda denticulata.	229	— Chiasognathus.	620
Macquart. Tachinaires.	92	Remak. Germe.	39
Malherbe. (Alfred). Pics.	529	Retzius. Préparat. anatomiq.	191
Marchal. Augment. de la fibrine du sang, etc.	426	— Structure du foie.	366
Martin de Lignac. Vaches laitières.	422, 561	Richard (du Cantal). Cheval.	198
Matteucci. Electrophysiologie.	203	— Insectes nuisibles.	308
Mazière. Vertèbres céphaliques.	36	Rigaud. Homol. des membres sup. et inf.	564
Mellié. Larves de Coléoptères.	230	Robin. Sepia.	302
Michels. Injection des glandes.	425	Robin et Segond. Locomot. des Céphalopodes.	333
Michels et Coze. Structure tubuleuse des nerfs.	372		
Millet. Cicada fraxini.	45		
Milne-Edwards et Haime. Polypiers.	370, 464		
Monneret. Organ. des valvules aortiques.	523		
Morelet. Testacés de Cuba.	267		

1  
Buc match

Robineau-Desvoidy. Myodales (larves des). 157, 158	— Lystra punctata. 230
— Orgya, Pyralis. 156	— Mictis. 297
— Sauriens, Crustacés fossiles, — Phasies. 88, 94	— Odontoptera Carrenoi. 157
— Tecchomyza et Scatella. 94	— Petascelis. 376
Rochet d'Héricourt. Mouton d'Abyssinie. 562	Soubeiran. Composit. du miel. 294
Romand (de). Chrysantheda. 90	Stehman-Haldeman. Mollusques univalves. 307
Rondani. Ceria, — Eumerus. 158	— Longicornes des Etats-Unis. 376
Rouault (Marie). Fossiles. 150	Straus-Durkeim. Fibres musculaires. 87
Rouzet. Brachinus crepitans. 301	Thompson. Larus Bonapartei. 264
— Cryptocephalus informis. <i>ib.</i>	Truqui (E.) et Baudi (E.). Etudes entomologiques. 525
— Scryptia fusca. 300	Tschudi. Faune du Pérou. 232
— Métamorph. de 2 esp. d'Anobium. 474	Tyzenhauz. Myoxus Dryas. 431
Rusconi. Syst. lymphat. et syst. sanguin. 467	— Pluie d'insectes. 72
Saint-Martin. Nymphes d'un insecte. 298	Van-Beneden. Développement des Tétrarhynques. 40
Sallé. Galerita Lecontii. 155	— Organ. et développement des Linguatules. 431
— Oiseau-Mouche. 498	— Polypes bryozoaires, 477
Sava. Flore et Faune de l'Etna. 429	Vanner. Masse du sang. 224
Schaum. Lamellicornes méliophiles. 160	Vérany. Lomanotus. 593
Segond. Fonctions du larynx. 202	Verreaux. Menura superba. 113
Segond et Robin. Locomot. des Céphalopodes. 333	— Podargus cinereus. 59
Sélvs-Longchamps (de). Migrations des oiseaux. 207	Verreaux et O. Des Murs. Cuculus macrourus. 277
Serres. Embryogénie. 85	— Pionus. 58
Signoret. Cigales. 406	Wisse. Notice sur le Lama. 428
	Wöhler. Allantofine dans l'urine. 865

## ERRATA.

Il s'est malheureusement glissé un grand nombre de fautes typographiques dans quelques numéros. Nous ne les corrigerons pas toutes, laissant ce soin au lecteur; qui les reconnaitra facilement; nous ne signalons ici que celles qui portent principalement sur des noms propres.

Page 43, l. 7. Hesperophanes — lisez hesperophanes.

155, l. 10. Miltograumax aurifrænus — lisez miltogramma aurifrons.

157, l. 22. Sufrau — lisez Sufrian.

158, l. 5. Boudani — lisez Rondani.

159, l. 33. Clerysis — lisez chrysis.

160, l. 11. Bruard — lisez Bruand.

229, l. 26 et 31. Uxopoda — lisez Uropoda.

482, l. 24. L'arbre dépurateur — lisez l'arbre nutritif.

*ib.* l. 25. L'arbre nutritif — lisez l'arbre dépurateur.

484, note 3. Diapnragme — lisez diaphragme.









1940-41  
1/6/9

